5¢ Saint Sylva
MAXIMUM
Nuageux avec ... de neige

MLLE LORTIE
COMPTABILITE
1-G 1-G
ED.PROVINCIALE

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

ÉDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 108 | MONTREAL, LUNDI 20 FEVRIER 1961 | 2 CAHIERS — 38 PAGES

Le Canada ne peut survivre sans les Etats-Unis — M. Diefenbaker

PORT ARTHUR. (PC-UPI) — L'indépendance du Canada n'est nullement garantie si les autorités maintiennent une politique de semi-participation à la défense américaine face à la Russie, qui est résolue à imposer ses vues ou à détruire les Nations unies.

C'est l'avis qu'a exprimé le premier ministre Diefenbaker au cours de la fin de semaine lors de son passage à Port Arthur.

Arrivé à Port Arthur samedi, M. Diefenbaker est retourné à Ottawa hier après-midi afin de préparer son voyage à Washington où il s'entretiendra, aujourd'hui, avec le président Kennedy.

Le premier ministre a déclaré au cours d'une conférence de presse que les entretiens porteraient probablement sur la situation internationale, qui est de plus en plus tendue depuis que le chef de l'URSS a décidé d'imposer ses vues à l'ONU ou de détruire cette organisation.

Le premier ministre a expliqué les décisions qu'il a prises au sujet des échanges économiques avec Cuba en rappelant que le Canada et les autres pays du bloc occidental n'ont nullement l'intention d'inscrire sur une "liste noire" le nom de quelque pays communiste que ce soit parce que, a-t-il dit, il convient d'entretenir des relations culturelles et économiques avec tous ces pays excepté lorsque ces échanges peuvent aider la stratégie communiste dans une guerre contre l'Occident.

M. Diefenbaker a affirmé que le Canada ne saurait survivre s'il entretenait une politique neutraliste. Il a ajouté qu'il importe de maintenir les systèmes de défense jusqu'à ce qu'il y ait une entente, de part et d'autre, sur l'opportunité du désarmement.

"En Amérique du Nord, a-t-il déclaré, le Canada ne peut survivre sans la présence des Etats-Unis. Il convient de maintenir les ententes que nous avons conclues avec nos voisins d'outre-frontière au sujet de la défense aérienne du continent. Quelques-uns estiment que le Canada devrait se retirer de NORAD. D'autres soulignent que notre rôle devrait être réduit à la surveillance aérienne dans le Grand Nord.

"Le Canada ne serait ainsi qu'à demi partenaire. Au lieu d'être plus indépendant, le Canada dépendrait de ses voisins du Sud.

"Nous ne pouvons survivre que par la puissance militaire à moins qu'on en vienne à une entente sur le désarmement."

Le premier ministre a profité de sa visite à Port Arthur, où l'on trouve une population des plus cosmopolites, pour rappeler qu'en sa qualité de premier chef d'Etat canadien à n'être pas d'origine purement française ou anglo-saxonne, il avait toujours souhaité que les deux premières questions inscrites sur la formule du recensement national soient les suivantes : "Etes-vous citoyen canadien ? Quelle est votre origine ethnique ?"

En page 2
Le prochain budget de défense aux E.-U. : $45 milliards !

AUTOUR du MONDE

2 nouveaux satellites mis en orbite par les E.-U.

Base de Vandenberg, Cal. (PA) — Les Etats-Unis ont lancé en fin de semaine, en l'espace de 24 heures, deux satellites, le "Discoverer XX" et le "Discoverer XXI". Le dernier, mis en orbite samedi, a pour but d'éprouver l'équipement dont seront dotés les futurs satellites "Midas", qui auront pour tâche de donner l'alerte en cas d'attaque par missiles. Quant au "Discoverer XX", lancé vendredi, il transporte une capsule de 300 livres que les chercheurs américains tenteront bientôt de récupérer. Cet essai est considéré comme une importante étape vers la réalisation du projet Mercury.

"Venusnik" ratera peut-être sa cible

LONDRES. (Reuters) — Selon Radio-Moscou, le directeur du Planetarium de Moscou, M. Victor Bazikine, a déclaré hier que le dernier véhicule spatial soviétique ne touchera probablement pas la planète Vénus mais pourra cependant s'en approcher suffisamment pour recueillir d'importantes données. Le "Venusnik" qui voyage présentement à la vitesse de deux milles et demi à la seconde, parviendra près de la planète entre la mi-avril à la mi-mai. Lors du dernier contact établi avec le bolide, celui-ci était rendu à environ 1,200,000 milles de la terre et tous ses instruments automatiques fonctionnaient encore normalement.

Le Nouveau Parti adopte un écusson

OTTAWA. (PC) — Le Nouveau Parti vient de se doter d'un écusson sur lequel sont représentés les trois principaux groupes qui présideront à sa création officielle, cet été : les agriculteurs, les ouvriers et les "tenants du socialisme". L'écusson se compose d'une feuille d'érable dorée sur fond bleu et sur laquelle se détachent une fourche, symbolisant l'agriculteur, une clef anglaise, représentant l'ouvrier, et une plume, désignant les intellectuels.

Promesse d'aide des E.-U. aux pays peu fortunés

NEW YORK. (PA) — L'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, M. Adlai Stevenson, a signalé hier que les deux plus grands dangers de l'heure sont l'accroissement incessant des armements nucléaires et la vaste marge du niveau de vie des peuples fortunés et des peuples pauvres. M. Stevenson a affirmé que pour conjurer ces dangers, le nouveau régime américain s'est fixé comme objectif de travailler au désarmement et de combler le fossé qui sépare les pays riches des pays sous-développés.

Regina toujours opposé au veto des provinces

SASKATOON. (PC) — Le procureur général de la Saskatchewan, Me Robert Walker, a réitéré en fin de semaine que Regina demeure opposé à ce que les provinces puissent individuellement faire obstacle par veto à tout amendement à la constitution, lorsque cette dernière sera rapatriée. Il a expliqué que le droit de veto réclamé entre autres par le Québec mettra le pays tout entier à la merci d'une seule province, grande ou petite, et que le progrès du Canada risque d'être ravalé au niveau de celui de la province la plus retardataire.

Echec définitif des rebelles de l'Escambray ?

LA HAVANE. (PA) — Au milieu des rumeurs de nouveaux débarquements rebelles, le journal "El Mundo" a annoncé hier que les troupes gouvernementales sont en train d'éliminer les derniers foyers de résistance dans les monts Escambray. Par ailleurs, de 200 à 300 personnes, soupçonnées d'être défavorables au régime Castro, auraient été arrêtées au cours des derniers jours dans la région de Santiago-Guantanamo. Les derniers débarque-

Voir LE MONDE en page 2



IL AFFRONTE COURAGEUSEMENT LES GLACES — Visiteur toujours hâtif, le "Maplebranch", navire-citerne sorelois bien connu pour ses exploits et jaugeant 6,000 tonneaux, faisait escale à Trois-Rivières samedi soir, en route pour la Métropole, sous la direction du capitaine Michel Goulet. Le bâtiment, naviguant sous l'étendard de la Branch Line, firme associée de Marine Industries de Sorel, avait accompli le même voyage périlleux sur l'estuaire du St-Laurent le 16 mars, l'an dernier. Il devance ainsi son propre record de près d'un mois. Cette photo par René Picard a été prise vers 7 heures, samedi soir.

Record sans précédent

Le Maplebranch sera-t-il à Montréal aujourd'hui?

Un embâcle imprévu a forcé, hier, le pétrolier Maplebranch à retarder d'au moins une journée sa course pour arriver à Montréal à la date la plus avancée de toute l'histoire maritime de la métropole.

Le pétrolier a dû s'amarrer à Sorel en attendant qu'un brise-glace vienne à bout de l'embâcle, ce qui devait être essayé tôt ce matin. Si le brise-glace y parvient, le Maplebranch atteindra les raffineries de pétrole de l'est de la métropole plus tard dans la journée.

L'an dernier, déjà, le Maplebranch avait établi un record en atteignant Montréal le 16 mars. Ce pétrolier, propriété de Marine Engineering, de Sorel, a été spécialement construit pour naviguer dans les glaces.

Escorté par le brise-glace Ernest-Lapointe, le Maplebranch a quitté Québec samedi matin et s'est rendu sans difficulté, autre qu'un épais brouillard, jusqu'à Trois-Rivières. Dimanche matin, le pétrolier reprenait le fleuve mais devait s'arrêter quelques heures plus tard à Sorel, à cause de l'embâcle à l'est de Montréal.

Son capitaine ne peut toutefois espérer remporter la canne à pommeau d'or, ce voyage-ci, parce que son bâtiment n'a pas largué les amarres d'un port étranger. Il est parti de St-Jean, Terre-Neuve, pour se rendre jusqu'aux raffineries de Montréal-Est.

Un député libéral :

Elections fédérales en juin !

— Un député libéral aux communes a prédit que le gouvernement fédéral ordonnera la tenue d'élections générales pour le 12 juin.

Dans une allocution transmise par le poste CKVL de Verdun, Me Guy Rouleau, député de Dollard a déclaré :

"Au point où en sont les choses, je ne serais pas surpris que le premier ministre ordonne des élections pour le 12 juin".

Il a ajouté, sans donner plus de détails, que quelque chose "avait filtré" à la session automnale du Parlement, qui, ajouté à "l'intense activité" qui règne au bureau du directeur général des élections, "le portaient à croire que des élections générales auraient lieu en juin".

Par ailleurs, il convient de mentionner que le premier ministre Diefenbaker a déclaré samedi, lors d'un rassemblement politique à Port Arthur, en Ontario, qu'il était improbable, voire impossible, que des élections générales aient lieu en 1961.

Rhodésie du Nord :

"La G.-Bretagne nous a trahis !"

LONDRES. (Reuters) — Le premier ministre Macmillan a vainement tenté hier de résoudre l'impasse survenue dans les négociations qui se déroulent depuis trois semaines dans la capitale anglaise au sujet de l'avenir de la Rhodésie du Nord.

A l'issue d'une entrevue de plus d'une heure entre le premier ministre britannique et le chef nationaliste africain, M. Kenneth Kaunda, celui-ci a déclaré aux journalistes : "Le gouvernement britannique nous a trahis !"

Des rapports en provenance du protectorat anglais de la Rhodésie annoncent qu'un bataillon britannique a quitté la frontière congolaise pour occuper des régions où des troubles sont prévus.

Les E.-Unis : menace à notre indépendance

-- M. Green

VANCOUVER. (PC) — Le Canada doit garder l'oeil ouvert s'il ne veut perdre son indépendance et tomber sous la domination des Etats-Unis "tout simplement parce qu'ils sont plus grands et plus puissants", a déclaré samedi le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Howard Green.

Le ministre, qui parlait devant les membres du Vancouver Institute, a dit que le Canada ne doit pas nécessairement endosser la politique étrangère de son voisin du sud. Il a cité Cuba comme exemple d'une situation où notre pays n'a aucune raison valable d'agir à l'instar du gouvernement de Washington.

"Le Canada, a-t-il souligné, a été tellement impliqué dans ses relations avec les Etats-Unis qu'il en est venu à oublier les pays qui se situent plus au sud. M. Green a ajouté que les Etats de l'Amérique latine, aussi amicaux soient-ils à notre égard, ne s'expliquent pas pourquoi nous n'adhérons pas à l'Organisation des Etats américains."

Pour éliminer les dépenses inutiles

M. Pearson prône le rejet des "Bomarcs"

TORONTO. (PC) — M. Lester B. Pearson, leader national du parti libéral, est d'avis que si le Canada doit continuer à coopérer avec les Etats-Unis en matière de défense, il ne devrait pas hésiter par contre à éliminer les dépenses inutiles et à abandonner tout projet relatif aux armes nucléaires.

Parlant samedi devant le Club Rotary, M. Pearson a ajouté qu'un examen de la participation canadienne à la défense de l'Amérique du Nord indiquerait probablement les changements qu'il est nécessaire d'apporter à la politique actuelle.

Il a suggéré notamment la mise au rancart du Bomarc et le remplacement des intercepteurs CF-100, maintenant tombés en désuétude, par un plus *petit nombre de réactés, dotés* d'armes nucléaires et capables de jouer un rôle de surveillance et de patrouille.

M. Pearson a noté que l'emploi des Bomarcs entraîne la nécessité de recourir aux Etats-Unis pour obtenir les ogives nucléaires, qui n'auraient aucune valeur dans l'éventualité d'une attaque de projectiles et dont l'utilisation serait soumise au contrôle de Washington.

Le Canada doit jouer son rôle dans la défense conjointe aussi longtemps qu'il est nécessaire de recourir aux armes pour assurer le maintien de la paix, dit-il, mais "ceci ne signifie pas qu'il lui faille emboîter le pas au point de devenir une puissance nucléaire ou de dépenser de l'argent pour des armes désêtes".

MacMillan viendra à Ottawa le 7 avril

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre, M. Diefenbaker, a annoncé, vendredi, aux Communes que le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Macmillan, se rendra à Ottawa, les 7 et 8 avril, après ses entretiens avec le président Kennedy.

Lumumba aurait été tué par un officier belge le 18 janvier

(PA) — La crise congolaise a continué de susciter des réactions dans le monde entier. Conformément à un certain rapport, Patrice Lumumba était mort depuis trois semaines quand le gouvernement du Katanga a annoncé la nouvelle de son évasion.

Le président du Ghana, M. Kwame N'Krumah, a révélé en effet samedi soir à Accra qu'il venait d'apprendre qu'un officier belge avait fait feu sur Lumumba le 18 janvier après qu'un militaire noir eut refusé de le faire. M. N'Krumah a précisé que ce soldat avait déjà tué les deux lieutenants de Lumumba emprisonnés avec lui.

Voir LUMUMBA en page 2

Joseph Iléo aurait déporté 7 prisonniers politiques et fait tuer trois d'entre eux

NATIONS-UNIES, N.Y. (PCI) — Selon un rapport des Nations unies, en provenance du Congo, le gouvernement du premier ministre Joseph Iléo aurait secrètement déporté au moins sept prisonniers politiques dans la province sécessionniste de Kasai. Si l'on en croit la rumeur, trois des prisonniers auraient été tués.

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU au Congo, l'Indien Rajeshwar Dayal, qui a lui-même soumis ce rapport à M. Hammarskjold, a exprimé "sa grande inquiétude devant les périls auxquels les personnes déportées sont exposées".

Le secrétaire général de l'ONU a rendu ce rapport public à la veille du débat qui se poursuivra aujourd'hui au Conseil de sécurité au sujet de la situation désespérée au Congo. Ce témoignage, qui fait apparaître le spectre d'un nouveau cas Lumumba, pourrait nuire considérablement aux Etats-Unis dans leurs efforts pour obtenir que le Conseil de sécurité reconnaisse le président Joseph Kasavubu. Celui-ci a récemment nommé Iléo chef d'un nouveau gouvernement provisoire.

Cette affirmation projette aussi une ombre sur la récente suggestion formulée par la commission de conciliation de l'ONU au Congo proposant que M. Iléo lui-même forme un gouvernement de coalition

Voir ILEO en page 2

Contre la politique d'autodétermination

Maquis 'anti-de Gaulle' en formation en Algérie?

ALGER (PA-UPI-AFP-Reuters) — Des officiers français d'extrême-droite seraient à organiser un maquis "Algérie française" bien armé dans les montagnes de l'Algérie, près d'Oran, afin de résister à la politique d'autodétermination du général de Gaulle.

Selon des rapports non confirmés — ou niés — de façon officielle, qui ont circulé ces derniers jours à Alger, à Oron et dans d'autres villes algériennes, les "insurgés" établiraient un mouvement français de rébellion visant à garder l'Algérie sous le contrôle français, en dépit des projets du président de Gaulle d'accorder progressivement à l'Algérie un statut de territoire indépendant associé à la France.

Les rumeurs se sont accréditées hier, à la suite de la mise en circulation à Alger de feuillets clandestins annonçant la formation d'un "maquis anti de Gaulle" dans les montagnes algériennes. Le groupe rebelle serait commandé par un officier parachutiste de 30 ans nommé Souètre, qui aurait déserté son unité il y a plusieurs semaines.

Les feuillets clandestins demandent à "tous les patriotes" de se joindre au mouvement et de "se préparer à la lutte finale".



LA POLICE DE LONDRES CONTRE LES LUMUMBISTES : La police a eu fort à faire hier soir près de l'ambassade de Belgique à Londres pour enrayer l'assaut de centaines de manifestants qui protestaient contre le meurtre de l'ex-premier ministre du Congo, Patrice Lumumba. A la suite de l'échauffourée, neuf personnes ont été arrêtées.

Échauffourée à LONDRES

LONDRES (PC) — Plusieurs centaines de personnes qui participaient hier à une marche de protestation devant l'ambassade de la Belgique à Londres contre la mort de Lumumba, ont eu des démêlés avec la police. Neuf des manifestants ont été arrêtés.

En montant dans le panier à salade, l'un d'entre eux s'est écrié: "Mort aux meurtriers!"

D'autres manifestants criaient que le secrétaire général, M. Dag Hammorskjold, "devait démissionner".

Après une échauffourée qui a duré une heure et demie, la police à cheval a finalement réussi

Voir ECHAUFFOUREE en p. 2

Les Ligues du Sacré-Coeur demandent de retarder l'étude du bill 34

Ce projet de loi semble avoir été préparé pour satisfaire la cupidité des débiteurs d'alcool

-- Me Lionel Leblanc

par Marcel ADAM

Les Ligues du Sacré-Coeur, qui considèrent que le nouveau projet de loi sur les alcools semble avoir été préparé pour satisfaire la cupidité des débiteurs d'alcool, demandent au gouvernement provincial d'en retarder l'étude parce qu'il est impossible en moins d'une semaine d'étudier adéquatement les 203 articles du bill 34.

A l'issue d'une réunion tenue samedi après-midi à la Maison Bellarmin et à laquelle participaient, outre Me Lionel Leblanc et le R.P. Wilfrid Gariépy, s.j., respectivement président et aumônier de la Fédération nationale des Ligues du Sacré-Coeur, 27 représentants de 16 associations, un télégramme signé par Me Leblanc était envoyé au premier ministre Jean Lesage, au procureur général Georges-Emile Lapalme, au ministre de la Jeunesse Paul Gérin-Lajoie et au chef de l'opposition Antonio Talbot. Il se lisait comme suit :

"Représentants d'une quinzaine de groupements collectifs de la province de Québec et porte-parole d'un million d'électeurs, responsables du mémoire du 7 novembre dernier, en assemblée d'urgence à Montréal, ce jour, sont unanimement d'avis qu'il leur est impossible de faire étude complète et appropriée du bill 34 et de faire représentations devant comité des bills publics vu l'extrême importance du projet de loi". Signé : Lionel Leblanc.

1,000 heures de plus

Au cours de la conférence de presse, un communiqué a été remis aux journalistes, dans lequel on dit exprimer "l'opinion unanime de nos associations en nous opposant énergiquement

Voir Me LEBLANC en page 2

"The People" :

L'émigration au Canada : une grande illusion !

LONDRES. (PC) — "The People", un journal dominical qui tire à plus de 5,000,000 d'exemplaires, a publié hier le premier d'une série d'articles sur les difficultés et privations subies par la famille de Peter Ruddock durant son séjour de quatre ans au Canada, après avoir émigré de Grande-Bretagne.

Le journal a annoncé qu'il avait décidé de raconter l'histoire de la famille Ruddock afin qu'elle serve d'avertissement aux autres candidats à l'émigration. Sous la manchette "Nous avons crevé de faim dans un pays comblé", étalée sur 12 colonnes à l'intérieur du journal, Peter Ruddock a relaté dans le premier article son départ de Grande-Bretagne pour Toronto.

Il faisait partie du nombreux contingent qui a quitté son pays en 1957, au lendemain de la crise de Suez. Ruddock a signalé que l'intérêt qu'il avait toujours manifesté au Canada avait été raviver par une affiche incitant

Voir L'EMIGRATION en page 2

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	21 à 32
Comiques	34
Courrier Confidences	8
Décès, Naissances, etc.	35
Editorial	4
Finance	14 et 15
Horoscope	34
Loisirs et Récréation	33
Mots croisés	34
Radio et Télévision	34
Spectacles et Concerts	10
Sports	16 à 19
Vie féminine	6
Vie sociale	7
Votre médecin	3



Me LEBLANC

SUITE DE LA PAGE 1

au projet de loi concernant la régie des alcools du Québec".

Dans ce communiqué signé par Me Leblanc, on se dit "stupéfaits de constater que de très importantes suggestions contenues dans un mémoire basé sur la pensée de l'épiscopat et ayant reçu l'adhésion de plus d'un million de citoyens adultes, aient été mises de côté dans ce projet de loi".

"Nous demandions que le nombre des heures où la vente des alcools est permise ne soit pas augmenté, lit-on. Un rapide calcul nous permet de signaler que le nouveau projet de loi permettra à chaque hôtel licencié de vendre de l'alcool pendant 1,000 heures de plus chaque année, ce qui représente une augmentation de 20 p.c.

"Nous avions réclamé le respect du dimanche et des fêtes religieuses. Nous constatons que les débits de boissons pourront fonctionner de midi à minuit sans aucune restriction.

La carte d'identité

"Nous demandions que la loi apportât une attention spéciale à la jeunesse en exigeant la carte d'identité et des amendes plus sévères pour les infractions. Nous ne trouvons rien de cela dans le projet de loi.

"Nous réclamions l'abolition des spectacles et des danses dans les lieux où se consomment de l'alcool. Le projet de loi le permet.

"Nous demandions que le nombre de permis soit fixé en regard du chiffre de la population et des besoins de la localité. Rien de cela n'a été prévu dans la loi."

Pour ce qui a trait à la publicité, on est d'avis que le *texte du projet de loi "est* d'une imprécision qui peut ouvrir la porte à tous les abus".

"Nous aurions aimé avoir un article pour établir les qualifications morales et professionnelles des personnes à qui un permis peut être accordé", a dit de plus Me Leblanc.

Le bien commun

"Nous trouvons que le projet de loi a besoin d'être réétudié avec soin en collaboration avec des personnes qualifiées et représentant des groupements reconnus. Tel quel, ce projet de loi semble préparé pour satisfaire la cupidité des débiteurs d'alcool. Nous voudrions que la loi soit conçue en fonction du bien commun."

Et le président Leblanc d'inviter "toutes les sections de nos groupements respectifs à faire pression sur les députés et leurs conseillers législatifs pour que ce projet de loit soit soumis à une étude judicieuse et amendée en tenant compte des légitimes réclamations de la portion saine de la population."

Me Leblanc parlait alors au nom des groupements suivants: Action catholique de Rimouski, Action catholique de Sherbrooke, Action catholique de Joliette, les Ligues du Sacré-Coeur, les Dames de Ste-Anne, les Tertiaires de St-François, les Cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc, les Chevaliers de Colomb, les Amicales des Frères maristes, les Amicales des Frères de l'Instruction chrétienne, les Amicales des Frères du Sacré-Coeur, l'Institut d'études sur l'Alcoolisme, la Fédération féminine des Amicales de Sainte-Croix, l'Association des foyers chrétiens du Québec, le Comité de moralité de Saint-Jean et le Comité de moralité du nord de l'Outaouais.

Observance du dimanche

Répondant ensuite aux questions des journalistes, Me Leblanc a dit que les Ligues se feraient entendre cette semaine à Québec et qu'elles n'entendaient rien retrancher de ce qu'elles demandaient dans leur mémoire du 7 novembre.

Il a particulièrement insisté sur le respect du dimanche à quoi "nous tenons comme à la prunelle de nos yeux" par la fermeture de tous les débits de boisson. "Parce que nous sommes une province catholique nous nous devons de donner le bon exemple. Il est inconcevable que nous donnions aux autres provinces le spectacle de l'abus des boissons alcooliques le dimanche."

Pour sa part, le Père Gariépy a dit qu'il est faux de penser qu'en fermant les débits de boissons le dimanche et en interdisant la danse et les spectacles dans les lieux licenciés le gouvernement mettrait fin à une tradition généralisée chez-nous, parce qu'il est prouvé que ces lieux sont surtout fréquentés par la jeunesse; la majorité des adultes fréquentent très rarement ces lieux.

"Le gouvernement ne peut considérer comme un recul de ne pas écouter les profiteurs de l'alcool et de considérer plutôt le bien commun".

Me Leblanc a fait remarquer aussi que les Ligues favorisent la fabrication et la vente du cidre, mais en autant que le tout soit réglementé et que la teneur en alcool ne dépasse pas celle de la bière.

ILEO

SUITE DE LA PAGE 1

groupant toutes les factions politiques.

Ce rapport suit de près la proposition formulée à M. Hammarskjold par le président du Ghana, M. Kwame Nkruma. Celui-ci a suggéré qu'un nouveau commandement de l'ONU, composé exclusivement d'Africains, prenne la situation en main au Congo après avoir libéré les prisonniers politiques, désarmé les troupes congolaises et convoqué le parlement. Selon cette formule, tous les diplomates étrangers devraient également quitter le pays.

M. Dayal a dit qu'il avait établi sans l'ombre d'un doute que les sept prisonniers avaient été transportés par avion de Léopoldville à Bakwanga, capitale de l'Etat minier du premier ministre Kalonji, au sud de la province de Kasai.

Il a précisé que trois des sept prisonniers avaient été tués. Ce sont : Jacques Lumbala, ex-secrétaire d'Etat dans le gouvernement de Patrice Lumumba ; Jean Finant, ex-président de la province Orientale, maintenant dirigée par des lumumbistes ; et un certain major Fataki, ex-commandant de la gendarmerie à Stanleyville, capitale de la province Orientale.

M. Dayal n'a pas fourni les prénoms des quatre autres prisonniers politiques déportés. Il s'agit du président d'un mouvement de la jeunesse congolaise, M. Mzuzi ; l'ancien ministre de la Santé dans le cabinet Lumumba, M. Kamenga, ainsi que MM. Elengesa et Yangara, dont on ignore les rôles politiques.

M. Dayal a précisé qu'ils avaient tous été mis aux arrêts sans même être accusés. Certaines arrestations auraient été effectuées à Stanleyville, au cours du mois d'octobre, et les autres plus récentes datent d'une vague d'arrestations secrètes à Léopoldville.

Aux Etats-Unis

Pour la défense, budget record de $45 milliards?

WASHINGTON. (PAf) — Il se peut que le budget de la défense américaine pour le prochain exercice, revisé par le gouvernement de M. Kennedy, atteigne ou même dépasse les dépenses consenties par les Etats-Unis lors de la guerre de Corée.

Les prévisions budgétaires pour l'exercice commençant le 1er juillet qu'avait soumises l'ex-président Eisenhower étaient de l'ordre de $42,900,000,000. Dans certains milieux, on estime que les sommes supplémentaires pourraient atteindre $2,000,000,000, dépassant ainsi de $1,200,000,000 le budget qu'avait approuvé l'administration républicaine en 1953.

Le secrétaire à la Défense, M. Robert S. McNamara, prépare actuellement une nouvelle étude de la stratégie militaire américaine, comme le lui a demandé le président Kennedy. M. McNamara et ses collègues termineront le travail vers la fin de février.

On sait que le chef démocrate a déjà commandé pour les forces armées 55 appareils réactés et turbo-propulsés qui serviront au transport des troupes.

Les réclamations de plus en plus nombreuses des chefs militaires prouvent à coup sûr qu'il y aura une augmentation du budget accordé à la Défense.

Depuis la fin des hostilités en 1945, les Etats-Unis ont consacré plus de $500 milliards à la Défense.

En 1946, les déboursés s'étaient chiffrés par $42,000,000,000. Tombés à $11,000,000,000 deux ans plus tard, ils remontèrent en flèche au cours de la guerre de Corée.

Vers 1955, les missiles et les submersibles atomiques faisaient leur apparition. La production massive débuta au cours des dernières années. Les sommes consacrées à la recherche et aux essais ajoutèrent considérablement au budget.

La semaine dernière, M. McNamara a émis des ordres visant à réaliser le programme d'accélération de M. Kennedy. De plus, on peut s'attendre à d'autres changements qui ajouteront considérablement aux nouvelles prévisions.

Ainsi, il est possible que l'Aviation réclame un plus grand nombre de missiles "Minuteman" et que la Marine demande qu'on lui fournisse d'autres missiles Polaris et qu'on ajoute quelques unités à sa flotte de submersibles.

Optimisme canadien

Meilleur partage des contrats de la défense avec les E.-U. ?

WASHINGTON. (PC) — Des observateurs canadiens ont annoncé, hier, qu'ils entrevoient avec optimisme la possibilité d'une expansion des échanges des contrats de la défense entre le Canada et les Etats-Unis, par suite des entretiens qui ont réuni en fin de semaine le sous-ministre canadien de la production de la Défense, M. David Golden, et le sous-secrétaire américain à la Défense, M. Roswell Gilpatric.

Selon ces observateurs, les conversations tenues à huis-clos au Pentagone, samedi, pourraient bien avoir pour résultat que le Canada accepte d'acquérir des chasseurs à réaction "Voodoo", de fabrication américaine, et que les Etats-Unis accroissent le nombre de leurs commandes aux usines canadiennes intéressées à la production pour la défense.

Le sujet sera vraisemblablement de nouveau évoqué, aujourd'hui, au cours de l'entrevue entre le premier ministre Diefenbaker et le président Kennedy.

Le Canada a déjà offert d'acheter des "Voodoo" à condition que les Etats-Unis acquièrent, de leur côté, des avions de transport "CL-44", fabriqués par la Canadair Ltd, de Montréal. Le gouvernement américain n'a pas voulu de ce projet d'échange.

Ottawa a fait parvenir aux Etats-Unis, le 6 février, un nouveau projet touchant le partage des contrats de la défense.

C'est en marge de cette proposition — dont aucun détail n'a été rendu public — que le gouvernement canadien a dépêché à l'improviste M. Golden dans la capitale américaine, en fin de semaine.

LE MONDE

SUITE DE LA PAGE 1

ments d'éléments anticastristes se seraient produits dans l'est de Cuba. L'ouverture de ce deuxième front aurait pour but d'alléger les pressions exercées sur les bandes rebelles de l'Escambray, cernées par environ 30,000 soldats et miliciens.

100,000 médecins en grève au Japon

TOKYO. (UPI) — Quelque 100,000 médecins et dentistes se sont mis en grève hier au Japon. Ils ont quitté les hôpitaux alors que sévit une épidémie de grippe asiatique. Le gouvernement a mobilisé des dizaines de voitures de pompiers, les utilisant comme ambulances d'urgence pour transporter des patients dans les quelques hôpitaux gouvernementaux encore ouverts. Pendant la période d'urgence, l'armée américaine donne aux civils japonais accès à ses hôpitaux.

Un porte-parole de l'Association médicale japonaise a solennellement averti les gens que s'ils tombent malades pendant la grève, ils le seront "à leurs propres risques". Dans la seule ville de Tokyo, au moins 22 personnes sont mortes de la grippe depuis le début de l'épidémie. Les grévistes — *70,000 médecins et 30,000* dentistes — demandent une augmentation de traitement de 10 p. 100. Ils se qualifient d'"esclaves modernes", accablés de travail et mal rémunérés.

Services aériens paralysés par une grève aux E.-Unis

NEW YORK. (PA, UPI, AFP) — Une grève des ingénieurs-mécaniciens a paralysé hier une grande partie des services aériens aux Etats-Unis et provoqué l'intervention personnelle du secrétaire au Travail, M. Arthur Goldberg, intervention restée sans résultat jusqu'à présent. Par suite de l'arrêt de travail déclenché vendredi soir par les techniciens de bord de la "Pan-American Airways" au sujet d'un différend relatif à une réduction des heures de travail, les six grandes sociétés aériennes des Etats-Unis ont été forcées de contremander presque tous leurs services.

Collision de 2 navires en Argentine : 1 victime ?

BUENOS AIRES, Argentine. (PA, UPI, AFP) — Au milieu d'un épais brouillard, le cargo danois "Pennsylvania" et le pétrolier argentin "Petromar" sont entrés en collision hier sur le fleuve Parana, à environ 135 milles en amont de Buenos Aires. Le premier officier du "Pennsylvania", Jean Christian Lorensen, est porté disparu. Peu après la collision, le feu s'est déclenché à bord du "Petromar". Les flammes se sont communiquées à son chargement, qui était répandu sur les eaux du fleuve. Aux dernières nouvelles, il était considéré comme perdu.

Le pilote Powers échangé pour l'espion Sobell ?

POUND, Virginie, (UPI) — Le père du pilote américain Francis Gary Powers capturé en URSS à la suite de la chute de son avion U-2, a déclaré hier qu'il s'adressera au président Kennedy afin que l'on "s'occupe immédiatement" de faire relâcher son fils qui purge actuellement une peine d'emprisonnement en Union soviétique. Le père de Powers a, de plus, laissé entendre qu'il offrira au gouvernement américain l'échange de son fils contre Morton Sobell, emprisonné aux Etats-Unis à la suite d'un procès pour espionnage. Cette suggestion lui aurait été faite par M. Vincent Hallinan, avocat de San Francisco, qui fut le seul procureur américain à pouvoir rendre visite au pilote Powers en URSS.

Intégration graduée préconisée par des évêques catholiques

ATLANTA, Georgie. (PA, UPI) — Les évêques catholiques d'Atlanta et de Savannah, en Georgie, et de Charleston, en Caroline du Sud, ont déclaré hier dans une lettre pastorale lue dans leurs diocèses respectifs que les écoles catholiques de leurs diocèses seront "intégrées dès que la sécurité des élèves et des écoles le permettra . . . et pas plus tard que l'intégration des écoles publiques". Leur programme comprend trois points :

— L'intégration des écoles aussitôt que possible.

— La conservation des écoles noires tant que cela sera nécessaire.

— La préparation psychologique de la population au cours de 1961 par des lettres pastorales, des sermons, des cercles d'études qui expliqueront la "doctrine catholique de la justice raciale".

Tim Buck et le commerce avec les pays socialistes

LONDON. (PC) — Tim Buck, leader du parti communiste canadien, a déclaré samedi que la nécessité pour le Canada d'accroître son commerce avec les pays d'outre-mer provoquerait un changement dans sa politique étrangère et dans son économie. Le chômage massif, a dit le chef communiste à une conférence de presse tenue à London, Ontario, où il assistait à un banquet donné en son honneur, ne pourra être éliminé que par l'intervention directe du gouvernement qui devra cesser ses préparatifs de guerre nucléaire et développer son commerce avec outre-mer, y compris les pays socialistes. Si une guerre nucléaire peut être évitée d'ici 5 ans, a dit Tim Buck, les risques de conflit seront éliminés. Le leader communiste a avoué que la guerre froide avait fait tomber les effectifs de son parti de 23,000 à 5,000.

Le shah et la Chine communiste

LONDRES. (PA) — Le shah d'Iran prédit dans son autobiographie qui paraît aujourd'hui à Londres, que la Chine communiste forcera éventuellement l'Union soviétique à une entente avec les pays non communistes. "Une étroite amitié avec les Soviétiques deviendra possible", écrit Mohammed Reza Pahlevi, souverain de 42 ans, dans son livre "Mission for my country". "Le nouveau concert des nations s'efforcera surtout à contenir la Chine et à l'aider à quitter son fanatisme pour une attitude de modération", dit le shah, qui malgré son éducation occidentale, était plutôt hostile à l'Ouest, à la suite de l'intervention continuelle des Alliés dans la vie politique de son pays depuis la deuxième guerre mondiale.

Le roi du Laos proclame la neutralité de son pays

VIENTIANE, Laos. (PA, UPI) — Le roi Savang Vathana, du Laos, a proclamé hier la neutralité de son pays, déchiré par la guerre civile, et a demandé que trois pays neutres voisins envoient des enquêteurs afin de se rendre compte de sa neutralité. Le souverain a ajouté que le gouvernement formé par le prince Boun Oum était le seul gouvernement légitime et reconnu "comme tel par ordonnance royale", condamnant ainsi le gouvernement précédemment élu du prince Souvanna Phouma. Le secrétariat d'Etat américain a accueilli avec plaisir cette déclaration royale.

L'influence communiste en pays d'Afrique

WASHINGTON. (AFP) — M. Edward Kennedy, frère cadet du président des Etats-Unis, récemment rentré d'une tournée de plusieurs pays d'Afrique, a souligné samedi soir au cours d'une interview à la télévision, l'importance de l'influence communiste dans certains pays africains. Cependant, a dit M. Kennedy, aucun des chefs de ces pays "n'est prêt à abandonner son indépendance au profit de l'Ouest ou de l'Est. Et pourtant nous devrions être prêts à aider les pays qui s'apprêtent à observer le processus démocratique."

LUMUMBA

SUITE DE LA PAGE 1

Toujours selon le même rapport, les trois victimes auraient reçu l'ordre de s'agenouiller et de prier avant qu'on ne fasse feu sur elles.

A la Nouvelle-Delhi, le premier ministre de l'Inde, M. Jawaharlal Nehru, a reçu une pétition de son parti politique recommandant une enquête impartiale sur "le meurtre brutal de Patrice Lumumba".

Par ailleurs, 15,000 citoyens qui s'étaient rassemblés dans la capitale indienne, ont réclamé "la punition immédiate" des assassins de Lumumba et l'intervention des Nations unies en vue de rétablir la paix au Congo.

A Marseille, en France, une cinquantaine d'étudiants noirs en sont venus aux prises avec la police qui avait interrompu une manifestation devant le consulat de la Belgique. La police a appréhendé 17 manifestants.

A Francfort, en Allemagne de l'Ouest, environ 200 membres de mouvements de jeunes communistes sont allés déposer une gerbe de fleurs au pied du monument érigé à la mémoire des victimes du nazisme en signe de sympathie pour Lumumba.

Sur la couronne mortuaire, on pouvait lire ces mots : "Pour la liberté de l'Afrique à la mémoire honorable de Patrice Lumumba."

Plus de 100,000 Chinois ont participé à un ralliement qui a eu lieu à Pékin samedi soir pour protester contre "l'atrocité du meurtre de Lumumba". La Chine communiste a annoncé dimanche son intention d'échanger des ambassadeurs avec le régime d'Antoine Gizenga, successeur de Lumumba, à Stanleyville.

Quelque 500 étudiants indonésiens ont marché sur l'ambassade belge et sur la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis à Djakarta samedi.

La manifestation s'est terminée sur l'intervention de la police et le gouvernement indonésien a plus tard présenté ses excuses auprès des diplomates belges.

ECHAUFFOUREE

SUITE DE LA PAGE 1

à disperser la foule. L'immeuble ou se trouve l'ambassade n'a pas été endommagé.

Plus tard une délégation dirigée par le député travailliste A. Fenner Brockway, est allée déposer un lettre de protestation à l'ambassade.

La marche avait commencé par un ralliement monstre au Trafalgar Square auquel 5,000 personnes de race blanche et de race noir ont participé. Le député Brockway et M. Kenneth Kaunda, président du parti uni pour l'indépendance nationale de la Rhodésie du Nord, ont prononcé des discours devant la foule. Ce ralliement avait été organisé par le mouvement pour la liberté coloniale et le Comité des organisations africaines.

L'EMIGRATION

SUITE DE LA PAGE 1

les Britanniques à se rendre au Canada. "Nous avons accepté l'invitation, dit-il, et croyez-moi, nous nous en sommes repentis."

Ruddock a déclaré qu'il avait émigré pour se trouver du travail mais qu'une fois rendu au Canada, il a perdu ses illusions.

"Le Canada, dit-il, est sans aucun doute un grand pays promis à un avenir brillant mais le temps n'est pas encore venu d'inonder le pays d'immigrants britanniques. Un trop grand nombre d'entre eux ont été déçus."

La famille Ruddock, enlisée dans les dettes, n'a pu songer à quitter le Canada que lorsque le journal "The People" lui a versé un montant d'environ $2,500 et se chargea des frais de retour. Mme Ruddock et ses enfants sont revenus en Grande-Bretagne tandis que M. Ruddock, encore à Toronto, est sur le point de les rejoindre.

M. Argue préconise l'aménagement d'une 2e Transcanadienne

REGINA, Sask. (UPI) — Pour mettre fin à la régression économique actuelle, le chef du PSD, M. Hazen Argue, a suggéré, hier, l'aménagement d'une deuxième route transcanadienne et la vente de 100,000,000 de boisseaux de blé canadien aux pays du plan de Colombo.

M. Argue a déclaré qu'en plus de la 2e Transcanadienne, le gouvernement devrait entreprendre un "gigantesque programme de travaux publics" prévoyant une vaste expansion de la construction d'hôpitaux, une assistance accrue à l'érection d'écoles secondaires et d'édifices publics et une aide beaucoup plus forte à l'élimination des taudis et à la construction de maisons à prix modiques.

Le chef social-démocrate a exprimé l'espoir que "le manque évident de probité des gouvernements conservateur et libéral" convaincra les Canadiens, lors des prochaines élections fédérales, que le temps est venu de prendre la décision qui s'impose. M. Argue a ajouté que le Nouveau Parti, à cette occasion, recevra l'appui non seulement de ses membres mais aussi de quelques grandes entreprises bien cotées.

Un communiqué important de

SEPT-ÎLES EXPRESS Inc.

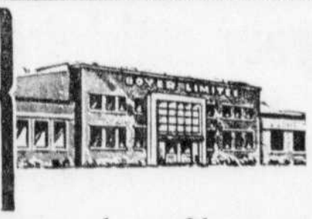
Sept-Iles Express Inc. vous offre maintenant un service direct et quotidien de camionnage, de Montréal et Québec, vers Sept-Iles, Port-Cartier et Gagnon. Egalement, un service quotidien de camionnage de Montréal et Québec via Sept-Iles, vers Schefferville, Carol Lake et Twin-Falls.

Service régulier à l'année longue. Nous allons chercher et livrons à Québec et Montréal. Assurance tous risques. Système automatique de chauffage et de réfrigération. Service de téléscripteur reliant nos bureaux et permettant d'établir un contrôle continuel et d'offrir un service rapide. Entrepôts à Montréal, Québec et Sept-Iles.

Pour obtenir renseignements complets et tarifs, téléphonez ou écrivez à :
SEPT-ILES EXPRESS Inc.

Montréal — 1705, rue Moreau — LA. 7-1528
Québec — 1250, rue Borne — MU. 3-4937
Sept-Iles — Casier postal 98 — WI. 2-3865
Gagnon — Gagnon, Qué. — 290

BOYER LIMITÉE



Rembourreurs de meubles et spécialistes en literie



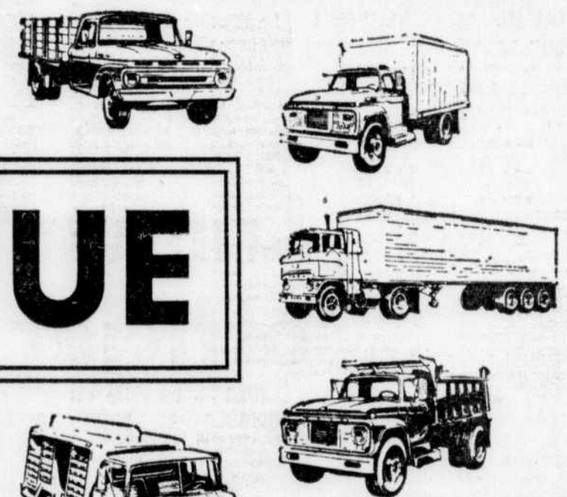
TETES DE LIT REMBOURREES

- SOLIDES
- PLEINE GRANDEUR
- TISSUS BONNE QUALITE

PRIX BOYER $22.95 ET PLUS

BOYER LIMITÉE

ATELIERS, SALLE D'ECHANTILLONS ET VENTE — 7350, 18e Ave (près Jean-Talon) — RAymond 2-4625



BIENVENUE

ASSOCIATION du CAMIONNAGE du QUÉBEC inc.



Vous êtes cordialement invité à visiter notre établissement et à constater nos facilités de service incluant le soir.
Notre assortiment de pièces de rechange authentiques "FORD" est le plus vaste de la province de Québec.

JARRY & FRÈRE CO. LTEE

7275 BOULEVARD ST-LAURENT -- CR. 4-8334

FORD — MONARCH — FALCON — THUNDERBIRD — CAMIONS FORD

EDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 108 MONTREAL, LUNDI 20 FEVRIER 1961 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325
(rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

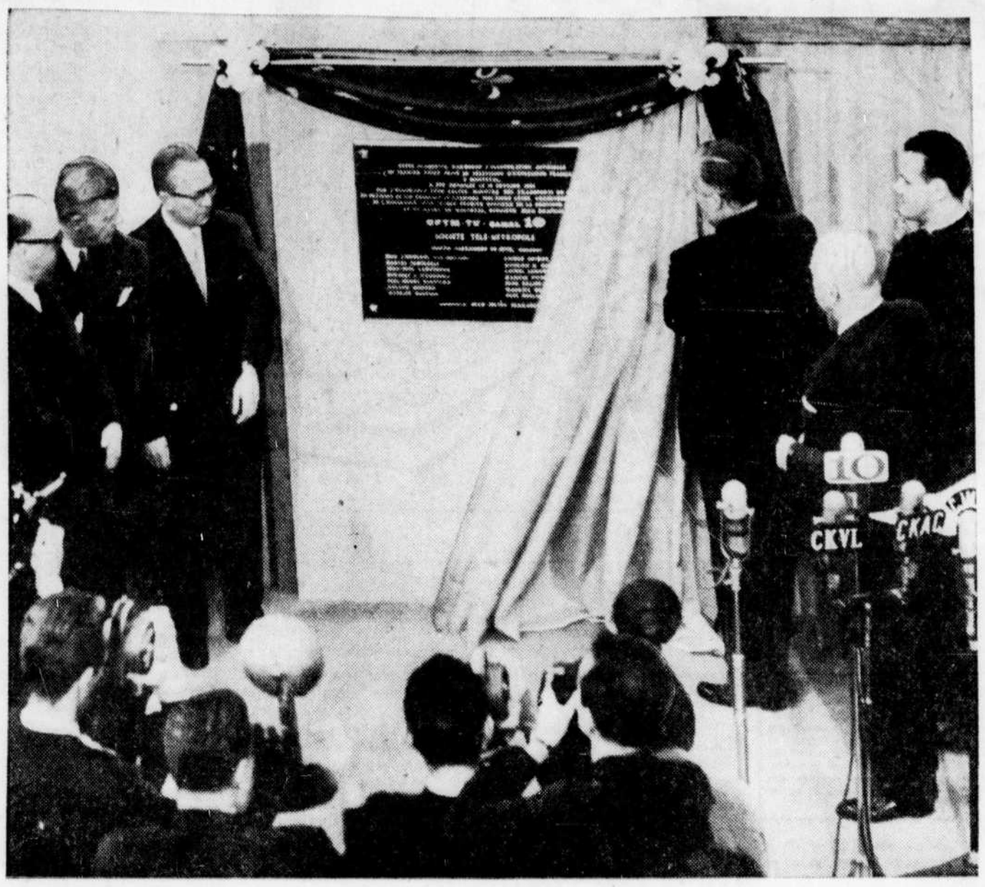


photo LA PRESSE

INAUGURATION DE CFTM-TV, CANAL 10 — Le premier ministre de la province dévoile la plaque commémorative dans le vestibule du nouvel édifice du premier poste privé de télévision française, de Montréal, rue Maisonneuve. De gauche à droite, M. JEAN DRAPEAU, maire de Montréal ; le sénateur MARK DROUIN, président du Sénat ; M. ANDRE OUIMET, vice-président exécutif de Télé-Métropole ; M. JEAN LESAGE, M. J.-A. DeSEVE, président de Télé-Métropole, et le chanoine LAURENT CADIEUX, représentant de Son Eminence le cardinal Léger.

"Notre minorité ne se laissera plus lanterner !..."

"Négociations confidentielles" entre Loyola et M. Jean Lesage

"Une proposition confidentielle a été présentée de la part de Loyola au premier ministre, M. Jean Lesage, et celui-ci m'a autorisé à annoncer qu'il la prenait en considération, qu'il la soumettrait à son cabinet et qu'il y répondrait bientôt", a déclaré hier soir Me Timothy P. Slattery, C.R., à qui la grande institution anglo-catholique de l'Ouest de Montréal a confié le soin de soumettre au parlement de Québec son projet universitaire.

Cette déclaration a été faite au cours d'un vaste meeting au cours duquel quelque 2,000 parents catholiques de langue anglaise et plus de 200 étudiants brandissant des pancartes ont manifesté avec ardeur en faveur du droit des Anglo-catholiques du Québec d'obtenir sans plus de délai une institution universitaire qui leur soit propre.

Me Slattery et le recteur de Loyola, le R. P. Malone, s.j., ont fait l'historique du projet et ont répété que Loyola persiste à réclamer "une juste et prompte réponse" à une demande appuyée par tous les Anglo-catholiques unanimes.

Bons offices du cardinal

Comme l'ont déjà fait plusieurs centaines d'étudiants de Loyola, de nombreux parents anglo-catholiques d'élèves de

Voir Négociations en page 13



photo LA PRESSE

Quatorze familles sur le pavé

Un incendie qui s'est déclaré hier soir, entre 6 h. 30 et 7 h. 00, dans un immeuble de la rue Chambord, près de Tillemont, a jeté 14 familles à la rue.

Les locataires de l'immeuble, des Européens pour la plupart, ont été forcés d'évacuer les lieux sans avoir eu le temps de sauver quoi que ce soit. Les dommages causés par le feu, l'eau et la fumée sont considérables et même si les pompiers sont parvenus à maîtriser les flammes en un temps record, les lieux ne pourront cependant pas être habités avant longtemps.

On ignore les causes de l'incendie. Néanmoins, plusieurs personnes interrogées à ce sujet ont prétendu que des déchets enflammés provenant de la bouche de l'incinérateur auraient communiqué le feu au troisième étage de l'immeuble, sous le toit. Le vent aidant, les flammes n'ont pas tardé à se propager à tout l'édifice.

L'incendie a nécessité deux alarmes et le travail d'environ 75 pompiers. Les familles sinistrées ont été recueillies par des amis et des voisins.

"Officiellement" en ondes: CFTM-TV

CFTM-TV, canal 10, est "officiellement" en ondes, depuis hier soir.

L'inauguration du nouveau poste privé de télévision de langue française a eu lieu hier soir, le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, dévoilant une plaque commémorative en présence de trois membres du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, du président du Sénat, du maire de Montréal, d'un représentant de l'archevêque de Montréal, des administrateurs de Télé-Métropole Inc. et de quelques autres.

C'est l'hon. Léon Balcer, ministre des Transports dans le cabinet fédéral (dont relève la réglementation de l'utilisation des ondes), qui devait présider à la cérémonie. M. Balcer a été victime d'un contretemps: "un incident sur l'autoroute" l'a empêché d'arriver à temps,

Voir CFTM-TV en page 13



Le ministre des Transports dans le cabinet fédéral, l'hon. LEON BALCER, signe le livre d'or de la maison. A ses côtés, le président de Télé-Métropole et président de France-Film, M. JOSEPH-ALEXANDRE DeSEVE.

Un hold-up par téléphone: $3,700

Une menace proférée par le truchement du téléphone a incité le gérant de la Caisse populaire de Ville Lemoyne à plier sous les pressions d'un bandit qui a ainsi réussi à s'approprier la somme de $3,700.

Le gérant, M. Edgar Huot, était à son bureau, peu après neuf heures vendredi soir, tandis que trois employés fermaient les livres et leur caisse. Le téléphone sonne. Le gérant répond. Une voix s'exclame : "Laisse le téléphone ouvert. Place $3,700 dans un sac sans dire un seul mot à tes employés, quitte ensuite les lieux sans trop attirer l'attention et viens déposer le sac dans le terrain vague situé à deux rues de la banque. Après, retourne à ton bureau et n'alerte la police que dans une demi-heure. Si tu ne fais pas ce que je dis, la banque sautera dans quelques minutes."

Là-dessus, le gérant s'empresse d'exécuter ces ordres. Une demi-heure plus tard la police était alertée.

Le capitaine-détective Albert Bisaillon, de l'escouade des vols à main armée à la Sûreté provinciale, a vérifié, mais il n'y avait aucune trace des voleurs et l'argent avait disparu.

L'enquête se poursuit. Inutile d'ajouter qu'elle n'est pas facile à mener, dans des circonstances aussi insolites . . .

Bijoux et argent

Deux hommes armés de revolvers se sont présentés dans une bijouterie de Rosemont, samedi, et ont dérobé bijoux et montres d'une valeur totale de $3,000 et se sont également emparés des $200 que contenait le tiroir-caisse.

Les bandits ont tenu en respect la caissière et une jeune vendeuse, leur ordonnant de se coucher sur le plancher de l'établissement situé au 3255 du boul. Masson.

Le propriétaire, M. Jean-Charles Chabot, n'était pas présent au moment du vol. La police mène une enquête.

Armé d'un tesson

Un individu armé d'un tesson de bouteille s'est emparé d'une somme de $100, hier soir vers 6 heures, à la pharmacie Vaillancourt du 2599, boul. Rosemont.

Le bandit s'est présenté et a ordonné au commis, M. Léo Lapalme, de lui remettre le contenu du tiroir-caisse. Le lieutenant Omer Bourdage du poste no 3, fait enquête.

Le verglas paralyse l'aéroport

La pluie, le verglas et les chutes de neige fondante ont une fois de plus donné du fil à retordre aux directeurs et au personnel des compagnies aéronautiques. De plus, des secteurs de la région métropolitaine ont été privés de courant.

Tôt hier matin, le trafic a dû être interrompu à l'aérogare de Montréal, à cause des conditions atmosphériques et de la mauvaise visibilité. Une augmentation des envolées pour l'Europe, due à la grève qui sévit en ce moment dans la plupart des lignes aériennes aux Etats-Unis, est venue compliquer la tâche des employés de l'aéroport.

Ce n'est que vers la fin de la soirée d'hier que les opérations ont pu reprendre leur train normal.

D'autre part, à Halifax, toutes les envolées ont dû être retardées à cause du brouillard. Le baromètre indiquait hier la plus forte hausse de température depuis le 18 janvier. Les autorités de l'aéroport s'attendaient, hier soir, à pouvoir reprendre l'horaire normal dès ce matin.

Plusieurs municipalités de l'île de Montréal et de la banlieue ont été plongées dans l'obscurité, dans la nuit de samedi à dimanche, à la suite de pannes d'électricité causées par le verglas et le vent.

Sous le poids de la glace, plusieurs câbles à haute tension ont cédé, occasionnant des pannes dont certaines ont duré au-delà d'une demi-heure. Des rafales de vent atteignant jusqu'à 60 milles à l'heure ont également provoqué des interruptions de courant variant de 5 à 30 minutes.

L'île Bizard semble avoir été la plus affectée. Depuis samedi matin à 2 h. 15, les habitants de l'île ont dû se passer d'électricité et le courant n'a pu être rétabli qu'hier soir, vers 7 h.

Une panne au pénitencier de St-Vincent-de-Paul a été rapidement enrayée en une demi-minute grâce à la mise en marche d'une génératrice de secours. Les municipalités les plus affectées ont été: Montréal-Nord, 37 minutes; Baie d'Urfée, 32 minutes; Ste-Geneviève et Pierrefonds, 30 minutes.

Le week-end

Sept morts violentes

Six personnes ont perdu la vie au cours de la fin de semaine, dans des accidents de la route, et un garçon de 16 ans s'est tué en jouant avec une arme à feu. Contre toute attente, le verglas ne semble pas avoir été la cause d'accidents tragiques.

M. Gaétan Bouchard, 23 ans Montréal, a été renversé par une voiture, au coin de Craig et Ste-Elisabeth, et est mort peu de temps après son admission à l'hôpital St-Charles-Borromée.

M. Marcel Garneau, 20 ans, de Saint-Thuribe, est mort dans une collision survenue samedi soir, près de Cap-Santé, à une trentaine de milles de Québec.

M. Louis-Marie Bernier, 39 ans, de Cap-St-Ignace est mort alors qu'on le transportait à l'hôpital, après que la voiture qu'il conduisait fut entrée en collision avec un camion de dépannage, sur la route de Montmagny.

Thelma Smart, 15 ans, de Ste-Dorothée, a été tuée sur le coup, samedi, lorsqu'elle a été renversée par une voiture, non loin de chez elle.

M. Alexander McGrath, 63 ans, de Montréal, est mort à l'Institut neurologique de Montréal, des suites d'un accident survenu la semaine dernière, alors qu'il avait été heurté par une voiture.

M. Fraser Marshall, 40 ans, de Baie d'Urfé, est mort à l'hôpital général de Verdun, quelques heures après être entré en collision avec une voiture sur le boulevard Métropolitain, à la sortie de Montréal.

Michel Rouillard, 16 ans, de Sillery, est mort à l'hôpital, peu de temps après s'être accidentellement tiré une balle dans la région de l'abdomen.

Les faux $10 écoulés à Granby venaient de la métropole

GRANBY, (CD) — Tout indique que les faux billets de $10 canadiens trouvés à Granby depuis quelques jours ont été rapidement "écoulés" par une bande organisée de la métropole. C'est du moins l'opinion émise par un porte-parole de la Gendarmerie Royale, au bureau régional de Granby.

Les faux billets ont été repérés dans les banques locales et remis à la Gendarmerie pour fin d'analyse et d'enquête. Mais les limiers n'ont opéré jusqu'ici aucune saisie ni aucune arrestation. On croit donc que les "passeurs", originaires de Montréal, ont jugé propice d'entreprendre une excursion en province pour "écouler leur marchandise dangereuse" et que Granby se trouvait sur leur itinéraire.

Les limiers de Granby croient à une relation intime entre les passeurs qui ont déjoué les Granbyens et ceux qui, depuis hier, ont décidé de lancer leurs billets dans la métropole.

La Faculté des sciences de l'U. de M. perd son doyen

M. P. Dansereau nommé sous-directeur du Jardin botanique de New York

M. Pierre Dansereau, doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal depuis 1955, vient d'être nommé sous-directeur du Jardin botanique de New York, et il donnera également des cours à l'Université Columbia, annonce un communiqué de l'Université de Montréal.

Cette nouvelle a été confirmée officiellement par le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Irénée Lussier qui, tout en regrettant vivement le départ de M. Dansereau, veut y voir un très grand honneur fait à l'Université, et à l'un de ses plus brillants professeurs. Toutefois, le recteur se réjouit à la pensée que M. Dansereau



M. PIERRE DANSEREAU

garde des liens avec l'Université de Montréal en conservant son poste de professeur titulaire à la Faculté des sciences. Le recteur espère que M. Dansereau, malgré ses nouvelles fonctions, puisse donner une série de cours à l'Institut botanique.

Connu des milieux scientifiques du monde entier par ses travaux et ses publications, M. Dansereau est membre de la Société royale du Canada et de plusieurs autres sociétés nationales et internationales. Il a enseigné à l'U. de M. de 1940 à 1950 et a ensuite été attaché à l'Université du Michigan jusqu'en 1955. Il a donné des cours dans un grand nombre d'universités étrangères: Yale, Université d'Illinois, Université du

Voir M. Dansereau en page 13

EXTRA SPECIAL
CLASSEUR POUR RESIDENCE
• Qualité supérieure • Les tiroirs coulissent
• Métal renforcé sur roulement à
• 18" de profondeur billes.
SPECIAL

FORMAT LETTRE	FORMAT LEGAL
2 tiroirs $26.50	2 tiroirs $35.50
3 tiroirs $33.75	3 tiroirs $42.75
4 tiroirs $39.50	4 tiroirs $49.50

A NOS 2 LIBRAIRIES
Pineault et fils LIMITÉE LIBRAIRES-STATIONERS
466 est, MT-ROYAL, VI. 2-8594
PRES ST-DENIS
2001 est, MT-ROYAL, LA. 6-5262
ANGLE BORDEAUX
Visitez cette semaine notre kiosque du Salon National de l'Agriculture (Palais du Commerce).

SPECIALISTES
dans l'installation de
silencieux et tuyaux d'échappement
pour toutes marques d'auto
INSTALLATION en 15 minutes
GRATUITE
OUVERT TOUS LES SOIRS
JUSQU'A 9 HEURES
Du lundi au vendredi
et le samedi jusqu'à 5.30 p.m.
AUX 4 COINS DE LA VILLE IL Y A UN M. MUFFLER
NORD : 2535 boul. LAURENTIEN près de Canadair
EST : 1295 BELLECHASSE bureau-chef
SUD : CRAIG et AMHERST
OUEST : 6260, ch. UPPER LACHINE
INSPECTION GRATUITE DU SYSTEME D'ECHAPPEMENT
Estimés gratuits aux 4 succursales ou par téléphone CR. 3-1561

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Examen de la vue — Verres de contact
L. A. Bétournay O.D.
S. R. Crone O.D.
C. Gagnon O.D.
C. Prévost O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson MONTRÉAL
VI. 2-3241, local 676 Au septième

La plus importante maison Canadienne-française du genre
Un soin tout particulier à vos
CHEMISES
Le blanchissage hygiénique qui donne à vos chemises une fraîcheur resplendissante et un fini impeccable.
APPELEZ DES MAINTENANT LA. 1-2161
Jolicoeur
Succursale au Centre d'Achats
ROCKLAND

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, LUNDI 20 FEVRIER 1961** — **No 103**

La régie des spiritueux

Ce n'est pas facile de faire une loi sur le commerce des spiritueux de façon à satisfaire tout le monde. Mais il n'est peut-être pas impossible d'en concevoir une qui tienne compte à la fois du souci de la morale et du bon ordre et des réalités de la vie contemporaine. C'est ce qu'a tenté de faire le procureur général de la Province, M. Georges-Emile Lapalme, avec la collaboration de juristes avertis et à la lumière de l'expérience acquise sous l'empire d'une loi désuète que personne à peu près ne respectait et qui donnait lieu à d'innombrables abus.

Pour être juste, il ne faudrait pas charger les prédécesseurs de M. Lapalme de tous les péchés d'Israël. Car la loi existait depuis 1921, elle avait été conçue selon les conditions de l'époque, elle avait été rapiécée tant bien que mal à l'occasion, et elle était devenue nettement inapplicable. Elle n'était par conséquent pas appliquée, ni dans sa lettre ni dans son esprit. Mais, par crainte d'objections prévues de certains milieux, personne n'osait la refaire pour l'adapter à notre époque. Résultat : à peu près tout le monde avait pris l'habitude de vivre dans l'illégalité et personne ne s'en scandalisait plus.

Le plus triste, c'est qu'on paraissait s'accommoder de cet état de choses jusque dans les milieux les plus rigoristes où l'on en était venu à penser qu'il vaut mieux avoir, sur le papier, une loi trop sévère à laquelle on donne des entorses plutôt qu'une loi raisonnable qui pourrait être appliquée honnêtement. Faut-il s'étonner ensuite des vagues de crime et de la délinquance des jeunes quand ceux-ci voient leurs aînés et même les gouvernants trouver naturel que certaines lois ne soient pas observées ?

Reconnaissons qu'il a fallu à M. Lapalme une bonne dose de courage pour s'attaquer à ce problème, assuré qu'il était de recevoir de véhémentes protestations d'un côté ou de l'autre, selon qu'il décidait de rétablir le règne de la légalité en appliquant dans toute sa rigueur une loi inapplicable ou en rendant la loi plus conforme à la raison comme aux usages de la vie moderne. Le problème était d'autant plus difficile qu'à l'aspect moral et juridique de son initiative s'ajoutait un aspect politique.

Il a commencé par faire ce qu'on pourrait appeler la preuve par l'absurde en appliquant à la lettre la loi telle qu'elle existait depuis longtemps, une loi si sévère en théorie, mais tellement oubliée dans la pratique, que la stricte mise en vigueur de ces derniers mois a laissé les gens pantois. L'inqualifiable régime de la tolérance durait depuis si longtemps que le public avait oublié la rigueur de cette loi.

Il y aura des protestations. C'est inévitable. Mais, dans son ensemble, le projet de loi destiné à remplacer l'ancienne législation devrait paraître satisfaisant à tous les gens raisonnables. Il mettra fin à l'arbitraire et aux abus qui étaient jusqu'à tout récemment la règle générale. L'idée de répartir les permis de vente des spiritueux en plusieurs catégories rendra la loi plus souple et, surtout, plus conforme à la variété des besoins locaux et régionaux. L'octroi des permis par une régie qui entendra publiquement les demandes est aussi une excellente amélioration qui a fait ses preuves ailleurs. Et en donnant à cette régie un caractère semi-judiciaire, on rendra moins faciles les interventions politiques qui étaient autrefois monnaie courante.

Quant aux protestataires, ils ne doivent pas oublier qu'il y a à la sévérité des lois une limite au-delà de laquelle on favorise la clandestinité. Ils devraient être heureux de voir la restauration du régime de la légalité.

Pour réduire les risques d'accidents

Le mouvement des voitures sera mieux contrôlé, sur le pont Jacques-Cartier, avec les 240 feux de *circulation que l'on a décidé d'y* installer, que l'on espère voir fonctionner d'ici trois mois, vers le milieu de mai. Et il n'y a pas là qu'une question d'ordre : on a surtout le souci d'accroître la sécurité des automobilistes en diminuant les risques d'accidents.

De grands travaux ont été effectués depuis une demi-douzaine d'années sur ce pont, à mesure que s'y intensifiait la densité du trafic routier. On y a ouvert deux nouvelles voies de circulation en utilisant l'espace réservé tout d'abord pour un service de tramway qui est resté à l'état de projet. Les approches, du côté sud, ont été entièrement refaites, et de fort heureuse manière.

Mais avec les cinq voies qu'il possède actuellement le pont Jacques-Cartier a le défaut des routes offrant un nombre impair de travées de roulement. Celle du centre *est employée par les automobilis*tes pour dépasser des voitures trop lentes à leur goût. Et comme elle peut servir pour cela tant à ceux qui vont dans une direction qu'à ceux qui roulent en sens contraire, les risques de collision y sont grandement aggravés.

C'est probablement pour cette raison que les accidents sont plus fréquents sur le pont Jacques-Cartier que, par exemple, sur le pont Victoria, moins large que l'autre pourtant. Pour atténuer ce danger on a cherché à réglementer la circulation, au moyen de blocs de bois disposés aux deux extrémités du pont. Mais trop d'automobilistes ne tiennent pas compte de ces indications, après avoir parcouru quelques centaines de pieds.

Avec ces 240 feux disposés sur toute la longueur du pont, les conducteurs d'automobiles sauront exactement quelles sont les voies qui leur sont ouvertes et celles qui leur sont interdites. Par là même les dangers d'accrochages et, plus grave encore, de rencontres nez à nez, se trouveront fortement réduits, s'ils ne sont pas totalement éliminés parce qu'il y aura toujours des chauffards, dont les folles imprudences sont à craindre même dans les routes les mieux aménagées.

Cette amélioration ne viendra pas trop tôt pour assurer plus de sécurité aux automobilistes sur un pont si fortement achalandé, en attendant que la circulation y soit réduite par la construction d'un autre, qui ne sera cependant ouvert au plus tôt que dans un an et demi.

Marius GIRARD

Lutte à trois pour sauver la forêt

La forêt est une des grandes richesses de la province de Québec. Elle alimente différentes industries et, malgré certains gaspillages, elle se renouvelle constamment et assure sous diverses formes le gagne-pain de centaines de milliers de familles. Voilà pourquoi l'on éprouve un véritable serrement de coeur lorsqu'on apprend que les flammes ravagent tel ou tel secteur de cette forêt. Le malheur est double : non seulement, c'est une perte matérielle de millions de dollars bien souvent, mais c'est aussi une flétrissure du paysage. Rien de plus désolant qu'un "brûlé", comme disent nos gens en parlant d'un pan de forêt dévoré par le feu. Il faut des années avant que l'endroit se revête d'arbres et uniformise la plaine ou la montagne.

Le gouvernement provincial par son ministère des Terres et Forêts ainsi que des associations et des groupements comme l'Association forestière et les Clubs 4-H contribuent pour une large part à la conservation de la forêt. Québec n'a-t-il pas consacré un million de dollars à l'émondage de nos bois pour permettre aux arbres d'atteindre leur taille normale et d'accroître leur rendement ?

Mais combien souvent n'arrive-t-il pas que tous ces efforts sont annulés par des incendies ?

Deux provinces voisines sont dans le même cas que la nôtre : le Nouveau-Brunswick et l'Ontario. Pour la première fois dans l'histoire de la lutte contre les désastres forestiers, les directeurs de la prévention des incendies des trois provinces se sont réunis à Québec pour déterminer les moyens de conjuguer leurs efforts.

Survienne à l'avenir une conflagration forestière et l'équipement des trois provinces sera mis à contribution pour éteindre le brasier, que ce soit dans le Québec, dans le Nouveau-Brunswick ou dans l'Ontario. En moins d'une heure, grâce à un réseau de communications rapides, cent avions se porteront sur les lieux avec hommes et bagages pour combattre les flammes et épargner la forêt. C'est là une initiative basée sur une intelligente coopération.

Alfred AYOTTE



Sans danger ?

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Les études coûtent cher

Monsieur le Rédacteur,

On dit que nous manquons d'ingénieurs, ici, dans le Québec.

Quelle en est la cause ? Ce n'est pas que nous sommes bornés. Loin de là. C'est que plusieurs collégiens n'ont pas les moyens de se payer 4 ou 5 années d'université.

A-t-on pensé à ce que coûte une année à l'extérieur ? Cela exige une pension, des repas, des moyens de transport à payer.

Combien de jeunes gens quittent les études après leur cours secondaire ou technique parce qu'ils ne possèdent pas les moyens de se payer une maigre vie à Montréal ou à Québec ?

Oui, il est vraiment temps que la Mauricie ait son Université.

Cessons de parler, et bâtissons !

Trifluvien

Deux cigarettes et un gros pain

Monsieur le Rédacteur,

Je ne comprends pas du tout qu'aucune association, sur la Rive-Sud, n'a protesté contre le plan d'assurance-hospitalisation, cet attrape-nigaud.

Je dis bien : aucune association de la Rive-Sud, car je n'ai rien vu dans les journaux de la Rive-Sud ni dans la Presse à ce sujet.

Serait-ce parce que M. Lesage lui-même aurait dit que cette assurance-hospitalisation ne coûtera même pas le prix de deux cigarettes par jour ?

Mais oublie-t-il que les gens de la Rive-Sud doivent maintenant, en plus de ces deux cigarettes, donner chaque jour un pain entier (1 gros pain) plein de vitamines pour traverser les ponts à péage, c'est-à-dire $32.20 annuellement ? C'est ce que cela me coûte à moi personnellement, sans compter les voyages de ma femme qui, avec les enfants, doit aller ça et là à Montréal.

Fernand Lachapelle
Ville Jacques-Cartier

Pitoyable !

Monsieur le Rédacteur,

Je vous fais parvenir copie d'une lettre accompagnée d'une circulaire reçue de la Canadian Sturbomatic Distributors Co. Limited dont le français est pitoyable. On peut dire qu'il y a des fautes à chaque mot, comme vous allez pouvoir en juger par les extraits suivants :

> Monsieur, je me permets de vous offrir l'opportunitée de faire $15.00, $30.00 ou plus chaque semaine sans trop d'efforts.
>
> En lisant la circulaire ci-inclus, vous voyez qu'il s'agit d'un appareil qui va sur un auto et qui sert à faire partir le moteur et la chaufferette qui réchauffera le dedans de l'auto, ce qui permettra aux personnes entrant dans l'auto de ne pas geler en s'assoyant sur les sièges, et aussi ce qui est très important, le moteur tournant au relentit permets à l'huile de se réchauffer et par le fait même ménage les rings et les pistons, il en est de même pour l'huile de la transmission automatique ou non.
>
> Si tous les chauffeurs comprenaient qu'en ayant cet appareil ils sauveraient beaucoup d'argent sur les réparages de leurs autos, ils n'hésiteraient pas à s'en faire poser un et en plus ils auraient la satisfaction de ne pas avoir de vitre gelée en tout temps et par le fait même ils pourraient partir aussitôt qu'embarqués, ce qui est un gros avantage lorsque l'on est pressés. Aucun danger de mettre la batterie à terre car l'appareil ne fait marcher le starter que 2 fois, si le moteur ne part pas c'est qu'il est défectueux, soit que les pointes ou les spark plugs soient brûlées ou que la ligne à gaz soit gelée, ou que la batterie est faible.

Vous comprendrez, M. le Rédacteur, que de telles lettres ne nous incitent pas à répondre au signataire. Le malheur est qu'il porte un nom français.

Lionel Bernier,
1800, rue Filion,
Montréal 9.

Tolérance, mais pas à sens unique

Monsieur le Rédacteur,

Au bureau de poste, angle des rues Ste-Catherine et Bishop, une employée parlant à sa voisine, bien que dix ou douze personnes attendent depuis cinq minutes, déclarait d'une voix persiflante : "Where did they get that french Canada stuff (quel anglais !). They will never force me to talk french !"

Il faudrait lui dire trop de choses qu'elle ne comprendrait pas ! La première, qu'elle n'oublie donc pas que son salaire lui est payé par une partie des taxes des Canadiens français ! Donc, qu'elle vende des timbres et qu'elle se taise ! Quant à parler le français, elle en serait probablement incapable, et pourtant, elle a une situation du gouvernement et elle est unilingue dans une province bilingue ! Nous n'avons pas à remonter jusqu'aux origines pour être fiers de nous-mêmes. Toute personne bien née s'enorgueillit de sa nationalité.

Il ne saurait être question de la forcer à parler le français, puisque nous savons ce que c'est que la tolérance. Si elle nous prend encore pour des coloniaux, elle a bien tort, cette bonne dame qui se croit encore au temps de lord Durham. La question numéro 10 a soulevé une controverse qui la gêne ! Si elle ne se sent pas bien dans une province où l'on parle le français, qu'elle aille en Ontario. Personne ne la retient !

Je souhaite de tout mon coeur que M. Diefenbaker paie cette sottise par la perte du vote massif de tous les Canadiens français à la prochaine élection.

André Rivard
Montréal

Casse-tête chinois

Monsieur le Rédacteur,

Récemment on a recommencé à parler du drapeau d'une manière un peu inconsidérée et sans rien apporter de nouveau quant au fond.

D'abord il y a celui de la Ligue du Drapeau. Un drapeau de ce genre n'est pas un drapeau, mais un fanion comme on en trouve dans le code de signalisation international. Tous les navires que j'ai vus remonter le Saint-Laurent arboraient un fanion rouge et blanc.

Ces deux couleurs sont censées représenter les deux ethnies du Canada. Or quelle que soit la disposition relative de ces couleurs, héraldiquement l'une d'elles dominera l'autre. Dans le cas qui nous occupe, une couleur est au-dessus de la diagonale, l'autre au-dessous, exprimant ainsi qu'une partie du peuple canadien domine l'autre. Est-ce bien cela qu'on veut fièrement exprimer du haut d'un mât à la face du monde ?

Puis il y a un Monsieur Jacques de la Goutte, professeur-écrivain, qui vient nous dire qu'aucun des projets soumis jusqu'à présent n'a été bien reçu ; après quoi, sous forme de décret et en imposant silence à la critique, il nous ressasse la solution "définitive" : le projet proposé naguère par un monsieur qui se cachait sous le pseudonyme de F. Lag Ace, un de ces projets précisément qui n'auraient pas trouvé grâce devant l'opinion. La seule nouveauté est une description héraldique incomplète, suivie par une traduction également incomplète en langue compréhensible. Et ce drapeau est celui de la Liberté et de la Foi nationale.

Or ce drapeau est celui de la République Dominicaine inversé. Il existe quelques exemples de drapeaux inversés où l'inversion est intentionnelle et indique un lien de filiation. Mais inverser le drapeau d'une république caraïbe pour indiquer la filiation franco-anglaise du Canada ? C'est là un saut périlleux où je n'oserais pas suivre Monsieur de la Goutte.

Comme je l'ai déjà signalé à plusieurs reprises, et d'autres avec moi, un drapeau incorporant les deux ethnies du Canada constitue un casse-tête chinois insoluble. Ce qu'il nous faut est un drapeau représentant le Canada, le pays lui-même, et non son peuple multi-ethnique.

Le drapeau or-bleu-blanc, dont j'ai eu plusieurs fois l'occasion de parler, représente le Canada tout entier, le Canada de toujours. Il est simple. Il est expressif. Il est naturel. Il n'est pas laborieusement confectionné. Il est le résultat d'une inspiration subite, survenue dans des circonstances que j'ai expliquées plus d'une fois et alors que je n'avais jamais prétendu résoudre le problème. Il n'apporte qu'un seul message : Voici le Canada. Que veut-on de plus ?

En désespoir de cause, pour se débarrasser d'un problème devenu harassant, pour en finir, on pourrait être tenté d'adopter un drapeau défectueux. Le premier emballement passé, on s'apercevrait cependant bien vite de son erreur. Mais un drapeau une fois adopté serait là pour longtemps. Le problème serait plus agaçant et plus insoluble que jamais. Autant garder le drapeau défectueux et proviscire que nous avons, jusqu'à ce qu'un accord rationnel soit atteint et qu'on puisse agir en connaissance de cause.

Edw. Matthews
Howick

Progrès de la science

Monsieur le Rédacteur,

A la page vingt de la Presse du 16 janvier, un titre mirobolant présentait une fois de plus des chiffres flamboyants aux yeux de vos lecteurs. Ils se réjouissaient sans doute en tirant encore une conclusion facile : Ah, le progrès de la science !

Il est temps de dire que le progrès serait plus rapide si tous les fonds étaient utilisés à la recherche . . . Il est temps aussi de présenter des faits au public et ainsi de lever le voile sur ce que nous aimons qualifier de **relations extérieures pragmatiques unilatérales.**

Cette "Cancer Society" que l'on qualifie "d'organisation charitable" a su en 1960 recueillir $28,400,000 mais ne saurait verser que $9,000,000 à la recherche. Oui ! . . . Ouvrons-nous les yeux et demandons-nous, "où va le reste de notre argent ?"

Nous croyons que vos lecteurs auraient intérêt à lire l'édition de janvier du bulletin de la "National Health Federation".

J. O. Edgar Houle, B.A., D.C.
M.D. de la N.H.F.

Mal hier, mal aujourd'hui

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelques années déjà une mauvaise administration politique nous a acheminés dans les profondeurs de la haine entre nous, de la révolte, de la destruction de belles ambitions. Nous avons assisté passivement, pour la majorité d'entre nous, à ce jeu dangereux, et nous admettions qu'à l'argent rien ne résistait.

Notre atmosphère était viciée, et elle l'est encore. Nous n'avons qu'à regarder un peu autour de nous pour rencontrer de ces nouveaux patroneux, "libéraux" cette fois, qui sont prêts à tout vendre, même le candidat qu'ils nous ont choisi.

Une commission scolaire reçoit un octroi. M. l'organisateur en est avisé, et laisse croire à qui veut l'entendre que c'est grâce à lui que tout s'est fait. C'était mal autrefois. Aujourd'hui est-ce mieux ?

Est-ce qu'il reste encore suffisamment de gens pour juger sans parti-pris et admettre que ce qui est mal aujourd'hui sera aussi mal demain ?

Je vois de bons libéraux se lever et me dire que ce n'est pas si mal, que beaucoup de choses ont changé. Peut-être, mais moi franchement je crois que c'est la manière de procéder qui a changé ; il reste énormément de travail à faire. Et si vous êtes réellement libéral, eh bien ! soyez vigilant et défaites-vous à tout prix de ces sangsues de patroneux, car ils sont le petit nombre mais comme leurs prédécesseurs ce seront eux qui perdront le gouvernement.

La Vigilance est nécessaire.

Qu'on le dise clairement

Monsieur le Rédacteur,

Une des dernières manoeuvres de la stratégie de nos ineffables "intellectuels" pour étouffer jusqu'à ce que mort s'ensuive, le projet des Pères Jésuites, a été l'astuce avec laquelle Judith Jasmin a orienté l'émission "Premier Plan" du 30 janvier, l'a minutée en quelque sorte, de façon à faire dire à Gabrielle Roy, comme bouquet de la demi-heure, qu'elle n'était pas en faveur de la création d'une nouvelle université à Montréal.

Il était évident que cette affirmation, arrachée laborieusement à la romancière, était le but principal de cette émission. Tout le reste, la vie et l'oeuvre de l'auteur invité, n'était visiblement qu'un prétexte pour donner plus de poids, si possible, à une nouvelle opinion anti-Ste-Marie. Judith Jasmin devrait savoir qu'elle ne trompe plus personne ; tous la reconnaissent comme une des plus authentiques gauchistes qui ont carte blanche à Radio-Canada.

Qu'est-ce que l'université des Jésuites et le Frère Untel venaient faire dans cette émission ? Vraiment, les adversaires du projet universitaire ont beau jeu, puisqu'ils ont à leur disposition l'instrument le plus formidable de publicité et de propagande qui soit : la télévision, qui leur verse, par-dessus le marché, des cachets intéressants. Quand Judith Jasmin interviewera-t-elle une personne sympathique à l'université Ste-Marie ? Jamais ! Et c'est ainsi que notre bon peuple, naïf et gobeur, et nos gouvernants subissent, sans s'en rendre compte, cet efficace "brain-washing" quotidien qui ferait, certes, l'envie des plus ardents propagandistes de l'U.R.S.S.

Mesdames et Messieurs les intellectuels, serait-ce pour mieux nous déniaiser que vous voulez nous servir au compte-gouttes les foyers de culture et de haut savoir dont notre génération étudiante a un si impérieux besoin ? Sachez bien, cependant, que nous sommes contre le déniaisement à sens unique, si déniaisement il doit y avoir. Le spectacle que vous nous donnez de votre fanatisme, de votre défi à la liberté pour tous (Jésuites y compris !), la papelardise de vos arguments sophistiques ne nous invitent guère à vous suivre. Ayez donc le courage de votre sincérité et dites franchement à vos compatriotes que vous n'êtes pas contre la fondation d'une nouvelle université à Montréal, mais contre le clergé dans le champ universitaire.

A. Poitras.

Qui se cache sous le pseudonyme ?

Monsieur le Rédacteur,

Votre journal s'est fait le propagandiste et le soutien de valeureuses campagnes dont nous espérons les meilleurs résultats. Celle du Frère Untel restera célèbre par son opportunité comme par les commentaires suscités. Cependant des lecteurs se servent de votre journal comme d'une "tribune" pour y prêcher leurs idées. Reste aux "écrivains" de profiter de cette liberté à bon escient. On y lit des lettres très malheureuses et très mal inspirées, comme par exemple celle du Père Untel, qui n'est pas sans causer un grand dommage spirituel aux lecteurs, comme nous le prouvent les lettres et les conversations de la rue. Ceci n'est pas pour blâmer le journal, mais l'auteur de la lettre.

Il n'est pas prouvé que cette lettre fut écrite par un prêtre, peu importe le pseudonyme. L'insulte, le sarcasme, le chantage, la bassesse qu'on y trouve ne sont pas naturellement le langage d'un prêtre et nous avons toutes les raisons de supposer que celui qui voulait salir un digne Frère dont il ne partageait pas les justes idées a eu l'indécence de signer Père Untel pour donner autorité à ses élucubrations. Que les âmes pieuses qui ont été si justement offensées par ce langage indigne se rassurent et cherchent ailleurs que sous ce pseudonyme pieux l'auteur de cette lettre abominable.

Nous admirons nos excellents prêtres, nous savons qu'ils ont tous été émus par les justes remarques d'un observateur éveillé et qu'ils nous aideront comme dans tous les domaines.

On parle d'anticléricalisme ; il ne faudrait pas beaucoup de lettres comme celle du Père Untel pour faire de nous des anticléricaux. Mais contentons-nous de juger seulement une personne, un seul individu, que nous laissons d'ailleurs au jugement de Dieu.

Untel Convaincu

presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la

Le droit de Kasavubu

NEW YORK — Le **NEW YORK TIMES** et le **NEW YORK HERALD TRIBUNE** consacrent chacun un éditorial à la situation congolaise. Le **NEW YORK HERALD TRIBUNE** voit "un réal espoir pour le Congo" dans les conclusions du rapport de la Commission de conciliation dont il qualifie les recommandations "d'indéniablement raisonnables".

L'éditorialiste reconnaît que les obstacles seront encore nombreux qui s'opposeront à la réalisation de ces recommandations. Notamment l'attitude des nations africaines qui se sont engagées à soutenir Antoine Gizenga. "Pourtant, note le grand journal newyorkais, selon certaines indications il apparaît que l'emprise de Gizenga sur les provinces Orientale et du Kivu se relâche et que son régime peut s'effondrer sous l'effet de pressions internes."

"De toutes façons, conclut l'éditorialiste, il est clair que l'ONU est encore le facteur le plus important au Congo, aux yeux de presque tous en Afrique et en Asie. Et, au contraire de l'Union soviétique, la



plus grande partie de l'Afrique est plus désireuse de sauver le Congo que de sauver Gizenga ou de venger Lumumba. Et quel que soit le résultat immédiat, ce sentiment des Africains doit prévaloir."

Le **NEW YORK TIMES** est du même avis et partage les vues de son confrère sur le rapport de la Commission de conciliation. Il souligne en particulier que la majorité de la Commission a reconnu le droit du président Kasavubu de renvoyer le premier ministre Lumumba et de nommer à sa place M. Iléo. "Ce qui démolit les prétentions soviétiques selon lesquelles Lumumba demeurait le gouvernement 'légitime' du Congo et que cette reconnaissance s'étendait à son successeur apparent à Stanleyville," écrit l'éditorialiste qui conclut qu'il semble évident que les Soviets et ceux qui les suivent se sont empressés de reconnaître le régime de Stanleyville sachant très bien quelles étaient les conclusions du rapport, afin de rejeter celui-ci en totalité ou de prendre les devants et préparer un partage du Congo selon la procédure classique apparente en Allemagne, en Corée et au Vietnam."

SERVICE FRANCE-PRESSE

Lenteur, sûreté et secret

NEW YORK — "Le mot d'ordre des négociations algériennes semble être lenteur, sûreté et secret", écrit le **NEW YORK TIMES** dans un éditorial consacré à l'avenir de l'Algérie.

"L'atmosphère tant en France qu'en Algérie semble ces dernières semaines être plus relaxée, continue l'éditorialiste. "Peut-être vaudrait-il mieux dire résignée. La question maintenant n'est plus de savoir si l'Algérie sera éventuellement indépendante, mais par quel arrangement et quand elle parviendra à l'indépendance. La question comporte encore assez de problèmes pour être traitée avec prudence. C'est pourquoi les négociations progressent si lentement et d'une manière si circonspecte. La façon dont la transition se fera sera de la plus grande importance. En attendant, tout le monde devra être patient. Une solution n'est pas très proche mais on semble y arriver."

Une course entre puissances

PARIS. — **LE FIGARO** (droite modéré) : La tactique soviétique est claire. En demandant le retrait du Congo de toutes les forces de l'ONU, l'URSS vise à créer un vide qui permettra toutes les interventions souhaitées : renforcer le gouvernement de M. Gizenga, qui n'est encore qu'un organisme invertébré, sans autorité véritable, et objectif final, l'amener de Stanleyville à Léopoldville. La communisation du Congo sera alors un fait acquis . . . Une fois de plus les nations occidentales sont prises de vitesse . . . Que vont faire les chancelleries occidentales ? Pour le moment elles se concertent. Espérons que la nouvelle administration américaine, qui à peine installée se trouve confrontée avec un aussi grave problème, saura dans ses décisions tenir compte des avis de capitales amies qui ont une expérience plus ancienne des complexes problèmes africains.

Un défi lancé à M. Kennedy

LONDRES. — La presse britannique souligne la gravité de la situation pouvant découler des accusations portées par l'URSS contre le secrétaire général de l'ONU, et de l'appui donné par Moscou à M. Antoine Gizenga, chef du gouvernement de Stanleyville. La plupart des journaux estiment que M. Hammarskjold, comme son prédécesseur M. Trygve Lie, sera tôt ou tard obligé de démissionner.

Le **DAILY EXPRESS** (nationaliste) : "Rien dans la charte de l'ONU n'oblige M. Hammarskjold à se démettre de ses fonctions avant leur terme, c'est-à-dire dans deux ans. Mais s'il est boycotté par l'URSS, sa situation deviendra pratiquement intenable. Il y a à peine dix ans, M. Trygve Lie, son prédécesseur, subit le même sort. L'URSS l'attaqua à fond lorsqu'il défendit l'action de l'ONU en Corée. Ensuite elle le boycotta. Il finit par s'en aller."

Le **DAILY TELEGRAPH** (conservateur) : "L'URSS exploite la mort de M. Lumumba pour servir son but qui est de détruire les Nations unies. Elle lance ainsi un défi à M. Kennedy qui peut difficilement ne pas le relever".

Le **GUARDIAN** (libéral) : "Si les opérations de l'ONU au Congo n'ont pas abouti, c'est grâce en grande partie aux équivoques et aux hésitations du Conseil de Sécurité lui-même. M. Hammarskjold, quant à lui, a fait tout en son pouvoir pour appliquer les mesures décidées par le conseil, et cela sans appui aucun de la part de ceux qui le critiquent."

Ruines belges au Caire

BRUXELLES — Commentant l'incendie de l'ambassade de Belgique au Caire, **LE SOIR** écrit :

"Devant les ruines de notre ambassade du Caire, nous mesurons sans peine ce qui sépare une population intoxiquée par une propagande à sens unique et les représentants d'un peuple qui élit ses représentants au suffrage universel.

L'incendie d'une ambassade est l'illustration du concept nazi de la responsabilité collective dont étaient accablés les ennemis du Reich hitlérien. Le massacre des israélites, l'extermination des minorités gênantes, Oradour . . ."



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Ce qu'exige le vrai patriotisme

Monsieur le Rédacteur,

Un commentateur, à la radio anglaise, a eu l'audace de déclarer que le seul drapeau distinctif canadien a été, est et sera toujours l'Union Jack, avec ou sans armoiries.

Ce commentateur, d'un patriotisme douteux, a poussé l'audace jusqu'à dire que l'Union Jack nous avait si bien représentés comme nation, durant les années de guerre, qu'il devrait être adopté officiellement comme drapeau distinctif canadien.

Depuis quand est-il admis en affaires internationales qu'un seul drapeau puisse représenter deux nations différentes ? Ne sommes-nous pas en fait une nation indépendante ayant gouvernement indépendant ? La couronne royale, nous l'acceptons parce que nous sommes des sujets loyaux; mais le drapeau (ou l'hymne national) d'une autre nation, jamais nous nous abaisserons à l'accepter. Quoi que ce commentateur puisse en penser, nous avons assez de fierté pour désirer un drapeau cent pour cent canadien et un hymne national cent pour cent canadien. De plus, j'ai la ferme conviction que tous les Canadiens anglais bien pensants, patriotiquement parlant, partagent cette opinion.

S'il est impossible pour nous, Canadiens, d'avoir un drapeau sans "Union Jack" dessus; qu'on y ajoute en plus le "Bleu, blanc, rouge" de même que l'emblème national d'origine de tous les groupes ethniques importants qui existent et se développent présentement au sein de la nation, tels que les Italiens, les Grecs, les Juifs, les Chinois, pour n'en nommer que quelques-uns.

Permettez-moi, en terminant, de vous féliciter pour le travail gigantesque accompli par votre journal touchant tous ces problèmes de drapeau distinctif, d'hymne national et surtout de langues parlées, c'est-à-dire de bilinguisme officiel.

Je souhaite longue vie à la Presse; puisse-t-elle toujours défendre les droits du Canada français d'abord et du Canada tout entier, ensuite.

Georges Laplante,
3060 rue Lebrun,
Montréal.

Calcul subtil

Monsieur le Rédacteur,

Résident de Ville Mont-Royal, je vais vous dire le pourquoi de la fameuse clôture érigée en bordure du boulevard de l'Acadie. C'est pour empêcher les chiens de sortir de notre ville modèle.

Eh oui ! il y a tellement de chiens ici, un, deux et même trois chez certains résidents, que les autorités de la ville ont décidé d'exploiter la situation.

Ces toutous, au cours de leurs promenades quotidiennes, vont déposer (chez les voisins naturellement) des preuves répétées des soins qu'on prend à les nourrir grassement ; fertilisant gratuit pour les pelouses municipales. Donc autant d'épargné pour la ville. Calcul subtil, n'est-ce-pas ?

Mais il y a une ombre au tableau. C'est le drôle de paysage qui se présente aux yeux des citoyens qui aiment prendre leur marche journalière ; ils en voient de toutes les formes et de toutes les couleurs.

Chicanier

Une curieuse coïncidence

Monsieur le Rédacteur,

J'ai toujours pensé que le programme de télévision "La poule aux oeufs d'or" était honnête, mais maintenant, j'ai des doutes. Je crois plutôt qu'il est "arrangé" d'avance, comme les programmes américains "$64,000 Question" et "Twenty One" rendus célèbres par l'enquête qui a eu lieu à leur sujet. Le premier doute m'est venu l'année dernière; le concurrent chanceux avait tiré une enveloppe de $490. Qu'a-t-il pris pensez-vous ? L'oeuf, et dans l'oeuf il y avait le gros lot. Vous me direz que c'est une coincidence ? Admettons.

Le 30 janvier, ma petite fille, qui va à l'école St-Mathias, m'a demandé après la classe, si je connaissais quelqu'un qui allait au programme "La poule aux oeufs d'or". Je lui demandai pourquoi. Elle m'a répondu que le gros lot serait caché dans l'oeuf numéro 18. Que c'était leur maîtresse d'école, Mlle F. D., qui l'avait dit à toute sa classe de 30 élèves.

Vous pensez bien que le soir venu je n'ai pas manqué le programme en question. Je suis resté sceptique jusqu'à la dernère minute, alors qu'il m'a fallu constater que le gros lot était exactement dans le numéro 18, tel que ma fille me l'avait dit quatre heures avant. M. Roger Baulu ne m'a pas semblé dans son assiette, et paraissait très nerveux.

Qui aurait empêché moi-même ou un autre des parents des élèves qui étaient au courant, de téléphoner au concurrent de l'extérieur, qui en était je crois à sa quatrième apparition comme champion au programme ? Et de lui dire où était caché le gros lot ? Je vous laisse tirer vos propres conclusions.

J'aime la justice

Ne rien brusquer

Monsieur le Rédacteur,

Au lieu d'écrire des sottises au sujet des écoles confessionnelles, Lucie de Vienne aurait dû ou bien se renseigner ou bien signer la pétition.

Si nous sommes parvenus à conserver la langue française et la religion catholique, c'est à force de luttes et de sacrifices soutenus par ce clergé que l'on veut détruire en guise de remerciement. Trop de gens feignent ne pas le savoir, ou s'ils le savent, ce qui est pire encore, agissent comme des lâches.

Et voici que Madame Velder et ses semblables vont venir nous dicter ce que nous devrions faire maintenant que nous sommes devenus un peuple adulte. Ne vous en déplaise, Madame, j'espère que toute la "pension" n'est pas de votre avis!

Là où je suis d'accord avec vous, c'est lorsque vous dites "qu'on ne peut supprimer un état de choses enraciné dans une province sans procéder par étapes", car vous verrez que les étapes seront difficiles à franchir, et que ques racines sont très bien protégées contre l'envahisseur.

Allons-nous tout chambarder notre système d'éducation pour faire plaisir à quelques révoltés? Sommes-nous "chez nous", ou ne le sommes-nous pas? Nous voulons certes l'appui de gens d'expression française d'autres pays pour nous aider à soutenir nos luttes, pour garder allumé le flambeau français en Amérique, mais pas au prix que vous demandez. Si notre "joual" n'est pas assez bon pour votre voiture, vous n'avez qu'à trainer seul votre voiture sans "chevaux".

En terminant je souhaite à Madame Velder que Lucie "devienne" un peu plus adulte en 1961.

Clément Otis-Boyer

Recherche de la vérité

Monsieur le Rédacteur,

Jadis, soit avant la réorganisation de votre journal, je ne lisais guère la Presse. Aujourd'hui je la lis quotidiennement parce qu'elle renseigne mieux, parle plus librement et recherche la vérité.

A propos de vérité . . . M. Louis Martin dans sa chronique "Chez les jeunes médecins : la frousse !" nous présente un jeune médecin qui craint la vérité . . . pardon, l'assurance-santé. Il nous déclare candidement qu'avec cette assurance on divisera les quartiers en secteurs, avec un médecin par secteur, comme en Angleterre. Pis encore, ce financier, ce médecin en herbe, pour plus nous épeurer sans doute, ajoute: le médecin dans votre quartier, si c'était un imbécile, hein ?

Tout de même, jeune médecin, vos compatriotes ne sont pas si naifs ! Sachez qu'en Angleterre, ne vous en déplaise, tout citoyen a le privilège de choisir à son gré le médecin qu'il préfère. Bien plus, il peut même transférer sa fiche médicale à un autre médecin, et ceci, aussi souvent qu'il le désire. Ainsi, un médecin anglais plus habile qu'un confrère obtient une plus nombreuse clientèle et conséquemment un revenu plus élevé. Donc, comme son confrère canadien il s'efforce à bien soigner.

Sachez aussi que la proportion médecin/population s'est sensiblement élevée depuis l'établissement de l'assurance-santé là-bas. Pas si mal ce système-là.

Souvenez-vous que plus de 50% de la population terrestre vit sous l'assurance-santé. Tous chantent ses louanges. Tout ce monde peut-il avoir tort et vous raison? Si vous discutez ce sujet avec les Canadiens dans divers endroits du Canada vous comprendrez vite son importance.

La S.P.C.A. protège et soigne le caniche, mais l'homme lui...

Finalement, jeune médecin, si vous avez tant la frousse de pratiquer votre profession sous l'assurance-santé, serait-ce simplement parce que vos honoraires vous parviendront d'une agence gouvernementale, au lieu d'un patient? Si ce petit détail de comptabilité vous semble encore si important, de grâce changez de profession le plus tôt possible; car en étant mieux adapté, vous serez plus utile à la société et plus heureux, vous sauverez l'honneur des médecins et vous nous éviterez d'avoir à transférer notre fiche à un autre médecin, plus tard.

Charles Lanctôt,
St-Sauveur-des-Monts

Irréalisable

Monsieur le Rédacteur,

Moi, j'ai une petite tête qui a une petite cervelle qui pense . . . et pense à des choses "non réalisables". Je pense qui si nous avions une loterie (on en a en France, au Mexique, en Angleterre) nos impôts pourraient diminuer et le gouvernement aurait plus de revenus.

Je pense que si nous continuons à vouloir tout mettre entre les mains du gouvernement, toujours lui demander de prendre toutes les responsabilités, et nous, à nous croiser les bras, nous nous acheminons vers le communisme. Le socialisme, nous l'avons, "avec un masque", déjà.

Je pense que si le gouvernement avait plafonné les prix des marchandises — la vie ne serait pas rendue à ce point intenable pour l'ouvrier.

Je pense que l'assurance hospitalisation est une farce jaune, que M. Lesage joue continuellement sur les mots, et se joue aussi de nous. Il n'y a qu'à lire attentivement les clauses de cette assurance merveilleusement désastreuse pour s'en rendre compte.

Il fallait s'attendre à payer un impôt, certes. Mais il fallait s'attendre aussi à avoir quelque chose pour notre argent. Or nous n'avons rien, ou presque.

Je pense que depuis que M. R. Lévesque est devenu ministre, nous le détestons autant que nous l'admirions lorsqu'il était simple journaliste et nous épatait avec son savoir de journaliste. Depuis il insulte ceux qui l'aimaient.

Et je pense, vu que j'ai un regret mortel d'avoir voté pour tous ces gens-là, qu'à la prochaine je saurai à quoi m'en tenir !

Honni soit qui mal y pense

Qu'est-ce qui ne va pas ?

Monsieur le Rédacteur,

Lors de la dernière campagne électorale, les libéraux ont laissé entrevoir que leur avènement au pouvoir marquerait la fin d'un régime lamentable et ridicule parmi d'autres: le système de buvettes publiques et semi-publiques. Il y avait, dans ce temps-là", (comme si tout était changé...) des permis de toutes catégories, adaptés aux "besoins" les plus divers: bière et vin, tolérance, etc. Monsieur Lesage a même parlé à Ste-Adèle, si ma mémoire est bonne, d'un programme susceptible d'encourager les hôteliers, et surtout les hôteliers de campagne, là où il y a du tourisme, en instituant un service de prêts (pour les débutants, en particulier) adapté à leurs moyens, qui leur permettrait d'améliorer leurs établissements touristiques. Ensuite, il fut question d'une école hôtelière, dont on parle depuis longtemps et qui est, tout le monde le sait, d'une pressante nécessité.

Il y a sans aucun doute beaucoup à faire. Mais nous croyions qu'avec l'ardeur du début qui animait nos représentants libéraux à Québec, surtout nos ministres, la trop pénible histoire de la buverie aurait fait son temps. Tel n'est pas le cas cependant. Encore ces derniers temps, dans un petit village de la Côte Nord, une "descente" a eu lieu dans une maison privée où il y avait à peu près tout ce qu'on désire... dans ce genre de commerce: bière, boissons fortes, gentilles serveuses, et chambres... à l'occasion. La "descente" en question a été, tout comme du temps de l'Union Nationale, absolument inutile; le lendemain, les habitués revenaient et avaient comme par le passé un service... prompt et courtois !

Qu'est-ce qui empêche la police de faire son devoir? Où est la véritable cause qui retarde la mise en vigueur de toutes ces bonnes dispositions qui enivraient nos députés tout frais élus du 22 juin ? Qu'est-ce, somme toute, qui ne va pas à Québec ?

Le slogan : "C'est le temps que ça change", nous avait littéralement envahis ; nous envisagions un changement radical surtout du côté de la moralité de nos hôtelleries. On a pourtant refait ou à peu près, les structures de notre renommée police provinciale. Je me souviens que, le soir des élections, un député (qui devait par la suite devenir ministre), a déclaré au début de son discours de triomphe : "C'est la victoire de la mère de famille qui ne pleurera plus le soir, parce qu'elle ignorait où pouvait être son jeune garçon, sa jeune fille . . .

Est-elle réellement consolée, la pauvre mère ?

On nous répondra peut-être : on a pas encore eu le temps. Mais on a eu le temps d'augmenter l'impôt, par exemple...

Donc, nous exigeons de l'autorité provinciale : vigilance, nettoyage, exécution. Notre économie en dépend. Si nous voulons qu'un nombre croissant de touristes nous visitent, il faut à tout prix que ces établissements qui salissent notre réputation et corrompent nos jeunes disparaissent de nos campagnes. Là, nous pourrons réorganiser nos statuts, voir à demander l'aide appropriée pour que notre service d'hôtellerie devienne réellement ce que nous attendons de lui.

L'avenir nous dira si nous aurons bien agi, ce 22 juin 1960.

Hôtelier déçu.

Intolérable

Monsieur le Rédacteur,

Je profite de l'hospitalité que nous offre votre journal pour protester énergiquement contre une situation intolérable et indigne de la métropole d'un pays aussi vaste et aussi beau que le Canada. Je veux souligner ici la façon cavalière et impolie avec laquelle on traite l'élément canadien-français au Musée des Beaux-Arts de Montréal et le peu de cas que l'on fait du bilinguisme.

Dimanche dernier, je suis allé visiter le Musée à l'occasion de l'exposition rétrospective consacrée au grand peintre canadien Alfred Pellan. Profitant de l'occasion je me suis rendu jeter un coup d'oeil sur la section consacrée à l'Océanie et à l'Afrique. Quelle ne fut pas mon indignation de constater que 90% des indications étaient uniquement rédigées en anglais. Pas un mot de français, on se serait cru à Ottawa ou à Toronto.

Mais ce n'est pas tout. A l'entrée du Musée, on vend des reproductions de peinture, des livres d'art, etc. Je désirerais bien en acheter, mais quelle ne fut pas ma surprise, et ma fureur, lorsque je constatai que la vendeuse ne parlait que l'anglais. Elle ne pouvait même pas dire merci en français. Elle me déclara de sa voix la plus mielleuse, accompagnée d'un sourire arrogant : "I don't speak French". J'avais parfaitement compris toutes ses explications débitées en anglais, mais je voulais qu'elle me parle en français.

Que penser d'une telle situation ? J'ai également remarqué qu'à l'entrée il y avait quatre plaques avec l'inscription "The Montreal Museum of Fine Arts". Pourquoi ne pas en avoir une en français ?

Robert Bouzelli
1336A, rue St-Zotique,
Montréal.

Hommes d'action

Monsieur le Rédacteur,

A tort ou à raison on prétend que l'enfer est pavé de bonnes intentions. Permettez-moi de dire merci au maire Drapeau et à ses collègues pour être ce qu'ils sont; des hommes d'action.

René Lupien

L'Association des biochimistes des hôpitaux du Québec RÉPOND aux Bureaux médicaux

par **Renaude LAPOINTE**

La déclaration de principes de l'Association des Bureaux médicaux de la province de Québec, qui a paru dans LA PRESSE les 6 et 7 février, a suscité des réactions, notamment au sein du conseil d'administration de l'Association des biochimistes du Québec, au nom duquel M. Louis Trochu, docteur ès sciences, nous a transmis une mise au point.

C'est la première fois, croyons-nous, que les biochimistes demandent l'hospitalité d'un grand journal pour expliquer leur statut professionnel et le rôle qu'ils jouent dans un hôpital, la majorité des hommes de science, d'ailleurs, ayant toujours fait preuve à cet égard d'une discrétion extrême.

Assertions offensantes

Dans cette déclaration des Bureaux médicaux, les biochimistes ont relevé quelques assertions qui, disent-ils, même si elles ont été lancées sans préméditation, sont particulièrement offensantes pour plusieurs des "professions scientifiques" maintenant intégrées dans les cadres hospitaliers d'aujourd'hui, ceci pour répondre aux exigences médicales et scientifiques toujours croissantes, dont la nécessité est reconnue par une forte majorité de médecins.

Cette déclaration pousse les biochimistes à souligner, à l'intention du grand public, l'importance capitale du travail des hommes de science (physiciens, biochimistes, biologistes, pharmacologistes, physiologistes, ingénieurs biologistes et autres) dans le puissant arsenal d'armes de toutes sortes qu'utilise la médecine moderne.

Ici, il n'est plus nécessaire de présenter spécialement les biochimistes qui oeuvrent dans les laboratoires de la plupart des hôpitaux du Québec. Leur travail s'exerce quotidiennement à la demande des médecins traitants, dans la mise à jour de "faits biochimiques" par l'application de méthodes scientifiques d'analyses, au laboratoire seulement.

Ces données biochimiques une fois acquises, on peut alors préciser un diagnostic, formuler un pronostic et parfois, suivre l'évolution d'une maladie ou d'un traitement. Dans d'autres cas, par exemple au cours d'une intoxication aiguë due à des poisons, l'exercice du biochimiste pour identifier le poison prend alors un caractère dramatique d'une extrême importance, car elle pourra peut-être sauver une vie.

Il faut aussi mentionner les laboratoires de recherches où une multitude de biochimistes travaillent à élucider "l'aspect biochimique" de nombreuses maladies. Ces centres répartis dans le monde entier ont permis à des chimistes de renom d'apporter une contribution scientifique de premier ordre à la médecine moderne.

Apport des hommes de science

Les développements sensationnels réalisés en endrocrinologie reposent disent-ils, en grande partie sur les travaux de chimistes tels que :

RUZICKA et son équipe qui, en Suisse, ont établi la chimie fondamentale des stérols ; KENDALY, qui a synthétisé la cortisone ; DIGENMENSE, en Hollande, et VENNING, au Canada, qui établissent des normes de l'excrétion urinaire des hormones, en fonction de diverses pathologies endocriniennes.

Il faut aussi parler du biochimiste américain VAN SLYKE à qui l'on doit une bonne partie de la chimie médicale moderne. Combien de fois certains médecins demandent-ils un "Van Slyke" ? Savent-ils toujours qu'il s'agit d'un grand nom en chimie clinique ?

PAULING (prix Nobel) a découvert récemment des formes anormales d'hémoglobines et travaille sur ce que le monde médical appelle, grâce à lui, "les maladies moléculaires" ;

SVEDBERG et TISELIUS, physico-chimiste et biochimiste suédois, d'Upsala, ont donné respectivement l'ultracentrifugation et l'électrophorèse, deux méthodes scientifiques de laboratoire essentielles au progrès de la médecine.

Si nous remontons le cours de l'histoire, nous croisons, parmi tant d'autres, deux chimistes célèbres :

PASTEUR, qui révolutionna l'art de guérir, avec l'antisepsie et l'asepsie ; ANTOINE-LAURENT LAVOISIER, qui jeta les bases de la physiopathologie moderne.

Les sciences fondamentales ont donc fait progresser la médecine (bien souvent malgré elle). Depuis 1930, a écrit le Dr W. Weaver dans Chemical & Engineering News, la vie moyenne du citoyen américain s'est allongée de 10 ans ; ce progrès phénoménal en hygiène publique et en médecine est dû en partie 1) aux nouveaux produits chimiques ; 2) aux moyens de dépistage de plus en plus sûrs qu'apporte la biochimie au laboratoire d'hôpital.

Tâche différente

Ces lignes indiquent clairement que le travail du biochimiste est strictement un travail de laboratoire et qu'il le veut ainsi. C'est un travail nettement différent de celui du médecin, mais c'est un travail intellectuel et professionnel au même titre que celui de toutes les autres professions, y compris celle du médecin.

Pourquoi vouloir refuser à l'homme de science un statut égal, dans son domaine, à celui du médecin dans le sien ? C'est une politique à courte vue qui ne reflète certes pas l'opinion du corps médical tout entier, car la plupart des médecins reconnaissent aujourd'hui la complexité des sciences médicales et biologiques et font appel au talent des scientifiques sur un pied d'égalité et non comme à des esclaves grecs au service de maîtres romains.

Le St. Joseph Hospital, de Hamilton, Ont., a créé l'an dernier un précédent en nommant sur un pied d'égalité avec les médecins, trois hommes de science au sein de son bureau médical. Il n'est pas question pour eux de remplacer le médecin ou de vouloir pratiquer la médecine. **Mais c'est seulement dans cet état d'esprit d'autodétermination professionnelle, sur un pied d'égalité avec les médecins, qu'un homme de science peut donner toute sa mesure.**

Il est impossible à un médecin non qualifié dans un domaine scientifique bien déterminé, de vouloir diriger ou surveiller directement le travail d'un spécialiste en science.

Pas de conflit

Par ailleurs, il ne peut y avoir conflit entre le médecin traitant et le biochimiste, le premier s'occupant directement du patient, le second ne s'occupant que des problèmes d'ordre scientifique et au laboratoire seulement, et cela à la requête du médecin traitant qui conservera toujours l'entière responsabilité médicale du patient.

Devant ces faits, demandent les biochimistes, comment expliquer l'attitude de l'Association des bureaux médicaux à l'endroit des hommes de science dans les laboratoires d'hôpitaux et aussi dans les Facultés de médecine, où ils sont quand même assez nombreux à dispenser un enseignement scientifique ?

Il semble que quelques-uns des membres de l'Association des bureaux médicaux n'ont que trop rarement suivi les progrès des disciplines de base. Il est quand même inadmissible qu'au beau milieu de la révolution scientifique du 20e siècle on puisse encore ignorer ou tenter d'amoindrir l'homme de science, sur le plan professionnel.

C'est au nom de la culture scientifique comme de l'humanisme et de la simple justice, disent-ils, que nous avons voulu rendre ici à César ce qui appartient à César. Ils citent pour terminer les mots mêmes d'un médecin, le professeur Parrot : **"Opposer le médecin au physiologiste et l'homme de science au clinicien, cela signifie qu'on n'a rien compris à la physiologie ni à la médecine** (Presse médicale, vol. 69, 1961.)

Chacun son métier

Aux Etats-Unis, plus de 83% des membres de l'American Association of Clinical Chemists sont des docteurs en biochimie (non médecins). Un éditorialiste de la revue Chemistry in Canada (mars 1960), semble soutenir l'opinion des biochimistes du Québec en déclarant que "les hommes de science ne discutent pas le fait que les médecins sont nécessaires, en recherche, pour maintenir une relation entre le projet et son aspect clinique. Cependant, l'entraînement conventionnel du médecin n'est pas suffisant pour lui permettre d'opérer une corrélation entre le savoir et les résultats des travaux des hommes de science qui se sont spécialisés dans des domaines connexes à la médecine. Cependant, c'est exactement, toujours selon l'éditorial en question, ce que les médecins ont essayé de faire."

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Une petite annonce...

Dr Lionel Patoine

A paraître dans tous les journaux : "Cardiaques, je prolonge votre vie par ma méthode L.A.M. — signé docteur Lautretel — consultation de 9 h. à 9 h., rue ....". Le lendemain, vous voyez arriver chez le docteur L., tous les faux cardiaques, ceux qui pensent que . . ., les autres qui croient que . . ., et quelques rares vrais cardiaques. L'annonce d'aujourd'hui s'adresse aux autres : les vrais cardiaques, ceux qui ont fait de l'angine, une thrombose ou un infarctus, les arythmiques et les insuffisants. Et cette petite annonce leur dit que l'année médicale est partagée en zones canadiennes : le printemps et l'automne pour l'ulcère d'estomac, l'hiver pour la grippe, l'été pour la polio., et les fêtes pour le coeur. C'est que les fêtes, chez nous, c'est fait pour la réjouissance; ça veut dire les veillées tardives, la boisson et la mangeaille. Pour un cardiaque, une seule de ces trois choses là peut encore passer, mais les trois en même temps, ça c'est dur !

Les fêtes s'en viennent. Ce sera la période des cardiaques qui vont mourir, à moins qu'ils n'utilisent la méthode L.A.M. Et d'abord, pour la leur appliquer, ils doivent se rendre chez leur médecin. Petite annonce... réclame . . . La lettre L. veut dire LABORATOIRE. Dans votre sang, le sucre, l'acide urique ou le gros est trop élevé. Vous vous préparez une attaque de mort subite ! — A. signifie AUSCULTATION. Vous ne comprenez pas grand'chose là-dedans ; cependant, votre médecin, lui, comprend. Votre pression artérielle minima est à 100, votre aorte claque au deuxième bruit, vous êtes un homme foutu ! — M. signifie MEDECIN. C'est que lui seul, dans la science actuelle, peut avoir avec vous une belle petite conversation. Selon les circonstances, il vous proposera ou ne vous proposera pas un électro cardiogramme. Mais, il vous dira ceci : "Votre pression artérielle, votre gras et votre poids sont tous les trois sur l'extrême limite; ne faites pas, durant les fêtes, un repas trop riche où vous êtes un homme fini." Ou bien, il vous dira : "Vous avez quarante ans, vous conduisez une grosse affaire et vous buvez beaucoup. Tous vos examens sont normaux; cependant, soyez prudent, il peut vous arriver malheur cette année."

Le médecin expérimenté pourra même aller plus loin et dire à son patient : "Gare ! Le laboratoire et l'auscultation ne révèlent rien en vous; mais, vous avez cinquante ans, vous administrez quelque chose de bien et c'est dans votre classe que se recrutent les angineux".

C'est tout le sens de ma petite annonce. Vous êtes jeune, vous êtes vieux; vous avez fait ou vous craignez une crise d'angine. Ne retardez pas, les fêtes s'en viennent. Voyez votre médecin. C'est un sage conseil.

BILINGUE ?

Si votre ANGLAIS laisse à désirer
N'HESITEZ PAS c'est FACILE

ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE INC.

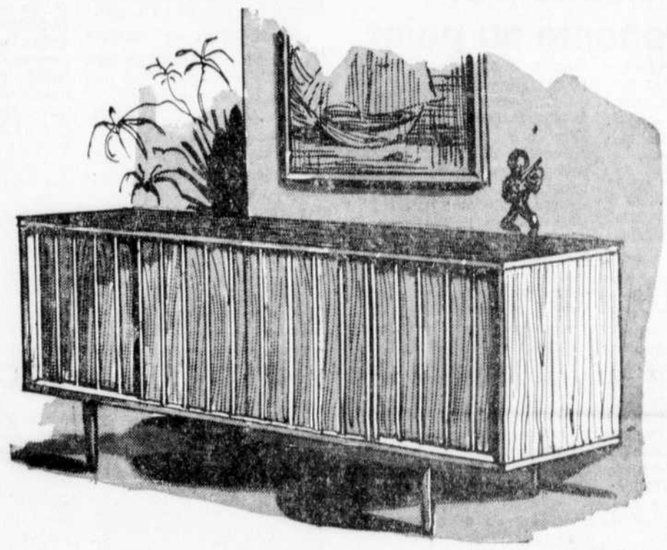
OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE

NORD : 575 EST JARRY ET CENTRE ST-EDOUARD ; 6513 ST-DENIS (angle Beaubien) CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION
SUD : 4265 PAPINEAU (angle Rachel)
EST : COURS SALLE MONSABRE INSCRIPTIONS : 2344 MONSABRE (au sud d'Hochelaga)
OUEST : COLLEGE STE-MARIE : 1180 BLEURY (près Ste-Catherine)

Entrevues tous les soirs 7 h. 30 à 9 h. 30

CR. 9-0678 -- CR. 8-2396

VALIQUETTE



Bahut de noyer fini à l'huile, compartiments avec tablettes fermés par deux portes coulissantes. SPECIAL 69.00



Sofa convertible par SIMMONS, confortable le jour et facilement convertible en un lit double pour la nuit. Tissu brun de qualité. COMPLET 229.00



34" de haut
Lampe de table avec base de mosaique et noyer, abat-jour texturé blanc
$15



Pupitre avec superficie généreuse et deux tiroirs. Noyer mat fini huilé à la main, dessus d'arborite. En vente 35.00

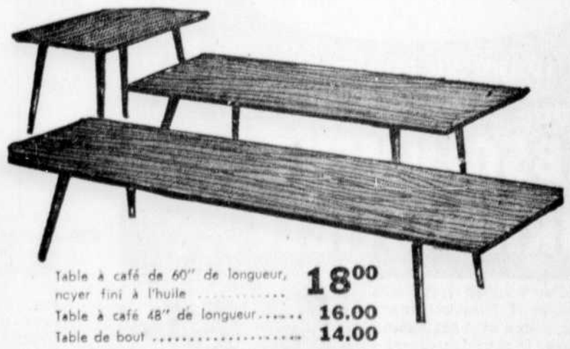


Table à café de 60" de longueur, noyer fini à l'huile 18.00
Table à café 48" de longueur..... 16.00
Table de bout 14.00

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m.
Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9.30
Ouvert le samedi jusqu'à 5.30

TERMES FACILES

N. G. VALIQUETTE LIMITEE 915 est rue Ste-Catherine VI. 2-8811



PRINTEMPS ITALIEN — A gauche, la robe d'après-midi lance son offensive. Souple pure soie rayée rouge et blanc évoquant la chasuble et entièrement coupée en diagonale. A droite, Fabiani, de Rome, enveloppe son mannequin d'une robe et de sa veste en lainage mauve garnie d'un énorme bouton et de franges assorti.

Le monde féminin

Suggestions du 9e Salon de l'Agriculture

Variations de menus

par **Stéphane MOISSAN**

— Cette année au Salon National de l'Agriculture, les économistes ménagères de la section des consommateurs proposent des menus simples de buffets chauds, accordant la vedette aux casseroles.

Varier les menus de buffets chauds ? Et pourquoi pas ? Les menus proposés offrent divers avantages que tout bonne ménagère et hôtesse ne dédaignera pas car ils lui facilitent la tâche à un prix abordable. Il suffit de connaitre ces trucs qui amèneront vos invités ou votre mari à dire que vous êtes madame, une hôtesse parfaite et une excellente cuisinière. Plus besoin maintenant de passer des journées à côté de votre fourneau ni de dépenser des sommes considérables, soyez diplomate en cuisine, employez les petits trucs suggérés et vous verrez que vous pourrez offrir un luxe à bon marché sur votre table, ce qui ne manquera pas d'ailleurs d'être délicieux. Ces produits sont avantagaux à plusieurs points de vue :

Soit à cause des quantités disponibles sur le marché présentement, soit à cause de leur qualité particulièrement belle cette année ou soit à cause des prix plus avantageux ce qui ne déplait jamais au budget de toute femme.

Finis les casse-tête

Tout comme moi, vous avez été à ces buffets où l'eau nous vient à la bouche rien qu'à jeter un coup d'oeil indiscret sur la table où se trouvent disposés divers plats. Chose curieuse, personne ne pense beaucoup aux buffets chauds, et pourtant il existe une variété de suggestions. Ainsi, ce boeuf parmentier où vos restes seront vite mangés, apprêtés avec des légumes de toutes sortes mélangés dans une sauce aux champignons, le tout recouvert de médaillons de pomme de terre. et que dire de la casserilleau poulet et aux nouilles, c'est une façon délicieuse et élégante de donner une fin à votre poule. Il suffit de couper le poulet en cubes d'y ajouter les ingrédients et assaisonnements nécessaires sans oublier les nouilles et de recouvrir le tout de panure et d'amandes.

Il y a la crème de Rutabaga, qui consiste en une façon nouvelle et différente de manger votre agneau et vos fèves au lard.

Un rang de fèves, un rang d'agneau, l'assaisonnement voulu et vous aurez là, un mets que votre famille aimera.

Avantages des légumes en salade

Quant aux salades, croustillantes et verdoyantes, il n'y a pas que l'été que vous puissiez en préparer. Elles sont bonnes en tout temps de l'année. Mais pourquoi ne pas les faire avec des pommes et du céleri ou encore des épinards. Essayez donc, avec une bonne vinaigrette maison, c'est délicieux. Si vous aimez les asperges, faites-en chauffer et jetez un filet de vinaigrette dessus, c'est une façon fort pratique et généralement appréciée de les servir. Il existe quantité d'autres suggestions et de petits trucs, pour éviter les casse-tête et utiliser les restes car dans les casseroles on emploie souvent des viandes déjà cuites, de confier le tout au four sans avoir à surveiller et de présenter les mets dans le plat de cuisson directement du tour à la table.

Enfin il convient de dire un mot du poisson et des diverses façons de l'apprêter. Trop souvent l'on croit que le poisson est un aliment de pénitence alors qu'il permet justement de varier le menu, tout en ayant les vitamines nécessaires à l'exception du fer.

Quoi faire avec du puisson ? Mais des salades, de la soupe ou encore le farcir, le rôtir, ou le griller. Il ne faudrait pas oublier cependant que l'assaisonnement est essentiel et les herbes fines rehaussent bien le goût de certains poissons.

Tous les poissons sont excellents dans toutes les formes de préparations possibles. En conserves autant que congelé. Incidemment depuis 1950 une initiative gouvernementale de concert avec l'industrie du poisson a établi une inspection rigoureuse assurant l'acheteur de la qualité du poisson. Le sceau de la feuille d'érable confirme cette inspection. Qu'il s'agisse de quelque poisson que ce soit, vous trouverez toujours une façon pratique et savoureuse de le servir. Attention toutefois au jour de l'achat, il est préférable de se procurer le poisson frais la veille, ou le jour même où il doit être mangé.

Voilà brièvement ce que les économistes rappelleront jusqu'au 27 février au Salon de l'Agriculture. Rappelons qu'à cette époque de l'année certains produits alimentaires canadiens sont davantage sur le marché et que les suggestions sont faites dans ce cadre, tout en espérant que l'hôtesse saura en tirer le plus grand profit.

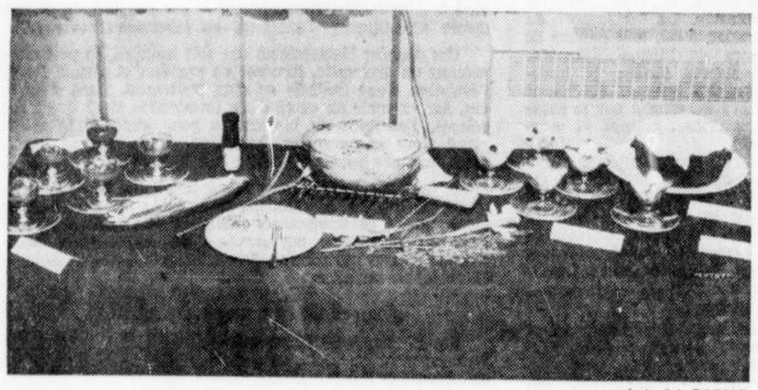


photo LA PRESSE

DES TRUCS POUR EMPLOYER LES RESTES — La préparation de ces médaillons de boeuf Parmentier est appétissante et peu coûteuse. Comme entrée, vous servez des tomates en conserve, garnies de mayonnaise et de persil, suivies du plat principal auquel on ajoute comme légumes une assiette de concombres et d'oignons verts. Le dessert consiste en un gâteau chiffon au chocolat avec glaçage mousseux et poires au miel. C'est délicieux !



Votre petite malade remettra gentiment sa lecture ou sa rêverie ensommeillée devant le plateau si joliment décoré que vous lui aurez apporté.

Avec diètes appropriées

Un plateau invitant pour le petit alité

Le médecin vient de diagnostiquer la rougeole qui a terrassé tous les enfants du voisinage, votre fillette connait enfin la mystérieuse maladie dont parlaient hier ses amis et dont elle ne savait rien encore malgré son début de mal de gorge et ses petits yeux larmoyants. Aujourd'hui, bien installée au chaud dans son lit, elle a accepté la compagnie de son ourson et à moitié somnolente, elle vient d'entendre recommander à sa maman "diète légère" pour la petite. Elle ferme les yeux sans trop comprendre et elle aussi devient toute légère...

Mais vous, mamans, savez-vous bien ce que sont des diètes liquide et légère ? La première doit être offerte en très petite quantité, environ toutes les 2 heures, si le petit malade est éveillé. Elle comprendra du lait, nature ou parfumé, de la crème glacée ou du lait fouetté avec des oeufs alors que pour la seconde vous pourrez ajouter des puddings au riz, au tapioca ainsi que des fromages en crème ou à la pie (cottage). Il faudra varier les contenants, utiliser des pailles colorées et servir quelquefois dans un cornet.

Fruits et légumes

Côté fruits et légumes, la diète liquide sera présentée sous forme de jus et de potages coulés alors qu'en diète légère vous pourrez offrir des bananes, des céréales, des compotes ou des purées de légumes ainsi que des potages égayés par des croutons de pain grillés taillés dans des formes amusantes et susceptibles de retenir l'attention du patient.

Inutile de mentionner qu'en matière de viande, il faudra dégraisser les bouillons offerts au cours de la période liquide. En diète légère, on utilisera des viandes traitées spécialement pour les jeunes, le blanc de poulet; d'autres protéines seront fournies par les oeufs cuits de n'importe quelle façon à l'exception des oeufs frits et par le poisson non-huileux bouilli ou préparé au fourneau. L'imagination de la maman devra entrer alors dans la danse afin d'égayer les plateaux apportés à l'oeil critique qui, s'il n'est pas agréablement surpris d'abord, se fermera sur le fragile petit appétit. D'autres suggestions pour une alimentation liquide se présentent avec les céréales précuites pour bébés mais la diète légère est plus généreuse et permettra le macaroni, les nouilles ou spaghetti garnis d'un peu de sauce ou d'une noix de beurre ainsi que les biscottes, le pain nature ou grillé ou les sodas.

Et des sucreries...

L'enfant demandera peut-être une liqueur gazeuse, accordez-la lui ainsi que quelques sucreries, des gélatines aux couleurs gaies, des gâteaux éponge ou des biscuits sans garniture. Les mamans ne devront servir que des mets favoris et tenter d'éveiller l'appétit et non de l'assouvir. Si la nourriture est refusée, ne faites pas de drame, rapportez le tout à la cuine car l'enfant pourra se servir de ce stratagème pour attirer l'attention des grandes personnes. Dès qu'il entre en convalescence plus de protéines devront être offertes à l'enfant afin de lui aider à refaire ses forces le plus rapidement possible.

Vous devrez vous souvenir somme toute, qu'un enfant mange d'abord avec ses yeux et qu'il est de première importance que ses repas ou collations soient préparés avec infiniment de soin dans la décoration; on pourra s'inspirer de la Saint-Jean-Baptiste, de la Saint-Patrice ou de quelqu'autre célébration pour le faire ou encore d'un petit jouet longtemps désiré qui ajoutera à l'intérêt du repas. L'odeur des aliments sera également à surveiller pendant les premiers jours car elle pourra s'inscrire à jamais dans les souvenirs de l'enfant et il serait bon de noter que ce n'est absolument pas le moment d'innover en matière d'alimentation.

Subvention de la fondation Gulbenkian

Après 11 ans d'étude, une musicienne met un électronome au point

LONDRES. (PC) — Une petite femme, veuve de 43 ans, a réussi là où tous les inventeurs du monde ont échoué. Elle a mis au point une machine à écrire la musique.

Son idée est tellement bonne que la fondation Gulbenkian a annoncé une subvention de 1,000 livres sterling pour la fabrication d'un prototype.

Depuis de nombreuses années, des ingénieurs portés vers la musique, ont jonglé avec la complexité de construire une corbeille à caractères qui imprimerait des noires, des rondes, des dièses et des bémols dans la bonne position pour toutes les clefs musicales, sans que le papier soit changé à chaque changement d'octave. Une première machine fut montrée au Festival de Grande-Bretagne en 1951, mais elle était trop primitive pour utilisation commerciale.

Lily Pavey, une mère de deux enfants, qui travaille sous son nom de jeune fille, a consacré 11 années à l'étude de ce problème. Elle n'a cessé de harceler des sociétés d'ingénieurs pour obtenir des conseils et a dépensé près de 5,000 livres sterling à des brevets d'invention et à des expériences.

"C'était une chose dans laquelle je croyais", dit cette femme de quatre pieds et neuf pouces.

Les inventeurs font rarement fortune, mais cela n'inquiète pas Mlle Pavey. "Je veux tout simplement avoir assez d'argent pour rembourser les amis qui m'ont prêté l'argent."

Alors qu'elle était enfant, Lily n'est allée à l'école officielle que durant une année, mais elle a appris la musique à fond, faisant des tournées avec ses parents musiciens. Elle pouvait jouer le ukelele à l'âge de trois ans, étendant par la suite sa virtuosité à 17 instruments.

C'est en travaillant comme dactylo, après la mort de son mari, qu'elle eut l'idée d'inventer une machine à écrire la musique.

Ce violon d'Ingres se transforma en obsession et au cours de ses recherches elle a défait six machines ordinaires et dessiné plus de 5,700 symboles musicaux en caracteres.

Elle travaille actuellement à un accessoire de microphone qui choisira le symbole et la clef musicale exacte pour n'importe quelle note chantonnée dans le micro par le compositeur, faisant entendre ensuite chaque note à mesure qu'elle est imprimée. Mlle Pavey croit que son "électronome" sera d'une grande utilité pour les musiciens aveugles.

Pour l'heure du thé

—Il y aura démonstration culinaire à l'Institut familial et social au 1215 est du Boulevard St-Joseph, le mercredi 15 février à 2 h. p.m. et à 7 h. p.m.

On présentera de délicates bouchées de fantaisie pouvant servir à l'occasion d'un thé servi à la fin de l'après-midi.

Menu : Tartelettes aux huitres, thé au citron, "crostoli", diablotins, spaghetti à la milanaise, bouchées surprise, choux-crème, canapés variés, biscotins au fromage, fruits rafraichis, petits fours glacés, fondant miroir, glace au beurre à l'italienne.

A l'aise au prétoire

Lorraine Turcotte première avocate des Cantons de l'Est

par Gisèle Richard-Chauveur

SHERBROOKE — Lorraine Turcotte est une jeune femme brune, à la fois élégante et jolie, mais ce qui la caractérise c'est d'être la seule femme avocate de la région des Cantons de l'Est.

En septembre 1954, quand l'Université de Sherbrooke ouvrit ses portes, c'est sous le regard goguenard de quelque 18 disciples de Thémis que Lorraine fit son inscription à la faculté de droit.

Ce n'est pas sans hésitation que ces mêmes universitaires, qui taquinaient, il y a quelques années, leur unique consoeur à cause du choix de sa profession, affrontent aujourd'hui ses plaidoyers.

Me Turcotte a bel et bien démontré, à ces messieurs, que le droit est une profession libérale qui sied très bien à la femme.

"Je me trouve aussi à l'aise au prétoire que chez-moi", déclare-t-elle.

Il est vral qu'une femme qui choisit le droit doit avoir certaines aptitudes particulières dont le goût de la chose publique et de la polémique assaisonné d'un esprit d'analyse. Lorraine, qui possède toutes ces qualités est une brillante avocate, elle n'a pas pour autant renoncé à son caractère de femme.

Il fut un temps où une jeune fille, du Québec, qui fréquentait une faculté de droit et préparait sa licence n'avait pas le droit de passer l'examen du barreau. C'est en 1941 que les femmes ont pu entrer dans la pratique active du droit.

Quand Lorraine Turcotte a reçu en 1957 son droit de pratique décerné par le Bureau Provincial, elle est devenue la première femme de l'Université de Sherbrooke à détenir le titre d'avocate.



Me LORRAINE TURCOTTE

Si le Barreau a finalement accepté la femme dans ses cadres, le public a tout de même suivi avec quelque retard cette évolution.

"Je peux dire, explique-t-elle, que j'ai trouvé, au début, une certaine animosité du coté de la population. Il est vrai que j'étais la pionnière à Sherbrooke. Cela me fait rire quand je pense à la tête que faisaient mes premiers clients quand je leur répondais que j'étais Maître Turcotte."

Au bureau du maire Nadeau, j'ai pris automatiquement sa clientèle, qui était en grande partie rurale, et j'ai été, pendant longtemps, un élément de curiosité". Une brave personne disait, à son retour dans son village : "J'ai vu une femme, c'était un avocat, mais pas tout à fait un vrai avocat, parce c'était pas un homme. Mais c'était une femme et je me suis très bien arrangé".

Les préférences de Lorraine convergent surtout vers le droit civil. "Je trouve qu'il y a toujours lieu de faire des recherches ; j'aime étudier la jurisprudence ; cela me passionne au plus haut point".

Si, à son travail, Me Turcotte peut être le plus intrépide des avocats, elle n'en est pas moins une jeune femme charmante avec qui il fait bon causer et rire.

Grande sportive, la jolie avocate pratique le ski, durant l'hiver.

L'été, elle épuise ses partenaires sur un court de tennis. A chaque saison, elle prend part aux tournois de tennis des Cantons de l'Est, et, même si elle ne remporte pas le championnat, elle ne s'en classe pas moins parmi les premières.

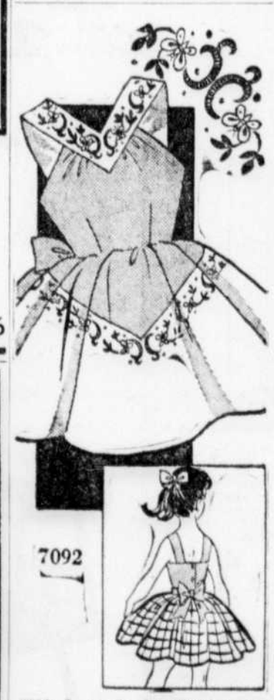
A 18 ans, Lorraine était instructeur de natation de la Croix-Rouge, au lac des Trois-Saumons. Pendant deux étés consécutifs, le Camp Jouvence a retenu ses services comme monitrice.

Fervente mélomane, Lorraine Turcotte s'occupe activement des Jeunesses Musicales, du Festival de la Jeunesse et des Concerts symphoniques de Sherbrooke. Pour le moment, Lorraine pratique la profession qu'elle a choisie, parce qu'elle répond tout particulièrement à ses gouts.

"Même si je me mariais, je crois que je n'abandonnerais pas tout à fait le droit . . . à moins que mon mari l'exige. La femme est faite pour la maternité et le mariage, mais même si elle choisit une profession, cela ne l'écarte pas de son rôle premier mais je crois, pour ma part, qu'il est très facile de concilier les deux", dit le plus simplement du monde la charmante secrétaire du jeune Barreau du District de St-François.

Pour conserver propre la boite à déjeuner

La boite à déjeuner est un terrain de culture idéal pour les microbes si l'on ne prend soin de la conserver scrupuleusement propre. La boite doit être lavée régulièrement, rinsée à l'eau additionnée d'un peu de bicarbonate de soude, séchée puis laissée ouverte pour l'aérer. Cette méthode empêche également la formation d'odeurs désagréables.



7092—La mode des fillettes propose ce joli modèle et cette dernière sera certes, contente que l'on pense à elle. Cette robe est jolie avec ou sans broderie. Grandeurs: 2, 4, 6, 8, 10. **Prix: 38 cents.**

Adresser comme suit: Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 38c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamations avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

On n'a plus les lits qu'on avait

CHICAGO. (UPI) — Le romancier anglais Charles Dickens n'acceptait de se coucher que si la tête de son lit était tournée vers le nord.

Ailleurs, l'éditeur du Kansas, E. W. Howe, a laissé cette remarque célèbre : "Il n'y a qu'une chose qui mette tout le monde d'accord et qui soit également profitable : c'est une bonne nuit de sommeil".

Ces bizarreries concernant les gens célèbres dans un contexte sommeil et lits résultent de recherches effectuées par des manufacturiers de couvertures qui ont compilé d'étranges anecdotes dans un recueil intitulé "Le livre de chevet pour les victimes d'insomnie".

On y apprend :

Que les Egyptiens furent les premiers à mettre leurs lits sur des pattes pour laisser aux serpents la chance de se glisser dessous et non par-dessus les dormeurs.

Que le fameux lit "de Ware" était en fait une sorte de pullman moyennageux, une chambre d'audience pouvant recevoir jusqu'à 68 personnes. Ce lit, qui avait appartenu au roi Edouard IV d'Angleterre, comportait deux étages ; 34 personnes pouvait prendre place à l'étage inférieur fixé sur roulettes.

L'opinion de Benjamin Franklin en la matière était que les femmes requièrent plus de sommeil que les hommes. Il avait d'ailleurs lancé une boutade sur la durée du sommeil : six heures pour un homme, sept pour une femme . . . et huit pour un fou".

Un menu par jour

Crème de carottes
Salade verte
Boulettes de viande
Pommes de terre en purée "instant"
Sorbet aux bananes
Gruyère
Thé — Café

Boulettes de viande

2 c. à table de shortening; 1 livre de viande hachée; 1 oeuf; 2 c. à table de mélange en poudre pour vinaigrette à la mode d'antan; 1 c. à thé de moutarde sèche; 1 c. à thé de sauce piquante; 7 c. à table d'eau glacée; sauce Barbecue.

Faire fondre le shortening dans une casserole épaisse. Pendant ce temps, mêler le boeuf haché, l'oeuf, le mélange en poudre pour vinaigrette, la moutarde, la sauce piquante dans un bol. Ajouter l'eau, 1 c. à table d'eau à la fois, mêlant bien après chaque addition. Former en boulettes (ne pas trop presser la viande). Frire environ 4 minutes chaque côté ou jusqu'à ce que cuit. Servir avec la sauce Barbecue 3 minutes.

Nécessité d'avoir un médecin de famille

Il est peu sage d'attendre que la maladie frappe avant de choisir un médecin. Allez voir un médecin lorsque vous êtes en bonne santé pour subir un examen médical complet et lui donner les renseignements dont il a besoin sur votre famille et votre histoire médicale et, en cas de maladie soudaine, ces renseignements l'aideront dans son diagnostic.

Coupe "Jet Age"
(Cheveux courts et lisses)
1.25
Mise en plis
1.50
PERMANENTE "Jet Age"
Reg. $15
7.50
VENEZ EN TOUT TEMPS AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS
Wanner's LTD. La Maison de Beauté
Ouvert tous les jours de 9 à 7 h. Vend. jusqu'à 9 h. Sam. jusqu'à 6 h.
STATIONNEMENT GRATUIT 1200, RUE STANLEY
1194 OUEST, STE-CATHERINE UN. 6-7636

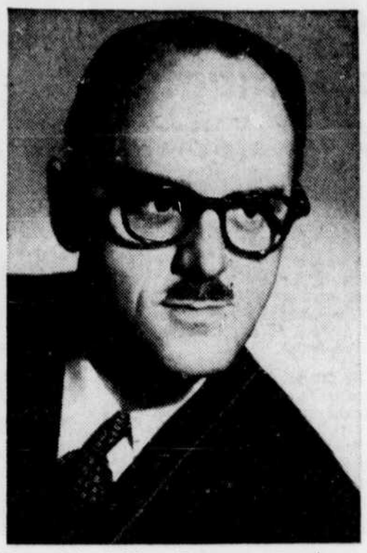
Stuart House
la soupe au poulet et nouilles d'une saveur
ABSOLUMENT IRRÉSISTIBLE...
Quand vous servez de la Soupe au Poulet et Nouilles Stuart House, vous n'avez pas besoin de sonner la cloche du dîner! Le merveilleux arôme de poulet indique clairement qu'elle est absolument irrésistible! Procurez-vous Stuart House chez votre épicier.
Stuart House SOUPE AUX NOUILLES POULET
5-17

ANNONCE
Pourquoi certaines femmes paraissent prématurément âgées
C'est la sécheresse de la peau qui fait apparaître prématurément les signes de l'âge: joues flétries, pattes d'oie, petites rides. Il est difficile d'éviter la sécheresse de la peau causée par les rigueurs de l'hiver, les pièces surchauffées, les régimes pauvres en matières grasses, etc. Vous avez donc besoin de la DRY SKIN CREAM POND'S. Cette crème réputée contient de l'allantoïne, une substance qui commence à revitaliser l'épiderme déshydraté en 10 minutes seulement. L'allantoïne disperse les cellules mortes et imprègne l'épiderme de la lanoline richement hydratée contenue dans la crème Pond's qui agit en profondeur. Presque en une nuit, les rides et les rugosités disparaissent! Pour un teint plus doux, plus velouté, plus *jeune*, employez la DRY SKIN CREAM POND'S.

Oui, mesdames, ajustement parfait !
Une corsetière bien connue et expérimentée est à votre disposition en tout temps.
Prescriptions médicales remplies avec soin
CORSETS
• DAISY FRESH
• SACONY
• SARONG
• NU-BACK
• CAMP
Maternité et "softies"
NOUVELLE GAINE Sarong two
comme illustration
$5.$15
Corsetière diplômée 30 ans d'expérience
Mme A. Laporte
4218 Centre d'achats Boulevard Pie-IX RA. 1-8111
732 Décarie, Ville St-Laurent RI. 7-0228

GRATIS
jolis bonnets en plastique
C'est une offre spéciale de la buanderie NEW METHOD... à VOUS, mesdames. Profitez-en ... et obtenez de jolis bonnets en plastique qui protégeront bien et élégamment vos cheveux contre la neige ou la pluie. Très pratiques pour les mamans ou leurs fillettes. Imperméables, légers, transparents, ils se plient de façon compacte pour se transporter facilement dans les sacoches.
Voici une excellente occasion d'en amasser !
Prenez note de ces spéciaux
• SPECIAL COMMENÇANT le 20 FEV. :
1 Bonnet GRATUIT avec chaque LAVAGE de plus de $1.00
• SPECIAL COMMENÇANT le 27 FEV. :
1 Bonnet GRATUIT avec chaque NETTOYAGE d'une ROBE ou de 2 JUPES
• SPECIAL COMMENÇANT le 6 MARS :
1 Bonnet GRATUIT avec chaque NETTOYAGE d'un COMPLET ou d'un COSTUME pour dames
SIGNALEZ ... CR. 3-3391
New Method
BUANDERIE • NETTOYAGE • ENTREPOSAGE
6455 CHRISTOPHE-COLOMB MONTREAL
SUCCURSALES
1118 BEAUBIEN — 8153 BLVD. PIE IX
GEORGES JOLICOEUR, président





Son Hon. Me Jean Drapeau, maire de Montréal, et Mme Drapeau seront au nombre des invités d'honneur, au banquet du 30e anniversaire de la Chambre de Commerce des Jeunes du District de Montréal, qui se tiendra à l'hôtel Reine Elisabeth, le samedi, 25 février, à 6 h. 30 p.m.

Fête des Roses au profit de la colonie de vacances Mariste

—Le dîner de luxe connu sous le nom de "Fête des roses" organisé par l'amicale Mariste Laval du Collège Laval, de Saint-Vincent-de-Paul, aura lieu le mercredi 1er mars dans la grande salle de bal de l'hôtel Reine Elisabeth. Les bénéfices seront versés pour l'oeuvre des colonies de vacances Maristes du Lac Morgan, près de Rawdon.

Cette manifestation sera sous la présidence de Mmes Noël Lavoie et Rodrigue Bourdages. Le comité qui s'occupe de cette soirée charitable est composé de Mme Fernande Racine, présidente, Mmes Paul Renaud et Rita Caron, publicistes, Mmes Paul-E. Frenette, Roger Dagenais, Paul Racicot, Maurice Langelier et Gérard Thérien, coordinatrices ; Mmes Roland Blais, Laurent Couture, Albert Desrosiers, Gustave Francoeur, Antonio Martin, Jean Mercier, Roland Meunier, Paul Pelletier, Rodolphe Pépin, Fernand Pesant, Fernand Roméo, J.-J. Rufiange, Lucien Jobin, Raymond Racicot, Maurice Daoust, Maurice Massicotte, Paul Toutant, Adoris Caty, Paul Dubois, Claude Lesage, Lucien Jérôme, Roland Trottier, Albert Beauchamp, Jean Vyvyan, Célestin Poulin, Thérèse Bourdages, Geo. Chalifoux, Hélène Lemyre, Laurette Marcotte, conseillères.

Mmes E.-L. Despatis, Paul-E. Frenette, Fernande Racine présidente, Mario Langlois, Bernard Dufresne, Lucille-G. Gravel, Sarto Piché, Léon Turgeon, Yolande Jodoin, Roland McDuff, J.-O. Houle, Madeleine Trottier, J.-O. Taillefer, Angèle Mannella.

Mmes Roger Brochu, Aline Brunet, Henri Pinard, Laurent Brunet, Aline Roméo, Ronaldo Charette, Jean-Paul Racine, Roland Reeves, J.-C. Brosseau, Denyse Brouillet, Rollande Gravel, François Wilhelmy, V.-E. Thérien, Thérèse Lafortune, J.-B.-E. Boudreault.

Mmes Jean-Paul Geoffrion, René Marion, Jeanne Racette, Hélène Lavoie, Yollande Marineau, Maurice Roch, Lionel Laprade, Geo.-A. Marcotte, Jacques Gougoux, Jean-C. Richard, Philippe Gendron, Lucille Doyon, Eliane Forget, Angèle Chartrand, D. Loiselle.

Mmes Paul-R. Renaud, Monique Paquette, Flora Racicot, Cécile Marchand, Aline Racicot, Olive Archambault, J.-C. Levaque, Hervé Labelle, J.-Geo. Chalifoux, E. Thiboutot, R. Chaurest, Adoris Caty, René Gauvreau, Zotique Lespérance, Noëlla Roméo, Jean-L. Morin, Jean-Paul Ravary, Léo Chabot.

Mmes Gérard Raynault, Léopold Legault, Jeanne Cypihot, Geo. Girard, H.-M. Robichaud, Gérard Rolland, Jean Bélanger, J.-C. Cusson, Maurice Ouimet, Rita Gosselin, Raymond Boucher, Jeanne-R. Cherrier, Fernand J. Pesant, Roger Ouellette, S. A. Taylor, Roland Desmarais.

Mmes G.-E. Vanasse, Yvette Lachapelle, Simonne Gauthier, Gabrielle Caron, Jean Crevier, Lucien Lemieux, Robert Caron, Blanche Chartrand, Marie Jeanne Desjardins, Alice Dussault, Fernande Marineau, Aurore Desjardins, Annie Lafortune, Thérèse Meloche, Jean Bernard, Marcel Quesnel, Lorenzo Racine.

Mmes Noël Lavoie, Rodrigue Bourdages.

Mmes Gérard Lebeau, Laurette Racette, Henri Pigeon, Adolphe Clairmont, Germaine Racicot, Félix Lamarre, Suzanne-B. Charlebois, Geneviève Breault, Isabelle Gingras, Gilles Dupuis, Rita Bréard, Jeanne Lemay, Bernard Brouillet, Frances Beaucage.

Mmes Germaine Lelièvre, Léo-Paul Cabana, Pauline Gagnon, Rita Caron, Thérèse St-Jean, Maurice Langelier, Gérard Thérien, Roland Meunier, Jean Mercier, Fernand Roméo, Lucien Jobin, Jean Vyvyan, Laurette Marcotte, Lucien Jérôme, Roger Dagenais.



M. et Mme GODEFROY LANOUETTE, qui ont été l'objet d'une réception à l'occasion de leur jubilé d'or.



OUVERTURE DU SALON Astor

PERMANENTE "REALISTIC" POUR UNE BEAUTE DURABLE

SPECIAL D'OUVERTURE
PERMANENTES $7.50
REG. $15.00 POUR

- PARFUM GRATUIT avec chaque permanente
- PRIX MODERE pour teinture et mise en plis

avec ou sans appointement

SALON Astor 720 Ste-Catherine Ouest (près d'EATON) UN. 1-7777



Guide de Fourrure

Sous les auspices de Fair Trade Furriers Association

La publication présente est faite dans l'intérêt du public en général... pour son éducation dans le domaine de la fourrure.
Dans l'industrie de la fourrure plus que dans toute autre, le prix correspond à la qualité.

En coopération avec les spécialistes-manufacturiers Reid et de la Fair Trade Furriers Association, nous vous donnons un exposé des nouveaux prix en vigueur pour les

JAQUETTES DE MOUTON GRIS OU TEINT BRUN

PRIX BUDGET	PRIX INTERMEDIAIRE	QUALITE DE CHOIX	QUALITE DE LUXE
$190	$225	$290	$350

Comme pour les bijoux il y a aussi des joyaux en fourrure. Pour le summum en mouton gris et teint brun, le prix peut être plus élevé encore.

Les marchands et les manufacturiers de fourrure peuvent également bénéficier avec grand avantage de cet assortiment formidable de teintes et qualités de mouton de Perse.

REID FOURRURES INC.
1473, rue AMHERST
"Au carrefour de la Fourrure"





Mlle Claudette Desmarais, fille de M. et de Mme René Desmarais, de Pointe aux Trembles, et M. Rosaire Plourde, fils de M. Albert Plourde, décédé, et de Mme Plourde, de St-Jérôme, Co. Terrebonne, dont on annonce les fiançailles. Le mariage sera célébré, le samedi, 10 juin, à l'église St-Enfant Jésus de Pointe aux Trembles.

Mariages

Béliveau-La Brosse

—A la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame de Montréal, avait lieu, ces jours derniers le mariage de Mlle Hélène La Brosse, i.l., fille du Dr et Mme Noël La Brosse, de Aylmer, avec le Dr Denis Béliveau, de Montréal. M. l'abbé Eugène La Brosse, oncle de la mariée, curé de Saint-Jean-Marie-Vianney de Gatineau bénissait le mariage. M. l'abbé Couillard, chancelier à l'évêché de Nicolet, cousin du marié célébrait la sainte messe. M. l'abbé Lapointe, vicaire à Notre-Dame, cousin du marié avait pris place au choeur.

Pour la circonstance, l'autel était décoré de corbeilles de glaïeuls rose pâle et de reine-marguerites blanches.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe courte, création italienne en crêpe-satin Elisabeth blanc. Son voile de tulle illusion retombait à l'égalité de la robe. Elle tenait un bouquet de gardénias blancs avec feuillage de san-savaria et petites roses Sweetheart de teinte rose très pâle.

Mme La Brosse, mère de la mariée, portait une robe de dentelle américaine de teinte beige pâle, ornée de liséré de satin beige; un chapeau de fleurs dans les tons de rose, beige et corail dégradés; des accessoires beiges. Son bouquet de corsage était formé de roses Talisman.

Mme Béliveau, mère du marié, avait choisi un deux pièces en lainage bouclé gris-bleu, un chapeau de milan bleu plus soutenu et des accessoires noirs, et un bouquet de corsage composé de stéphanotis.

A l'issue de la cérémonie nuptiale une réception avait lieu au salon Sheraton de l'hôtel Mont-Royal, où la décoration était entièrement rose très pâle.

Les nouveaux époux sont ensuite partis en avion pour les Antilles. Mme Béliveau portait alors un costume de bouclé de teinte corail, un manteau de mohair blanc; une bourse, des souliers et de longs gants en chevreau marine. Son chapeau était en pétales de fleurs de velours dans les tons dégradés corail avec touche verte.

Le docteur et Mme Béliveau habiteront Montréal.

Vadeboncoeur Lavallée-

Samedi dernier à 10 heures, à l'église St-Germain d'Outremont, M. l'abbé Rosario Lavallée, curé de Venise, P.Q., oncle du marié,bénissait le mariage de Mlle Francine Vadeboncoeur, fille de Me Marcel G. Vadeboncoeur, c.r., et de Mme Marcel G. Vadeboncoeur, avec M. Claude Lavallée, psychologue, fils de M. Elzéar Lavallée, décédé et de Mme Elzéar Lavallée. Mlle Sylvie Laporte était bouquetière.

Me Gamelin Vadeboncoeur, M. Michel Vadeboncoeur, M. Gaétan Lavallée, ing. p., Me Maurice Leroux, plaçaient les invités.

A l'issue de la cérémonie nuptiale, une réception avait lieu au grand salon du centre social de l'Université de Montréal. Les nouveaux époux sont ensuite partis pour les Bermudes.









Mmes Eustache Letellier de St-Just, ex-conseillère municipale de la ville de Montréal et vice-présidente de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, Gérard Parizeau, trésorière adjointe de l'hôpital Sainte-Justine, Alice Frigon, présidente de la Fédération des femmes libérales du Québec, et Flore Jutras, présidente des Femmes chefs d'entreprise, seront les quatre représentantes féminines invitées à exposer ce que leurs associations respectives ont fait pour promouvoir l'éducation politique de leurs membres, à la deuxième réunion publique organisée par le comité d'éducation civique de la Société des femmes universitaires de Montréal. Cette réunion aura lieu, le lundi, 27 février, à la salle H'404 de l'Université, à 8h.15 p.m., sous la présidence de Mlle Georgette Lemoyne, présidente de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.

La cantatrice noire du Met

Comment Leontyne Price est devenue prima donna

NEW-YORK. (PA) — "Le lendemain de mon arrivée", rappelle Leontyne Price, à la voie de velours, "je suis montée au sommet de l'Empire State — et je fus presque tentée de retourner immédiatement chez moi.

"On pouvait voir l'aspect massif de la ville, sentir l'allure de la concurrence — et constater combien vous êtes petit. Il semblait impossible de faire une carrière."

Etouffant cette panique, Mlle Price demeura et étudia — avec des résultats spectaculaires pour le monde de la musique.

Depuis sa première apparition devant le public, il y a huit années, le soprano, qui a débuté modestement dans la vie à Laurel, dans le Missouri, s'est élevée à la gloire internationale. Elle a atteint une autre étape lors de ses débuts avec le Metropolitan Opera.

Mlle Price, dont la voix a été comparée par un critique à "une alouette sous le charme d'un doux ensorcellement" — a débuté dans le principal rôle féminin de "Il Trovatore", le 27 janvier.

Bien que deux autres cantatrices noires l'aient précédée au Met — Marian Anderson et Mattiwilda Dobbs — Mlle Price est arrivée avec le statut de prima donna, dans une variété de rôles.

Sa venue au Met culmine un cycle impressionnant de stages dans d'autres importantes maisons d'opéra — La Scala, de Milan; le Covent Garden, de Londres; les troupes de Vérone, Vienne, Chicago, San Francisco; l'American Opera Society et l'Opéra de la NBC, à la télévision.

Chaque année, elle effectue une tournée aux Etats-Unis et au Canada. Elle a beaucoup voyagé en Australie et en Inde, a chanté aux festivals de Bruxelles et Paris. Après la saison actuelle au Met, elle entreprendra une brève tournée au pays, puis ira remplir des engagements en Europe.

"J'ai parfois des sueurs froides quand je songe avec quelle rapidité tout cela est arrivé", dit Mlle Price.

"Ma carrière me paraît trop simple. La seule difficulté pour moi a été de jouer et d'apprendre en même temps."

Grande, d'un port royal, Mlle Price dit que son but principal actuellement est de solidifier et d'étendre ses talents dans le drame musical. "J'espère que ma carrière à l'opéra sera longue", dit-elle.

Utilisation de la crème douce ou sure

Qui mange la crème ne bat point beurre, suivant un vieux diction. Les ménagères modernes ne sont peut-être pas aussi intéressées à "battre beurre" qu'à réussir des mets exquis en utilisant de la crème dans la cuisine. Sait-on, par exemple, que :

Les patates-crèmes et les sauces blanches sont beaucoup plus onctueuses et savoureuses lorsqu'ils contiennent une certaine quantité de crème au lieu de lait uniquement.

Une décoration de crème fouettée ajoute à l'apparence et à la saveur d'un petit gâteau tout simple, d'une tarte fort ordinaire comme la tarte aux prunes, à la rhubarbe ou encore d'un pouding de tous les jours.

Les salades de chou ou de laitue, condimentées de crème douce ou de crème sure jouissent depuis toujours d'une grande popularité chez les Canadiens.

Les rôtis de veau, de porc, les volailles rôties dorent beaucoup mieux si on les arrose de crème.

L'addition de crème douce ou sure aux casseroles à base de viande ou de légumes les enrichit au point de vue [illegible] et saveur.



9261—Trois modèles différents et tous aussi coquets les uns que les autres. Vous les porterez avec des pantalons, ou une jupe. Idéal pour l'été et les temps chauds, confectionnez-en plusieurs de ces jolis blousons avec une toute petite manche ou sans manches. Grandeurs : 12, 14, 16, 18, 20. **Prix : 53 cents.**

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 53c par patron**, taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamations avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.



Cessez de PINCER!

L'épilation des poils superflus sur votre visage est certainement la plus pénible, la plus douloureuse et la seule sans issue entre toutes les corvées des soins de beauté.
Pire encore, plus vous pincez... plus vous repincerez. Et les poils issus d'une racine malmenée poussent plus gros, plus noirs et plus longs. Pourquoi ne pas vous débarrasser de cette routine déplaisante ? L'épilation **permanente** est là ! Téléphonez à la Clinique Gregory System pour votre traitement-démonstration gratis et faites-vous épiler **définitivement** quelques poils. L'épilation est facile, confortable, de toute sécurité et approuvée par le corps médical.
Enfin, les prix sont très abordables.
Téléphonez donc tout de suite pour votre rendez-vous !

Gregory System
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
EN VILLE: Tél.: UN. 1-9741
301, Edifice Carré Dominion
1010 ouest, rue Ste-Catherine
SHOWDON: Tél.: HU. 1-3522
303 Edifice Banque Royale
5292, Queen Mary Road
STATIONNEMENT GRATUIT!
OUVERT: 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m.
Samedi: 10 h. a.m. à 3 h. p.m.





Mlle Micheline Beaudet, fille de M. et de Mme Hervé Beaudet, et M. Henri Marchessault, fils de M. et de Mme Victor Marchessault, dont on annonce les fiançailles.

A l'Alliance française de Montréal

—La septième réunion de l'Alliance française de Montréal aura lieu dans la grande salle de l'hôtel Ritz Carlton, le dimanche 26 février, à 9 heures p.m. L'artiste invité sera Félix Leclerc qui donnera un récital de chansons.

Thé

—Mme John Horvath, épouse du président du comité des sociétés et des églises hongroises, recevra à l'heure du thé, le mardi, 21 février, à 4 h., p.m., au salon Dauphin de l'hôtel Windsor.

Fiançailles

—M. et Mme Ernest Gendron annoncent les fiançailles de leur fille Odette, à M. Marcel Dauphinais, fils de M. et de Mme Léo Dauphinais. Les fiançailles furent bénies, ces jours derniers, par le R. P. Clarence Dontigny, s.j., de la maison Bellarmin. Le mariage aura lieu en juillet.

Réception

M. et Mme E. A. de Gostonyi ont récemment reçu, ces jours derniers, à un vin d'honneur le président et les membres du comité du bal hongrois qui aura lieu samedi 25 février, à l'hôtel Windsor.

Conférence pour les secrétaires

—La deuxième d'une série de conférences sur l'avancement par la culture personnelle aura lieu le mardi 21 février, à 6 heures p.m., à l'hôtel Windsor, alors que la section de Montréal de la "National Secretaries Association (International)" tiendra son dîner-causerie mensuel. Les préparatifs de cette soirée ont été confiés à Mme Ella Spanjer, directrice des programmes.

Le conférencier incité sera M. F. W. Judge, qui parlera de l'agencement du temps dans un but créateur.

Tous les membres et toutes celles qui désirent se joindre à nous seront cordialement invitées.

Mlle Muriel Jeffrey, présidente de la section de Montréal, présidera la réunion et Mlle Grant récitera les prières d'usage.

A l'école Jeanne-Mance

—Les anciennes élèves de l'école Jeanne-Mance, 335, rue de Montigny est, tiendront leur partie de cartes annulle, le mercredi 22 février, à 8 heures 15.

Les anciennes sont priées de considérer cette invitation comme personnelle, et d'y amener leurs amis.

Prière de noter que la partie de cartes se fera dans la salle des Loisirs de la paroisse Immaculée-Conception, au 1981 est, de la rue Rachel.

Offre merveilleuse !

Morgan

Produits de beauté Max Factor

Pour un temps limité seulement !... produits de beauté présentés en formats géants à prix ordinaires.

A. Crème "Enriched Hormone" 4.25
La crème parfaite composée des huiles et nourrissante, fournissant l'humidité requise.

B. Crème nettoyante "Double Depth" 2.00
Une crème nettoyante en profondeur, non alcaline, non séchante sous forme d'un riche liquide. Crème merveilleuse pour les temps froids d'hiver.



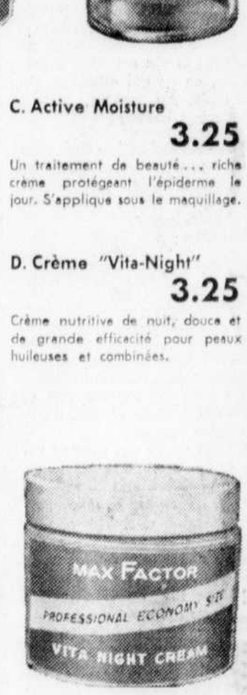


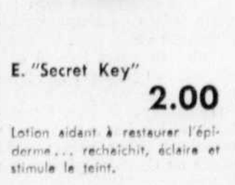


C. Active Moisture 3.25
Un traitement de beauté..., riche crème protégeant l'épiderme le jour. S'applique sous le maquillage.

D. Crème "Vita-Night" 3.25
Crème nutritive de nuit, douce et de grande efficacité pour peaux huileuses et combinées.

E. "Secret Key" 2.00
Lotion aidant à restaurer l'épiderme..., rechaichit, éclaire et stimule le teint.





F. Crème de nuit Velvety 3.25
Pour épidermes normaux et secs... aide à maintenir et assouplir la peau tout en lui rendant un air de jeunesse.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
ARTICLES DE TOILETTE... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Courrier Confidences

Des échardes qui s'enveniment . . .

Q. — Je suis marié et j'ai trois enfants. Nous sommes très heureux dans notre ménage ; j'aime beaucoup ma femme. J'ai des défauts, je l'admets, mais elle aussi a les siens. Je m'entends bien avec elle parce que je cède et sacrifie mes goûts et mon orgueil. Je ne fais jamais rien à son goût. Elle a des qualités, du goût et du talent, je le reconnais, mais je prétends que mes idées, mes goûts et mes talents peuvent rivaliser avec les siens. Elle ne l'entend pas de la même façon car c'est toujours elle qui gagne et l'emporte par son autorité. Au début, cela s'endurait mais aujourd'hui, c'est beaucoup plus difficile car cela devient une obsession parce que toute sa famille est comme ça.

Je ne visite mes beaux-parents que très peu souvent car c'est très humiliant de toujours passer pour des gens inférieurs à eux. Ma foi, on dirait une famille "surhumaine" douée de toutes les qualités, de tous les talents. Leurs idées sont toujours supérieures (selon eux) à celles venant de leurs gendres, brus, belles-soeurs et beaux-frères.

Au dire de mes beaux-parents et de tous, si mes enfants réussissent bien, c'est qu'ils tiennent de leur mère (ma femme). Si nous faisons des rénovations ou de nouvelles décorations, chez moi, c'est toujours ma femme qui en est félicitée. Pourtant, je fais moi aussi ma part dans toutes ces choses.

Ces petits détails, très minimes au début, deviennent à la longue insupportables. Une fois, dans le passé, j'ai montré les dents et leur ai dit un peu ce que je pensais d'eux. Mais je crois qu'à la prochaine occasion, je ne mâcherai pas mes mots pour leur montrer, une fois pour toutes, combien ils sont ridicules.

Tout irait mieux dans le monde si la diplomatie et la justice servaient plus souvent que l'orgueil, la vantardise et l'autorité. Pour faire bon ménage, il faut que chacun mette de l'eau dans son vin. Les beaux-parents ne devraient pas craindre de féliciter leurs gendres et leurs brus quand ils le méritent ! — RIDICULE.

R. — La sotte vanité n'est généralement pas l'apanage de la grandeur. La vantardise a ou prend les apparences de la supériorité mais c'est par un besoin puéril, souvent inconscient, de se faire approuver. Votre femme est parfaite . . . mais la faille réside dans ce petit défaut mignon. Je comprends que l'irritation vous gagne devant ce narcissisme constant.

Il serait cependant dommage de compromettre la paix de votre foyer, et même votre bonheur (puisque vous aimez votre femme et qu'elle vous le rend !) pour un défaut qui cause plus d'agacement que de souffrance. Les égratignures qu'on fait à notre amour-propre restent longtemps marquées dans la mémoire. Des échardes, soit ; mais multipliées. Ne laissez pas s'envenimer ces éraflures.

Le moyen ? me direz-vous. Vous avez essayé la colère. Une colère raisonnée que vous avez délibérément laissé éclater. Une fois la stupéfaction passée, on a dû vous regarder d'un air compatissant. "Ce pauvre X . . . il manque de maîtrise et ne souffre pas la supériorité à côté de lui !" Beaucoup plus efficace serait, je crois, une indifférence amusée, presque apitoyée et qui finirait par donner mauvaise conscience aux fanfarons de votre belle-famille. Rien ne déconcerte plus un hâbleur que de se voir approuvé en paroles et de sentir son interlocuteur sceptique. Il joue sincèrement son rôle et vous le considérez comme un cabotin ! Il est sérieux . . . et vous souriez !

On s'épuise vite à donner des coups d'épée dans l'eau. La recette n'est peut-être pas infaillible mais elle vaut qu'on en fasse l'essai. Les remèdes de longue haleine sont moins violents et souvent plus efficaces que le scalpel.

Si le mal résiste, il ne vous restera, hélas ! que la patience. Mais l'enjeu est trop élevé pour que vous risquiez de le perdre.

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :

COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

R. — A **"Loulou, la désespérée"** — Oui, le seul conseil que je puisse vous donner, c'est de rompre avec ce garçon. Non pas parce qu'il a déjà fait une bêtise dans le passé, et qu'il a un casier judiciaire mais son attitude actuelle ne laisse guère espérer de lui pour l'avenir. Il est violent, il ne travaille pas, il est querelleur, profère des menaces, bref, il me paraît plutôt dangereux. Pouvez-vous croire sérieusement que vous serez heureuse avec un homme comme lui ?

Vous êtes bien trop jeune pour faire ainsi votre malheur, pour vous attacher ce boulet au pied. Si vous continuez à le voir, c'est une vie de larmes qui vous attend. Etes-vous donc si pressée de pleurer ? Rompez, et sans tarder. J'ose croire qu'il ne mettra pas ses menaces à exécution, en ce qui concerne votre amie. En passant, celle-ci est de bon conseil !

R. — A **"Bobby"** — Oui, vous pourriez vous marier. Vous aurez probablement une légère dispense à payer; votre curé vous renseignera.

Huguette: intelligente; Yves et Yvan: brillant; Lise (comme Louise): illustre guerrière; Suzanne: fleur de lys.

R. — A **"Malgré cela amoureux de ma femme"** — Il est possible que la majorité des femmes soient comme la vôtre, mais c'est sûrement à tort et c'est généralement le fait d'une éducation faussée.

L'idéal serait que vous et votre épouse alliez **tous deux** consulter un psychiatre. Si elle s'y refuse, allez-y quand même. Je suis certaine que vous bénéficierez de cette visite. Le médecin vous donnera des conseils pertinents et sera plus en mesure que moi de vous guider dans votre comportement. Je ne crois pas que le métier qu'exerçait votre femme, avant son mariage, soit pour quelque chose dans son attitude présente. Ne vous découragez pas. Je vous souhaite bonne chance !

R. — A **"Fleur de Lys malheureuse"** — Ma chère amie, vous avez gâché votre jeunesse ; vous avez des excuses, je sais. Mais ce qui importe, c'est de réussir votre vie. Vous êtes jeune. Vous avez eu, au milieu de votre malheur, la chance rare de rencontrer un jeune homme qui vous aime d'un amour immense et qui accepte d'oublier le passé. Il faut faire comme lui.

Ne tombez pas dans le scrupule en vous imaginant que vos ennuis viennent de ce que telle ou telle personne ne vous a pas pardonné. Oubliez ce qui fut avant aujourd'hui ; seul compte le présent. Vous avez une belle petite fille, vous avez un mari extraordinaire. Employez-vous à rendre heureux ces deux êtres dont vous tenez le bonheur entre vos mains. Refusez de regarder en arrière. Essayez de ne point vous impatienter; votre époux mérite mieux que cela ! Si vous gâchez votre bonheur actuel, qui sait si la même chance se représentera ?

Plutôt que de vous complaire dans de vains scrupules, pensez au contraire à rendre grâce au Ciel et voyez, dans le mariage que vous avez fait, une compensation à votre enfance malheureuse. Chassez les remords inutiles ; vous avez conquis la paix de votre conscience. Pensez donc plutôt à rendre heureux ceux qui vous entourent et le reste vous sera donné par surcroît !

Etiquette et mode

Q.— Lorsque l'on donne un souper, est-il bien de servir un bouillon avant la viande ? Peut-on, avec un rôti de boeuf, servir des timbales ou canapés ? Que suggérez-vous comme centre de table ?

R.— Vous avez omis de signer votre lettre d'un pseudonyme distinctif, ce qui m'oblige à publier votre lettre. La prochaine fois, si vous voulez être gentille . . . n'oubliez pas !

Oui, on peut servir un bouillon avant la viande mais non des timbales ou des canapés ; ce sont-là des mets trop substantiels et qui constituent souvent le plat de résistance. Dans les très grands dîners, il arrive cependant qu'on en serve comme entrée.

Le centre de table le plus joli et qui convient toujours : des fleurs.

R. — A **"Maman"** — La dentelle est toujours de mise et toujours très chic. Oui, une étole de fourrure se porte à cette époque.

Renseignements divers

R.—A **"Qui aimerait savoir"** — Adressez-vous directement à la compagnie qui produit ces cigarettes. J'ai vaguement entendu parler de la chose ; mais il ne s'agit peut-être que de fausses rumeurs.

R.—A **"Solitaire"** — Adressez-vous aux grandes librairies de Montréal dont vous trouverez les noms et adresses dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique de la ville. Un commerçant de votre localité doit sûrement en posséder un exemplaire.

Ou encore, écrivez directement à l'éditeur, si vous le connaissez. Vous pouvez aussi écrire au Consulat général des Etats-Unis, 1558, McGregor, Montréal.

R.—A **"Etudiant"** — Il n'est pas nécessaire de faire votre philosophie pour devenir comptable. Adressez-vous à l'école des Hautes études commerciales, 535, avenue Viger, Montréal. Le cours est de quatre ans.

Pour connaître le nombre de policiers de tout genre, aux Etats-Unis, adressez-vous au Consulat général des Etats-Unis, 1558, rue McGregor, Montréal. Pour le nombre de policiers et détectives, à Montréal, on pourra sans doute vous renseigner à l'Hôtel de Ville, au Service de la Police.

R.—A **"Une qui est impatiente"** — Le nom de ce jeune homme est Luc Darnois.



LES LAUREATS du concours de travaux pour les jeunes, organisé à travers la province à l'occasion du Salon national de l'Agriculture qui se tient présentement à Montréal, ont reçu leurs prix des mains du ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie. Ci-haut, ce sont les gagnants des Grands prix en compagnie du ministre : (de g. à dr.) Mlles MADELEINE MARTEL, 17 ans (2e prix) et MARIE-THERESE JEAN-JACQUES, 17 ans, native d'Haïti, (1er prix), toutes deux de l'Institut familial de St-Jacques, Montcalm; M. CLAUDE TREMBLAY, fils de M. Roch Tremblay, directeur de l'Ecole des métiers d'Amos, qui représentait un élève de cette école, Paul Desmarais, 19 ans, gagnant du 1er prix chez les garçons, et CLAUDE BOLDUC, 18 ans, de l'Ecole des métiers de Victoriaville (3e prix). — On trouvera la liste complète des gagnants dans la chronique "Loisirs et Récréation".

L'enseignement religieux se fait peut-être mal dans nos écoles, mais...

Les fautes de quelques-uns ne doivent pas être imputées au catholicisme, dit Mgr L. Blais

"Il n'y a pas de province au Canada où un aussi grand nombre de problèmes ont été soulevés au cours des dernières années, à cause de quelques têtes qui ont rendu de bien mauvais services . . .

"Il est renversant de se faire dire que les Québécois sont étroits d'esprit. Notre province est la plus large au monde quand il s'agit de permettre à notre jeunesse de s'empoisonner . . .

"Nulle part ailleurs la jeunesse a autant de liberté de fréquenter des débits de boisson et lieux du genre . . .

"On a réussi à déformer la population du Québec vis-à-vis du problème de l'organisation des élections et du maniement des finances publiques.

"Et ce n'est pas la faute du catholicisme s'il y a 200 hommes ou plus qui gâtent la province de Québec, si l'on nous présente des programmes de radio et de télévision qui gâtent les familles . . . Mais ça le deviendra si nous les laissons faire".

Ainsi s'est exprimé samedi après-midi S. Exc. Mgr Léo Blais, auxiliaire et ancien évêque de Prince-Albert, Saskatchewan, en répondant à une question de M. Maurice Dagenais, directeur des services de l'information à LA PRESSE, qui demandait si nous avions su profiter des avantages que peuvent représenter un système d'enseignement confessionnel, si les Québécois catholiques étaient meilleurs que les citoyens canadiens des autres provinces.

Tous deux participaient à un débat portant sur "la recherche et l'enseignement du catéchisme", débat organisé par la Société de pédagogie de Montréal dans le cadre de son programme de l'année. MM. Réginald Guérin, Normand Ryan et Georges-Henri Lévesque, tous trois professeurs de religion dans des écoles secondaires de la métropole, ont également participé à la discussion. Le président de la Société est M. Jacques Beauchamp.

Poursuite des études religieuses nécessaire

A la fin de ses remarques-critiques sur la façon dont l'école enseigne la religion, M. Dagenais s'était également demandé s'il ne serait pas possible de coordonner l'enseignement dans les classes avec l'enseignement à l'église, dans les prônes du dimanche.

Cette coordination, a répondu Mgr Blais, est possible dans une certaine limite et il a admis que, dans bien des cas, les sermons pourraient être plus enrichissants que ceux que les fidèles ont l'habitude d'entendre. Mais cela ne résoudrait pas le problème.

Ce qu'il faut, c'est que les adultes, et les parents en particulier, continuent leurs études religieuses pour voir avec une tête d'adulte, les sujets abordés au cours de l'enfance et de l'adolescence, à l'école. Même avec de meilleurs professeurs de religion et de meilleurs programmes, même avec de meilleurs manuels et de meilleurs sermons, cette étude personnelle ou collective, chez les adultes, demeurerait une nécessité.

L'auxiliaire de Montréal a préconisé l'établissement de cours du soir ou de cours par correspondance pour permettre aux adultes d'approfondir leurs connaissances religieuses.

M. Dagenais avait soutenu, auparavant, que le Message du Christ était mal enseigné à l'école et qu'il ne fallait pas rejeter l'entière responsabilité de cet échec sur la famille, comme on est souvent tenté de le faire. Il a parlé de la masse "des anciens de nos écoles catholiques" qui, à côté de la minorité de personnes d'élite qui ont compris, n'ont pas appris que la base de notre religion est la charité.

Il a reproché à l'enseignement religieux dans nos écoles de donner plus de place à la crainte qu'à l'amour, de donner aux élèves une habitude de paresse religieuse en rendant les exercices trop faciles. Il a réclamé une attitude qui permettra à l'élève de faire un effort pour pratiquer sa religion (et si tous les exercices n'étaient pas faits durant les heures de classe, les étudiants devraient réellement faire cet effort pour aller à l'église pendant leurs heures de loisirs) et il a demandé qu'une certaine liberté soit permise.

Les résultats d'une enquête

Les remarques de M. Dagenais ont d'ailleurs été corroborées, au moins en partie, par M. Normand Ryan, qui, avec une douzaine d'autres professeurs, a mené une enquête sur la foi des adolescents de Montréal.

Cette enquête a révélé un désir de dépassement chez les adolescents, mais on a pu constater aussi que l'enseignement à l'école ne les touche pas. Et ceci, prétend M. Ryan, est dû à un enseignement de la religion trop dogmatique, trop magistral et trop compartimenté.

Cette attitude s'explique aussi par l'absence d'une pensée qui devrait gouverner cet enseignement. On se contente actuellement, au cours secondaire par exemple, de repasser les explications données durant les années d'école élémentaire. Et les manuels viennent de Belgique où les problèmes ne sont pas les mêmes que dans le Québec.

Il a proposé finalement de re-

ANNONCE

Estomac en ébullition par suite de tension?

Une vie trépidante, des repas pris à heures irrégulières, l'excès de tabac ou de breuvages alcooliques, tout cela dérange l'estomac. Mais les TUMS vous apportent un soulagement *rapide!* Croquez une ou deux de ces pastilles à douce saveur de menthe . . . Leur action bienfaisante apaise immédiatement l'indigestion et les aigreurs dues à l'hyperacidité! Gardez un rouleau de TUMS à votre portée —pour en prendre lorsque requis. Pas besoin d'eau ni de verre . . . et ils ne laissent pas d'arrière-goût! Ayez toujours des TUMS, ils coûtent si peu!



pour l'estomac

Voyages de Noces — de Repos — Vacances familiales idéales

Croisières à NASSAU 7 jours $150 / 12 jours $170 toutes dépenses comprises

DEPART TOUS LES SAMEDIS DE N.Y. QUAI 97, A 4.00 P.M.

Montez à bord du luxueux transatlantique ITALIA (26,900 t.) et vivez 7 jours inoubliables ! 2 jours et une nuit à NASSAU, tous les repas compris; bateau sert d'hôtel. 4 piscines (1 intérieure), salles de jeux, cinéma, bar, salles de danse, 3 orchestres, 3 repas et un buffet à minuit chaque jour, 2 élégantes salles à dîner, fêtes et jeux organisés, spectacles, buanderie, gymnase, bains turques . . . offices religieux, personnel stylé (parlant français), cuisine continentale incomparable, service impeccable, atmosphère européenne . . . Réservez par téléphone, par poste incluant dépôt $20, indiquant aussi vos instructions pour votre transport à N.-York, soit automobile, train, autobus ou avion. Nous réserverons sur commande. AUCUN DOCUMENT EXIGE. Tout argent remboursé sur cancellation 10 jours avant départ. Enfants 3 à 12 ans, demi-tarif; 1 à 3 ans, ¼ tarif; moins d'un an, GRATIS.

Nous sommes officiellement autorisés à vendre et livrer immédiatement les billets de voyages, d'excursions, tours et croisières pour toutes les lignes aériennes et maritimes pour tous les continents. Tarifs spéciaux pour immigrants. OUVERT LE SOIR ET LE DIMANCHE. Réservations d'hôtels, passeports, visas, voyages, tours et croisières partout.

Pâques à New-York, **$30** transport aller et retour, Hôtel New-Yorker, 3 jours, 2 nuits — Vacances au MEXIQUE, Mexico, Xochimilco, Texaco et Acapulco. Transport avion, hôtels, visites, **$332.50** CPA.

Renseignements et services gratuits CR.1-6900 CR.1-3967

Alfred Gagliardi 6970 rue ST-Denis près Bélanger

ITALIAN EXPRESS - BUREAU DE VOYAGES

CROWN BRAND

l'améliore!



JAMBON GLACÉ

1 tasse sirop de blé d'Inde CROWN BRAND
½ tasse d'eau
2 c. à thé vinaigre

MÉLANGER le sirop de blé d'Inde CROWN BRAND, l'eau et le vinaigre. ENLEVER la peau du jambon cuit alors qu'il est encore chaud. CARRELER le gras du jambon avec un couteau et piquer un clou de girofle entier au centre de chaque carreau. PLACER sur un treillis dans un plat peu profond. VERSER le mélange CROWN BRAND sur le jambon. CUIRE lentement au four (325°F.) 1 heure, en arrosant fréquemment jusqu'à ce que bruni.

JAMBON GLACÉ VITE PRÉPARÉ: VERSER du sirop de blé d'Inde CROWN BRAND directement du contenant sur le jambon. CUIRE à four chaud (400°F.) environ 10 minutes. RETIRER du four; verser encore du CROWN BRAND sur toute la surface du jambon. CUIRE encore 5 à 10 minutes ou jusqu'à ce que bruni.

TOUTES LES MESURES SONT RASES

La Croix-Rouge sera à Ahuntsic demain

C'est demain, le 21 février, qu'aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, 1016 est, rue Fleury, la clinique des donneurs de sang organisée par les Chevaliers de Colomb d'Ahuntsic.

La clinique est sous le haut patronage de M. André Corneau Grand chevalier, et de M. Vic Giasson, président de l'organisation. MM. Normand Major et Gérard Déry s'occupent également de cette importante clinique dont l'objectif a été fixé à 150 donneurs au minimum.

Un groupe de dames bénévoles sous la direction de Mlle L. Darche seconderont le personnel et les membres du détachement féminin de la Croix-Rouge. Elles se chargeront de servir des rafraîchissements, du café, des beignes et biscuits et veilleront au confort des donneurs.

M. Giasson a rappelé que donner du sang ne fait aucun mal, mais que ce geste de fraternité humaine contribue à sauver la vie d'êtres chers. "Les hôpitaux de l'ouest du Québec utilisent 3,000 chopines de sang par semaine, a-t-il dit. A Montréal, l'un des plus grands centres médicaux de l'Amérique du Nord, des opérations délicates sur le coeur ont lieu chaque jour et ce genre d'opération exige de grandes quantités de sang. Il faut parfois 25 chopines de sang pour un seul patient. C'est dire que la banque de sang doit être sans cesse renouvelée et je compte sur nos membres, leurs familles et leur amis, pour assurer le succès de notre clinique du 21 courant."

prendre à la base nos méthodes d'enseignement religieux et d'adopter de nouveaux manuels mieux adaptés à nos besoins. Le religion, selon lui, devrait s'enseigner en tenant toujours compte des faits et de la réalité.

M. Réginald Guérin a pour sa part expliqué le fonctionnement du Centre diocésain de cathéchisme et ses aspirations. Il a entre autres souligné que des études sur les programmes ont été faites et que le Centre apporte une aide efficace, sur les plans doctrinal et pédagogique, à ceux qui veulent profiter de ces avantages. Actuellement, quelque 300 professeurs des écoles de la région suivent deux heures de cours par semaine, offerts par le Centre.

COMPTANT

Immédiat pour comptes recevables, ventes à crédit

Nous mettons à votre service nos nombreuses années d'expérience dans le financement des ventes directes.

COMMODITY DISCOUNT LTD.

5757, Decelles — RE. 9-2287

PHOTOGRAPHIE PROFESSIONNELLE

dans format 8" x 10" avec choix d'épreuves

$2.00

- Travail artistique
- Fidèle reproduction de votre personnalité
- Bas prix sensationnel
- Offre pour un temps limité seulement

Valeur régulière de $10.50

STUDIO LOUIS-PHILIPPE

5020, rue PAPINEAU — LA. 3-5010

La première sécheuse à CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE du monde



72 bobinages électroniques "éprouvent" l'humidité du linge. Parce que ce dernier ne devient jamais trop sec, il ne prend pas de faux plis. Le repassage se fait beaucoup plus rapidement.

La nouvelle sécheuse Maytag règle elle-même son temps de séchage d'après l'humidité du linge, évite les faux plis, épargne du repassage

LE LINGE EXIGE MOINS DE REPASSAGE PARCE QUE N'ÉTANT PAS SURCHAUFFÉ, IL NE FAIT PAS DE FAUX PLIS

Voici une sécheuse pour les mamans actives qui n'ont pas le temps d'étudier toutes sortes de tableaux.

La nouvelle sécheuse Maytag "Halo of Heat"® à contrôle électronique sèche le linge à point, sans que vous ayez à la régler. Elle règle elle-même son temps de séchage et s'éteint automatiquement quand le linge est juste assez sec.

Comment fonctionne cette merveille de la science électronique? A l'intérieur du tambour, où sèche le linge, se trouvent 72 bobinages électroniques plus sensibles même que vos doigts. Ils "éprouvent" constamment l'humidité du linge et éteignent automatiquement la sécheuse lorsque le linge est séché à point.

C'est à l'incomparable douceur du linge qu'on peut juger qu'il a été séché de façon parfaite. Parce qu'il est séché dans un bain de chaleur uniforme, à basse température, il sort de la machine doux, moelleux et frais au toucher.

Et vous savez que cette nouvelle sécheuse à contrôle électronique offre une parfaite sûreté de fonctionnement parce qu'elle porte la marque Maytag. Modèles à électricité et à gaz.

The Maytag Company, Winnipeg, Manitoba



MAYTAG — AUTRES SÉCHEUSES

Voici comment la sécheuse Maytag "Halo of Heat"® entoure le linge d'une chaleur douce et uniforme. Elle élimine les points de surchauffe, si fréquents dans d'autres sécheuses.

MAYTAG *les automatiques sûres*

DISTRIBUTEURS : STANDARD HOME APPLIANCES LTD., 9500 boul. St-Laurent, Montréal — DU. 9-8453

Ameublement Chas. DaGagné, 3450 est, Ste-Catherine, Montréal. LA. 2-7240

Ameublement Jean C. Leblanc Inc., 5826 rue St-Hubert Montréal, CR. 9-8591

Ameublement L'Est 11863 est, rue Notre-Dame, Montréal. MI. 5-9411

Ameublement Legault, 9341 rue Lajeunesse, Montréal. DU. 1-4201

A. Bédard, Enr'g., 2034 est, Mont-Royal, Montréal. LA. 4-3639

Ronald Caron, Ltée, 3610 est, rue Ontario, Montréal. LA. 6-9476

Dupuis Frères, Ltée, 865 est, rue Ste-Catherine, Montréal. VI. 2-5151

Faucher Electrique Ltée, 251 est Beaubien, Montréal. CR. 4-4373

Roger Fontaine, 2885 rue Gilford, Montréal. LA. 2-8594

Roland Gagné, Ltée, 1695 est, av. Laurier, Montréal. LA. 6-0826

Cordon Vacuum Cleaner, Co., 4111 boul. St-Laurent, Montréal. VI. 2-9584

Hain's Furniture, Inc., 6982 rue St-Hubert, Montréal. CR. 9-4541

Housecraft, 3033, rue Masson, Montréal. RA. 1-4991

Kay Van Furniture, 7035 boul. St-Laurent, Montréal. CR. 4-3585

Lacombe & Tremblay, Enr'g., 3609 est, rue Ste-Catherine, Montréal. LA. 1-1118

Magasin Léger, 7212 rue St-Hubert, Montréal. CR. 4-9961

Marcel Leroux, Enr'g. 1879 est, rue Bélanger Montréal. RA. 8-4641

Métro Furniture 4449 boul. St-Laurent, Montréal. VI. 5-3134

J.-A. St-Amour Ltée, 6575 rue St-Denis, Montréal. CR. 4-8341

St-Hubert Furniture & Stove, Co., 6330 rue St-Hubert, Montréal. CR. 4-3644

Up-To-Date Furniture, 1290 est, rue Jean-Talon, Montréal. CR. 1-2595

J.-Roméo Vinet, Inc., 520 Georges V. Montréal. CL. 9-3769

Alwin Refrigerattion & Appliances, Ltd., 6177 ouest, rue Sherbrooke Montréal. HU. 9-8444

Alwin Refrigeration & Appliances Ltd., 1926 ouest, Ste-Catherine, Montréal. WE. 7-3547

Art & Music Inc., 2175 ouest, Ste-Catherine, Montréal. WE. 3-2713

A. S. Home Furniture, 907 rue Girouard, Montréal. HU. 6-1104

Brown's Department Store Ltd., 3780 boul. St-Laurent, Montréal. VI. 4-1981

P.-E. Lalonde, 871, boul. Décarie, Montréal. RI. 4-5695

Laurentian Furniture Inc., 734 boul. Curé-Labelle, L'Abord-à-Plouffe. MU. 1-4351

Henry Morgan & Co. Ltd. Carré Philip, Montréal. VI. 2-1515

Peacock Furniture Inc., 1445 ouest, Notre-Dame, Montréal. WE. 2-2225

Jas. A. Ogilvy's Ltd., 1307 ouest, Ste-Catherine, Montréal. VI. 2-7711

André Théoret Co. Ltd., 15757 ouest, boul. Gouin, Ste-Geneviève. NA. 6-3952

Lucien Turcot, Inc., 861 av. Church, Verdun. PO. 7-9995

Vim's Furniture, 4702 rue Wellington, Verdun. PO. 9-3825

Démon Ltée, 1366 rue Notre-Dame, Lachine. ME. 7-2314

AINSI QUE CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX MARCHANDS DE LA PROVINCE

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

N'oubliez pas les magasins Morgan du centre de la ville, Snowdon, Boulevard, Dorval et Rockland
SONT OUVERTS TOUTE LA JOURNEE LES LUNDIS

Valeurs spéciales en mercerie pour messieurs!



Pour messieurs!

Chauds pyjamas en finette Sanforized d'un confort absolu

Norm. 5.00

l'ens. **3.50**

3 pour **11.00**

Pyjamas de coupe ample et de confection soignée en chaude finette de coton imprimée, Sanforized et grand teint. Jaquette style veston, pantalon à taille boxeur. Rayures ou motifs nets en bleu, brun, gris ou brun. Grandeurs: A à E. C'est le temps de faire provision!

Camisoles de coton pour messieurs

Norm. 1.25 **1.00** ch. ou **6** pour **5.50**

Camisoles de merveilleuse valeur en coton peigné pré-rétréci. Emmanchures profondes, épaulières indéformables et tenant bien de confort assuré. Marque canadienne de haute réputation. P.M.G.

Shorts, style boxeur pour messieurs

Norm. 1.50 **1.00** ch. ou **6** pour **5.50**

Short de style populaire boxeur, en fin coton broadcloth peigné, coupe ample, confection étudiée, points d'usure renforcis... coton Sanforized assurant un long usage. Motifs nets imprimés... Bleu, vert, brun ou gris... sur blanc. P.M.G. ou XG.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
MERCERIE POUR MESSIEURS... AU REZ-DE-CHAUSSEE
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND



Nouvelle découverte!

Bas de nylon "Supp-Hose"* confortables, et de haute distinction

la paire **4.95**

Offrez-vous cette détente inimaginable... car les bas Supp-Hose* sont ceux qui reposent... En élastique de nylon, sans caoutchouc, ils deviennent aussi transparents que vos bas de ville, une fois tendus sur les jambes. Jamais plus vous ne connaîtrez cette lourdeur déprimante que toutes les femmes ressentent après des heures passées à marcher, aller, venir, toujours debout. Blush beige, taupe mist, beigette ou blanc en cinq pointures:

Aussi avec pied en coton en: taupe, mist, glamour et blanc.

8½-9½, 10-11, les deux en longueur moyenne. 9½-10, 10-11, les deux en long; 10½-11½, extra-long.

* Marque déposée.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
BAS POUR DAMES... AU REZ-DE-CHAUSSEE
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Trois jours seulement...

Souliers de valeur exceptionnelle. Mode printemps 1961

la paire **7.98**

Souliers cuir aux lignes fuselées, un complément à vos ensembles printaniers. Talons hauts ou illusion, détails tailleur de boucles, noeuds, languettes et plissés qui accentuent les bouts effilés. Quelques modèles pour l'après-midi et la marche dans le groupe. Les couleurs comprennent le noir, brun, rouge, vert, tan et rose... Pointures 5 à 10, largeurs AA et B dans le groupe.

Pas de commandes postales ou téléphoniques

SOULIERS POUR DAMES, ETAGE-BUDGET... AU TROISIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



.88

Prix d'épargne!

Accessoires de lavage, repassage

A. Couverture de planche à repasser traitée au silicone .88

B. Molleton et housse de table à repasser .88

C. Couvre-planche rembourrée de plastique mousse, grandeur régulière .88

D. Grand séchoir repliable en acier galvanisé .88

E. Jeannette en bois pour manches réversible pour manches étroites ou larges .88

F. Epingles à linge 3 po. en plastique sac en polythène. Le sac .88

G. Tendeurs de housse ajustables pour toute planche à repasser .88

H. Porte-corde de fer flexible se fixe à la planche; tient la corde .88

J. Pose-fer avec amiante; crampons attenant à la planche .88

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261) sur commandes de 1.00 ou plus
ARTICLES DE MAISON... AU SIXIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Chandails tout-laine pour ski et activités extérieures

Norm. 24.95 à 39.95 **16.95 . 24.95**

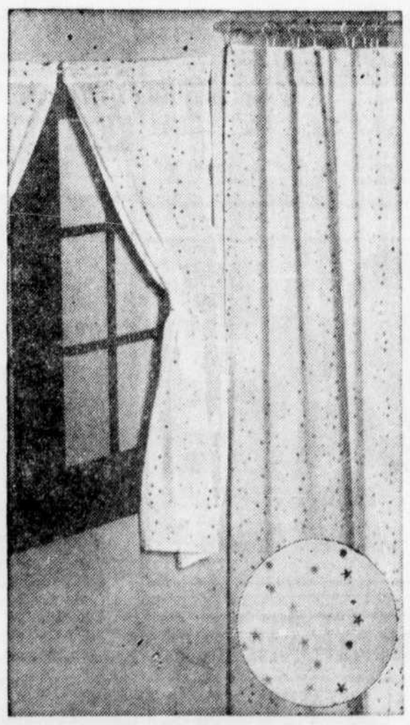
Belle collection de chandails importés d'Italie! Angleterre! Allemagne de l'Ouest! et Finlande! Styles masculins, nouveaux tricots et motifs. P.M.G. ou XG dans le groupe.

Gants en cuir pour messieurs

Norm.: 5.95 La paire **3.95**

Gants de haute valeur en cuirs non doublés... modèle droit le plus estimé. Fabrication canadienne... choix de cuirs... peau de cochon... capeskin... deerskin. Coloris: tan, gris, naturel ou couleur liège. Pointures 8 à 9½ dans le groupe.

Pas de commandes postales ou téléphoniques
MERCERIE POUR MESSIEURS... AU REZ-DE-CHAUSSEE
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



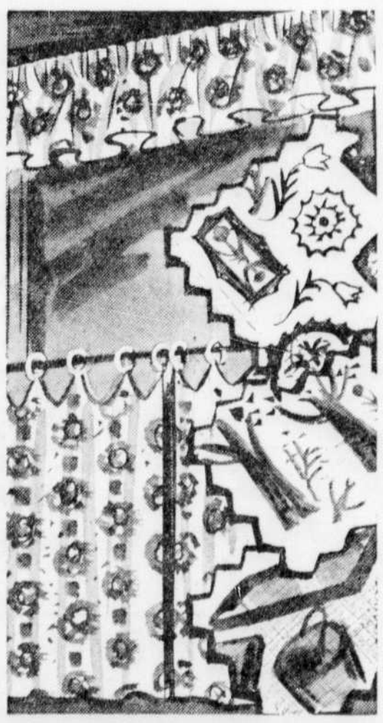
Valeurs merveilleuses!

Ensemble de rideaux plastique épais de salle de bain

l'ens. **3.98**

Rideaux en plastique épais 6 jauges, avec joli motif étoilé, à la surface douce facile à laver. L'ensemble comprend un rideau de douche 72 po. x 72 po. et deux rideaux droits avec attaches 24 po. x 48 po. pour la fenêtre. Toutes les grandeurs sont approximatives. Couleurs: rose, jaune, vert pâle, bleu pâle ou blanc.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261
TENTURES... AU QUATRIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



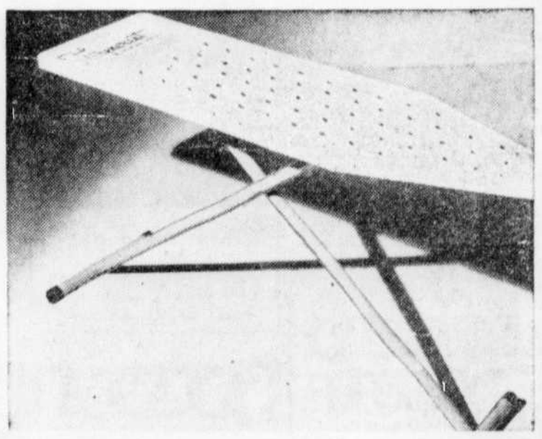
Quantité limitée!

Rideaux café avec Cantonnières assorties

l'ens. **2.98**

Ensemble rideaux café et cantonnière en coton lavable grand teint inaltérable, sailcloth et barkcloth; quelques-uns sont doublés. Les rideaux mesurent 30 po. x 36 po., cantonnière assortie 72 po. x 10 po. Assortiment de coloris et motifs "provincial", "Farland" et marmites de cuisine.

Pas de commandes postales ou téléphoniques
TENTURES... AU QUATRIEME



Maîtresses de maison, facilitez votre travail!

Planches à repasser "Wyncrest" de Proctor à prix très spécial **6.98**

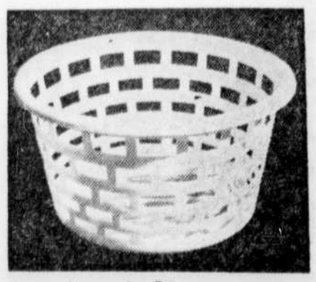
Elle s'ajuste à 11 positions différentes. Légère, pieds tubulaires solides, bien balancés, dessus perforé permettant à la vapeur de se dissiper afin d'obtenir un repassage plus frais. Grandeur ordinaire.



Séchoir d'intérieur

4.49

Séchoir très solide en fer galvanisé, piétement avec embouts plastique. Equivalant à une corde à linge de 50 pi. Se plie à 2 pi. x 3 pi. x 2½ po.



Panier à linge en plastique

.88

Léger, incassable et solide. Couleurs gaies, rouge, jaune et turquoise.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
ARTICLES DE MAISON... AU SIXIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE
VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

Spectacles et Concerts

La Comédie-Française au Saint-Denis

Tournée qui se termine dans l'hilarité avec "Le Dindon"

C'est sur la vision de Pontagnac s'éloignant bretelle entre les jambes que se sera terminée la deuxième visite officielle de la Comédie-Française à Montréal. Commencée en effet avec Molière, Grand Patron de la Maison, la série de spectacles donnée au théâtre Saint-Denis s'est close samedi soir sur un "Dindon" qui rejoint dans la farce, et dans la gaieté du public, les "Fourberies de Scapin".

S'il nous appartenait de rassurer M. André Malraux, alarmé par le goût, selon lui désordonné, du Français pour le théâtre comique, nous devrions rappeler l'inscription à ce répertoire de tournée de "L'Impromptu de Versailles", du "Tartuffe", du "Poil de Carotte" et du "Britannicus", flanqués il est vrai d'un autre Feydeau, moins désirable celui-là, "Feu la Mère de Madame".

"Le Dindon" il n'y a pas à en discuter, a obtenu samedi le succès de rire énorme que mérite cette farce épique, pourrait-on dire, de l'impuissance faite homme, incarnée en ce Rédillon-Durillon à qui abondance de biens devient fort gênante, dans un troisième acte qui en suit un deuxième si complet, si explicite, si fécond en rebondissements qu'à l'entracte, croyant la pièce finie, un bon nombre de spectateurs voulaient quitter le théâtre. Ils reprenaient cependant volontiers leurs places — haut cotées dans cette salle tout à fait pleine, accrue même de chaises placées aux bas-côtés du parterre — pour voir se dérouler à leur satisfaction, dans la garçonnière de Rédillon, l'écheveau si bien emmêlé par Feydeau que quatre ménages bien comptés voyaient compromise leur ... sécurité conjugale.

On ne redira pas, puisque la pièce est déjà familière à la grande majorité des amateurs de théâtre, ce que Feydeau a imaginé de chassés-croisés, de quiproquos, de suppositions de personnes, d'imbroglios se chevauchant les uns les autres pour faire oublier au spectateur que tant de rencontres de personnages qui ne doivent pas se rencontrer dans le même salon et surtout dans le même lit ou sur le même divan, sont normalement impossibles, et pour le faire rire à gorge déployée de ces à peu près imprévisibles, de ces situations indéfendables, de ces répliques affolées et affolantes, en bref de toute cette machination cocasse, indescriptible et irrésistible.

"Le Dindon", c'est de la folie pure sur un sujet qui l'est moins, c'est un dénouement moral d'intrigues où la vendetta scabreuse s'enrobe de tant de fantaisie qu'elles finissent par la glorification de la fidélité conjugale.

Qu'il suffise de citer des noms et des scènes se détachant d'une interprétation d'ensemble réglée à la perfection, même si le ton, l'allure et le comportement des personnages ont paru si forcés et chargés au 1er acte que l'on pouvait se demander s'il était possible de marquer au 2e acte le crescendo exigé par une action qui y devient furibonde.

Il s'est trouvé que ce 2e acte, précisément, a été le mieux joué, et que le 3e n'a pas été moins réussi grâce surtout à cette longue scène de fausse... prise de corps entre Rédillon et Lucienne (Robert Hirsch et Micheline Boudet). Robert Hirsch trouve là des poses et des expressions qui font penser à Chaplin, un Chaplin en amoureux transi de carte postale 1900.

La scène des sonnettes est difficile aussi à oublier, avec son Pinchard (Louis Seigner) jouant des yeux et du menton en médecin-major au visage aussi garance que son pantalon peut être rouge, ou vice versa. Autre interprétation d'exception : celle de Mme Catherine Samie en Armandine, cette gourgandine qui, en fin de compte, par son zèle ... naturel, aura sauvé tous ces mariages de la débâcle. On ne peut faire plus joliment l'oie et être une oie plus jolie. Mme Lise Delamare a grande toilette et grande allure en Clotilde Pontagnac, alors que son "dindon" de mari trouve en Jacques Charon un coureur de jupons d'une réjouissante candeur. Très séduisante, la Maggy de Mme Geneviève Fontanel. Il y a là aussi MM. Georges Descrières, François Chaumette, Michel Aumont, René Camoin et Michel Bernardy, Mmes Denise Gence et Danièle Ajoret.

Décors et costumes de Mme Suzanne Lalique, c'est-à-dire pleins de trouvailles, avec un 1er prix à cette toilette à la fois gracieuse et amusante que porte Mme Micheline Boudet, au 3e acte.

Le spectacle, annoncé pour 8 h. 30, a commencé, je ne sais pourquoi, à 9 heures. Quand, ah ! quand donc l'exemple de précision du Stella va-t-il porter ses fruits ?

Mais ... j'entends la question qui court un peu la ville, à propos du "Dindon". Qui le joue mieux, la C.-F. ou le TNM ? Faut-il répondre ?

Bon, allons-y, bravement. Je dirais donc :

— La Comédie-Française joue fort bien "Le Dindon" et, du même souffle:

— Le Théâtre du Nouveau Monde joue très bien "Le Dindon".

Normand ou pas, le critique, comme on voit, doit savoir prendre ses risques.

Jean Béraud

HORAIRES

Théâtres

ANJOU : "La Bonne Anna" : 8 h. Le samedi à 7h. et 10h.; le dimanche à 7h. 30.
AU CHAT NOIR : Pauline Julien, 11 h.
LA BOULANGERIE : "L'Histoire de Tobie et de Sara" : jeudis, vendredis et samedis à 8 h. 30 ; le dimanche à 7 h. 30.
STELLA : "Les Choutes" : 8 h. 30.
THEATRE CLUB : "Le Mari, la femme et la mort" : 9 h. Le dimanche à 7 h. 30.

Cinémas

ALOUETTE : "Spartacus" : 1.30, 8.
AVENUE : "Doctor in Love" : 1.05, 3.05, 5.10, 7.15, 9.25.
BIJOU : "Les Salauds vont en Enfer" : 12, 3.20, 6.40, 10.10; "Papa, Maman, ma femme et moi" : 1.27, 4.57, 8.27.
CANADIEN et PLAZA : "Les Fiancés de la Mort" : 1.40, 5, 8.20; "La danseuse et le bon Dieu" : 12, 3.20, 6.40, 10.
CAPITOL : "Look in Any Window" : 10.30, 12.50, 3.05, 5.20, 7.40, 10.
CHAMPLAIN CREMAZIE : "Paul Jones" : 12., 3.57, 7.54; "Ce monde à part" : 1.41, 5.58, 9.35.
CHATEAU, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO : "Cinderfella" : 2.55, 6.25, 9.50; "G. I. Blues" : 1.05, 4.35, 8.05.
ELECTRA : "Opération Amsterdam" : 12.10, 3.25, 6.40, 9.55; "Froid dans le dos" : 1.57, 5.12, 8.27.
ELYSEE : 3 h., 6 h. et 9 h. le dimanche, 6 h. et 9 h. en semaine. A l'affiche : "Le Septième Sceau"; "Corral", "Capitale de l'Or".
FRANÇAIS : "Pourquoi viens-tu si tard" : 12, 3, 10, 6.20, 9.30; "La Foire aux Femmes" : 1.45, 4.55, 8.05.
IMPERIAL : "Cinerama Holiday" : tous les soirs à 8 h. 40 ; le dimanche soir à 7 h. 30 ; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 2 h.
KENT : "I'm All Right, Jack" : 1.10, 3.15, 5.15, 7.15, 9.20.
LA SCALA : "Asphalte"; "Aventuriers du Mékong" : "Après la Tourmente" : A partir de 12.30.
LOEW'S : "The Grass Is Greener" : 10.25, 12.40, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40.
MERCIER : "Froid dans le dos" : 12.30, 3.45, 7, 10.15; "Opération Amsterdam" : 1.57, 5.12, 8.27.
ORPHEUM : "La Fille Rosemarie" : 11.50, 3.13, 6.35, 9.45; "Capitaine de Koepenick" : 10.15, 1.35, 5, 8.05.
PALACE : "Go Naked in the World" : 10.20, 12.35, 2.50, 5.10, 7.25, 9.40.
PRINCESS : "Blueprint for Robbery" : 12, 3.10, 6.25, 9.45; "Walk Like a Dragon" : 10.15, 1.25, 4.40, 8.
REGENT : "Orfeu Negro" : 1.40, 4.10, 6.40, 9.10.
RIVOLI : "Pourquoi viens-tu si tard" : 2.40, 6.05, 9.30; "La Foire aux Femmes" : 1.10, 4.35, 8.
SEVILLE : "Tunes of Glory" : 2.30 et 8.30. Le samedi à 2.30, 7, 9.30.
STRAND : "Cuban Rebel Girls" : 11, 1.50, 4.40, 7.30, 10.20; "Violent Women" : 10, 12.30, 3.25, 6.20, 9.10.
WESTMOUNT : "Sunrise at Campobello" : , 3.40, 6.20, 9.05.

Traducteur, "tradittore" !

LYON, (AFP) — La première phase du procès intenté par Anatoli Kouznetzov aux "Editions Vitte" a pris fin sur la condamnation de cette firme lyonnaise qui devra verser une provision de mille nouveaux francs au romancier soviétique pour réparation du préjudice subi.

Kouznetzov avait saisi les tribunaux français à la fin de l'année dernière d'une plainte portant sur la traduction de son roman "Suite d'une Légende". Son oeuvre, intitulée dans l'édition Vitte "L'Etoile dans le Brouillard" avait été traduite, affirmait son avocat français, Me Maurice Garçon "dans un esprit de dénigrement systématique". Ce roman à la gloire des jeunes pionniers qui tentent de domestiquer la Sibérie aboutissait, sous la plume du traducteur le révérend Père Chaleil, au procès de la société soviétique. C'était du moins Anatoli Kouznetzov et Me Garçon qui l'affirmaient.

Les magistrats du tribunal de grande instance de Lyon ont commis trois experts aux fins de "donner une appréciation motivée et impartiale" sur la traduction du R.P. Chaleil. Ce dernier, prêtre de rite byzantin qui enseigna à Kharbine, en Mandchourie, avant d'être déporté en Sibérie de 1948 à 1955, a été accusé par Me Garçon d'avoir en fait dans sa traduction, "prêté à M. Kouznetzov ses propres ressentiments" à l'égard du régime de l'URSS.

Un expert comptable a également été désigné pour préciser l'importance du préjudice matériel.



CHEZ LES "APPRENTIS-SORCIERS" — Trois des interprètes de "L'Histoire de Tobie et de Sara", de Claudel, dont les représentations se poursuivent à la Boulangerie du jeudi au dimanche.

Une exposition mexicaine au Musée des Beaux-Arts

Une collection d'art mexicain, la plus importante qui ait jamais été présentée au Canada, sera présentée au public à partir de vendredi, au Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Cette collection pittoresque et abondante sur la peinture, la sculpture, la céramique et l'artisanat mexicains, et répartie sur une période de près de 4,000 ans, sera exposée jusqu'au 26 mars.

M. Evan H. Turner, directeur du Musée, a fait remarquer qu'elle représente un panorama complet de l'art mexicain depuis l'ère pré-colombienne, en passant par l'époque coloniale jusqu'aux maîtres de la période moderne tels qu'Orozco, Rivera, Siqueiros, Tamayo et aux chefs de la jeune génération actuelle.

L'exposition marque un jalon dans l'histoire des relations culturelles entre le Canada et le Mexique. Elle a été préparée par plusieurs musées mexicains en échange d'une collection semblable sur l'art canadien, présentée lors du 150e anniversaire de l'indépendance du Mexique. Le Musée des Beaux-Arts a prêté à cette occasion sept huiles de sa collection permanente.

Certaines oeuvres qui seront exposées ici datent de l'an 1460 avant Jésus-Christ et proviennent des civilisations des Olmèques, des Mayas, des Zapotèques, des Mixtèques et des Aztèques.

Un charmant étalage d'art populaire fait partie de la collection.

Présentée il y a quelque temps à la Galerie Nationale du Canada et à la Galerie d'Art de Vancouver, cette exposition a été organisée par l'Institut National des Beaux-Arts du Mexique, le Ministère des Affaires Etrangères, l'Institut National d'Anthropologie et d'Histoire et l'Institut National du Bien-Etre des Indiens.

Une introduction à l'art mexicain, écrite par Miguel Salas Anzures, chef du département des arts plastiques de l'Institut National des Beaux-Arts, se trouve dans le catalogue en vente à l'entrée.

Comme l'exposition elle-même, cette introduction traite des cultures pré-colombiennes, de la période de l'"Espagne Nouvelle" (1521 à 1810), de la période faisant suite à l'indépendance de 1810 et de l'époque contemporaine.

Prière pour un meurtrier

L'écrivain allemand d'origine yougoslave Igor Sentjurc, après avoir vu son père partir pour les camps de concentration, s'est engagé dans la Ligue des Jeunesses communistes de Tito. Après la guerre, il fait du journalisme, devient influent, mais prend malheureusement pour Milovan Djilas et se voit forcé de s'expatrier en Allemagne où il écrit "Prière pour un meurtrier". Nous y voyons l'atmosphère qui suit l'échec du soulèvement hongrois, la répression et les persécutions contre les libéraux. "Je connais personnellement les hommes que je décris, précise lui-même Sentjurc. J'ai simplement dépeint la vie d'hommes brusquement placés en face de responsabilités et de décisions terribles à assumer et qui ont connu l'enfer." (Julliard).

Le chemin qui ne mène nulle part ...

Quand il parut à Londres en 1955, sous la signature de l'écrivain polonais Josef Mackéewicz, son succès s'expliqua par son authenticité, par l'optique originale et objective qui le différenciait de tous ceux qui avaient été publiés sur l'expérience d'une soviétisation d'un peuple. Paul, le héros du roman, ancien journaliste qui refuse de se mettre au service du nouveau régime et préfère vivre retiré à la campagne, s'occupe d'organisations clandestines avec sa femme. C'est elle qui, lors des grandes déportations de 1941, le sauvera, mais pour le conduire finalement sur le chemin ... qui ne mène nulle part. (Arthème Fayard).

"En direct avec vous"

Jean Nocher, journaliste d'expérience, a quitté la presse imprimée et les éditoriaux pour s'installer à la télévision. Depuis deux ans, des millions de Français suivent sa chronique quotidienne "En direct avec vous", où il traite de tout ce qui lui tombe sous l'oeil. (Del Duca)

Naissances et décès en hausse en janvier

OTTAWA. (PC) — Le nombre des naissances comme celui des décès a augmenté en janvier dernier comparativement au mois correspondant de l'an dernier.

Selon le Bureau national de la statistique, le nombre des naissances est passé de 37,708 à 41,785 et le nombre des décès de 10,855 à 12,634. Par contre le nombre des mariages a baissé, passant de 8,016 à 7,753 cette année.

A Notre-Dame le 8 mars

Une importante reprise à l'Orchestre Symphonique: la "Création" de Haydn

L'Orchestre Symphonique de Montréal présentera pour la seconde fois le célèbre oratorio de Haydn "La Création" à l'église Notre-Dame, le mercredi 8 mars, à 8 h. 15. On se souvient du succès remporté par cette même oeuvre sous la direction d'Igor Markevitch, au "Gala du Printemps", il y a trois ans. Cette fois, ce sera l'éminent chef d'orchestre britannique sir Eugene Goossens, qui viendra spécialement de Londres pour diriger cet oratorio. Le choeur mixte des Jeunesses Musicales, sous la direction de Marcel Laurencelle, chantera l'oeuvre avec le concours de trois solistes réputés : le soprano canadien Pierrette Alarie, le ténoir suédois du Metropolitan Nicolai Gedda, et la basse américaine Donald Gramm, vedette du New York City Opera, qui remportait un grand succès dans "Le Messie" la saison dernière.

Haydn mit deux années à écrire son premier oratorio, "La Création". L'oeuvre fut chantée pour la première fois sous sa direction, au palais du Prince Schwarzenberg à Vienne, le 30 avril 1798. L'auditoire nombreux qui s'entassait dans le grand salon du palais fut complètement ébahi par le prélude orchestral de l'oeuvre que Haydn a intitulé : "Représentation du chaos", et qui décrit le moment qui précède immédiatement la création par le Christ.

Mais peu à peu, devant la beauté des choeurs, des airs et duos, la foule éclata en applaudissements et fit fête au compositeur. Haydn, toujours modeste, déclara, levant le doigt vers le ciel : "Rien de ceci n'est de moi, tout vient de là-haut ! ..."

Le texte anglais de "La Création" est de Thomas Lidley, qui s'est inspiré du "Paradis perdu" de Milton.

M. Morisset et l'origine de nos formes architecturales

PARIS (AFP) — M. Gérard Morisset, conservateur du musée de la Province de Québec, poursuit actuellement la série d'études qu'il a entreprises depuis 1949: de quelles parties de la France proviennent les formes architecturales que l'on retrouve au Canada et qui sont manifestement d'origine française ?

Il apparaît qu'elles sont très diverses, chaque catégorie de maisons et les églises, tout comme les ornements de celles-ci étant inspirés de provinces différentes. Ainsi, en Normandie, le Cotentin a exercé son influence sur l'architecture des maisons de la ville basse de Québec et certaines maisons de Trois-Rivières et de Montréal. Au contraire, pour les maisons isolées de la campagne, c'est la Touraine qui a été l'inspiratrice, mais c'est aussi la Bretagne qui, de Québec à Beaupré, a donné naissance aux maisons longues, blanchies à la chaux, au toit très haut. En ce qui concerne la forme des églises bâties en pierre depuis 1660, les bâtisseurs canadiens se sont inspirés de la technique du Roman. Après le traité de Paris, les églises suivent des formes très évoluées avec des moulurations de style Louis XIV. D'autre part, M. Morisset a cherché longtemps l'origine des très beaux clochers tels que celui de Ste-Anne-de-Beaupré, qui date de 1696: le clocher à deux lanternes de Tours pourrait en être l'origine, mais ce sont surtout les lanternes profilées des châteaux de Bourgogne qui auraient donné l'idée des clochers canadiens du XVIIIème siècle. En matière d'orfèvrerie, le style canadien est très semblable à celui du 18ème siècle français pour la bonne raison que les orfèvres de cette époque tiraient leur origine du vieux pays.

M. Morisset publiera prochainement un ouvrage sur toutes ces questions, fruit de longues années de recherches.

(PC) — L'Inde projette de débourser $14 millions pour combattre la lèpre, pendant les cinq ans commençant en 1961.



"SPARTACUS" — Le 50,000e billet d'admission à l'Alouette pour voir le film "Spartacus" vaut en même temps à M. Stanley Willis ,de Verdun, et à sa fiancée, Mlle Carmen Beaulieu, un disque de la musique du film, ainsi qu'une invitation à dîner de la part de M. Bob Shepherd, le directeur de ce cinéma.

LA SCALA
TEL. RAS-5107
ASPHALTE
avec FRANÇOISE ARNOUL
LES AVENTURIERS DU MEKONG
(CinémaScope, couleurs)
avec DOMINIQUE WILMS
APRES LA TOURMENTE
avec MARIA SCHELL

Amherst
Angle Amherst et Ste-Catherine
UN. 6-6851
DEAN MARTIN, JERRY LEWIS
"TU TREMBLES CARCASSE"
"FEMME MODELE"
GREGORY PECK, LAUREN BACALL
"Y EN A MARRE"
PIERRE TRABAUD, RENE DARY

DEMAIN 9 HRES
Le Théâtre-Club
1858 rue ST-LUC WE. 7-8978
présente
LE MARI, LA FEMME ET LA MORT
COMEDIE DE ROUSSIN
du mardi au samedi 9 h.
Les dimanches 7 h. 30
Billets en vente au 400

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic "MIDNIGHT LACE", en couleurs, Doris Day, Rex Harrison, John Gavin. "THE PLUNDERERS", Jeff Chandler, Dolores Hart.
Lucerne "LEGIONS OF THE NILE", CinémaScope et couleurs, Linda Cristal, Georges Marchal. "SPEED CRAZY", Brett Halsey, Yvonne Lime.
Monkland Aux deux cinés Outremont
"THE FACTS OF LIFE", Bob Hope, Lucille Ball. En plus au Monkland : "THE MAGNIFICENT SEVEN", Yul Brynner, Eli Wallach. Aussi au Outremont : "ON THE BEACH", Gregory Peck, Ava Gardner, Fred Astaire.
York Aux deux cinés Van Horne
"THE MARRIAGE GO-ROUND", CinémaScope et couleurs, Susan Hayward, James Mason, Julie Newmar. "ESTHER AND THE KING", CinémaScope et couleurs, Joan Collins, Richard Egan.
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF : 25¢ pour 5 heures.

LE FILM QUI FERA SENSATION EN 1961
LA DANSEUSE ET LE BON DIEU
EN GRANDE PRIMEUR MONDIALE FRANÇAISE
EN SUPERBES COULEURS
LES FIANCÉS de la MORT
Canadien TOTAL SCOPE PLAZA
Ste-Catherine et Montcalm coin St-Hubert et Beaubien

DE L'UNIFORMITE NAIT L'ENNUI !
CARY GRANT
DEBORAH KERR
ROBERT MITCHUM
JEAN SIMMONS
"THE GRASS IS GREENER"
TECHNICOLOR® TECHNIRAMA®
3e semaine LOEW'S
Facilités de stationnement au garage Peel-Windsor depuis 6 h. p.m.

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
CE SOIR à 8 h. 40
CINERAMA HOLIDAY
EN TECHNICOLOR
RESERVATIONS : AV. 8-5603
IMPERIAL
(430 BELVRY - Avenue 8-7102)

JERRY LEWIS
CINDERFELLA
ED WYNN · JUDITH ANDERSON
ANNA MARIA ALBERGHETTI
TECHNICOLOR
ELVIS PRESLEY
G·I· BLUES
JULIET PROWSE
TECHNICOLOR
A L'AFFICHE
SAVOY PO. 9-7372 · ROSEMONT RA. 1-8930 · GRANADA CL. 5-2428 · RIALTO CR. 7-3700 · CHATEAU CR. 1-4400 · PAPINEAU LA. 1-6853 · EMPRESS HU. 4-3367

CE SOIR
à 8 H.
— MATINEES —
Mer., sam., dim.
et fêtes à 1.30 p.m.
Tous sièges réservés
KIRK DOUGLAS
LAURENCE OLIVIER
JEAN SIMMONS
CHARLES LAUGHTON
PETER USTINOV
JOHN GAVIN
TONY CURTIS
SPARTACUS
Attention spéciale aux groupes
UN. 1-7814
Guichet ouvert de 10 a.m. à 9 p.m.
UN. 1-2807
ALOUETTE

BLUEPRINT FOR ROBBERY
JACK LORD & NOBU McCARTHY
"WALK LIKE A DRAGON"
A L'AFFICHE
PRINCESS

SAINT-DENIS A l'affiche
Elle jouait avec l'amour des hommes, souriait de l'envie des femmes.
Sarita MONTIEL
Carmen DE GRENADE
EN COULEURS
Un destin tragique mène le jeu
MARISA DE LEZA
JORGE MISTRAL
LE MONDE SERA NOTRE
(Les Dévoyés)

ERROL FLYNN
DANS
CUBAN REBEL GIRLS
Beverly Aadland
et
VIOLENT WOMEN
STRAND AUJ.

ODEON
CHAMPLAIN LA. 4-1611
CREMAZIE DU. 8-4310
MERCIER CL. 5-6234
ELECTRA LA. 2-9177
VILLERAY DU. 8-5577
BEAUBIEN DU. 8-6060
VERDUN PALACE PO. 8-2092
Paul Newman
CE MONDE A PART
"Jean Paul Jones"
MAITRE DES MERS
ROBERT STACK · MARISA PAVAN · CHARLES COBURN · JEAN PIERRE AUMONT
FROID DANS LE DOS
HOWARD KEEL ANNE HEYWOOD
OPERATION AMSTERDAM
PETER FINCH EVA BARTOK
LANA TURNER JOHN GAVIN
MIRAGE DE LA VIE
ACAPULCO
MEEKER · RULE
CONSTANTINE
PASSEPORT POUR LA HONTE
LIANE LA SAUVAGEONNE

MICHELE MORGAN
HENRI VIDAL
CLAUDE DAUPHIN
FRANCIS BLANCHE
et d'autres dans
Pourquoi viens-tu si tard...
EGALEMENT A L'AFFICHE
EN EASTMANCOLOR
LA FOIRE AUX FEMMES
EN VEDETTES L'insurpassable
ETCHIKA CHOUREAU
CELLE QUI A DIT "NON" TROIS FOIS
ainsi que
JEAN DANET, DORA DOLL
et d'Autres
AVA. 1-3311 FRANÇAIS et RIVOLI CR. 1-5200
2 PRIMEURS SENSATIONNELLES !

LA NOUVELLE VEDETTE !
PAUL ANKA
RUTH ROMAN
LOOK IN ANY WINDOW
CAPITOL
Facilités de stationnement au Garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

Julie... Aucun homme ne pouvait l'oublier
aucune femme lui pardonner !
M-G-M présente
GINA LOLLOBRIGIDA
ANTHONY FRANCIOSA
ERNEST BORGNINE
AN ARCOLA PRODUCTION
"GO NAKED IN THE WORLD"
LUANA PATTEN / CINEMASCOPE and METROCOLOR
FACILITES DE STATIONNEMENT AU GARAGE PEEL-WINDSOR depuis 6 p.m.
PALACE 2e semaine

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
"INDISCRET", couleurs, Cary Grant - Ingrid Bergman. "CRI DE TERREUR", James Mason - Inger Stevens. "VILLA SANS LOI", couleurs, Randolph Scott - Angela Lansbury.

BIJOU LA. 4-1585
PAPINEAU ET BOUL. ST-JOSEPH
Marina VLADY
Henri VIDAL
Serge REGGIANI
LES SALAUDS VONT EN ENFER
Robert LAMOUREUX
Nicole COURCEL
PAPA, MAMAN MA FEMME ET MOI

AVAL 2 GRANDS FILMS
BRIGITTE BARDOT
Charles BOYER — Henri VIDAL
"LA PARISIENNE"
en Technicolor — Aussi
LA CUCARACHA en couleurs

LE MEILLEUR FILM ETRANGER DE L'ANNEE !
BLACK ORPHEUS
WINNER OF GRAND PRIZE CANNES FILM FESTIVAL
EASTMANCOLOR
3e GRANDE SEMAINE
REGENT

Blonde,
Jeune,
Jolie,
Ses faveurs, son silence s'achetaient à prix d'or
La Fille Rosemarie
NADJA TILLER
PETER VAN EYCK
Assassinée à Francfort, sa mort embarrasse la police !
ORPHEUM
"LE CAPITAINE DE KOEPENICK" en Couleurs
A L'AFFICHE

Journée des Néo-Canadiens au Salon de l'agriculture

La troisième journée du Salon national de l'Agriculture a été un succès d'affluence sans précédent, car les portes, ouvertes à 1 h., ont dû être fermées dès 3 h., si grande était la foule qui s'alignait sur les trottoirs en attente de pouvoir pénétrer. A l'intérieur, déjà on ne pouvait presque plus bouger.

Les organisateurs du Salon estimaient que l'on aura atteint la cote des 40,000 dès hier soir, chiffre sans précédent, déclarent les chefs du service d'ordre, qui rappellent que l'affluence totale du Salon de l'année dernière avait été d'environ 120,000.

La journée d'hier était celle des Néo-Canadiens, qui, surtout dans l'Ouest, ont tellement contribué à la colonisation du pays, et se trouvait placée sous le patronage du chanoine Raoul Drouin, D.Ph., du comité des Néo-Canadiens de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Dans l'après-midi, le Salon a reçu la visite de M. Adrien Lévesque, ministre de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick, accompagné de Mme Lévesque.

Le soir, à 8 h. 30, commençait la démonstration de danses populaires internationales, sous la présidence de M. Jacques de Broin, vice-président du Salon national, qui prononça quelques mots de bienvenue en soulignant la part des Néo-Canadiens dans le développement agricole du Canada. Assistaient à cette démonstration M. Paul Earl, ministre des Mines du Québec, le Dr Gustave Toupin, président du Salon, le chanoine Raoul Drouin, M. François Boulais, député de Rouville, le brigadier F. Caron, président du comité de réception.

Présentés par M. René Gauthier, du comité des danses folkloriques, quatre groupes de folkloristes ont fait une démonstration de danses populaires, fort applaudis par la foule rassemblée devant le stand central.

C'était un groupe de jeunes Polonaises, aux éclatants costumes rouges et blancs (couleurs nationales) rehaussés parfois de bleu, puis les Roumains, aux vêtements blancs brodés de noir, le groupe canadien des "Folkloristes du Québec", qui présentèrent un cotillon, un brandy et la danse des jarretières, et enfin le clou : les Ukrainiens.

Ces étonnants danseurs, visiblement expérimentés, ont exécuté des pièces folkloriques d'un rythme endiablé, et toutefois d'une grande précision, sur des mélodies populaires d'un orchestre également ukrainien, et ont récolté de très vifs applaudissements, bien mérités.



DANSES FOLKLORIQUES POLONAISES — La troisième journée du Salon national de l'agriculture était consacrée hier aux Néo-Canadiens. On voit ici de jeunes danseuses et danseurs polonais exécutant une danse populaire de leur pays. Trois autres groupes ont aussi donné une démonstration de danses internationales. Il s'agit des Roumains, des Ukrainiens et des "Folkloristes du Québec".

Produits d'Israël présentés

Environ 500 représentants du monde des affaires, des grossistes et des importateurs ont été accueillis au consulat général d'Israël de la métropole, où se déroulait une grande réception dont le thème était : "Les produits alimentaires d'Israël".

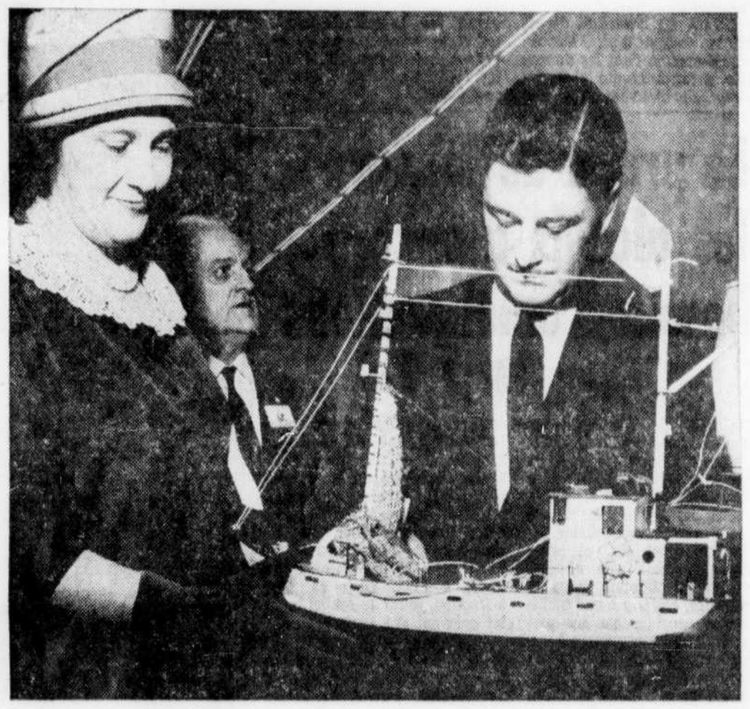
Au nombre des invités se retrouvaient également des membres du corps diplomatique de Montréal, un nombre imposant de journalistes, et quelques personnalités politiques.

Accueillis à leur arrivée par le consul général d'Israël et Mme Pinhas Eliav ainsi que par le chargé d'affaires et Mme Yechiel Narkiss, les invités ont pu constater le vaste éventail de produits de toutes sortes que le petit Etat du Moyen-Orient vend couramment au Canada. Au premier rang, l'orange de Jaffa, des vins mousseux et secs de Rishon-le-Zion, des bonbons et chocolats, des pièces vestimentaires et une multitude d'autres produits.

L'abondance des vins et l'excellence des plats spéciaux faits de mets typiquement israéliens, la gaieté des salles, décorées de glaïeuls fraîchement arrivés d'Israël via un aérobus d'El Al, ont fait de cette présentation des produits israéliens un événement éminemment sympathique et agréable.

Dans un bref exposé, M. Narkiss, le chargé d'affaires d'Israël au Canada, a souligné le fait que le Canada a vendu à son pays, au cours de 1960, pour plus de $6,500,000 tandis que les exportations d'Israël vers le Canada s'étaient chiffrées, pour la même période, par $2,500,000.

"Grâce à cette réunion et à d'autres qui suivront, nous voulons familiariser le public canadien avec les nombreux produits alimentaires et vins de qualité israéliens présentement disponibles dans votre pays. Nous sommes persuadés que les Canadiens n'ont pas seulement intérêt à vendre à Israël mais aussi à y acheter. Nous croyons que les aliments et les vins que vous avez eu l'occasion de déguster ici aujourd'hui ajouteront une note particulièrement agréable sur vos tables. Et nous espérons, a dit en terminant M. Narkiss, que l'accroissement de la vente de ces produits permettra de réduire sinon d'éliminer le déficit de notre balance commerciale avec le Canada."



photos LA PRESSE

PARMI LES TRAVAUX PRIMES au concours provincial des jeunes, le ministre de la Jeunesse et son épouse ont particulièrement admiré, samedi, une barque de pêche venant de Cap-aux-Meules, Iles-de-la-Madeleine. M. Gérin-Lajoie n'a pas caché son admiration devant la qualité, la variété et l'abondance des travaux soumis par les jeunes de tous les coins de la province.

DERNIERE SEMAINE D'INSCRIPTION

VOUS PARLEREZ L'ANGLAIS COURAMMENT GRACE A

ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE

OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE

PROGRES RAPIDES : 12 ELEVES PAR CLASSE SEULEMENT !

CHOIX DE COURS : élémentaire, intermédiaire ou avancé

ENTREVUES tous les SOIRS de 7.30 h. à 9.30 h.

NORD : 575 est, Jarry, et centre St-Edouard
6513, St-Denis (angle Beaubien)
SUD : Centre Immaculée-Conception
4265, Papineau (angle Rachel)
EST : Cours, salle Monsabré. Inscriptions :
2344, Monsabré, au sud d'Hochelaga
OUEST : Collège Ste-Marie
1180, Bleury, près Ste-Catherine

"Il n'est jamais trop tard pour se perfectionner en anglais"

CR. 9-0678 — CR. 4-2396

CANADIENS...
VOYAGEZ À LA FRANÇAISE

A bord d'Air France, vous êtes chez vous.

AIR FRANCE vous sert tour à tour les mets gastronomiques des différentes provinces de France, accompagnés des meilleurs crus français, et d'un souvenir originaire de la Province en honneur pendant le voyage.

AIR FRANCE vous permet de "voyager en français", en accordant la première place à la langue française dans son accueil à bord, et au sol ... dans ses élégantes brochures conçues en français ... et dans ses guides touristiques écrits pour ceux qui aiment la France.

AIR FRANCE porte aux quatre coins du monde le témoignage de la présence française ... par la qualité de ses installations ... le décor de ses avions ... la courtoisie de son personnel.

AIR FRANCE

COMPAGNIE FRANÇAISE AU SERVICE DU CANADA FRANÇAIS

"Scandale national"

Les remèdes coûtent trop cher; Ottawa doit enquêter!

-- M. Argue

NORTH BATTLEFORD, Sask. (PCf) — M. Hazen Argue, leader social démocrate, est d'avis que les Canadiens devraient réclamer l'institution d'une enquête publique sur les fabricants de produits pharmaceutiques, "rapaces et à l'esprit mercantile".

Portant la parole lors d'une réunion publique, il a déclaré que le gouvernement, à cet égard, est ignorant de ses responsabilités ou est de collusion.

"Est-il possible que le gouvernement conservateur refuse d'agréer une telle demande parce que les principaux fabricants de produits pharmaceutiques contribuent d'importantes sommes d'argent à la caisse électorale des vieux partis ?"

M. Argue a invité les Canadiens à demander à leurs médecins de prescrire les médicaments par leur caractère générique ou chimique. Il en résulterait ainsi une réduction du coût de vente dans une proportion de 50% à 90%.

Selon lui, il devrait y avoir une société de la Couronne fabriquant des médicaments qui seraient connus sous leur nom générique.

"Les prix des produits pharmaceutiques au Canada sont exorbitants.

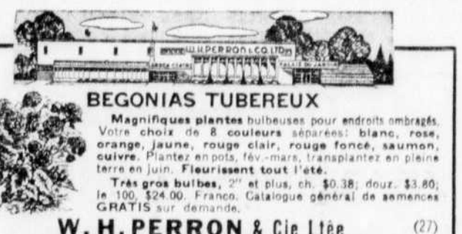
"Il s'agit là d'un scandale national auquel il faut mettre fin", a ajouté M. Argue.

Le plan d'urbanisme de Granby exposé à l'hôtel de ville

GRANBY. (CD) — Les plans détaillés de l'urbaniste-conseil, M. Benoit Bégin, de Trois-Rivières, concernant le plan directeur d'urbanisme de Granby, seront appelés à succéder à la Collection de peintures du major Green, de Londres, et à redonner à la salle du conseil municipal, à l'hôtel-de-ville, une atmosphère nouvelle.

Depuis que la succession de feu le major Green est entrée en possession des 30 tableaux de sa collection, les murs de la salle publique à l'hôtel-de-ville se trouvaient vides. Certaines gens se plaignaient de la chose puisque, au point de vue touristique, la collection d'oeuvre d'art attirait certainement nombre de visiteurs.

D'autre part, la Chambre Ainée locale avait récemment adressé au conseil municipal une lettre réclamant la publication et la diffusion du plan directeur d'urbanisme de la ville afin que le public puisse connaître ce travail.



BEGONIAS TUBEREUX

Magnifiques plantes bulbeuses pour endroits ombragés. Votre choix de 8 couleurs séparées: blanc, rose, orange, jaune, rouge clair, rouge foncé, saumon, cuivre. Plantez en pots, fév.-mars; transplantez en pleine terre en juin. Fleurissent tout l'été.

Très gros bulbes, 2" et plus, ch. $0.38; douz. $3.80; le 100, $24.00. Franco. Catalogue général de semences GRATIS sur demande.

W. H. PERRON & Cie Ltée (27)

515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TEL. MU. 1-1615

SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE



TOUS LES JOURS

- "Un Beu de tout" avec Paul Berval en personne.
- Démonstration d'art culinaire
- Jean Coutu et son sketch de Ti-Mé Baratte.
- Défilé de modes tous les jours

AU PROGRAMME DEMAIN

Concours de tartes aux pommes Robin Hood à compter de 11:00 A.M.

17-26 FEVRIER

PALAIS du COMMERCE

1650 rue BERRI, MONTREAL

OUVERT SUR SEMAINE A COMPTER DE 10.00 HEURES A.M.
LE DIMANCHE, A COMPTER DE 1.00 HEURE P.M.

Simpson MONTRÉAL

(Pour un temps limité seulement)

SPECIAUX DE

MAX FACTOR

Format "professionnel" au prix du format courant

RABAIS 36% A 50% !



CREME AUX HORMONES ENRICHIE

Elle nourrit, adoucit pendant votre sommeil. Composition équilibrée d'huile et hormones.

Format courant 2 on. Rég. 4.25
Format professionnel 3½ on. 3.25



CREME ACTIVE

Pour protéger, adoucir votre peau pendant le jour. Indispensable sous votre maquillage.

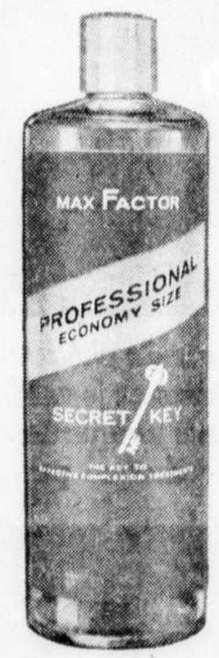
Format courant 2 on. Rég. 3.25
Format professionnel 3½ on. 3.25



CREME NETTOYANTE

Une crème qui nettoie en profondeur, nourrit et assouplit votre peau.

Format courant 6 on. Rég. $2
Format professionnel 12 on. $2



CREME "SECRET KEY"

Lotion qui redonnera à votre peau l'éclat de la beauté: rafraîchit, avive, stimule.

Format courant 6 on. Rég. $2
Format professionnel 12 on. $2



CREME "VITA-NIGHT"

Crème nourrissante qui adoucit et équilibre la composition de la peau pendant votre sommeil.

Format courant 2 on. Rég. 3.25
Format professionnel 3½ on. 3.25



CREME 'VELVETY NIGHT'

Pour peaux normales ou sèches. Aide à maintenir la douceur, la souplesse et la jeunesse de votre teint.

Format courant 2 on. Rég. 3.25
Format professionnel 3½ on. 3.25

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — PARFUMERIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE. Rayon 701

Offre spéciale !

"BATHE 'N GLOW"



6 ON. 2.50

Huile pour le bain, tout particulièrement recommandée pour les épidermes secs ! Elle adoucira l'eau de votre bain et laissera votre peau douce et lisse au toucher. Un échantillon d'essai est offert avec chaque format de 6 on.

Aussi 2 on. $1
12 on. 3.95

Commandes postales ou téléphoniques exécutées

VI. 2-7221

SIMPSON — PARFUMERIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 701

Comment j'économise?



Avec mon salaire, économiser n'était pas chose facile. Mais j'ai découvert la bonne solution: la "*méthode 2-comptes*" de la Banque Royale.



J'ai ouvert un *Compte de chèques* pour payer mes dépenses et je garde mon *Compte d'épargne* uniquement pour économiser sur chaque paye.



Maintenant que j'ai cessé de puiser dans mes économies, elles ne cessent de *s'accroître* ... et elles rapportent aussi des intérêts substantiels!

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

La banque aux 1,000 succursales

Plus de 70 succursales à Montréal et dans la région

CKAC distribue en une seule semaine la somme de $6,550

La semaine dernière, les émissions à cagnottes sur les ondes de CKAC ont été soumises à dure épreuve, car le hasard s'est montré extrêmement généreux envers le public qui participe à ces émissions. En l'espace de cinq jours, trois émissions-concours ont versé l'imposante somme de $6,550 en gros lots gagnés par des auditrices chanceuses.

"$50 par jour"

Ce déluge de cagnottes distribuées aux personnes chanceuses qui écoutent fidèlement le poste CKAC a débuté dès lundi dernier, alors qu'une dame de Valleyfield, Mme L. Poirier, se voyait attribuer un gros lot de $2,000, soit le plus gros montant que l'on puisse gagner à ce programme. Au concours du bruit mystérieux de "$50 par jour", une autre personne a gagné la somme de $800 sur un total possible de $1,100 à l'émission de mercredi. Ce chèque de $800 a été attribué à Mme Yvette Gallo, 7927 rue Casgrain, à Montréal. Enfin, vendredi au même programme, Mme Jeannine Chassé, rue Brault, à Asbestos, s'est mérité un montant de $350 sur une cagnotte de $500 à l'enjeu. Ainsi, au cours de trois émissions, trois auditrices chanceuses ont récolté $3,150 sur les $3,500 disponibles dans les trois cagnottes.

"Grand Argentier"

A l'émission-questionnaire du "Grand Argentier" présentée trois fois la semaine au micro de CKAC, on cherchait depuis quelque temps déjà l'identité d'une personne dont les animateurs avaient révélé plusieurs indices. Après avoir choisi plusieurs lettres qui ne contenaient pas la bonne réponse, on a finalement réussi à piger une lettre qui répondait correctement à l'énigme du concours. Ainsi, une auditrice de Sherbrooke, Mme Rose Marier, 314, 1ère Ave Sud, a remporté le gros lot totalisant $2,500, vidant ainsi les coffres du "Grand Argentier". Cependant, à l'émission d'aujourd'hui, un nouveau montant de $500 a été mis à l'enjeu pour le départ d'un autre questionnaire-concours.

"Au Club 93"

Jeudi et vendredi, à deux émissions consécutives du "Club 93", la chance s'est de nouveau manifestée au profit des auditeurs de CKAC. Jeudi, le hasard a favorisé Mme Y. Duperron, de Sherbrooke, qui a gagné $300, tandis que son épicier se voyait attribuer une somme de $150. Vendredi, lors de la pige d'une autre lettre, M. R. Denis, de Lac Masson, P.Q., gagnait à son tour une somme de $300, alors qu'un autre montant de $150 était alloué à son épicier.

La caisse des émissions à cagnottes de CKAC a été lourdement éprouvée, la semaine dernière, mais elle s'en est bien tirée quand même en payant rubis sur l'ongle la rondelette somme de $6,500 à huit différentes gagnantes. Aujourd'hui, les coffres sont remplis de nouveau et les animateurs de ces émissions-concours pourront sans crainte tirer au hasard autant de lettres chanceuses qu'ils le pourront. Le slogan "C'est toujours payant d'écouter CKAC" est plus d'actualité que jamais.

Le projet de loi sur les alcools a encore besoin d'améliorations

-- Me P. Ferland

Me Philippe Ferland s'est prononcé, vendredi, à la radio, au sujet du rajustement de la législation touchant la vente et la consommation des alcools et aussi au sujet du bill favorisant la lutte contre l'alcoolisme.

La loi, a-t-il dit, est plus généreuse, mais elle nécessitera une application juste et rigoureuse, car il y a une multiplication considérable des permis. Il y a de nouveaux bars-comptoirs, des bars-salons, en somme des tavernes de luxe, il y a des permis pour pavillons de chasse et pêche, pour motels, etc.

Quant aux qualifications exigées pour obtenir un permis, elles sont très larges. Il appartiendra à la Régie, dit-il, d'étudier ces demandes. Mais, partout ailleurs dans le Canada, la loi exige des qualifications précises de compétence et d'honnêteté. Notre loi ne détermine aucune qualité de ce genre et pour être entendu devant la Régie (laquelle sera heureusement présidée par un juge, M. Dugas, qui, je le sais, remplira très bien sa tâche); il suffit d'être sujet canadien, d'avoir 21 ans et de posséder un local. Qu'il ait un casier judiciaire, il n'en est pas question dans la loi et cela devra être laissé au jugement de la Régie.

Je ne crois pas, ajouta M. Ferland, que l'application de la loi sera plus rigoureuse qu'avant: 1° — parce que la loi garde son caractère arbitraire (le même qui fut extériorisé dans l'affaire Roncarelli-Duplessis), puisqu'elle permet toujours à la Commission (ou à la Régie) d'annuler à discrétion tout permis en tout temps. Plusieurs associations s'en sont plaintes et devraient s'en plaindre de nouveau. 2° — parce qu'on augmente simplement les pénalités, de $50 à $100 et de $50 à $200. Pour empêcher les abus, il faut, après la 1ère infraction, punir le coupable en lui enlevant son permis.

M. Ferland se dit également d'avis que les débits clandestins vont se multiplier au lieu de diminuer parce que la loi qui obligeait une personne à prouver qu'elle ne possède pas d'alcool dans sa maison dans le but de le vendre a été abrogée. La loi sera donc inefficace et illusoire, si toute personne peut posséder chez soi des boissons en quantité illimitée.

Quant à la loi favorisant la lutte à l'alcoolisme, dit-il, je la considère excellente. Il est bon de travailler à la prévention en sustentant, par des subventions tirées des profits de la Régie des liqueurs, tous les organismes qui participent à cette lutte.

La loi sera-t-elle votée telle que proposée? a-t-on demandé finalement à Me Ferland. J'espère, a-t-il répondu, qu'on y apportera plusieurs modifications. Le gouvernement est bien disposé puisqu'il invite toute personne qui n'est pas satisfaite du projet actuel à présenter ses suggestions avant que ledit projet soit discuté en Chambre. C'est là une heureuse initiative qui, nous le souhaitons, contribuera à améliorer la loi.

Le Canada va-t-il vers le socialisme?

(Communication de l'Institut canadien de l'Opinion publique. Tous droits réservés)

Le Canada se dirige-t-il vers le socialisme? Une décennie de revendications croissantes au sujet de l'assurance contre le chômage, des assurances hospitalières et médicales, des pensions de vieillesse et autres assurances sociales, a plutôt fortifié chez les Canadiens le sentiment contraire. 26% des citoyens consultés dans toutes les provinces voient un rapport direct entre l'extension des assurances sociales et le socialisme, mais la majorité est d'avis contraire. En 1950, 31% des citoyens consultés pensaient que les lois sociales aboutissent au socialisme.

De fait, l'opinion canadienne se départage presque également; 55% des citoyens interrogés estiment que le pays ne se dirige pas vers le socialisme, 45% pensent le contraire ou ne se prononcent pas.

C'est parmi les chefs d'entreprise, les professionnels que la croyance à l'orientation socialiste du pays est le plus répandue, parmi les ouvriers qu'elle l'est le moins. Les enquêteurs Gallup viennent de répéter la question posée en 1952 à un échantillon de la population adulte de toute condition:

"Certains affirment que les allocations familiales et autres assurances sociales acheminent le Canada au socialisme. Croyez-vous ou non que le Canada s'oriente vers le socialisme?"

Le tableau ci-dessous indique que la proportion de Canadiens qui lient l'assistance sociale d'Etat au socialisme est moindre qu'en 1950. Loin de propager l'opinion que le pays se dirige vers le socialisme, une décennie d'attention croissante à l'assurance-chômage, aux pensions de vieillesse, aux assurances hospitalières et médicales d'Etat (avec contribution des assurés, il est vrai, dans la plupart des cas), en a diminué l'extension:

	1950	Aujourd'hui
Oui	31%	26%
Non	50%	55%
Sans réponse	19%	19%
	100%	100%

Voilà le tableau de l'opinion générale; si on l'analyse, on constate que le partage varie selon le métier des citoyens consultés:

	Chefs d'entreprise professionnels	Employés de bureau	Ouvriers	Agriculteurs
Oui	34%	23%	24%	26%
Non	59%	54%	51%	52%
Sans réponse	7%	23%	25%	22%
	100%	100%	100%	100%

Dates d'ouverture de la voie maritime

OTTAWA (DNC) — Sauf si l'Administration juge que les conditions atmosphériques et l'état des glaces ne le permettent pas, la navigation sur la voie maritime du St-Laurent ouvrira aux dates suivantes:

Canal de Welland et troisième canal de Welland, 1er avril — canal de Sault-Sainte-Marie, 4 avril — canal de la rive sud, de Beauharnois et d'Iroquois, 15 avril — canaux de Lachine et de Cornwall, 15 avril.

OUI!

d'un bout à l'autre MATINÉE a amélioré "naturellement" la cigarette filtre



1 L'exclusif "Procédé Humidor" rend à chaque feuille de tabac son humidité naturelle

2 Une substance naturelle filtre chaque bouffée

De par sa nature, *le tabac a besoin d'humidité*. Un tabac sec ne fait pas de bonnes cigarettes.

Les fabricants de Matinée le savent si bien qu'ils emploient un nouveau procédé breveté exclusif, le "Procédé Humidor", pour humidifier doucement, mais complètement, *chaque* feuille de tabac. C'est pourquoi *chaque* Matinée est *ferme, uniforme* et *fraîche* au goût.

Le filtre de la Matinée est, lui aussi, *naturel*. Fait de cellulose soyeuse et pure, il donne à chaque bouffée une douceur veloutée. Vous savourez pleinement l'arôme naturel du tabac.

Essayez une Matinée ... vous verrez!

En 30 secondes, la Matinée vous convaincra!

Tapez-la! Ouvrez un paquet, tapotez le bout d'une Matinée: pas de tabac qui tombe!

Pincez-la! Pas de vides, pas de zones molles! Chaque Matinée est *ferme*, uniforme!

Allumez-la! L'extrémité de la Matinée ne s'effiloche pas, s'allume parfaitement!

Goûtez-la! Le filtre vous laisse savourer tout l'arôme du tabac frais de la Matinée.

Agréable à tout instant: MATINÉE ... *naturellement!*

NEGOCIATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

Loyola vont se rendre à Québec pour rencontrer les autorités provinciales et se faire les interprètes de ce voeu unanime des 200,000 Québécois catholiques de langue anglaise.

En réponse à une question d'une des personnes de l'assemblée, le R.P. Malone a révélé que c'est le cardinal Léger, à qui il avait demandé une lettre "confirmant" son appui au projet de Loyola, qui lui conseilla de se rendre à Québec où le premier ministre lui accorderait une entrevue. "Je crois que Loyola a bénéficié ainsi des bons offices du cardinal", a dit le R.P. Malone, qui put, effectivement, mener "ces négociations confidentielles" avec M. Lesage au cours d'une entrevue d'une heure, "franche et cordiale", que celui-ci lui accorda ainsi qu'à Me Slattery.

Requête de 60 ans

En observant une "réserve" qui fut soulignée par d'autres membres de l'assemblée, Me Slattery et le R. P. Malone ont rappelé que les Québécois catholiques de langue anglaise, dont 76,000 enfants vont sortir bientôt des "high schools" anglo-catholiques, ne sont pas prêts à accepter un nouveau rejet d'une requête à laquelle Loyola demande depuis plus de 60 ans que l'on fasse justice. Le premier projet de loi en ce sens fut présenté en 1899 et, depuis, un très grand nombre de fois.

"Le présent projet de loi pour l'octroi d'un statut universitaire à Loyola a déjà eu sa première et sa seconde lecture, a rappelé Me Slattery. Il serait injuste de l'étouffer comme on l'a fait pour les précédents, depuis plus de 60 ans, avant que le Comité des bills publics ait eu le temps de juger des mérites strictement académiques du projet".

Ce n'est pas par des polémiques dans la presse, à la radio ou à la télévision qu'il est possible de juger justement d'un tel projet.

Persécution d'une minorité

"Nous demandons simplement une audience juste et PROMPTE de nos représentants", a ajouté le procureur de Loyola.

"Nous sommes traités d'une façon injuste", a dit de son côté avec beaucoup plus de flamme M. William Mackness, président du Comité de protestation et d'action que les étudiants de Loyola ont spontanément formé après le discours de M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, annonçant l'intention du gouvernement de suspendre toute décision sur les 3 projets universitaires qui lui ont été soumis jusqu'à ce que la Commission d'enquête sur l'éducation ait eu au moins le temps d'étudier la situation de l'enseignement supérieur dans le Québec.

"Notre protestation, a poursuivi M. Mackness, est celle que provoque la persécution d'une minorité. (...) "Nous, étudiants catholiques de langue anglaise, devons avoir une université sans délai. Nous ne nous laisserons pas lanterner. (...) Nous sommes une minorité mais nous ne sommes pas divisés. Nous n'accepterons rien d'autre que la charte à laquelle nous avons droit."

Appui canadien-français

Dans la salle, on a suggéré un recours à la Cour suprême fondé sur la nouvelle loi fédérale sur les droits de l'homme.

Me Slattery et le R. P. Malone ont demandé aux Anglo-catholiques du Québec d'intensifier leurs efforts pour faire pression, par tous les moyens démocratiques, sur les représentants du peuple à Québec. Il a révélé que près de 15,000 lettres, dont plusieurs écrites par des Canadiens français, ont été adressées à M. Lesage depuis l'annonce de la suspension des projets universitaires.

Un sondage de l'opinion des Canadiens français de la région de Montréal a révélé que 63% de ceux-ci étaient au courant des nouveaux projets universitaires et que 79% d'entre ces derniers étaient partisans du projet de Loyola. D'autre part, celui-ci bénéficie de l'appui déclaré des protestants et des israélites de langue anglaise, de celui de 26 universités canadiennes et d'un nombre très élevé de personnalités canadiennes.

Opposants dénoncés

Le R. P. Malone a rappelé que Loyola est déjà reconnu comme institution universitaire — après enquête menée par des représentants de trois universités canadiennes dont une du Québec — par la Fondation des universités canadiennes.

Quant à Me Slattery, il a opposé la grande majorité des Canadiens français qui s'est prononcée dans la région de Montréal en faveur de l'Université Loyola, à la petite minorité des opposants : à M. Jean-Marc Léger, du "Devoir" de Montréal, et à M. Pierre Dupuis, de "l'Action Catholique" de Québec, qui ont déclaré que le projet de Loyola était "le moins justifié et le plus dangereux" à cause des risques d'anglicisation accrus que l'institution serait supposée représenter. M. Guy Gagnon a été également pris à partie pour avoir, dans "la Réforme", traité d'"impertinent" le projet de Loyola.

Ceux que l'on a attaqués avec le plus de vigueur, ce furent naturellement les professeurs de carrière de l'Université de Montréal qui ont écrit la brochure "l'Université dit NON aux Jésuites".

Loyola, un projet distinct des deux autres

"Un de ces professeurs, M. Pierre Dansereau, a dit le R. P. Malone, s'est plaint de la difficulté du recrutement de professeurs pour l'enseignement canadien-français — et s'est empressé d'aggraver le mal en démissionnant pour accepter un nouveau poste à New York !"

Avec un humour irlandais parfois mordant, le R. P. Malone a justifié par les services passés et les besoins de demain les ambitions immédiates de Loyola.

Ainsi que Me Slattery, il a insisté que le projet de Loyola est distinct de celui de Sainte-Marie et de Trois-Rivières. Une mise en ordre s'imposerait-elle dans l'enseignement français, qu'elle ne saurait affecter en rien Loyola, dont les structures sont naturellement anglo-saxonnes, qui n'a pas plus que les autres institutions supérieures anglo-américaines de difficultés de recrutement, qui ne pose pas de nouveaux problèmes financiers étant déjà reconnu comme université.

"Nos besoins sont urgents, ont-ils dit tous les deux. Notre cas est distinct, unique et mérite d'être considéré séparément des autres."

CFTM-TV

SUITE DE LA PAGE 3

La plaque que l'on retrouve dans le vestibule du nouveau poste indique aussi que Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger était présent. L'archevêque de Montréal est présentement à Rome et c'est le chanoine Laurent Cadieux qui a pris sa relève.

Le premier ministre de la province a rappelé aux administrateurs de Télé-Métropole qu'un poste de télévision représente "une puissance énorme donc une responsabilité énorme". M. Lesage s'est demandé si le canal 10 sera "un instrument de progrès social ou un facteur de décadence". Et il enchaînait : "Nous avons confiance que Télé-Métropole servira les intérêts du Canada français."

Quant à M. Drapeau il a abondé dans le même sens que le premier ministre disant que s'il y a des engins nucléaires, il existe par ailleurs "des moyens d'une destruction plus totale; celle des coeurs et de l'intelligence". Il a souhaité que "cette formidable machine (le canal 10) soit mise au service de toutes les valeurs auxquelles nous tenons."

Le président de Télé-Métropole, M. J.-A. DeSève, avait été le premier à prendre la parole. Notons qu'il a dit, entre autres: "La Société Radio-Canada a aussi droit à une grande part de notre gratitude, et à plus d'un titre. D'abord pour avoir enfanté la télévision canadienne, il y a déjà plus de neuf ans; ensuite, pour avoir si bien formé tant de spécialistes dont nous avions grand besoin, et de nous les avoir cédés avec une grâce qui, dans certains cas, alla même jusqu'à prévenir nos desirs; enfin, pour nous avoir ménagé une petite place près d'elle sur sa nouvelle tour du mont Royal et avoir accepté notre modeste contribution à ce projet.

Dans une déclaration qu'il avait préparée à l'occasion de cette inauguration, M. Balcer disait que "le gouvernement fédéral s'attend à ce que de grandes choses résultent de la compétition entre les réseaux privés et la Société Radio-Canada." Il ajoutait : Bien que l'économie mixte du Canada donne à l'Etat un rôle à jouer dans divers secteurs, il en résulte que souvent l'Etat doit faire face à la concurrence de l'entreprise privée.

En plus des administrateurs du nouveau poste et des dignitaires qui ont pris la parole, on remarquait parmi ceux qui étaient présents : le sénateur Mark Drouin; M. Bernard Goulet, Me Yvan Sabourin et Mme Gilbride, du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion; M. Raymond de Boyer de Ste-Suzanne, consul général de France, et son épouse; M. René Paré, président du Conseil économique de la province; M. Stuart Finlayson, président du conseil d'administration de CFCF-TV (le canal 12); M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal. Mesdames Lesage et Drapeau accompagnaient leur mari. Une réception suivit.

M. DANSEREAU

SUITE DE LA PAGE 3

Brésil, Université de Sao Paulo, etc.

Il a participé à des congrès scientifiques et fait des voyages d'étude dans toutes les parties du monde, et son prestige scientifique est considérable.

L'Université avait d'ailleurs elle-même reconnu la valeur de ses travaux et de son enseignement en l'invitant, et en mettant un certain budget à la disposition de M. Dansereau, pour ses recherches.

M. Dansereau, tout en étant doyen, n'assumait pas la lourde charge administrative de directeur des études, ce qui facilitait à la fois ses recherches et ses déplacements.

Une embardée retarde M. Balcer

Le ministre des Transports, l'hon. Léon Balcer, ne s'est pas blessé, hier soir, quand son automobile a glissé dans un fossé mais il a dû fausser compagnie aux téléspectateurs du canal 10.

M. Balcer devait présider l'inauguration du nouveau poste de télévision. Il arriva rue Maisonneuve une fois la cérémonie terminée, son chauffeur ayant pu finalement sortir l'automobile du fossé.

L'incident s'est produit sur l'autoroute, le ministre des Transports revenant de St-Jérôme.

GRAND CHIC A PRIX
D'AUBAINES
à VOTRE MAGASIN



Paul
SERVICE STORES LTD.

SPECIAL CETTE SEMAINE
TOUT Complet POUR HOMME
OU Costume POUR DAME
SEULEMENT 66¢ ch.
PARFAITEMENT NETTOYE ET REPASSE

JUPES 41¢ ch.
Toute jupe unie magnifiquement nettoyée et repassée pour ajouter à votre élégance.



CHEMISES
PARFAITEMENT LAVEES ET REPASSEES
3 pour 57¢
Toute chemise ordinaire, "lavez et portez" ou chemise sport lavable.

Paraissez à votre mieux !
PAUL
VOUS OFFRE PLUSIEURS SERVICES DE PREMIER ORDRE POUR VOUS ASSURER UNE GARDE-ROBE IMPECCABLE ET VOUS FAIRE AINSI ECONOMISER DE L'ARGENT.

BAS DE PANTALONS REFAITS.
Faites refaire le bas de vos pantalons. Ces derniers paraîtront mieux.
79¢ paire

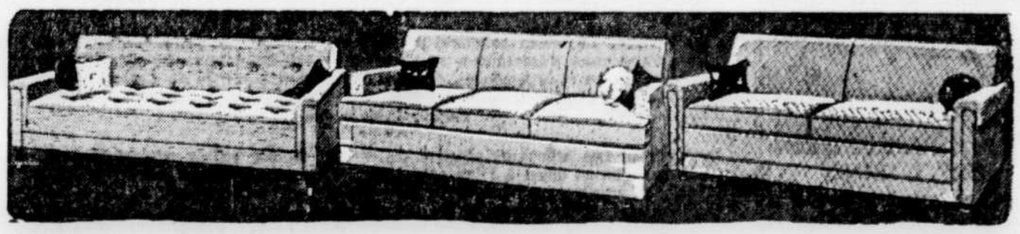
PROTECTEURS DE BAS DE PANTALONS
Un petit protecteur pour prolonger la durée des bas de pantalons.
19¢ paire

GLISSIERES
Glissières neuves cousues dans les pantalons ou slacks.
69¢ chacune

REPARATIONS DE CHAUSSURES
Talons de cuir ou de caoutchouc.
$1.15 paire

HAUSSES EN CUIR POUR DAMES
39¢ paire

ET CONFIEZ A PAUL LE SOIN D'EMBELLIR VOTRE MAISON



Faites nettoyer vos housses de façon professionnelle. Elles seront comme neuves
HOUSSES de coussins ch. 26¢ HOUSSES de fauteuils ch. 69¢ HOUSSES de chesterfields $1.29

DRAPERIES non doublés, jusqu'à 3 x 9' Nettoyées et repassées Chaque panneau 60¢
Petits tapis. Grandeurs jusqu'à 3 x 5' Parfaitement nettoyés chacun 79¢

PRIERE DE NOTER : Tous les prix ci-dessus sont en vigueur aux magasins Paul commodément situés par toute la ville. Quelques-uns des prix ci-haut peuvent être majorés aux centres Paul à service ultra-rapide où vous pouvez bénéficier d'un service ultra-rapide de nettoyage en 3 heures. Pour connaître les adresses des magasins Paul, appelez CR. 1-4751. Il y a un magasin Paul près de chez vous — pour vous servir.

VOYAGES HONE TOURS
Tous billets émis aux tarifs officiels
1460, AVENUE UNION VI. 5-8221

RHUMES
Arrêtez-les Vite pour 45c
EN VENTE PARTOUT
BUCKLEY'S CINNAMATED CAPSULES
POURQUOI PRENDRE UNE CHANCE ET PAYER PLUS CHER
"SOYEZ SUR — ACHETEZ BUCKLEY"

Hellmann's
"Supérieure en tout point"

Salade aux haricots nains

1 boîte (15 oz) haricots nains (kidney beans)
2 oeufs cuits dur
⅓ tasse céleri en dés
¼ tasse carotte en dés
⅓ tasse cornichons sucrés en dés
⅓ tasse sauce à salade HELLMANN'S
Sel et poivre

ÉGOUTTER les haricots; trancher les oeufs. PRÉPARER les légumes et bien mélanger avec les haricots et les oeufs dans un bol. AJOUTER la sauce à salade HELLMANN'S; brasser. ASSAISONNER au goût. REFROIDIR tout à fait; brasser de nouveau avant de servir sur de la laitue coupée. RENDEMENT: 4 à 5 portions.
TOUTES LES MESURES SONT RASES



Nouveau départ à 8 h. 50 a.m.
VOL SANS ARRET VERS
WASHINGTON
en VISCOUNT TURBO-PROPULSE
3 autres départs tous les jours
Utilisez vos Cartes Diners' Club ou Carte Blanche
Appelez une agence de voyage ou MElrose 1-4561
NORTHEAST AIRLINES
Le réacté le plus rapide pour Miami, le nouveau Convair 880

Ogilvy's
OUVERT JEUDI et VENDREDI JUSQU'A 9 H. P. M.

GAGNEZ UN WEEK-END
pour 2 au Waldorf de New-York via un Viscount Air Canada.
Chaque semaine apporte une nouvelle chance pour 2 personnes.
Chaque achat vous donne une chance de plus.
Renseignez-vous auprès de nos vendeurs.
JAS. A. OGILVY'S LTD.



ROBES PRINTANIERES
ARNEL/COTON
ENTRETIEN FACILE
6.95
• Tailles : 12 à 20
• Demi-tailles : 16½ à 24½
a) Plaid tissé aux teintes estompées de vert/gris blanc, beige/gris/blanc ou lilas/gris/blanc. Encolure en V, boutons, ceinture assortie ; jupe plissée, manches à revers, une poche côté.
b) Modèle cocher, effet croisé. Larges revers se croisant et grand col, une poche. Fin quadrillé mauve/blanc, noir/blanc ou or/blanc.
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — Modes budgétaires, au troisième
JAS. A. OGILVY'S LTD.

PANTALONS DOUBLÉS COTON CHINO POUR GARÇONS



4 poches spacieuses, ganses et revers
Rég. 3.99
2.29 ch.
2 pour 4.50
Coton chino doublé de chaud tissu Kâchan ... D'une très bonne coupe avec fermeture-éclair. Couleurs lavables et inaltérables.
• Antilope ou beige
• Ages: 6 à 12 ans dans le groupe.
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — Coin des jeunes, au troisième
JAS. A. OGILVY'S LTD.

OGILVY'S EST OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9 H.

L'industrie canadienne du papier-journal

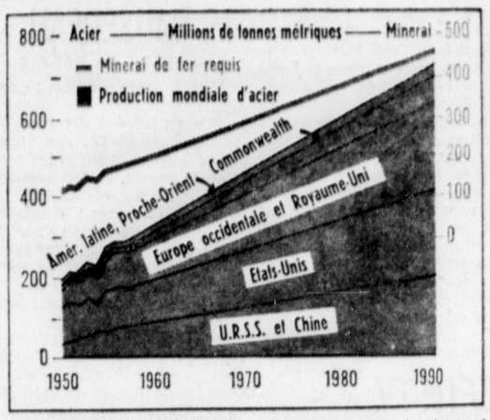
La production du mois de janvier est un peu plus élevée qu'en 1960

L'industrie canadienne du papier-journal a commencé l'année 1961 sur un bon pied. La production du mois de janvier a été un peu plus élevée que l'an dernier, mais c'est le meilleur début d'année depuis janvier 1957 durant lequel le sommet inégalé de 558,564 tonnes a été atteint.

La Newsprint Association of Canada rapporte que le mois dernier l'industrie canadienne a fabriqué 545,426 tonnes de papier-journal, soit 17,986 tonnes ou 3.4% de plus qu'en janvier 1960. En janvier 1959, la production s'était élevée à 491,138 tonnes. L'industrie a fonctionné au rythme de 86.2% de la capacité potentielle de 7,734,058 tonnes pour 1961. L'an dernier, le rendement avait été de 85.5% de la capacité annuelle de 7,611,194 tonnes.

Néanmoins, malgré ces données encourageantes, il y a lieu de noter que la Newsprint Association a prédit que la production et les expéditions canadiennes de papier-journal subiraient une baisse temporaire d'environ pour l'ensemble de l'année 1961 à cause du ralentissement de l'activité économique en Amérique du Nord.

La demande exceptionnelle des marchés d'outre-mer a été un important facteur dans les progrès réalisés au cours des derniers mois. En janvier, par exemple, la hausse de 3.1% du total des expéditions canadiennes de papier-journal est due à une augmentation de 27.2% des expéditions outre-mer, qui ont grimpé de 58,689 tonnes en 1960 à 73,870 tonnes cette année. Les ventes aux Etats-Unis, le principal client du Canada, ont de nouveau diminué le mois dernier, la consommation américaine ayant baissé de 12,282 tonnes ou 2.1% à 563,237 tonnes. Les stocks des usagers des Etats-Unis se sont accrus de 8,718 tonnes au total de 899,267 tonnes ou l'équivalent de 46 jours d'approvisionnements, au regard de 905,046 tonnes ou une réserve pour 47 jours à pareille date l'an dernier. Les stocks des papeteries canadiennes et américaines ont augmenté respectivement de 36,241 et 17,781 tonnes. A la fin de janvier, le total des stocks de papier-journal en Amérique du Nord s'établissait à 1,118,580 tonnes, comparé à 1,122,787 tonnes fin janvier 1960.



LA DEMANDE MONDIALE — On prévoit que la demande mondiale pour l'acier va doubler au cours des 20 à 25 prochaines années. Conséquemment, les besoins mondiaux en fer vont augmenter du chiffre actuel de 190 millions de tonnes par année à 350 millions de tonnes d'ici à 1975 et à 450 millions de tonnes vers 1990. Le prix, la qualité et le climat politique seront sans doute les principaux facteurs qui détermineront les sources d'approvisionnement. Le graphique de la revue "Iron Age" montre la tendance prévue de la production et des besoins mondiaux pour les 30 prochaines années.

Crédit Foncier Franco-Canadien

Résultats favorables pour 1906

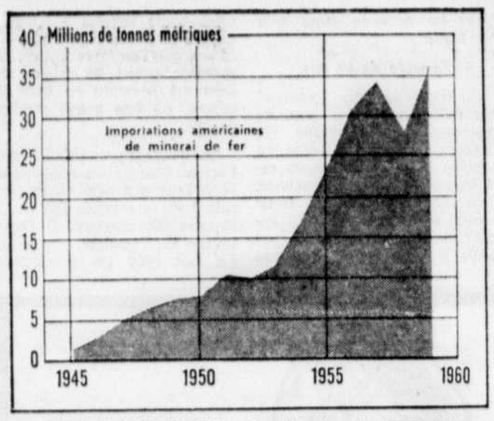
Le bilan au 31 décembre 1960 que vient de publier le Crédit Foncier Franco-Canadien montre un actif total de $100,252,402 — contre $92,049,880 l'année précédente.

Le bénéfice net de l'année 1960 ressort à $1,670,495 — contre $1,642,397 en 1959 et le Conseil proposera un dividende de $2.75 contre $2.50 l'année dernière.

Rappelons que les obligations du Crédit Foncier Franco-Canadien sont admises comme placement en vertu de l'Article 981 amendé du Code Civil de la Province de Québec relatif au placement des biens appartenant à autrui. Les obligations de la Société sont également admises comme placement pour les fonds détenus en fiducie (Trustee Funds) dans les provinces d'Ontario, de Manitoba, de Saskatchewan, d'Alberta et de Colombie-Britannique.

Téléphones plus longs

ROCHESTER, New York. (PA) — D'après la Compagnie du Téléphone de Rochester, la longueur moyenne des conversations téléphoniques a doublé depuis dix ans, passant de trois à six minutes.



LE MARCHE AMERICAIN — Les besoins des Etats-Unis en fait de minerai de fer vont continuer à augmenter et le pays devra compter dans une proportion importante sur les importations pour approvisionner suffisamment ses aciéries. On estime que le Canada fournira jusqu'à 80 millions de tonnes par année sur le total de ces importations d'ici 1975 et 100 millions de tonnes vers 1990, au lieu de 14 millions de tonnes seulement présentement. Le graphique ci-dessus préparé par la revue "Iron Age", indique bien l'accroissement considérable des importations américaines de minerai de fer dans les 15 dernières années.

Gatineau Power

Revenu net plus élevé qu'en 1959

HULL. — La Gatineau Power Company a rapporté un revenu d'exploitation et d'autres revenus se chiffrant à $19,961,971 pour l'année terminée le 31 décembre 1960 en regard de $18,443,718 pour 1959.

Le solde à être ajouté au surplus fut $4,549,328 pour l'année 1960 alors que le chiffre correspondant pour l'année 1959 fut $4,089,773.

L'augmentation du revenu a résulté d'une plus grande demande pour l'électricité et d'un accroissement dans ses usages et aussi de la vente d'excédent d'énergie par suite d'excellentes conditions hydrométriques durant les neuf premiers mois de l'année.

L'augmentation du chiffre des autres revenus provient de l'intérêt acquis par le montant de l'indemnité reçu à date de The New Brunswick Electric Power Commission.

Les frais ont augmenté à cause du coût d'exploitation et des impôts plus élevés.

L'ACTIONNAIRE



— Regardez comment les cours montent et descendent. Et on dit que les femmes hésitent à faire un choix !

Viande et saindoux

OTTAWA. — Les stocks de viande, le 1er février de cette année, atteignaient 65,235,000 livres, comparativement à 61,858,000 le 1er janvier et à 100,232,000 un an plus tôt. Les stocks de viande congelée en entrepôt totalisaient 37,807,000 livres (38,348,000 le mois dernier et 71,209,000 un an plus tôt); ceux de viande fraîche, 19,862,000 (16,957,000 et 21,478,000); et ceux de viande conditionnée, 7,566,000 (6,553,000 et 7,545,000).

Les stocks de saindoux, le 1er février, totalisaient 5,017,000 livres comparativement à 5,932,000 le 1er janvier et à 7,449,000 un an plus tôt.

Le papier-monnaie

(PC) — La Banque du Canada grave annuellement à peu près $750 millions de billets pour remplacer ceux qui sont retirés de la circulation parce qu'ils sont salis ou mutilés.

Le trafic des canaux en 1959

OTTAWA — A cause du fonctionnement de la voie maritime du Saint-Laurent, le volume de marchandises qui a passé par les canaux canadiens en 1959 a augmenté de 45.5 p. 100 sur 1958, soit un nouveau sommet de 51,076,132 contre 35,096,587 tonnes, et de près de 28 p. 100 sur le sommet précédemment atteint en 1956 (40,016,565). Tous les principaux canaux ont accusé un achalandage supérieur en 1959 sur 1958. Le trafic-marchandises des canaux du Saint-Laurent a augmenté de 11,762,100 à 21,221,280 tonnes, celui du canal maritime Welland, de 21,274,194 à 27,506,024 tonnes, et celui du canal canadien de Sault-Sainte-Marie, de 1,228,661 à 1,232,694 tonnes. Les canaux de Canso, d'Ottawa et de Richelieu ont aussi marqué des avances.

Les produits qui ont été transportés en plus grandes quantités dans les canaux, en 1959, ont été les produits agricoles (16,580,215 contre 11,944,532 tonnes en 1958), les animaux et produits animaux (479,680 contre 46,734 tonnes), les produits miniers (22,336,630 contre 13,931,979 tonnes) et les produits ouvrés et divers (9,783,182 contre 5,525,606 tonnes). Les produits forestiers ont diminué de 1,036,518 à 749,685 tonnes et le fret emballé, de 2,613,218 à 1,036,740 tonnes.

Le nombre des navires qui ont emprunté les canaux en 1959 a augmenté de 27,451 à 30,559 et le tonnage net immatriculé a sauté de 31,657,418 à 43,391,987. Les navires immatriculés au Canada ont diminué, tandis que ceux d'immatriculation étrangère ont augmenté.

Livraisons et stocks de peaux vertes

OTTAWA — Les livraisons de peaux de bovins, en décembre 1960, ont augmenté sur un an plus tôt, de 145,658 à 204,489, celles de peaux de veaux et de vachettes, de 63,763 à 76,997 et celles de peaux de moutons et d'agneaux, de 5,475 douzaines à 6,321; c'est ce que révèle un communiqué du B.F.S. Les livraisons de peaux de bovins durant l'année 1960 ont diminué sur un an plus tôt de 2,074,874 à 1,903,305, celles de peaux de veaux et de vachettes, de 944,327 et celles de peaux de moutons et d'agneaux de 88,924 douzaines à 82,610.

Les stocks de peaux de bovins, de veaux et de vachettes, de moutons et d'agneaux et de chévaux dans les abattoirs, tanneries et peausseries, à la fin de l'année 1960, étaient supérieurs à ceux d'un an plus tôt, tandis que les stocks de peaux de chèvres et autres peaux et cuirs étaient inférieurs. Voici les stocks à la fin de l'année : peaux de bovins, 438,724 (406,172 le 31 décembre 1959); peaux de veaux et de vachettes, 275,201 (255,681); peaux de moutons et d'agneaux, 92,771, douzaines (87,036); peaux de chèvres, 23,088 (63,768); peaux de chevaux, 3,734 (3,224); autres peaux et cuirs, 11,187 (11,742).

En Allemagne occidentale

Nombreuses traces d'uranium

BONN. — C'est bien par hasard qu'ont été détectées des traces d'uranium dans des régions de l'Allemagne du nord où l'on n'avait jusqu'à présent jamais envisagé d'effectuer des travaux de prospection. Ces régions sont en premier lieu le Schleswig-Holstein, Héligoland et certaines parties de la Basse-Saxe. Les traces décelées apparaissent sous forme de petites concentrations d'uranium à l'intérieur de noyaux radioactifs de la grosseur d'un pois ou d'une noix. On les trouve surtout parmi les roches rouges au coeur desquelles ces dépôts forment une tache nettement plus claire.

Ces noyaux n'ont, en soi, aucun intérêt pratique, mais leur teneur en uranium prouve que des eaux souterraines porteuses d'uranium et circulant dans ces couches géologiques ont provoqué les concentrations décelées dans ces noyaux et donne à penser que ces mêmes eaux peuvent avoir constitué ailleurs des dépôts encore plus importants. Il ressort des constatations faites par le Dr Mempel, de Hanovre, que des dépôts beaucoup plus étendus ont été découverts dans presque toutes les formations géologiques où de tels noyaux avaient été précédemment trouvés. La teneur en uranium de ces taches pâles contenues dans les roches rouges avait été décelée pour la première fois en Allemagne occidentale au cours des travaux de prospection effectués dans la région où a été ouverte la première mine d'uranium de la République fédérale, la "mine" d'Ellweiler dont l'exploration s'apparente à celle d'une carrière.

On savait depuis plusieurs années déjà que Héligoland renfermait de petits gisements de minerai de cuivre (dans lesquels on rencontre souvent de l'uranium) et contenait de nombreuses roches rouges marquées d'une tache pâle. Divers forages effectués en vue d'obtenir du pétrole firent également découvrir de telles roches dans plusieurs régions du Schleswig-Holstein, notamment à Schwedendeck près de Kiel et à Sterup-Steinfeld. D'autres découvertes analogues ont été faites à Bielefeld. Les roches du Schleswig-Holstein sont âgées de 180 millions d'années; celles de Bielefeld sont beaucoup plus vieilles et appartiennent à l'ère carbonifère.

La teneur en uranium de la plupart des noyaux n'atteint nulle part le pourcentage enregistré dans un puits de pétrole du Schleswig-Holstein, celui de Sterup-Steinfeld, qui s'élevait à 7%. Il varie entre 0,2 et 0,4%, ce qui est relativement énorme lorsque l'on songe que l'on exploite aujourd'hui des minerais dont la teneur en uranium ne dépasse pas 0,1%.

Minerai de fer suédois

Exportations record en 1960

STOCKHOLM — Les exportations de minerai de fer de la Suède ont atteint une nouvelle pointe d'environ 20 millions de tonnes en 1960, contre 15.6 millions en 1959, selon une déclaration de M. Jonas Nordenson, chef de Malmexport, la société mixte de ventes de la LKAB et des sociétés minières Grangesberg. Ce chiffre de pointe a été atteint en dépit de livraisons record au marché intérieur et représente, en valeur, environ 8 pour cent des exportations totales de la Suède.

La majeure partie de la production de 1961, que l'on prévoit un peu supérieure à celle de 1960, a déjà été placée par des contrats signés durant l'automne dernier, dit M. Nordenson. Les prix fixés pour l'année courante sont inchangés.

Près de la moitié des exportations suédoises de minerai de fer est achetée par l'Allemagne de l'Ouest, un peu plus de 20 pour cent sont achetés par la Grande-Bretagne et un peu moins de 20 pour cent par la Belgique. De moindres quantités sont expédiées aussi vers la Hollande, la France, l'Italie et la Pologne.

Les livraisons de machines à laver et de sécheuses

OTTAWA. — Les livraisons de machines à laver en décembre 1960 ont baissé à 15,720, au regard de 21,141 un an plus tôt. Des diminutions ayant été enregistrées à tous les mois précédents, sauf en août, les livraisons de 1960 ont fléchi de 10.4 p. 100 sur 1959 (285,340 contre 318,536). Les livraisons de machines automatiques ont été plus fortes durant l'année, tandis que celles de machines conventionnelles et à essence ont été moindres. Les stocks de fin d'année surpassaient ceux de l'année précédente (39,811 contre 36,285).

Pour ce qui est des sécheuses automatiques, les livraisons de décembre ont diminué à 12,173 (16,160), mais les augmentations de février, juillet, août et septembre ont plus qu'effacé les diminutions des autres mois, de sorte que les livraisons de l'année ont marqué une avance de 0.3 p. 100 sur l'année précédente (107,905 contre 107,580). Les stocks de fin d'année étaient supérieurs à ceux de 1959 (16,357 au regard de 10,751).

Canada Flooring

Forte baisse du bénéfice net en 1960

Le rapport annuel de Canada Flooring Company Limited pour l'exercice terminé le 31 octobre 1960 indique un bénéfice net de $147,427, au regard de $341,841 l'exercice précédent. Déduction faite des intérêts, de l'amortissement des immobilisations et des impôts sur le revenu, le solde à répartir entre les actionnaires s'établit à $40,161 contre $133,751 en 1959. La compagnie a payé $81,600 de dividendes sur les actions classe "A" et "B", de sorte que le surplus d'exploitation a baissé de $41,439 durant l'exercice.

Le président de la compagnie, M. Aristide Cousineau, fait remarquer que, contrairement à l'année 1959 durant laquelle la construction domiciliaire avait augmenté, il y a eu une diminution d'environ 35% en 1960. Il en est résulté non seulement une réduction marquée dans le volume des affaires, mais aussi une baisse de prix pour le bois brut et le bois fini. La compagnie a donc subi une perte sur la valeur des stocks dont elle a besoin à l'année longue pour un commerce de son envergure.

M. Cousineau conclut en disant que les perspectives de la construction domiciliaire pour l'année actuelle sont difficiles à déterminer. "Nos gouvernements, dit-il, prennent des mesures pour activer ce domaine, mais il est encore trop tôt pour en évaluer les effets. D'autre part, le commerce d'exportation de la compagnie s'améliore".

Perspectives commerciales du Canada

Le Brésil accroît sa production mais manque encore de devises

Le Brésil a fait d'autres progrès notables du point de vue de sa production industrielle l'an dernier, alors que certaines usines et installations en voie de construction ont été achevées et que diverses entreprises déjà en état de production ont surmonté les difficultés normales du début, fait remarquer la revue **Commerce extérieur.** Un relevé récent de la production industrielle indique qu'au cours des six premiers mois de l'année il y a eu augmentation de 9 p. 100, au regard de 11 p. 100 en 1959.

Problème des devises

Toutefois, dans l'ensemble, l'industrie a été entravée dans ses progrès par une rareté de monnaie, provoquée par le gouvernement en vue d'enrayer l'inflation qui a résulté des déficits budgétaires et des grandes émissions de devises. Les taux d'intérêt aux particuliers sont montés en flèche. Les banques ne peuvent exiger plus de 12 p. 100 l'an et les sociétés de fiducie reconnues, plus de 24 p. 100, mais comme les disponibilités de ces sources sont insuffisantes pour répondre à la demande, certaines maisons très réputées offrent, dit-on, jusqu'à 3 p. 100 par mois pour des emprunts à court terme.

Jusqu'ici, nous ne connaissons pas encore les répercussions de cette pénurie de capitaux sur la production du second semestre. Cependant, il est bien possible que la situation soit purement temporaire, puisqu'en septembre le gouvernement est revenu à la politique de fortes émissions de numéraires qu'il pratiquait en 1959.

Le problème des devises étrangères est aussi une source d'incertitude pour les sociétés qui doivent compter sur les exportations ou les importations. Malgré les aspects négatifs de la situation actuelle, les hommes d'affaires semblent optimistes; ils mettent à exécution leurs programmes d'expansion de la production et en préparent de nouveaux.

Le problème des devises étrangères est toujours ennuyeux au Brésil. Actuellement, les autorités appliquent un régime compliqué qui a pour objet d'empêcher les importations non essentielles tout en permettant les achats normaux de produits indispensables à un cours du change déterminé en partie par la demande aux enchères et les importations du gouvernement et des industries privilégiées à un taux du change établi artificiellement à un chiffre très bas. Il semble que ce régime sera bientôt remplacé par un autre plus orthodoxe.

Politique commerciale

La politique commerciale du Brésil s'inspire du programme d'expansion industrielle du gouvernement. Par leur tarif douanier et leur réglementation des changes, les autorités s'efforcent d'accroître les exportations de façon à obtenir le plus de devises étrangères possible sous le régime des cours multiples et de décourager les importations non essentielles en y substituant des produits de fabrication locale.

Par suite de ces mesures, les importations d'une grande variété de biens industriels et autres ont diminué tandis que la production brésilienne s'est accrue. Cependant, l'expansion de l'industrie intérieure a accru la demande de matières premières.

On a tâché de remédier à cette situation en augmentant la production domestique, dans le cas de l'acier par exemple, mais quand même cette évolution a signifié un nouvel emploi des devises étrangères disponibles. La tendance a eu des répercussions sur la statistique des exportations canadiennes qui aujourd'hui comprennent moins de produits finis (sauf du matériel spécial) et plus de matières premières. C'est ainsi que nos expéditions d'aluminium primaire ont probablement touché un nouveau record l'an dernier. Celles d'amiante ont aussi augmenté, quoique dans une moindre mesure.

Perspectives

Quant à l'avenir de notre commerce d'exportation avec le Brésil, il faut d'abord signaler que la politique de la nouvelle administration aura une influence décisive sur la nature et le volume de nos expéditions.

Toutefois, peu importent les modifications éventuelles à la politique du gouvernement, il n'y a pas lieu de prévoir un essor très considérable, du moins avant l'été prochain. Dans l'intervalle, à moins que le Brésil n'accorde beaucoup plus de crédits aux importateurs, la composition des importations en provenance du Canada restera sensiblement la même, sauf en ce qui a trait au papier journal.

Pour quelque temps après la fin de cette période, la situation est absolument imprévisible. Pour ce qui est de l'avenir plus éloigné, si les programmes d'expansion de l'industrie privée sont mis à exécution, la production domestique finira par répondre à la majeure partie de la demande intérieure, même de matières premières. En outre, la productivité de l'ouvrier industriel au Brésil est à la hausse et, vu le niveau relativement bas des salaires, l'industrie brésilienne devrait arriver à répondre aux besoins du pays sauf dans les domaines très spécialisés. Il est même probable qu'elle pourra exporter certains de ses produits et faire concurrence à des pays beaucoup plus industrialisés.

Perspectives économiques de l'Espagne pour 1961

M. Gregorio Lopez Bravo, directeur général de l'Institut espagnol de Monnaie étrangère, a affirmé que le secteur extérieur sera en 1961 l'un des plus dynamiques de l'économie espagnole, comme il l'a été en 1960.

Les autorisations d'importations en 1960 ont doublé le chiffre de l'année précédente, donnant lieu à des paiements dépassant de 30% ceux de 1959. On est en droit de prévoir une augmentation sensible des importations, à cause des récoltes déficitaires de certains produits agricoles, en particulier les céréales, les légumineuses et le coton, et en raison des exigences du développement économique, qui exigera des achats de bien d'équipement non inférieurs à 200 millions de dollars (même chiffre que pour 1959).

Les paiements commerciaux indiquent une augmentation d'environ 50%, mais cela dépendra du rythme des investissements de capitaux étrangers exigés par le développement économique du pays.

Les exportations, décisives dans la période de stabilisation, ont représenté le double de 1959 et produisirent un accroissement de recettes dans la balance commerciale de 60%. Pour ce qui est de la situation intérieure, les exportations ont permis de maintenir et même d'intensifier le rythme de la production de marchandises.

Les prévisions pour les exportations en 1961 sont satisfaisantes. Les entreprises doivent se rendre compte du fait qu'elles doivent non seulement maintenir mais accroître leurs activités avec l'étranger afin de diversifier leur marché et d'avoir une base plus stable pour leur développement.

Il faut également penser à un changement éventuel de conjoncture des marchés extérieurs et aux difficultés découlant de ce que l'Espagne n'appartient pas pour le moment aux groupements économiques supranationaux.

Il n'y a cependant pas à prévoir une diminution des recettes commerciales car les mesures prises pour encourager les exportations doivent commencer à donner des résultats.

Pour résumer on peut dire que le secteur extérieur en 1961 maintiendra son dynamisme, ce qui permettra l'importation de produits alimentaires, de matières premières et de biens d'équipement.

Au football

La ligue Nationale de football a une police d'assurance de $1,000,000 pour chacune de ses équipes frappées par une tragédie d'envergure. Elle n'a toutefois pas de plan en vertu duquel une équipe frappée par un désastre peut regarnir son personnel.

En Bourse locale

Le métal argent

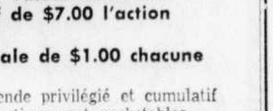
Le marché à terme du métal argent a fait ses débuts vendredi en Bourse locale. Il s'est vendu 14 contrats, le prix des options variant entre .9350 et .9500. Les contrats ont clôturé comme suit : mai .9350 ; juillet .9425 ; septembre .9500. Avant ce jour, Londres était le seul marché à terme mondial du métal argent.

COURS DES PETROLES

(Jas. Richardson & Sons)

	Ach.	Ven.
Alaska Y. Pipe	1 25	1 75
Aalaska Y. Ref. pfd	4 75	5 50
Aldina	02⅜	03
Bashaw	02¼	03½
Blue Cr.	22	23
Cdn Fort	02½	04
Castle	12	14
Command Oil	60	95
Claybar	14	16
Dom. Min.	01	01½
Edoran	02	02⅜
G'Way	01½	—
Kenare	01⅜	04
Keno	19	22
Leamac	02½	04
Led Cal.	04⅜	04½
Merit Oil	38	40
Merland	12½	13
Mill Cr.	03	05
N. Rich	03	—
N. Cont	01	02
New Ridge	04	05
Nuco	05	06
Ranchmen's	11	12
Renfrew	05	07
Sastex	01½	02
Sage	74	79
Share	02	03
Silver City	02	03
T'field	01⅞	03
Turned Val	—	20
W. Warn	05½	—

NOMINATION AU CANADIEN PACIFIQUE



M. FRED. V. STONE

M. N. R. Crump, président du Canadien Pacifique, annonce la nomination de M. Fred. V. Stone au poste de vice-président, au service des ressources naturelles. M. Stone est également président de la compagnie Canadian Pacific Oil and Gas Limited, une filiale fondée en 1958. Depuis quatre ans, il remplissait en outre les fonctions d'adjoint au président du Canadien Pacifique.

Bachelier ès arts de l'Université McGill depuis 1933, M. Stone a été secrétaire du premier ministre de l'Alberta, de 1934 à 1937 et, durant la dernière grande guerre, il a travaillé à Ottawa, au ministère des Munitions et des Approvisionnements et au ministère des Prix et du Commerce en temps de guerre. Il rentra à Montréal en 1942, pour prendre la direction du personnel à la Canadian Pacific Airlines et il devint, un peu plus tard, directeur du service des recherches au Canadien Pacifique. •

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED

Dividendes

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE qu'un dividende final (No 241) de dix-sept et demi cents (17½c) par action a été déclaré sur les actions ordinaires libérées de la compagnie pour l'année terminée le 31 décembre 1960, payable le jeudi, 30 mars 1961, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le jeudi, 2 mars 1961.

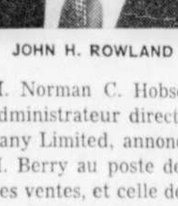
Qu'un dividende intérimaire (No 242) de douze et demi cents (12½c) par action a été déclaré sur les actions ordinaires libérées de la compagnie, payable le jeudi, 30 mars 1961 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le jeudi, 2 mars 1961.

Qu'un dividende semi-annuel (No 98) de trois pour cent (3%) a été déclaré sur les actions privilégiées libérées de la compagnie portant intérêt au taux de six pour cent (6%) payable le jeudi, 30 mars 1961, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le jeudi, 2 mars 1961.

Par ordre du conseil d'administration,

le secrétaire,
René PHANEUF

Montréal, P.Q.,
le 17 février 1961.



NOMINATION A LA CANADIAN SALT COMPANY



JOHN H. ROWLAND



JAMES H. BERRY

M. Norman C. Hobson, vice-président exécutif et administrateur directeur de la Canadian Salt Company Limited, annonce la nomination de M. James H. Berry au poste de directeur général du service des ventes, et celle de M. John H. Rowland au poste de directeur général adjoint de ce service. M. Berry, qui était auparavant directeur des ventes des produits de consommation, compte de nombreuses années d'expérience dans l'industrie du sel au Canada. En plus d'exercer ses nouvelles fonctions, M. Rowland continuera de diriger la publicité et le "merchandising" de la compagnie. •

Passages de véhicules à la frontière

OTTAWA. — Les véhicules qui sont entrés au Canada en provenance des Etats-Unis ont augmenté de 10.7 p. 100 en novembre sur un an plus tôt, soit 1,203,600 contre 1,087,600. Durant la période janvier-novembre, le total a atteint 17,524,100 contre 17,132,700 un an auparavant, avance de 2.3 p. 100.

Les passages de novembre comprenaient plus de véhicules étrangers (555,200 contre 511,700) et plus de véhicules canadiens (648,400 contre 575,900). Les passages des onze mois comprenaient 8,861,200 (8,829,300) véhicules d'immatriculation étrangère et 8,662,900 (8,303,400) d'immatriculation canadienne.

Le nombre de personnes qui sont arrivées au Canada des Etats-Unis, en octobre, par transporteur à long trajet a augmenté de 0.5 p. 100 (201,800 contre 200,800). L'avance a été semblable durant les 10 mois (2,631,800 contre 2,617,800).

Les étrangers entrés au Canada par transporteur à long trajet, en octobre, ont augmenté de 6.9 p. 100 (97,200 contre 90,900), tandis que les Canadiens rentrant au pays ont diminué de 4.9 p. 100 (104,600 contre 109,900). Durant les 10 mois, les arrivées au Canada par ces transporteurs ont augmenté de 1.1 p. 100 (1,440,400 contre 1,424,500), tandis que les retours de Canadiens ont fléchi de 0.2 p. 100 (1,191,400 contre 1,193,300).

Produits chimique

OTTAWA. — La production de la plupart des produits chimiques, en 1960, a été plus élevée qu'en 1959 selon le B.F.S. Voici la production de quelques-uns des principaux produits chimiques, en 1960 : alcide chlorhydrique, 47,540,951 livres (42,567,405 en 1959); acide sulfurique, 1,652,892 (1,609,574) tonnes; chlore, 320,087 (286,885); engrais mélangés, 817,245 (793,601); formaldéhyde, 58,282,160 (56,112,290) livres; et hydrate de soude (soude caustique), 376,125 (339,530) tonnes.



M. F. S. HARRISON



M. R. L. SHEARD

M. FRED S. HARRISON, présentement inspecteur en chef de la Banque de Montréal, a été nommé gérant général adjoint et prendra la direction de la division de l'Ouest au siège social; et M. R. L. SHEARD, actuellement surintendant du Service du crédit pour l'Ouest au siège social, va remplacer M. Harrison comme inspecteur en chef. M. G. Arnold Hart, président et chef de la direction, a annoncé ces deux nominations aujourd'hui même. M. Harrison était inspecteur en chef depuis 1958. Il a antérieurement été à Vancouver comme surintendant des succursales de Colombie britannique, et à Montréal comme surintendant des succursales du Québec et de Terre-Neuve. Avant cela, entre autres postes, il avait été surintendant adjoint des succursales d'Alberta et fait des stages comme gérant adjoint des succursales principales de Vancouver et Calgary. M. Sheard occupait son poste actuel depuis 1955. Avant cela, il avait été premier gérant adjoint de la succursale principale de Montréal et adjoint de l'inspecteur en chef. M. Sheard a aussi travaillé à Londres, en Angleterre, ainsi qu'à Peterborough, en Ontario, au retour de son temps de service dans l'ARC durant la guerre. •

Nouvelle émission

CFTM-TV

TELE-METROPOLE CORPORATION

6,500 actions privilégiés classe "A" d'une valeur nominale de $100.00 chacune à dividende cumulatif de $7.00 l'action et 19,500 actions communes d'une valeur nominale de $1.00 chacune

Chaque action privilégiée classe "A" comporte un dividende privilégié et cumulatif de $7.00 l'an, à compter du 1er janvier 1963. Ces actions sont rachetables par la compagnie, sur résolution des directeurs aux prix suivants :

$135.00 si rachetées avant le 31 décembre 1965.
$128.00 si rachetées entre le 1er janvier et le 31 décembre 1966.
$121.00 si rachetées entre le 1er janvier et le 31 décembre 1967.
$114.00 si rachetées entre le 1er janvier et le 31 décembre 1968.
$107.00 si rachetées entre le 1er janvier et le 31 décembre 1969.
$100.00 si rachetées après le 1er janvier 1970.

L'acquisition de chaque action privilégié "A" permet l'achat de trois actions communes au prix de $1.00 chacune.

Régistraire et agent de transfert : Trust Général du Canada, Montréal

De l'avis du Conseiller Juridique, ces actions constituent un placement légal pour les compagnies d'assurances, en vertu de la loi des compagnies d'assurances canadiennes et britanniques, chapitre 31 des statuts revisés du Canada 1952 qui se prévaudront, pour ces fins, des dispositions du paragraphe 4 de l'article 63 de la dite loi.

Nous offrons ces actions privilégiées classe "A" et ces actions communes sous les réserves d'usage quant à l'émission et à la livraison ainsi qu'à l'attestation de la validité juridique par notre conseiller juridique, Me Joseph Blain, C.R., de Montréal. Nous recevrons les souscriptions à titre réductible, en nous réservant le droit de les refuser ou de clore la souscription en tout temps, sans avis préalable.

PRIX : l'action privilégiée classe "A" $100.00
l'action commune $1.00

Nous comptons que les titres définitifs seront prêts pour livraison le ou vers le 25 février 1961.

FORGET & FORGET LTEE

51 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal
Téléphone : VI. 4-3951

Les changes étrangers

Source : la BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Cours nominaux

Pays, unité monétaire	En monnaie canadienne	Pays, unité monétaire	En monnaie canadienne
Afrique française (AEF), 100 francs	$0.4034	Israël, livre	$0.5491
Allemagne Ouest, deutsche mark	0.2373	Italie, 100 lires	0.1594
Antilles anglaises, dollar	0.5776	Jamaïque, livre	2.7714
Argentine, 100 pesos	1.1980	Japon, 100 yens	0.2746
Australie, livre	2.2171	Liban, livre	0.3105
Autriche, 100 schillings	3.7970	Luxembourg, 100 francs	1.9900
Belgique, 100 francs	1.9900	Malaisie, dollar	0.3234
Bermudes, livre	2.7714	Mexique, peso	0.0792
Birmanie, kyat	0.2076	Nicaragua, cordoba	0.1402
Bolivie, 1,000 bolivianos	0.0865	Norvège, couronne	0.1385
Brésil, 100 cruzeiros	0.4653	Nouvelle-Zélande, livre	2.7610
Bulgarie, lev	0.1457	Pacifique (colonies fr.), 100 francs	1.1090
Ceylan, roupie	0.2079	Pakistan, roupie	0.2079
Chili, escudo	0.9396	Panama (Rép.), balboa	0.9900
Colombie, peso	0.1475	Paraguay, 100 guaranis	0.7814
Costa-Rica, colon	0.1486	Pays-Bas, florin	0.2613
Cuba, peso	0.9900	Pérou, 100 sols	3.6840
Danemark, couronne	0.1433	Philippines, peso	0.3295
Egypte, livre	2.8384	Pologne, zloty	0.2475
Equateur, sucre	0.0578	Porto-Rico, dollar	0.9900
Espagne, 100 pesetas	1.6600	Portugal, 100 escudos	0.4500
Etats-Unis, dollar	0.9900	Rép. Dominicaine, peso	0.9900
Fidji, livre	2.4976	Roumanie, leu	0.0830
Finlande, 100 marks	0.3089	Royaume-Uni, livre sterling	2.7714
France, nouveau franc	0.2020	Salvador, colon	0.3954
Grèce, 100 drachmes	3.2940	Singapour, dollar	0.3234
Guatemala, quetzal	0.9900	Suède, couronne	0.1915
Haïti, gourde	0.2020	Suisse, franc	0.2290
Honduras (Rép.), lempira	0.4942	Surinam, florin	0.5226
Honduras (brit,), dollar	0.6931	Syrie, livre	0.2762
Hongrie, forint	0.0853	Tchécoslovaquie, couronne	0.1375
Inde, roupie	0.2079	Thaïlande, 100 bahts	4.7000
Indonésie, 100 roupies	2.1960	Turquie, livre	0.1098
Irak, dinar	2.7714	URSS, rouble	1.0989
Iran, 100 rials	1.3050	Union Sud-Africaine, rand	1.3857
Irlande (Rép.), livre	2.7714	Uruguay, peso	0.0896
Islande, 100 couronnes	2.6010	Venezuela, bolivar	0.2980
		Yougoslavie, 100 dinars	0.3294

Finances municipales

(Source : LA COMMISSION MUNICIPALE DE QUEBEC)

Chateauguay

Les commissaires d'écoles protestantes pour la municipalité de Châteauguay, comté de Châteauguay, ont vendu, le 6 février, $639,000 d'obligations en séries. Un syndicat formé de **Banque Provinciale du Canada, Société de Placements Inc., Gaston Laurent, Inc. Crédit Québec, Inc, et Placements Kennebec, Inc.,** a payé 96.27 pour $358,000 de titres à 5½% 1962-66 et $281,999 à 6% 1967-71. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 6.6477%. L'emprunt comporte un solde de $212,500 à renouveler en 1971 pour un terme additionnel de 10 ans. Le Gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de $364-257.75.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en avril 1959 lors de la vente de $340,000 de titres à 5-5½% séries 20 ans, au prix de 93, soit un coût moyen net de 6.467%.

Voici les soumissions reçues pour la présente émission.

Banque Provinciale du Canada, Société de Placements, Inc, Gaston Laurent, Inc, Crédit Québec, Inc, et Placements Kennebec, Inc.; $358,000 à 5½% 1962-66 et $281,000 à 6% 1967-71 — Prix : 96.27 — coût net : $6.477%.

Dominion Securities Corp. Ltd, Banque Royale du Canada, La Maison Bienvenu, Ltée, Nesbitt, Thomson & Co. Ltd. Morgan, Ostiguy & Hudon, Ltée et Bélanger, Inc. : $358,000 à 5½% 1962-66 et $281,000 à 6% 1967-71 — prix : 95.833 — coût net : 6.7457%.

Datées du 1er mars 1961, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mars 1962 au 1er mars 1971 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er mars 1968. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mars et 1er septembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 31 octobre 1960, est contracté pour la construction d'un high school de 14 classes. L'octroi de $364,257.75, applicable au service de l'émission, est payable en 5 versements annuels et consécutifs de $72,-851.55, de 1962 à 1966 inclusivement.

St-Jean-Eudes

Le village de St-Jean-Eudes, comté de Chicoutimi, a vendu, le 23 janvier, $65,000 d'obligations en séries. Un prix de 96.07 a été payé par **Placements Kennebec, Inc.,** pour $12,500 de titres à 5½% 1962-66 et $52,500 à 6% 1967-71. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.6074%. L'emprunt comporte un solde de $34,500 à renouveler en 1971 pour un terme additionnel de 10 ans.

C'est en juin 1959 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $53,000 de titres à 5½% séries 10 ans, au prix de 93.30. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.515%.

Voici les soumissions reçues pour la présente émission :

Placements Kennebec, Inc.: $12,500 à 5½% 1962-66 et $52,-500 à 6% 1967-71 — prix : 96.07 — coût net : 6.6074.

La Corporation de Prêts de Québec, Oscar Dubé & Cie, Inc., Grenier, Ruel & Cie, Inc., et J.-E. Laflamme, Ltée.: $65,-000 à 6% 1962-71 — prix : 95.20 — coût net : 6.7985%.

Datées du 1er février 1961, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er février 1962 au 1er février 1971 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er février 1968. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er février et 1er août) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par les règlements nos 37,40A et 41-43, l'emprunt est contracté pour l'achat d'un camion à incendie, travaux de voirie, achat de terrain et construction municipale.

L'évaluation imposable du village, pour 1960, s'élevait à $1,179,050, y compris $178,623 pour les compagnies. Le 31 décembre 1959, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $100,600 toute encourue par les services publics. L'an passé, la population de la municipalité était de 2,861 âmes.

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED

3810, rue Saint-Antoine, Montréal 30, P. Q., Canada

AVIS AUX ACTIONNAIRES

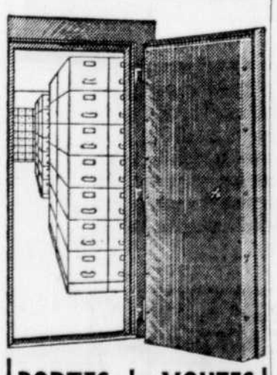
AVIS est par les présentes donné que l'assemblée ordinaire générale des actionnaires de Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, se tiendra au siège social de la compagnie, 3810, rue Saint-Antoine, Montréal, mercredi, le 5 avril 1961, à dix heures et demie de l'avant-midi.

ET AVIS est de plus donné que la dite assemblée générale sera extraordinaire afin de considérer et, si jugé à propos, de sanctionner le Règlement Spécial "P" de la compagnie, décrété par les administrateurs, qui révoque et remet en vigueur le Règlement 27 aux fins de stipuler que les actions du capital social de la compagnie seront transférables dans le registre de transferts ou dans aucun des registres d'une succursale de transferts sans tenir compte de l'endroit où les certificats des dites actions ont été émis.

Daté à Montréal, le 17 février 1961.

Par ordre du conseil d'administration,

Le secrétaire,
René PHANEUF



PORTES de VOUTES

isolées

Seuil plat, portant étiquette des assureurs. Résistance au feu de 2, 4 et 6 heures. Mécanisme approuvé pour refermer — Poignée de sauvetage à l'intérieur.

LIVRAISON RAPIDE

Ahern Safe

ETABLIE 1880 CO. LTD.

830 St-Jacques ouest, UN. 6-2737

Denrées agricoles

Les prix des oeufs (sauf ceux du détail) et des produits laitiers sont fournis par le Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture.

MARCHE DES OEUFS

	(a) Prod.	(b) Gros	(c) Détail
A extra gros	41	46-48	51-56
A-1 gros	—	—	51-56
A gros	40-41	45-47	49-55
A-1 moyens	—	—	46-48
A moyens	39	44-46	48-52
A-1 petits	—	—	43-45
A petits	36	41-42	44-48
Catégorie B	24	39-41	—
Catégorie C	21	25-28	—

a) Producteurs — Prix payés par les grossistes aux centrales de campagne, caisses de 30 doz.

b) Grossistes — Prix payés par les détaillants aux grossistes, cartons d'une douzaine, en vrac 3 cents de moins la douzaine.

c) Détaillants — Prix approximatifs aux consommateurs.

POULET A GRILLER

Vivant 20 cents la livre.

PRODUITS LAITIERS

BEURRE :

Québec No 1, frais livré à Montréal

Prix payés par les grossistes aux producteurs (solides)	64
Prix du demi-gros solide	64
Prix payés par les détaillants aux grossistes, frais de crémerie, enveloppé, (pain d'une livre)	65-66

FROMAGE :

Prix payé par les grossistes (arrivages courants de fromage parafiné livré à Montréal).	
Québec blanc	31
Québec coloré	31
(f.a.b.) centre de classification	
Prix de vente des grossistes	
Québec blanc	32
Québec coloré	32¼

LAITS CONCENTRES :

Produits de lait écrémé	
De pulvérisation Canada	.08 .11
Du cylindre Canada première catégorie sacs	.07 .10
Aliments du bétail sacs	.06½
Poudre de lait de beurre	.06¼
Poudre de petit lait	.04¾
Lait évaporé, caisse 48/16	6.40
Crème douce la livre de matière grasse	.85 .86
Caséine 30 mailles	22-23

Fin d'une loterie

(PC) — C'est une loi fédérale excluant les loteries de la poste qui, en 1890, mit fin à la dernière loterie d'Etat de l'Union, celle de Louisiane.

Marché hors bourse

Section industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc)

	Ach.	Ven.
Anglo Tel. "A"	46½	48
Argon Welding	1.75	2.25
Banque d'Economie	45	—
Banque d'Epargne	70	72
Brinco	1½	2
Cdn Delhi	3⅞	4⅛
Banque d'Epargne	69½	71
Crown Life	235	—
Dupuis priv.	16	—
Eastern Trust	34	40
Great West Life	4.60	—
Hudson Bay	23½	24
Imp. Chemicals	9⅛	9⅜
La Prévoyance	60	—
La Sauvegarde	80	—
La Solidarité	50	—
Les Prévoyants	63	—
London Life	2.20	—
Pac Gas Transm	16¼	16¾
Pouv Bas Su. Lt. Priv	16	18
Québec-Tél. 5% priv.	18½	19½
Soc. d'Administration	133	—
Sovereign	1.95	2.10
Trust Général	18½	—
Velox priv.	12	14
Westcoast Trans.	17	17½

Section minière

par G. E. LESLIE & CO.

Aconic	.15	.20
Aconic vte	.10	.20
Alsab	—	.30
Amal Mining	.08	.15
Arnora	—	.02
Assoc. Develop.	.04	.06
Atlas Chip	.01	.03
Balo Monutains	.09	.11
Basson	.10	.15
Big Neil	.15	.20
Black Hawks	.15	.19
Bracenac	.06	.08
Brosnan	.04	.08
Can. Javelin	10.25	10.75
Copper Stream	—	.35
Dauphin	.10	.15
Franksin	—	.20
Ghislau	—	.75
Gibson	.03	.06
Glencona	.00¼	.00½
Hull Iron	.70	.80
Imperial Minerals	.05	.10
Independent Ash	.08	.10
Kenmac	.02	.04
Laduboro	.75	.85
Lake Chib	—	.10
Lake Sup. Iron	.20	.30
Lun Echo	.20	.24
Main Oka	.40	.50
Marpic	.02	.04
Martin Bird	.03	.05
Mattagami Expl	.04	.08
Miller Copper	.04	.06
National Mal	.33	.37
Nipiron	.08	.10
North Matagami	.10	.15
Okiend	.03	.05
Olympia	.39	.44
Pascalis	.15	.18
Pine Point	10.75	11.25
Quedon	—	.05
Quejo	.03	.05
Rand Malartic	.03	.05
Roxford	.32	.37
Seaway	.22	.24
Sheraton	—	.30
St-Jude	.06	.10
St. Helen	.06	.10
Scott Club.	.01	.03
Starlight	.01	.02
Tarpoint	.00½	.01½
Valmont	.06	.10
Wm Leys	.01	.03
Young Dave	.15	.18

Taux d'escompte

Recul à 3.11%, plus bas taux depuis 4 mois

OTTAWA. (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a fléchi à 3.11 pour cent hier au cours de la vente de $95,000,000 de bons du Trésor d'une durée de 91 jours. La semaine dernière, il était de 3.35 pour cent.

C'est la première fois que le taux d'escompte, indice du marché des prêts à courtes échéances, tombe aussi bas depuis la mi-octobre. Il a, dans l'intervalle, atteint un sommet de 4.2 pour cent.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada représente l'intérêt minimum exigé par cette dernière dans les rares prêts qu'elle consent aux banques à charte, il est fixé à un quart de un pour cent de plus que le rendement moyen d'une vente hebdomadaire de bons échéant 91 jours après leur émission.

La Banque du Canada a annoncé hier que $95,000,000 de bons du Trésor ayant une échéance de 91 jours avaient été vendus par voie de soumission à un prix moyen de $99.293 avec un rendement moyen de 2.86 pour cent. Le rendement le plus élevé a été de 2.88 pour cent et le plus bas, de 2.83 pour cent. Le prix moyen lors d'une vente semblable la semaine dernière a été de $99,233 et le rendement moyen, de 3.1 pour cent.

Le taux d'escompte avait atteint un sommet ,soit 6.41 pour cent, le 13 août 1959; il était par contre descendu à son point le plus bas, soit 1.12 pour cent, le 31 juillet 1958.

La Banque du Canada a également annoncé hier la vente de $25,000,000 de bons échéant dans 182 jours, à un prix moyen de $98.456 avec un rendement moyen de 3.15 pour cent. Le rendement le plus élevé a été de 3.17 pour cent, et le plus bas, de 3.00 pour cent. Lors d'une vente semblable la semaine dernière, le prix moyen avait été de $98.317, et le rendement moyen, de 3.43 pour cent.

Des montants semblables de bons seront mis en vente la semaine prochaine alors que d'autres bons de même valeur arriveront à échéance.

Cours des titres à revenu fixe

Cours compilés à la source par l'"Investment Dealer's Association of Canada". Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Emissions	Taux	Ech.	Ach.	Ven.
GOUVERNEMENT DU CANADA				
Canada	3	1961	103	103½
Canada	5½	1962	103½	104
Canada	4	1963	100	100½
Canada	3¾	1965	96	97
Canada	2¾	1968	88	89
Canada	5½	1969	102¾	103¾
Canada	5½	1969	102	103
Canada	4¼	1972	92	93
Canada	½	1975	101	102
Canada	5½	1975	102	103
Canada	3¼	1978	79¾	80¾
Canada	4½	1983	90½	91½
Canada	3	perp	67¾	68¾
C.N.R.	5½	1964	104	105
C.N.R.	4½	1967	97¾	98¾
C.N.R.	4	1981	84¾	85¾
C.N.R.	5¾	1965	105	106
C.N.R.	5¾	1985	102¼	103¼
C.N.R.	5	1987	95½	96½
C.N.R.	4½	1967	97½	98½
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abitibi P.	4½	1966	101	103
Atlas Steel	5	1967	100½	—
Brazilian	4½	1971	72½	75½
BC Electric	6	1984	112	114
C. Delhi	5½	1973	87	89
Can. Pfina	4	1972	82	85
Can Util	5¾	1977	110½	—
Cockshutt	5	1968	89	92
Dom Text	4	1966	92	94
Grey Lines	5½	1978	107	112
Home Oil	5¾	1971	95½	98
Home Oil	6	1975	102	104
Inland N.G.	5½	1977	90	92
Inld N.G.	5½	1977	88	90
Loblaw	4¾	1976	143½	—
Pac. Pete	5	1977	98	100
Shw. W&P	5½	1972	108	110
Simpson	3	1976	125	—
Simpson	5½	1979	105½	107½
TCP L N	4¾	1967	142	145
Triad Oil	4¾	1971	86	—
W. C. C.	5½	1988	93	97
EMPRUNTS PROVINCIAUX				
Albert Tel	4¼	1978	86	88
B.C. Pwr	5	1982	80	92
Man.	5½	1979	97¼	98¾
N. Bruns	3¼	1965	92½	93½
N. Bruns.	5	1979	92¾	93¾
Ter-Neuve	6¼	1980	100½	102
N.-Ecosse	3¼	1965	92¼	93¼
N.-Ecosse	5½	1980	97½	98½
Ontario	3¼	1965	92½	93½
Ontario	5½	1980	99	100
Ont Hydro	6	1980	98	99
On. Hydro	5½	1980	98¾	99¾
Ont. Hydro	4	1966	95	96
Québec	4	1961	98¼	99¼
Québec	4	1962	99	100
Québec	4¼	1977	92½	93½
Québec	5½	1961	99	100
Québec	5½	1981	98	99
Q. Hydro	3½	1973	81½	82½
N.-Ecosse	5¾	1965	91½	92½
Qué. Hydr	3½	1975	80½	81½
Q. Hydro	5½	1982	98½	99½
Saskat.	5¾	1980	97¼	98¼
Nova Sco	5½	1980	97½	98½

Emissions	Taux	Ech.	Ach.	Ven.
INDUSTRIES				
Abitib P&P	6¼	1977	103	105
Albert G T	5¼	1981	94	96
Algoma St	5¼	1978	94	96
Alum of Ca	4½	173	91½	—
B A Oil	5¼	1977	95	97
Can. Brew	5	1983	91½	93
Can. Cem.	5¼	1976	95	97
C.B. Alum.	5¾	1980	97	99
C Chem.	5¼	1971	93	—
C. I. L.	5¼	1977	98½	101
Can. Oil	4	1977	84	85
C.P.R	3¾	1972	85½	87
C.P.R.	5	1983	92	94
C.S. Den.	5	1962	99½	100½
Cred. Fonc.	5½	1974	96	98
Dom Stores	5½	1976	98	100
Do T C	5¼	1978	94	96
C Motor A	4¾	1969	95	97
Imperial O	3	1969	86	88
Ind Acc.	5½	1978	95	97
Loblaw Gr.	6	1977	101	103
Lorado Ur.	6	1962	100½	—
Massey Fr	4½	1978	89	—
Millik. Ur.	6	1962	100	101
North S Oil	5¾	1977	100	102
Reyn. A	5¾	1978	97	99
Saskat	5½	1980	101½	102½
St-Law Crp	5	1978	92	94
Simpson's	4½	1973	94	96
Stanleigh U	5½	1962	99½	100½
Stanl. U	5½	1962	100	101
Steinbergs	5¼	1973	95	—
Trad. Fin.	5¾	1974	97	100
TC Pipe	5.85	1987	95½	97
Geo West	4¾	1971	92	94
Simpson's	5	1976	112	116
West. Coast C	5½	1988	87	89
T.C. Pipe	5.85	1987	94	95½
SERVICES PUBLICS				
Anz C Tel	6	1963	99	101
Av Tel.	5½	1966	85	—
Bell Tel.	3¾	1979	80	82
Bell. Tel.	6¼	1978	105	107
*Bell Tel.	5¾	1982	100½	101½
Braz Trac.	4¾	1970	77	80
BC Elect	3¾	1969	88½	90
B.C. Elect.	5¾	1977	99	101
B.C. Elect.	5¼	1968	92	93½
B.C. Telep.	5¼	1983	94	96
Cal. Pow.	3¾	1972	81	—
Canada Ele	4	1968	85	—
Cn W. Nt	5¾	1983	94	—
Cons Gas	5¾	1977	99	101
Con Gas	5	1978	92½	95½
East. L&P	4	1969	85	—
Gt. Lk. Pwr.	5¾	1977	98	101¼
Inla N. G.	6	1982	98	100½
Maritime E	4	1975	84	—
Nfld L&P.	5½	1974	89	—
Nfld L&P.	5½	1978	96	—
N. O. N. G.	5¾	1982	93¾	95¼
North. T.	5¼	1978	95	—
Pow. Corp.	5½	1977	95½	97½
Que. N. G.	5¾	1985	78½	80½
Que. Tel	6	1977	99	101
Shaw. P.	3½	1970	87½	88½
Union Gas	4¾	1976	93	—
Union Gas	5	1977	93	95
Union Gas	5½	1977	97½	—
IMMEUBLES				
Brant C	6	1978	90½	93½
Brantf C.	6	1978	91	—
Eaton Rlty	3½	1968	89	—
Eaton Rlty	5	1978	92	—
Lob. Leaze	5½	1983	96	99

Rendement des valeurs à dividende

	Taux	Prix	Rend.		Taux	Prix	Rend.
Abitibi	1.70	41	4.14	Int. Util.	1.40	41	3.41
Algoma Steel	1.20	34	3.52	Imp. Oil	1.20	40	3.00
Aluminium	.60	34	1.76	Jamaica	1.65	30	5.50
Anglo C Pulp	2.00	39	5.12	Labatt	1.30	33	3.63
Argus	1.00	37	2.70	Laura Secord	.70	17	4.11
Asbestos	1.20	27	4.44	Lewis Bros	.60	8	2.50
Atlas Steel	1.25	24	5.20	Lowney	1.00	27	3.70
Bell Telephone	2.20	49	4.08	Macmillan	.60	17	3.52
B.A. Oil	1.00	33	3.03	Massey Ferg	.40	12	3.33
B.C. Forest	.50	13	3.84	M & A Paper	1.60	32	5.00
B.C. Power	1.40	39	3.59	Molson A	.90	26	3.46
B.C. Phone	2.20	47	4.68	Molson B	.90	26	3.46
B'dg Products	1.80	35	5.14	Mont. Loco	1.00	14	7.14
C. & D. Sugar	.60	17	3.52	Mont. Trust	1.40	68	2.05
C. Cement	1.00	28	3.57	Nat. Trust	2.00	77	2.59
Can. Iron	1.00	19	5.26	Ont. Steel	1.00	20	5.00
Can. Melting	2.00	67	2.98	Ogilvie	2.00	50	4.00
C. Steamship	1.60	47	3.40	Page Hersey	.90	25	3.60
C. Bronze	1.50	19	7.89	Power Corp.	2.00	53	3.63
C. Breweries	1.60	48	3.33	Penmans	1.80	33	5.45
C. Celanese	1.00	24	4.16	Price Bros	2.00	46	4.34
C. Industries	.40	15	2.66	Prov. Transp.	1.00	15	6.66
C. Oil	.80	28	2.85	Quebec Pow.	1.60	40	4.0
C. Pacific R	1.50	23	6.55	Quebec Tel.	.95	42	2.26
Can. Vickers	.60	16	3.75	Roland Page	1.00	53	1.88
Can Westing	1.00	38	2.63	St. Law. Corp	1.00	20	5.00
Comb Enter	.60	9	6.66	Sher. Williams	1.90	35	5.14
Cons. Paper	1.00	44	3.63	Simson's	.70	32	2.18
Cons. Gas	.40	18	2.22	Southam	.80	26	3.07
C. Zel. Can	1.00	21	4.76	S.C. Power	2.50	58	4.31
Cr. Zeller Cor.	1.80	55	3.27	Texaco Can.	1.60	62	2.58
Dist Seagrams	1.20	35	3.42	Union Gas	.40	18	2.22
Dom Bridge	.80	19	4.21	Viau Ltée	.80	13	6.15
Dom. Corset	1.00	16	6.25	Walker	1.40	41	3.41
D. Foundries	1.40	48	2.91	Weston	.70	44	1.58
Dom. Eng.	1.00	18	5.55	Westeel Prod	.60	9	6.66
Dom. Glass	2.20	73	3.01	Zellers	1.40	38	3.66
Dom. Oilcloth	1.20	23	5.21	**BANQUES**			
Dom. Steel	.40	11	3.63	Canadienne	1.60	57	2.80
Dom. Tar	.60	15	4.00	Commerce	1.80	61	2.95
Dom. Textile	.60	11	5.45	Impérial	1.80	71	2.50
Donohue	.60	19	3.15	Montréal	1.80	61	2.95
Dow Brewery	1.50	45	3.33	Nova-Scotia	2.20	69	3.18
Dom. Stores	1.25	64	1.95	Provinciale	1.20	42	2.85
Du Pont	.40	20	2.00	Royale	2.20	73	3.01
Fam. Players	1.50	18	8.33	Tor. Dom.	1.90	59	3.22
Foundation	.50	12	4.16	**MINES**			
Fraser	1.20	24	5.00	Dome	.70	22	3.18
Gat Power	1.60	39	4.10	Falconbridge	1.50	40	3.75
G. Dynamics	2.00	41	4.87	Hollinger	.24	24	1.00
G.S. Wares	.40	9	4.44	Hudson Bay	3.00	47	6.38
Great Lakes	1.60	48	3.33	Kerr Addison	.80	12	6.66
H. Smith	1.20	38	3.15	McIntyre	1.00	27	3.70
Imp. Inc. A	.50	12	4.16				
Imp. Tobacco	67½	13	5.19				
Int. Nickel	1.60	64	2.50				
Int. Paper	1.05	34	3.08				

L'activité industrielle au Canada

Notes sur l'industrie et la production

OTTAWA. — Les communiqués provisoires suivants donnent les derniers chiffres disponibles compilés par la Division de l'industrie et du commerce et destinés à paraître ultérieurement dans des publications régulières.

L'industrie des abattoirs et salaisons : La valeur d'origine des livraisons des 180 établissements de l'industrie canadienne des abattoirs et salaisons en 1959 (178 en 1958) a atteint $1,135,901,000, soit 8.1 p. 100 de plus que l'année précédente ($1,050,461,000). Le nombre des employés a passé de 25,712 à 26,866, la rémunération de $102,-677,000 à $115,970,000, et le coût des matières et fournitures de $852,842,000 à $900,505,000.

La valeur des livraisons des viandes et volailles, fraîches et congelées, a monté en 1959 à $653,511,000 ($620,952,000 en 1958), celle de viande en conserve, salée et fumée, et de saucisses et boyaux à $345,622,-60 ($293,884,000) et celle de peaux à $21,274,000 ($14,864,-000). Les livraisons de saindoux, de margarine et de graisse culinaire ont baissé à $65,-405,000 ($70,890,000).

Le beurre et le fromage : La valeur d'origine des livraisons des fabriques de beurre et de fromage en 1959 a monté de 1.9 p. 100 sur 1958 ($532,637,000 au regard de $522,793,000). Le nombre des établissements a tombé à 1,166 (1,222), tandis que les employés ont augmenté à 20,935 (20,879), la rémunération à $72,038,000 ($69,034,000) et le coût des matières et fournitures à $397,398,000 ($390,475,000).

Préparations de fruits et de légumes : La valeur d'origine des livraisons de l'industrie des préparations de fruits et de légumes a augmenté de 3.6 p. 100 en 1959 sur 1958, soit $236,-535,000 contre $276,698,000. Trois cent soixante-dix-huit établissements (396 en 1958) ont employé 16,093 (16,167) personnes, leur ont versé $44,730,000 ($43,-445,000) en rémunération et ont dépensé $168,319,000 ($174,686,-000) en matières et fournitures.

Ils ont livré 147,846,000 livres de fruits en conserve (évaluées à $23,968,000), contre 140,785,-000 ($22,216,000) l'année précédente ; 490,685,000 livres de légumes en conserve ($62,227,600) contre 477,509,000 ($60,178,000); 104,375,000 livres de confitures, gelées et marmelade ($21,153,-000) contre 104,085,000 ($21,716,-000) ; et 53,870,000 livres de fruits et de légumes congelés non destinés à une deuxième transformation ($10,450,000) contre 50,250,000 ($9,163,000).

Appareils et fournitures électriques : Les livraisons des 496 établissements faisant partie de l'industrie des appareils et fournitures électriques en 1959 ont eu une valeur d'origine de $1,-047,462,000, contre $1,015,417,000 pour 492 établissements en 1958, avance de 3.2 p. 100. Le nombre des employés a diminué de 74,944 à 73,883 tandis que la rémunération a augmenté de $316,358,000 à $316,857,000 et le coût des matières et fournitures, de $473,903,000 à $501,800,000.

Articles de sport : La valeur d'origine des livraisons de l'industrie des articles de sport a augmenté de 31.1 p. 100 en 1959 sur 1958, soit de $20,453,000 à $26,805,000. L'industrie comptait 94 établissements (95 en 1958), a employé 2,452 (2,152) personnes à qui elle a versé $7,705,000 ($6,315,000) en rémunération ; elle a payé $9,777,-000 ($8,019,000) pour matières et fournitures.

Important concours

SOREL. (DNC) — Trois jeunes filles tentent de conquérir le titre de "Mademoiselle Jeune Commerce" de Pierreville.

Il s'agit de Mlle Odette Villiard, d'Yamaska, dont les parrains sont MM. Charles Guillemette et Jean-Paul Ponton ; Mlle Marguerite Janelle, de la Baie-du-Febvre, dont les parrains sont MM. Roland Blanchette et Sarto Jean ; et Mlle Laurence Traversy dont les parrains sont MM. Réjean Traversy et Marion Thibault.

(PC) — Le petit boeuf sauvage yqu'on appelle "anoa" n'existe qu'à l'île de Célèbes, dans l'est d'Indonésie.



photo LA PRESSE

M. C.-H. PIGOT a été réélu président de la section de Montréal de la Croix-Rouge canadienne au cours de l'assemblée générale annu

SPORTS

entre nous

A Détroit, Geoffrion a joué l'une des meilleures joutes de sa carrière

par Marcel DESJARDINS

"Une très, très bonne partie", de dire bien calmement l'instructeur Toe Blake, hier soir, au cours d'une conversation téléphonique, en parlant de la rencontre que venait de gagner le Canadien aux dépens ds Red Wings à l'Olympia de Détroit. A l'écouter s'exprimer bien simplement sans aucune trace d'émotion, il était difficile de croire que son club venait de remonter en première place sur un pied d'égalité avec le Toronto.

Mais déjà, il songeait à la partie de jeudi prochain au Forum contre le Toronto car il ajoutait : "C'est jeudi la joute importante". Il était surtout enthousiaste de la tenue de Bernard Geoffrion soutenant que son ailier droit venait de jouer l'une des meilleures parties de sa carrière. Mais le même Geoffrion l'inquiétait quelque peu car il avait été blessé en-dessous de l'oeil au cours de la rencontre. Aussi, il l'avait fait conduire à l'hôpital pour un examen aux rayons-X. "Il y a possibilité qu'il ait eu l'os de la joue fracturé mais j'en doute. Je n'ai toutefois pas voulu prendre le moindre risque et j'ai ordonné à Geoffrion de se rendre à l'hôpital. Je n'ai pas encore eu le résultat de l'examen. Si la blessure est sérieuse, il prendra le train avec nous pour le retour mais descendra à Toronto demain matin pour prendre l'avion pour le reste du voyage", a-t-il laissé savoir.

"Geoffrion aurait dû compter deux buts de plus contre les Red Wings. Il a été malchanceux."

Blake a déclaré que Plante avait fourni une autre excellente performance. Il a aussi fait les éloges de Glen Skov qu'il a fait jouer avec Backstrom et Goyette de même qu'avec Richard et Bonin. Si Tremblay revient au jeu jeudi, Skov retournera toutefois à Hull.

"Cela a été bien différent de notre dernière visite à Détroit. Lors de la partie que nous avions perdue au compte de 7 à 2, la rondelle avait continuellement roulé pour nos adversaires. Mais ce soir, nous avons eu le contrôle du disque", a-t-il dit en terminant.

Le Canadien et Geoffrion de retour sur la route de deux championnats

Si la fin de semaine a été fructueuse pour le Bleu Blanc Rouge, elle l'a également été pour Bernard Geoffrion. Et si le club est maintenant sur la bonne voie pour remporter le championnat de la Ligue Nationale une fois de plus, l'ailier droit paraît également sur le chemin qui le conduira au titre du meilleur compteur de l'année.

Geoffrion a récolté trois buts samedi ici contre les Rangers et un but et un assist hier soir à Détroit de sorte qu'il possède maintenant une avance de cinq points sur Frank Mahovlich. Ce dernier, si brillant soit-il, aura de la difficulté à rejoindre son rival ou même à s'en rapprocher car de l'avis des observateurs Geoffrion n'a jamais mieux joué que depuis quelque temps. Il a repris cette combativité et cette confiance qui le rendent tellement redoutable.

Là où le Canadien devra faire mieux s'il désire récolter les mêmes succès que par les années passées, c'est du côté défensif. A moins que le club ne s'améliore sous ce rapport, le trophée Vézina échappera sans doute à Jacques Plante et sera enlevé soit par Glenn Hall, du Chicago, ou Johnny Bower, du Toronto.

Hall vient maintenant en tête des gardiens de buts avec 150 buts comptés contre lui. Bower vient au second rang avec 152. Plante est 3e avec 160.

Puisque nous sommes dans le domaine des statistiques, disons que Geoffrion n'a plus besoin que d'un seul but gagnant pour égaler le record de 12 buts décisifs dans une seule saison détenu par Maurice Richard. On sait qu'il a déjà égalé un record de ce dernier cette saison en comptant un but dans neuf joutes consécutives.

Toujours à propos de Geoffrion, il n'a qu'à compter huit buts d'ici la fin de la saison pour atteindre son objectif de 300. D'autre part, il lui faudrait obtenir 18 points (buts et assists) d'ici la clôture du calendrier des joutes pour égaler le record de 96 points dans une même saison établi par son coéquipier Dickie Moore, il y a deux ans.

Nos skieurs souhaitent une forte chute de neige pour leurs concours

Nos skieurs ne manquent pas d'enthousiasme comme le prouve le concours de la classe "C" qui a eu lieu hier à Saint-Sauveur dans des conditions presque impossibles. "Le fait qu'il faisait froid et que le temps était clair est ce qui a permis aux concurrents de se disputer la victoire", nous déclarait hier soir Mickey Breslow, publicitaire des organisations de ski.

"Nos skieurs ont évolué sur une surface dure, glacée et

Voir ENTRE NOUS en page 35

A la suite de deux victoires de 7-4 et 4-2 en fin de semaine

Le Canadien remonte sur un pied d'égalité avec Toronto en 1ère place

DETROIT (PA) — Le 26e but de Jean Béliveau cette saison a brisé une égalité de 2-2 et le Canadien de Montréal, apparemment sorti pour de bon d'une période de léthargie, a défait hier soir les Red Wings de Détroit au compte de 4-2.

Cette victoire des Montréalais combinée à la défaite que les Maple Leafs de Toronto ont subie hier à New York, a fait remonter le Canadien en première place dans le classement de la ligue Nationale, sur un pied d'égalité avec les Torontois.

Béliveau a compté son but à 9:49 de la deuxième période, après que les Wings eurent effectué un ralliement et égalé le compte devant une foule de 14,296 personnes qui bondaient l'Olympia à pleine capacité.

But refusé

Un but qui aurait remis les Wings sur un pied d'égalité dans la dernière période leur a été refusé par l'arbitre Frank Udvari parce qu'un joueur de Détroit se trouvait dans la zone de Jacques Plante, le cerbère du Canadien.

Le Canadien, qui était six points derrière les Leafs avant de se remettre sur le sentier de la victoire, a maintenant gagné ses quatre dernières parties d'affilée. Il n'a perdu qu'une seule de ses sept dernières parties.

But bizarre

Le Canadien a marqué un but bizarre 47 secondes avant la fin de la joute. Les Wings se trouvèrent avec un avantage d'un homme lorsque Jean-Claude Tremblay prit le chemin du banc des punitions pour avoir retenu Alex Delvecchio. Avec moins d'une minute à faire, l'instructeur Sid Abel retira Hank Bassen de ses filets et les Wings envoyèrent six hommes à l'attaque. Léo Labine fit une passe un peu à l'aveuglette entre les jambes d'une foule de joueurs massés à la ligne bleue. Le disque ne rencontra pas un seul obstacle après avoir ricoché sur un patin et se rendit lentement jusque dans les buts des Wings. Don Marshall, le dernier joueur du Canadien à toucher le disque à la mise au jeu précédente, reçut le crédit du but.

Geoffrion blessé

Bernard Geoffrion, qui recueillit un but et un assist, a été blessé à la figure et il fallut 10 points de suture pour refermer une large entaille du côté gauche de la figure. Geoffrion a conservé son avance de cinq points en première place dans la course au championnat des compteurs. Frank Mahovlich, de Toronto, a recueilli lui aussi un but et un assist dans la joute d'hier soir à New York et il demeure en deuxième place avec 73 points. Geoffrion en a 78.

Plante en vedette

Le gardien de buts Jacques Plante a été rudement ébranlé à trois reprises au cours de la joute. A la première période, un lancer d'Alex Delvecchio l'a frappé à un genou et l'a rudement secoué, Vic Stasiuk lui a accidentellement descendu son bâton sur la tête avec force et dans la troisième, Delvecchio l'a heurté de front et l'a envoyer rouler dans ses filets.

Plante s'est ressaisi chaque fois après ces chocs et est demeuré dans la partie, effec-

Voir LE CANADIEN en page 35



Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

UN FEU BIEN NOURRI VERS LA FORTERESSE DE WORSLEY — Au cours de la soirée le gardien de buts LORN WORSLEY a repoussé 47 fois la rondelle. Ici, Worsley essuie un feu nourri lors d'une attaque endiablée du Canadien. Le gardien des Rangers se défend de son mieux contre MOORE et GEOFFRION, deux habiles compteurs. Le Canadien a triomphé 7 à 4.

Une partie qui rappelle la mise en vigueur d'un règlement

Geoffrion et Béliveau brillent alors que le Canadien l'emporte

par Marcel DESJARDINS

De crainte qu'une simple punition puisse sceller irrémédiablement le sort d'une partie en l'espace d'une ou deux minutes, les autorités de la Ligue Nationale de hockey approuvaient, en 1956-57, un règlement par lequel, dans le cas d'une offense mineure, le joueur puni pour deux minutes puisse revenir au jeu dès que l'adversaire a réussi à enregistrer un but.

Il y eut de vigoureuses protestations à l'époque car on prétendait, en certains milieux, que le règlement visait tout particulièrement le Canadien en cherchant à réduire l'efficacité de son extraordinaire jeu de puissance. Personne ne nia l'assertion, mais les secondeurs de l'amendement soutinrent qu'il s'agissait du bien en général de la ligue et que même les partisans du Canadien finiraient par ne plus goûter le spectacle de voir leur club favori profiter d'une punition à l'adversaire pour enfiler trois ou quatre buts et décider en un rien de temps le résultat d'une rencontre.

La joute de samedi soir au Forum a justifié et les partisans du Canadien du temps de l'adoption du règlement et ceux qui s'étaient faits les avocats du changement. Vers la fin de la première période, Lou Fontinato, des Rangers, et Bill Hicke, du Canadien, décrochèrent chacun une punition, le premier une majeure et le second une mineure.

Les deux clubs luttèrent sans compter aucun but pendant l'absence des deux belligérants, mais dès le retour au jeu de Hicke et alors que Fontinato continuait à purger le reste de sa punition majeure, le Canadien déclencha une attaque irrésistible, qui lui donna deux points et enleva tout doute quant au résultat de la rencontre.

Le Tricolore remporta la victoire au compte final de 7 à 4 et il ne fait pas l'ombre d'un doute qu'il l'aurait emporté sur son adversaire même sans les deux buts enregistrés à la faveur de la punition de Fontinato. Mais le fait a cependant rappelé les vives discussions qui marquèrent l'adoption du règlement en question.

Cette joute de samedi soir

Voir GEOFFRION en page 35

Mahovlich marque son 45e but, mais Toronto perd

Même s'il a perdu la première place chez les compteurs, le robuste Frank Mahovlich ne se décourage pas. Il continue à empiler les rondelles dans les buts adversaires.

Au dernier compte, Mahovlich avait 45 buts. Il a besoin de cinq buts en 11 parties pour égaler le record de Maurice Richard. Mahovlich a marqué un but contre Chicago samedi et un autre contre les Rangers hier soir. Pourtant, les Leafs ont gagné une seule joute en fin de semaine et se retrouvent aujourd'hui au premier rang, mais sur un pied d'égalité avec le Canadien.

Les Leafs ont défait le Chicago par 5 à 2 samedi, mais ont baissé pavillon par 4 à 2 à New-York hier. C'était la première fois cette saison que les Leafs subissaient la défaite à New-York. Ce n'était que la deuxième victoire des Rangers en 12 parties avec Toronto cette saison.

Même s'ils n'ont pas eu l'avantage du jeu, les Rangers ont marqué deux buts dans la première période et en ont ajouté deux autres dans un blitz d'une minute, dans la période médiane. McNamara ne peut pas être tenu responsable de l'échec de son club. Earl Ingarfield, Pat Hannigan, Bill Gadsby et Brian Cullen ont enregistré les buts des vainqueurs. Mahovlich et Red Kelly ont scoré pour les Torontois. Au cours de la première période, Worsley a bloqué un total de 24 lancers.

Samedi, les Leafs ont concédé deux points aux Black Hawks puis se sont mis au travail et ont remporté une victoire de 5-2 devant 14,060 spectateurs. Frank Mahovlich, Dave Keon, Billy Harris, Bob Nevin et Carl Brewer ont obtenu les buts du Toronto. Ken Wharram et Tod Sloan ont déjoué McNamara.

Boston annule, 2-2

Hier soir, à Chicago, un but tardif de Charlie Burns a aidé les Bruins de Boston de faire partie nulle 2 à 2 avec les Black Hawks. Glenn Hall a bloqué un total de 42 lancers. Bruce Gamble, du Boston a obtenu 34 lancers. Un but compté par Stan Mikita a été refusé au Chicago dans la dernière période. Ken Wharram et Al Arbour ont compté pour Chicago, tandis que Tom McCarthy et Burns ont déjoué Glenn Hall.

A Détroit, samedi, Norm Ullman, du Détroit a obtenu son 20e but de la saison, pour sa 4e saison consécutive et a gagné un combat de boxe avec Autry Erickson, alors que les Red Wings ont défait les Bruins par 5 à 1. Ullman a porté six bons coups de poing à la figure de Erickson, qui a dû visiter la clinique. Outre Ullman, les compteurs du Détroit furent Howie Glover, Léo Labine, Allan Johnson et Vic Stasiuk. Murray Oliver a obtenu le seul but du Boston.

Retour des Canadiens sur la même envolée

PRAGUE (Reuters) — Les patineurs canadiens sont à la fois heureux et peinés parce que les championnats du monde de patinage artistique ont été contremandés à Prague. L'union internationale de patinage a contremandé le

Voir RETOUR DES CANADIENS en page 35

Deux victoires du club Trail

PRAGUE, Tchécoslovaquie, (PA) — Le Trail, l'équipe représentant le Canada dans le tournoi pour le championnat mondial au hockey amateur, a remporté deux victoires lors de joutes hors concours en fin de semaine.

Hier, les Canadiens ont défait l'équipe nationale de la Tchécoslovaquie par 5 à 3 à Kladno. Samedi, le Canada avait vaincu la même équipe par 7 à 6 après avoir effacé un déficit de 5 à 2.

L'agence tchécoslovaque "Ceteka" annonce que le Trail a pris une avance de 2-0 dans le premier vingt, puis a enregistré un but dans la période médiane et deux buts dans la troisième période.

L'ailier droit Jackie McLeod a marqué deux buts pour le Trail. Walter Peacosh, Cal Hockely et Hal Jones ont réussi les autres buts des Canadiens.

Samedi, le Trail a remporté une victoire durement disputée par 7-6. Walt Peacosh et Ad Tambellini ont marqué chacun deux buts. Les autres compteurs du Canada furent George Ferguson, Dave Rusnell et Darryl Spy.

La Ligue Nationale

DIMANCHE

Canadien 4 — Détroit 2
Chicago 2 — Boston 2
New-York 4 — Toronto 2

SAMEDI

New-York 4 — Canadien 7
Chicago 2 — Toronto 5
Boston 1 — Détroit 5

PARTIES GAGNEES ET PERDUES

	Can.	Tor.	Ch.	Dé.	N-Y	Bo.	Vi.
Canadien	—	7	4	5	9	8	33
Toronto	4	—	7	6	9	7	33
Chicago	4	4	—	6	5	5	24
Détroit	4	2	3	—	6	6	21
New-York	2	2	3	3	—	8	18
Boston	2	2	3	3	2	—	12
Défaites	16	17	20	23	31	34	141

JOUTES NULLES

	Can.	Chi.	N-Y	Bo.	Dé.	To.	Tot.
Canadien	—	3	1	2	3	0	9
Chicago	3	—	3	4	3	1	14
New-York	1	3	—	2	2	1	9
Boston	2	4	2	—	1	3	12
Détroit	3	3	2	1	—	4	13
Toronto	0	1	1	3	4	—	9
Total	9	14	9	12	13	9	66

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadien	58	33	16	9	212	160	75
Toronto	59	33	17	9	199	152	75
Chicago	58	24	20	14	160	150	62
Détroit	57	21	23	13	159	172	55
New-York	58	18	31	9	166	201	45
Boston	58	12	34	12	145	206	36



Bernard Geoffrion a accumulé dix points dans ses trois dernières parties, changeant complètement l'aspect de la lutte chez les compteurs. Il semble maintenant que ce sera jeu d'enfant pour Boum-Boum de s'assurer son deuxième championnat.

Voici le classement des meilleurs:

	B	A	Pts
Geoffrion, Canadien	38	40	78
Mahovlich, Toronto	45	28	73
Béliveau, Canadien	26	45	71
Moore, Canadien	35	34	69
Kelly, Toronto	18	46	64
Bathgate, New York	23	37	60
Ullman, Détroit	20	38	58

TROPHÉES

Hemsley's vous en offre le plus grand choix à prix de gros

SPECIAUX EN VEDETTE

VERRES de 'QUILLES' depuis .35
CUILLERS depuis .30
TROPHEES ET COUPES DE "QUILLES" depuis 1.50
CENDRIERS depuis .35

TROPHEES de présentation jusqu'à $300

On trouvera chez Hemsley's un choix complet de trophées et insignes de sport ainsi que tout un assortiment d'articles pour cadeaux.
SUR COMMANDE : insignes de curling et d'écoles. Dessins gratuits.
GRATIS ! Catalogue de trophées Hemsley's. Téléphonez, écrivez ou passez chez

HEMSLEY'S
RAYON DES TROPHEES
(Service de gros)
394, rue St-Jacques Ouest
VI. 2-9651

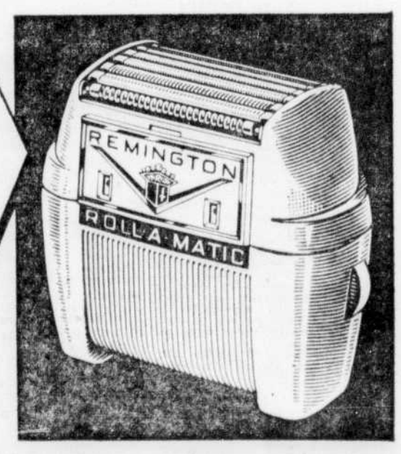
chez PATENAUDE rue LAJEUNESSE
VOUS CHOISIREZ
• Les PLUS BELLES autos
• Les PLUS POPULAIRES autos
• Les MEILEURES autos
Les modèles 1961 CHEVROLET Corvair ENVOY
tout en étant assuré d'un
GROS PRIX
pour votre auto actuelle en échange
ET DES PAIEMENTS AUSSI BAS QUE $15.00 PAR SEMAINE
Un des plus importants dépositaires CHEVROLET, CORVAIR et ENVOY
ECHANGES ACCEPTES — OUVERT LE SOIR
Patenaude AUTOMOBILE LTEE
10765, LAJEUNESSE (angle Gouin) DU. 9-9846

CULTURE PHYSIQUE CHEZ SOI



VIBRO-MASSEUR pour hommes et femmes. Raffermit les chairs, stimule la circulation du sang, détend les muscles endoloris sans être violent.
49.95
79.95
125.00
375.00
POIDS et HALTERES
90 livres $23.00
115 livres $26.95
170 livres $36.00
220 livres $45.00
ACCESSOIRES EN PLUS
POIDS EN BOULE
de 10 livres : 25¢ la lb
10 lb et plus : 20¢ la lb
Poids en boule chromé : 60¢ la lb
BARRE AJUSTABLE
Barre ajustable sur cadres de porte. Pour toute la famille, supporte jusqu'à 250 lb. $8.95
MACHINE A RAMER
Renforcit les muscles abdominaux et dorsaux — De marque ERO. $21.95
ROULEAU A MASSAGE avec moteur 335.00
BICYCLETTE STATIONNAIRE
Pour hommes et femmes. L'article idéal pour stimuler les muscles des jambes, du dos et de l'abdomen. Avec moteur 59.95 95.00 339.00
ENSEMBLE POUR CULTURE PHYSIQUE "BAR-BELL" Ensemble complet pour exercices musculaires BB1 $10.50 BB2 $11.95
GAGE DE SANTÉ ET DE SUCCÈS
GAGNON Sports
DE TOUT POUR TOUS LES SPORTS
Gagnon SPORTS
ARTHUR GAGNON, prop
7125, ST-HUBERT — CR. 3-1578

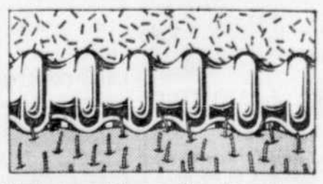
LE RASOIR ÉLECTRIQUE
REMINGTON ROLL-A-MATIC
SE RÈGLE selon VOTRE type de barbe et de peau



C'est le rasoir électrique pourvu des fameux rouleaux-peignes qui se règlent et s'adaptent à *n'importe quel* type de barbe et de peau. Si votre barbe est dure, vous abaissez les rouleaux-peignes et, automatiquement, ils "peignent" davantage. Si vous avez la peau tendre, vous élevez les rouleaux-peignes au maximum et ils "roulent" davantage pour adoucir la coupe (notamment dans la région du cou, qui est plus sensible). Si vous avez la barbe dure et la peau tendre, vous réglez simplement les rouleaux-peignes à la hauteur précise qui vous procure le plus de "confort", n'importe où entre ces deux limites. Voyez le Remington Roll-A-Matic aujourd'hui-même!



Les rouleaux-peignes (exclusifs à Remington) se règlent à volonté. Plus ils sont hauts, plus ils *roulent* (pour peaux tendres) et plus ils sont bas, plus ils *peignent* (pour barbes dures).



Quelle que soit leur position, les rouleaux-peignes roulent et peignent sans arrêt, abaissant la peau et redressant les poils qu'ils "fauchent" ainsi à la base.

LE RASOIR ELECTRIQUE
REMINGTON ROLL-A-MATIC
Un produit de Remington Rand Limited, division des rasoirs électriques, Toronto

d'un SPORT à l'autre

Les **Tiger-Cats** de Hamilton disputeront une joute hors concours contre les **Bills de Buffalo**, de la Ligue Américaine de football, peu avant leur prochaine ouverture de saison . . . la joute aura lieu à **Hamilton** et disputée selon les règlements canadiens . . . L'Australien **Jon Konrads** a conservé le championnat de sa spécialité, les 200 mètres libres, mais il n'a pas réussi à établir un nouveau record mondial . . . **Roy McKasson a** signé un contrat avec les **Eskimos d'Edmonton**, de la Ligue de l'Ouest . . . McKasson joue au centre . . . **Harry Lowrey**, gérant des Phillies de Philadelphie, a remporté les honneurs du tournoi de golf des joueurs de baseball . . . Lowrey a totalisé 295 coups pour les quatre rondes de 18 trous . . . **Paul Richards**, gérant du Baltimore, s'est classé deuxième . . . l'Italien **Guilio Rinaldi** a accepté les conditions de son contrat qui lui permettra de rencontrer **Archie Moore** le 10 juin, à Madison Square Garden . . . le titre des mi-lourds sera l'enjeu de la rencontre . . .



KONRADS

La piste de courses sous harnais **Freehold**, la seule de l'Etat du New-Jersey, sera vendue prochainement pour cinq millions . . . les équipes nationales de hockey du **Canada** et des **Etats-Unis** se rencontreront le 15 mars à **Paris** . . . les vétérans lanceurs **Tom Morgan** et **Duke Maas** ont signé leur contrat avec l'équipe Los Angeles, de la Ligue Américaine . . . tous deux sont des droitiers . . . en finale des championnats de tennis britanniques sur courts couverts, **Angela Mortimer** a battu **Christine Truman**, 2-6, 6-1 et 6-4 . . . **Tony Pickard** a défait **Manuel Santan** chez les hommes . . . l'Italien **Wladimiro Calarese** a remporté les honneurs de la finale du sabre, au tournoi international d'escrime, à **New-York** . . . **Dick Richardson**, du pays de Galles, a défendu avec succès son championnat poids lourd d'Europe . . . il a battu l'aspirant **Hans Kalbfell**, d'Allemagne, par décision, dans un combat de 15



LOWREY

Voir D'UN SPORT A L'AUTRE en page 35

Vaillancourt vainqueur

Gilles Vaillancourt, un quilleur de Ville Saint-Michel, a roulé un triple de 638, hier, à l'émission l'Heure des Quilles, et il a triomphé de Lucien Courcelles, de Montréal également, qui a du se contenter d'un triple quand même excellent de 573.

Le vainqueur a réussi des simples consécutifs de 224, 226 et 188 contre 172, 204 et 197 de la part de Courcelles.

Maurice Leclerc, de Québec, sera le prochain concurrent de l'émission.

Le championnat canadien au Mt-Orford

Hali Summerauer couronné champion de la descente. — Le slalom est remis

par **Jean-Louis de LESELEUC**

Magog. — Samedi après-midi, sur la plus longue des nombreuses pistes du club Mont-Orford de Magog, Heli Summerauer, l'instructeur du Ottawa Skiing Club, a réussi la descente la plus rapide dans les concours pour le championnat canadien. Son temps a été de 1 minute 43.8 secondes. Chez les femmes, Vicki Ruthledge, de Montréal, a été la plus rapide avec un temps de 1 minute 56.1 secondes.

Epreuves remises au 5 mars

Les deux épreuves de slalom qui devaient avoir lieu hier après-midi ont été contremandées et remises au 5 mars à cause de l'état détrempé de la piste causé par une pluie qui n'avait pas cessé de tomber dans la nuit de samedi au dimanche. On ne saura donc pas avant cette date les nouveaux titulaires canadiens dans ce sport. Summerauer et Mlle Ruthledge peuvent être considérés comme les nouveaux champions canadiens, mais dans la descente seulement.

Les plus proches rivaux de Summerauer ont été les jeunes Russell Légaré, de Montréal, en 1:44.1, et Renaud Argouin, de Thetford-Mines, en 1:46.2. Le vétéran Dave Jaconb, de Montréal, et Shaum Fripp, d'Ottawa, suivaient avec des temps de 1:46.7.

Vicki Ruthledge gagne

Chez les dames, Vicki Ruthledge avait plus de six secondes d'avance sur sa plus proche rivale, Marge Hanna, égale-

Voir SUMMERAUER en page 35



Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

A LA RECHERCHE DE LA RONDELLE — Pour une rare fois, le gardien de buts CLAUDE PRONOVOST a été l'objet d'une solide protection de la part des joueurs de défense alors que JIM FARELLI et DUSTY BLAIR luttaient pour la possesion de la rondelle à l'entrée des buts du Royal. JOHN LONGARINI, WALLY CLUNE et REGGIE GRIGG se portent au secours de Pronovost tandis que WALTER BRADLEY guette devant le filet et que ROGER SAWICKI, à droite, surveille la scène.

Revers du Royal, 6 à 0

Billy Reay, un instructeur réaliste

par **Gilles TERROUX**

L'instructeur Billy Reay, des Thunderbirds de Sault-Ste-Marie, est conscient d'aligner une puissante équipe mais il ne s'illusionne pas en ce qui concerne les prochaines séries éliminatoires. Il ne concède pas la victoire cependant. "N'allez pas croire que nos adversaires des éliminatoires présenteront une opposition aussi faible que celle du Royal cet après-midi", a-t-il commenté après une victoire facile de 6-0 devant 5,066 spectateurs au Forum.

C'est un club Royal désorganisé, à la défensive poreuse qui est sauté sur la glace pour affronter les détenteurs du deuxième rang au classement de la Ligue de l'Est. Et les visiteurs n'ont eu besoin que de quatre minutes pour enregistrer trois buts à la première période.

Ils en ont ajouté deux à la période médiane et un sixième à l'engagement final.

"Pronovost ne peut certainement pas être tenu responsable de l'échec. Nous l'avons bombardé de tous les angles et sous la pression toujours plus forte, il a finalement cédé", d'expliquer l'instructeur du Sault-Ste-Marie.

Ennuis avec Hull

Discutant des prochaines séries éliminatoires, Reay a répondu sans hésitation quand nous lui avons demandé sur quels joueurs en particulier compte-t-il pour sortir victorieux. "Mais je compte sur chacun de mes joueurs sans exception. Que tous fournissent leur rendement actuel et nous ne subirons pas l'élimination en semi-finale. Le Canadien de Hull pourrait cependant nous causer des ennuis", a-t-il ajouté.

Le jeune Pat Stapleton, un joueur de défense de 19 ans gradué des Teepees de St. Catharines, représente le meilleur joueur d'avenir des Thunderbirds, d'après Reay. "Une place l'attend avec les Black Hawks de Chicago d'ici au plus deux saisons", dit-il.

3 buts de Hilts

Fred Hilts, qui venait de réussir le truc du chapeau en est un autre dont la tenue plait énormément à l'instructeur. Hilts a enregistré ses deux premiers buts à 31 secondes d'intervale à la première période.

Voir BILLY REAY en page 35



Des skieurs trifluviens brillent au Lac Beauport

QUEBEC, (PC) — Des skieurs de Trois-Rivières ont pris les trois premières places dans les épreuves de classe A, pour les championnats de sauts en skis de la province de Québec. Les épreuves ont eu lieu au Lac Beauport.

Jacques Charland, Claude Trahan et Yves Doucet, se sont mérité l'honneur de représenter le Québec aux épreuves de championnats canadiens, à Ottawa le 4 mars.

Charland l'a emporté haut la main hier avec des sauts de 126 et 130 pieds. Les cinq juges lui ont accordé un total de 229.5 points. Trahan s'est classé deuxième avec des sauts de 120 et 123 pieds et un total de 212.9 points. Doucet a pris la troisième place avec des sauts de 113 et 114 pieds et un total de 202.5 points.

Gérard Laroche, de Québec, s'est classé quatrième avec 201.6 points et Max Pelt, du club de ski Viking, a pris la cinquième place avec 200.1 points.

Dans les épreuves juniors, Albert Delamarre, de Trois-Rivières, a remporté le championnat avec des sauts de 110 et 107 points. Il s'est vu accorder 191.8 points.

Yves Fleury est 2e

Yves Fleury, du Lac Beauport, s'est classé deuxième avec 185 points et Georges Zouloff, de Québec, a pris la troisième place avec 173.1 points.

Dans la course de fond, Jacques Carbonneau a été le gagnant en une heure, deux minutes et 45 secondes. André Bouchard, du Royal 22e Régiment a pris la deuxième place en 1:03 et Gilles Laflamme, de Québec, a été troisième en 1:04.26.

Victoire de Gravelle

A Sault-Ste-Marie, Ont., Arne Valkama, de Finlande, a remporté les honneurs du concours sur invitation et Jerry Gravelle, d'Ottawa, a été couronné champion de l'Ontario, classe A, dans les épreuve seniors de sauts en skis pour hommes. Valkama, un étudiant de Hancock, Michigan, a recueilli 224.7 points avec des sauts de 207 et 222 pieds. Gravelle a remporté son championnat ontarien avec des sauts de 206 et 211 pieds et un total de 190.4 points. Franz Baier, d'Ottawa, a pris la troisième place dans la classe A, avec 182.1 points; Paul Bernique et Jean-Yves Richer, d'Ottawa, ont pris respectivement les cinquième et sixième places avec des totaux de 148.5 et 127.7 points.

André Leduc, d'Ottawa, a remporté le championnat dans la classe B avec 162.6 points points.

Duvillard champion

A Morzine, en France, Adrien Duvillard a gagné hier l'épreuve de descente et s'est ainsi mérité les honneurs du combiné alpin, dans les concours de

Voir LE SKI en page 35





voulez-vous mettre un terme à...

CECI ?

Avez-vous constaté avec inquiétude que depuis des mois maintenant, sinon des années, vous perdez vos cheveux un à un ? Votre front s'allonge-t-il et votre crâne blanchit-il ? Si c'est votre cas, ne vous faites pas d'illusion sur la signification de ces symptômes.

Quatre millions de Canadiens chauves peuvent prédire votre avenir en songeant à leur passé. Vous deviendrez chauve vous aussi ! . . . A MOINS que vous trouviez un moyen de redonner la santé à votre cuir chevelu.

Voilà où les experts de la clinique capillaire Pierre peuvent vous aider. Le cheveu, c'est notre affaire, nous nous en occupons tous depuis quinze ans en moyenne.

Tout d'abord, nous procédons à un examen. Un examen minutieux, mais ABSOLUMENT GRATUIT.

Si l'examen révèle que nous pouvons vous aider et si vous acceptez notre concours, vos inquiétudes sont finies. Le moins auquel vous puissiez vous attendre, c'est de conserver vos cheveux longtemps.



Les rayons ultra-violets stimulent la circulation du sang et préparent le cuir chevelu à un traitement efficace.



La haute fréquence libère de germes le cuir chevelu et aide à l'action des glandes graisseuses.



Le massage par des opératrices entraînées dégage le cuir chevelu, augmente la circulation du sang, absorbe les préparations.

GRATUIT . . .
UN TRAITEMENT DE DEMONSTRATION

Vous sera accordé sur demande afin de vous prouver l'efficacité de nos services.

MISE au POINT

Si le traitement PLACENTA est nouveau, notre clinique n'est pas nouvelle.

NOUS OFFRONS 21 ANNEES D'EXPERIENCE AU PUBLIC

CLINIQUE CAPILLAIRE **PIERRE** HAIR EXPERTS

HEURES DE BUREAU : 11 h. a.m. à 8 h. 30 p.m. Le samedi, 10 h. à 4 h.

LES DAMES ACCEPTEES

Stationnement gratuit

Edifice Amherst
1010 EST, STE-CATHERINE
Suite 311 — AV. 8-3823

Membre de la Chambre du Commerce de Montréal

Ne manquez pas de vous rendre chez

PIGEON & FILS

le centre du bateau à Montréal

pour voir tout ce qu'il y a de plus NOUVEAU pour 1961

- √ 27 modèles de bateaux Pigeon en contreplaqué moulé
- √ 18 modèles de bateaux CRestliner en fibre de verre ou aluminium
- √ La ligne complète des moteurs Mercury pour 1961
- √ Les remorques Canadian Explorer de toutes dimensions
- √ Les accessoires Brydon-Boy — Hahn-Brass — Pre-Vue, etc., etc.

Grands spéciaux à ne pas manquer !



Ensemble no 1
Bateau de 14 pieds en contreplaqué moulé, tout équipé tel qu'illustré avec moteur MERCURY Merc 300M — 35 H.P. Complet, prêt à marcher.
PRIX SPECIAL $1,075 (JUSQU'AU 28 FEVRIER)

BATEAU de 16' en contreplaqué moulé, tout équipé tel que No 1, avec moteur Mercury Merc 350M, 40 HP. — Complet, prêt à marcher.
PRIX SPECIAL $1,205



Nouveau ! Sensationnel ! Extraordinaire !
Ensemble no 3
Le fameux moteur combiné Volvo-Penta 85 HP avec tous les avantages du hors-bord et du moteur intérieur réunis. Installé dans un luxueux bateau de 18 pieds avec réservoir de 15 gallons et tout équipé tel qu'illustré. Vous devez voir cette merveille pour l'apprécier.
PRIX TRES SPECIAL $3,195 (JUSQU'AU 28 FEVRIER)



AUTRES ENSEMBLES A PARTIR DE $440
Echanges acceptés
Quelques moteurs 1960 neufs en spéciaux

Ensemble no 4
Bateau de 14 pieds en fibre de verre, tout équipé, tel qu'illustré avec moteur Mercury Merc 300M — 35 HP. Complet, prêt à marcher.
PRIX SPECIAL DE $1,375 (JUSQU'AU 28 FEVRIER)

Ceux qui se rendront au Blue Bonnets pour le Salon Provincial du Yachting sont invités à nous rencontrer au kiosque de Crestliner.

VOYEZ — COMPAREZ — COMMANDEZ

Meilleure qualité • Meilleur service • Satisfaction garantie

ENTREPOSAGE GRATUIT JUSQU'A LIVRAISON — TERMES FACILES

OUVERT TOUS LES MERCREDIS et VENDREDIS SOIR jusqu'à 9 h. 30 — LE SAMEDI jusqu'à MIDI

A. PIGEON & FILS

11921, rue Bellevois (angle 4800 est boul. Gouin) - Montréal-Nord Tél. DA. 2-1610

INGENIEUR DIPLOME en ou après 1957

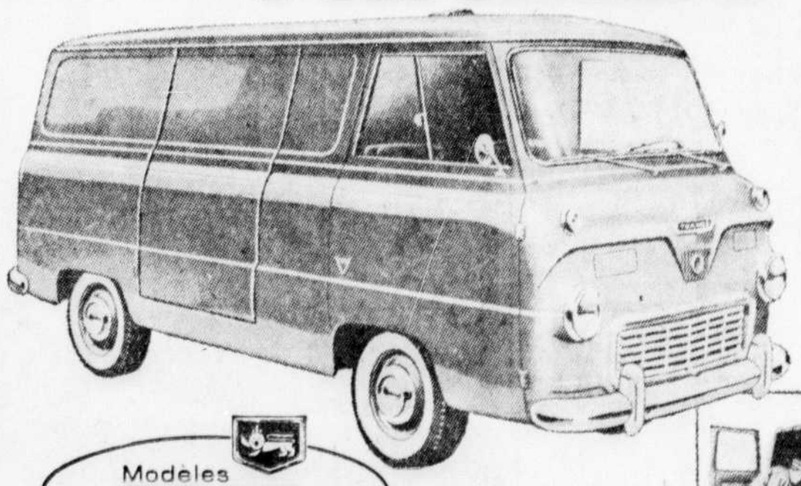
Une carrière vous attend dans la division technique des ventes et de service de notre industrie grandissante. Expérience dans le domaine des huiles non nécessaire ; notre excellent programme d'entraînement adaptera votre expérience passée à notre propre spécialisation. Connaissance parfaite de l'anglais requise. Salaire au-dessus de la moyenne, dépenses payées, bénéfices usuels. Milieu agréable. Pour rendez-vous, téléphonez à M. T. Rourke, directeur des ventes industrielles. WE. 5-2423.

SUN OIL COMPANY LIMITED
Division industrielle
3550, rue St-Patrick Montréal

EPICIERS, BOULANGERS, LAITIERS, FLEURISTES, PLOMBIERS, ELECTRICIENS, PEINTRES, CONTRACTEURS, NETTOYEURS, ATELIERS DE TV

VOICI la camionnette qu'il vous faut!

LA THAMES 800



Venez examiner son intérieur spacieux — haut, large et bien proportionné. — Elle met à profit les charges utiles. Se charge et décharge plus facilement.



Modèles FORD anglais

- Bas niveau de chargement accorde une réduction de temps et travail
- Douée de puissance et performance par son moteur exclusif.
- Pleine visibilité de conduite avancée assurant le maximum de sécurité.
- L'ouverture en grand de ses portes permet un accès très facile.

POUR AUSSI PEU QUE $300 COMPTANT
et balance de paiements faciles

VENTE — SERVICE — PIECES
ANGLIA — CONSUL — ZEPHIR — ZODIAC
CAMIONS THAMES

Le plus important dépositaire exclusif au Canada

benoit MOTORS LTD. VENTE — SERVICE — PIECES 7865 ST-HUBERT CR. 4-4384

7865 St-Hubert ANGLE GOUNOD CR. 4-4384

But décisif de Noël Lirette

Le National met fin à la poussée du Verdun

Le National met fin à la série de sept victoires consécutives des Maple Leafs de Verdun ; Lachine et Saint-Jérôme secouent leur léthargie ; Jean Bélisle enregistre trois autres buts ; Jacques Averille, du Verdun, subit une dislocation d'une épaule. Tels sont les



JEAN BELISLE

faits saillants à la Ligue de hockey Métropolitaine en fin de semaine.

Le retour du gardien de buts Denis Labelle et celui d'Yves Nadon derrière le banc des joueurs a produit son effet alors que les Alouettes de St-Jérôme ont déclassé les Braves de Valleyfield 10 à 1.

"Je n'ai repris le poste d'instructeur que pour quelques joutes. Il est presque assuré qu'Hervé Lalonde reviendra pour la joute de dimanche prochain", a commenté Yves Nadon, lors d'une conversation téléphonique.

Jean Bélisle a connu une autre partie fructueuse avec trois buts et deux assistances. Il a ainsi porté son total de buts à 47. Le record, de 53 buts, appartient à Robert Rousseau.

Robert Charlebois et André Gagnon, avec deux buts, André Francoeur, Jacques Lécuyer et Peter Lambo ont été les autres compteurs des vainqueurs. Gérard Leboeuf a évité le blanchissage au Valleyfield.

Au Centre Paul Sauvé, Noël Lirette a déjoué Serge Aubry après 27 secondes de jeu à la troisième période et ce but assurait au National une victoire de 2-1 aux dépens des Maple Leafs de Verdun devant 2,900 spectateurs. Les Maple Leafs avaient auparavant décroché sept victoires consécutives.

Jacques Averille, du Verdun, sera inactif pendant au moins trois semaines, souffrant d'une dislocation d'une épaule.

Jean-Louis Raymond a marqué l'autre but du National tandis qu'Averille a été le compteur du Verdun.

3 buts de Gingras

Lionel Gingras a réussi trois buts pour conduire les Maroons de Lachine à une victoire de 7-1 aux dépens du Rosemont. Yvan Cournoyer, Gilles St-Onge, Réal Doré et Ted Houston ont complété le pointage. Léo Thiffault a évité le blanchissage au Rosemont. Le but de Houston était son 36e, ce qui constitue un nouveau record chez les Maroons.

Sorel vainqueur

A Sorel, Gilles Cartier et Gilles Leblanc ont marqué chacun deux buts alors que les Royaux ont défait les Monarchs de Notre-Dame-de-Grâce, 6 à 2. Claude Cardin et Réal Lemieux ont aussi compté chez les vainqueurs. Ronnie Roberts et Earl Jones ont réussi les buts des perdants.

Ce soir, au Forum, le National affrontera le N.D.G., à 8 h.

Sommaires de la Ligue Nationale

SAMEDI

BOSTON 1 — DETROIT 5

BOSTON—Buts : Gamble ; Défenses : Smith, Boivin, Armstrong, Erickson, Flaman ; Avants : Mohns, Oliver, A. Pronovost, Aldcorn, Bucyk, Burns, McKenney, Toppazzini, O'Bee, Bartlett, McCarthy.

DETROIT—Buts : Bassen ; Défenses : M. Pronovost, Godfrey, Geogan, Young, Odrowski ; Avants : Stasiuk, Delvecchio, Howe, Johnson, Ullman, Labine, MacDonald, Melnyk, Glover, Fontevne, Laforge.

Arbitre : McArthur ; Juges de lignes : Sims, Armstrong.

Première période

1—Détroit : Glover, 3:44
2—Détroit : Labine, (Howe, Delvecchio) 13:28
3—Boston : Oliver, (McKenney, Mohns) 14:41
4—Détroit : Johnson, (Ullman, Labine) 17:37
Punitions : M. Pronovost, 10:47 ; Bartlett, 12:52 ; Young, 14:05.

Deuxième période

Aucun but
Punition : Godfrey, 7:24.

Troisième période

5—Détroit : Ullman, (Godfrey, Johnson) 3:15
6—Détroit : Stasiuk, (Delvecchio, Goegan) 5:55
Punitions : Erickson, 3:25 ; Ullman, 3:25 ; Boivin, 5:24 ; Odrowski, 7:35.

Arrêts : Gamble : 12 11 12 — 35
Bassen : 7 6 12 — 25

CHICAGO 2 — TORONTO 5

CHICAGO—Buts : Hall ; Défenses : Arbour, Pilote, Vasko, Evans ; Avants : M. Balfour, Sloan, Murphy, Hay, Litzenberger, McDonald, Nesterenko, Hull, Wharram, St-Laurent, E. Balfour, Mikita, Fleming.

TORONTO—Buts : McNamara ; Défenses : Horton, Baun, Stanley, Brewer, Hillman ; Avants : Kelly, Nevin, Mahovlich, Regan, Duff, Stewart, Keon, Harris, Olmstead, Shack, MacMillan.

Arbitre : Vern Buffey ; Juges de lignes : Ron Wicks, George Hayes.

Première période

1—Chicago : Wharram, (Pilote, Mikita) 1:08
2—Chicago : Sloan, (Nesterenko) 15:04
Punitions : M. Balfour, 4:29 ; Evans, Olmstead, 5:12 ; Sloan, 9:13 ; Baun, 16:28.

Deuxième période

3—Toronto : Mahovlich, (Nevin) 8:22
4—Toronto : Keon, (Kelly, Olmstead) 12:10
5—Toronto : Harris, (Mahovlich, Shack) 16:00
Punitions : Brewer, 4:29 ; Nesterenko, Mahovlich, 8:55 ; Fleming, 10:56 ; Sloan, 13:53.

Troisième période

6—Toronto : Nevin, (Kelly) 6:43
7—Toronto : Brewer, 9:17
Punition : Nevin, 7:20
Arrêts : Hall : 6 8 9 — 23
McNamara : 10 8 7 — 25

DIMANCHE

Toronto 2 — New-York 4

TORONTO — Buts : McNamara ; défenses : Horton, Brewer, Baun, Hillman, Stanley ; avants : Kelly, Regan, Duff, Nevin, Stewart, Keon, Harris, Olmstead, Shack, Mahovlich, Macmillan.

NEW-YORK — Buts : Worsley ; défenses : Hanna, Howell, Gadsby, Johns, Fontinato, Spencer ; avants : Hannigan, Sullivan, Bathgate, Ingarfield, Hebenton, Cullen, Wilson, Prentice, Smith, Henry, Hampson.

Arbitres : Powers ; juges de lignes : Atanas, Ghedi.

Première période

1—New-York : Cullen (Bathgate) 4:25
2—Toronto : Mahovlich (Harris, Duff) 8:48
3—New-York : Gadsby (Henry) 15:37
Punitions : Stanley 4:20, Howell 6:42, Hanna 7:33, Hannigan et Mahovlich 12:00, Howell 12:46.

Deuxième période

4—Toronto : Kelly (Olmstead, Mahovlich) 4:06
5—New-York : Ingarfield (Smith) 4:47
6—New-York : Hannigan (Bathgate, Prentice) 5:46
Punitions : Hanna 2:07, Harris 15:23.

Troisième période

Aucun but.
Punitions : au Toronto (purgée par Shack) 7:19, Howell 18:01.
Arrêts : McNamara 7 10 10—27
Worsley 24 9 11—44
Assistance : 15,008.

BOSTON—Buts : Gamble ; Défenses : Erickson, Flaman, Armstrong, Smith, Boivin ; Avants : Mohns, Oliver, Pronovost, Bucyk, Burns, Aldcorn, McKenney, McCarthy, Toppazzini, O'Bee, Bartlett.

CHICAGO—Buts : Hall ; Défenses : Pilote, Vasko, Arbour, Evans, Fleming, St-Laurent ; Avants : McDonald, Mikita, Warram, M. Balfour, Sloan, Murphy, Hay, Litzenberger, Nesterenko, Hull, E. Balfour.

Arbitre : Buffes ; Juges de lignes : Armstrong, Sims.

Première période

1—Chicago : Wharram, (McDonald, Pilote) 0:30
Punitions : Boivin, 10:21 ; Burns, 14:03.

Deuxième période

2—Boston : McCarthy, (Burns, Boivin) 11:21
3—Chicago : Arbour, (Wharram, McDonald) 12:39
Punition : Arbour, 17:32.

Troisième période

4—Boston : Burns, (McCarthy, O'Bee) 13:17
Punitions : Mohns, 6:24 ; M. Balfour, 6:56 ; Bartlett, 8:45.

Arrêts : Gamble : 13 13 8 — 34
Hall : 9 22 13 — 44

VERDUN 1 — NATIONAL 2

Première période

1—National, Raymond (Giroux) 8:41
Punitions : Ouimet, 4:55 ; Wilton, 6:58 ; Lirette, 8:11 ; Denis, 18:32.

Deuxième période

2—Verdun, Averille (McKellar, B. Bourcier) 7:43
Punitions : Denis, 2:24 ; Hétu, 8:44 ; Mallette, 10:10 ; Denis, 13:40 ; Raymond, 15:51.

Troisième période

3—National, Lirette (Mallette, DeGagné) 0:27
Punitions : B. Bourcier, 6:18 ; Paul, 9:19 ; Ouimet, 9:51 ; Poxon, 10:28 ; Hétu, 15:22.

* * *

VALLEYFIELD 1 — ST-JEROME 10

Première période

1—St-Jérôme, Francoeur (Bélisle, Grenier) 3:08
2—St-Jérôme, Bélisle (Charlebois, Hébert) 5:55
3—St-Jérôme, Charlebois (Bélisle, Hébert) 14:22
Aucune punition.

Deuxième période

4—St-Jérôme, Bélisle (Charlebois, Lambo) 4:05
5—St-Jérôme, Gagnon (Francoeur, Lafleur) 4:53
6—Valleyfield, Leboeuf (Tessier, Rochefort) 6:47
7—St-Jérôme, Bélisle (Hébert, Charlebois) 13:40
Punitions : Cyrenne, 2:32, Guilbault, 15:35.

Troisième période

8—St-Jérôme, Charlebois (Hébert, Cloutier) 4:40
9—St-Jérôme, Gagnon (Francoeur, Lafleur) 11:13
10—St-Jérôme, Lambo (Francoeur, Gendron) 18:07
11—St-Jérôme, Lecuyer (Gagnon) 19:50
Punitions : Lambo, 5:43 ; Poirier, 8:44 ; Cloutier, 11:32 ; Hébert et Rochefort (mineure double), 17:00.

* * *

ROSEMONT 1 — LACHINE 7

Première période

1—Lachine, Gingras

Voir NATIONAL en page 35



BOND PRODIGIEUX DE BRUMEL — L'athlète russe VALERY BRUMEL franchit la barre à sept pieds, deux pouces, au cours du tournoi athlétique disputé récemment à New York. Brumel devait établir un nouveau record mondial de 7:3 quelques minutes plus tard. JOHN THOMAS a réussi un saut de 7:2 au même meeting.

Compteurs du Canadien

	NY	Bos	Tor	Det	Chi	B	A	Pts
Geoffrion	31— 9	8—10	7—10	7—5	3—7	38	40	78
Moore	12— 4	8— 5	4—11	5—7	6—7	35	33	68
Béliveau	5—13	3— 6	2—12	7—9	7—5	26	45	71
Richard	3— 9	6— 8	6— 7	3—7	1—5	19	36	55
Bonin	2—10	1— 4	5— 8	1—8	2—2	11	32	43
Hicke	1— 6	3— 7	4— 4	3—2	4—3	15	22	37
Harvey	1— 9	1— 4	1— 4	1—5	0—4	4	26	30
Talbot	2— 4	0— 5	2— 4	0—5	1—4	5	22	27
Backstrom	4— 3	2— 4	2— 2	2—4	1—2	11	15	26
Marshall	1— 1	4— 4	2— 1	2—2	2—2	11	10	21
Gendron	0— 4	1— 2	5— 2	1—2	0—1	7	11	18
Johnson	0— 2	0— 4	0— 1	0—3	1—3	1	13	14
G. Tremblay	1— 1	1— 2	0— 2	2—0	2—1	6	6	12
Provost	4— 0	2— 1	0— 0	2—1	1—0	9	2	11
Langlois	0— 6	0— 1	0— 1	1—1	0—1	1	10	11
Goyette	4— 1	1— 1	0— 0	1—0	1—1	7	3	10
Turner	0— 0	1— 1	0— 0	1—1	0—0	2	2	4
Rousseau	1— 1	0— 0	0— 0	0—1	0—0	1	2	3
J.C. Tremblay	0— 0	0— 1	1— 0	0—0	0—0	1	1	2
Gauthier	0— 0	0— 0	0— 1	0—0	0—0	0	1	1
Pennington	0— 0	0— 0	0— 0	1—0	0—0	1	0	1

Chuvalo opposé à London, ce soir

TORONTO (PC) — Brian London, d'Angleterre, est légèrement favori pour vaincre George Chuvalo, de Toronto, dans la rencontre de ce soir au Maple Leaf Gardens de Toronto.

London, ancien champion poids lourd de l'Empire britannique, est classé au troisième rang dans sa catégorie chez les boxeurs de l'Empire, cependant que Chuvalo, champion poids lourd du Canada, est classé au cinquième rang. Chuvalo est toutefois classé au huitième rang dans la classification de la National Boxing Association, cependant que le nom de London n'y apparait pas.

London a déjà mis hors de combat Pete Rademacher qui a lui-même administré une raclée à Chuvalo l'an dernier.

La rencontre, à moins de mise hors de combat, doit durer 10 rondes.

REVERB par PHILCO
encore mieux que la STÉRÉO

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Métropolitaine

National à N.D.G. (Forum) 8 h.

Ligue Dépression

Hobos à Sages — 8 h.
Grads à Totem — 9 h. 30

DIMANCHE

Ligue Nationale

Canadien 4 — Détroit 2
Toronto 2 — New York 4
Boston 2 — Chicago 2

Ligue Américaine

Rochester 5 — Providence 3
Springfield 3 — Buffalo 4
Hershey 3 — Québec 0

Ligue de l'Est

Sault-Ste-Marie 6 — Royal 0
Sudbury 1 — Kitchener 3
Kingston 2 — Hull 3

Ligue Métropolitaine

Verdun 1 — National 3
Rosemont 1 — Lachine 7
Valleyfield 1 — St-Jérôme 10
N.D.G. 2 — Sorel 6

Ligue Provinciale Junior

St-Hyacinthe 0 — Trois-Rivières 15
As 2 — Shawinigan 7

SAMEDI

Ligue Nationale

New-York 4 — Canadien 7
Chicago 2 — Toronto 3
Boston 1 — Détroit 5

Ligue Américaine

Providence 3 — Cleveland 4
Rochester 3 — KSpringfield 4

Ligue de l'Est

Kitchener 3 — Kingston 1

Ligue de l'Est

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hull	55	37	14	4	221	138	78
S.Ste-M.	57	27	22	8	199	188	62
Kitchener	56	25	22	9	188	188	59
Kingston	57	22	29	5	215	228	51
Sudbury	56	19	30	7	181	217	45
Royal	57	16	30	11	137	182	43

Ligue Américaine

	J	G	P	N	P	C	Pts
Springf.	57	38	18	1	270	139	77
Buffalo	55	30	24	1	210	200	61
Cleveland	57	30	27	0	181	182	60
Hershey	55	27	26	2	163	156	56
Rochester	55	26	25	4	196	182	56
Québec	56	22	32	2	165	204	46
Provide.	59	18	41	0	174	274	36

Ligue Métropolitaine

	J	G	P	N	P	C	Pts
St-Jerô.	38	23	8	7	210	150	53
Lachine	37	23	10	4	196	111	50
National	36	14	13	4	149	116	42
Verdun	37	18	17	2	160	153	38
Sorel	38	17	17	4	160	186	38
N.D.G.	37	14	19	4	142	196	32
Rosemont	37	8	20	9	136	177	25
Valleyf.	38	3	26	4	127	169	20

Ligue Provinciale Junior

	J	G	P	N	Pts
As Juniors	36	25	11	0	50
Shawinigan	34	21	12	1	43
Citadelles	32	20	12	0	40
Trois-Rivières	36	16	20	0	32
St-Hyacinthe	35	11	23	1	23
Montreal-Nord	33	9	24	0	18

Ligue Interuniversitaire

	J	G	P	N	P	Pts
Toronto	10	8	2	0	68	29	16
Laval	9	6	3	0	37	30	12
Carabins	10	3	7	0	46	62	6
McGill	9	2	7	0	26	56	4

Ligue Dépression

	J	G	P	N	P	C	Pts
Totem	15	8	5	2	53	35	18
Hobos	15	7	6	2	52	48	16
Grads	15	7	8	0	48	65	14
Sages	15	5	8	2	61	66	12

Ligue Transportation

	J	G	P	N	P	C	Pts
Rosemont	17	11	6	0	68	56	22
Police	17	11	6	0	67	77	22
Hy-Qué.	17	7	9	1	60	91	15
C.N.	17	4	12	1	73	86	9

LOUISVILLE, Kentucky (PA) — L'étoile olympique Wilma Rudolph a établi un nouveau record intérieur pour les 70 verges avec un temps de 7.8 secondes. L'ancien record de 8.2 avait été établi il y a 26 ans par Stella Walsh.

Jean-Guy Brunet se classe 3e en Suisse

Jean-Guy Brunet, 21 ans, de Ste-Agathe, s'est classé troisième hier dans la course de descente au derby de ski international Parsenn, à Davos, Suisse.

Brunet, un membre de l'équipe de ski du Canada a effectué le parcours de 11.2 kilomètres, avec chute de 2,000 metres, en 11:27.5 minutes. L'équipe canadienne est actuellement à l'entrainement en Europe.

Le Suisse Willi Forrer a gagné la course en 10:40.6, abaissant facilement le record de piste de 12:24.9, établi en 1956 par Andreas Rudi, de Davos. Dix-huit concurrents ont abaissé ce record de 1956.

Rod Hebron, un jeune de 18 ans, de Vancouver, s'est classé quatrième en 11:27.9. Peter Duncan, 16 ans, de Mont-Tremblant, s'est classé 20e en 12:39.7 et Bob Gilmour, de Montréal, a pris la 23e place en 12:45.5.

BALTIMORE, (PA) — Le lanceur Chuck Estrada, gagnant de 18 parties l'an dernier, a signé son contrat avec les Orioles de Baltimore.



LE CHEF GATINEAU, DE LA POLICE DE VERDUN, DÉCLARE:

"Je payais trop cher mes stylos à bille ... sans le savoir! Je découvris alors le North-Rite "98"

"Le policier, dans son travail, a beaucoup à ecrire," déclare le chef Gatineau, d'un des services de police les plus respectés au Canada, "et, pour l'écriture, le North-Rite "98" est imbattable. Il écrit si doux, si longtemps. Il semble qu'il ne peut vous faire défaut dans un moment critique. Et sa belle apparence rivalise avec celle des stylos à bille les plus dispendieux."

SEULEMENT 98c

Si votre North-Rite n'écrit pas aussi longtemps qu'il le devrait, à votre sens, nous vous enverrons un autre rechange.



North-Rite Le stylo qui caresse le papier
ST-LAMBERT, P.Q.

"Pour une chevelure soignée, faites équipe avec Vitalis"



déclare MAURICE 'ROCKET' RICHARD le célèbre joueur de hockey

"Le traitement quotidien au tonique capillaire Vitalis est, à mon avis, la meilleure façon de garder ses cheveux propres et bien peignés.

"Quand je jouais au hockey, je prenais une douche après chaque joute et chaque pratique. Après des milliers de douches, j'ai constaté que seul le tonique capillaire Vitalis pouvait empêcher mes cheveux de sécher. Je me sers de Vitalis depuis plus de dix ans chaque matin et mes cheveux restent propres et bien peignés toute la journée. De plus, Vitalis n'est pas graisseux, comme certaines autres crèmes que j'ai essayées."

Assurez-vous d'obtenir Vitalis avec V-7 non graisseux, le tonique capillaire par excellence pour une chevelure impeccable et facile d'entretien.

Efficacité garantie par BRISTOL-MYERS fabricants de TRIG ... le désodorisant pour hommes, en cartouche à bille.

4305-F

Si vous préférez rouler vos cigarettes

Roulez avec le meilleur!



Certains fumeurs n'obtiennent entière satisfaction qu'avec une cigarette qu'ils ont roulée eux-mêmes. Et la plupart de ces fumeurs préfèrent, à tout autre, le tabac à cigarettes Player's. Le tabac Player's s'est conquis une réputation de qualité, de douceur, de saveur et de fraîcheur ... la fraîcheur essentielle à la préparation d'une rouleuse parfaite.

En boîte métallique d'une demi-livre ou en paquet.



le deuxième

SALON PROVINCIAL DU YACHTING

Du 17 au 26 FÉVRIER

Pendant la semaine, de 4 p.m. à 11 p.m.
Fins de semaine, de midi à 11 p.m.

Blue Bonnets, Montréal

admission générale 50¢ admission gratuite aux enfants âgés de moins de 12 ans accompagnés des parents

AUTOBUS JUSQU'À LA PORTE—STATIONNEMENT SPACIEUX



La vie a ses bons moments...

MOLSON
La bière de chez nous

VOUS SOUVENEZ-VOUS?



LE 20 FEVRIER 1960

JOHN THOMAS, étudiant à l'université de Boston, a effectué un saut en hauteur de 7 pieds et 2 pouces pour ainsi fracasser 4 records mondiaux au cours des championats nationaux amateurs. Au cours du mois de juillet suivant, Thomas a atteint la marque de 7 pieds 3 pouces et ¾.
e — News Syndicate Co.

Dave Hill vainqueur

TUCSON, Arizona. (PA) — Dave Hill, une recrue du circuit professionnel, a réussi un birdie au troisième trou et a remporté, hier, les honneurs de l'omnium de golf Tucson, pour des bourses de $20,000, dans une éliminatoire à finir avec Tommy Bolt et Buddy Sullivan.

Les trois golfeurs avaient fini les 72 trous réglementaires du tournoi sur un pied d'égalité à 269, soit 11 sous la normale.

Hill, qui n'a que 23 ans, est de Jackson, Michigan. Il a touché une bourse de $2,800, soit de beaucoup la plus imposante qu'il ait gagnée depuis son début dans le circuit professionnel.

La part de Sullivan et de Bolt a été de $1,650. Bolt est venu à une fraction de pouce de gagner le tournoi au premier trou de la ronde éliminatoire. La balle sur son coup roulé pour un birdie s'est arrêtée à un quart de pouce du trou. Il a également raté par un cheveu un autre putt de birdie au deuxième trou.

YEUX EXAMINES — VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE
pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement, téléphonez
VI. 9-7071

ANNONCE
Plusieurs portent maintenant des
FAUSSES DENTS
avec plus de confort
FASTEETH, une agréable poudre alcaline (non acide), tient les dentiers en place plus fermement. Pour manger et parler avec plus de confort, il suffit de saupoudrer un peu de FASTEETH sur votre dentier. Pas de sensation ni de goût gommeux ou pâteux. Enraie "l'odeur de dentier" (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH dans n'importe quel comptoir de produits pharmaceutiques.

CHOCOLATS ou SIROP
CHARLES
VERMIFUGES

Votre enfant a des vers s'il a les yeux cernés, s'il souffre de démangeaisons au nez ou à l'anus, s'il a mauvaise haleine, s'il maigrit visiblement.
LES CHOCOLATS OU LE SIROP CHARLES VERMIFUGES LES FERONT DISPARAÎTRE.

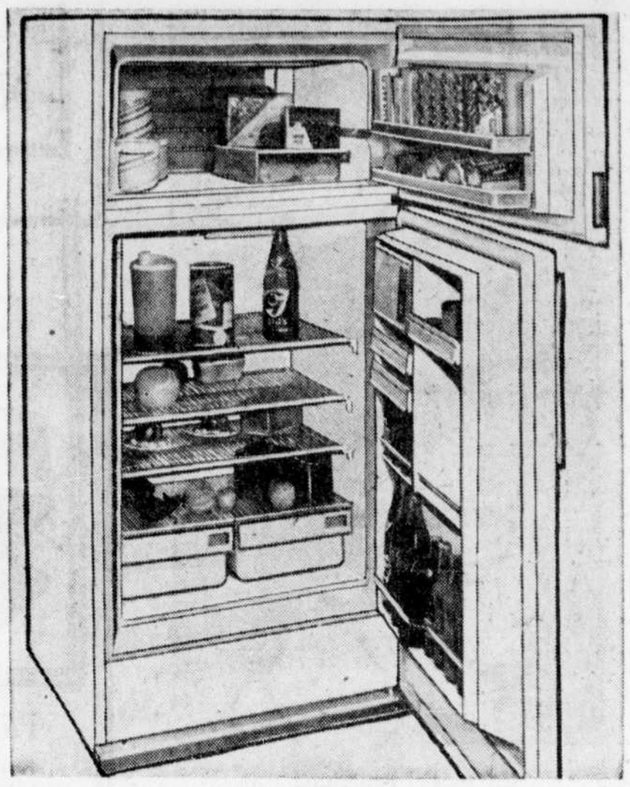
SOULAGEMENT DE LA TOUX ET DU CATARRHE DUS AUX RHUMES


ANNONCE
½ ÉVEILLÉ la nuit
½ ENDORMI le jour
Beaucoup de gens ne se reposent pas bien la nuit. Ils se tournent et se retournent dans leur lit—et sont nonchalants toute la journée. Quand le fonctionnement des reins ralentit, les impuretés et l'excès d'acidité restent dans l'organisme. Il s'ensuit un repos troublé, une sensation de fatigue et un mal de dos. Si vous ne vous reposez pas bien la nuit—si vous n'êtes pas en train dans la journée—prenez des Pilules Dodd's pour les Reins. Vous vous sentirez mieux—dormirez mieux—travaillerez mieux. Vous pouvez compter sur les Pilules Dodd's. 73F



CONSTIPATION?
La constipation, même occasionnelle, alourdit, rend le travail difficile, le caractère désagréable. ROBOL, facile à prendre, est rapide, efficace et sans douleur. Une ou deux ROBOL ce soir-effet demain matin.
Robol

EATON
Combiné VIKING
13 pieds cubes, à deux portes
Renseignez-vous sur la reprise possible de votre réfrigérateur actuel.



Combiné réfrigérateur-congélateur spacieux, 13 pieds cubes comportant :
- Chambre de réfrigération 10 pi. cu. à dégivrage automatique.
- Coffre-congélateur 3 pi. cu. capacité environ 108 lb. de denrées congelées.
- Environ 62" x 30½" x 30¾" de largeur.
- Vendus avec garantie EATON de 5 ans sur le compresseur.

COMPOSEZ VI. 2-9331 — Local 536 pour renseignements supplémentaires ou Service d'Achat à domicile.
REFRIGERATEURS (RAYON 259), AUX SIXIEME ET CINQUIEME ETAGES

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE
299.95
Pas de versement comptant sur achats par plan budgétaire. La taxe est payable à l'achat.
14.56 par mois (24 mensualités)

EATON EST À LA PORTÉE DE VOTRE TÉLÉPHONE COMPOSEZ VI. 2-9211
20% de rabais sur les prix réguliers
BAS NYLON
GLENEATON

OFFRE SPECIALE DE 5 JOURS — DU 21 AU 25 FEVRIER
Entièrement diminués et sans couture — Teintes printanières et estivales !

- TENDER BEIGE (neutre)... pour accompagner le marine, le gris, le bleu, le brun, le beige et le noir.
- TAUPE MIST (neutre brume)... pour le marine, le noir, le rouge clair, le rouge vin et le taupe.
- CAFE BEIGE (ton café)... pour les bruns, les verts, le bronze, les tons dorés.
- SUNGLOW (beige pâle)... pour accompagner tous les beiges et les tons pastels.
- HONEY BEIGE... pour les bruns, les tons cuivrés, le bronze, le vert et le noir.
- COCO... pour les bruns, le noir, le beige, les verts.
- CLASSIC BEIGE (beige clair)... pour les verts, les bleus, les gris, les pastels, le marine.
- HONEY SPICE... pour les bruns, les tons cuivrés, le bronze et les verts.
- ROSE BEIGE... pour le noir, le beige et le marine.
- Pesanteurs et modèles pour toutes circonstances — le jour ou le soir.
- "SANITIZED" pour leur conserver leur fraîcheur toute la journée — procédé qui résiste au lavage.
- Pointures : 8½ à 12 dans le groupe, mi-longs

ENTIÈREMENT DIMINUÉS, pour la marche

	REG. LA PAI.	SPECIAL LA PAIRE	SPECIAL 3 PAIRES	COULEURS
Jauge 45 30 deniers	1.19	.95	2.80	"Classic", "Tender" "Taupe Mist"
Jauge 45, 30 deniers (pied de coton)	1.25	1.00	2.96	"Classic" "Tender"
Jauge 51 30 deniers	1.29	1.03	3.04	"Classic" "Tender"
Jauge 45, 40 deniers Entrée extensible, pointures 9 à 12	1.39	1.11	3.24	"Classic" "Tender"
Jauge 45, 30 deniers "Pin Money"	.89	.71		"Rose Beige" "Tender Beige"

ENTIÈREMENT DIMINUÉS, quantité d'usage

Jauge 51 30 deniers	1.49	1.19	3.52	"Taupe Mist" "Classic" "Tender Beige"
Crêpe nylon Jauge 45	1.59	1.27	3.72	"Rose Beige" "Tender"

ENTIÈREMENT DIMINUÉS, E-X-T-E-N-S-I-B-L-E.S

Jauge 51 "Double durée de marche"	1.59	1.27	3.72	"Beige rosé" "Classic", "Tender"

ENTIÈREMENT DIMINUÉS, pour le soir

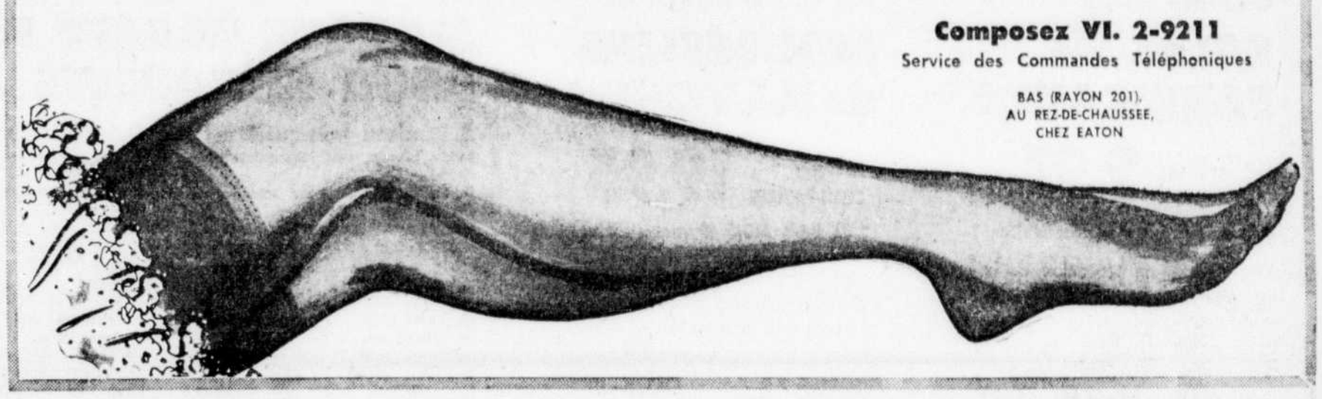
	REG. LA PAIRE	SPECIAL LA PAIRE	SPECIAL 3 PAIRES	COULEURS
Jauge 51 "Double Tulle indémaillable	1.39	1.11	3.24	"Classic" "Tender"
Jauge 60 15 deniers	1.29	1.03	3.04	"Classic", "Tender" "Taupe Mist" "Sunglow"
Jauge 60, 15 deniers "Pin Money"	.89	.71		"Tender Beige" "Rose Beige"

SANS COUTURES, pour la marche

30 deniers Entrée "Banlon"	1.00	.80	2.32	"Sunglow", "Tender" "Honey Spice"

SANS COUTURES, pour le soir

Aiguille 400 15 deniers Micromailles	1.19	.95	2.80	"Classic", "Tender" "Honey Spice" "Coco" "Taupe Mist"
Aiguille 474 15 deniers Tricot uni "Gossip" Aussi tulle nylon	1.50	1.20	3.50	"Tender" "Taupe Mist" "Honey Beige" "Classic"
Aiguille 400 15 deniers Micromailles "Pin Money"	.98	.78		"Coco", "Tender" "Taupe Mist" "Glow Beige" "Café Beige"

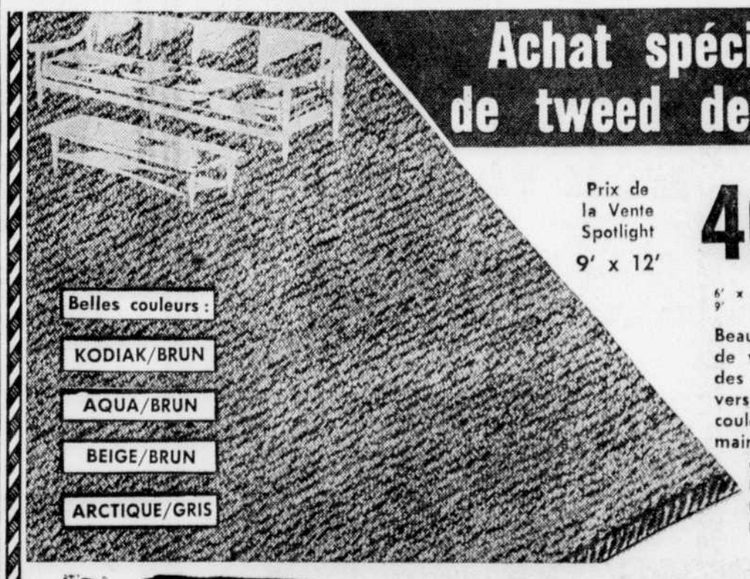


Composez VI. 2-9211
Service des Commandes Téléphoniques
BAS (RAYON 201), AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

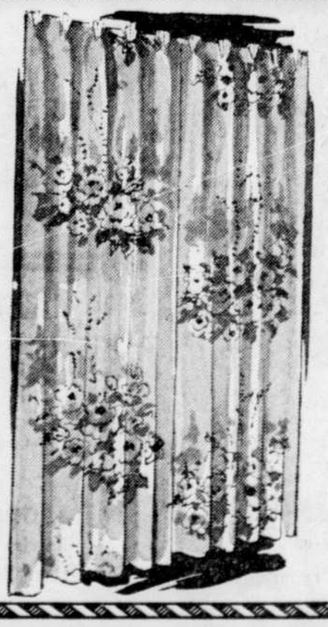
Tous vos achats sont protégés par la garantie EATON "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

VENTE SPOTLIGHT D'ARTICLES DE MAISON
COMPOSEZ VI. 2-9211
MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

Achat spécial! Tapis de tweed de viscose!

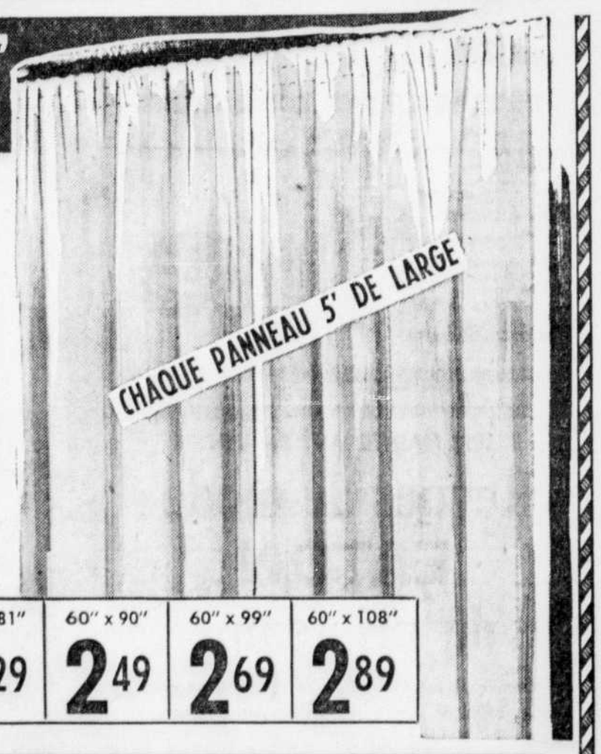


Prix de la Vente Spotlight 9' x 12' 40.00
4.30 par mois (10 mensualités)
6' x 9' 20.00 9' x 10' 34.00
Beaux tapis robustes en rayonne de viscose. Teints. A l'épreuve des mites, ils sont lavables. Envers "Latex" antidérapant. Belles couleurs populaires. — Achetez maintenant pour vos décorations du printemps et vous économiserez ! (Les dimensions mentionnées sont approximatives).



TENTURES
Soldées de séries du fabricant de prix élevés
Approximativement 48" x 95". En satin (rayonne) antique ou rayonne épaisse de bonne qualité. Attrayants dessins floraux (dont un seul illustré), modernes et scéniques. Fonds de blanc, beige, vert, rose foncé, turquoise, etc. De très belles tentures qui donneront un cachet moderne à votre vivoir !
la paire 7.99
COMPOSEZ VI. 2-9211
967 THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Panneaux "Dacron" faciles à laver!
Imparfaits! Grandes dimensions!
De séries de prix plus élevé. C'est le meilleur moment d'entreprendre vos décorations intérieures du printemps. Voici des rideaux marquisette de "Dacron" blanc. Peu ou pas de repassage. Largeur de 60" env. (Les dimensions sont approximatives).
Ne manquez pas de voir les SPECIAUX NON ANNONCES de cette grande Vente Spotlight !



60" x 54"	60" x 63"	60" x 72"	60" x 81"	60" x 90"	60" x 99"	60" x 108"
1.69	1.89	2.09	2.29	2.49	2.69	2.89

5000 verges! Tentures et rideaux

Satin antique 45"
Satin antique (rayonne) de bonne qualité. Dessins modernes, fleuris, scéniques. Tons dominants de gris, beige, vert clair, bois de santal, noisette, pain grillé, sable, turquoise et rouge. PRIX DE LA VENTE SPOTLIGHT, la verge 1.33

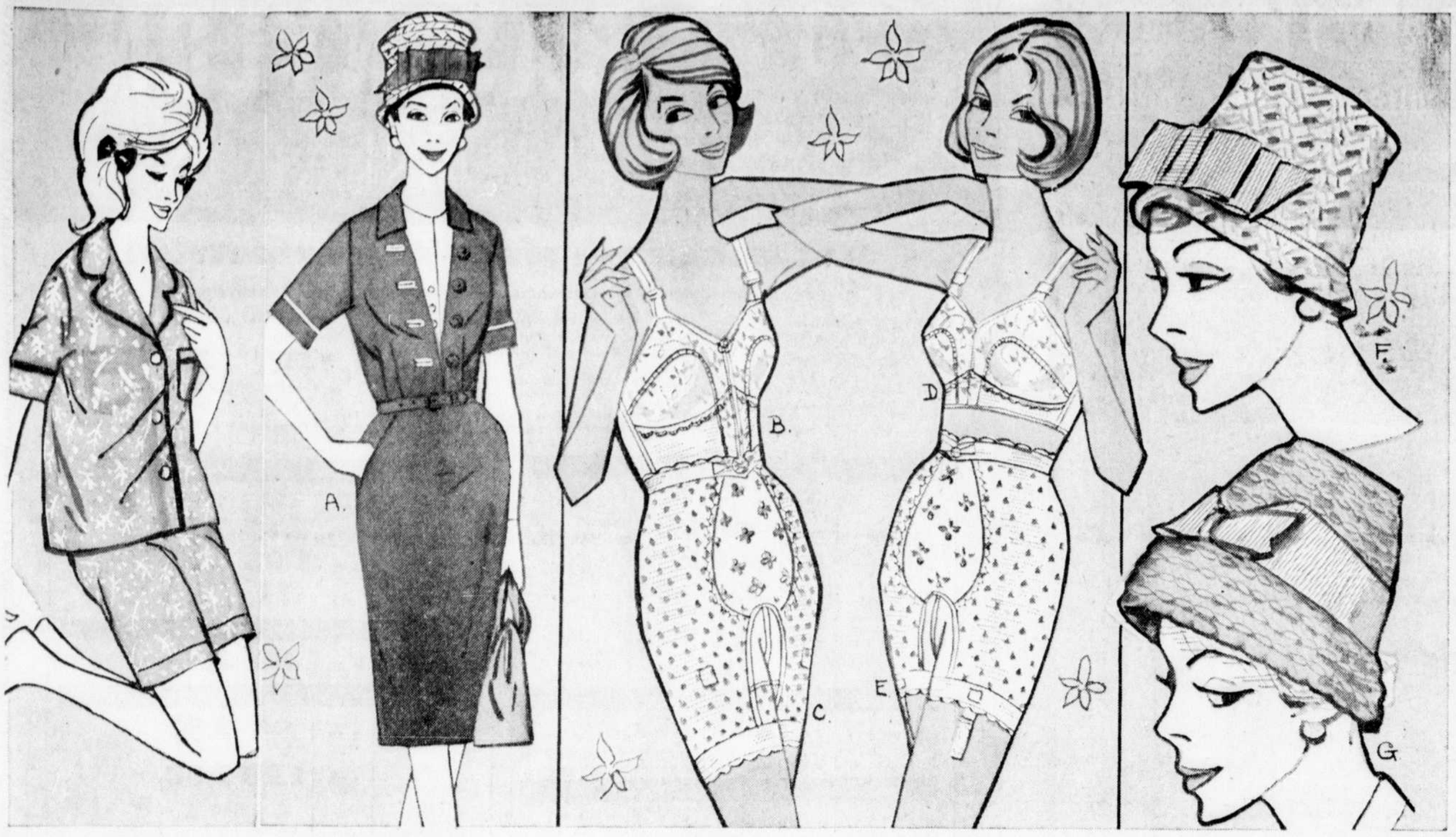
Nylon blanc 45"
Marquisette de nylon blanc diaphane. Faites vous-même vos rideaux et économisez ! PRIX DE LA VENTE SPOTLIGHT, la verge .49

Toile rugueuse 45"
Dessins modernes, fleuris, scéniques sur fond blanc. Tons dominants de beige, bois de santal, pain grillé, rouge, gris, ton or, brun, noisette et vert clair dans le lot. PRIX DE LA VENTE SPOTLIGHT, la verge .97

Pour tentures 36"
Tissus et couleurs en vogue de séries de prix plus élevé. Dessins modernes, fleuris et scéniques dans le lot. PRIX DE LA VENTE SPOTLIGHT, la verge .77

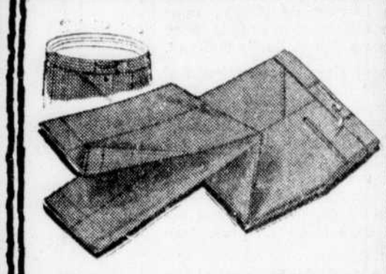
HEURES D'AFFAIRES: 9 h. à 5 h. 30 tous les jours, samedi inclus. VENDREDI: de 9 h. du matin à 9 h. du soir.

C'est le printemps chez EATON



EATON À L'AFFÛT DE LA NOUVEAUTÉ

Voici quelques articles fascinants que nous avons trouvés au hasard du magasin. Soyez aux aguets pour la nouveauté et l'inédit chez EATON.



PANTALONS style moderne

Pantalon d'allure britannique en cordé "Cavalry" tout laine, ligne fuselée, poches en biais, bande de taille extensible et brayette française. Sans ceinture, avec deux supports métal réglables aux hanches. Coloris sable du désert. Tailles : 30 à 38. **27.50**

RAYON 329, AU DEUXIEME



"LLOYD" POUR VOYAGES

Le landau conçu pour le voyage. Le train de roues est amovible (de même que le guidon) et se replient pour tenir dans la malle d'une voiture, même petite. Suspension à ressorts. Caisson métal, intérieur capitonné. Choix de blanc/marine ou saphir/saphir. **39.98**

RAYON 527, AU CINQUIEME

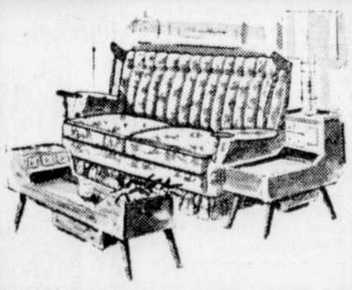


COUVRE-COMPTOIR 'MAGIC'

Résistant à la chaleur

Entre la surface de vinyle et la feuille de papier autoadhésive du dos, se trouve une couche de feuille d'aluminium. A l'usage des dessus de comptoirs, de tables, de tablettes, etc. Facile à manier et flexible — peut être installé facilement dans les coins et les angles ! 27" de large, en dessins et teintes variés. La verge **2.29**

RAYON 274, AU QUATRIEME



CAUSEUSE-BALANCOIRE

Nouvellement arrivée chez Eaton. Style Colonial à deux coussins rembourrés mousse. Bois apparent érable façon miel. Recouvrement tissu rustique façon tapisserie en beige, brun ou vert. C'est un meuble à succès !

PRIX DE VENTE **269.00**

Chaise capitonnée pour assortir,

PRIX DE VENTE **155.00**

COMPOSEZ VI. 2-9211

Service des commandes téléphoniques

RAYON 270, AU SEPTIEME

Ordinairement 4.95 !

SOLDE DE FABRICANT !

SPECIAL MARDI **2.97**

40% de rabais sur le prix habituel !

Jolis pyjamas en broadcloth de coton. Veston tailleur orné de liséré contrastant. Pantalon type Bermudes à parements et élastique à la taille. Impressions fleuries en bleu, vert et rouge. Tailles : petite, moyenne, grande.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 209, AU QUATRIEME

Pour ville et voyage . . .

MOUSSELINE de RAYONNE

EN DEMI-TAILLES **19.95**

2.37 PAR MOIS (9 mensualités)

Jolies robes amenuisantes, en mousseline de rayonne . . . en grande faveur pour le printemps. Corsage à effet de guimpe, jupe fourreau avec poche côté. Noir ou marine. Tailles 14½ à 24½.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 541, AU TROISIEME

Gaines-culottes et soutiens-gorge

MARQUE "DAISY FRESH" POUR SILHOUETTE JEUNE

B. Bandeau trois-quarts
Batiste blanche avec incrustations élastiques.
Entre-deux élastique pour amenuiser le diaphragme. Moule sans gêner. Bonnets B (32-40) ; C et D (32-42). **3.50**

D. Bandeau ordinaire
Batiste blanche avec incrustations élastiques.
Modèle remontant avec bande 1", bonnets de coton brodé, froncé sous le bras. Bonnets A (30-38) ; B (32-40) ; C et D (32-42). **3.00**

C. A jambes longues
En élastique tissé et panneau devant en satin lastex.
Modèle à taille plongeante et bande ¾". Pois jaunes sur blanc. Tailles : petite, moyenne, grande, forte. **7.00**

E. Culotte ordinaire
En élastique tissé et panneau devant en satin lastex.
Modèle à taille plongeante et bande ¾". Pois jaunes sur blanc. Tailles : petite, moyenne, grande, forte. **5.00**

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des Commandes Téléphoniques !

RAYON DU CORSET (RAYON 609), AU TROISIEME, CHEZ EATON

Un spécial opportun !

CHAPEAUX DE PAILLE

SPECIAL MARDI **3.98**

Un achat spécial Eaton nous permet de vous faire bénéficier d'une bonne aubaine ! Un bon tonique à peu de frais ! Choix des modèles et des coloris les plus nouveaux de la saison — plusieurs uniques en leur genre ! Dès que vous les verrez, vous en voudrez probablement

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

RAYON 304, AU TROISIEME



Mme DORVAL

Conseillère Tussy

Qui sera chez EATON pour vous renseigner sur le maquillage au moyen des préparations Tussy. Venez la consulter chez Eaton au Rayon des Cosmétiques Tussy (à partir de demain, 21, jusqu'à vendredi, 24 février).

COSMETIQUES (RAYON 212), AU REZ-DE-CHAUSSEE

PREPARATIONS DU BARRY

Lotion fond de teint **1.75** et **2.75**
Ombre pour les paupières (Eye Shadow), liquide ou solide **1.50**
Rouge à lèvres "Gelée Royale" **1.25** et **2.00**
Poudre "Cloudsilk" nacrée **2.50** et **3.75**
(Non représentées)
Pétales hydratantes
Lotion protectrice **1.75** et **5.00**



RAYON 212 AU REZ-DE-CHAUSSEE



OFFRES SPECIALES EN PRODUITS MAX FACTOR !

Double quantité pour le prix du format régulier !

Crème de nuit Velvety
Pour peaux normales ou sèches. Maintenant leur souplesse. **Format économique. Offre spéciale du fabricant** 2⅝ onces. **3.25**

Lotion "Secret Key"
Lotion normalisant l'équilibre acide de la peau. Rafraîchissante, stimulante. **Format économique. Offre spéciale du fabricant** 12 onces. **2.00**

Crème aux hormones
Nourrissante, hydratante. Pour la nuit. A base d'hormones bienfaisantes. **Offre spéciale du fabricant** 2⅝ onces. **4.25**

Crème à démaquiller
Crème "Double Depth" non alcaline, adoucissante sous forme fluide. **Format économique. Offre spéciale du fabricant** 8 onces. **2.00**

Crème de nuit "Vita"
Crème de nuit nourrissante, excellente pour les peaux grasses et normales. **Format économique. Offre spéciale du fabricant** 2⅝ onces. **3.25**

Active moisturizer
Protège, hydrate et adoucit. Légère et crémeuse. S'applique sous le maquillage. **Format économique. Offre spéciale du fabricant** 2⅝ onces **3.25**

COSMETIQUES (RAYON 212), AU REZ-DE-CHAUSSEE

BILLETS MAINTENANT EN VENTE !

Revues de mode EATON du printemps

Commençant mardi le 28 février et se poursuivant jusqu'au samedi 4 mars. Au Restaurant Eaton du neuvième étage.

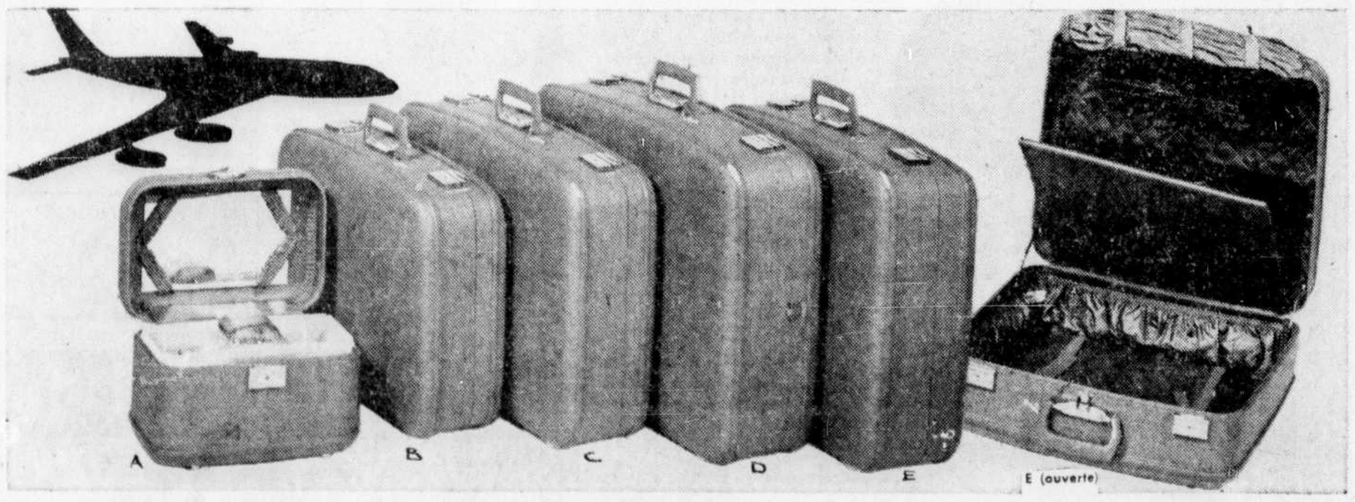
THES-MODE
Commentaires par Jennifer Lindsay
Mardi, mercredi, vendredi et samedi 28 février et les 1, 3 et 4 mars à 3 h. 30
Billets réservés : 1.00 — comprenant une légère collation

THE-MODE
Commentaires en français par Mlle M. Brisset des Nos
Jeudi le 2 mars à 3 h. 30
Sièges réservés : 1.00 — comprenant une légère collation

DINER-MODE
Commentaires bilingues : Mrs. J. Lindsay et Mlle M. Brisset des Nos
Vendredi 3 mars
Le Restaurant ouvre à 5 h. 45
Dîner servi à 6 h. avant la présentation
Billets réservés : 2.00 y compris le dîner

Nous regrettons de ne pouvoir réserver les billets retenus par téléphone plus de 24 heures avant la présentation.

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL



MALLETTES LEGERES "SKYWAY FLAIR", DAMES

Solde de fabricant ! Ordinairement 29.95 à 49.95 !

"SKYWAY FLAIR" par Travelgard. Construction "unitron" moulée, très moderne, renforcée de "Fiberglas" aux points de tension. Recouvertes de "Regency Koroseal" en relief, à jolie doublure et pochettes froncées. Serrures et fermoirs en acier chromé. Teintes mode de bleu Danube et gris anthracite, dans les cinq formats les plus en vogue.

A. Mallette de train
Ordinairement 29.95. Miroir dans le couvercle, plateau, deux contenants, pochette à glissière. Env. 14" x 8½" x 8½". **Spécial mardi 21.50**
2.32 par mois (10 mensualités)

B. Mallette fin de semaine
Ordinairement 29.95. 3 pochettes froncées, galons. Environ 21" x 15" x 6½". **Spécial mardi 21.50**
2.32 par mois (10 mensualités)

C. Mallette pullmanette
Ordinairement 44.95. 3 pochettes froncées, galons. Environ 24" x 17" x 6¾". **Spécial mardi 29.50**
3.18 par mois (10 mensualités)

D. Mallette pullman
Ordinairement 49.95. 3 pochettes froncées, galons. Environ 26½" x 19" x 7¾". **Spécial mardi 35.00**
3.77 par mois (10 mensualités)

E. Mallette garde-robe
Ordinairement 49.95. 4 cintres, rideau, 3 pochettes, galons. Environ 21½" x 19" x 7¾". **Spécial mardi 35.00**
3.77 par mois (10 mensualités)

COMPOSEZ VI. 2-9211 Service des commandes téléphoniques

VALISES (RAYON 264), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

RAPPELEZ-VOUS L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

CAHIER No 2 — 77e ANNEE — No 108

QUEBEC SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MONTREAL, LUNDI 20 FEVRIER 1961

MAURICIE CANTONS DE L'EST

PAGES 21-38

Québec



ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN, SECTION DE QUEBEC — Une centaine de membres de l'Association du Barreau canadien se sont réunis, samedi, au Château Frontenac où ils ont tenu leur assemblée annuelle. De nombreuses personnalités de la profession légale assistaient à ces assises. Nous reconnaissons, dans l'ordre habituel: M. J. B. O'Connor, C.R., vice-président de la section régionale du Québec; M. Louis St-Laurent, ancien premier ministre du Canada; M. Maurice Gagné, qui présidait l'assemblée annuelle; M. Donald McInnes, président national de l'Association du Barreau canadien; M. W. S. Martin, président de la régionale de l'Ontario, et M. Renaud St-Laurent, ex-président national de l'Association.

Une révolution doit s'opérer dans l'administration de la JUSTICE

--Me Donat McInnes

QUEBEC. (M. F.) — Me Donald McInnes, président de l'Association du Barreau canadien, a déclaré, en fin de semaine, qu'une révolution doit s'opérer dans l'administration de la justice. Les changements dans le droit sont trop lents et je crois, ajouta-t-il, que la profession légale fait preuve de négligence vis-à-vis ce problème. Les deux principaux reproches que l'on puisse formuler actuellement relativement à l'administration de la justice sont la lenteur des procédures judiciaires et, comme conséquence immédiate, les frais énormes en résultant pour le commun des mortels voulant faire valoir ses droits.

Ces remarques de Me McInnes ont été faites lors d'une conférence qu'il a prononcée devant les membres de l'Association du Barreau canadien, section du Québec qui tenait, samedi, au Château Frontenac, son assemblée annuelle.

Expliquant ses avancés, le conférencier a souligné que des progrès immenses sont constatés dans toutes les sciences et que ce phénomène, malheureusement, ne se fait pas sentir d'une façon aussi prononcée dans l'administration de la justice. Encore récemment plusieurs plaintes ont été formulées à l'effet que la loi était parfois mal rendue par des tribunaux administratifs ou encore par d'autres professions qui exercent des activités parallèles à celles du droit. En partie, d'affirmer Me McInnes, ces plaintes sont fondées mais les tribunaux administratifs ont au moins le mérite de rendre des décisions rapides. C'est pourquoi je crois à propos de me demander si nos cours de justice ne pourraient pas laisser tomber certaines procédures formelles qui constituent des défenses extrêmement techniques, augmentant le coût des litiges et accentuant la lenteur des décisions judiciaires.

Ces doutes que je soulève, de continuer le conférencier, sont d'ailleurs renforcés par la procédure en vogue pour régler des litiges se rapportant aux problèmes de l'impôt sur le revenu. Nous avons là un exemple de problèmes légaux parfois très complexes et pourtant les tribunaux chargés de les résoudre réussissent à le faire sant trop de fanfare et avec célérité. Pourquoi ne pourrionsnous pas appliquer le même système aux causes d'accidents d'automobiles qui constituent au moins 50 pour cent des procès que sont appelées à juger nos cours traditionnelles de justice.

Me McInnes souligna également un problème plus particulier aux provinces régies par la Common Law où, prétend-il, certains principes de droit venant d'Angleterre sont encore appliqués même si ces règles ne correspondent pas à notre façon de vivre. A ce sujet, souligna-t-il, il serait approprié de suivre l'exemple des tribunaux américains qui, de plus en plus, adoptent relativement à cette question une attitude plus indépendante. Ainsi nos tribunaux appliqueraient plutôt la loi telle qu'elle devrait être et non pas telle qu'elle était, il y a deux siècles.

En terminant le président du Barreau canadien a souligné que ces propos ne visaient pas surtout à déterminer comment ces changements devraient s'opérer, mais plutôt à amener la profession légale à considérer ces problèmes et surtout à former des comités qui auraient pour rôle d'étudier à fonds les suggestions qu'il a préconisées.

Mécontentement général chez les avocats relativement à la teneur de la loi de faillite

QUEBEC. (M.F.) — "Il existe un état de mécontentement général parmi les avocats relativement à la teneur actuelle de la loi de faillite." C'est ce qu'a déclaré, samedi, Mlle Joan Clark, présidente de la sous-section du droit commercial où était discuté l'à-propos d'apporter des amendements à la loi de faillite. Les plaintes les plus souvent réitérées se rapportent au trop grand nombre de faillites frauduleuses. Pour remédier à ces excès, il a été question, entre autres, d'augmenter à $3,000 le montant minimum des dettes d'un failli éventuel pour qu'il puisse faire cession de ses biens.

De plus, la majorité des délégués se sont prononcés en faveur d'un amendement qui obligerait une personne désirant se déclarer en faillite à obtenir la permission des tribunaux.

Bien qu'aucune résolution formelle n'ait été adoptée par l'Association du Barreau canadien, section québecoise, (le sujet relevant de l'Association nationale) la loi de faillite a été l'objet d'une attention particulière, à l'occasion des assises qui ont été tenues au Château Frontenac, samedi. Ces amendements seraient fortement désirés pour diminuer le grand nombre de faillites particulièrement dans la province de Québec.

Actuellement le montant minimum exigé par la loi de faillite pour qu'une personne puisse faire cession de ses biens est de $1,000. En général, les membres de la profession légale semblent considérer que ce montant est trop bas et qu'il devrait être haussé à $3,000. La plupart des délégués partagent en effet l'opinion que celui dont les dettes sont inférieures à $3,000, s'il parvient à se trouver un emploi lui accordant un salaire raisonnable, est en mesure de payer les dettes qu'il a contractées. Avec les dispositions actuelles de la loi, déclarent-ils, une personne qui a quelques difficultés financières peut se libérer trop facilement de ses obligations.

Il a été également question de l'opportunité de nommer un assistant-surintendant de la loi de faillite opur la province de Québec. Cette nouvelle fonction viserait spécialement à permettre une supervision directe sur l'administration de cette loi et à accorder une attention particulière à l'octroi des licences aux syndics.

Pour l'établissement d'un centre d'enregistrement des avions au pays

QUEBEC, (M.F.) — L'Association du Barreau canadien, section de Québec, a préconisé, samedi, l'établissement d'un centre d'enregistrement des avions au Canada. Une résolution à cet effet a été votée à l'intention du gouvernement fédéral. Celui-ci a déjà été saisi du problème au cours de la dernière session lors de la présentation d'un bill privé par le député conservateur A. Drysdale.

Le but de ce centre d'enregistrement serait de faciliter la solution des problèmes financiers des compagnies aériennes. Ces dernières ont de plus en plus besoin de recourir à un apport financier de l'extérieur. Pour accorder toute la sécurité aux investissements de capitaux, les compagnies d'aviation qui hypothèquent leurs avions en échange de prêt à long terme, parfait allant jusqu'à une période de 40 ans, devraient enregistrer ce privilège. Le centre d'enregistrement aurait ainsi pour but d'assurer que sur tel avion il s'agit d'une première hypothèque ou qu'aucun privilège antérieur n'existe. On appliquerait le système du bureau d'enregistrement relativement aux privilèges existants sur les immeubles.

Au cours de l'assemblée générale on a également voté une résolution demandant au gouvernement provincial d'amender la loi relative à l'octroi des permis de mainmorte. Les changements seraient à l'effet que ces permis qui permettent à une corporation d'acquérir et d'aliéner des immeubles dans le cours normal des affaires soient octroyés par requête et non plus par arrêtés en conseil.

Un autre amendement proposé viserait à empêcher que les tiers soient touchés par les restrictions qui se trouvent dans ces permis de mainmorte en cas de transmissions des biens affectés par cette loi.

La Commission scolaire Les Saules serait disposée à construire une école secondaire régionale

QUEBEC — La Commission scolaire Les Saules, en banlieue de Québec, serait disposés à prendre sur elle la construction d'une Ecole secondaire régionale, garçons et filles, dans les limites de sa municipalité.

Elle a pris récemment la décision de faire part de son intention aux douze autres municipalités scolaires intéressées à la réalisation d'un projet qui verrait la centralisation de l'enseignement secondaire.

La Commission scolaire Les Saules profitera de la réunion de ce soir du comité provisoir formé pour l'étude de ce projet, pour donner aux délégués des différentes commissions scolaires concernées tous les détails demandés en rapport avec cette importante décision.

Voici le texte de la résolution, adoptée par la Commission scolaire Les Saules, énumérant les raisons qui motivent son geste :

"Attendu que le personnel actuel — soeurs de St-Joseph-de-Vallier, institutrices et instituteurs laïcs — sont des plus compétents ; plusieurs sont licenciés ou bacheliers d'universités, et les résultats de nos élèves aux examens officiels sont excellents.

Attendu que Ste-Monique est le centre des voies de communication des municipalités concernées.

Attendu que l'actuel couvent de Ste-Monique est entièrement équipé de laboratoires d'enseignement ménager : couture et art culinaire ; ses locaux sont modernes ; à l'épreuve du feu,

Voir UNE ECOLE en page 25

Contrat de $38,760 à la société H. Roberge

OTTAWA. (DNC) — Un contrat de $38,760 a été accordé à la Société H. Roberge, de Québec, pour l'installation de cabestans électriques au quai Lorne, à Lévis. Un cabestan est un treuil spécial utilisé sur les quais pour haler les fardeaux, dérouler les câbles, etc. L'offre de la Société Roberge était la plus basse présentée; la plus haute était de $62,726. Les travaux devront être terminés dans trois mois. Il faudra aménager un réseau souterrain de fils électriques conduisant aux huit cabestans, installés sur des bases de ciment.

Faits et gestes de notre administration publique (8)

$400,000 sont déboursés en pure perte pour plaire à une poignée de citoyens

par J.-Luc LACROIX

QUEBEC — Les finances municipales sont dans le marasme et les contribuables veulent savoir pourquoi. Voyons de quelle manière une administration "prudente et éclairée" procède pour s'acheminer vers un tel résultat.

En 1949, la ville était propriétaire, sur la rue D'Youville, près de l'ancien théâtre Cambrai, d'une bâtisse qui servait de garage municipal. Le terrain appartenait cependant au fédéral et la ville le détenait par bail emphythéotique, c'est-à-dire pour 99 ans, au loyer annuel de $1.

Les contribuables de la Vieille Capitale se pameront d'aise lorsqu'ils apprendront de quelle façon les échevins du temps, dont plusieurs surnagent encore aujourd'hui, ont réussi à faire débourser au trésor municipal près de $400,000, alors qu'ils auraient fort bien pu continuer pendant 99 ans à payer $1 par année.

Dans le cours de cette année fatidique, M. Jacques Gosselin, propriétaire de l'ascenseur du même nom au pied de la Côte d'Abraham, formait la compagnie Hôtel Esplanade Ltée, avec Me Yves Prévost, Me Jean Gagné et une couple d'autres personnes.

M. Gosselin entreprit dès lors des démarches auprès de nos administrateurs, puissamment secondé en cela par M. Armand Viau, alors en charge du commissariat industriel, afin que la ville consente à lui céder le terrain pour la construction d'un hôtel de 400 chambres, dont le coût devait atteindre $2,000,000.

Alléchés par la perspective de ce palace au centre névralgique de la Vieille Capitale, et quelques diables persuasifs sans doute les poussant . . . nos échevins décidèrent de demander au gouvernement fédéral de transférer à la ville la pleine propriété du terrain convoité.

Le pouvoir fédéral consentit à cette cession, mais à condition que la vente du terrain se fit à l'enchère, avec une mise à prix de $70,000, dont 50 p. cent devait revenir au gouvernement d'Ottawa.

Et c'est ainsi que la vente se fit le 16 mai 1949, la compagnie l'Esplanade étant le seul enchérisseur et se voyant adjuger le terrain pour la somme de $70,002, en acompte de laquelle elle versa $8,000 à l'adjudication.

Le 2 novembre 1949, devant Me Charles Delagrave, notaire, un acte de vente en bonne et due forme était passé entre la ville et la compagnie. Par ce contrat, la compagnie versait un second acompte de $7,000 et s'engageait à payer la balance du prix de vente, soit $55,002, le ou vers le premier mai 1950, plus un intérêt de 5 p. 100 l'an. Elle s'engageait également, dans l'année qui suivrait sa prise de possession, à entreprendre la construction d'un hôtel d'au moins 400 chambres, dont le coût ne devait pas être inférieur à $2,000,000.

Bien plus, une clause résolutoire spécifiait que si l'une quelconque des conditions de la vente n'était pas respectée, la ville pouvait, sur simple avis de sa part, reprendre possession du terrain en gardant toutes les sommes données en acompte. Bien entendu, les taxes municipales et de neige, de même que les primes d'assurance à la charge de la compagnie à compter de la signature du contrat.

Dans le cours de l'année 1951, les difficultés commencent. La compagnie soutient que certaines exigences de la Commission municipale d'urbanisme l'empêchent de réaliser ses projets et elle va même jusqu'à menacer la ville d'une poursuite au montant de plus de $100,000. Tout s'explique, lorsque l'on sait que les nombreuses démarches du président, M. Jacques Gosselin, pour intéresser des capitaux à son affaire et même pour vendre le terrain ont échoué lamentablement.

En janvier 1952, et très probablement avant, les caucus commencent. Quiconque est un peu au fait de la politique municipale sait qu'il ne peut sortir rien de bon de ces petites rencontres secrètes où les intérêts du contribuable sont loin d'être la première préoccupation.

Tant et si bien qu'au début de mars 1952, le comité administratif adopte une résolution à l'effet de remettre à la compagnie les $15,000 qu'elle a versés en acompte, plus, tenez-vous bien, un autre montant de $15,000 pour la dédommager de ses frais . . . La ville consent également à effacer pour plus de $5,000 de taxes municipales, plus $5,000 d'intérêt et plus de $500 de primes d'assurance . . .

Après le contrat de vente, en 1949, la ville avait immédiatement versé au gouvernement fédéral la somme de $35,001 qui lui revenait sur la transaction. De telle sorte que si l'on fait le bilan de cette "fructueuse affaire", on constate qu'elle laisse le trésor municipal dans le trou de $76,-154.

Et ce n'est pas tout ! Cette décision du comité administratif a été prise malgré les protestations véhémentes d'un échevin, qui ne voulait pas tremper dans une semblable affaire ; en dépit également d'une opinion légale du contentieux municipal, qui se prononçait tout simplement en faveur de poursuivre la compagnie.

Si l'on ajoute à tout cela qu'il en a coûté plus de $300,-000 à la ville pour se construire ailleurs un autre garage municipal, on en arrive au chiffre de près de $400,000 déboursés en pure perte pour plaire à une poignée de citoyens.

Un Québécois, M. Emile Laberge, n'avait pas voulu dans le temps laisser se consommer cette infamie sans tenter de l'empêcher par quelque procédure légale. Il prit donc une action en annulation du règlement municipal concerné, tout en présentant une requête pour obtenir une injonction interlocutoire pendant les procédures.

Il alléguait dans son action que des gratifications illégales, injustifiables et équivalentes à fraude avaient été versées et il soutenait que les contribuables en général, et lui en particulier, se trouvaient lésés dans leurs droits.

Le savant juge qui rendit jugement en cette cause, déclara qu'il n'avait pas juridiction pour se substituer au conseil municipal de Québec et que les échevins avaient agi dans les limites de leur administration, si contestable que soit la sagesse de leur décision.

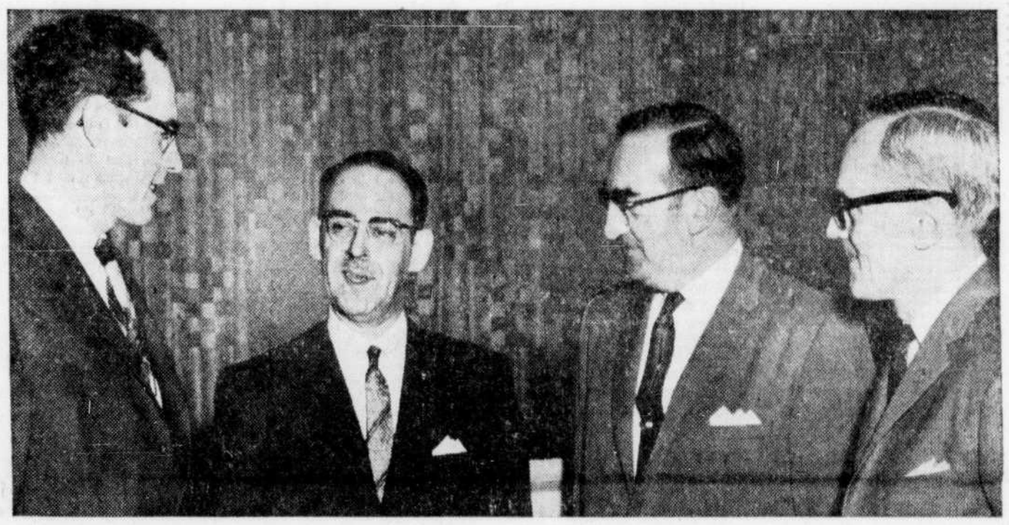
Les auteurs encore survivants au conseil de cette transaction : Jos. Matte, Damase Blais, David Burns, Gaston Flibotte, Ulderic Bédard, Henri Gagnon et Henri Beaupré . . . et ils en ont fait d'autres . . .

"Mon échevin est plus fort que le tien"

Jusqu'où va se nicher le patronage à l'hôtel de ville ? Je vous le donne en cent, je vous le donne en mille : jusque chez les boueurs, les hommes qui ramassent vos déchets.

Témoin cette petite conversation, ou plutôt cette simple réflexion entendue par le gérant d'une importante compagnie à la porte de son bureau : "Mon échevin est plus fort que le tien ! . . .

Nos deux pauvres diables étaient en train de vider une querelle et l'un avait dit à l'autre qu'il le ferait mettre à la porte . . .



APPEL A L'UNITE — Me J.-Armand Trudelle, conseiller juridique de l'Association professionnelle des voyageurs de commerce, a lancé, samedi, un appel à l'unité au sein de la profession. On sait que récemment, un groupe dissident s'est séparé de l'A.P.C.V. pour former l'Association professionnelle des représentants de commerce. De gauche à droite, MM. Yvon Jacob, V.A., président général de l'A.P.C.V., J.-Armand Trudel, J.-M. Gagnon, V.A., président de la section de Québec, et Albert Lavoie, V.A., ex-président général.

L'A.P.C.V. continuera à exister à Québec et à patronner les cours de vente à la faculté de commerce

--Me J.-A. Trudel

QUEBEC. (par (J.-L.-L.) — Me J.-Armand Trudel, conseiller juridique de l'Association professionnelle des voyageurs de commerce, a donné l'assurance samedi que l'A.P.C.V. continuera à exister à Québec et à patronner les cours de vente à la faculté de commerce de l'université Laval.

Conférencier à un déjeuner-causerie de l'Association, Me Trudel n'a pas voulu toucher directement au schisme qui a divisé récemment les membres de la profession. On sait qu'il y a un mois un groupe dissident se séparait de l'A.P.C.V. pour former l'Association professionnelle des représentants de commerce.

"Trop souvent dans nos associations, a remarqué le conférencier, on a été habitué à mesurer la valeur des gens à leur apparence physique, mais ce n'est pas là le véritable critère. Certaines personnes chez nous, ont été bâties avec la colonne vertébrale à l'horizontale au lieu de l'avoir à la verticale, mais c'est chose du passé."

Me Trudel a fait appel à l'unité au sein de la profession, une unité qui ne tient pas du sentiment, mais de la nécessité des luttes communes à soutenir. Il a également demandé ses auditeurs d'être forts parce qu'ils n'ont pas les moyens d'être faibles devant les exigences économiques actuelles.

"On se meurt aujourd'hui de valeurs, a aussi souligné le conseiller juridique, parce que nos intérêts sont mal compris. La jalousie dessèche les valeurs comme le soleil dessèche les roses, et lorsque l'on plie devant cette jalousie, c'est que l'on a conscience de prendre la position qui nous revient normalement."

Le conférencier a déploré que chez nous, les bonnes places ne soient pas prises par les nôtres pour l'unique raison que les nôtres ne sont pas convaincus de leur valeur.

"On a dit en certains milieux, a-t-il conclu, que l'APCV planait vers la défaillance au lieu d'aller vers les sommets. Mais souvenez-vous qu'une association ne vaut que par la somme des valeurs individuelles des membres qui la composent."

M. J.-C. Clouet, président de la Jeunesse créditiste

QUEBEC — M. Jean-Claude Clouet, de Québec, a été élu, dimanche après-midi, président fondateur de la Jeunesse créditiste de la Vieille Capitale. La formation de la nouvelle association a eu lieu au cours d'une assemblée présidée par M. Jean-Louis Hudon, membre du comité national d'organisation de la Jeunesse créditiste et à laquelle assistait également Me Gilles Grégoire, candidat du comté Lapointe aux prochaines élections fédérales.

M. Clouet sera assisté dans sa tâche de Mlle Yolande Masse, vice-présidente ; de Mlle Louise Denis, secrétaire et de M. Gérard Racine comme organisateur.

Il a été révélé à l'issue de la réunion que le but de la nouvelle association consiste en l'étude du crédit spécial, la distribution de la littérature, l'initiation des jeunes à la politique en vue de former de futurs candidats renseignés et compétents.

A l'instar du comité québecois, d'autres groupements analogues verront le jour au cours des prochaines semaines. L'on a mentionné le nom des villes et régions suivantes: le Lac-St-Jean, Sherbrooke, Montréal, l'Abitibi et la Gaspésie.

Tous ces comités de fondation se réuniront à Québec, les 6 et 7 mai prochains en vue de la fondation provinciale de la Jeunesse créditiste. L'envergure du mouvement s'étendra à la scène nationale à l'occasion d'une réunion qui aura lieu à Ottawa, à la veille du congrès créditiste national, les 4 et 5 juillet.

Une déclaration de l'Association Lacordaire concernant le bill 34

QUEBEC. — L'exécutif national de l'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc du Canada, réuni à Québec en session d'urgence, a cru de son devoir de porter à l'attention de ses 165,000 membres et du public son opinion concernant le projet de loi de la "Régie des alcools" (bill 34) déposé en Chambre par le procureur-général, mercredi dernier.

Sur le plan des principes

La direction générale de l'Association regrette vivement :

1 — Qu'un délai d'une seule semaine ait été accordé à tous les organismes intéressés à l'étude de ce projet pour en approfondir les 202 articles. Les délégués de notre association, lors de la remise d'un mémoire le 1er novembre dernier, avaient eu l'assurance et du premier ministre et du procureur-général, tout comme on devait le faire aux ligues du Sacré-Coeur une semaine plus tard, que les intéressés auraient tout le temps voulu pour étudier le projet de loi avant d'être invités à se présenter devant les bills publics.

2 — Que les législateurs semblent avoir voulu plutôt légaliser tous les endroits où il se vendait des boissons alcooliques par tolérance que d'édifier une loi de nature à protéger davantage le public.

3 — Que les appréhensions contenus dans notre mémoire du 1er novembre semblent s'être concrétisées : On s'est trop préoccupé de l'aspect légal du problème et pas suffisamment des aspects sociaux mise en cause par un commerce plus facile des boissons alcoolisées.

4 — Que les autorités gouvernementales, dans la présentation de ce projet, semblent avoir tenu compte plus fréquemment des requêtes souvente fois formulées par ceux qui tirent profit du commerce des boissons que des observations aussi fréquemment manifestées par ceux qui se dépensent bénévolement et dans le seul souci du bien commun à un climat de sobriété chez nous.

5 — Que deux points très importants ne soient pas inclus

Voir LACORDAIRE en page 25

JACQUES TARDY O. D.
DOCTEUR EN OPTOMETRIE • ASSISTE D'OPTOMETRISTES
EXAMEN DE LA VUE
PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE
Suc. 921 est, STE-CATHERINE — VI. 2-3646

LA PRESSE et la publicité locale
LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Pour une PONTIAC
Pour une CADILLAC
POUR LA MEILLEURE TRANSACTION . . . C'EST
MID-TOWN MOTOR SALES LTD.
DORCHESTER angle BISHOP
UN. 6-9961 ouvert le soir

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 522-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 529-8487

Carnet mondain

Le monde officiel

Le lieutenant-gouverneur a donné une réception vendredi après-midi, à Bois de Coulonge, à l'occasion de la conférence interprovinciale des ministres des terres et forêts.

Invitée d'honneur, à midi, au déjeuner de l'Association des femmes libérales d'Outremont, Mme Jean Lesage prononce une causerie intitulée "La femme et la culture". La réception a lieu à l'hôtel Reine Elisabeth.

Réceptions

M. et Mme Maurice Gagné ont reçu à un coquetel, hier soir, à l'occasion de la réunion du conseil du barreau canadien, tenue à Québec en fin de semaine.

M. et Mme Isidore Pollack reçoivent, ce soir, à l'issue du concert de l'Orchestre symphonique de Québec, au théâtre Capitol.

Mme Louise Beaudry a reçu hier après-midi, à sa résidence, à l'occasion du séjour à Québec de M. Jacques Beaudry, chef d'orchestre invité au concert de l'Orchestre symphonique, ce soir.

Mariage Tanguay-Fife

Le mariage de Mlle Margaret-Louise Fife, fille du professeur et de Mme Samuel-Thomas Fife, de Louisville, Kentucky, avec le Dr Peter Tanguay, fils de feu Oscar-Eugène Tanguay et de Mme Tanguay, de Sillery, a été béni récemment à onze heures en l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, par le R.P. John Dalton.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe dont le corsage ajusté en dentelle chantilly était rebrodé de perles et de sequins et souligné d'une encolure Fabrina. La jupe, en soie importée de Chine, était ornée d'un pouf à l'arrière et se prolongeait en un mouvement de traîne. Son voile de tulle illusion était retenu par une petite couronne de perles et elle tenait un livre d'heures fleuri de roses blanches et de stéphanotis.

Mlle Beverly Wade, dame d'honneur, et Mlle Phyllis Bader, demoiselle d'honneur, portaient des robes identiques, longueur ballerine, de velours cyclamen, garnies de satin. Elles étaient coiffées de bandeaux de satin de même nuance et leurs bouquets se composaient d'oeillets roses et de boutons de roses. Le Dr Jean Lapointe, d'Ottawa, agissait comme garçon d'honneur. Les invités étaient placés par le Dr Robert Baron, d'Ottawa, et M. Joseph Rudolph, de Louisville.

La mère de la mariée, Mme Fife, avait choisi une robe de dentelle Chantilly bleu poudre soulignée de satin, un béguin de même nuance, des accessoires assortis et des camélias roses au corsage. Mme Oscar Tanguay, mère du marié, était vêtue d'une robe droite de brocart vert-eau, recouverte d'un boléro. Elle portait un petit chapeau en pétales de velours et son bouquet de corsage était composé de boutons de roses.

Après la cérémonie, une réception eut lieu au Crescent Hill Woman's Club, après quoi le Dr et Mme Tanguay sont partis pour French Lick Springs, Indiana. Pour voyager, la mariée portait un costume de laine rouge avec un petit chapeau assorti et des accessoires noirs. Le Dr et Mme Tanguay résident à Détroit, Michigan.

Déplacements

M. et Mme Aurélien Tourville sont de retour d'Ottawa où ils ont participé au congrès des Clubs Richelieu.

M. et Mme Paul Talbot sont partis pour Miami, où ils séjourneront pendant plusieurs semaines.

Mme Solange Chaput-Rolland fait un séjour à Québec et au Lac-Beauport.

M. et Mme Louis Paré ont quitté Québec en fin de semaine à destination de la Floride, où ils passeront quelque temps.

M. Ernie Ross, de notre ville, était de passage à Toronto, récemment.

M. T.-D. Lewis, de Montréal, a fait un séjour à Québec, récemment inscrit au Château Frontenac.

Mme Alixe Carter est retournée à Calgary, Alberta, après avoir passé quelques jours dans la vieille capitale.

Club Cambrai

Mme J. Dexcy et Mme N. Thenouth, aidées de Mme Frank Sulter et de Mme Jean-Marie Bussières servent le thé, cet après-midi, à la réception hebdomadaire du Club Cambrai, section féminine.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

12:00—Mire et musique
1:00—Horaire commenté
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Les nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprise
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Le Capitaine Tombalo
6:00—Les manchettes int.
6:05—Sur la route
6:20—Court métrage
6:24—10 minutes de vérité
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Misez juste
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Destination Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:30—Arts et lettres
11:59—Fin des émissions.

DEMAIN

12:00—Mire et musique
1:00—Horaire commenté
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Les nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprise
5:00—La vie qui bat
5:30—Furie
6:00—Les manchettes int.
6:05—Musique en dînant
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Chronique des quilles
7:40—Court métrage
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Joyaux de l'écran
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:30—Conférence
11:59—Fin des émissions.

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:55—Opening
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery School
2:30—Open House
3:00—Reflections
3:30—The Verdict Is Yours
4:00—Bucky & Pepito
4:31—Junior Roundup
4:46—Junior Roundup
5:30—The James Bros of Missouri
6:00—The Nation's Business
6:15—Cartoons
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & Sports
7:01—7 0 1
7:30—Don Messer Jubilee
8:00—Bold Venture
8:30—Jack Kane
9:00—My Sister Eileen
9:30—Festival '61
"Night Must Fall"
10:30—Enquiry
11:00—CBC-TV News
11:14—Late Show "Chip Off The Old Block"
12:25—Sign Off.

DEMAIN

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery school
2:30—Time out
3:00—Music break
3:30—The verdict is yours
4:00—At home
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Western theatre
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & Sports
7:01—7 0 1
7:30—Tugboat Annie
8:00—The Chevy show
9:00—Front page challenge
9:30—Red Skelton
10:00—Close-up
10:30—Q for Quest
11:00—CBC-TV news
11:14—Viewpoint
11:20—Sign off



ASSOCIATION POUR LES ENFANTS MENTALEMENT RETARDES — M. Edgar Guay, sous-ministre adjoint du Bien-être social, rehaussait de sa présence, samedi soir, la deuxième réunion de cette association dont les bases ont été jetées récemment à Québec. Le but du mouvement est de grouper les parents d'enfants mentalement déficients, leur permettant de résoudre plus adéquatement les nombreux problèmes qui leur sont communs. Ci-dessus, dans l'ordre habituel, M. Edgar Guay, Mme Jean Langlais, vice-présidente de la nouvelle association locale; M. B. Townsend, de Montréal, président de l'Association provinciale, et Mlle Aimée Leduc, psychologue, de la métropole. La présidente de la section locale, Mme T. H. Dunn, était absente de la ville.

Tout mettre en oeuvre pour venir en aide au sous-doué

QUEBEC. (par L. A.) — Il faut tout mettre en oeuvre pour aider le sous-doué à améliorer son sort. Car, cet enfant-là, comme les autres, a droit au bonheur et à une éducation appropriée à son état. Malheureusement, les services qu'on lui rend dans notre milieu peuvent se compter sur les doigts de la main.

Aussi est-il urgent que tout le monde se donne la main pour faire quelque chose en faveur de ces chers petits et de leurs parents si souvent désemparés. Il est urgent surtout que les parents se groupent pour prendre eux-mêmes la cause de leur propre enfant et obtenir les services dont ils ont besoin.

Ces paroles étaient prononcées, samedi soir, par M. Paul Lavallée, travailleur social spécialisé en psychiatrie, assistant-directeur du centre médico-social pour enfants et professeur de bien-être de l'enfance à l'école de service social de l'Université Laval. M. Lavallée était le conférencier invité à une réunion de l'association pour les enfants mentalement retardés.

Ce groupement, déjà établi dans plusieurs villes de la province, vient de jeter les bases d'une section locale à Québec. La Vieille Capitale devient ainsi la sixième ville du Québec à compter une association pour les enfants mentalement retardés.

Il s'agit d'une association bilingue et non confessionnelle dont peuvent faire partie tous les parents intéressés, quelles que soient leur langue et leur religion. Comme action immédiate, les dirigeants du mouvement cherchent à obtenir pour septembre l'établissement de classes spéciales où seront groupés les enfants mentalement retardés. Il est entendu que l'enseignement sera donné en français aux enfants de langue française et en anglais aux enfants de langue anglaise. Les élèves recevront aussi l'éducation religieuse catholique ou protestante suivant le désir des parents.

Grâce aux progrès considérables de la psychiatrie, de la neurologie, de la psychologie et du service social, nous sommes aujourd'hui en mesure de rendre de nombreux services aux enfants sous-doués et à leurs parents, déclarait M. Paul Lavallée dans son exposé.

Ceux-ci doivent cependant prendre tous les moyens à leur disposition pour aider leur enfant à améliorer son sort. Or, un de ces moyens extrêmement puissants à la disposition des parents c'est justement une association comme celle qui vient d'être fondée. L'association procure aux parents un appui moral, elle soutient leurs efforts individuels et elle aide à agir auprès des pouvoirs publics et du corps enseignant.

Plusieurs expériences dans ce sens sont concluantes. En particulier une association de ce genre fondée depuis une quinzaine d'années dans le comté d'Essex, au New Jersey, a à son crédit les réalisations suivantes : une clinique de diagnostic et de traitement, 115 classes spéciales pour les enfants éducables, 15 classes pour non-éducables, une maternelle, un club pour adolescents, une piscine et un camp d'été.

C'est dire que les parents ont tout à gagner à se grouper et à essayer de faire, pour leurs enfants sous-doués, tout ce qu'ils peuvent, humainement parlant. En travaillant à améliorer le sort des autres enfants, il amélioreront le sort de leur propre garçon ou fille.

Date limite pour le prix Raymond Casgrain : 15 mars

QUEBEC. — Les candidats pour le prix Raymond Casgrain doivent faire parvenir, avant le 15 mars, trois exemplaires de leur ouvrage au secrétaire de la faculté des Lettres, Université Laval, Québec. Le prix Raymond Casgrain a été fondé dans le but d'encourager la publication d'ouvrages historiques ou littéraires. Ce prix est attribué au printemps de chaque année au professeur de l'Université Laval ou de ses collèges affiliés ou à l'étudiant de l'Université Laval qui aura publié, au cours de l'année précédente, l'ouvrage reconnu le meilleur par les membres du jury. Trois professeurs de la faculté des Lettres sont chargés d'étudier les ouvrages présentés et d'attribuer, s'il y a lieu, ce prix de $100.

Convocations

Ligue catholique féminine : 2 h., au chalet des employés civils, thé-causerie. Conférencière : soeur Ste-Mechtilde, S.M., du Centre Rosalie Jetté, de Montréal.

Société canadienne du cancer : 4 h. 45, réunion du comité exécutif à 192 Dorchester.

Société des études juridiques : 8 h. 15, en la salle des Assises criminelles au Palais de Justice, conférence de M. Gérard Picard, B.A., O.B.E. Il traitera du régime syndical canadien et de son projet de code national du travail.

DEMAIN

Club rotary de Québec — 12 h. 30, au Château Frontenac, déjeuner hebdomadaire, conférencier : lt-col. Robert Feuiltault. Sujet : "Balistic missiles".

Action catholique : Une réunion d'étude à la maison Montmorency

QUEBEC. (par A. S.) — Une quarantaine de représentants des comités diocésains d'Action catholique se sont réunis en fin de semaine à la Maison Montmorency pour discuter de différents problèmes relatifs au progrès et à la cohésion des différents mouvements d'action catholique des 15 diocèses du Canada français d'où ils étaient venus.

Ils ont traité du travail préparé en vue du prochain concile oecuménique : "Vu notre position dans l'Action catholique, a-t-on déclaré, nous avons la responsabilité d'éveiller l'intérêt des laïcs pour ce concile.

A cet effet, l'Action catholique a préparé un dossier d'information contenant tous les renseignements disponibles présentement sur le concile.

Un premier rapport a été fait par une enquête réalisée actuellement dans le but de connaître quel est le découpage des différents milieux sociaux afin d'instituer plus tard des mouvements d'Action catholique pour adultes. Le compte rendu de toute cette enquête doit être prêt à l'été.

Ils ont aussi discuté de l'apport des comités d'Action catholique à l'approfondissement spirituel des responsables des divers mouvements d'Action catholique et d'apostolat laïc. Cette contribution à l'évolution spirituelle entre dans le champ d'action propre de ces comités.

Cinéma

BIENVILLE — "Torpille sous l'Atlantique" (cinémascope technicolor) : 6.30, 9.50 h. Nouvelles : 8 h. "La colline des potences" (technicolor) : 8.15 h. Fin : 11.20. Dimanche : matinée à 1.30 h.
CAPITOL — Ce soir, à 8 h. 30 : l'Orchestre symphonique de Québec.
CARTIER — "Le plus grand chapiteau du monde" : 12 h., 4.15, 8.45 h. "Oudini le grand magicien" : 2.30, 6.55 h. Nouvelles : 6.45 h. Annonces : 8.40 h. Fin : 11.15 h.
CINEMA DE LEVIS — "Monsieur Suzuki" : 6 h., 9.30 h. Actualités : 7.45 h. "L'aigle vole au soleil" (couleurs) : 8 h. Dimanche : matinée à 1 h. 30.
CINEMA DE PARIS — "Station du désir" : 12.35, 3.40, 6.30, 9.50 h. "Rencontre à Paris" : 1.55, 5.05, 8.20 h. Actualités : 3.30, 8.10 h.
CLASSIC — "La mort aux trousses" (vistavision, couleurs) : 1.15, 5.10, 9.05 h. "Le bouc émissaire" : 3.40, 7.30 h. Continuel de 1.15 à 11.20 h.
EMPIRE — "Sex Kittens go to college" : 12.45, 4.10, 7.45 h. Previews : 2.15, 9.15 h. "Pay or die" : 2.20, 5.45, 9.20 h. Nouvelles : 7.35 h. Continuel de 12.45 à 11.15 h.
ETCHEMIN — "Le général casse-cou" : 1.30, 6.30, 9.40 h. "La forêt interdite" (couleurs) : 3.05, 8.05 h.
IMPERIAL — "La malédiction des Pharaons" : 12.50, 3.49, 6.48, 9.47 h. Sujet : 2.17, 5.16, 8.15. "Les yeux noirs" : 2.20, 5.19, 8.18 h.
LAIRET — "Le plus grand chapiteau du monde" : 12 h., 4.15, 8.45 h. "Houdini le grand magicien" : 2.30, 6.55 h. Nouvelles : — h. Annonces : 8.40 h. Fin : 11.15 h.
LAURIER — "Le diabolique M. Benton" : 1.10, 4.35, 7.45 h. Nouvelles : 2.35, 9.20 h. "Torpille sous l'Atlantique" (cinémascope, technicolor) : 3 h., 6.10, 9.45 h. Fin : 11.20 h.
PIGALLE — Actualités : 12.45, 4.24, 8.03 h. "La nuit des suspects" : 12.55, 4.34, 8.13 h. "Tabarin" (couleurs) : 2.23, 6.02, 9.41 h.
PRINCESSE — "Mes sept petits chenapans" (vistavision) : 12.40, 4.12, 7.44 h. "L'aventure" : 2.10, 5.42, 9.14 h. Sujet : 4.09, 7.41 h.
RIALTO — "Le dernier des corsaires" : 2.30, 5.20, 8.05 h. Nouvelles : 1 h., 3.45, 6.35, 9.25 h. "La revanche d'Ali-baba" : 1.10, 4 h., 6.50, 9.50, 9.40 h. Fin : 11 h.
SILLERY — "La chatte" : 6.15, 9.45 h. "La loi c'est la loi" : 8.05 h. Fin : 11.30 h.
VICTORIA — "La mort aux trousses" (vistavision couleurs) : 1.15, 5.10, 9.05 h. "Le bouc émissaire" : 3.40, 7.30 h. Continuel de 1.15 à 11.20 h.

Avis de décès

Allaire. — A Québec, le 17 février, est décédé subitement M. Maurice Allaire, 49 ans, journaliste. Il était secrétaire de la rédaction au journal "L'Action Catholique" et directeur du supplément au même journal. Il laisse dans le deuil son épouse, née Fernande Reny, une fille, Lucie, un frère, Paul, marié à dame Marie Hamelin, et une soeur, Mme Ferdinand Marcoux (Jeanne). La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Arthur Cloutier et Fils, 975 Marguerite-Bourgeoys.



LA CHORALE HAENDEL, sous la direction de Mlle Drolet, donnait un thé-musical, samedi après-midi, au YWCA, au profit des oeuvres de cette Association internationale. Fondé depuis plus de quinze ans, le choeur Haendel comprend une vingtaine de voix féminines, et chante à tour de rôle des pièces classiques et de folklore. Au programme de samedi après-midi, l'interprétation de "Danse Hongroise" de Brahms, et de "Because" a été particulièrement applaudie. De gauche à droite, Mme Paul Jacques, soliste; Mlle Rolande Drolet, directrice; Mlle Marguerite Lépine, pianiste, et Mme Sheila Davies, soliste.

Centralisation des écoles secondaires protestantes suggérée

QUEBEC. (G.P.) — La Commission royale d'enquête devrait étudier la possibilité de centraliser les écoles secondaires protestantes et aussi d'assurer plus de justice aux catholiques de langue anglaise.

C'est là un point développé en Chambre par le député de Brome, Me. Glenn Brown. Il a présenté comme exemple le cas d'un professeur de chimie qui ne peut avoir qu'une classe d'une quinzaine d'élèves. Pour avoir du travail à l'année longue, il doit enseigner d'autres matières, l'histoire, la géographie ou autres, dont il n'est pas spécialiste. La centralisation des écoles protestantes pourrait, selon lui, répondre à ce problème.

Il a ensuite abordé le problème des catholiques de langue anglaise qui doivent envoyer leurs enfants à l'école protestante où ils peuvent recevoir un enseignement dans leur langue.

Ces citoyens paient des taxes à la Commission scolaire catholique et doivent en outre débourser des montants additionnels aux écoles protestantes.

Selon le député de Brome, les

Voir CENTRALISATION en page 25

Enrichissez vos aliments :
ajoutez-y du lait en poudre
Gratis ! Nouveau recueil de recettes au lait en poudre, par Marie Fraser : "Desserts légers et succulents". Ecrivez pour le demander !
SERVICE DES PRODUITS DU LAIT
Fédération canadienne des producteurs de lait
180 est, boul. Dorchester, Montréal, P.Q.

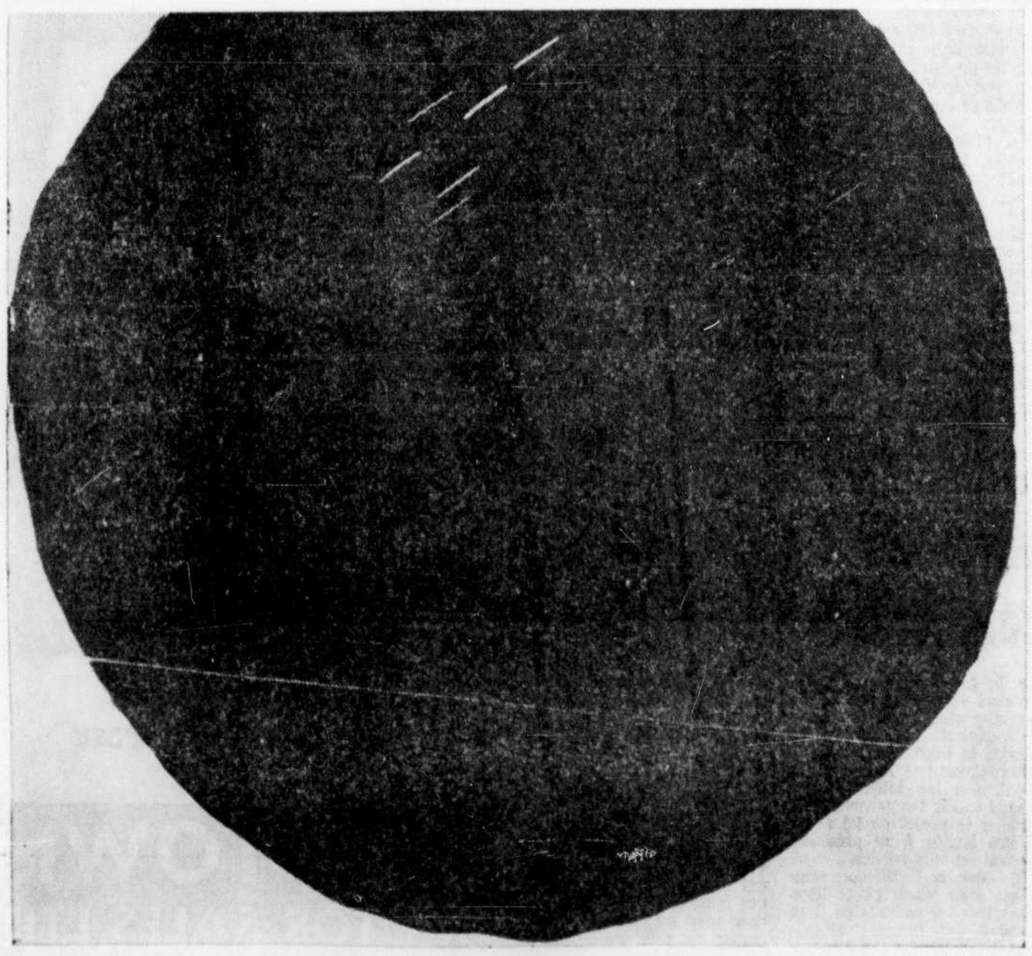


photo Gérard Lafontaine

DANS LE CIEL DE QUEBEC — La ligne blanche dans le bas du cercle noir est le tracé lumineux laissé par le satellite américain "Echo L" qui traversait le ciel québecois, de ouest en est, passant tout près des Pléiades, que nous apercevons en haut. Cette photo a été prise à l'observatoire de la tour Martello, située sur les Plaines d'Abraham, mercredi soir dernier, vers 9 hres. Le temps d'exposition : 30 secondes. Le passage du bolide a été calculé par M. Jos. Matte, membre de la Société d'astronomie de Québec.



LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 522-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 529-8427

SPORTS



FUTURES VEDETTES DE SKI — La descente interscolaire a toujours servi de tremplin à nos principales vedettes de ski depuis 35 ans. Dans la classe "A" hier, le collège des Jésuites a triomphé du Séminaire par un dixième de seconde. On voit ici les trois premiers concurrents de la classe "B"; de gauche à droite : Guy Filion (3e), Robert Tanguay (2e), M. Gustave Garant, donateur du trophée Seiberling, Camille Brassard, le vainqueur, et l'organisateur Michel Dehouck.

Ligue Intermédiaire

L'Institut Denys blanchit le 22e

QUEBEC. — L'Institut Denys pour remporter le championnat du calendrier régulier de la ligue Intermédiaire Québec-district, mais les militaires se sont heurtés à un mur, nommé René Lepire, alors que Pierre Thivierge, Henri Savard et Jacques Farrell marquaient les buts des étudiants dans cette victoire de 3 à 0. L'Institut Denys s'est ainsi approché à deux points de la première position avec un seul programme à jouer mercredi soir.

Dans l'autre rencontre, le Red-Cap a maintenu son avance de deux points sur le Pierre-Tardif au troisième rang, grâce à une joute nulle de 3 à 3 contre cet adversaire. Vézina, Bouchard et Doré ont compté pour les protégés d'Armand-Louis Leclerc alors que Pelletier, Lachance et Samson réussissaient les buts du clan de Paddy Pedneault.

PREMIERE JOUTE

Première période

Aucun point.
Punitions : Samson (mineure et majeure), Vézina (majeure) 2.59, F. Noël 7.54, Flibotte 11.29.

Deuxième période

1—Pierre-Tardif, Pelletier (Lachance, Chouinard) 0.12
2—Red-Cap, Vézina (Pichette) 8.34
Punitions : Flibotte 4.28, Pichette 19.19.

Troisième période

3—Red-Cap, Bouchard (Talbot, Noël) 8.02
4—Pierre-Tardif, Lachance (Samson, Chouinard) 8.09
5—Red-Cap, Doré (Talbot, Bouchard) 13.54
6—Pierre-Tardif, Samson (Chouinard, Lachance) 18.44
Punitions : Flibotte (majeure), Vézina (majeure et mauvaise conduite) à 17.06, Lapierre (mauvaise conduite purgée par Bouchard) 18.28.

DEUXIEME JOUTE

Première période

1—Inst. Denys, Thivierge (Savard, Gagnon) 17.42
Punition : Gosselin 11.15.

Deuxième période

2—Inst. Denys, Savard (Gagnon, Thivierge) 8.57
Punition : G. St-Hilaire 11.20.

Troisième période

3—Inst. Denys, Farrell (Dubois, Gosselin) 12.34
Aucune punition.

Deuxièmes joutes des séries semi-finales de la ligue Juvénile de la C.O.P., ce soir

Ce soir, à l'aréna de l'OTJ, la ligue de hockey Juvénile de la C.O.P. présentera son programme-double hebdomadaire. Les équipes ont commencé la semaine dernière les séries éliminatoires d'une durée de 2 dans 3. Dans la série "A", le Beauport mène 1-0 dans la série alors que Montmorency jouit d'une avance semblable dans la série "B".

Dans la première joute qui doit débuter à 7 h. 30, l'Académie de l'instructeur Yves Boucher fera face à l'élimination alors qu'il sautera sur la glace contre les protégés de Donald Archibald. On sait que la première partie de cette série a nécessité deux périodes supplémentaires après que l'Académie eut fait un railliement de 2 points dans les cinq dernières minutes du match pour forcer le temps supplémentaire. Boucher est confiant que ses hommes reprendront leur allure victorieuse de la saison régulière alors que le Montmorency espère bien causer la plus grande surprise de la saison dans le circuit Gérard Houle.

L'équipe de Beauport dirigée par Gaston René tentera de terminer le plus rapidement possible sa série contre le Pierre Tardif. Fort de son avance de 1-0 par suite d'une victoire facile de 5-1, René ne voudra pas perdre la chance de passer en finale dès ce soir. Les joueurs du pilote St-Hilaire ne l'entendent pas de cette manière et tenteront de prouver à leurs nombreux supporteurs qu'ils sont de sérieux aspirants au championnat remporté en 59-60 par l'équipe de Montmorency.

Robert Bédard, du Séminaire, grand CHAMPION du concours Seiberling

Le 26ème concours interscolaire de descente pour le trophée Seiberling s'est déroulé sur la côte no 1 du Relais et malgré une température inclémente a remporté un brillant succès.

Ce concours a débuté avec exactitude à 11 h. 30 a.m., heure fixée pour le premier départ.

Soixante-trois coureurs ont terminé l'épreuve qui avait été tracée avec ingéniosité par André Bertrand.

Les conditions de neige étaient d'une rapidité foudroyante et les coureurs dévalèrent la côte comme des folides dans un temps record.

Le vainqueur Robert Bédard du Séminaire fut le grand champion du "Seiberling" 1961 avec un temps extraordinaire de 20.9, suivi de Jim Smith de l'Académie avec 21.7.

Camille Brassard de l'Ecole Ouellet fut le vainqueur de la classe "B" avec un temps de 22.0 et devient le nouveau détenteur de la coupe Gustave Garant.

L'équipe du Collège des Jésuites remporte le classement combiné avec un temps de 67.1 suivi du Séminaire avec 67.2.

Classe "A"

1—Robert Bédard, Séminaire 20.9
2—Jim Smith, Académie 21.7
3—Jean Rodrigue, Brébeuf 21.9
4—Russel Payson, Québec High 21.9
5—Michel Blanchet, Jésuites 22.0
6—Jean Samson, Séminaire 22.3
7—Charles Donahue, Jésuites 22.4
8—Pierre Lortie, Brébeuf 22.5
9—André Robitaille, Jésuites 22.7
10—Norm. Carpentier, Jésuites 22.9
10—Jack Carpenter, St-Patrick 22.9
12—Louis Germain, Jésuites 23.0
12—André Maheux, Brébeuf 23.0
14—Eddy Champoux, Jésuites 23.3
15—Jacques Langlois, Brébeuf 23.5
16—Paul Gauthier, Jésuites 23.6
17—Maurice Beaudry, Jésuites 24.0
17—Georges Marier, Séminaire 24.0
19—Marc Pelletier, Montcalm 24.6
20—Jean-Yves Blanchet, Jésuites 25.4
21—P.-André Cloutier, Jésuites 36.8

Classe "B"

1—Camille Brassard, Ouellet 22.0
2—Robert Tanguay, N.-D.-G. 22.2
3—Guy Filion, Ouellet 23.0
4—Mike Monahan, St-J.-Eudes 23.1
5—Yves Thomassin, Que. High 23.3
6—Guy Pichette, Brébeuf 23.7
7—Serge Fleury, St-Rodrigue 24.0
7—Jean Despres, Académie 24.0
7—Michel Fortier, Séminaire 24.0
10—Peter Brown, 24.3
11—Yvon Cloutier, Académie 24.4
11—Georges Zoulof, Que. High 24.4
13—P. Plamondon, Académie 24.5
14—M. Labrecque, Séminaire 24.8
15Jean Houde, Séminaire 24.9
15—Tony Marcil, Quenec High 24.9
17—Marcel Maheux, St-Fr.-d'Ass. 25.0
17—Pierre Amyot, Séminaire 25.0
17—Alex. Kandic, Beauport 25.0
17—Michel Piché, Brébeuf 25.0
21—Marc Despis, Brébeuf 25.8
22—Jean Lebrun, St-Michel 25.9
23—Denis Arsenault, Jésuites 26.0
23—Gilles Cloutier, Ste-Foy 26.0
23—Jean Chartier, Jésuites 26.0
26—Bernard Bernier, Séminaire 26.3
27—Pierre Auger, Séminaire 26.5
28—André Côté, St-J.-Eudes 26.6
29—Remi Clark, Brébeuf 26.7
29—Jocelyn Dutresne, Séminaire 26.7
31—François Fortier, Séminaire 27.1
32—Jean Gagnon, Académie 27.2
33—M. Brindamour, St-Edouard 27.3
34—Richard Gagnon, Jésuites 27.5
35—Claude Bourbeau, Ste-Foy 27.8
36—André Moisan, Jésuites 28.5
37—André Lemieux, St-Michel 28.7
38—Denis Blais, Académie 29.0
39—Gaston Lamurier, St-J.-Eudes 30.0
40—Pierre Duchatel, St-Patrick 31.2
41—Allen Brook, Québec High 40.0
42—Yves Hébert, St-Michel 48.4

Avec la méthode Cuisenaire-Gattegno : fini le cauchemar des mathématiques

QUEBEC. (par L.-A.) — Le cauchemar des examens de mathématiques ratés année après année serait bientôt du domaine du passé. L'éternel problème des élèves qui n'ont pas la bosse du calcul est en voie d'être solutionné, grâce à une nouvelle méthode révolutionnaire de l'enseignement des mathématiques.

Mlle Madeleine Goutard donvendredi soir, à l'Association des femmes universitaires, un exposé de la méthode Cuisenaire-Gattegno. Licenciée en lettres de la Sorbonne, Mlle Goutard est la collaboratrice du Dr Gattegno, un des inventeurs de la méthode.

Elle est actuellement chargée de cours à l'école de pédagogie de l'université Laval.

La méthode Cuisenaire-Gattegno a pour origine l'invention, par un instituteur belge, Georges Cuisenaire, d'un matériel composé essentiellement de 241 réglettes de bois colorées, de diverses longueurs allant de 1 à 10 centimètres et dont la section est d'un centimètre carré.

A chaque longueur est associée une couleur différente et il existe une correspondance entre les rapports numériques et les relations de couleurs. Ainsi, dans la famille des rouges, la réglette rouge est la moitié de la mauve qui est elle-même la moitié de la brune.

Grâce à sa souplesse, à sa structure, à ses multiples qualités, ce matériel peut servir non seulement à l'étude de l'arithmétique, mais aussi de l'algèbre, du calcul combinatoire et d'une partie de la géométrie.

C'est surtout dans l'attitude enseignante qu'il permet un renversement total. L'élève expérimente, découvre, construit sa propre mathématique, le rôle du maître n'étant plus que de guider, d'orienter la recherche.

Grâce aux développements que le Dr Gattegno, mathématicien, a donnés à la méthode et aux nombreuses expériences à long terme menées dans plus de 60 pays, il est désormais prouvé que les enfants peuvent tous faire des mathématiques, en faire davantage, de meilleures, en un temps moindre et avec joie, affirme Mlle Goutard.

Le méthode Cuisenaire-Gattegno est connue dans l'Ouest canadien depuis 1958, lors d'un voyage du Dr Gattegno. Elle a été introduite dans la province de Québec en janvier et février 1960 par Mlle Goutard.

En juillet dernier, le Dr Gattegno conduisait un séminaire d'une semaine à Québec. Actuellement plusieurs expériences sont en cours dans la Province, la plus poussée ayant lieu à Sherbrooke chez les filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus.

Nouveau contrat de travail dans l'imprimerie

QUEBEC — Le Syndicat catholique des imprimeurs et relieurs de Québec Inc., a négocié une nouvelle convention collective de travail avec une quinzaine d'imprimeries de Québec. Cette convention, d'une durée de trois ans, accorde à tous les métiers de l'imprimerie une augmentation de 0.17 cents l'heure. La première augmentation de 0.05 cents l'heure entre en vigueur à partir du premier janvier 1961. Parmi les autres avantages, on note principalement une troisième semaine de vacances et une journée de congé additionnelle.

MM. Aimé Déry, Charles Robitaille, Paul Charrier et Gérard Laliberté représentaient la partie patronale. D'autre part, le syndicat avait délégué MM. Roméo Paradis, Henri Robert, Marcel Godbout et Adélard Auclair.

L'hydrogène liquide

Washington. (PA) — Le centre d'essai de Wallops Island, Virginie, vient de lancer une fusée Aerobee-Hi à 94 milles de hauteur pour étudier le comportement de l'hydrogène liquide à l'état de gravité zéro. On envisage ce corps comme carburant de fusées astronautiques. L'essai a donné des renseignements intéressants, mais la houle a empêché les techniciens de récupérer la caméra de la fusée retombée à la mer.

Ecole normale supérieure et langue parlée

QUEBEC. (J.M.) — Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a recommandé au département de l'Instruction publique d'offrir sa collaboration aux stations émettrices de radio et de télévision pour la préparation des émissions destinées à améliorer la langue parlée.

La recommandation est un écho des voeux formulés au XIIIème congrès de l'A.C.E.-L.F. qui avait formulé le souhait "qu'on organise à la radio et à la télévision, des émissions destinées à améliorer la langue parlée, selon un plan précis et méthodique."

Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a demandé à la sous-commission, dépendant de la commission des écoles normales, de poursuivre l'étude d'un projet d'école normale supérieure.

On sait qu'on pourra compter à l'avenir sur une école normale supérieure affiliée à l'université Laval et sur une seconde rattachée à l'université de Montréal.

Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique songe à avoir sa propre école normale supérieure.

Une école normale supérieure a pour mission de former les professeurs qui doivent enseigner dans les écoles normales.

Les éliminatoires inter-fédérations de la C.O.P.

QUEBEC. — Voici quelques renseignements concernant les éliminatoires inter-fédérations de la COP.

La Fédération de Joliette, pour des raisons majeures, ne peut participer, cette année du moins, à ces éliminatoires.

Cinq fédérations y participeront donc, soit Sherbrooke, Québec, St-Jean, Trois-Rivières et Chicoutimi.

La série "A" mettra aux prises les fédérations de Trois-Rivières et St-Jean, les 11 et 18 mars. La série "B" verra la Fédération de Québec rencontrer celle de Chicoutimi, le 18 mars.

La série "C" se disputera entre le gagnant de la série "A" et la Fédération de Sherbrooke, à ce dernier endroit, le 25 mars.

La série "D" se fera entre les gagnants des séries "B" et "C", le 8 avril, à un endroit qui sera désigné par l'exécutif.

Lundi le 20 février 1961 au secrétariat central du parc Victoria aura lieu le tirage des équipes qui participeront aux éliminatoires.

Tous les membres du service hockey sont cordialement invités à y assister.

Bob Perreault blanchit les As 3-0 dans les buts du Hershey

par Jean POULIOT

QUEBEC. — Robert "Miche" Perreault, un cerbère développé par Jack Toupin, est venu enlever les quelques chances mathématiques que son ancien pilote junior avait de conduire les As au détail en blanchissant les Québécois par 3 à 0. Quarante-sept membres du Hershey Booster Club qui avaient accompagné l'équipe ont applaudi longuement leurs porte-couleurs, mais ce fut un résultat désappointant pour les 5,340 autres amateurs qui voyaient les As jouer une 8e partie sans victoire malgré un avantage de 29-18 dans les lancers. Willie Marshall, Les Duff et Jack MacKenzie ont marqué les buts, chacun dans une période différente.

Les As ont obtenu les cinq premiers lancers de la partie, mais Bob Perreault a commencé à très bonne heure à leur couper toute illusion. Hershey obtint son premier lancer à la 6e minute et ce fut un but. Placé à 10 pieds en face des filets, Willie Marshall reçut une passe parfaite de Jack MacKenzie et perça Baba Dufour à bout portant. Les locaux obtinrent 10 essais contre trois, mais la plus belle chance, un but ouvert, fut manquée par Michel Labadie qui vit la rondelle sauter par-dessus son bâton.

A la deuxième période, Dufour excella durant des mineures à Harvey et Labadie, mais c'est encore Perreault qui vola le spectacle. Il bloqua à deux reprises des lancers précis de Jean-Marie Cossette et conserva sa maigre avance jusqu'à ce que Les Duff fit dévier entre les jambes de Dufour un lancer très bas de Warren Hynes. Les Québécois eurent encore un avantage de 11 à 8 dans les lancers.

Jack Mackenzie scella le pointage au tout début de la troisième période en saisissant son propre retour. Arrivant de côté, Mackenzie vit Dufour bloquer son lancer, mais il était déjà devant le but pour envoyer le retour dans la partie déserte du filet. Les As furent impuissants à s'organiser durant des mineures à Mathers et Zeidel et lorsqu'ils se montrèrent dangereux Perreault bloqua tout.

La couronne d'or a été décernée à Jean-Marie Cossette qui s'est montré le plus agressif chez les avants locaux, alors que Claude Labrosse et Georges Bouchard formaient une excellente paire à la défense.

La dernière joute locale entre les deux clubs aura lieu demain soir, après quoi les As partiront pour un voyage de cinq joutes sur la route.

LES ALIGNEMENTS

HERSHEY — Buts : Perreault ; défenses : Zeidel, Beaume, Hollingworth, Mathers ; avants : Mackenzie, Marshall, Kinasewich, Lalande, McIntyre, Nykoluk, Hynes, Duff, Conacher.

QUEBEC — Buts : Dufour ; défenses : Morrison, Collins, Bouchard, Labrosse, Martin ; avants : Leclair, Corcoran, Lewicki, Bailey, Mackell, Barlow, Harvey, Cossette, Labadie, O'Brien. Arbitre : Bill Frydas ; juges de lignes : Florent Roy et Bob Legaré.

PREMIERE PERIODE

1—Hershey : Marshall (Mackenzie, Smith) 6.17
Punitions : Rheaume 12.34, Duff 19.59.

DEUXIEME PERIODE

2—Hershey, Duff (Hynes, Nykoluk) 17.48
Punitions : Harvey 1.22, 3.31, Mackenzie 1.22, 3.31, Mackenzie 1.22, Labadie 8.40, Zeidel 19.59.

TROISIEME PERIODE

3—Hershey, Mackenzie (Smith, Marshall) 4.10
Punitions : Mathers 11.32, Zeidel 16.31, Labrosse 19.48.

ARRETS

Dufour	3	8	7	— 18
Perreault	10	11	8	— 29

La direction des As rappelle Don Hogan et Mauril Morissette

Après l'échec contre les Bears de Hershey qui enlève pratiquement aux As toute chance sérieuse de participer aux éliminatoires, le gérant général Bob Martineau a annoncé qu'il avait rappelé du Royal de Montréal Don Hogan et Mauril Morissette, deux joueurs cédés à ce club plus tôt cette saison. On croit y voir une nouvelle orientation du club à se débarrasser de certains vétérans grassement payés qui ont été un désappointement presque continuel et à faire confiance à des joueurs peut-être moins renommés, mais plus intéressés à donner un rendement de 100 pour 100.

Les As juniors et les Citadelles s'inscrivent pour la coupe Memorial

(par Jean POULIOT)

De grands changements ont été apportés à la représentation de la province de Québec pour la coupe Memorial. On sait qu'il y a quelque temps, la QAHA avait annoncé que seule la ligue Métropolitaine était intéressée à cette série et que, par conséquent, le champion de cette ligue serait reconnu comme le représentant de la province de Québec.

Or, lors de la réunion de cet organisme, samedi, tenue en présence du vice-président de la CAHA, M. Lionel Fleury, les deux premiers clubs de la ligue Métropolitaine, le Lachine et le St-Jérôme, ont déclaré ne pas être capables d'entreprendre des séries supplémentaires à leurs éliminatoires de ligue. D'autre part, même si la ligue junior provinciale, en tant que telle, a déjà décliné la participation à de telles séries, deux clubs, les As Juniors et les Citadelles de Québec, ont manifesté leur intérêt pour ce projet par la voix de Léopold Cloutier, président de leur circuit.

En principe, les As, champions de la cédule régulière, seront les représentants de la ligue, à moins que les Citadelles ne remportent le championnat des éliminatoires. Les porte-couleurs de la province de Québec auront droit de piger six autres joueurs, plus un gardien de buts d'urgence, parmi tous les joueurs éligibles du Québec. Même si les Citadelles battaient les As en semi-finale, advenant le cas où les deux clubs se rencontreraient en première ronde, ils devraient également remporter le championnat des éliminatoires pour se mériter le voyage dans les Maritimes ou à Ottawa.

Course de fond

Carbonneau conserve le championnat provincial

Le championnat provincial de la course de fond en ski a été disputé, en fin de semaine, au Lac Beauport, et Jacques Carbonneau, de l'Union Commerciale, a conservé son titre avec une faible avance de 15 secondes sur le militaire André Bouchard, du camp Valcartier. Le temps du vainqueur a été d'une heure, 2 minutes, 45 secondes.

Un autre porte-couleur de l'Union Commerciale, Gilles Laflamme, a pris le troisième rang, suivi de l'Américain Eddie Ouellette, d'Augusta, Maine, et du frère du vainqueur, Yves Carbonneau, de l'Université de Montréal. Vingt et un concurrents ont pris le signal du départ dont un athlète de 55 ans, Sam Ouellette.

Championnat provincial course de fond

NOMS	TEMPS
1—Jacques Carbonneau, U.C.	1.02.45
2—André Bouchard, Armée	1.03
3—Gilles Laflamme, U.C.	1.04.26
4—Edouard Ouellette, Maine	1.06.15
5—Yves Carbonneau, Un. Mtl.	1.06.50
6—Jacques Racine, U.C.	1.09.5
6—Georges Praz, Armée	1.09.5
7—Jean-Guy Dupont, Armée	1.09.17
8—Jacques Beaulne, Armée	1.09.59
9—Marc Robitaille, U.C.	1.10.35
10—Evariste Lavoie, U.C.	1.11.36
11—Rosaire Corneau, Armée	1.12.1
12—Majella Morin, Mont-Mars	1.12.25
13—Sam Ouellette, Maine	1.14.20
14—J.-Yves Chouinard, Armée	1.15.52
15—Alfred Lavoie, Mont-Mars	2.20.53
16—Gaston Feuilteaut, U.C.	1.25
17—Laurent Giroux, U.C.	1.26.49
18—Paul Carbonneau, U.C.	1.29.16
19—Armand Thibault, U.C.	1.33
20—Miche Roussin, U.C.	1.59.42
21—Robert Thibault, disqualifié	



confidence...

(aux épouses des hommes qui voyagent beaucoup)

En causant avec des centaines de femmes comme vous, Mesdames, nous avons découvert que vous vous inquiétez du fait que la gestion de leurs affaires fait souvent de vos époux des hommes tendus, nerveux, dont l'équilibre est parfois menacé. Vous en êtes peut-être à vous demander si vous devriez intervenir.

Voici quelques considérations sur les voyages par train qui peuvent contribuer à alléger vos soucis.

Si votre mari se mettait à voyager régulièrement par le Canadien National, il éviterait d'un seul coup les dangers de la route: la circulation intense, les risques d'accidents, une forte dépense physique et nerveuse, etc. Chaque fois qu'il voyage par train, il s'installe dans un fauteuil confortable, se détend avant de déguster un excellent repas et, le temps venu, se glisse dans un lit moelleux pour connaître un sommeil réparateur pendant que le train le rapproche de sa destination. Pendant le voyage, il a le temps de penser à vous, aux enfants ou à ses affaires.

Quand il voyage par le Canadien National, il revient au foyer reposé, détendu, tel que vous aimez à le voir.

Lors de son prochain voyage, suggérez-lui—dans l'intérêt de tous—de voyager sans ennuis . . par le Canadien National.

Canadien National
Ne traînez pas d'ennuis—
prenez le train

CN

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 42278 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143



DERNIER DECOR D'HIVER ?...
ou doit-on s'attendre à une autre tempête ?

Mgr Paré s'en prend à la nouvelle loi des liqueurs

JONQUIERE. (par **Thomas DUHAIME**) — "Il faut travailler à revaloriser la famille, et quand elle est touchée par une loi comme celle-ci, qui la conditionne en quelque sorte, nous devons agir."

Telle est l'opinion de S. Exc. Mgr Marius Paré, en regard de la nouvelle loi régissant le commerce des spiritueux, dont le texte a été soumis, mercredi dernier, à l'Assemblée législative.

Mgr Paré s'adressait alors à quelque deux cents chefs des Ligues du Sacré-Coeur de son diocèse, réunis à Jonquière, en la salle du couvent Notre-Dame-du-Rosaire, à l'occasion d'une journée apostolique régionale. En assumant ainsi la présidence d'honneur de ces assises, hier, le nouvel évêque de Chicoutimi remplissait, comme tel, sa première fonction officielle, depuis sa récente nomination par le Saint-Siège. Jusqu'ici coadjuteur de S. Exc. Mgr Georges Melançon, démissionnaire, il est devenu le 6e évêque de Chicoutimi.

Résolution au gouvernement

Précédemment, le R.P. Gariépy, S.J., directeur national des ligues du Sacré-Coeur, avait fourni aux congressistes des explications concernant les amendements à la loi, qui seront soumis au gouvernement, après demain, et contenus dans un mémoire préparé par le mouvement qu'il dirige. Ce mémoire a été approuvé à l'unanimité par tous les représentants des ligues du diocèse de Chicoutimi, par voie de résolution.

Le mémoire comprend, en résumé, les amendements suivants : favoriser une loi des liqueurs et spiritueux en tant qu'elle ne va pas à l'encontre du bien-être de la collectivité ; tenir compte des qualifications intellectuelles et morales du détenteur éventuel d'un permis ; ne pas prolonger davantage l'heure de fermeture des cabarets et débits de boissons alcooliques ; exiger une carte d'identité des jeunes gens de 16 à 20 ans, qui fréquentent ces lieux ; soumettre à l'amende les jeunes, qui ne sont pas en âge, tout comme les propriétaires, qui ne leur refusent pas l'accès de leur cabaret ou autre lieu du genre ; revenir à l'ancienne loi, qui ne permettait que la consommation du vin et de la bière, le dimanche, aux heures des repas du midi et du soir, soit de 1 h. à 9 h., au lieu de midi à minuit, tel que stipulé dans la nouvelle loi ; abolir les spectacles dans les cabarets, "ces antichambres de l'enfer" ; renforcer les amendes pour tout délit touchant la loi des liqueurs alcooliques ; enfin, prélever une taxe spéciale sur les alcools pour fins d'éducation.

"Dans l'ensemble, de déclarer par la suite Mgr Paré, j'appuie entièrement votre résolution. Vous ne pouvez faire autrement, car la famille et les membres d'une paroisse ne peuvent demeurer indifférents, lorsqu'on passe des lois, pas complètement mauvaises, mais qui sont d'un maniement pas tout à fait heureux. Qu'on se remue et qu'on agisse pour susciter des lois aussi parfaites que possible."

Comme conclusion, au terme de cette journée, l'évêque de Chicoutimi, qui a pris la parole à la suite du R. P. Wilfrid Gariépy, de Mgr Luc Morin, curé de St-Dominique de Jonquière, et du R. P. Gérard Lavigne, S.J., directeur diocésain, a conseillé aux ligueurs de se retremper et de repartir plus déterminés.

"Il est, en effet, difficile de se maintenir dans la ferveur, enchaînait-il, si on n'est pas d'abord des apôtres, si on ne fait pas le don de soi au départ".

Ce ralliement des ligueurs avait justement comme thème : l'apostolat intensif par le regroupement des forces et l'action orientée.

Le diocèse de Chicoutimi compte 87 ligues du Sacré-Coeur, soit 24,683 membres, dirigés par 315 chefs de districts paroissiaux et 2,090 chefs de groupes. L'an dernier le recrutement a amené dans les rangs près de 1,000 nouveaux membres. Il y a environ 200,000 ligueurs au Québec, répartis dans 23 diocèses.

La fédération des ligues du Sacré-Coeur du diocèse de Chicoutimi a été fondée en 1937, à Jonquière, plus précisément, sous l'autorité de l'évêque.

La coopération: service aux gens économiquement faibles

-- M. Roland Barrette

KENOGAMI (GO) — "Notre but est de rendre service aux gens économiquement faibles" a déclaré, hier après-midi, l'attaché au secrétariat général du Conseil de la Coopération du Québec, alors qu'il s'adressait à plus d'une soixantaine de représentants de mouvements coopératifs réunis à Kénogami, à l'occasion d'une journée d'étude organisée dans le cadre du programme d'éducation du Conseil Régional Saguenay—Lac St-Jean des Syndicats nationaux.

Invité à démontrer si "les coopératives sous toutes leurs formes profitaient aux ouvriers syndiqués", M. Roland Barette n'a fait qu'effleurer le sujet en déclarant qu'il ne fallait pas restreindre la coopération à l'unique secteur de la consommation, comme certains participants semblaient vouloir le prétendre.

"On semble souvent ignorer que d'autres secteurs existent, de dire M. Barrette, et il faut d'abord voir au bien commun contre ce monstre qu'est le cartel. C'est d'ailleurs la différence qu'il y a entre une compagnie et une coopérative qui, elle, voit au bien commun".

Un problème ?

M. Barrette a cependant admis qu'il existait un problème au sein des coopératives, problème qui se traduit par un "manque d'efficacité" et qui pourrait être résolu par une réorganisation technique. "Nos problèmes actuels ne sont plus les mêmes que ceux du début..."

"Nous devons ajuster nos techniques dans le sens du bien commun. Notre ennemie No 1 est la publicité psychologique qui nous fait voir des besoins là où il n'y en a pas ... Ce monstre formidable et menteur. Pour la mâter, il faut voir le mouvement coopératif dans son ensemble, mouvement qui travaille à venir en aide à ceux qui sont financièrement faibles."

M. Barrette a demandé de plus aux dirigeants actuels de coopératives de s'arrêter pour réfléchir davantage sur ces problèmes. "Il nous faudra, si nécessaire, sacrifier des idées personnelles pour penser au bien commun ..."

Origines

Le représentant du conseil de la coopération du Québec avait, au début, relaté les origines du mouvement coopératif. "L'idée de la coopération est née à Rockdale en Angleterre, alors que les travailleurs ont senti la nécessité de s'unir" à la suite des agissements des employeurs de la compagnie où ils travaillaient. "La coopérative a commencé par le secteur de la consommation partout dans le monde. C'était pour répondre à des besoins primaires ... On voulait se vêtir et ne pas crever de faim ..." de dire M. Barrette.

Le mouvement coopératif, en date de 1959, comptait dans la province de Québec quelque 1,763,961 sociétaires groupés dans les 2,186 coopératives des différents secteurs de la coopération. L'actif était de $771,709,061 et le chiffre d'affaires de $203,137,531. Ce sont les Caisses populaires qui viennent en tête avec 1,102,221 sociétaires et 1,194 coopératives pour un actif de $621,987,382.

Une nouvelle école à Saint-Jean-Eudes

SAINT-JEAN-EUDES. (J.-M. F.) — La Commission scolaire de Saint-Jean-Eudes a maintenant une nouvelle école moderne de huit classes. M. Léo Massé en assume la direction bien qu'il soit déjà directeur d'une autre école de neuf classes. Le personnel enseignant est constitué de quatre professeurs et de 11 institutrices. Les deux institutions groupent plus de 425 garçons, auxquels viennent s'ajouter quelque 20 filles.

M. Massé nous communiquait, en outre, que de grands changements se produiront bientôt à la Commission scolaire. En effet, à la suite d'une requête des contribuables, l'annexion à la Commission scolaire d'Arvida ou bien celle de Chicoutimi ne devrait plus tarder. A l'heure actuelle, la demande est entre les mains du gouvernement provincial. On estime que le coût d'administration est prohibitif et difficile à absorber pour une petite municipalité telle que Saint-Jean-Eudes, et que l'union avec Arvida ou Chicoutimi est des plus désirables.

Les projets pour l'an prochain ne sont pas encore connus officiellement. Qui sera directeur de la nouvelle école? Qu'adviendra-t-il de la présente Commission scolaire? Tout sera annoncé vers la fin de mai ou au début de juin. M. Massé et les professeurs espèrent l'annexion pour une opération plus efficace à un coût moindre.

A Chicoutimi

Journée d'étude des employés d'hôpitaux

CHICOUTIMI. (A.J.) — Plus de 200 employés des divers hôpitaux de la région s'étaient donné rendez-vous à Chicoutimi, pour tenir des séances d'étude, au cours de la journée d'hier.

Les inscriptions se firent dès 9 heures 30, au sous-sol de l'église du Christ-Roi; puis il y eut une séance d'ouverture. Suivit, au même endroit, une messe spéciale aux participants, qui fut dite par M. l'abbé Yvan Larouche, aumônier du groupement du centre de Chicoutimi.

Après le dîner, les séances reprirent au sein des cinq commissions formées à cette fin; soit pour : 1. L'étude de l'assurance-hospitalisation : Le rouage; 2. Le travail continu, les conditions de travail, la classification des tâches; 3. Un contrat unique; 4. Pourquoi les employés d'hôpitaux doivent se syndiquer; 5. La vie syndicale.

Ces études en comités furent suivies de courts rapports et d'un forum après quoi on se borna à faire des suggestions aux membres du conseil de la fédération mais on ne formula aucune résolution, sauf pour un vote de respectueuses félicitations au nouvel évêque de Chicoutimi, Mgr Marius Paré.

Les séances se terminèrent par de courtes allocutions de M. Jacques Archambault, conseiller technique de l'association, et M. l'abbé Guy Gagné, aumônier régional qui, tous deux, insistèrent sur une prise de conscience du groupement et de la nécessité d'une action collective, notamment auprès des autorités diverses, y compris les gouvernements, pour l'amélioration du sort de chacun ou de l'ensemble, à l'occasion.

Où se tiendra le Festival des fanfares du Saguenay?

PORT-ALFRED. (C.W.) — Où se tiendra le prochain festival régional de l'Association des fanfares amateurs du Saguenay? L'endroit n'a pas encore été fixé, même si une assemblée réunissant les membres de la direction de l'Association des fanfares amateurs Saguenay-Lac-Saint-Jean a eu lieu hier au Palais municipal de Port-Alfred, pour en discuter.

Sans toutefois prendre des décisions définitives sur les différents sujets traités, des discussions ont porté comme on le sait sur le lieu et la date du prochain festival régional, de l'AFA du S., ainsi que sur certains amendements que les membres désirent apporter au sujet des concours d'instrumentistes lors de ce festival ; la question du choix des juges, la façon de procéder lors de l'attribution des décorations et divers autres sujets, d'un intérêt primordial pour l'Association.

Outre M. Benoît Simard de Jonquière, président de l'Association des fanfares amateurs Saguenay-Lac-Saint-Jean, on remarquait les délégués suivants; le frère Gérard, I.C., MM. Normand Gaudreault, Jules Emond, Claude Tremblay, et Jacques-L. Simard, respectivement représentants des villes de Dolbeau, Alma, Jonquière, Chicoutimi et Port-Alfred ainsi que M. Laurent Coulombe, ex-président de l'association régionale.

De plus amples informations seront transmises au public dans quelques jours, concernant ce prochain festival.

Le parachèvement de la route Chicoutimi-Tadoussac

Devant l'insuccès de ses démarches auprès de M. Pinard, la Chambre régionale demande l'aide du premier ministre

CHICOUTIMI. (C. W.)—Dans un télégramme adressé aujourd'hui au premier ministre de la province, la Chambre de commerce régionale du district du Saguenay, par la voie de son secrétaire, M. Thomas-Eugène Simard, prie M. Jean Lesage, d'intervenir de nouveau auprès de son collègue, le ministre de la Voirie, pour que ce dernier accorde l'entrevue sollicitée et suggérée par le premier ministre lui-même, afin que cet organisme puisse soumettre au gouvernement son mémoire concernant le parachèvement de la route Chicoutimi-Tadoussac.

Le message souligne que M. Bernard Pinard n'a pas encore donné suite à une lettre qui lui a été transmise le 4 février, non plus qu'à un télégramme expédié le 15 février. La chambre régionale déplore également une déclaration faite par le ministre de la Voirie au représentant de CKAC, vendredi le 17 février, à l'effet que le tronçon de la route Sainte-Rose-du-Nord — Sacré-Coeur ne pourrait être terminé en moins de trois ou quatre ans.

La Chambre de commerce du Saguenay qualifie de "prématurée" cette déclaration avant que le gouvernement n'ait été saisi de ses représentations selon la proposition même du premier ministre.

On sait que M. Lesage, dans une lettre datée du 1er février, s'expliquait à la Chambre régionale en ces termes : "Je comprends parfaitement votre désir d'exposer le plus tôt possible au gouvernement les motifs de votre intervention et j'imagine un peu votre désappointement devant le délai que je mentionne ci-dessus. Cependant, vous pourriez, au cours d'une rencontre avec le ministre de la Voirie, mon collègue M. Bernard Pinard, remettre votre mémoire et ainsi saisir le gouvernement de vos représentations. Je compte bien, ajoutait le premier ministre, recevoir une copie du mémoire pour l'étudier, à la suite du rapport qui m'aura été fait de votre entrevue."

Voici le texte intégral du télégramme adressé au premier ministre :

Honorable Jean-Lasage, C.R.
Premier ministre de la province,
Hôtel du gouvernement,
Québec.
Monsieur le premier ministre,

"Suite votre lettre 1er février, avions accepté votre proposition rencontre avec ministre de la Voirie — Stop — Avons alors transmis lettre M. Bernard Pinard, 4 février et télégramme 15 février — Stop — notre organisme regrette ministre de la Voirie pas encore jugé bon répondre lettre et télégramme — Stop — Chambre de commerce Saguenay déplore également déclaration prématurée M. Pinard, au représentant poste CKAC, 17 février — Stop — Ministre de la Voirie a déclaré: "Je ne pourrais vous dire la durée exacte de la construction tronçon Sainte-Rose-du-Nord — Sacré-Coeur mais je ne crois pas que l'on puisse y arriver en moins de trois ou quatre ans."

— Stop — Cette déclaration avant nos représentations au gouvernement ainsi votre étude notre mémoire, va à l'encontre votre lettre du 1er février, et a été très mal accueillie hommes d'affaires et population de la région — Stop — Sollicitons de nouveau votre intervention auprès ministre de la Voirie pour entrevue conformément votre proposition — Stop — Regrettons vous déranger multiples occupations, mais n'avons d'autre alternative — Stop — Adressons aujourd'hui même copie mémoire tel que demandé dans votre lettre — Stop — Notre Chambre vous fait confiance pour dénouement heureux ce projet qui date de 25 ans. — Stop — Nous vous remercions pour réponse au sujet rencontre ministre Voirie ou vous-même aussitôt occasion le permettra."

Respectueusement vôtre,

La Chambre de commerce régionale du district du Saguenay,
par: Thomas-Eugène Simard,
secrétaire.

Les étudiants d'Alma reçoivent M. Tessier

ALMA. (P.T.) — Les étudiants de la 12e année de l'école secondaire Champagnat, à Alma, ont eu l'avantage de recevoir la visite, en fin de semaine, de plusieurs ingénieurs de nos diverses industries qui les ont intéressés sur l'orientation des carrières universitaires. Cette rencontre avait pour but principal de démontrer aux finissants de la 12e année scientifique les possibilités de poursuivre des études universitaires en vue de se tailler une carrière dans l'industrie canadienne.

Une cinquantaine d'étudiants ont écouté, avec grand intérêt, les explications données par les ingénieurs sous la direction de M. Laurent Tessier, délégué du comité d'orientation de l'Institut de Génie du Canada et surintendant des services techniques de l'Aluminum Company. On remarquait également MM. Bertrand Bouchard et Claude Desjardins, de l'usine d'Alcan à l'Isle-Maligne; M. Marc Dupuis, de Saguenay Power, et M. Vic Dessureault, de l'usine de Price Brothers à Riverbend.

ANNONCE

Kellogg-la méthode sûre

- Si efficace qu'elle aide même à éviter la constipation.
- Assure un volume alimentaire propre à favoriser une régularité naturelle.
- Prévient la constipation attribuable au manque de volume du régime alimentaire.
- Les filaments dorés et croustillants d'All-Bran, ont la merveilleuse saveur des muffins au son.
- Produit peu de calories mais fournit le volume alimentaire nécessaire dans un régime amaigrissant.



LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

21e congrès des Gardes paroissiales du diocèse, à St-Félicien le 11 juin

ST-FELICIEN. (L.L.) — Le 21e congrès de l'Union des gardes paroissiales du diocèse de Chicoutimi se tiendra à St-Félicien, le 11 juin prochain. Telle est la décision prise par les délégués des 38 unités du diocèse réunis à Naudville en assemblée de l'état-major de l'Union.

Tout St-Félicien se prépare fébrilement à recevoir les congressistes car on sait que ce congrès diocésain des gardes attire toujours plusieurs milliers de spectateurs.

Un comité du congrès a récemment été formé au sein de la garde de St-Félicien en vue de s'occuper activement de l'organisation. Les responsables désignés sont : les capitaines Almas Ouellette, président, et Raymond Dumas, commandant; le major Georges-Aimé Paquin, I.D., 1er vice-président de l'Union diocésaine, qui agira comme publiciste et responsable du programme-souvenir; le lieutenant Jean-Marc Gagnon et le garde Eugène Roy rempliront la charge de secrétaires; enfin, le sergent Jean-Yvon Boivin, trésorier. L'abbé Gérard Ouellet, aumônier de la garde, est l'aumônier du comité.

L'Union diocésaine des gardes paroissiales compte près de deux mille membres. Les organisateurs prévoient qu'environ 1,700 membres seront présents à ce ralliement, on s'attend même à ce qu'une garde, actuellement en formation à Chibougamau, se joigne au groupe à titre de garde invitée.

Les grandes lignes du programme de la journée ont déjà été tracées. Ces assises débuteront le samedi soir, par une réception offerte par les autorités civiles de St-Félicien, à l'hôtel de ville, et il y aura signature du livre d'or par les officiers de l'Union et de la Fédération interdiocésaine des gardes paroissiales du Canada. Le lendemain, inscription des congressistes à 8 heures. A 9 h. 30, il y aura formation et départ de la parade pour se rendre à l'église, où la messe sera célébrée à 10.30. Le grand défilé de l'après-midi débutera à 2 h. 30 pour se terminer vers les 5 heures par une démonstration de chorégraphie.

vente de déménagement de meubles de bureaux

Mobiliers modernes en noyer pour bureaux d'administrateurs, secrétaires, tables, tables de salles du conseil, chaises régulières et chaises de salles d'attente, bureaux de dactylos et bureaux à dessus plat, en acier ou en bois.

Ce sont des articles neufs, ou des échantillons de manufacturiers canadiens et américains bien connus.

en vente chez:

MITCHELL HOUGHTON (Qué.) LTD.

à 922, carré VICTORIA

- Faut vendre avant de déménager à nos nouveaux BUREAUX ET SALLES DE MONTRE à 1121 ouest, rue St-Jacques (porte voisine de l'hôtel Queen's). UN. 6-8521.

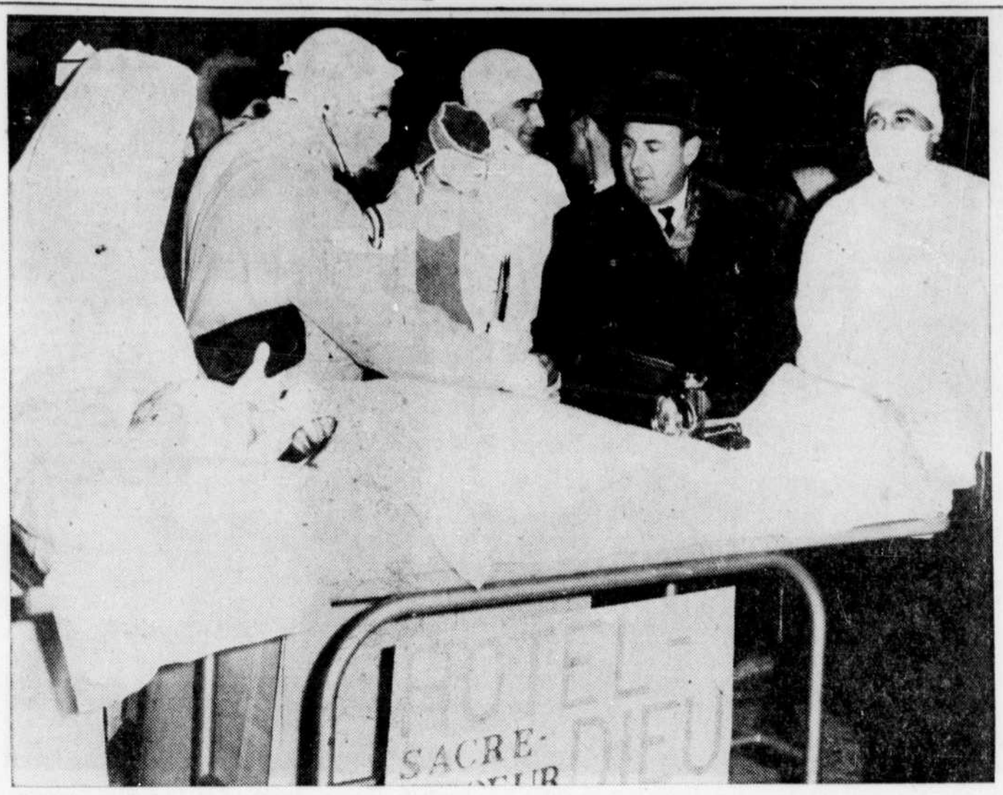


AUTRE RETRAITE DE L'ALCAN — M. Joseph Simard, contremaître général dans les salles de cuves aux usines d'Arvida, prend sa retraite après 31 ans de service. A son domicile, 892 rue Pierre-Bédard, à Chicoutimi, M. Simard est entouré de son épouse, de sa fille, et de son gendre, Mme Roland Perron, et de ses petits-enfants, Sylvie et Claude.

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-2278 DISTRIBUTION — Té' : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143



LES HOPITAUX ET L'ACTUALITE — Les gagnants du premier prix, lors de la mascarade de Dolbeau, ne manquaient pas d'originalité dans leur présentation : ils ont symbolisé les soins hospitaliers de l'Hôtel-Dieu de Dolbeau. Jack Bellemarre félicite l'un des participants.

Distinction de classe dans les hôpitaux du Saguenay?

CHICOUTIMI. (M. T.) — M. Adrien Plourde, comme représentant officiel de la CSN, a condamné fortement "cette distinction de classe qui existe parmi certains employés d'hôpitaux et s'est élevé contre un si mauvais régime dont font l'objet ces employés, au point de vue salaire".

Le président du syndicat des employés de l'Aluminium d'Arvida s'adressait alors à plusieurs représentants de tous les hôpitaux de la région, qui tenaient une journée d'étude régionale, hier, à Chicoutimi.

"J'ai été scandalisé, a dit M. Plourde, d'apprendre que dans un même syndicat il y ait de la ségrégation. J'ai appris que des techniciennes ne mangeaient pas avec les infirmières au cafétéria. Je condamne sévèrement ceux qui prêchent cette distinction de classe.

C'est absurde. Sur le plan local, banissez à jamais cette distinction de classe. Il n'y a pas de sots métiers, seulement des imbéciles . . ."

Le représentant de la CSN s'était dit surpris, auparavant, de constater qu'un mécanicien en machine ne gagnait que $1.50 l'heure et un infirmier $1 l'heure . . .

Pourquoi, dit-il ces employés ont-ils un si mauvais régime ?"

En réponse à cela, M. Plourde a rappelé que l'on vivait dans un régime capitaliste. Selon lui, tous ceux au service de la collectivité sont les plus mal payés, parce que la population paie mal ceux qui donnent leurs services. Dans ce domaine, il y aurait tout une éducation à faire.

En plus de conseiller aux employés d'hôpitaux de se fier sur eux-mêmes et de ne pas compter sur les autres, en ce sens qu'ils doivent eux-mêmes s'organiser sur le plan syndical, le président des employés de l'Alcan leur a fortement suggéré de faire de la propagande. "Vous gagnez, a-t-il continué, de $15 à $18 meilleur marché que le salaire moyen au Québec. Pour ma part, je transmettrai votre message, et je dirai que les employés d'hôpitaux méritent un meilleur sort."

Précédant le représentant de la CSN, deux autres personnalités avaient pris la parole. L'échevin Benoit Pineault, comme maire suppléant de Chicoutimi et représentant du maire Gauthier, a tenu à féliciter les participants pour leur réunion qui s'est tenue "sur une base syndicale".

Pour ma part, M. Adélard Couture, président de la Fédération des Services Hospitaliers du Québec, a déclaré que d'ici 5 ou 10 ans, on pouvait "facilement prévoir que le groupe des employés d'hôpitaux deviendrait le plus représentatif au sein de la CSN."

En plus de féliciter, pour son courage et sa ténacité, M. Cyrille Boivin, président du Comité régional des employés d'hôpitaux, M. Couture a rappelé que de plus en plus il fallait des employés d'hôpitaux syndiqués convaincus, instruits et conscients de la place qu'ils occupent.

Parlant de l'assurance-hospitalisation, le président de la fédération a donné un avertissement. "Il faut prendre garde, dit-il, par nos critiques, de saboter une loi sociale réclamée par le mouvement syndical. L'assurance-hospitalisation ne guérit pas tous les maux. C'est un commencement. Aucune loi n'est parfaite et nous devons l'améliorer par nos critiques constructives. Nous devons être la pensée et la conscience du public en matière d'assurance-hospitalisation."

Nécrologie

Mme Ernest Fournier

Est décédée à Chicoutimi, au cours d'une visite chez sa fille, Mme Albert Dupont, à l'âge de 78 ans et 3 mois, Mme Ernest Fournier, née Julie Gagnon.

La dépouille mortelle est exposée à Saint-Fabien de Rimouski, où les funérailles auront lieu mercredi matin, à 10 heures.

Feu Mme Napoléon Fortin

Est décédée à Chicoutimi, le 19, à l'âge de 71 ans et 2 mois, Mme Napoléon Fortin, née Alice Fortin, de Port-Alfred. Les restes mortels sont exposées à son domicile, au 114 de la rue Saint-André. Le service funèbre sera chanté mercredi, à 10 heures, à l'église Saint-Alexis, et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Convocations

A Chicoutimi, ouverture des cours de "Face à la vie", à 8 h., à l'école Saint-Pie-X, au parc Jacques-Cartier.

Séance de conseils municipaux dans divers centres.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole (du 18 au 24 fév.) : Trois jours à vivre; Le tombeur.
Cartier (19, 20, 21 fév.) : Traquenard. Watusi.
Impérial (du 18 au 24 fév.) : Les derniers jours de Pompei; Julie la Rousse.

BAGOTVILLE

Saguenay (du 18 au 24 fév.) : Passeport pour la honte; L'homme des vallées perdues.

JONQUIERE

Centre : Cargaison dangereuse; Car. sauvage est le vent (18,19,20,21, 22, 23, 24).
Bellevue : Les derniers jours de Pompéi; Julie la rousse (18,19,20,21, 22,23,24).

KENOGAMI

Princess : Diables du soleil; La maison des otages (19,20,21).

ALMA

Alma : L'auberge du sixième bonheur; Face au crime (18). Détournement de mineurs; Le justicier (19 au 22).
Canadien : Le kid en kimono; Le vent se lève (18, 19). Plein de vie; It Started in Naples (20, 21, 22).

ARVIDA

Palace : La crucifiée; L'amour descend du ciel (18, 19, 20).

ROBERVAL

Diana : La plus grande aventure de Tarzan; Quand gronde la colère (19,20,21,22).

Pannes d'électricité à l'Hôtel-Dieu - Notre-Dame-de-l'Assomption

JONQUIERE (G.O.) — L'Hôtel-Dieu Notre-Dame-de-l'Assomption de Jonquière a été privé d'électricité à deux reprises, durant la journée d'hier.

La première panne, d'une durée de 30 minutes environ, s'est produite vers 10 heures de la matinée et la seconde vers 8 heures trente, hier soir.

Cette dernière a duré environ 45 minutes. Fort heureusement aucune opération n'était en cours au moment de ces deux pannes d'électricité, qui seraient dues à des courts-circuits, causés par le verglas, sur les lignes reliant l'hôpital et la sous-station électrique du rang St-François.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—World of Music
2:00—Le mot de la faim
2:25—Le pain magique
2:30—Ciné-feuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Opération mystère
6:00—Rin tin tin
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Film
7:15—Le petit magicien
7:30—Histoire de rire
7:45—C'est une chanson
8:00—Les Belles Histoires
8:30—La Poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Destination Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Arts et lettres
12:00—Nouvelles anglaises
12:10—Fin des émissions

DEMAIN

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—Front page challenge
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné-feuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—La jardinière
3:30—Bonjours madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—La vie qui bat
5:30—Ouragan
6:00—Souvenirs de voyage
6:15—Gagnon Frères Chicoutimi
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Deux sur trois cadorama
7:30—Arène de boxe
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Conférence
12:00—Nouvelles anglaises
12:10—Fin des émissions

La coupe de bois à l'année longue? Une impossibilité!

--M. P. Lachance

CHICOUTIMI (M.T) — Pourquoi la compagnie Price Brothers ne fait-elle pas l'exploitation de la coupe du bois à l'année longue ? La réponse à cette question, que le public se pose quelquefois, a été donnée par un porte-parole de cette compagnie, l'ingénieur forestier Paul Lachance, qui prononçait une conférence au club Richelieu récemment.

Selon M. Lachance, la coupe du bois à l'année longue est pratiquement impossible pour trois raisons principales: 1— Le travailleur en forêt ne peut raisonnablement couper du bois de façon avantageuse lorsque la neige est trop abondante; 2— Durant les froids rigoureux de l'hiver, les scies mécaniques ne peuvent fonctionner et si elles fonctionnent, c'est au prix de beaucoup de difficultés ; 3— Les règlements du ministère des Terres et Forêts sont sévères et exigent des précautions spéciales, lorsque la neige est trop épaisse.

En plus de donner ces raisons, ce porte-parole de la compagnie a rappelé que Price Brothers employait au-dela de 2,500 hommes à la coupe du bois pour une période d'au moins huit mois.

Rattaché à la coupe du bois, il y a aussi le transport des billes qui commence vers le 15 décembre et se termine au début de mars. Cette phase des opérations forestières de la compagnie nécessite l'emploi de quelque 1,000 chevaux, d'une centaine de camions et d'un grand nombre de tracteurs et d'autos-neige.

La rigueur du climat de la région oblige la compagnie à procéder avec célérité en effectuant le transport du bois avant le commencement des neiges abondantes de mars et du dégel, autrement une telle entreprise pourrait devenir dispendieuse, si l'on songe que quelque 2,000 hommes sont employés au transport du bois.

En raison de sa vaste expérience dans la façon d'effectuer ses opérations forestières, Price Brothers détient, dans le domaine de la sécurité en forêt, un record des plus enviables. Cette compagnie s'est en effet, et depuis quelques années, méritée la première place dans ce domaine parmi toutes les compagnies forestières de la province de Québec.

Au point de vue sécurité, Price Brothers a d'ailleurs su implanter avec succès au sein des travailleurs à son emploi, l'idée de prévention des accidents par tous les moyens de propagande à sa disposition et par le port d'appareils de sécurité.

Nouvel agronome en industrie animale

ALMA. (P. T.) — Le ministère de l'Agriculture du gouvernement provincal vient de faire la nomination d'un nouvel agronome en industrie animale, en remplacement de M. Napoléon Jourdain, décédé l'an dernier. Il s'agit de M. Marcel Tremblay, fils de M. et de Mme Ovide Tremblay, du 149 rue Harvey, à Alma. Il résidera à Roberval et aura charge de trois comtés de Chicoutimi, Lac-St-Jean et Roberval.

Le jeune agronome a fait ses études aux collèges St-Joseph et Champagnat, à Alma, puis à Oka, où il fut reçu agronome en 1960. Nommé agronome adjoint à Mont-Laurier, M. Tremblay vient de se voir confier le poste de propagandiste en industrie animale pour la région du Saguenay.

A son bureau de Roberval, le nouvel agronome travaillera en collaboration avec l'agronome du comté, M. Edgar Tremblay, et l'agraonome spécialiste en grande culture pour les trois comtés, M. Paul-A. Paquin.

Une rumeur de LA PRESSE concrétisée

Mgr Melançon remplacé par Mgr Paré

CHICOUTIMI. (A.J.) — La rumeur de la démission de Mgr Melançon, à laquelle seul le journal LA PRESSE avait fait écho, le 5 janvier de cette année, vient de se concrétiser, par l'annonce officielle qu'en a faite, samedi, à Ottawa, S. E. le délégué apostolique.

Biographie de Mgr Paré

S. E. Mgr Marius Paré — qui prend la succession — a vu le jour à Montmagny, le 22 mai 1903, au foyer de Joseph Paré, forgeron, et de Lucie Boulet. La famille compte 13 enfants, dont dix sont encore de ce monde.

Le jeune homme fit ses études classiques au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, puis il entra au Grand Séminaire de Québec, en 1923, mais c'est dans sa ville natale, qu'il fut ordonné, le 3 juillet 1927, par Sa Grandeur Mgr Herman Brunault, évêque de Nicolet.

Sa carrière sacerdotale se poursuivit alors au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à titre de surveillant chez les élèves de la grande salle, professeur de langues anciennes, d'histoire et de religion; puis il fut directeur des élèves, de 1933 à 1946, directeur spirituel de 1946 à 1952 : et, enfin, supérieur du Collège et des Ecoles supérieures d'Agriculture et des Pêcheries, jusqu'à 1956. En juin 1953, il recevait le titre de Prélat Domestique, et, en février 1954, il devenait chanoine titulaire de la Cathédrale. Il devint Vicaire Général du diocèse en décembre 1955.

Ce fut le premier mai 1956, que Mgr Paré reçut la consécration épiscopale, comme titulaire d'église et auxiliaire de l'évêque de Chicoutimi. Il fut alors sacré par Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec. En février de l'année dernière, il devenait évêque coadjuteur au même diocèse et, enfin, évêque de Chicoutimi, samedi dernier.

Biographie de Mgr Melançon

Quant au prélat qui cède sa place, par suite de son âge avancé, Mgr Georges Melançon, il naquit à Saint-Guillaume, au comté d'Yamaska, le 7 avril 1886. Fils d'Edouard Melançon, cultivateur, et de Célina Millette, il fit ses études classiques au séminaire de Nicolet, où il fut ordonné prêtre par Sa Grandeur Mgr Herman Brunault, le 12 septembre 1909.

Nommé d'abord vicaire à Saint-Pierre-les-Becquets, il passa à Saint-David puis à Saint-Frédéric de Drummondville, au même titre. En 1920, il devint desservant de cette même paroisse, où il reconstruit l'église incendiée. Il fut nommé chanoine titulaire de la Cathédrale de Nicolet, le 27 décembre 1923, fut élu évêque de Chicoutimi, le 31 mai 1940, et reçut la consécration dans la cathédrale de Chicoutimi, des mains de son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, le 23 juillet 1940.

En 1942, lors du cinquantième anniversaire de la Trappe de Mistassini, Mgr Melançon procéda à la consécration de l'église de la communauté.

Au cours de la même année, Mgr Melançon publia un mandement pour lancer une souscription dans toutes les familles de son diocèse, de deux dollars par année, en vue d'aider à éteindre la dette du Petit Séminaire. C'est aussi sous son autorité et avec son encouragement qu'en ces dernières années, se sont élevés le Grand Séminaire de Chicoutimi et le Séminaire des vocations tardives de Métabetchouan.

Durant ses vingt ans à la tête du diocèse de Chicoutimi, S. E. Mgr Melançon a conféré le sacerdoce à quelque 200 clercs. Quoi qu'il ait dû céder une portion de son troupeau au diocèse de Québec, le nombre de ses ouailles n'a cessé de s'accroitre et il s'élève aujourd'hui à plus de 200,000 âmes.

Sa Sainteté le Pape Jean XXIII a bien voulu autoriser l'évêque démissionnaire à demeurer au palais épiscopal de Chicoutimi, en lui conférant le titre d'archevêque d'Esbo-Arabie.

Les faits nouveaux

Mgr Melançon a fait ses adieux à ses diocésains par l'intermédiaire d'une lettre qui a été lue du haut de la chaire, dans toutes les églises du diocèse, au cours des messes d'hier.

Aussitôt que la nouvelle de changements autorisés fut parvenue à l'évêché, samedi, Mgr Paré a convoqué le chapitre diocésain et lui a fait connaître les brefs reçus de Rome à cet effet. Il assume dès lors la direction spirituelle de ces 200,000 âmes, oeuvre dans laquelle il sera secondé, notamment par Mgr Léon Maurice, P.A., comme vicaire général.

Son Excellence assistera à la Grand-messe de dimanche prochain, dans sa cathédrale, où il prononcera une allocution à l'adresse de tout le diocèse.

Au jour le jour

La séance régulière du conseil municipal de Jonquière, aujourd'hui, promet d'être mouvementée. On y lira publiquement les fameux documents Deschênes, y compris le protêt qu'il a servi à la ville, cette semaine. Cette affaire de "malversations" a fait déjà beaucoup de bruit, et il est plus que probable que la salle du conseil sera remplie. M. Gratien Deschênes, soumissionnaire débouté et fournisseur d'équipement électrique, réussira-t-il à faire revenir le conseil sur sa décision, alors qu'il a déjà accordé un contrat à Jean Achard Ltée pour l'achat de lampes à vapeur de mercure ? Pourra-t-il prouver les accusations formelles qu'il a portées contre l'échevin Frédéric Achard, président du comité de l'électricité ?

Le conseil municipal d'Arvida a proclamé, par résolution que l'heure avancée sera en vigueur à compter de minuit et une minute, le 30 avril prochain, jusqu'au 29 octobre, ce qui est normal . . . Ce qui sort de l'ordinaire : le conseil a adopté une autre résolution qu'il fera parvenir à l'Union des municipalités pour que cet organisme fasse pression auprès des autorités gouvernementales, afin que l'heure avancée soit en force à l'année longue. "Gare aux cultivateurs", a dit un échevin.

A Port-Alfred, victoire des Etoiles bantam 3-2

PORT-ALFRED. (W. Gagnon) — Une sensationnelle montée de Pierre Gravel, trois secondes avant la fin de la partie, a permis aux Etoiles bantam, de Port-Alfred, de triompher du Patro Notre-Dame-de-la-Recouvrance, de Québec, par 3 à 2 hier après-midi, au Palais municipal.

Lors d'un programme double opposant deux équipes de la ville de Québec, pee-wee et bantam contre les jeunes de Port-Alfred, de calibre identique, chaque clan s'est mérité la victoire.

A la joute d'ouverture, les pee-wee du Patro de Québec, n'ont fait qu'une bouchée des protégés d'Yvan Tremblay en les déclassant par 11 à 5. Toutefois, malgré le pointage, le cerbère local, Roger Lévesque, s'est mis en évidence écartant de durs lancers. S. Wellman a ouvert le pointage pour Port-Alfred mais les visiteurs répliquèrent à quatre reprises. Ils ont augmenté le compte à la reprise suivante mais c'est dans la dernière qu'ils affichèrent une supériorité évidente en marquant cinq buts.

N. Gagné, du Patro a été le meilleur des vainqueurs, avec le truc du chapeau. Lecompte et Marois, obtinrent une paire de filets chacun. Chez les locaux, à part Wellman, Bouchard, Fortin, Lemoyne et Dufour logèrent le disque dans la cage adverse.

Si la rencontre initiale a manqué de piquant, il n'en fut pas de même de la seconde qui se déroula à vive allure. René Lavoie accepta une passe parfaite de Pierre Gravel et donna l'avance aux hommes de l'instructeur Ghislain Gagné. A la seconde période, c'était au tour des jeunes poulains de Paul Roger de niveler le compte, grâce à G. Renaud. Port-Alfred revint à la charge, par l'entremise de Camil Dufour. Celui-ci brisa une attaque dans sa zone pour ensuite filer à toute vapeur vers le filet adverse, où il contourna tout le monde et prit même le retour de son propre envoi.

Sans se décourager, les perdants ont lutté vaillamment à la troisième période qui fournit du jeu enlevant. Henri Genois remit les siens dans la lutte et tout semblait indiquer un verdict nul avant que Pierre Gravel, l'as compteur du circuit local, ne s'emparât du disque, derrière son filet pour effectuer une montée spectaculaire et donner un gain richement mérité aux Etoiles.

Claude Legendre s'est signalé en plusieurs occasions dans ses buts et il vola trois ou quatre buts certains à ses adversaires.

Les deux joutes ont vu les quatre clubs s'adonner au hokey et rares ont été les punitions décernées par les officiels Jean-Marc Rioux et Michel Massé.

UNE ECOLE

SUITE DE LA PAGE 21

répondant à tous les désirata de l'hygiène scolaire.

Attendu que la Commission scolaire possède des terrains permettant l'agrandissement des édifices actuels. Il y a de plus possibilité d'ajouter à ces terrains, par l'acquisition de terres voisines.

Les écoles sont bien situées, au centre de la ville, tout en étant éloignées des rues achalandées et bruyantes.

Les élèves bénéficient déjà des services de spécialistes d'anglais, d'un conseiller d'orientation, d'un professeur d'art ménager.

Attendu que l'école des garçons possède un atelier de travaux manuels de trente établis entièrement équipés, auxquels s'ajoute la machinerie nécessaire à cet enseignement.

Attendu que les classes possèdent toutes leur bibliothèque, et les projecteurs cinématographiques et à vue fixe sont à leur disposition.

Attendu que la Commission scolaire a acheté un matériel de laboratoire assez considérable en chimie, en physique, et en sciences naturelles.

Il est résolu que la Commission scolaire Les Saules entend construire l'Ecole secondaire régionale, (garçons et filles) dans les limites de sa municipalité, dans le plus bref délai possible et est disposée, dans ces conditions, à recevoir tous les élèves du cour secondaire public des Commissions scolaires intéressées.

Amendes perçues par la bibliothèque, à Arvida : $35.31

ARVIDA. (J. P.) — Un montant de $35.31 a été perçu en amendes, à la bibliotheque municipale, au cours du seul mois de janvier, à Arvida.

Après avoir mentionné que 2,647 livres avaient été prêtés durant ce mois, le gérant, M. R.-A. Lemieux a fait remarquer que ce montant élevé d'amendes s'explique par le fait que la bibliothèque n'avait pu jusqu'ici appliquer le règlement prévu pour les livres en retard.

Ce règlement oblige l'abonné à payer un cent par livre par jour de retard, passé le délai de 15 jours de prêt. On a pu l'appliquer depuis le 16 janvier à cause de la mise en oeuvre d'un système copié sur celui employé par la Bibliothèque de Montréal.

LACORDAIRE

SUITE DE LA PAGE 21

dans le texte de la présente loi:

A — La réclame commerciale des boissons.

Nous étions en droit de nous attendre qu'un des buts de la refonte de la loi résidait en particulier dans l'établissement de normes devant régir le contenu des annonces de bière ou de spiritueux dans les journaux, les revues, à la radio ou à la télévision.

Trop de valeurs sont en jeu pour laisser au lieutenant-gouverneur en conseil le soin de légiférer à ce sujet.

B — La fabrication et la vente du cidre.

Encore là, nous étions en droit de nous attendre à ce qu'on inclue dans le texte de la loi, les intentions du gouvernement à ce sujet.

6 — Que le respect général évident du respect de l'option locale, latitude pour tout conseil municipal, après consultation, de décider si l'on accepte ou non des permis dans la localité, soit arbitrairement mis en brèche par ces permis dits spéciaux de villégiature, de chasse, de pêche ou de clubs. C'est la porte grande ouverte à de multiples abus, particulièrement devant la latitude que se réserve la Régie de décider si les besoins dit touristiques d'une région peuvent déborder l'option locale.

7 — Que toutes les latitudes relevées ici et là à l'endroit de la Régie constituent en somme un chèque en blanc.

8 — Que, en général, le texte proposé ne donne pas de preuves suffisamment évidentes d'une prise de conscience des autorités gouvernementales de leurs responsabilités face au problème croissant de l'alcoolisme et que, dans ce secteur du commerce des alcools, une prise de position aussi vigoureuse que celle affichée face au patronage, aurait rappelé à toute la population du Québec un souci normal d'un plus grand respect de la sobriété, officiellement présenté par le projet de loi.

Sur le plan pratique

L'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc du Canada voudrait aussi rappeler quelques points essentiels du bill 34 dont l'application dans la pratique s'avérera compliquée:

1—La multiplication éventuelle des permis ainsi que la grande variété de catégories de ces derniers va nécessairement rendre l'application rigide de la loi, désirée manifestement par les autorités gouvernementales, quasi impossible. Le premier ministre lui-même déclarait à la délégation des ligues du Sacré-Coeur, le 8 novembre dernier, qu'on ne pouvait être en droit d'espérer une organisation adéquate de la police des liqueurs avant deux ans. Comment réussir à contrôler, des l'adoption de la loi, l'application de tous ses articles ?

2—Les exigences requises pour l'obtention d'un permis ne semblent pas assez sévères. De plus grandes garanties morales devraient être exigées du requérant.

3—Le système d'audience publique prôné dans la loi pour l'obtention d'un permis va présenter très souvent des aspects assez odieux. Nous croyons que, dans la pratique, ce sera toujours les mêmes personnes qui devront se compromettre pour le bien commun.

4—Le projet de loi des liqueurs ne fait pas mention de l'option pour une municipalité d'opérer un magasin des liqueurs — La municipalisation.

5—L'absence d'articles de ce projet devant régir la réclame pour les boissons alcoolisées nous semble très grave tout particulièrement devant les audaces que manifestent de plus en plus les réclames de bière dans les journaux et la multiplication des annonces de brasseurs à la radio et à la télévision. Tout particulièrement à la télévision où des demi-vérités font souvent l'objet de slogans qui hantent nos foyers à coeur de soirée.

6—Un manque de précision des heures de fermeture est à déplorer. Doit-on cesser la vente ou fermer l'établissement. Nous espérons que le texte définitif stipulera que l'heure indiquée signifie la fermeture de l'établissement.

7—Un laisser-aller inquiétant quant à la latitude de vente le dimanche.

8—Un manque de contrôle pour la vérification de l'âge du client. Plusieurs associations, dont la nôtre, avaient demandé la carte d'identité.

Beaucoup d'autres aspects du problème pourraient faire l'objet d'observations complémentaires. C'est pourquoi l'exécutif national de l'Association Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc, après avoir informé par ce communiqué ses membres et le public de ses attitudes, sera représenté mercredi prochain au comité des bills publics pour formuler officiellement ses représentations."

Dr Réginald Grand'Maison,
président national.

CENTRALISATION

SUITE DE LA PAGE 22

taxes perçues par les Commissions scolaires catholiques devraient, dans ces cas, être remises aux commissions protestantes pour éviter la double taxation de ces citoyens.

Il a ensuite touché le problème de la rémunération du personnel, soulignant que souvent des professeur préfèrent continuer d'enseigner plutôt que d'être promus inspecteurs parce que leurs traitements seraient alors inférieurs. Ce sont là des points que la Commission d'enquête devra toucher, selon M. Brown.

Pour sa part, le député d'Arthabaska, M. Albert Morissette, a déclaré : "L'adoption de ce bill ne sera pas seulement une autre promesse remplie par le parti libéral, mais un retour à un régime bien démocratique".

Le député de Saint-Hyacinthe, M. René St-Pierre remarque, lui, que les députés de l'opposition ont oublié de parler de certains points. "La dette scolaire, dit-il, était d'environ $100 millions, en 1946. Ils ont oublié de dire que, lorsqu'ils sont partis, en 1960, elle était de $250 millions.

Il affirme que cette enquête sur l'enseignement s'impose et qu'elle permettra à tous les intéressés de prendre conscience de leurs responsabilités. "En 1961, dit-il, il n'est plus temps de songer uniquement à la construction d'écoles. Il faut surtout penser à l'instruction qui s'y donne. L'enquête permettra au gouvernement et lui inspirera les solutions aux problèmes qui ne peuvent être retardées."

Horaire au Memorial Hall

Kénogami (R. H.) — Voici l'horaire des différentes activités qui se dérouleront au Memorial Hall de Kénogami, au cours de la présente semaine :

LUNDI 20 FEVRIER

10.00 — 7.00 p.m. Quilles — Libre
7.00 — 9.00 p.m. Quilles — E.M.G. Cape
9.00 — 12.00 p.m. Quilles — Chambre de commerce
4.00 — 5.30 p.m. Pratique de ballon-panier pour junior.
7.00 — 8.00 p.m. Pratique de ballon-panier pour filles

MARDI 21 FEVRIER

10.00 — 7.00 p.m. Quilles — Libre
7.00 — 11.00 p.m. Quilles — Ligue interdépartementale.
11.00 — 12.00 m.n. Quilles — Libre.
4.00 — 5.00 p.m. Pratique de ballon-panier pour midget.
7.00 — 11.00 p.m. Badminton.

MERCREDI 22 FEVRIER

10.00 — 7.00 p.m. Quilles — Libre
7.00 — 12.00 m.n. Quilles — Ligue mixte de PBRA.
2.00 — 5.00 p.m. Assemblée — IODE.
4.00 — 5.30 p.m. Pratique de ballon-panier pour junior.
7.00 — 8.00 p.m. Pratique de ballon-panier pour filles.
7.00 — 11.00 p.m. Assemblée — Club Succès.

JEUDI 23 FEVRIER

10.00 — 7.00 p.m. Quilles — Libre
7.00 — 11.00 p.m. Quilles — Ligue interdépartementale.
11.00 — 12.00 m.n. Quilles — Libre.
4.00 — 5.30 p.m. Pratique de ballon-panier pour midget.
7.00 — 11.00 p.m. Badminton.
7.00 — 11.00 p.m. Assemblée — Masons.

VENDREDI 24 FEVRIER

10.00 — 9.00 p.m. Quilles — Libre.
9.00 — 12.00 m.n. Quilles — Yard Department Mixed.
9.00 — 12.00 m.n. Quilles — Arvida 5 pins.
9.00 — 12.00 m.n. Quilles — 2 allées libres.
6.30 — 8.30 p.m. Classe de ballet pour enfants — Kénogami Hobby Shop.

SAMEDI 25 FEVRIER

9.00 — 12.00 p.m. Quilles — Enfants 8-14.
12.00 — 1.30 p.m. Quilles — Libre.
1.30 — 3.30 p.m. Quilles — Libre.
1.30 — 3.30 p.m. Ecole Jean XXIII — 4 allées libres.
3.30 — 6.30 p.m. Quilles — Libre.
6.30 — 8.30 p.m. Quilles — Ligue senior du Moulin.
8.30 — 12.00 m.n. Quilles — Libre.
2.30 — 5.30 p.m. Thé et vente de patisserie — IODE.

Une autre victoire des Chevaliers de Colomb

JONQUIERE. (R.H.) — Les Chevaliers de Colomb ont poursuivi leur poussée victorieuse, dans la ligue provinciale de grosses quilles, section du Saguenay, en triomphant de l'équipe d'Arvida, au compte de 3 à 1. Laurent Deschênes a réussi un record de la ligue, alors qu'il a roulé un simple de 267. Claude Bouchard a roulé le plus haut triple des gagnants 559. Jerry Trudel s'est signalé pour Arvida, avec 234 et 568.

Le Raymond Brisson a défait l'OTJ St-Georges par 4 à 0, Patrick Corneau a roulé 212, en simple, et André Cauvier 548 en triple. Pour l'OTJ, Dave Girard a réussi 240 et 548. Hier soir, le O'Keefe de Jonquière a disposé de la Salle Jumeau de Chicoutimi, 3 à 1. Laurent Gagnon et Raymond Perron se sont distingués pour les vainqueurs avec 219 et 535. Abel Simard a été le meilleur de Chicoutimi avec 227 et 537.

Au concours de l'heure des grosses quilles, l'aspirant Dave Girard a triomphé du champion, Laurent Deschênes, par une marge de 17 quilles tombées. Girard a réussi des simples de 205, 146 et 193 pour un total de 544, comparativement à 180, 179 et 168, soit 527 pour Deschênes. La semaine prochaine, le nouveau champion, Dave Girard, affrontera l'aspirant Maurice Guérin du O'Keefe.

A la suite des rencontres de fin de semaine, les Chevaliers de Colomb sont toujours en tête avec 57 points, suivis du O'Keefe 50½, Salle Jumeau 35½, Arvida 32½, Raymond Brisson 16 et OTJ St-Georges, 12½.

Voici les détenteurs des meilleures moyennes dans le circuit régional, en date d'hier soir. R. Harvey Chevaliers 186 ; W. Duguay, Chevaliers 182; R. Perron, O'Keefe 181; Claude Bouchard, Chevaliers 181; P. Harvey, Chevaliers 180; Simard, Jumean, 179 ; L. Deschênes, Chevaliers 179; et Maurice Guérin, O'Keefe 178.

TROP GROSSE



Nouveau régime de 8 heures au café qui fait perdre des livres et des pouces aux gros mangeurs.

Les gros mangeurs peuvent d'ores et déjà perdre 5, 10, 20 livres et plus tout en mangeant à leur appétit . . . grâce au nouveau REGIME LARSON AU CAFE. Vous n'observez la diète que pour un repas par jour. Vous continuez à manger ce que vous voulez le matin et le soir comme vous l'avez toujours fait. Mais le midi vous prenez le CRD LARSON dans du café, du thé, du lait écrémé ou un jus de fruit... c'est tout...

NOUVEAU REGIME FACILE

Point de calories à compter, ni d'exercice, ni massage. Vous perdez des livres et des pouces de graisse inesthétique et même les bourrelets disparaissent partout. Vous vous apercevez bientôt que vous avez aminci du menton, du cou, des bras, de l'estomac, des cuisses, des jambes, etc. Souvent les gros mangeurs maigrissent vite.

Si vous voulez maigrir tout en faisant bonne chaire, mettez-vous au REGIME AU CAFE LARSON. Vous perdrez vite ainsi des milliers de calories de graisse ; vous redeviendrez mince sans ressentir la moindre malaise. Tel est le régime de 8 heures dont vous avez tant entendu parler. C'est une façon nouvelle et facile de maigrir sans calculer les calories.

Satisfaction garantie ou argent remis



Procurez-vous aujourd'hui le REGIME DE 8 HEURES AU CAFE CRD LARSON. Cet aliment d'emploi simple et facile apaise la faim. Il suffit d'en brasser une cuillerée dans du café. Se prend avec le café du matin et du midi également afin de ne pas diminuer le volume intestinal ce qui évite d'avoir recours à un laxatif. Très économique, un gros pot de CRD ne coûte que $4.95 et vous en avez "en masse". Satisfaction garantie, sinon rapportez le pot vide au magasin, on vous remboursera. Procurez-vous CRD maintenant.

DANS LES PHARMACIES ET MAGASINS A RAYONS

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-2278 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par Réal HUOT

La température a soudainement changé en fin de semaine ; et il en a été ainsi des positions dans le classement du circuit Junior régional de hockey. Les Marquis de Jonquière, qui occupaient la seconde position avec deux points en moins que le National de Port-Alfred, sont maintenant sur un pied d'égalité avec eux, en tête. Les Aiglons d'Alma, pour leur part, ont peut-être connu leur pire fin de semaine de la saison alors qu'ils se retrouvent au troisième rang, six points derrière le National et les Marquis. Les protégés de l'instructeur Marcel Dufour ont démontré, en remportant deux joutes des plus importantes, qu'ils possédaient réellement cette détermination qui caractérise les vrais champions. Maintenant, aucun obstacle ne semble se dresser sur la voie des Jonquiérois dans leur marche vers le championnat de la cédule régulière, leur premier, en huit années d'activité ; du moins, espérons-le. Au début des hostilités, on prétendait que 1960-61 serait "L'année des Marquis". Cette prévision semble vouloir se concrétiser. L'équipe occupe présentement la tête du classement, avec l'avantage d'avoir deux joutes en moins sur ses adversaires ; le prolifique Ghislain Gagné s'achemine lentement mais sûrement vers le championnat des compteurs, tandis que le cerbère Raynald Côté est sur la voie de terminer bon premier au domaine des gardiens de buts. De plus, cinq porte-couleurs du club ont été sélectionnés, avec leur instructeur Marcel Dufour, sur les deux équipes d'étoiles. Les Marquis ont donc accumulé la plus grande part des honneurs, cette saison ; de ce fait, qui peut nier que la présente compagne n'est pas celle des Marquis ? . . .

TRANSACTION BRAVES-CHEVALIERS

Le hockey s'empare actuellement des manchettes, dans la sphère sportive régionale ; mais, cependant, le baseball vient de lui râfler les honneurs en fin de semaine. En effet, la plus importante transaction jamais effectuée dans le circuit régional depuis sa fondation est survenue samedi, entre les Braves de Jonquière et les Chevaliers de Kénogami. Les Braves cèdent Rodrigue Langevin, Jean-Claude Bourgeois, Jean-Marie Vigneault, Yvan Tremblay, Gilles Jomphe, Ghislain Gagné et Tommy Horton, en retour de Jean-Paul Tremblay, Jérémie Jomphe, André Bergeron, Jean-Paul Lessard et Léon Coulombe. Cet important échange survient au bon moment, à la veille de la séance de repêchage, ce qui prouve le bien fondé de cette inovation dans la ligue régionale de baseball.

LE PREMIER CARNAVAL D'HIVER

Nous sommes déjà plongés, depuis une semaine, dans le saint temps du carême ; toutefois, permettez-nous d'effectuer un retour en arrière, plus précisément, au carnaval d'hiver de Jonquière-Kénogami-Arvida.

Les organisateurs ont obtenu le résultat désiré ; semer l'idée de telles festivités au sein de la population des trois villes. En général, on a bien répondu à l'appel, particulièrement lors des danses en plein air, des courses de tous genres, et du concours de monuments de glace. Nous nous devons donc de féliciter les organisateurs pour ce succès qui d'ailleurs a inspiré la tenue d'une telle période dans d'autres centres de la région . . .

Quelques manquements, comme il fallait s'y attendre pour une première expérience, se sont glissés au cours des festivités carnavalesques. Il est bon de les mentionner, du moins, ceux qui frappaient le plus, afin qu'ils soient évités dans l'avenir. Deux fiascos, la soirée d'ouverture et le couronnement, événements qui se sont déroulés au palais des sports devant de maigres assistances. Les spectacles présentés n'étaient pas dignes d'une organisation de cette envergure . . . Le bal de la régence ; résultat, 125 personnes environ, alors qu'on en attendait près de 1000. On aurait dû faciliter l'entrée à toute la population, au lieu d'adresser 500 invitations spéciales à "ceux qui pouvaient se payer le luxe d'une telle soirée . . .", autrement dit, aux professionnels, hommes d'affaires, etc. . . . La populace pouvait bien se "faire geler" lors des danses en plein air, mais, un bal de régence n'était apparemment pas digne d'eux. . . . Si l'expérience est la somme des bêtises accumulées, espérons qu'elle servira l'an prochain . . .

Les Marquis sont maintenant en première place avec le National

PORT-ALFRED. (W. Gagnon) — Les Marquis de Jonquière ont eu une semaine parfaite dans la ligue junior Saguenay-Lac-St-Jean. Ils ont battu les meilleurs clubs du circuit Jean-Baptiste Tremblay, soit le national de Port-Alfred et les Aiglons par 5-3 et 7-1 respectivement. Ainsi, les protégés de Marcel Dufour ont rejoint le National au sommet du classement avec toutefois deux joutes en leur faveur. Les Marquis seront donc difficiles à déloger d'ici la fin du calendrier régulier dont la date limite est le 12 mars.

Pendant ce temps, les Aiglons subissaient deux revers en trois essais et ils demeurent donc à six points des meneurs. Les Citadins en ont profité pour vaincre par 9-6 et mettre fin à une série de 7 joutes de famine.

Les Marquis n'ont pas seulement pris le sommet du classement. Un de leurs joueurs, le prolifique, Ghislain Gagné, a rejoint un National en tête des compteurs. Actuellement, Gagné et Ben Bouchard sont sur un même pied dans l'échelle des pointeurs mais Gagné a supplanté Bouchard dans le domaine des buts avec 44 à son crédit.

Un seul joueur a réussi le tour du chapeau dans les derniers sept jours. Il s'agit de Guy Gagnon, instructeur intérimaire des Aiglons. Cependant, plusieurs athlètes ont mérité deux buts et Ghislain Gagné s'est emparé de la part du lion, réalisant l'exploit à deux reprises. André Tremblay, Jean-Maillard et Maurice Boudreault, une fois chacun.

RESULTATS, VENDREDI

Jonquière 7, Alma 1
Dolbeau 4, Arvida 2

HIER

Jonquière 5, Port-Alfred 3
Arvida 9, Alma 6

CLASSEMENT

Jonquière	39	27	12	4	222	133	50
Port-Alfred	41	23	14	4	223	156	50
Alma	41	20	17	4	180	164	44
Dolbeau	39	16	21	2	148	240	3
Arvida	40	9	27	4	137	237	22

DEMAIN

Jonquière vs Arvida
Alma vs Dolbeau.



FESTIVAL ETUDIANT — Le festival annuel des étudiants de Jonquière-Kénogami s'est déroulé hier après-midi, au Palais des sports, devant une foule de plus de 3,000 jeunes des deux villes. La reine, Murielle Ière (Northon) trône fièrement, escortée des cadets de l'air et de ses duchesses, Juliette Gravel et Annette Tremblay.

Vainqueur du slalom

Rayonnement créé par les succès du skieur Lafrance

CHICOUTIMI, (G.P.) — Un jeune skieur du club Laliberté, du Séminaire de Chicoutimi, Robert Lafrance, a causé l'une des plus fortes surprises des cinq dernières années, dans le monde du ski, au Saguenay, quand il a remporté les honneurs du slalom disputé au Manoir Clairval.

Robert Lafrance succède à Claude Nadeau, du club Eskimo, comme champion régional de slalom, et il obtient le championnat de la classe B, dans le combiné alpin.

La température peu favorable, en raison d'une épaisse couche de neige, de la pluie et de la grêle a rendu le concours difficile, et elle a été un facteur important contre les skieurs. En fait, dans les classes B et C, seulement neuf skieurs sur un groupe de plus de cinquante, n'ont pas été disqualifiés.

Le champion des deux dernières années, Claude Nadeau, de Jonquière, a été disqualifié, parce qu'il a omis une porte, au deuxième tracé.

Rodrigue Bégin, de Chicoutimi, s'est acquis la deuxième place, avec 1.57. Raymond Desmeules, du club Eskimo, a remporté la classe C, suivi de René Couture, du club Elan.

Ce concours régional, organisé par le club de ski Chicoutimi, était sanctionné par la zone de ski du Saguenay. La compilation était faite selon la méthode de la Fédération internationale de ski.

Voici le classement :

CLASSE B

1—Robert Lafrance, Séminaire	0
2—Rodrigue Bégin, Chicoutimi	1.57
3—Yvan Gagnon, Chicoutimi	3.57
4—Honoré Martel, Jonquière	10.53

CLASSE C

1—Raym. Desmeules, Jonquière	0
2—René Couture, Alma	6.41
3—Cam. Turcotte, Jonquière	14.55
4—Raym. Gagnon, Séminaire	16.85
5—Bern. Potvin, Paysan	94.60

COMBINE ALPIN

A la suite de sa victoire, Robert Lafrance remporte le combiné alpin, déterminant le championnat régional. Ce C combiné alpin comprend le concours de descente, disputé la semaine dernière et remporté par Claude Nadeau et le slalom d'hier, dont Lafrance a obtenu la victoire.

Voici la classification :

CLASSE A

1—Rob. Lafrance, Séminaire	10.65
2—Honoré Martel, Jonquière	21.18
3—Rod. Begin, Chicoutimi	96.20

CLASSE B

1—Raym. Desmeules, Jonquière	15.79
2—Cam. Turcotte, Jonquière	18.19
3—René Couture, Alma	43.56

Belle et rude partie

PORT-ALFRED. (W.G.) — L'Amicale du collège St-Joseph de Grande-Baie a difficilement vaincu le club Sacré-Coeur du même endroit, au Palais municipal, au compte de 4 à 2.

Du commencement à la fin, la partie a été dure et chaque clan a misé sur le côté mise en échec plutôt rude. Plusieurs altercations eurent lieu entre Oscar Tremblay, Marcel Asselin, Paulo Perron et Jean-Claude Girard particulièrement. Les officiels Lucien Tremblay et Théo Morin réussirent tant bien que mal à conserver la maîtrise de la rencontre.

Gratien Dallaire s'est avéré la vedette des amicalistes, obtenant deux filets contre l'alerte cerbère Marcellin Simard. Marcel Asselin et Justin Boudreault obtinrent les autres buts.

Pour les vendeurs de journaux et revues : Une SUGGESTION...

ARVIDA (J.P.) — A la suite du rapport mensuel du gérant, M. R.-A. Lemieux, l'échevin Francis Dufour a fait remarquer que les marchands de revues et journaux devraient garder leur littérature hors de portée des acheteurs éventuels et des jeunes curieux.

M. Dufour a appuyé sa remarque sur le fait que de cette façon, les jeunes qui encombrent les restaurants ne pourraient pas feuilleter de revues plus ou moins bonnes pour ensuite les remettre en place. "Les acheteurs sérieux n'auraient qu'à demander la revue qu'ils désirent," a-t-il dit.

Les membres du conseil, tout en approuvant le bien-fondé de la remarque de M. Dufour, n'ont pas fait suite à la requête car ce serait s'ingérer dans l'administration particulière des dépositaires.

Trêve à leurs récents revers

Les Citadins infligent une défaite de 9-6 aux Aiglons

ARVIDA. (P.B.) — Enlisés dans des revers depuis leurs sept dernières rencontres, les Citadins d'Arvida ont combattu énergiquement pendant 60 minutes hier après-midi, au Centre récréatif, pour infliger un rigés par l'instructeur Jules rigés par l'instructeurs Jules Tremblay. Par ce gain, les Citadins ont causé une agréable surprise à leurs partisans et ont démontré qu'ils étaient en mesure de pratiquer de l'excellent hockey, lorsque tous les joueurs se serraient les coudes. Ils furent menacés sérieusement au second engagement, mais ils reprirent le terrain perdu au dernier. Les jeunes Yvon Bouchard et André Painchaud furent les meilleurs à l'offensive, alors que Jacques Pilon effectua de solides arrêts dans la dernière reprise pour empêcher les Aiglons de niveler les chances.

Les Citadins se sont définitivement mis à l'oeuvre dès le premier engagement pour compter 5 buts et prendre les devants dans cette rencontre qui n'améliorera guère leurs chances de participer aux éliminatoires. Mettant en pratique un jeu de passes et une combativité de tout instant, les Citadins dominèrent durant tout l'engagement et ils franchirent la ligne bleue adverse à volonté. Le cerbère Jacques Laforest, des Aiglons, trouva le temps long et il eut à exécuter de brillants arrêts contre les Vallières et Painchaud.

A la période médiane, les Citadins ont ralenti et ils ont semblé très hésitants et erratiques sur certains jeux, ne pouvant compter aussi facilement que durant la première période. Les Citadins jouèrent de l'épaule et le mauvais garnement Raoul Painchaud écopa d'un 10 minutes pour rudesse. Toutefois Alma ne sut profiter de ses avantages numériques et Arvida réussit à conserver son gain. Le deuxième engagement connut un retard de quelques minutes et Alma purgea une punition mineure pour avoir délibérément retardé le jeu, accordant ainsi tout le temps voulu à leur nouveau cerbère R. Simard de se costumer.

Voyant son avance très limitée le club d'Arvida s'est ressaisi dans le dernier quart pour compter 4 buts et conserver la victoire. Alma essaya de reprendre le dessus au milieu de cette période, mais profitant de l'avantage numérique et voulant forcer le jeu, Arvida redoubla d'ardeur et enregistra un autre but.

SOMMAIRE

Première période

1—Arvida : Y. Bouchard (J.-M. Paquet-A. Painchaud)	2.31
2—Arvida : A. Painchaud (B. Lavoie-Y. Bouchard)	2.39
3—Arvida : A. Vallières (Decoste - R. Tremblay)	4.59
4—Alma : J. Harvey (Moffat - G. Plouffe)	5.14
5—Arvida : A. Painchaud (Y. Bouchard - B. Lavoie)	5.41
6—Arvida : G. Grenier (G. Potvin - M. Perron)	8.21
7—Alma : G. Moffat (J. Harvey - R. Plouffe)	16.33

Deuxième période

8—Alma : S. Daigle (R. Bergeron)	3.55
9—Alma : R. Plouffe (S. Daigle - L. Tessier)	11.07

Punitions : D. Holland 0.0, R. Painchaud 6.36, J. Maillard 9.08, R. Painchaud 4.08 (mauvaise conduite).

Troisième période

10—Arvida : J.-M. Paquet (A. Pineault - F. Decoste)	3.59
11—Alma : J. Maillard (L. Tessier - G. Gagnon)	6.45
12—Arvida : Y. Bouchard (Vallière - A. Houde	13.49
13—Alma : G. Gagnon (S. Daigle - R. Fortin	14.41
14—Arvida : M. Perron (G. Grenier - J. Paquet	14.51
15—Arvida : A. Houde (A. Grenier)	16.06

Punitions : B. Lavoie 6.27, H. Harvey et R. Tremblay 11.51, Y. Bouchard 14.07.

AVIS

LA CITE DE JONQUIERE désire informer la population que pour donner suite aux décisions d'une Commission d'Arbitrage par un jugement rendu le 30 janvier 1961, le bureau de la comptabilité à l'hôtel de ville sera fermé tous les samedis et ce à compter du 11 février 1961.

ALFRED BOUCHARD
trésorier

Une importante victoire des Marquis sur le National au compte de 5 à 3

JONQUIERE. (R. H.) — Les Marquis ont remporté une seconde victoire, en autant d'essais en fin de semaine, alors qu'ils ont disposé du National de Port-Alfred, au compte de 5 à 3, hier après-midi, au Palais des sports. Ce magnifique gain d'équipe permet au clan de Jonquière de s'installer au premier rang du circuit junior régional, sur un pied d'égalité avec Port-Alfred, tout en possédant l'avantage d'avoir deux rencontres en mains sur leurs rivaux.

Le prolifique Ghislain Gagné a de nouveau dirigé l'attaque des Marquis, en marquant deux francs buts, en plus de récolter une assistance. Gagné se retrouve donc ainsi en tête de la liste des compteurs, en égalité avec Ben Bouchard du National ; toutefois, tout comme son équipe, Ghislain a deux parties de moins que Bouchard qui lui, a réussi un but hier.

Les Marquis ont ouvert le pointage dans le premier engagement, par l'entremise de Ghislain Gagné qui est venu tromper la vigilance de Georges Michaud, après seulement quatre minutes de jeu. Mario Dallaire a cependant nivelé les chances, cinq minutes environ avant la fin de cette période, qui a fourni un jeu plutôt partagé.

Mario Dallaire a marqué le seul but de l'engagement suivant, portant ainsi le National en avance par 2 à 1. Les Marquis ont cependant raté de belles chances d'ajouter au pointage, Georges Michaud s'avérant à la hauteur de la situation.

Les Jonquiérois ont marqué quatre buts dans les 12 premières minutes de jeu, s'assurant ainsi une victoire très importante. Ghislain Gagné a égalisé les chances 2 à 2, dans la deuxième minute, suivi de Bernard Gagnon qui a complètement déjoué Michaud sur un puissant lancer de la ligne bleue. Normand Rivard a réussi le but victorieux, à la dixième minute, avant qu'André Girard n'enregistre le dernier point des siens peu de temps après. Benoit Bouchard a marqué le troisième filet du National, sur un coup de chance. Bouchard a lancé en direction des buts, mais a manqué la cible de quelques pieds. Le disque a rebondi sur la bande et est parvenu derrière le cerbère Raynald Côté, qui en se retournant l'a fait pénétrer lentement au fond des buts.

Tous les porte-couleurs des Marquis, sans exception, se sont signalés à différents moments de la rencontre. Cependant, il convient de souligner l'excellent travail du trio Ghislain Gagné, Normand Rivard et André Tremblay qui ont réussi trois des buts chez les vainqueurs. La "petite ligne" composée de Jean-Marc Fortin, André Bouchard et Gaétan Duchesne a également donné beaucoup de mal à la défensive ennemie. A noter qu'en l'absence du pilote Paul Dufour, le National de Port-Alfred était dirigé par le maire de la ville, M. Ernest Bergeron.

La prochaine rencontre locale des Marquis sera présentée jeudi soir, alors que les Aiglons d'Alma seront les visiteurs.

Première période

1—Jonquière, Ghislain Gagné (A. Tremblay, J. Lévesque) 4.22
2—Port-Alfred, Mario Dallaire (J.-Y. Picard, P. Robitaille) 14.15
Punitions : Bernard 5.05, J. Bouchard 11.42, Lévesque 16.40.

Deuxième période

3—Port-Alfred, Henri Brassard (sans aide) 11.49
Punition : R. Millard 8.26.

Troisième période

4—Jonquière, Ghislain Gagné (B. Gagnon, N. Rivard) 2.58
5—Jonquière, Bernard Gagnon (G. Gagné, N. Rivard) 6.13
6—Jonquière, Normand Rivard (A. Tremblay) 10.34
7—Jonquière, André Girard (B. Gagnon) 12.40
8—Port-Alfred, Benoit Bouchard (J.-Y. Picard) 15.17
Punitions : A. Tremblay et J. Bouchard 14.27.

Vennberg se mérite tous les honneurs

CHICOUTIMI. (G.P.) — Carl Vennberg, de la base de l'A.R.C. de Bagotville, s'est comporté en véritable champion en fin de semaine, pour s'approprier tous les honneurs du deuxième tournoi annuel de badminton inter-cités, dans la catégorie A.

Plus de trois cents joueurs de badminton venus de tous les coins de la région ont participé à ce tournoi, disputé au Centre d'apprentissage, sous l'habile direction de Tom Paradis.

La tenue spectaculaire de Carl Vennberg a éclipsé toutes les autres performances, puisque le jeune athlète de 21 ans, de Victoria, B.C. s'est mérité le simple, le double, en compagnie de Charles Stewart, et le double mixte, avec Lucie Gobeil.

Pour la deuxième année consécutive, Vennberg a remporté le championnat régional masculin, disposant de Marc Tremblay, en trois jeux.

Le spectaculaire champion a défait Marc Tremblay à l'issue d'une rencontre enlevante dans la première partie. Vennberg a disposé de son rival par 15-6, mais Tremblay a nivelé les chances avec un gain de 15-7. Grâce à sa résistance, Vennberg s'est assuré le verdict favorable avec un succès de 15-9.

En compagnie de Charlie Stewart, Vennberg a de nouveau confirmé sa valeur avec une victoire en double masculin

Dans la ligue senior de baseball

Douze joueurs impliqués dans un échange entre les Braves de Jonquière et les Chevaliers de Kénogami

JONQUIERE. (Réal HUOT) — La nouvelle de l'heure, au domaine sportif régional, est sans contredit l'importante transaction survenue entre les Braves de Jonquière et les Chevaliers de Kénogami, de la Ligue de baseball senior du Saguenay - Lac-St-Jean. A la suite de cet échange, sept porte-couleurs des Braves passent aux Chevaliers qui, en retour, cèdent cinq de leurs équipiers. Rodrigue Langevin, Gilles Jomphe, Jean-Claude Bourgeois, Jean-Marie Vigneault, Ghislain Gagné, Yvan Tremblay et Tommy Horton, sont envoyés à Kénogami, tandis que Léon Coulombe, Jean-Paul Tremblay, Jean-Paul Lessard, Jérémie Jomphe et André Bergeron rejoignent le clan du Jonquière.

L'entente a officiellement été conclue et signée, samedi, lors d'une conférence de presse accordée par MM. Roland Hébert, gérant général et commanditaire des Chevaliers, et Richard Desmeules, propriétaire des Braves de Jonquière. M. Jos. Trudeau, secrétaire de la ligue, assistait à la réunion en qualité de représentant du bureau de direction.

A la suite de l'annonce de la transaction, Roland Hébert et Richard Desmeules se sont déclarés enchantés de l'échange. Selon eux, la valeur des joueurs impliqués permettra de fournir de meilleures attractions locales, et de ce fait, augmentera les assistances. En fait, les joueurs cédés par Jonquière sont tous des jeunes Kénogamiens gradués des rangs juniors, en particulier des Athlétiques, dirigés au début par Rodrigue Langevin.

L'enquête conclue entre les deux équipes est irrévocable. Ceci signifie donc que si un ou plusieurs joueurs refusent de se rapporter à l'équipe à laquelle ils ont été assignés, l'équipe en question ne peut reconsidérer son offre.

En réalité, les amateurs pourront constater que l'échange implique surtout Rodrigue Langevin et Jean-Paul Tremblay. On sait que l'an dernier, les Braves avaient offert cinq joueurs en retour de Jean-Paul Tremblay. D'autre part, Rodrigue Langevin, qui agissait comme instructeur des Braves il y a deux ans, n'avait pas joué la saison dernière. Les deux équipes obtiennent donc satisfaction.

Il appert que Langevin sera appelé à occuper le poste d'instructeur des Chevaliers cette année. Roland Hébert a déclaré que la chose était prévue, cependant que Claude Basque laissait entendre qu'il offrirait sa démission à ce poste.

Jean-Paul Tremblay n'est pas un inconnu des amateurs de baseball de la région, puisqu'il évolue dans la ligue depuis ses débuts. Tremblay a même remporté le championnat des frappeurs en 1958-59 se méritant ainsi la distinction du joueur le plus utile à son équipe. Langevin est pour sa part un des meilleurs compétiteurs de baseball de tout le circuit, et il a fait sa marque au domaine des frappeurs, à chacune des saisons.

Les Braves ne perdent en somme que Gilles Jomphe, rereveur, puisque les autres équipiers échangés n'ont pas ou presque pas évolué avec l'équipe, la saison dernière. L'échange est donc balancée de part et d'autres si l'on considère que les Chevaliers se sont départis des services de l'excellent Jean-Paul Tremblay.

A l'issue de la conférence de presse, les dirigeants du baseball présents ont laissé entendre que M. Yvon Martel de Jonquière serait présenté comme aspirant au poste de président du circuit régional, en remplacement de M. Armand Simard, démissionnaire. M. Martel est un sportif bien connu par toute la région. Il agit présentement comme arbitre en chef de la QAHA dans le circuit junior régional de hockey. M. Albéric Vaillancourt d'Arvida est également considéré comme aspirant logique. Quoi qu'il sera désigné lors de président sera désigné lors de la grande journée de baseball qui se tiendra samedi, et au cours de laquelle on procédera à la séance de repêchage dorénavant annuelle.

Voici pour le bénéfice des amateurs de baseball, la position qu'occupent les joueurs échangés par les Braves et les Chevaliers.

Rodrigue Langevin : Champ gauche et instructeur possible. Gilles Jomphe, receveur et champ droit. Jean-Claude Bourgeois, 1er but et voltigeur. Jean-Marie Vigneault, arrêt-court. Ghislain Gagné, 3e but. Yvan Tremblay, arrêt-court et voltigeur. Tommy Horton, lanceur. Léon Coulombe, receveur. Jean-Paul Tremblay, arrêt court et 2ème but. Jean-Paul Lessard, lanceur et voltigeur. Jérémie Jomphe, voltigeur, 3ème but, et lanceur. André Bergeron, lanceur et voltigeur.

Victoire des Atomiques qui prennent l'avance dans la série semi-finale

ST-BRUNO. — Les Atomiques de St-Bruno ont démarré par une victoire dans la série semi-finale du circuit intermédiaire "C" Lac St-Jean-Est. Au cours d'une première rencontre disputée hier après-midi sur la patinoire de St-Bruno, les hommes de Bernard Fortin ont défait les Ailes Rouges d'Hébertville-Station par 4 à 2.

Paul Allard a conduit l'offensive des Atomiques avec 2 francs buts. Les autres points du club de St-Bruno ont été réussis par Roland Bouchard, et Noël Mimeault. Les buts des visiteurs ont été enregistrés par Robert Gagnon et Clément Béland.

La série semi-finale B se transportera à Hébertville-Station, demain soir. L'instructeur des Ailes Rouges, tout en reconnaissant la valeur de l'adversaire qu'il rencontre, s'est dit confiant de pouvoir niveler les chances et de porter la série "A" à sa limite.

La série St-Bruno-Hébertville-Station devait débuter vendredi soir dernier, mais elle avait dû être retardée en raison du mauvais temps. On a craint, à un moment donné, qu'elle ne puisse débuter hier, également, avec la température incertaine que la région a connue, au cours des derniers jours.

Pour sa part, l'instructeur Bernard Fortin a profité du retard apporté à sa propre série pour s'intéresser de très près à la série disputée hier soir en l'aréna d'Alma.

Il a étudié attentivement les deux clubs en présence pour mettre au point les tactiques qu'il devra employer si son équipe parvient à la grande finale du circuit Gérard Gagnon.



IMPORTANTE TRANSACTION AU BASEBALL — La plus importante transaction dans l'histoire de la Ligue de baseball régionale est survenue en fin de semaine, entre les Braves de Jonquière et les Chevaliers de Kénogami. Les Braves cèdent sept joueurs aux Chevaliers qui, en retour leur en accordent cinq. Roland Hébert, et Richard Desmeules, signent ici l'entente, en compagnie de Jos. Trudeau, secrétaire de la Ligue.

LUNDI
MARDI
MERCREDI
ACHATS-BONIS
A&P
LES 20, 21 ET 22 FEVRIER
L'ARGENT est encore la meilleure chose à EPARGNER !
A&P NE VEND QUE LE PLUS BEAU BOEUF DU CANADA DE MARQUE ROUGE
COTELETTES DE PORC Côtes ou Longes lb 59¢
EPERLANS CUITS ET PANES PRETS A SERVIR 2 lbs 49¢
PORTIONS DE SOLE CUITES ET PANEES lb 55¢
BANANES - - - 2 lbs 29¢
NO. 1 JAUNE DORE
THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
A&P Super-Marchés
A&P EST DIGNE DE CONFIANCE

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

La publicité : Dernier cours de l'université populaire du J.C.

TROIS-RIVIERES. (J.B.) — Ce soir aura lieu le dernier cours d'université populaire au Jeune Commerce local. Le cours sera donné en la salle Jacques-Cartier du Château de Blois.

Ce dernier cours traitera de publicité, sujet particulièrement intéressant pour tous ceux qui se destinent aux affaires. Cette science relativement moderne qui s'est surtout développée en Amérique renferme de grands secrets. C'est de l'efficacité de ce système que dépend le plus souvent le succès des entreprises.

Le conférencier invité ce soir à l'université populaire sera M. Paul-E. Solis de la firme Advertising and Promotion Manager, agent de publicité pour la région de l'Est du Canada, pour le compte de la compagnie Canadian Westhinghouse.

Un film présenté par National Advertising Association suivra la conférence de M. Solis après quoi il y aura un forum général.

Pour remplacer M. Buisson

Un successeur à nommer au poste de greffier

SHAWINIGAN. (J.L.) — Le conseil municipal s'est réuni, hier matin, en comité "strictement" privé pour s'entendre sur le choix du remplaçant de M. Jos. Buisson, comme greffier de la ville. Ce dernier vient d'être promu gérant.

Il se pourrait que ce soir, à la séance publique, on fasse connaitre le nom du nouveau greffier. De source bien informée on apprend que ce pourrait être un jeune avocat employé au ministère des Affaires municipales à Québec. Ce jeune avocat aurait d'ailleurs pratiqué sa profession à Shawinigan.

M. Buisson prendra officiellement charge de sa nouvelle fonction aujourd'hui. Il succède à M. Robert Dorion, comme gérant municipal. M. Dorion ne se retirera cependant qu'en juillet, afin d'initier son remplaçant d'ici ce temps.

Aucun nom n'avait encore été mentionné, ou chuchotté, pour succéder à M. Buisson comme greffier.

Deux nouvelles écoles construites à La Tuque

LA TUQUE, (G.O.R.) — Le nombre croissant des élèves qui fréquentent les écoles de la Commission scolaire de La Tuque a rendu nécessaire la construction d'autres écoles dans cette municipalité. C'est pourquoi la Commission scolaire, avec l'assentiment du surintendant du département de l'Instruction publique, M. Omer-Jules Désaulniers, procédera à la construction de deux nouvelles écoles dès cette année.

En tenant compte des locaux actuels, on prévoit qu'au moins 24 classes additionnelles seront nécessaires pour loger convenablement les élèves, en septembre prochain et, pour que la même situation ne se produise pas d'ici quelques années, les commissaires demanderont au département de l'Instruction publique que, si l'on ne s'en tient qu'à la construction de deux écoles seulement, chacune d'elle ait plus de 12 classes, en prévision de l'avenir.

Délégation de la Mauricie au congrès du camionnage

TROIS-RIVIERES (G.M.B.) —Une importante délégation de l'Association du camionnage du Québec Inc., section de la Mauricie, se rendra à Montréal pour participer au congrès du camionnage les 20, 21 et 22 février au Reine Elisabeth.

Les délibérations seront sous la présidence de M. Clayton Ball, de Granby, président provincial, et la délégation de la Mauricie sera dirigée par M. Charles-E. Boisvert, président et gérant général de Baptist Transportation, et président régional de l'Association.



M. CHARLES-E. BOISVERT, président et gérant général de Baptist Transportation qui dirigera la délégation de la Mauricie au congrès du camionnage, au Reine Elizabeth, les 20, 21 et 22 février. 150 membres font partie de l'Association du camionnage du Québec Inc., section de la Mauricie.

Parmi les conférenciers invités à ce congrès, mentionnons le ministre des Transports, l'hon. Gérard Cournoyer, c.r., M. John Fisher, de Toronto, secrétaire-gérant de la Canadian Tourist Association, et M. Jean-C. Bourguignon du Conseil des Ports nationaux, de Montréal.

Les délibérations du congrès porteront notamment sur les sujets suivants : Problèmes de sécurité routière; Assurance responsabilité financière pour tous; Application d'un système de démérite; Uniformisation des signaux routiers; Interdiction de conduire des camions au moins de 21 ans; Amendement à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord pour que le transport routier soit de juridiction provinciale.

Les entreprises de camionnage ne veulent pas qu'Ottawa soit législateur et compétiteur à la fois, le gouvernement étant propriétaire du plus grand chemin de fer du monde.

Opposition à l'instrusion des chemins de fer dans le domaine du transport routier.

Le directeur des relations extérieures de l'association, adjoint au président, M. Camille Archambault a déclaré qu'au Québec le transport par camion est intimement lié au progrès et au développement économique, car c'est dans notre province qu'il y a le moins de milles de voie ferroviaire par habitant.

L'association demandera au gouvernement provincial :

1. De compléter sans délai la deuxième travée de la route Trans-Canada (no 9) entre Québec et Beloeil pour rejoindre Montréal.
2. Réduire les abus dans l'installation des panneaux-réclame le long des routes publiques.
3. Le maintien de la loi de prohibition de grève dans le cas des services publics.

Nouveau chapitre de la CIPQ à La Tuque

LA TUQUE (G.O.R.) — Les ingénieurs professionnels de La Tuque qui, tout dernièrement, se formaient en association, ont reçu leur charte samedi. Ce nouveau chapitre de La Tuque de la Corporation des ingénieurs professionnels de la province de Québec a pour président M. Clare Gain, comme vice-président, M. Gaston Matte et comme secrétaire M. Lionel Martel.

C'est M. Arthur Piché, président de la corporation, qui a présenté la charte aux membres du nouveau chapitre. Il était accompagné de M. H.-J. Racey, secrétaire-trésorier honoraire de la corporation et ancien surintendant à l'usine locale du temps de Brown Corporation et Pierre Bournival, secrétaire général de la CIPQ.

Pour marquer cet événement, les autorités municipales ont reçu les distingués visiteurs et les ingénieurs du nouveau chapitre à un vin d'honneur à l'hôtel de ville où ils furent invités à signer le livre d'or de la cité. S. H. le maire J.-O. Dallaire a souhaité la bienvenue à tous et a félicité les ingénieurs locaux d'avoir bien voulu faire coincider cet événement remarquable avec les fêtes du cinquantenaire de la ville.

M. Arthur Piché a remercié le maire et a félicité les ingénieurs professionnels de La Tuque pour leur heureuse initiative. Il a souligné que la formation d'un chapitre de la CIPQ, à La Tuque, est très bien vue des autorités de la corporation qui ont apprécié l'intérêt que portent à leur profession les ingénieurs professionnels locaux. "La formation de ce nouveau chapitre ne fera que rehausser le prestige de votre profession", de conclure M. Piché.

M. Racey a également adressé la parole. Il s'est dit heureux de se revoir à La Tuque où il a passé quelques-unes des plus belles années de sa vie. Il a félicité les membres du nouveau chapitre et leur a souhaité pleins succès dans l'exercice de leur profession.

La journée s'est terminée par un grand banquet à l'hôtel Windsor alors que M. Arthur Piché a remis la charte au président du chapitre de La Tuque de la Corporation des ingénieurs de la province de Québec, M. Clare Gain.



A L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE SHAWINIGAN — L'hon. René Hamel, ministre du Travail et des Affaires municipales, a été invité samedi à visiter les locaux de l'Institut de technologie de Shawinigan, à l'occasion d'une fête organisée par l'Association des techniciens professionnels et l'association du personnel de l'institut, pour rendre hommage au secrétaire du ministre, M. Lauréa Beaulieu, et à M. Lionel Thibeault, président provincial de l'association des techniciens; Lauréa Beaulieu, secrétaire du ministre, et Albert Landry, directeur de l'Institut de technologie de Shawinigan.

A l'Institut de technologie de Shawinigan

Agrandissement ? -- Reconstruction ?

SHAWINIGAN. — L'hon. René Hamel, ministre du Travail et des Affaires municipales dans le gouvernement Jean Lesage, a laissé entendre samedi, au cours d'une visite à l'Institut de technologie de Shawinigan, que le cas de cette institution serait certainement étudié. Il a toutefois souligné que ce cas ne relève pas de son ministère.

Me Hamel avait été invité à visiter l'Institut de technologie, en marge d'une fête organisée dans le but de rendre hommage au secrétaire du ministre, M. Lauréa Beaulieu, de même qu'à M. Lionel Thibeault, président provincial de l'Association des techniciens professionnels.

La fête était organisée conjointement par l'Association des techniciens professionnels et l'Association du personnel enseignant de l'Institut de technologie.

Après avoir signé le livre d'or, le ministre a mentionné que c'était la première fois qu'il venait à l'Institut de technologie en tant que ministre. Il ajouta qu'il était déjà venu mais non alors chargé des responsabilités qui lui incombent maintenant.

Il a discuté pendant quelques minutes avec le directeur M. Albert Landry sur l'état de la bâtisse actuelle qui loge l'institut. Cette construction, à laquelle deux agrandissements ont été apportés en 1956 et en 1958, est inadéquate aux besoins toujours grandissants de l'institut.

Dans la conversation, il était question d'un agrandissement ou d'une construction tout à fait nouvelle, qui apporterait des laboratoires plus modernes et des conditions plus avantageuses pour les élèves comme pour les professeurs.

Le ministre ne s'est toutefois pas prononcé sur le cas de l'institut, même s'il a émis l'opinion qu'il était temps que l'on fasse quelque chose pour l'améliorer. Comme ceci ne relève pas de son ministère, il a quand même promis tout son support à l'institut quand le temps sera venu de passer à l'action.

Le ministre révélait que le gouvernement actuel n'a pas l'intention de lésiner sur les frais d'éducation parce que ce problème est devenu le problème fondamental dans la province de Québec. Il mentionnait que le public également, jugeait que ce domaine a été négligé un peu au cours des dernières années. Pour appuyer ses dires, il parla des représentations qui ont été faites pour la construction de nouvelles universités. Il ajoutait que les questions des universités seront étudiées dès que le rapport de la commission d'enquête sera terminé.

L'Institut de technologie

Actuellement, l'Institut de technologie de Shawinigan est à peu près la seule de la province de Québec qui ne relève pas du gouvernement provincial. En effet, cette institution n'appartient pas au gouvernement et elle est administrée par un bureau de gouverneurs dont le président actuel est M. Gaston Hardy.

Il y a quelques années, des démarches ont été entreprises afin de vendre l'institut au gouvernement. La construction et tout le mobilier seraient alors remis au gouvernement pour la somme de $350,000.

Depuis quelques années, c'est le gouvernement qui voit à l'entretien de l'édifice. Si cet édifice était acheté par le gouvernement, le montant de la vente serait appliqué à un agrandissement ou à une nouvelle construction.

La bâtisse actuelle avait été construite et payée en grande partie par les compagnies de Shawinigan, de même que par des dons généreux de particuliers. Parmi ces dons, il y avait celui de M. Aldred, qui devint le premier président du bureau des gouverneurs.

Permission refusée

Louiseville conserve la Régie des loyers

LOUISEVILLE. (par **Marius Dupuis**) — La Régie des loyers continuera de s'exercer à Louiseville. Ainsi en a décidé la commission gouvernementale de contrôle sur la location domiciliaire. Cette nouvelle a été rendue publique au terme d'un arrêté en conseil adopté le 27 janvier et publié il y a quelques jours dans la Gazette officielle de Québec.

On sait que l'ancienne administration municipale de Louiseville avait demandé que les loyers de cette ville soient soustraits de l'application de la loi. Trente-neuf autres villes et municipalités du Québec avaient inscrit cette demande mais seulement 34 d'entre elles en ont obtenu la permission. Les six autres se sont vu refuser ce droit. En outre de Louiseville, les villes de Laflèche, Longueuil, Drummondville, Hull et St-Michel devront aussi conserver la Régie.

On se souvient que le gouvernement provincial avait adressé des lettres à 200 villes et municipalités de la province, au début de septembre dernier, leur offrant la possibilité de demander l'abolition de la Régie. Par la suite, les conseils municipaux qui ont voulu se prévaloir de cette initiative nouvelle devaient justifier leurs demandes qui, à leur tour, devaient être soumises à la Commission.

Dans le cas de Louiseville, l'administration d'alors s'était prévalue du choix qu'on lui accordait. Ceci se passait le premier novembre. Une quinzaine plus tard, soit le 14, le Jeune Commerce de l'endroit avait protesté à la demande de plusieurs locataires qui avaient déjà subi des hausses de loyers. Une discussion acerbe s'était alors élevée entre les échevins Beaudoin, Doyon et Plante. M. Beaudoin avait été le seul à opter pour la réinstallation de la Régie, abolie depuis le premier novembre.

On retrouve le corps du jeune Yves St-Arneault

SHAWINIGAN — Les recherches dans le but de retrouver le corps de Yves St-Arneault, 4 ans, fils de M. et Mme Rosaire St-Arneault, domicilié au 323 de la 2ème rue à Shawinigan, ont enfin porté fruit samedi. Vers 2 heures de l'après-midi, les frères Corbin du Cap-de-la-Madeleine réussissaient à sortir le corps des eaux du St-Maurice.

Les recherches se poursuivaient depuis déjà une semaine. En effet, les frères Corbin s'étaient rendus sur les lieux de la tragédie, samedi le 11 février. L'enfant s'y était noyé la veille en jouant sur le bord de la rivière avec un camarade de son âge, René Croteau. Ce dernier avait heureusement pu être rescapé à temps.

Au moment où l'on a trouvé le corps de la petite victime, il se trouvait vis-à-vis l'endroit même où on l'avait perdu de vue la journée de la tragédie.

Après quelques journées de recherches, on ne conservait qu'un mince espoir de retrouver le corps au cours de l'hiver, dû aux glaces qui recouvrent la rivière et aux difficultés encourues par la présence d'un courant divisé, dans ce secteur de la rivière.

La nouvelle de la découverte s'est répandue très vite et, avant même que l'on ne soit rendu à quai avec le corps de la victime, une foule de badauds s'était formée sur le Boulevard St-Maurice. Plusieurs étaient restés aux aguets toute la semaine, espérant être les premiers témoins si quelque développement survenait.

Les ambulanciers de la maison Carbonneau ont transporté le corps de la jeune victime à la morgue et les funérailles ont eu lieu hier après-midi, en l'église St-Bernard de Shawinigan.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, Madame...
3:30—Bonjour Madame...
4:00—Bobino
4:30—La boite à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Opérations mystères
6:00—Caméra 13
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La pension Velder
9:30—Destination Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe...
11:30—Les hors la loi
11:30—Les hors-la-loi
12:10—Fin des émissions.

DEMAIN

1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, Madame...
3:30—Bonjour Madame...
4:00—Bobino
4:30—La boite à surprises
5:00—La vie qui bat
5:30—Ouragan
6:00—Caméra 13
8:00—Côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe...
11:30—Chasse au crime
12:00—CBC TV News
12:10—Fin des émissions.

Le papier Multivent a sa raison d'être



Ce n'est pas sans raison, sans bonne raison que la Rembrandt vous donne une plus riche saveur de tabac qu'aucune autre cigarette. Et cette raison est bien simple. Seule la Rembrandt possède Multivent... ce papier extra léger dont la légèreté est même augmentée par les pores microscopiques dont il est criblé. L'air aspiré par ces pores rafraîchit tout naturellement chaque bouffée. Vous fumez donc une cigarette plus fraîche, sans goût de papier. Si vous appréciez un bon tabac, vous préférerez Rembrandt, dont la saveur est plus riche.

Multivent...la raison qui donne à Rembrandt sa saveur plus pure

TOUS DROITS RÉSERVÉS POUR TOUS PAYS

Mise au point de Caritas-T.-Rivières

TROIS-RIVIERES. — Le secrétariat général de Caritas-Trois-Rivières vient de nous faire parvenir la mise au point suivante :

"Il y a à peine quelques jours, Caritas-Trois-Rivières vous annonçait les noms des nouveaux administrateurs de cet organisme diocésain de bien-être.

"Une erreur s'est glissée dans les noms des nouveaux directeurs: Nous aurions dû donner les noms de Me François Lajoie, au lieu de Me François Nobert.

"Nous vous serions gré de bien vouloir faire cette correction dans votre prochaine édition.

"Vous remerciant de votre collaboration, veuillez nous croire."

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Le cinquième Carnaval d'hiver à Shawinigan-Sud, cette semaine

SHAWINIGAN-SUD — Le cinquième Carnaval d'hiver de Shawinigan-Sud se déroulera cette semaine pour se terminer dimanche le 26. Ce carnaval est organisé par la direction de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Shawinigan-Sud. Un grand tournoi invitation de ski devait inaugurer le carnaval, mais la mauvaise température a empêché les organisateurs de tenir ce tournoi.

Un programme varié a été tracé par les responsables du carnaval. Selon l'expérience basée sur les autres carnavals antérieurs, les organisateurs prévoient cette année que le cinquième carnaval remportera un succès sans précédent. Le Carnaval se terminera par l'élection de la reine des sports d'hiver. Trois candidates sont sur les rangs cette année, ce sont : Mlles Pierrette Béland, Yolande Cloutier et Murielle St-Arnaud.

Le Carnaval devait s'ouvrir dimanche par un tournoi invitation de ski. Tous les skieurs de la région étaient invités à y participer, mais la mauvaise température a empêché la tenue d'un concours. De même l'activité extérieure qui devait avoir lieu dans la soirée de dimanche a été suspendue pour la même raison.

Ce soir, lundi, un grand tournoi de tennis sur table masculin aura lieu à la salle de l'OTJ. Le tournoi débute à 7 heures. Il s'agit du troisième organisé par les loisirs d'hiver. M. Morin, champion de l'an dernier, défendra son titre. Ce soir également, il y aura sur la patinoire de l'OTJ une joute de hockey entre les Grenadiers de Shawinigan et les Cadets de l'Assomption. Il est à noter que la joute mettra aux prises deux corps musicaux de Shawinigan.

Demain, mardi, un autre tournoi de tennis sur table sera organisé, cette fois pour la gent féminine. La championne de l'an dernier, Mlle Louise Trudel, défendra son titre cette année. Il y aura aussi patinage sur la patinoire de l'OTJ et le monte-pente du Mont-OTJ sera en service et ceux ou celles qui aimeraient glisser en traine-sauvage pourront le faire dans les différentes pentes.

Mercredi, une grande mascarade sur la patinoire de l'OTJ aura lieu de 7 heures à 10 heures. Tous les jeunes et les moins jeunes sont invités à se costumer. Le nombreux prix seront distribués aux meilleurs costumes. D'année en année, la mascarade de l'OTJ prend de l'ampleur et il est à prévoir que celle de cette année remportera un plus grand succès.

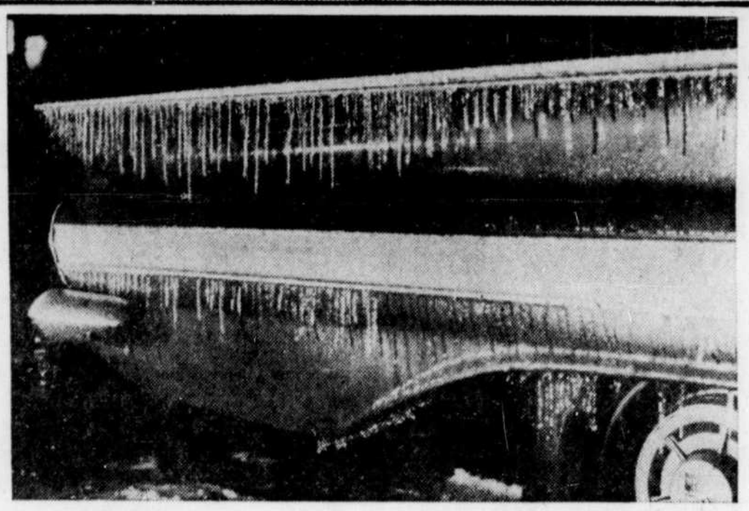
Jeudi, un grand concours d'amateurs sera tenu de 8 heures à 10 heures à la salle de l'OTJ. L'an dernier, une vingtaine de concurrents ont fait valoir leurs talents devant une foule considérable de jeunes et de moins jeunes. Tous ceux qui sont intéressés à participer à ce concours peuvent s'inscrire à l'OTJ, immédiatement ou le soir même. Les gagnants du concours seront invités à participer au programme récréatif du couronnement de la reine des Loisirs d'hiver de l'TOJ de Shawinigan-Sud, le 26 février au collège St-Georges, où ils recevront de magnifiques prix.

Vendredi sera la journée des skis en flambeaux au Mont OTJ, de Shawinigan-Sud. Tous les skieurs de la région sont cordialement invités à venir pratiquer leur sport favori. Des prix seront attribués aux gagnants. A 8 h., une danse folklorique à la salle de l'OTJ aura lieu sous la direction de la troupe des Mistigris, de Shawinigan.

Enfin samedi, un tournoi de ski pour les débutants sera organisé dans une petite pente, celle qui sert à l'école de ski P.-A. Gouin, de l'OTJ de Shawinigan-Sud. Il y aura différents concours organisés par les instructeurs de l'école de ski. Les enfants de 5 à 10 ans, classe spéciale, puis de 10 ans en montant, pourront participer au tournoi, qui débutera à 2 heures de l'après-midi. De plus, un grand festival pour tous les jeunes garçons et filles de toutes les écoles de Shawinigan-Sud aura lieu sur la patinoire de l'OTJ. Différents concours seront disputés pour les jeunes avec des prix aux gagnants.

Dimanche, le 26 février, sera le clou du carnaval. Dimanche après-midi, une grande parade avec plusieurs corps musicaux, bouffons, Bonhomme Carnaval, candidates du concours de popularité et la reine des loisirs d'hiver de la saison 1959-60. Le départ se fera du magasin IGA, puis passera par la 5e avenue, 110e rue, terrain de l'OTJ. A 1 h. 15, joute de hockey entre le club de l'OTJ et un club invité. A 2 h. 30, démonstrations par les corps musicaux. A 2 h. 30, une joute de ballon-balai entre deux équipes féminines. A 3 h. 30, souque à la corde entre la LOC et la Coopérative d'habitation. A 3 h. 45, une course de vitesse de 5 milles pour le championnat de Shawinigan-Sud.

Dans la soirée, il y aura le couronnement de la Reine des Loisirs d'hiver à 8 heures au collège St-Georges, de Shawinigan. La gagnante sera proclamée par le maire Philippe Demers, la première princesse par M. Henri Lapointe, président de la Commission Scolaire de Shawinigan-Sud, la deuxième princesse par M. Conrad Matteau, président de l'OTJ. Tous les prix des différents événements sportifs et récréatifs seront distribués par la Reine. Il y aura aussi un grand programme récréatif par des artistes locaux de la radio et la T.V.



FEERIE D'ENTRE-SAISON — Le printemps qui frappe à la porte ... et l'hiver qui ne veut pas encore nous quitter ... se sont rencontrés hier matin. Ils ont déployé chacun leurs armes et comme le tournoi s'est terminé comme une joute nulle, voici les résultats. Dans leur lutte, les géants ont éclaboussé tout ce qu'ils ont rencontré. On dirait une décoration du temps des fêtes. Mais comme le pavé était aussi décoré, les automobilistes ont dû démontrer une grande prudence. Preuve qu'une médaille a toujours deux faces.

Les Cats battent les As 7-2 et portent leur avance à 5 points

SHAWINIGAN. (J.M.H.) — Les Cataractes de Shawinigan ont augmenté à cinq points leur emprise sur la deuxième position de la ligue Provinciale Junior alors qu'ils ont défait hier après-midi les champions de la cédule régulière, les As de Québec, au compte de 7-2. De plus, les Cats étaient privés des services de Claude Joncas, Pierre Lord et Gilles Lamy. André Bourassa et André Boucher se sont avérés les étoiles de la joute avec chacun deux buts. Michel Scalzo, Paul Pagé et Claude Argouin ont réussi les autres buts des Cats. Pour les As, Ruelland et Régis ont été les compteurs.

Les As de Québec ont déçu hier après-midi contre les Cataractes. En effet, les spectateurs s'attendaient à plus d'opposition de la part des champions du circuit. Ces derniers n'ont pas affiché leur tenue habituelle, autant dans leur jeu de passe que dans leur rapidité. Par contre, il faut donner crédit aux Cataractes pour leur victoire d'hier après-midi. Les joueurs de Jack St-Onge, en dépit de l'absence de trois de leurs coéquipiers, ont redoublé d'ardeur et ont affiché une belle tenue, se montrant agressifs, rapides et précis dans leur jeu de passes.

Par suite de cette victoire, les Cataractes ont augmenté à cinq points leur avance sur les Citadelles de Québec en deuxième position. Les deux clubs ont maintenant trois joutes à disputer d'ici la fin de la saison. Les Cats rencontrent les As à Québec, puis recevront les Citadelles, jeudi, et enfin les Rangers de St-Hyacinthe, dimanche prochain. Pour leur part, les Citadelles viendront visiter les Cats puis termineront la saison sur leur propre glace, avec le Montréal-Nord comme visiteur, dans une joute de quatre points.

Les Cats ont surpris leurs partisans hier après-midi en prenant une avance de 3-1 dans la première période, à la suite de trois buts rapides, marqués par Scalzo, Bourassa et Argouin. Ruelland a réussi l'unique but des As à la treizième minute de jeu. En dépit du pointage, le jeu a été partagé, mais les Cats ont été plus opportunistes que leurs adversaires en profitant de deux punitions infligées à Grenier et Mercier des As.

C'est surtout dans la deuxième reprise que les Cataractes se sont signalés, en menant le jeu et harcelant continuellement leurs adversaires; n'eût été de Grenier, le compte aurait été beaucoup plus élevé. Les Cats ont marqué 3 buts contre aucun pour les As. Pagé a tout d'abord porté le compte 4-1 en faveur des Cats en déjouant Grenier avec un dur lancer au début de la période. André Boucher s'est ensuite chargé des deux autres buts des Cats magnifiquement secondé par André Bourassa. Ce dernier aurait tout aussi bien pu compter, mais il a préféré passer la rondelle à Boucher. Une furieuse bataille entre Mercier, des As, et Poisson, des Cats, a été le point saillant de la période. Les deux joueurs ont été bannis pour 5 minutes chacun, en plus d'un 10 minutes de mauvaise conduite.

Dans la période finale, le jeu a été très décousu. Les As pour leur part ont paru lamentables, excepté lorsque les Cats ont joué à court d'un homme. Régis a marqué le deuxième but des As, assisté de Roy et de Nolet; mais, quelques secondes plus tard, Bourassa a réussi le dernier but des Cats, aidé de Boucher et de Gélinas. C'était le deuxième but de la joute pour André Bourassa.

SOMMAIRE DE LA JOUTE

Première période

1—Cats, Scalzo (Chamberland, Pagé) 8:19
2—Cats, Bourassa (Champagne, Carrier 9:30
3—Cats, Argouin (Gélinas, Cloutier 11:00
4—As, Ruelland (Grenier 13:19
Punitions : Grenier, 6:54 ; Mercier, 11:13 ; Pronovost, 12:32 ; Cats, 19:53.

Deuxième période

5—Cats, Pagé 2:57
6—Cats, Boucher (Bourassa, Scalzo) 4:15
7—Cats, Boucher (Bourassa) 8:09
Punitions : Mercier, Poisson, 5 m. et 10 m. (mauvaise conduite) 6:38 ; Scalzo, 11:46, 15:07 ; S. Grenier, 14:09 ; Lampron, 17:35.

Troisième période

8—As, Régis (Roy, Nolet) 3:50
9—Cats, Bourassa (Gélinas, Boucher 4:20
Punitions : Chamberland, 15:30 ; Boucher, Dufour, 19:00.

A Shawinigan

La journée des billets à la cour municipale

SHAWINIGAN. — Un Beauceron, qui ne semblait pas du tout content de ce qui lui arrivait, devra refaire encore le voyage de 300 milles aller-retour dans un mois. Il reviendra à la cour municipale de Shawinigan pour son procès à la suite d'une infraction au règlement des véhicules.

Cet hôtelier de la Beauce avait négligé de payer un billet de vitesse et on avait décidé de la traduire devant la cour municipale. Comme il plaida non culpabilité à l'infraction et qu'il n'avait pas l'intention de refaire les 300 milles pour revenir subir son procès, il demanda que l'on procède séance tenante. Le juge avait tenté de lui faire comprendre que les témoins n'avaient pas été appelés et que l'on ne pouvait deviner s'il plaiderait culpabilité ou non, le Beauceron n'en cessait pas moins de parler plutôt fort.

Enfin, le juge trancha la question en disant qu'il devrait revenir à son procès. Il lui mentionna également qu'il pouvait encore changer son plaidoyer, mais l'autre ne voulait rien entendre et il se proclamait non coupable. Il subira son procès le 25 mars.

C'était sans contredit la journée des "billets" samedi en cour municipale. En effet, à part le Beauceron sus-mentionné, cinq personnes ont plaidé culpabilité à des infractions aux lois des parcomètres et ont eu le choix entre payer $10 d'amende plus les frais ou 10 jours de prison.

Quatre autres personnes ont plaidé culpabilité à l'accusation d'avoir négligé de payer des contraventions, pour avoir laissé leur automobile dans des ruelles, la nuit. Il leur en coûtera $5 plus les frais chacun, ou ils passeront cinq jours à l'ombre.

Cinq autres causes, ayant trait à des contraventions que l'on avait négligé de payer dans le délai fixé, ont été remises à cause de l'absence des accusés.

Finalement, un habitué de la cour municipale, âgé de 63 ans et un peu dur d'oreille, qui avait été arrêté pour la 1ère fois pour ivresse sur la voie publique, a été condamné à $10 d'amende plus les frais ou à 10 jours. Le juge a accordé 15 jours de délai pour le paiement.

Le verglas vainc les automobilistes

TROIS-RIVIERES. — En dépit d'une chaussée devenue extrêmement glissante au cours de la nuit de samedi à dimanche, on n'a signalé dans la région de Trois-Rivières que quelques légers accrochages.

Durant la majeure partie de la nuit, cependant, très peu d'automobilistes se sont aventurés sur les routes de la région entièrement recouvertes d'une glace épaisse.

Hier soir, on ne rapportait que quelques accidents mineurs dans la région de Louiseville.

Au Cap-de-la-Madeleine, les employés de la compagnie de téléphone Bell ont surveillé les fortes épaisseurs de verglas qui s'accumulaient sur les fils et à quelques endroits, on craignait beaucoup l'interruption du service. Ainsi, dans certains quartiers, les fils ont fléchi de leur position normale pour descendre de quelques pouces. Les techniciens ont pu toutefois prévenir les avaries à temps.

Le club juvénile de la police possède maintenant son local

SHAWINIGAN. (M.H.) — Le club juvénile de la police de Shawinigan peut maintenant disposer d'un vaste local intérieur aménagé pour les loisirs des jeunes. Ce local a été inauguré officiellement récemment par la bénédiction faite par l'aumônier du club juvénile, M. l'abbé Jean-Guy Hamelin.

En présence des présidents des divers clubs sociaux de Shawinigan, des représentants de la Commission scolaire, des directeurs du club juvénile de la police et des responsables de la JOC de la paroisse St-Bernard, le club juvénile de la police de Shawinigan inaugurait officiellement un vaste local où ses membres pourront occuper leurs loisirs intérieurs. Ce local est situé au sous-sol de l'Académie St-Bernard dans le bas de la ville. Bientôt, le club juvénile de la police projette d'en établir un semblable dans le haut de la ville. Les dirigeants de la JOC St-Bernard prendront charge cependant du local, au lieu des policiers, et s'occuperont d'organiser les jeux intérieurs et de voir à ce que l'ordre soit maintenu. Le responsable est M. Jacques Arcand, président de la JOC.

L'abbé Jean-Guy Hamelin, aumônier du club juvénile de la police, a procédé à la bénédiction du local. Il était assisté de M. Roland Gélinas, président du club juvénile de la police. Assistaient à l'événement: MM. Robert Désaulniers, président du Club PIC; Maurice Labarre, du même club; le Dr Roméo Gilbert, président du Club Optimiste; Gilles Trudel, Gérard Vaillancourt et Jean-Jacques Rivard, du même club; Gustave Boudreault, président du club Rotary; les représentants de la Commission scolaire; M. l'abbé Louis Trahan, aumônier de la JOC St-Bernard, Alfred Arbour, administrateur général du club juvénile de la police, ainsi que Léopold Gilbert, Jean-Louis Beaudoin, Robert Houde, secrétaire du CJP; Emile Gélinas, responsable du local CJP; Me Jean Chrétien, aviseur légal du club juvénile de la police.

On a profité de l'occasion pour remettre aux membres des clubs Optimiste, Rotary et PIC des cartes de membres honoraires du club juvénile de la police. On a remis également aux présidents de ces clubs des cartes de membres à vie du CJP.

Le club juvénile de la police possède déjà un local de boxe au sous-sol du poste de police no 1. Son aménagement a été rendu possible grâce au Club Rotary. Le présent local est dû à la générosité de la Commission scolaire, dont le président est Me Léon Lamothe.

M. Roland Gélinas, président du club juvénile de la police, a remercié les divers clubs sociaux pour la part active qu'ils ont prise dans le club juvénile de la police, de même que les responsables de la JOC St-Bernard, spécialement M. l'abbé Louis Trahan. Il souhaite tout le succès possible aux responsables de la JOC qui s'occuperont des loisirs des jeunes.

M. Alfred Arbour, Directeur de la Sûreté municipale et administrateur général du club juvénile, a mentionné que la bénédiction du local porterait chance au club juvénile. Il a rappelé le but du club, qui est d'amuser les jeunes et d'occuper leurs loisirs. Il a remercié toutes les associations pour leur aide si généreuse qui a rencontré les désirs du CJP. Il a remémoré les débuts difficiles du club juvénile, signalant que le projet avait rencontré beaucoup d'obstacles, mais, avec le courage des responsables, le club commence maintenant à récolter les succès. Il a attiré l'attention du public à savoir que le club juvénile était l'affaire de tous. Le club a été fondé dans le but de venir en aide à la population, aux parents, à prévenir la délinquance, à détecter le mal. Pour ce faire, la coopération des citoyens est nécessaire. Il a félicité spécialement le clergé de sa compréhension et espère que le succès du club juvénile de la police augmentera sans cesse.

M. l'abbé Jean-Guy Hamelin, aumônier du club, a déclaré sa joie d'être le collaborateur des responsables du club juvénile. Il a rappelé le dévouement du comité de direction, ainsi que la générosité des diverses associations.

M. l'abbé Louis Trahan, MM. Roméo Gilbert, Gustave Boudreault et Robert Désaulniers ont également adressé la parole. Tous ont signalé qu'ils se feraient un plaisir de continuer à collaborer aux succès du club juvénile de la Police.

Le Paul Lajoie remporte le bonspiel G. Levasseur

SHAWINIGAN. — L'équipe Paul Lajoie a remporté les grands honneurs du bonspiel Gilles Levasseur, qui s'est terminé samedi soir sur les glaces du club de curling Shawinigan-Est. Dans le consolation, la victoire est allée à l'équipe Andy Buttler.

Gilles Levasseur a remis, après les rencontres finales, le trophée du même nom de l'équipe victorieuse, Paul Lajoie. C'est la première année que ce bonspiel a lieu mais, vu le succès remporté, il s'en déroulera un chaque année, a déclaré M. Gilles Levasseur. MM. Emile Larocque, organisateur du tournoi était le maitre de cérémonie, tandis que M. Dave Cecchini a remercié M. Gilles Levasseur.

Dans la joute principale, le rink Paul Lajoie a défait le rink de Roland Boisvert 11-3. Le rink vainqueur était composé de M. Paul Lajoie, skip, Mme Paul Lajoie, 3e M. Marcel Bouchard, 2e et Mme Marcel Bouchard, lead. Les finalistes étaient M. Roland Boisvert, skip, Mlle Liette Grenier, 3e, M. Marcel Grenier, 2e et Mme Martial Grenier, lead.

Dans le consolation, le rink Andy Buttler a défait le rink Armand Gamache 11-6. L'équipe gagnante était formée de M. Andy Buttler, skip, Mme A. Buttler, 3e, Louis Champagne, 2e et Mlle Aline Boisvert, lead. Les finalistes étaient M. Armand Gamache, skip, Mme A. Gamache, 3e, Dave Cecchini, 2e et Mlle Lucie Despins, lead.

Le bonspiel "Take-Out Competition" débute ce soir au club de curling Shawinigan-Est et se terminera jeudi soir.

La défense passive félicite M. Lemieux

ARVIDA, (J. P.) — Le responsable du Collège de la défense passive, le commandant J. Smith, vient de faire parvenir ses remerciements à l'ingénieur-gérant, M. Roland Lemieux, pour les cours en défense passive qu'il a donnés dernièrement à Ottawa.

La lettre mentionne le précieux apport qu'a apporté M. Lemieux à la cause de la défense passive; les membres du conseil municipal se sont déclarés heureux de la contribution du gérant de la ville d'Arvida à ces cours. On sait que M. Lemieux est le coordonnateur régional de la défense passive au Saguenay.

Industrie suédoise

(PC) — En août 1960, l'emploi avait augmenté de 8% par rapport à août 1959 dans les constructions mécaniques suédoises.

Ligue commerciale

Victoires pour le Garage Bédard et Castel des Prés

TROIS-RIVIERES. — Dans la Ligue commerciale de hockey, samedi soir, au Colisée, en présence de près de 800 spectateurs, la plupart venant de Ste-Catherine-de-Sienne afin d'encourager leur équipe à la victoire, le Castel des Prés a remporté une victoire de 5-1 contre l'Auberge du Coin, du rang Ste-Marguerite.

Claude Blais et Marcel Leclerc ont obtenu chacun deux buts pendant que Pierre Rochefort a réussi l'autre chez les ganants.

Pour l'Auberge du Coin, Emile Beaulieu a évité le blanchissage.

Dans l'autre joute, le Garage Bédard, de Ste-Marguerite, a réussi à compter quatre buts dans la dernière période et vaincre le Centre-de-la-Paix, 5-4.

Pierre Gagnon et André Lambert ont compté chacun deux buts pour le Garage Bédard, pendant qu'André Robert a obtenu l'autre.

Pour le Centre-de-la-Paix, Jocelyn Valois fut le meilleur avec une couple de buts. Jacques St-Pierre et René Bédard furent les autres compteurs des perdants.

La ligue Commerciale :

Championnat pour les As de l'Est et gain du Blanchet

SHERBROOKE. — Les As de l'Est nouvellement dirigés par Jean Dumas, se sont assurés du championnat de la saison régulière de la ligue commerciale de Sherbrooke alors qu'ils ont disposé du St-Charles Garnier au compte de 5-1 dans la première joute du programme double de ce circuit, présentée, hier, à l'arèna de Sherbrooke. Dans la deuxième joute à l'affiche, le Blanchet est monté seul en deuxième position en triomphant du Manoir de l'Estrie 3-1.

On jubilait dans la chambre des As de l'Est à l'issue de cette première joute. Ils ont manifesté de diverses façons entourés de leur nouveau pilote Jean Dumas et de leur gérant Georges-Henri Fortin. C'était leur premier championnat et ils l'ont amplement mérité.

"Ti-Bi" St-Martin et Bouchard ont conduit leur équipe à la victoire en comptant deux buts chacun.

L'autre but des As a été compté par R. Jutras. Prudhomme a évité le blanchissage à son équipe en comptant le seul et unique point du St-Charles Garnier.

Le St-Charles avait ouvert le pointage dans les premières minutes de la joute et les spectateurs s'attendaient à une joute serrée, mais les As n'ont pas tardé à faire entendre leur gros canons, et à prendre une avance confortable qui devait les conduire à la victoire et à leur premier championnat. Il reste encore deux programmes réguliers, mais aucune des quatre autres équipes du circuit ne peut rejoindre les As en tête avec 21 points.

Blanchet 3, Manoir 1

Cette deuxième joute a été aussi intéressante que la première et a donné lieu à du jeu enlevant du commencement à la fin. Le Blanchet a pris une avance de 2-0 dans la première période. Aucun but n'a été compté dans la deuxième période alors que les deux équipes ont rivalisé d'ardeur sans toutefois tromper la vigilance de leur cerbère respectif.

Dans le troisième et dernier engagement, le Manoir a réduit cette avance à un seul point sur un but de l'Heureux, mais ce devait être le premier et dernier but de cette équipe. Le Blanchet en a compté un autre quelques minutes après scellant ainsi l'issue de cette deuxième joute.

Kiwanis :

Lorsque les enfants sortent avec leur papa

TROIS-RIVIERES, (G.B.) — *Les Kiwaniens de Trois-Rivières, qui ne font généralement pas beaucoup de bruit, réservant leur énergie à des fins plus utiles . . . et plus charitables, ont fait exception à la règle, hier. Il faut cependant préciser que les plus bruyants n'étaient pas les Kiwaniens actuels, mais plutôt les autres, ceux qui le seront plus tard . . . Kiwaniens et kiwaniennes. Ils ont dégourdi leurs cordes vocales. Ils se sont aussi réchauffés les mains.*

L'affaire a commencé à l'hôtel St-Maurice, pour se continuer au Colisée. A l'un et l'autre endroit, les fils et les filles de ceux qui portent le bouton "K" ont été en vedette. Au déjeuner, servi par les plus considérables parmi les Kiwaniens, on a boustifaillé, on a noué connaissance, on a échangé des points de vue et tout s'est déroulé dans la plus parfaite harmonie. Preuve que les jeunes aussi savent faire les choses. Puis on a chanté. Des belles voix, que je vous dis. Très peu de timidité.

Et puis, toute la troupe s'est rendue au Colisée pour assister à une victoire des Reds sur les Rangers. Pas une victoire . . . une dégelée comme on n'en avait jamais vue. Par 15 à zéro, ils ont gagné, les Reds. Même que des petits enfants, qui ne connaissent pas le hockey, croyaient qu'on n'avait pas le droit de compter à l'autre bout de la patinoire.

Les plus chauds partisans c'étaient qui? les enfants, voyons! Parmi les plus délurés, il s'en trouvait pour y aller de leurs conseils aux joueurs de la défensive. Pour l'attaque, il n'y avait rien à dire. Tout allait très bien.

Ainsi, les Kiwaniens de demain ont digéré leur repas. Les papas ont même acheté des pistaches. Tout un gâchis.

Et puis à la fin, les fils et les filles des pères ont dit merci à la direction du Colisée qui les avait laissés passer la barrière "gratis". Ce sont les papas qui auraient dû remercier. Mais leurs enfants sont trop bien élevés.



A LA FETE EN HOMMAGE AU MAIRE de Trois-Rivières, on reconnait, de gauche à droite, première rangée, Mmes Fernand Duchaine, J.-A. Mongrain, Maurice St-Louis et Maurice Lapointe. Deuxième rangée, MM. Maurice St-Louis, le maire J.-A. Mongrain (Monsieur Trois-Rivières), Fernand Duchaine et Maurice Lapointe.



LES ENFANTS AU KIWANIS — Fidèle à la tradition établie depuis quelques années, le club Kiwanis de Trois-Rivières a reçu hier les enfants de ses membres à déjeuner. Ces agapes, toujours attendues par les moins jeunes autant que par leurs fils et leurs filles, étaient servies à la grande salle de l'hôtel St-Maurice. Cette photo a été prise au moment de servir des plats bien garnis. Nous reconnaissons le président du club, M. Maurice St-Louis, se faisant le serviteur des petits. Il est accompagné à cette tâche par d'autres kiwaniens. Nous reconnaissons MM. Paul-Albert Poliquin, Marc Beauchamp et Roger Lessard.



BENEDICTION DU LOCAL DU CLUB JUVENILE DE LA POLICE — Récemment, l'abbé Jean-Guy Hamelin, aumônier du club juvénile de la police de Shawinigan, a procédé à la bénédiction et l'inauguration officielle du club. On y voit ici l'abbé Hamelin qui bénit le local. A ses côtés, on remarque MM. Roland Gélinas, président du CJP; Alfred Arbour, administrateur général du CJP, ainsi que les présidents des clubs PIC, Optimiste et Rotary.

Rapport annuel de la St-Vincent-de-Paul

CHICOUTIMI. (A.J.) — La section féminine de la société Saint-Vincent-de-Paul de la cathédrale vient de rendre public son rapport annuel pour 1960. En voici quelques chiffres intéressants.

La section a secouru 20 familles, comprenant 55 adultes et 129 enfants.

Les membres sont allés distribuer, dans divers milieux, 13,886 articles de toutes sortes : Vêtements, chaussures, lingerie de maison, etc.

De plus, on a dépensé, pour des cas particuliers, $333.99 pour remèdes et $932.11 pour achats de vêtements et chaussures.



BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

LA MAURICIE

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel



Le baseball à Trois-Rivières, dans la région et à travers la province de Québec, est-il réellement en régression ? . . . Dans nombre de villes importantes, on a énormément de difficulté, non pas à réunir des joueurs de calibre mais bien plutôt d'intéresser les spectateurs à quitter leurs sièges devant l'appareil de télévision et se rendre au stade même, y voir évoluer les athlètes de chez nous qui donnent pourtant toujours le meilleur d'eux-mêmes. Il est vrai que nos citoyens sont aujourd'hui moins actifs et qu'ils préfèrent le moindre effort, tout en ayant une chance de gagner quelque chose. D'ailleurs, les courses sous harnais et d'autres sports où le hasard joue un grand rôle dans la manipulation de l'argent, intéressent davantage les sportifs.

Ce n'est pas nouveau, ce désintéressement vers les sports. On n'aime plus faire trop d'efforts et le monde moderne d'ailleurs a grandement affecté toutes les classes de la société. Pourtant, le baseball est un jeu d'action qui demande une grande habileté, du sang-froid et une combativité à toute épreuve. Si le baseball citadin perd de sa popularité, il n'en est pas de même du baseball rural qui prend de plus en plus d'ampleur. Il se pourrait que les Philies plient baggages à Trois-Rivières pendant qu'à Montréal, les Royaux ont quitté le stade de Lorimier. Sherbrooke doit se contenter de baseball intermédiaire et Québec de baseball de calibre senior. La région du Saguenay-Lac-St-Jean fait bien dans ce domaine.

Mais des villes comme Shawinigan, Grand'Mère, La Tuque, Louiseville, Thetford Mines, St-Jérôme et autres, font face à toutes sortes de problèmes épineux pour réorganiser soit une ligue ou une équipe de baseball. Au Cap-de-la-Madeleine, par exemple, où déjà de grandes étoiles ont jailli de cette ville, on doit maintenant assister à des joutes de calibre junior. Il est plus que temps que l'on se penche sur ce malaise affectant gravement ce sport national des Américains, qui semble vouloir reculer au lieu d'avancer. Quels sont les remèdes pour y remédier ? Nous sommes persuadés que la finance joue un rôle prépondérant dans ce domaine.

Les promoteurs sont aussi moins nombreux, car ceux qui ont jadis travaillé d'arrache-pied pour mettre sur pied des ligues ou des clubs ont tous subi des pertes financières et n'ont pas tous été encouragés comme on devait le faire. Que ferons-nous pour réveiller l'opinion public et ramener à bon port le baseball, qui sait pourtant satisfaire le peuple américain. Il ne faut pas que le baseball disparaisse pour de bon. Donnons-nous tous la main et qu'une solution soit trouvée au plus tôt afin de faire revivre des fameuses joutes comme on en voyait autrefois. Nous aimerions tant que la défunte ligue Canado-Américaine soit à nouveau réorganisée.

La ligue rurale Albert-Gaucher, pourtant, trouve le moyen de former ses cadres avec 18 équipes venant de tous les comtés environnants. Portneuf doit faire une demande officielle sous peu pendant que Maskinongé et Louiseville feraient un retour officiel dès mai prochain, après une saison dans la ligue Intermédiaire de la Mauricie . . . Ne soyons pas trop pessimistes et regardons bien en face le problème épineux du baseball afin qu'on puisse faire revivre ce sport si populaire autrefois . . .

La ligue inter-comtés toujours très en vogue

ST-TITE — Au cours d'une joute intéressante au possible disputée hier après-midi, devant une foule mombreuse, l'équipe de St-Tite a défait de justesse Ste-Thècle, au compte de 2-1 pour augmenter son avance à 3 points en tête de la ligue de hockey intercomtés, section nord.

R. Damphousse et Jacques Perron ont réussi les buts du St-Tite, durant des jeux de puissance pendant que M. Lefebvre a compté l'unique but du Ste-Thècle.

Les Damphousse

Samedi soir, devant une foule enthousiaste, l'équipe des six frères Damphousse a donné une belle leçon de hockey au club intermédiaire de St-Tite du circuit Camille Trottier en le blanchissant au compte de 6-0.

Charland et Delamarre en vedette au Lac Beauport

COUP DE MAÎTRE des skieurs trifluviens

par **Jean POULIOT**

Des sauteurs de Trois-Rivières ont remporté les trois premières positions de la classe "A" et le championnat de la classe junior lors des championnats provinciaux de sauts, tenus hier au Lac Beauport. Le favori Jacques Charland a réussi des sauts de 126 et 130 pieds, les deux plus longs de la journée, pour s'emparer, haut la main, du championnat de la classe A et du trophée O'Keefe avec 229.5 points, soit une avance de 16.4 points sur son plus proche rival, son concitoyen Claude Trahan. Yves Doucet a pris le troisième rang, alors que Gérard Laroche brisait ce monopole de la Mauricie avec le quatrième rang.

Le jeune Albert Delamarre a décroché les honneurs de la classe junior pour ajouter au palmarès trifluvien avec des sauts de 110 et 107 pieds, soit beaucoup mieux que tout concurrent de classe B et la moitié des sauteurs de classe A. Il a ainsi devancé Yves Fleury, le seul autre junior à avoir dépassé les 100 pieds. C'est un Québecois, André Blouin, de l'Union commerciale, qui a remporté la classe B, devançant Jeannot Tremblay, un représentant du royaume du Saguenay, plus précisément du club Mont-Mars.

Les meilleurs sauteurs seront maintenant délégués au championnat canadien O'Keefe où seront choisis les meilleurs athlètes canadiens en vue d'une tournée européenne destinée à les perfectionner pour les championnats mondiaux et les olympiques.

Classe A

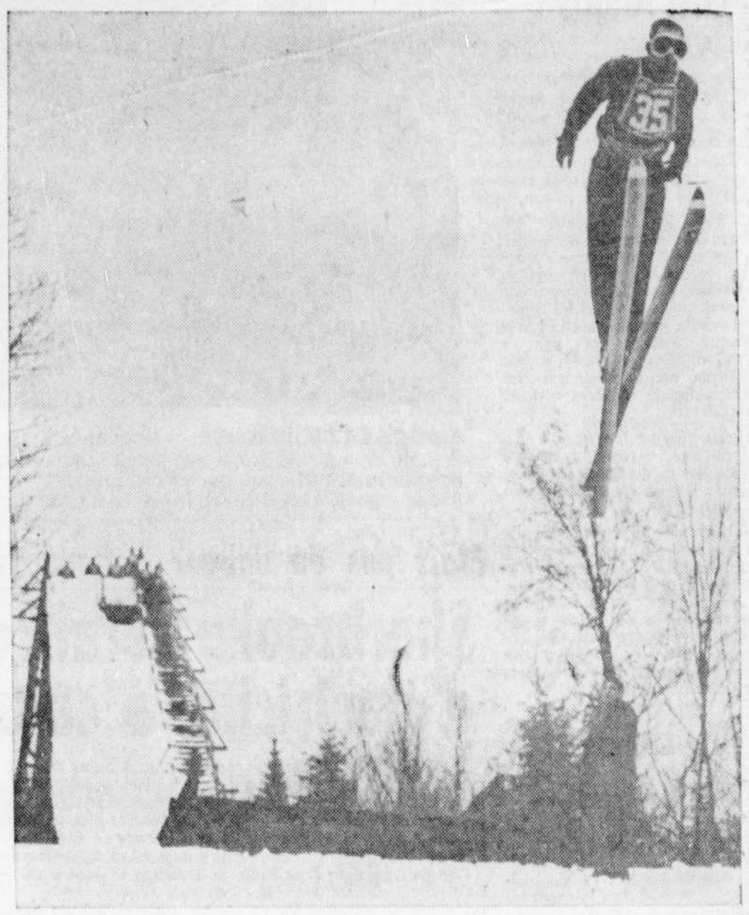
	1er saut	2e saut	Points
1—Jacques Charland, Trois-Rivières	126	130	229.5
2—Claude Trahan, Trois-Rivières	120	123	212.9
3—Yves Doucet, Trois-Rivières	113	114	202.5
4—Gérard Laroche, Union Commerciale	115	112	201.6
5—Max Polt, Viking	115	112	200.1
6—Léopold Levesque, Mont-Mars	107	103	196.3
7—Lucien Chouinard, Mont-Mars	105	103	191.4
8—Claude Dupuis, Union Commerciale	117	120	183.3
9—Yves Carbonneau, Université Montréal	102	98	186.5
10—Yvon Robitaille	113	—	78.2

CLASSE "B"

1—André Blouin, Union Commerciale	97	98	185.9
2—Jeannot Tremblay, Mont-Mars	97	95	174.6
3—Jean-Louis Cadotte, Union Commerciale	96	96	173.2
4—Martial Range, Ottawa	97	94	171.7
5—Phil Lindsay, Viking	94	94	168.9
7—Marcel Bellemarre, Union Commerciale	90	95	164.6
8—Maurice Landry, Ottawa	90	90	164.5
9—Raymond Paré, Ottawa	90	86	163.8
10—Laurent Dallaire, Mont-Mars	79	76	151.9
11—Claude Côté, Mont-Mars	66	70	140.8
12—Jacques Dufour, Mont-Mars	71	70	137.9
13—Reinhard Mueller, Viking	87	77	135.2
14—Prince Girard, Mont-Mars	65	62	133.0

JUNIOR

1—Albert Delamarre, Trois-Rivières	110	107	191.8
2—Yves Fleury, Lac Beauport	101	100	185.0
3—Georges Zulauf, Union Commerciale	94	98	173.1
4—André Moisan, Redskin	84	87	163.2
5—Pierre Plamondon, Lac Beauport	72	75	147.4
6—J.M. Brassard, Union Commerciale	74	85	143.6
7—Claude Babineau, Mont-Carmel	77	75	141.1
8—Georges Brown, Lac Beauport	75	67	140.3
9—Pierre Paré, Ottawa	60	71	115.1



LE PLUS LONG SAUT — Le Trifluvien Jacques Charland s'est moqué du mauvais temps en remportant le championnat provincial de sauts au tremplin du Lac-Beauport, hier. Avec les deux plus longs sauts de 130 et 126 pieds, Charland s'est qualifié pour la finale canadienne O'Keefe dont les vainqueurs seront envoyés à l'entrainement, en Europe, la saison prochaine.

Joutes décisives ce soir dans la Juvénile

TROIS-RIVIERES. — Les amateurs pourront assister à trois joutes importantes de la ligue de hockey Juvénile qui se disputeront à compter de 7 h. 15, ce soir, au Colisée.

La première joute opposera les Lions au Ste-Marguerite dans la partie décisive d'une série de deux de trois, en quart de finale.

La deuxième partie mettra aux prises le Patro et le Ste-Cécile en semi-finale d'une série de trois de cinq.

Enfin, dans une troisième rencontre, le Ste-Madeleine fera la lutte au St-Philippe. Il s'agira d'une joute décisive d'une série de deux de trois en quart de finale.

Les Reds pulvérisent les Rangers par 15-0

TROIS-RIVIERES— Au cours d'une joute marquée de 15 buts, de bouffonneries de la part de l'instructeur Yvan Prud'homme, des Rangers, de St-Hyacinthe, et d'une foule de 1,200 spectateurs, les Reds de Trois-Rivières, ont défait les visiteurs par blanchissage au compte de 15-0. Le compte aurait pu être de 50 et de 100, si seront une sanction sévère à Prud'homme pour son manque total de talent, et sa pauvre tenue sportive devant les Trifluviens.

Claude Boucher a compté quatre des buts du Trois-Rivières, Albert Baril, un joueur de défense, Marc Dufour et Fernand Harvey y allèrent chacun de deux. André Black, Jacques Dolbec, Jean-Yves Descormiers, Aldée Lehouiller et Guy Bolduc ont obtenu les autres.

C'était pour le jeune cerbère Jean-Noël Villemure un blanchissage assez facile à encaisser. En effet, il n'eut que quelques arrêts difficiles à faire, soit une dizaine, ce qui veut dire que les Rangers n'étaient simplement pas du même circuit, hier.

L'arbitre Roger Landry a imposé six punitions mineures, dont quatre aux Reds, avec Marc Dufour obtenant trois mineures.

Dans la première période, qui se termina au compte de 1-0 en faveur des locaux, Vaillancourt, du St-Hyacinthe, a été blessé au genou en venant en collision avec Michel Gosselin, des Reds. Il s'est retiré du jeu et ne revint plus.

Puis à 18 minutes et 50 secondes du deuxième vingt, Tardif bouscula rudement Marc Dufour sur la rampe près des buts des Rangers. Ce dernier en voulant éviter de trébucher heurta Robert Bibeau sur la tête avec son gouret. Bibeau demeura sur la glace et fut transporté à la chambre du club. C'est alors que Prud'homme fit des siennes. Le compte était en ce moment de 5-0 en faveur du Trois-Rivières. Il sauta sur la glace, discuta d'une façon peu amicale avec l'arbitre Landry et donna ordre à ses joueurs de se retirer de la glace. Landry avertit Prud'homme qu'il lui donnait deux minutes pour ramener son équipe au jeu.

Ne voulant probablement pas écoper d'une longue suspension, Prud'homme revint sur sa décision, mais il avisa ses joueurs de laisser compter les Reds sans quoi des sanctions seraient appliquées. Harvey y alla alors de deux buts, de même que Claude Boucher, sans que le cerbère Pageau fasse un seul mouvement pour arrêter la rondelle.

La troisième période fut moins monotone, mais les Reds prouvèrent hors de tout doute leur supériorité en comptant six autres buts sans réplique.

Première période

1—Trois-Rivières, Black (Bolduc, Boucher) 1:10
Punitions : Dufour, 4:56, 12:18 ; Rousseau, 6:24.

Deuxième période

2—Trois-Rivières, Dufour (Baril, Descormiers) 4:01
3—Trois-Rivières, Lehouiller (Harvey, Black) 12:39
4—Trois-Rivières, Baril (Carle, Perreault) 13:28
5—Trois-Rivières, Dolbec (Boucher, Gosselin) 18:02
6—Trois-Rivières, Harvey 18:54
7—Trois-Rivières, Harvey 19:02
8—Trois-Rivières, Boucher (Bolduc) 19:13
9—Trois-Rivières, Boucher (Gosselin) 19:25
Punitions : Dufour et Tardif, 18:50.

Troisième période

10—Trois-Rivières, Baril (Dolbec) 10:15
11—Trois-Rivières, Boucher (Dolbec, Bolduc) 11:37
12—Trois-Rivières, Bolduc (Dolbec, Boucher) 11:57
13—Trois-Rivières, Dufour (Harvey) 13:38
14—Trois-Rivières, Descormiers (Dufour, Harvey) 13:50
15—Trois-Rivières, Boucher (Black, Bolduc) 18:25
Punitions : Black, 3:02 ; Lafleur, 16:05.

Au bonspiel de la Chambre

Victoire des équipes Phil Giroux, Jean Saulniers et J.P. Desmarais

TROIS-RIVIERES. — L'équipe de Philippe Giroux, du Wabasso, a décroché les honneurs au bonspiel annuel de la Chambre de commerce de Trois-Rivières, samedi, triomphant de celle de J. Saunders, de Shawinigan, par 8-3, pour aussi s'emparer du trophée perpétuel de cet organisme.

Dans la classe "B", Jean Saulniers, du Cap Curling Club, a vaincu en finale l'équipe de Gordon Billings, du Three-Rivers Curling Club par 11-7, pendant que le quatuor de Jean-Paul Desmarais, du Wayagamack, a gagné la finale de la classe "C" contre le skip Jean-Paul Campeau, du Laviolette, par 10-3.

Ces finales ont eu lieu samedi sur les glaces du Three-Rivers Curling Club en présence d'un grand nombre de curlers.

Immédiatement après les rencontres il y eut distribution des trophées et cadeaux, suivie d'une soirée récréative.

Voici les derniers résultats :

VENDREDI

2 heures — F. McCormick, St-Lambert, 8; J. Crawford, TR, 6; M. Crutchfield, Shaw., 9; P. Morin, Shaw.-E., 7; J. Lamontagne, TR, 5; R. J. Clark, Montréal, 8; L.-P. Carrier, Shaw., 5; W. Saunders, Mont., 9.
4 heures — L.-P. Carrier, Shaw., 6; J. Lamontagne, TR, 9; R. J. Clark, Mont., 0; W. Saunders, Mont., 11; J. Crawford, TR, 11; P. Morin, Shaw.-E., 0; M. Crutchfield, Shaw., 4; McCormick, St-Lambert, 6.
5 heures — LAVIOLETTE et T.R.C.C. — J. Saulniers, Cap., 10; W. Kosick, Shaw., 2; B. Timberlay, TR, 8; K. Morris, Lav., 4; G. Billings, TR, 9; B. Hodges, Shaw., 8 (sup.); G. Murchison, La Tuque, gagne par défaut contre P. Turcotte, Sorel; R. Webster, TR, 7; L. Quessy, Cap., 3; P. Connelly, TR, 6; J.-P. Desmarais, Way., 7; F. Brousseau, Louiseville, 2; C. Landry, Lav., 12; C. Héon, Lav., 6; M. Lorraine, CN, 5; J. W. Miller, TR, 9; F. Melançon, Wab., 4; D. Grant Shaw, 4; M. Boisvert, Lav., 10.
8 heures — W. Coffer, Shaw., 10; M. Lambert, GM, 5; J. Crawford, TR, 5; L.-P. Carrier, Shaw., 8; E. Thibeault, Lav., 3; M. Baril, Lav., 4; A. Genest, GM, 6; M. Cantin, GM, 8; R. Piette, Joliette, 10; H. Richard, Louiseville, 11 (sup.); G. St-Pierre, GM, perd par défaut contre T. Delatri, Louiseville; J. Lamontagne, TR, 12; P. Morin, Shaw., 9; J.-P. Desaulniers, Lav., 8; J.-P. Campeau, Lav., 9 (sup.).
10 heures—G. McDonald, St-Lambert, 5; W. Saunders, Bellevue, 4; G. Poliquin, TR, 8; G. Laliberté, TR, 7; P. Chevrier, TR, 7; R. Collins, TR, 2; N. Crutchfield, Shaw., 9; R. Clark, Montréal, 5; J. W. Miller, TR, 11; C. Héon, Lav., 10; A. Bourassa, GM, 6; C. Charron, Joliette, 5.

SAMEDI

12 heures — W. Coffer, Shaw., 7; M. Baril, Lav., 3; C. Landry, Lav., 11; G. McDonald, St-Lambert, 1; J. Saunders, Shaw., 6; G. Rainer, TR, 4; P. Giroux, Wab., 7; R. Matteau, TR, 5; A. Bourassa, GM, 7; J. Lamontagne, TR, 6; J.-P. Campeau, Lav., 13; G. Peech, GM, 9; J.-P. Desmarais, Wab., 6; N. Crutchfield, Shaw., 4; P. Chevrier, TR, 7; G. Murchison, LT, 5.
1 heures — R. Bornais, Lav., 9; J. Holliday, Shaw., 6; G. Poliquin, TR, 8; H. Richard, Louiseville, 3; Saulniers, Cap., 9; B. Timperley, TR, 5; J. Billings, TR, 8; L.-P. Carrier, Shaw., 3; M. Cantin, GM, 6; J.-P. Desmarais, Way., 8; J.-P. Campeau, 12; A. Bourassa, GM, 10; J. W. Miller, TR, 9; R. Webster, TR, 4; P. Chevrier, TR, 11; M. Boisvert, Lav., 4.
1 heures — W. Coffer, Shaw., 5; P. Giroux, Wab., 7; C. Landry, Lav., 4; J. Saunders, Shaw., 7; G. Poliquin, TR, 5; J. Saulniers, Cap., 7; R. Bornais, Lav., 6; G. Billings, TR, 7 (extra); J. W. Miller, TR, 8; J.-P. Desmarais, Way., 8 (extra); J.-P. Campeau, Lav., 8; P. Chevrier, TR, 5.
3 heures — FINALE — CLASSE "A" — P. Giroux, Wab., 8; J. Saunders, Shaw., 3.
FINALE — CLASSE "B" — J. Saulniers, Cap., 11; G. Billings, TR, 7.
FINALE — CLASSE "C" — J.-P. Desmarais, Way., 10; J.-P. Campeau, Lav., 3.



LES GAGNANTS DU BONSPIEL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE — Le bonspiel annuel de la Chambre de commerce de Trois-Rivières, s'est terminé samedi sur les glaces du Three-Rivers Curling Club. On y voit, sur cette photo, les gagnants dans les trois classes. Sur la première rangée, nous remarquons l'équipe gagnante de la classe "C" comprenant H.-P. Plourde, lead; Roger Larouche, 2e; Lorne Germain, remettant le trophée Germain & Frère au skip Jean-Paul Desmarais, et Robert Jean, 3e. Sur la seconde rangée, on voit dans le même ordre, les gagnants de la classe "B"; Bernard Ricard, 3e; J.-P. Babin, 2e; Jean Saulniers, skip; Jean Lamontagne, organisateur du bonspiel, remettant le trophée de la Charbonnerie St-Laurent; J.-P. Bourassa, lead, et Fred Brown, président du club. Enfin, sur la troisième rangée, nous voyons Roger Comeau, 2e; Georges Boudreault, lead; Maurice Langlois, président de la Chambre de Commerce; Philippe Giroux, skip, de l'équipe championne de la classe "A"; Yvon Morrissette, 3e, et Dave MacKay, directeur du club.

Au curling

LA PRESSE No 1 assuré de la première place dans le circuit

TROIS-RIVIERES — L'équipe de LA PRESSE de Kid Martel s'est définitivement assurée de la possession exclusive de la première position dans la Ligue des Journalistes de Trois-Rivières, en triomphant du Nouvelliste No 2 de Pierre Courteau par 9-7.

Les autres rencontres de curling de ce populaire circuit ont donné les résultats suivants : CKTR No 2, de Lefty Boisvert, a vaincu LA PRESSE No 2, de Guy Bourdon, par 7-4; le club de LA PRESSE No 3, de Jean-Marie Lacroix, a défait CHLN, d'André Tourigny, 5-4, pendant que le Bien Public d'Emmanuel Parent, a décroché une victoire de 4-0 sur l'équipe de CKTM-TV qui, comme d'habitude, a brillé par son absence. C'est vraiment regrettable de voir les joueurs de ce groupe s'absenter à chaque rencontre.

Le calendrier régulier prendra fin dimanche prochain, puis commenceront les éliminatoires. Au moins deux clubs se verront exclus du détail mais nous devrons attendre à la semaine prochaine avant de définir ceux qui participeront aux semi-finales du main event et du Consolation.

Voici le classement officiel des équipes après le programme d'hier :

	G	P	N	PP	PC	Pts
La PRESSE (1)	7	1	1	67	46	15
CKTR (2)	6	1	0	53	43	12
Bien Public	5	2	1	48	42	11
LA PRESSE (3)	5	3	0	38	32	10
CKTM-TV	3	4	1	32	41	7
LA PRESSE (2)	3	5	0	59	50	6
CKTR (1)	3	5	0	47	58	6
Nouvelliste (1)	3	5	0	42	53	6
Nouvelliste (2)	3	5	0	39	39	6
CHLN	1	6	1	39	64	3

Directeurs élus

ST-JEAN. (DNC) — Les membres du conseil de direction de la Chambre de commerce senir de Saint-Jean ont élu six directeurs.

Ce sont MM. Alex Drysdale, Charles Boutin, Réal Désourdy et Roland Grenier (réélus) et MM. Rodrigue Lasnier et Yves Papineau, élus pour un mandat de deux ans.

MAINTENANT SURVOLEZ L'ATLANTIQUE PAR
BOAC
À DES TARIFS PLUS BAS QUE CEUX DE TOUTE AUTRE LIGNE AÉRIENNE

TARIFS-EXCURSION DE 17 JOURS
EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 MARS 1961
ALLER-RETOUR DE MONTRÉAL À

LONDRES $299.00
PARIS $338.60
BRUXELLES $338.60
ROME $433.30

Les tarifs ci-dessus comprennent la correspondance de Londres jusqu'à la destination de votre choix. Moyennant un supplément de $30, vous pouvez effectuer la traversée de l'Atlantique par jet Rolls-Royce 707 BOAC.

Voici comment économiser tout en assurant votre confort quand vous voyagerez outremer cette année. Demandez à votre agent de voyage de vous retenir une place à bord d'un turbo-hélices Britannia BOAC— le seul aérobus en service entre le Canada et la Grande-Bretagne qui n'exige aucun supplément de transport par réacté!

TOUT AUTOUR DU MONDE
B·O·A·C
PREND BIEN SOIN DE VOUS

BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION
en collaboration avec Air Canada

Pour vos voyages en avion, procurez-vous vos billets chez
ROBERT BERGERON
VOTRE AGENT DE VOYAGE
7730, rue ST-DENIS CR. 1-6619

VOYAGES TRANSATLANTIQUES ET INTERNATIONAUX
Pour tous vos voyages à travers le monde
400 est, rue Sherbrooke, suite 111
VI. 4-8562
Vente et location d'autos

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL. : LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél. : 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél. : VI. 3-5656

Une école centrale à East Angus ?

EAST ANGUS. — Les représentants des commissions scolaires catholiques d'East Angus et des environs se sont réunis afin d'étudier l'éventualité et l'opportunité d'une école secondaire et centrale dans cette ville.

Tous les commissaires ont semblé en faveur du projet. Toutefois, il leur reste encore à décider si l'école en question serait administrée par une corporation groupant les représentants des diverses commissions scolaires ou par la Commission scolaire d'East Angus, après entente avec les commissions scolaires environnantes.

La réunion fait suite à une première où les inspecteurs d'écoles du district avaient suggéré l'étude d'une telle initiative.

La date de la prochaine assemblée n'a pas encore été fixée. Elle n'aura vraisemblablement pas lieu avant que le département de l'Instruction publique de la province de Québec ait fait parvenir ses recommandations au groupe de commissaires d'écoles concerné.



AIDE DE LA CROIX-ROUGE — M. et Mme Ernest Roy, de Bromptonville, qui ont perdu vendredi un enfant dans les flammes, ont été aidés par la Croix-Rouge dont le représentant à cet endroit est M. Raymond Bergeron, à droite. Le mouvement a habillé les parents et leurs quatre autres enfants, en plus de donner un chèque substantiel et des couvertures de laine.

M. Brassard, conférencier à la SSJB

SHERBROOKE. — M. Adolphe Brassard sera le conférencier invité de la Société St-Jean-Baptiste, section St-Michel, à 8 h. ce soir, au sous-sol de la basilique.

M. Brassard est un ancien directeur de la SSJB du diocèse de Sherbrooke, et il est l'auteur de "Fête au village".

Mais pas de danger à l'aqueduc

Sherbrooke serait obligée d'acheter plus d'électricité, à cause du manque d'EAU

SHERBROOKE. — Il se peut que Sherbrooke soit appelée à acheter plus d'électricité si la pénurie d'eau continue à se faire sentir dans la région des Cantons de l'Est.

Comme l'ingénieur Jean-Paul Lajoie, le conseiller Jean-Marcel Jeanson, président du comité de l'aqueduc, a cependant tenu à préciser que la pénurie d'eau ne peut pas affecter ce service et que la population n'a rien à craindre de ce côté-là.

Plusieurs puits se sont asséchés, notamment dans la région de Magog, à cause du peu de neige tombée à date cette année. On croit généralement qu'à moins d'autres pluies abondantes et période de dégel comme il y en a eu en fin de semaine, la situation deviendra de plus en plus sérieuse.

Le surintendant du service municipal de l'électricité de Sherbrooke, l'ingénieur Gaston Massé, a déclaré que la ville devra acheter plus d'électricité de la Shawinigan Water and Power si la situation des dernières semaines persiste, parce que ses usines productrices ne pourront plus fournir la quantité d'énergie habituelle.

Le débit de l'eau servant aux usines électriques est en effet d'environ 25 pour cent plus bas que la normale. Il est en effet de 900 pieds cubes à la seconde, alors qu'il est ordinairement de 1,200 pieds cubes.

Le lac St-François, qui fournit la majorité de l'eau aux usines électriques de Sherbrooke, est presque vide, tandis que le lac Aylmer, qui en fournit aussi beaucoup, est à moitié vide. Le niveau du lac Memphrémagog est également plus bas qu'à l'ordinaire.

L'ingénieur Jean-Paul Lajoie, en charge du service de l'aqueduc, a affirmé pour sa part qu'il doutait fort que la situation actuelle puisse conduire une pénurie d'eau à Sherbrooke. Il a expliqué que la réserve de la ville est de 9,000,000 de gallons et que le débit de l'usine de pompage de la rivière Magog est de 1,800 pieds cubes à la seconde. "Il ne faut pas beaucoup de temps, a-t-il fait remarquer, pour remplir nos réservoirs, à ce rythme."

Les deux ingénieurs de la ville de Sherbrooke ont aussi précisé que l'on s'était déjà trouvé en face de situations beaucoup plus critiques, notamment en 1948, alors que le débit n'était plus que de 200 pieds cubes à la seconde pour les usines électriques.

Les autorités de la ferme expérimentale de Lennoxville attribuent la pénurie d'eau actuelle au fait qu'il n'a pas neigé beaucoup depuis le début de l'hiver. A la fin de janvier 1960, il y avait 59.1 pouces de neige, mais, à la même date de cette année, il n'y en avait que 39 pouces.

Depuis le début du mois de février, il n'est tombé que 0.09 de pouce de neige, mais l'an dernier, à la même date, il y en avait déjà 23.1 pouces de plus.

Bien que la situation actuelle soit sérieuse elle s'améliorera vraisemblablement avec les pluies et les périodes de dégel du printemps, selon un expert de la ferme expérimentale de Lennoxville. Ce dernier a d'ailleurs fait remarquer qu'il n'y a jamais eu un été sec dans la région. En 1948, la pénurie d'eau était pire qu'à l'heure actuelle, à cette période-ci de l'année, mais à la fin de mai, les lacs et les puits avaient atteint leur niveau normal.

Bien que les cultivateurs puissent avoir des problèmes avec leurs puits, les récoltes ne souffriront pas du manque d'eau, selon un porte-parole de la ferme expérimentale. En fait, mentionne-t-on, les légères chutes de neige comporteront même certains avantages, car les inondations seront nécessairement très rares.

Un officiel de la ville de Magog a déclaré que les fermiers continueront à avoir de la difficulté avec leurs puits même après les pluies du printemps, car, quand l'eau sèche dans ceux-ci, les fissures se ferment et ne se rouvrent pas même quand l'eau revient. Si les puits sont creusés davantage, la situation redevient cependant normale.

"La population de Sherbrooke est en déficit avec la Croix-Rouge"

-- M. Amédée Roy

SHERBROOKE — Les statistiques démontrent que les dons de sang et d'argent ne répondent pas aux besoins, a déclaré en fin de semaine M. Amédée Roy, président de la section de la région de Sherbrooke de la Croix-Rouge, à l'occasion du lancement de la campagne de souscription annuelle de ce organisme.

Après avoir rappelé qu'aucun objectif avait été fixé pour la souscription de cette année, M. Roy a expliqué qu'on avait adopté une telle attitude dans le but que la population se rende elle-même compte des services rendus par la Croix-Rouge au cours de 1960.

"L'an dernier, a-t-il précisé, les trois hôpitaux de Sherbrooke ont reçu 4,457 bouteilles de sang, mais les deux cliniques n'en ont rapporté que 3,012. D'autres localités de la province ont donc dû venir en aide aux besoins des institutions sherbrookoise".

Selon le président de la Croix-Rouge, les statistiques sont aussi mauvaises financièrement parlant. L'an dernier, la campagne de souscrption a rapporté $13,567.55. La manipulation du sang donné aux hôpitaux de Sherbrooke a coûté à elle seule la somme de $26,000. D'autres services — comme l'aide aux sinistrés, les cours de protection de la vie, l'aide aux vétérans, le prêt d'équipement d'hôpital — ont coûté pour leur part un total de $5,000. C'est donc dire que les citoyens de la région de Sherbrooke ont donné presque $19,000 de moins qu'ils ont reçus.

Les présidents conjoints de la campagne de souscription de cette année sont MM. Jacques Lemieux, doyen de la faculté des Sciences de l'Université de Sherbrooke, et M. R. D. Rice, gérant de la banque Toronto-Dominion.

La section des dames est par contre dirigée par Mmes Lorne Thomson et Marcel Savard.

M. Henry Crochetière est responsable de la publicité générale et du quartier centre, tandis que le quartier Est est dirigé par Mmes Luc Rhéaume, Gaston Savard et Jacques Lachance ; le quartier Ouest, par Mmes Majella Vigneault et Lucien Manseau ; le quartier Sud, par M. Pierre Couture ; St-Elie d'Orford, par M. Delphis Trépanier ; Deauville, par M. Robert Roy ; Ascot, par MM. Joseph Boutin et Noël Dubreuil ; Rock Forest, par MM. Nestor Gendron et Gérald Gauthier.

Les présidents conjoints de la campagne ont prié les solliciteurs de se rapporter le plus tôt possible au quartier général de la Croix-Rouge, situé au 363 de la rue King ouest, à Sherbrooke. Incidemment, les personnes qui veulent faire parvenir leur don directement à ce bureau peuvent le faire.

Le ballon-balai à Coaticook

COATICOOK. — La température d'hier a retardé les joutes de la ligue de ballon-balai de Coaticook, mais la fin de la saison n'en sera pas affectée, car les dernières parties régulières se joueront mercredi, tel que prévu.

Dans la dernière rencontre, le Baldwin a réussi un autre blanchissage de 1 à 0, aux dépens du Penman's. Le Baldwin, pratiquement invincible, est depuis plusieurs jours assuré du championnat de la saison. Il entreprendra probablement les éliminatoires contre le Benoit, présentement en troisième place.

Le Benoit a lui aussi remporté une victoire de 1 à 0 sur le Kilgour. Si les positions actuelles ne changent pas, le Kilgour entreprendra les éliminatoires contre le Penman's, en quatrième place.

Mercredi soir, la fin de la saison régulière, le Baldwin rencontrera le Kilgour et le Benoit sera opposé au Penman's.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos — C'est la faute d'Adam; La nuit de tous les mystères.

COATICOOK

Théâtre Opéra — Vacances à Paris; Repris de justice.

LAC-MEGANTIC

Théâtre Bijou — Sois belle et tais-toi; Tarzan et le safari perdu.

MAGOG

Théâtre Magog — Goliath and the Dragon; Wetbacks.
Théâtre Centre — C'est pas une vie Jerry; L'épée de la vengeance.

RICHMOND

Théâtre Myra — Kidnapped; Francis.

WINDSOR

Théâtre Loma — Le Barbare et le Geisha; Les naufragés de l'autocar.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris — Le maître de forges; Les copains du dimanche.
Théâtre Premier — Le journal d'Anne Frank.
Théâtre Rex — Arrêt d'autobus; Mort sur la voie publique; La vengeance de l'aigle noir.
Théâtre Granada — Ma sacrée belle-mère; Entre la vie et la mort.

Beebe pompe son eau dans la rivière

BEEBE — A la suite de la pluie de fin de semaine et après 11 h. de pompage dans la rivière, le réservoir d'eau de la ville de Beebe a retrouvé son niveau normal.

La décision de pomper l'eau dans la rivière a été prise par le comité d'aqueduc, présidé par le conseiller Roy Parrish, à la suite de la nouvelle mandant que le niveau de l'eau était à 33 pouces au-dessous de la normale.

L'eau pompée dans la rivière à Beebe était chlorifiée.

L'échevin a demandé à la population de la ville de ne pas gaspiller d'eau inutilement d'ici la fin de l'hiver, étant donné que le réservoir baisse d'environ huit pouces par jour quand il fait froid.

Agriculture yougoslave

(PC) — En 1959, les fermes yougoslaves utilisaient 32,000 tracteurs, alors que trois ans auparavant elles n'en comptaient que 14,700.

Octroi pour "habiller les musiciens de Sherbrooke"?

SHERBROOKE. — Lors du banquet annuel de l'Harmonie de Sherbrooke, qui a eu lieu hier soir à l'hôtel King George, le représentant du maire, le conseiller Carl Camirand, a promis un nouvel octroi à l'Harmonie pour l'achat d'uniformes pour ses musiciens. A cette même occasion quatre nouveaux membres ont été reçus dans le club "quart de siècle".

Me Georges Sylvestre, le porte-parole des patrons d'honneur, a déclaré que le rôle du patron d'honneur était d'aider l'Harmonie de Sherbrooke, et que si cette dernière avait des besoins, il se ferait l'interprète auprès des autres patrons d'honneur pour répondre à la demande des musiciens. "A titre de patron d'honneur, je déclare que nous voulons vivre en parfaite harmonie avec l'Harmonie de Sherbrooke. Je connais, a précisé le notaire Sylvestre, des échevins qui seraient prêts à fournir de leur poche pour l'octroi que l'Harmonie de Sherbrooke réclame."

Ont également adressé la parole, Me Maurice Allard, député au Fédéral, M. Louis Philippe Brousseau, député provincial, M. Marcel Marcotte, directeur de l'Harmonie de Sherbrooke, et M. Harry Tinker, président.

Ce dernier, qui s'est adressé tout particulièrement aux musiciens en ce qui a trait à leur prochain concert du 15 mars, les a vivement incités à y participer d'une façon très active. Rappelant le but de ce concert, dont les bénéfices iront aux enfants arriérés, M. Tinker a tracé les grandes lignes de ce concert conjoint avec le club Rotary de Sherbrooke. M. Paul Marcel Robidoux sera l'artiste invité lors de ce grand concert, qui marquera le 75e anniversaire de la fondation de l'Harmonie.

MM. Roger Boudreau, Paul Métras, Irvy Richard et Donat Turcotte ont reçu une médaille de long service pour leur 25 ans au sein de l'Harmonie.

A la table d'honneur, on remarquait le président de l'Harmonie, M. Harry Tinker et son épouse, M. Carl Camirand, conseiller et représentant du premier magistrat, M. Marcel Marcotte, directeur musical et son épouse, Me Maurice Allard, député au fédéral et son épouse, M. Louis-Philippe Brousseau, M. Guy Bureau, et son épouse, le notaire Georges Sylvestre, Mlle Doris Robinson, M. Lionel Préfontaine, représentant de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke, et son épouse.

Les membres à vie prenaient également place à la table d'honneur avec leurs épouses : M. et Mme Irenée Langevin, M. Willi Taylor, M. Jean-Paul Bélisle, ancien président, M. Ashley Buzzell, M. et Mme Gaston Laliberté, M. et Mme Lucien Thibault, M. et Mme Louis Letendre, M. et Mme Donat Turcotte, M. et Mme Paul Métras.

R. Munroe et H. Bowen champions aux dards

SHERBROOKE. — Une équipe de Rock Island, formée de R. Munroe et H. Bowen, a remporté les honneurs du grand tournoi de dards pour équipes de boule, disputé samedi soir, au manège militaire de la rue Belvédère, à Sherbrooke.

Ce tournoi avait été organisé par la zone de Sherbrooke et était ouvert à toute équipe masculine, féminine ou mixte affiliée à la "Southern Eastern Townships Dart League".

Munroe et Bowen sont sortis vainqueurs de 77 équipes qui s'étaient enregistrées dans ce tournoi. Ils ont battu en finale Sam Larivée et D. Oates, du club Tuquerouge,de Sherbrooke, en trois joutes consécutives. Il convient même de noter que dans la troisième joute, les vainqueurs ont remporté les honneurs avant même que les vaincus puissent "partir".

En l'absence de Georges Massé, le généreux donateur du trophée et des prix, c'est M. Léo Barrière, qui a présidé à la distribution des prix et trophées aux plus méritants de ce tournoi auquel ont pris part quelque 154 amateurs de ce sport et qui a remporté un franc succès.

Les villes de Coaticook, Stanstead, Rock Island, Beebe, Ayer's Cliff, [illegible] et Sherbrooke [illegible] dans [illegible].

La Chambre de commerce propose une seule gare centrale, à Sherbrooke

SHERBROOKE. — La Chambre de commerce de Sherbrooke récommande aux autorités municipales d'étudier le projet d'aménagement d'une seule gare centrale pour cette ville, comme le plan directeur d'urbanisme n'apporte aucun projet de modification au réseau des chemins de fer existants.

C'est l'une des quatre suggestions saillantes du comité d'urbanisme de la Chambre de commerce qui a étudié le plan directeur d'urbanisme à la demande du conseil municipal, qui voulait des recommandations.

Préparé sous la présidence de l'architecte Denis Tremblay, le mémoire souligne également l'importance d'une "attention immédiate" aux problèmes posés par l'absence d'une entente entre Sherbrooke et les municipalités environnantes concernant les développements de la banlieue.

Après avoir recommandé que les amendements aux règlements de zonage et de construction soient très rares, le comité de la Chambre suggère que les projets en ce sens soient soumis à la commission consultative d'urbanisme.

La Chambre de commerce suggère enfin que Sherbrooke s'unisse aux autres villes ayant un plan directeur d'urbanisme et fasse des démarches en vue de l'obtention d'une loi provinciale d'urbanisme.

Sauf pour les réserves énumérées dans son mémoire, la Chambre de commerce recommande l'adoption du rapport final de l'urbaniste J.-C. Lahaye.

"Un plan directeur d'urbanisme, conclut M. Tremblay, est un objectif, un idéal que l'on propose à une population urbaine comme aménagement du milieu physique de sa vie communautaire. Il appartient donc à cette population d'en comprendre les conséquences, de l'accepter ou de le modifier, mais de faire en sorte qu'une fois le plan accepté, il ne soit modifié que pour des raisons valables et pour le plus grand bien de la communauté."

Une gare centrale ?

Après avoir rappelé que le plan directeur d'urbanisme ne prévoit pas de changement au réseau de chemins de fer existants. Le mémoire de la Chambre met en lumière que ceux-ci partagent la ville en trois parties, comme le font les rivières.

Selon M. Tremblay, ces voies ferrées créent des problèmes de traverses à niveau, causent des entraves à la circulation et contribuent à la dépréciation de la valeur immobilière de toutes propriétés situées dans leur voisinage, à l'exception des industries lourdes, des hangars, entrepôts et des cours de marchandises qui se trouvent à leur proximité et qui en dépendent.

Comme la plupart des industries légères ne sont plus tributaires des chemins de fer pour leur approvisionnement et leur expédition mais dépendent plutôt aujourd'hui du camion et de la route, la Chambre stipule que les cours de triage et les voies de garage des chemins de fer doivent être situées à la périphérie des villes, éloignées des centres commerciaux et des quartiers d'habitation.

Les chemins de fer, ajoute-t-on, constituent toujours un handicap lorsqu'il s'agit de la réhabilitation des quartiers au centre des villes, qu'ils ont contribué à rendre vétustes.

"Sans proposer de solution concrète, mentionne le mémoire, nous estimons qu'une seule gare centrale, bien aménagée, serait suffisante pour les besoins de notre ville, même quand sa population aurait atteint ou dépasser 200,000 habitants. Il faudrait replanifier le réseau ferroviaire afin d'éliminer la gare du Canadien National et sa cour de triage, libérant ainsi un espace précieux qui pourrait être utilisé à des fins plus appropriées pour le centre même d'une ville moderne."

On admet qu'il s'agit là d'un projet de grande envergure et d'un objectif dont il serait prématuré de proposer la réalisation à brève échéance, mais on croit que ce problème doit être considéré comme devant faire partie des projets à long terme qu'on doit étudier dès à présent, puisque, tôt ou tard, il faudra y faire face.

Le mémoire souligne que lors de la réalisation de ce projet, comme cela se fait toujours en pareil cas, il faudra procéder à la relocalisation près des nouvelles voies ferrées aménagées, des industries et des commerces qui seraient affectés, avec juste compensation pour ces transferts de propriétés et pour les nouvelles installations occasionnées par ces nouveaux aménagements.

Après avoir noté que le plan directeur d'urbanisme n'apporte aucune amélioration pour obvier à la congestion qui règne au centre de la ville sur les rues Frontenac et jusqu'à la construction des nouveaux ponts, la Chambre de commerce fait enfin remarquer que sa proposition de gare centrale permettrait de se servir des emprises du Canadien National pour pénétrer en plein coeur de la ville d'une façon rapide et facile.

L'agent de la route Breton est réinstallé une 2e fois

SHERBROOKE. — L'agent de la route Ernest Breton, de Sherbrooke, a été relevé en fin de semaine d'une deuxième suspension par le procureur général de la province.

C'est la nouvelle qui parvient des bureaux de la Sûreté provinciale, à Montréal.

L'assistant-directeur, M. Léopold Trottier, a toutefois déclaré que l'agent Breton devra être transféré dans un autre district.

L'agent Breton, âgé de 36 ans, avait été suspendu après avoir été trouvé coupable d'assaut sur les frères Guy et Jean Marier puis condamné.

Les autorités de la Sûreté provinciale avaient référé le cas Breton au procureur général.

Ernest Breton avait été suspendu une première fois après avoir été accusé d'assaut et de menaces de mort, mais il avait été réinstallé par ses supérieurs parce que les procès trainaient en longueur.

L'agent Breton a été condamné par le juge Joseph Marier, en Cour des Sessions de la paix, à Sherbrooke, à $50 d'amende ou à 15 jours de prison.

Le coût des travaux de répartition, à Sherbrooke

La décision du conseil, prise ce soir, moins radicale que prévue ?

par Marcel DUPRE

SHERBROOKE. — Le conseil municipal de Sherbrooke prendrait une décision finale dès ce soir concernant la nouvelle répartition du coût des travaux permanents, mais les changements seraient beaucoup moins radicaux qu'on l'avait d'abord prévu.

Les journalistes n'ont pas été admis à l'assemblée de samedi matin où l'on a discuté de la question, mais le maire Armand Nadeau a mentionné que ses collègues ne semblaient plus prêts, à la lumière de renseignements additionnels, à aller aussi loin que lors de la réunion conjointe avec les représentants de la Ligue des propriétaires et de l'Association des constructeurs.

Le premier magistrat a même affirmé que si l'adoption des recommandations des propriétaires et des constructeurs était proposée par un membre du conseil, il y aurait vote et la nouvelle procédure serait rejetée.

Il n'y a cependant pas seulement des ombres au tableau. Selon M. Nadeau, les raisons justifiant l'attitude du conseil seront rendues publiques ce soir et ses collègues espèrent que "la grosse majorité des contribuables seront satisfaits".

Lors de la réunion conjointe avec la Ligue des propriétaires et l'Association des constructeurs, il avait été convenu de ramener de 100 à 50 pour cent la répartition sur les travaux de fondation et de pavage de rues, laissant à 100 pour cent les travaux d'égout et d'aqueduc et à 50 pour cent les travaux de trottoirs.

Après avoir affirmé que les conseillers n'avaient pas eu de difficulté à tomber d'accord avec les recommandations concernant ... le maintien des repartitions déjà en vigueur, le maire a souligné que le problème était beaucoup plus complexe au sujet de la repartition du coût d'ouverture et de pavage de rues pour lequel les proprios et les constructeurs ont suggéré une baisse de 50 pour cent dans la répartition des propriétaires riverains.

M. Nadeau a même laissé entendre que les changements se borneraient presqu'à des corrections de situations pour le moins anormales. Il a signalé que sur certains rues, par exemple, des propriétaires étaient appelés à rembourser 15 pour cent du coût global des travaux, tandis que sur certaines autres, la repartition était de 7 pour cent.

Le premier magistrat a enfin noté que le conseil municipal en était venu à la conclusion qu'il ne fallait pas procéder trop rapidement dans ce domaine, d'autant plus que la ville se développe maintenant très rapidement.

"Avant, a-t-il expliqué, les constructeurs nous demandaient d'ouvrir des rues, mais nous ne pouvions le faire parce que nous n'avions pas d'argent. Depuis six ans, les rues se sont payées rapidement alors que par le passé, elles ne l'étaient souvent pas avant 13 et même 15 ans."

Le Progress défait l'Optimiste 3-1

SHERBROOKE. — Le Progress n'a pas perdu espoir d'atteindre la finale de la ligue Juvénile (QMHA) de Sherbrooke. Il a défait hier après-midi, à l'aréna de Sherbrooke, l'équipe Optimiste, 3-1, égalisant ainsi les chances dans cette série semi-finale 2 de 3. Il avait perdu la première joute au compte de 4-1. La prochaine et dernière joute entre ces deux équipes aura lieu à une date qui sera annoncée plus tard. Les vainqueurs rencontreront ensuite le St-Pats en finale.

Le jeune Roy a conduit son équipe à la victoire en comptant deux des trois buts du Progress. L'autre a été compté par Gingues. Marcy a sauvé son équipe d'un blanchissage en comptant le seul et unique point de l'équipe Optimiste.

Une grande part du crédit de la victoire du Progress revient cependant au jeune Luc Demontigny qui a été tout simplement sensationnel dans ses filets, notamment dans la troisième et dernière période alors que le club Optimiste le bombardait de tous côtés. Il a maintes fois sauvé la situation et a forcé ses adversaires à disputer une troisième joute que son équipe remportera peut-être s'il maintient cette même tenue.

Le nouveau pilote du Progress, Kid Aubé, a chaudement félicité son équipe à l'issue de cette joute enlevante et s'est déclaré très confiant d'atteindre la finale.

Huit punitions ont été décernées dans cette joute dont quatre à chaque équipe. Beaucoup à l'Optimiste, en a écopé six à lui seul.

M. George Dick :

"Les épouses des ingénieurs choisies "scientifiquement"

SHERBROOKE. — "En vertu de son esprit d'analyse et de concentration, l'ingénieur fait une sélection très soignée et judicieuse de son épouse qu'il devra toujours garder dans un contexte qui soit favorable au succès de sa profession."

Le Dr George McKinstry Dick, président de l'Institut canadien des ingénieurs, parlant aux 29 finissants de la faculté de Génie de l'Université de Sherbrooke lors du banquet servi samedi au Club social, s'est adressé plus particulièrement aux amies des ingénieurs et à leurs épouses.

Le Dr Dick a ajouté que la femme d'un ingénieur était souvent une personne spéciale. Il a précisé en souriant ce qu'il entendait par "spéciale". Il faut avant tout que l'épouse de l'ingénieur soit une femme en mesure de comprendre les problèmes de son mari et de l'aider. De cette entente à deux peut dépendre la carrière du jeune universitaire.

S'adressant plus directement aux ingénieurs, M. Dick a mentionné que de nos jours, la carrière de l'ingénieur devenait de plus en plus importante et que ceux-ci devaient être de plus en plus compétents.

En terminant, le président de l'Institut canadien des ingénieurs a rappelé toute la joie que l'Université de Sherbrooke lui avait procurée en lui remettant, il y a quelque mois, un doctorat en sciences, honoris causa.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

☞ LA SIMCA COUTE DES CENTAINES DE DOLLARS DE MOINS QUE TOUTE AUTRE NOUVELLE "COMPACTE" ET FAIT BEAUCOUP PLUS DE MILLES AU GALLON. ET, DIFFERENT DES AUTRES VOITURES ECONOMIQUES IMPORTEES, CELA SANS SACRIFIER QUALITE, CONFORT, OU PERFORMANCE. SIMCA A 4 PORTES, 5 PLACES, MOTEUR DE 50 CV, INTERIEUR LUXUEUX. APPARENCE? LA SIMCA EST AUSSI JOLIE QU'ECONOMIQUE. EXTRAS? TOUT CE DONT VOUS AUREZ BESOIN...SANS FRAIS ADDITIONNEL.



PIECES ET ENTRETIEN D'UN OCEAN A L'AUTRE. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE, DES MAINTENANT.

SIMCA IMPORTEE DE PARIS PAR CHRYSLER

MONTREAL
MODERN MOTOR SALES LTD.
1400, boul. Dorchester ouest. UN. 6-7881
BABIN AUTOMOBILE LTEE
10660, rue Lajeunesse — DU. 7-3731
CLERMONT MOTORS LTD.
5363, rue St-Denis — CR. 9-6301
BOULEVARD DODGE-CHRYSLER LTD.
330, boul. Crémazie ouest. DU. 9-7871
GARAGE LAPOINTE
7871, rue Notre-Dame est — CL. 9-2553
TRANS-ISLAND MOTORS LTD.
5403, boul. Décarie — HU. 8-9171
LEPAGE DODGE-CHRYSLER
5300, rue Sherbrooke est — LA. 6-1651
LACHINE
PICARD AUTOMOBILE ENR'G.
2080-90, rue St-Joseph — ME. 7-2345
LONGUEUIL
LONGUEUIL AUTOMOBILE LTEE
268, rue St-Charles ouest — OR. 4-1571
STE-ROSE
LANDRY AUTOMOBILE LTEE
105, boul. Curé-Labelle — NA. 5-2448
VERDUN
PAGE & FILS LTEE
3350, rue Wellington — PO. 6-3571
VILLE LaSALLE
BRONX PARK GARAGE
7635, boul. LaSalle — DO. 6-7818
ROSEMONT
GARAGE ROSEMONT LTEE
2700, rue Masson — LA. 4-3759

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST SPORTS

Les quilles dans les Cantons de l'est

LIGUE DEPRESSION

SHERBROOKE. — Claude Poulin, membre de l'équipe des Pirates, a permis à cette dernière équipe de remporter une victoire de 4-0 aux dépens des Indiens, lors des dernières rencontres de ce circuit, en roulant un simple de 258 et un triple de 619. Poulin abaisse ainsi le record du plus haut triple, détenu auparavant par Lionel Rhéaume au Bowlorium Mathieu. Rhéaume avait alors joué 610.

Dans les deux autres rencontres à l'affiche, les Braves ont enregistré le second blanchissage en disposant des Dodgers 4-0, tandis que les Yankees et les White Sox ont divisé les honneurs 2-2. Cette dernière équipe a quand même conservé son avance de huit points sur ses adversaires de ces dernières rencontres.

Roger Delafontaine conserve toujours la première position des moyennes individuelles, mais il est maintenant menacé par quelques quilleurs qui le talonnent de très près. Delafontaine est en tête avec 158, mais Lapointe et Bourque le suivent avec respectivement 157 et 156.

Position des équipes

White Sox	63	44,276	55
Yankees	63	43,519	47
Braves	63	43,644	43
Pirates	63	44,111	41
Dodgers	63	43,442	41
Indiens	63	42,580	25

Les cinq premières moyennes

P. Delafontaine	63	10,003	158.49
G. Lapointe	63	9,925	157.34
R. Bourque	63	9,842	156.14
H. Lessard	63	9,764	154.62
E. Gagnon	54	8,182	151.28

Le plus haut simple de la semaine — C. Poulin, 258 ;
Le plus haut triple de la semaine — C. Poulin, 619 ;
Le plus haut simple à date — C. Poulin, 258 ;
Le plus haut triple à date — C. Poulin, 619 ;
Le plus haut simple d'équipe à date — White Sox, 847 ;
Le plus haut triple d'équipe à date — Pirates, 2,304.

Ligue des fonctionnaires provinciaux

SHERBROOKE. — L'équipe d'Hervé Kirouac a porté son avance à huit points en tête de la Ligue de quilles des fonctionnaires provinciaux en remportant une victoire de 3-1 sur le Roméo-Dry Cleaning, lors des dernières rencontres régulières de ce circuit. Cette équipe détient cette avance de huit points sur le Centre d'achat qui est monté en deuxième position avec une victoire de 3-1 sur le club O'Keefe.

Deux blanchissages ont été enregistrés dans les autres rencontres alors que les équipes Proulx Esso Service et Henri Girard ont disposé des clubs Laiterie Sherbrooke et Cyr Automobile au compte de 4-0, tandis que le Marché Blais & Félix a triomphé du Larochelle 3-1.

Position des équipes

H. Kirouac Oil	39	28	11	21,790 40
Centre d'achat	39	24	15	20,514 32
O'Keefe	39	24	15	20,646 31
Proulx Esso S.	39	23	16	20,466 30
Henri Girard	39	21	18	19,863 28
M. Blais et Félix	39	20	19	19,160 26
Lait. Sherbrooke	39	17	22	20,160 22
Larochelle	39	15	24	20,128 20
Cyr Automob.	39	13	26	19,297 16
Roméo Dry Clean.	39	12	27	18,306 15

Les cinq premières moyennes masculines

V. Lacasse	134
G. Dupont	132
R. Plante	131
E. Gosselin	130
B. Paquette	130

Les cinq premières moyennes féminines

G. Laurendeau	104
A. Lambert	100
G. Deschesnes	99
E. Thibault	98
F. Gaudreau	94

Le plus haut simple masculin de la semaine — C. Deschesnes, 182 ; Le plus haut triple masculin de la semaine — B. Paquette, 455 ;
Le plus haut simple féminin de la semaine — G. Laurendeau, 151 ;
Le plus haut triple féminin de la semaine — G. Laurendeau, 384 ;
Le plus haut simple d'équipe de la semaine — Marché Blais, 852 ;
Le plus haut triple d'équipe de la semaine — Marché Blais, 1,713.

Ligue Inter-Cités

SHERBROOKE — Lors des dernières rencontres régulières de la ligue Inter-Cités, l'équipe Larochelle et Frères, de Coaticook, a défait le Sherbrooke-Molson, 5-1, le Bolowrama - Windsor a disposé du Magog-O'Keefe au compte de 4-2, tandis que Sherbrooke-Raby et Frères et le Brick and Tiles - East-Angus ont divisé les honneurs par 3-3.

Henri Fortier a permis à son équipe, Sherbrooke-Raby, de diviser les honneurs avec le East-Angus. N'eût été, en effet, de son quintuple de 963 avec des simples de 129, 216, 227, 167 et 224, cette équipe aurait sans doute subi une défaite. Son adversaire, R. Vachon, s'est également distingué avec un quintuple de 951.

L'équipe Larochelle et Frères, de Coaticook, détient une avance de 17 points en tête du circuit et a des bonnes chances de remporter le championnat de saison régulière, mais comme la saison ne se termine que le cinq mars prochain, le Sherbrooke-Molson, en deuxième position, peut encore la rejoindre d'ici là.

Position des équipes

Coaticook — Larochelle et Frères : 85, 61, 24, 65,708, 75; Sherbrooke-Molson : 85, 50, 35, 63,970, 58; Sherbrooke — Raby et Frères : 85, 38, 47, 65,226, 48; Magog — O'Keefe : 85, 37, 48, 62,013, 44; Windsor Bolorama : 85, 34, 51, 61,616, 42; East Angus — Brick and Tiles : 85, 34, 51, 62,382, 39.

Les cinq premières moyennes

R. Vachon — East Angus : 10, 1,817, D. Bissonnette — Coaticook : 84, 13,764, 163.72; F.-H. Fortier — Sherbrooke : 68, 11,032, 162.16; R. Fournier — Coaticook : 82, 13,123, 160.3; G. Skelling — East Angus : 85, 13,482, 158.52;

Le plus haut simple à l'étranger — G. Skelling, 279; le plus haut simple à domicile — G. Plante, 299; le plus haut quintuple à l'étranger — R. Vachon, 951; le plus haut quintuple à domicile — N. Ainslie, 992; le plus haut simple d'équipe à l'étranger — Coaticook, 942; le plus haut simple d'équipe à domicile — Coaticook, 964; le plus haut quintuple d'équipe à l'étranger — Sherbrooke, 4,147; le plus haut quintuple d'équipe à domicile — Sherbrooke 4,181.

ASBESTOS

Positions des équipes de la ligue Commerciale mixte d'Asbestos.
Epicerie Corbeil 65
Caron Arborite 37
Asbestos Autorama 36
Handy Andy 34
Caron Gilden 29
Asbestos Esso 27

Plus haut simple : Noella Demers 146 ; plus haut simple Raymond Ducharme 187 ; plus haut triple Noella Demers 371 ; plus haut triple Raymond Ducharme 434 ; meilleure moyenne Armand Filteau 143.

LIGUE DE JEUNESSE OUVRIERE

Bouts en Train 3
Jongleurs 3
Intrépides 4
Espiègles 1
Picaneurs 1
Vive la Joie 1

Plus haut simple chez les dames Madeleine Laroche 113 ; plus haut simple chez les hommes Raymond Boisclair 168 ; plus haut simple d'équipe Intrépides 596 ; meilleures moyennes chez les garçons Germain Gilbert 136.2, Jacques Drapeau 130.7, Jacques Champagne 127.5.

Meilleures moyennes chez les filles Jacqueline Durocher 97.5, Solange Boisard 96.0, Jocelyne Bruneau 94.6.

POSITIONS

Intrépides 37, Jongleurs 31, Bout en Train 28, Espiègles 24, Picaneurs 20, Vive la Joie 17.

Ligue de la cité

Chambre de Commerce 4, Police 0

Employés municipaux 4, Garde St-Usaac 0

Marchands détaillants 3, Jeune Commerce 1

Plus haut simple: Jean-Guy Délisle 189
Plus haut triple: Jean Vachon 428

Les As triomphent des Cardinaux, dans la ligue Juvénile de l'OTJ

SHERBROOKE — Tirant profit de la nonchalance du gardien des Cardinaux, les As ont enfilé 9 buts pour ainsi triompher des Cardinaux par 9-2, samedi soir, dans la ligue Juvénile de l'OTJ de Sherbrooke. Les deux mêmes clubs se rencontreront en semi-finale "A".

Jean-Guy Papillon, avec trois buts et deux passes, Michel Giguère, avec six assistances, et Gilbert Marchand, avec deux buts et une assistance, ont dirigé l'offensive des As, qui jouaient sans les services de Maurice Hurtubise.

Les éliminatoires débuteront samedi prochain. Dans l'autre semi-finale, les Braves joueront contre le Baronet, après avoir défait ce dernier club au compte de 7 à 2, samedi soir dernier.

SOMMAIRE

As 9 — Cardinaux 2

Première période

1—As : Marchand (Giguère) 5.39
2—As:—Lévesque (Papillon) 10.20
3—As : Papillon (Lévesque-Giguère) 13.30
Punitions : Papillon 1.40, Labrecque 2.40, Mercier 7.45, Fortier 15.00

Deuxième période

4—Cardinaux : Gagnon (seul) 6.30
5—As : Carrier (Giguère-Papillon) 7.15
6—Cardinaux : Côté (Durocher-Litalien) 13.10
Punitions : G. Marchand et D. Gilbert (5 min.) à 2.50, Carrier, 5.45, Faucher 6.30, Litalien 7.00, Donahue 10.25, Marchand 12.02.

Troisième période

7—As : Marchand (seul) 0.20
8—As : Papillon (Giguère-Marchand) 1.50
9—As : Carrier (Brien-Giguère) 9.50
10—As : Mercier (Carrier-C. Brien) 10.45
11—As : A. Papillon (Giguère) 12.32
Cinq punitions dans cette période.

Victoire des Braves

Les Braves n'ont éprouvé aucune difficulté à l'emporter 7-2 sur le Baronet. Georges Martel, Gilles Vallée et J.-M. Goyette ont été les meilleurs à l'offensive pour les vainqueurs.

SOMMAIRE

Braves 7 — Baronet 2

PREMIERE PERIODE

1—Baronet - Harton (Bourbonnais) 7.40
2—Braves — Goyette (Sawyer-Vallée) 11.45
Punitions — Harton 10.45, Courchesne 10.45, et Jutras 12.55.

DEUXIEME PERIODE

3—Braves — Vallée (Goyette-Roy) 10.50
4—Braves — Goyette (Courchesne-Vallée) 11.50
Punitions — Boisard 1.34, Jutras 8.00, Courchesne et Harton 13.20.

TROISIEME PERIODE

5—Braves — Gingras (Sawyer) .45
6—Braves — G. Martel (Gingras-Gilbert) 3.15
7—Baronet — L. Bélanger (Auger) 4.55
8—Braves — Martel (Gingras-Gilbert) 8.09
9—Braves — Gilbert (Martel) 11.58
Punitions — Auger 11.43

Initiative originale à Rock-Island

ROCK ISLAND — — La bibliothèque scolaire Grace Libby, de l'école anglaise Sunnyside de Rock Island, vient de prendre une initiative pour le moins originale en vue de procurer de bons livres aux élèves de l'institution.

Après les avoir lus, les citoyens seront en effet invités à donner à la bibliothèque scolaire un livre qu'ils pourront acheter lors d'une grande exposition organisée par celle-ci le mardi 28 février.

Pour sa part, l'école s'engage à inscrire, dans le volume qui aura été donné par une personne, le nom de celle-ci, comme marque d'appréciation.

La direction de l'école attend un grand nombre de visiteurs de toutes les villes-frontières à son exposition et prévoit un beau succès.

Plusieurs genres de livres seront exposés et leurs sujets seront les sciences, les mathématiques, l'histoire, les arts, la géographie, etc.

Début ce soir des éliminatoires de la ligue junior de Sherbrooke

SHERBROOKE. — Les deux semi-finales en vue du championnat des éliminatoires de la ligue junior de Sherbrooke débuteront ce soir, à 8 h., à l'aréna alors que les Castors, champions de la saison régulière, se mesureront aux Indiens, et que les Maroons en viendront aux prises avec le St-François.

Ces deux séries semi-finales sont de deux joutes au total des points et les vainqueurs se rencontreront ensuite dans une finale de 2 de 3. C'est ce qui a été décidé à une récente assemblée de ce circuit, tenue à l'hôtel Albert sous la présidence de M. Yvan Dugré.

Six joueurs, trois des Castors et trois des Maroons, seront absents de l'alignement pour leur première joute de lundi soir. Ils manqueront cette rencontre à cause d'une suspension d'une joute à la suite d'une punition de joute écopée lors de la dernière joute entre ces deux équipes et qui a failli se terminer par une bagarre générale.

Ces joueurs sont Roy, Letarte et Fauteux, des Castors, et Caya, Bruneau et Robinson, des Maroons. Deux d'entre eux, Roy, le capitaine des Castors, et Letarte, le cerbère de cette même équipe, ont été très mécontents de la décision de l'arbitre en charge. Ils ont même déclaré qu'ils ne reviendraient plus au jeu cette année. Leur pilote Pat Murphy, espère bien qu'ils changeront d'idée mais il en doute fort. Ce pilote devra donc piger dans son club-ferme juvénile, qui est le club Optimiste, afin de combler les vides.

Classement des équipes

Marchands détaillants	48
Jeune commerce	39
Chambre de commerce	32
Employés municipaux	27
Garde St-Usaac	24
Police	21

Ligue Indépendante
Position des équipes

Faisans Bleus	43
Alouettes	40
Cygnes	35
Hirondelles	31
Canaris	30
Rossignols	25

Plus haut simple G. St-Ours 138
Plus haut triple H. Boutin 348

Meilleures moyennes

L. Théroux	117.5
H. Boutin	116.6
N. Demers	115.8
V. Larocque	109.9
L. Hinse	111.3

LIGUE DE QUILLES FEMININES

Classement des équipes

Aces 51, Jets 48, Spitfires 37, Boomers 32, Satellites 26, D'Alliots 22

Plus haut simple : M. Dion 145.
Plus haut triple: G. Boudreau 390.

Cinq meilleures moyennes

G. Boudreau 125.0, H. Beauregard 121.9, G. Ducharme 118.1, V. Hull 114.3, J. Lavallée 113.1.

QUILLES A DANVILLE

Position des équipes

Centre 59, Matoon 55, Nicolet 44, A. Drouin Ass. 36, Morin et Fils 33, Duckett 27, Bastien 26, Bernina 20.

Plus haut simple : Mme Juliette Montmeny 159.
Plus htut triple : Mme Gisèle Boisvert 429.

Meilleures moyennes

Mme Gisèle Boisvert 121.0, Mme Germione Pelletier 119.0, Mme Kay Brown 111.0, Mlle Marguerite Bourque 109.0, Mme Colette Bernier 107.0.

Causerie de Me Raymond Beaudet

VICTORIAVILLE, (N.F.) — La causerie radiophonique au poste local, que doit prononcer, demain soir, Me Raymond Beaudet pour justifier le geste qu'il a posé en donnant officiellement sa démission au conseil municipal comme greffier de la ville, poste qu'il remplissait depuis plus de 21 ans, est fixée à 6 h. 45 au lieu de 6 h. 15, comme en faisait mention notre édition de samedi. L'erreur serait attribuée à une mauvaise interprétation faite au cours d'un message téléphonique avec M. Beaudet.



UN PETIT GARS DE CHEZ NOUS — Guy Longpré écoute avec un sourire les explications de l'actrice anglaise Belinda Lee, lors du tournage d'une comédie.

Un patineur de Sherbrooke

Guy Longpré a parlé à Krouchtchev et a même embrassé Brigitte Bardot !

SHERBROOKE. — Un petit marin sur patin qui serre la main de l'homme que craint le monde entier, Nikita Khrouchtchev et qui embrasse la femme que redoutent les femmes du monde entier, Brigitte Bardot, voilà le succès sans précédent d'un petit gars de Sherbrooke, Guy Longpré.

Né à Sherbrooke, Guy Longpré fait ses premières armes sur la patinoire de l'école St-Jean-Baptiste. "J'ai commencé à patiner en jouant du hockey, dès l'âge de six ans, déclara-t-il en souriant. A l'âge de douze ans, je chausse ma première paire de patins de fantaisie et dès lors je décide de faire ma vie avec mes patins".

Les premiers petits succès du plus célèbre patineur de fantaisie d'Europe remontent à l'époque du Sherbrooke Winter Club à l'aréna de Sherbrooke.

La souplesse et les prouesses des patineurs étoiles de la troupe New York Ice Fantaisie, lors de leur tournée à Sherbrooke vers les années 1944, fascinent au plus haut point le jeune Guy. Mais, et voilà le plus merveilleux de l'affaire, de leur côté, les dirigeants de la troupe sont subjugés par ce tout jeune artiste au talent si prometteur et décident de l'engager.

Premier contact

C'est ainsi que quelques mois plus tard un petit gars de 14 ans, avec un contrat en poche et une paire de patins sur l'épaule, part à la conquête de l'Ouest canadien, à la conquête du monde.

"Pendant cette première tournée de six mois, j'ai appris l'anglais et je me suis ennuyé de maman, dit avec un sourire très touchant la grande vedette. Maman Longpré ne s'était pas formellement opposée au départ de son petit garçon qu'elle gâtait beaucoup, mais elle pensait bien qu'après cette tournée elle pourrait le garder à Sherbrooke.

Par un beau matin ensoleillé le facteur apporta à Guy Longpré une lettre en provenance de New York. Guy travaille donc au Roxie à New-York et à peine âgé de 15 ans, il commence à patiner avec la troupe Holiday on Ice qu'il ne quittera pas.

Pendant cette tournée à travers les Etats-Unis, un nouveau numéro, d'un comique inouï, ajouté au programme, est exécuté par le Benjamin de la troupe, Guy Longpré. Déjà Guy cherche une formule bien à lui, mi-clown, mi-acrobate, il exécute des sauts, des arabesques et des plongées d'une rare difficulté avec une très grande aisance et assurance.

Le marin ivre

Cette version d'un homme ivre en tuxedo et haut de forme que rend à merveille le tout jeune Guy, va connaître tout son apogée quand le patineur, lors d'une tournée de trois ans, au Brésil, la transpose en celle d'un marin ivre. Pendant ces années Guy Longpré, vêtu d'un simple uniforme de petit matelot américain, et coiffé d'un calot blanc, fait salle comble à chaque soir. A 18 ans, Guy Longpré a trouvé la formule qui le rendra célèbre à travers tout le continent américain et européen.

Holiday on Ice, après cette magnifique tournée en terre brésilienne, revient aux Etats-Unis. Guy a réellement mis au point son numéro qui est à lui seul un véritable petit chef-d'oeuvre de comédie.

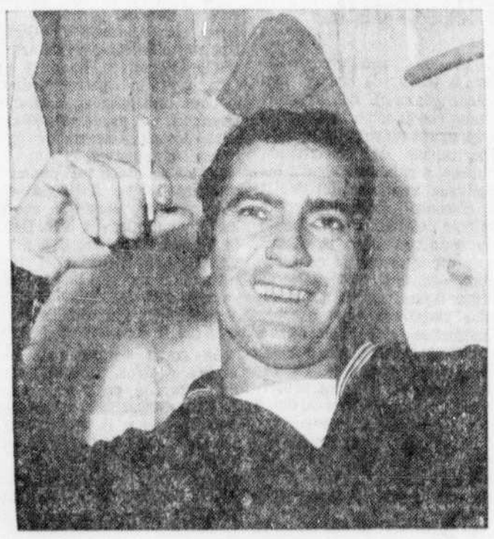
Tournée en Europe

Quand en 1952, la troupe américaine décide d'établir ses quartiers généraux en Europe, le petit marin fait la traversée.

Les principaux pays de l'Europe, France, Belgique, Danemark, Espagne, Italie, Hollande, Allemagne accueillent à bras ouvert la comédie sur glace que leur donne dans une technique géniale l'étoile No 1 de la troupe, Guy Longpré.

B.B., Monsieur K

Brigitte Bardot et Nikita Krouchev, déclare le célèbre



Guy LONGPRE
Le marin, quand il n'est pas en goguette

patineur, voilà deux personnes charmantes. Brigitte Bardot est belle, mais je trouve qu'elle est surtout très belle en photo. Il est très agréable de causer avec elle et quand elle connait quelqu'un elle est très charmante. Krouchev et Mikoyan sont tous deux très gentils. La réception qu'ils font aux artistes n'est certes pas la même réservée aux diplomates, pour ma part, je trouve que nous avons été très bien reçus à Moscou.

Guy Longpré donne ses impressions sur le peuple qui n'a pas tellement l'air heureux. Le contact avec le Russe est difficile, puisqu'une seule partie de la ville est réservée aux touristes. Il est très amusant de retrouver exactement le même menu dans divers restaurants de la capitale. Quand on sait que les restaurants sont nationalisés, on comprend. Cependant, ajoute Guy, je n'aurais pas aimé être seul à Moscou. Heureusement, le soir, nous retournions à l'ambassade américaine, anglaise ou russe.

"C'est curieux, dit-il, il me semble que dans la vie tous les jours je ne suis pas un comique et au cinéma on me fait toujours jouer un rôle de comique, ce n'est pas drôle du tout.

Je me souviens de cette scène où je chantais au pied d'un arbre une romance à une jeune beauté, et il ajoute avec un petit sourire espiègle : "C'était double". Dans le dernier film italien qui est sorti la semaine dernière, intitulé, "Une Nuit en Europe" Guy Longpré fait encore de la comédie, chaque fois que je fais une chose romantique cela tourne toujours en comédie."

Les succès de son film

Un des plus grands cadeaux que le célèbre patineur de 30 ans, ait reçu de la troupe Holiday On Ice depuis les 15 ans qu'il y est attaché, ce fut le voyage en Europe que le patron a offert à Mme Adélard Longpré, il y a quelques années.

Chaque soir, à Rome, à la place de l'Olympique, une femme encore très belle, assise dans toutes les premières loges, applaudissait le numéro du marin ivre, le numéro de son fils, Guy Longpré.

Trois films

Guy Longpré, a déjà tourné trois films, le premier à l'âge de 21 ans, avec la grande artiste anglaise Belinda Lee. Un second film français où il interprète encore une comédie.

Le doyen en Médecine serait déjà choisi ?

SHERBROOKE — Le choix du doyen de la future faculté de Médecine de l'université de Sherbrooke, ainsi que celui du site auraient déjà été décidés, LA PRESSE, a-t-elle appris de source bien informée.

Il serait question de commencer la construction de l'édifice de la faculté en 1962 et de confier les plans à un architecte étranger qui s'est fait remarquer dernièrement dans la région.

Pour l'emplacement de l'édifice de la future faculté de Médecine, on a choisi la colline à l'arrière du pavillon de la faculté des Sciences.

La capitale argentine

(PC) — D'après le recensement de 1960, Buenos Aires compte 2,824,176 habitants, soit 150,000 de moins qu'en 1947.

Chronique sportive

La septième joute, à Drummondville

par **Jean-Louis DE LESELEUC**

SHERBROOKE. — Les Castors de Sherbrooke ont perdu la septième et dernière joute de leur série avec les Rockets de Drummondville. Ces derniers les ont défaits, hier après-midi, au compte de 8-2, et cette victoire, qui peut paraitre décisive, leur permet de disputer la finale contre les Vics de Granby avec la première joute, demain soir, à Drummondville.

Loin de nous la pensée de vouloir sous-estimer les Rockets ou de prétendre qu'ils n'ont pas mérité de gagner. Ils ont eu le meilleur sur les Castors au cours de la saison régulière, et ils devaient avoir le meilleur dans cette série également. Ils sont plus puissants et plus rapides. Quelques facteurs, cependant, ont amené cette piètre tenue des Castors, à Drummondville, hier après-midi.

Jusqu'à cette septième joute, les deux équipes avaient rivalisé d'ardeur avec des forces quasi égales. Sherbrooke a dû revenir deux fois de l'arrière pour égaliser les chances, et il nous semble qu'il ne méritait pas de perdre cette septième et dernière joute de cette façon.

Quelques minutes avant le début de cette joute et au grand désespoir des supporteurs du Sherbrooke, on a annonce que Guildor Lévesque serait absent de l'alignement des Castors, s'étant aggravé une blessure au genou. Guildor est le pilier des Castors. Il est le meilleur des cinq défenses et tout le monde le sait. Il donne son plein rendement à chaque joute et son absence devait se faire rudement sentir.

Pour des blessures identiques, on a annoncé également que le pilote Dubé et l'ailier St-Hilaire seraient aussi absents. Ce qui ne pouvait pas aider non plus la cause des Castors. Il ne restait donc que trois joueurs de défense à cette dernière équipe en plus de Delaney qui n'est que rarement utilisé. Ces trois joueurs de défense, Bourassa, Ducharme et Benoit faisaient tout de même de la belle besogne et tenaient le coup.

Et ils auraient tenu le coup jusqu'à la fin, mais voilà que vers la fin du premier engagement, Bourassa a écopé d'une punition de match pour d'abord avoir riposté contre l'arbitre et ensuite pour l'avoir bousculé. Bourassa méritait peut-être sa punition, mais l'arbitre aurait pu se montrer un peu moins sévère vu l'importance de la joute, d'autant plus que si Bourassa a roupété si fort c'est bien parce que l'officiel avait sifflé un hors-jeu alors qu'il n'y avait pas de hors-jeu. Sur ce, nous sommes d'accord avec des centaines d'autres. Ce même officiel avait auparavant oublié de siffler un hors-jeu sur le deuxième point de Robert Pépin, et sur ce encore nous sommes d'accord avec des centaines d'autres mais bien avec les 2700 spectateurs qui assistaient à la joute, tellement ça crevait les yeux.

L'absence de Lévesque aurait déjà causé un vide et celle de Bourassa en causait un deuxième plus grand parce qu'elle laissait les Castors avec deux joueurs de défense seulement. Ces deux erreurs d'un officiel et la punition de match imposée à Bourassa ont semblé figer totalement les Castors qui par la suite n'ont plus été les mêmes, et les Rockets ont profité de cette désorganisation au sein de l'équipe des Castors pour enfiler des buts à qui mieux mieux.

Les Castors ont bataillé quand même mais non plus avec cette même agressivité qui leur avait permis d'égaliser les chances par deux fois durant la série. C'est donc pour tout ça que les Rockets, même favoris pour remporter les honneurs et plus puissants, ne peuvent trop se glorifier de cette dernière joute. Contre une équipe complète et non démembrée comme celle d'hier après-midi, le pointage n'aurait certainement pas été le même, et les plus optimistes ont même déclaré que n'eut été ce jeu de circonstances, les Castors se rendraient peut-être à Granby, demain soir, commencer la finale contre les Vics de l'endroit et non les Rockets de Drummondville.

AD NO. 878B— —Canada, Fr.



Obtenez l'argent requis, rapidement, grâce au service "Beneficial" de liquidation des comptes

Téléphonez simplement! Obtenez de l'argent pour acquitter les comptes qui traînent, y compris vos achats budgétaires. Ensuite, ne faites qu'un *seul* paiement au lieu de plusieurs . . . et ayez *plus* d'argent de reste chaque mois. Fort probablement, vous *économiserez* par surcroît. "Le client est roi" chez BENEFICIAL. Téléphonez . . . *maintenant!*

Prêts jusqu'à $750 ou plus 30 mois pour rembourser des prêts de plus de $500. Votre prêt peut être garanti par une assurance-vie chez Beneficial

23 bureaux bien situés—adressez-vous au plus proche?

MONTREAL (9 Bureaux)
• Chambre 1, Deuxieme étage, 1850 Rue Ontario Est (angle Cartier) ... tel. LA 6-5021
• Chambre 118, Edifice York, 1500 Rue Ste Catherine, Ouest a l'angle de la rue Guy ... tel. WE 2-4131
• Premier étage, Edifice Drummond, 1117 Ste Catherine O ... tel. VI 4-8861
• Deuxieme étage, 3872 Rue Ontario Est, Coin Bourbonnière ... tel. LA 5-2563
• 2ieme etage, 1297 rue St. Denis (angle Ste Catherine Est) ... tel. UN 6-7415
• 2ieme etage, 7107 rue St. Denis (angle Jean Talon) ... tel. CR 4-8291
• Deuxieme etage, 6787 Rue St. Hubert ... tel. CR 4-8251
• 3102 rue Masson (coin Bieme Avenue Rosemont) ... tel. RA 2-4645
• 1587 Rue Mt. Royal, Est ... tel. LA 6-4948
DRUMMONDVILLE—100 Rue Marchand (coin de rue Hériot) ... tel. GR 8-1356
GRANBY—146 Rue Principale, Deuxieme étage ... tel. FR 2-3326
JOLIETTE—518 Rue Manseau, 2ieme étage ... tel. PL 3-7448
LACHINE—1359 rue Notre Dame (au dessus du Marche Dionne) ... tel. ME 7-2584
LONGUEUIL—39-A Rue St. Charles, Ouest, 2ieme étage ... tel. OR 7-2828
SOREL—34 Rue Du Roi, Deuxieme étage ... tel. RI 3-7901
ST. HYACINTHE—1626 Rue Des Cascades ... tel. PR 4-6411
ST. JEAN—197 Rue Richelieu (au dessus de Woolworth's) ... tel. FI 7-2338
ST. JEROME—Deuxieme étage, 26 Rue Legault ... tel. GE 2-4375
ST. LAURENT—2ieme étage, 997 Blvd., Décarie, En Face Du Centre d'Achats Nergale ... tel. RI 7-7571
VALLEYFIELD—237-B Rue Victoria, Deuxieme étage ... tel. FR 3-5450
VERDUN—2ième étage, 3993 Wellington ... tel. PO 7-5258
VICTORIAVILLE—2ieme étage, 42 Rue Notre Dame Est ... tel. PL 2-4658
VILLE EMARD—2385 Rue Jolicoeur, au-dessus du Magasin de Meubles Brouillette ... tel. PO 7-5348

Ouvert le soir rendez-vous — téléphonez pour heures du soir

BENEFICIAL
FINANCE CO. OF CANADA





A LAC-MEGANTIC — La Fraternité des menuisiers et charpentiers d'Amérique, local 2877, groupant les employés de Megantic Mfg et Lake Megantic Pulp, a versé à la Commission des sports et des loisirs de Lac-Mégantic la somme de $400 afin de promouvoir les sports et les loisirs dans cette ville. M. Donat-Louis Roy, président de l'union syndicale, remet le chèque à M. Roméo Dostie, président de la Commission des sports et des loisirs. Ils sont entourés de MM. René Roy, Fridolin Lessard, J.-N.-O. Poulin et Léo-Paul Gagnon, tous des directeurs de la Commission des sports et des loisirs.

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Le stationnement à Drummondville

Un échange de terrains entre la ville et la Légion canadienne ?

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — La construction de l'édifice provincial créera un problème de stationnement. Le maire de Drummondville a suggéré hier qu'une entente intervienne entre la ville et les autorités de la Légion canadienne. Des échanges de terrains seraient de nature à solutionner le problème.

Des transformateurs de courant électrique sont localisés sur les terrains de la Maison du souvenir. La ville suggérera à la Légion d'échanger cette langue de terre contre une autre située en face de la Maison du souvenir.

Le maire a préconisé la construction d'un terrain de stationnement par la ville sur les terrains de la Légion. Cette mesure favoriserait le stationnement des membres de la Légion, des visiteurs à l'édifice provincial de même qu'au garage municipal. Le premier magistrat est d'avis que ces travaux s'effectueraient avant le mois d'août.

Un surplus d'argent

Pour la quatrième fois consécutive, le budget de la ville se solde par un surplus. Cette année, ce chiffre est de l'ordre de $5,542.97. De plus, on note que le conseil s'est porté acquéreur de terrains pour un montant de $113,000 qu'il a puisé à même les revenus, sans aller sur le marché des obligations.

Sur une question de notre journaliste, concernant l'achat de l'aéroport de Saint-Nicéphore, le maire a noté que les finances de la ville permettent cette année cette dépense. Me M. Marier a mentionné que l'intérêt payé par la ville était de 3.73 p. 100 quand on sait que le taux moyen est de 5.56 p. 100.

Les taxes foncières ne sont pas augmentées à condition que la taxe de vente continue d'accuser une augmentation marquée. En 1959, on récoltait une somme de $250,000 de cette taxe; cette année, cette somme est passée à $265,000. On prévoit qu'elle atteindra $300,000 dans deux ans.

Une autre industrie

Le conseil de ville continue ses efforts pour attirer d'autres industries dans la ville. La bâtisse Sylvania, achetée par le conseil il y a quelques années, est maintenant vacante depuis le premier février. Immédiatement, la ville a consenti une option à une industrie intéressée à s'établir chez nous.

On envisage aussi la construction d'une autre usine derrière l'édifice Sylvania. Pour réaliser ce projet, il faudra changer les servitudes qui affectent le terrain concerné.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier—Aujourd'hui et demain: "Qu'est-ce que maman comprend à l'amour"; "Diane de Poitiers".

Victoria—Aujourd'hui et demain: "Sous le signe de Rome", "Bohosse".

WARWICK

Warwick—Demain : "En patrouille"; "Immortel amour".

PRINCEVILLE

Princess—Demain: "L'homme aux 1,000 visages"; "Duel dans la Sierra".

PLESSISVILLE

Plessis—Aujourd'hui et demain : "Le grand séducteur"; Démonstration de culture physique".

Colonial—Aujourd'hui et demain: "Vertes demeures"; "Actualités françaises.



MAINTENANT EN FINALE — Pour une des rares fois, le sourire était sur toutes les lèvres dans la chambre des Rockets de Drummondville; même l'instructeur Louis Poliquin avait la joie dans la figure. Son club passait en finale de la ligue Intermédiaire "A" des cantons de l'Est, une victoire de 8 à 2 terminant une longue série contre les Castors de Sherbrooke.

Victoire de 8 à 2 sur les Castors

Les Rockets de Drummondville en finale contre les Vics de Granby

DRUMMONDVILLE (A.B.) — Par une victoire de 8 à 2, les Rockets de Drummondville ont remporté hier après-midi la série semi-finale A de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est, par quatre victoires contre trois défaites.

La série finale 4 de 7 débutera demain soir à Drummondville contre les Vics de Granby qui sont au repos depuis huit jours après avoir éliminé les Lions des Trois-Rivières en quatre parties consécutives.

Première période

Le compte de la partie n'indique pas l'allure de la rencontre. Dès les premières minutes, les Castors de Gilles Dubé semblaient bien déterminés à l'emporter. La mise en échec a été très serrée et dans la deuxième minute, Normand Dusseault est parvenu seul devant Joseph Lacoursière qui refusait de bouger.

Le joueur Robert Pépin, qui connaissait une léthargie depuis quelques parties a connu un retour prodigieux hier. Dans la première reprise, il a marqué le but initial du Drummondville sur un lancer très rapide. Maurice Saint-Jean et Kenny Biggs ont reçu des crédits sur le jeu.

Au cours de punitions mineures doubles, Robert Pepin en a profité pour augmenter l'avance des siens en lançant très haut dans le filet d'André Pratte. Avant la fin de la période, Michel Ducharme a compté pour les Castors sur un lancer bas, qui a dévié sur une jambière près des filets du Drummondville.

Bourassa frappe l'arbitre

Une scène très disgracieuse est survenue à 19.55. L'arbitre Jack Calley a décerné une punition de joute au joueur de défense Bertrand Bourassa des Castors qui, selon l'officiel, a voulu l'accrocher avec son bâton. Bertrand Bourassa s'en est pris ensuite ouvertement à l'arbitre en le frappant au visage. Frank Calley a roulé à terre et les joueurs sont intervenus en vitesse. Alors qu'on croyait que les choses étaient rétablies, Bourassa a attaqué de nouveau l'officiel avec ses poings. On ignore pour le moment quelle sera l'attitude de la Quebec Amateur Hockey Association dans cette affaire. Il est toutefois probable que le joueur en faute soit banni du hockey.

L'avalanche

Les Castors comptaient Gildor Lévesque sur la liste des blessés. L'expulsion de la partie de Bertrand Bourassa n'était pas de nature à aider la cause des visiteurs.

Au cours de la deuxième période, les Castors ont utilisé à la défense M. Denaley et il a été sur la glace pour les quatre buts des Rockets. Les amateurs ont cru un instant que Gilles Dubé allait chausser les patins pour prêter main-forte aux siens. Ce dernier a préféré demeurer sur le banc pour diriger ses formations.

Maurice Boivin, Kenny Biggs, Léon Michelin et Maurice Saint-Jean ont compté à tour de rôle. La défensive des Castors devenait de plus en plus poreuse et le gardien André Pratte faisait de son mieux dans la cage du Sherbrooke.

Trophée et Pee Wee

Avant le début de la troisième période, le président du circuit, M. Len O'Donnell a présenté un trophée à Kenny Biggs pour avoir terminé la saison en tête des compteurs.

Ensuite, les joueurs pee wee de la Légion canadienne ont été présentés sur la glace aux applaudissements de la foule. Une maison d'affaires de la ville a remis aux jeunes porte-couleurs drummondvillois un gilet sport pour commémorer leur performance de la semaine dernière à Québec, au tournoi international.

Troisième période

Dès la reprise du troisième vingt, les Rockets ont marqué un but rapide.

Drummondville s'est mérité par la suite un total de quatre punitions et la défensive des Rockets s'est trouvée ébranlée en plusieurs occasions jusqu'au point de Laurent Drouin aidé de Réal Rousseau et Michel Ducharme.

Dans la troisième période, Robert Pépin a complété son tour du chapeau par un magnifique but.

PREMIERE PERIODE

1—R. Pépin (M. Saint-Jean, K. Biggs) 4.24
2—R. Pépin (K. Biggs, L. Lahaie) 10.16
3—M. Ducharme (N. Dusseault) 16.58
Punitions : J. Morin, 6.19; L. Michelin et M. Bouvrette, 9.44; J. Morin, 10.39; B. Bourassa, 19.55 (punition de match).

DEUXIEME PERIODE

4—M. Boivin (L. Michelin, C. Aubry) 3.52
5—K. Biggs (M. Saint-Jean, R. Pépin) 10.08
6—L. Michelin (M. Saint-Jean, C. Aubry) 16.25
7—M. Saint-Jean (G. Paquin, K. Biggs) 17.50
Punitions : J. Morin, 6.15.

TROISIEME PERIODE

8—J. Morin (M. Vachon, R. Gaudreau) 0.40
9—L. Drouin (R. Rousseau, M. Ducharme) 6.17
10—R. Pépin (M. Saint-Jean, K. Biggs) 9.23
Punitions : R. Gaudreau et N. Dusseault, 1.41; D. Rogers, 3.33; M. Vachon, 4.23.

Le maire Marier disposé à discuter d'annexion avec Drummondville-Sud

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Parlant hier à Drummondville dans le cadre de sa conférence de presse hebdomadaire, le maire Marcel Marier a déclaré que son conseil serait disposé à parler d'annexion avec les membres du conseil de Drummondville-Sud si une demande était faite.

Le premier magistrat de notre ville commentait de récentes déclarations de conseillers municipaux de la municipalité voisine. "Depuis quelques mois, la question d'annexion est très populaire et, à Drummondville-Sud, plusieurs officiers en ont parlé ouvertement."

Les temps ont changé

Selon Me M. Marier, les temps ont changé depuis 1954, date de la première demande d'annexion. En effet, en 1954, des pressions avaient été faites mais le fruit n'était pas mûr. Les exigences de la ville de Drummondville n'étaient pas de nature à être acceptées par les voisins du sud.

Me Marcel Marier est d'avis que le problème scolaire n'est plus ou obstacle à l'union. Le système de péréquation pourrait aussi favoriser le rapprochement des esprits et des opinions.

Avantages ?

Est-ce que le projet d'annexion serait de nature à favoriser les intérêts financiers d'une municipalité aux dépens d'une autre ? Voilà le problème. Les citoyens de Drummondville ne sont pas disposés à subir des désavantages financiers. Cependant, pour établir ces faits, il faudra que les dirigeants des conseils concernés mettent sur papier leurs états financiers.

Actuellement, Drummondville-Sud s'approvisionne en eau à même l'aqueduc de notre ville. Sur le plan éducationnel, plusieurs étudiants de la localité voisine fréquentent les écoles secondaires de la ville. Une forte proportion d'ouvriers du sud travaillent dans les usines de Drummondville. L'on peut facilement dire que les deux villes ont plusieurs traits en commun.

Selon l'échevin Antonio Baril, quand on annexe une partie de terrain, il faut l'accepter comme il est, avec ses qualités et ses défauts comme lorsque l'on adopte un enfant !

De quel côté pèsent les avantages ? Si une demande de pourparlers est faite, le conseil de Drummondville et celui de Drummondville-Sud se rencontreront . . . et l'avenir nous dira si le rapprochement peut se faire.

A Drummondville, depuis quelques mois, le mot annexion ne fait plus sursauter personne. La ville a annexé une partie de Grantham-Ouest. Au même moment, on parlait d'englober une portion de la rive nord. Au cours de la période électorale de Drummondville-Ouest, le mot est revenu mais le maire élu, quoique en faveur du projet, a déclaré qu'il n'aborderait pas le sujet au conseil.

Des plaintes "injustifiées" portées contre les Cadets

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Le policier Fernand Dauphinais et M. Jacques Foucault, responsables du corps des cadets de Victoriaville, ont été mis en demeure, samedi après-midi, à l'occasion de la réunion de la commission scolaire, de prouver que des plaintes formulées par des autorités d'écoles locales, que les séances d'entraînement des jeunes nuisaient à leurs études, étaient erronnées et sans fondement.

Heure propice

M. Dauphinais expliqua alors que les réunions générales des cadets avaient lieu 2 fois la semaine, le lundi et le mercredi, et que les séances se déroulaient de 6 h. 30 à 7 h. 30. De plus, les séances musicales du corps de clairons se poursuivent du lundi au vendredi, de 6 h. 30 à 7 heures. Après cela, les jeunes sont soumis à un entraînement militaire, qui se termine vers 7 h. 20. "Après enquête, dit-il, il a été prouvé que cette période de la journée est précisément celle où les enfants ne s'adonnent pas à leurs devoirs et leçons.

Concours fortuit

"De plus, au lieu de nuire à l'élève, on lui aide en le forçant à obtenir de bons résultats à l'école. En effet, on exige de chaque cadet qu'il conserve dans sa classe une moyenne d'au moins 65 pour cent et notre sincérité de collaborer avec lui va jusqu'à nous amener à vérifier son rapport mensuel scolaire. Par surcroit, à moins d'une raison sérieuse, on impose des sanctions aux enfants qui manifestent du laisser-aller, comme les empêcher de participer à une parade. Quant à savoir si nos cadets traînent les rues après leur départ de la salle, le soir, je ne le crois pas, car les parents sont avertis que les jeunes retombent sous leur responsabilité après les séances, à partir de 7 h. 45 environ, et un contrôle conjoint est également effectué."

A la suite de cet exposé si bien ordonné et des plus concluants, les commissaires remercièrent les deux promoteurs de l'initiative pour le bien-fondé de leur travail.

Ligue de quilles à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Après la 20e rencontre de la cédule régulière de la ligue de quilles Molson, à Victoriaville, dont le président est M. Albany Mathieu, l'équipe de Plourde Auto Parts est sérieusement exposée à être délogée de la première position du classement par son plus proche concurrent, celle de la United Auto Parts. En effet, les deux clubs ont chacun 53 points à leur crédit, mais une marge de 42 quilles seulement les separe, le premier ayant 37,157 contre 37,115.

La 3e place est occupée par le Labbé Automobiles, avec 49 points et 36,564 quilles, suivi du Coca Cola, 48 points et 37 498 quilles, Garage J.-R. Plourde, 46 points et 35,250 quilles, Molson, 41 points et 32,344 quilles, Miroirs Victoriaville, 33 points et 33,983 quilles, Produits Gano, 32 points et 35,919 quilles, St-Pierre Automobile, 25 points et 28,842 quilles, J. H. Marcoux & Fils, 20 points et 34,656 quilles.

Au cours du dernier programme, le Coca Cola a remporté la victoire sur le J.-H. Marcoux & Fils, par 1,819 contre 1,723 ; le Garage J.-R. Plourde a défait le United Auto Parts, par 1,876 contre 1,742; les Produits Gano ont vaincu le Labbé Automobiles, par 1,866 contre 1,594 ; le Plourde Auto Parts a triomphé du St-Pierre Automobile, par 1,856 contre 1,739, et les Miroirs Victoriaville ont infligé une défaite au Molson, par 1,790 contre 1,743.

Chez les joueurs, Jean-Marc Perreault a un tant soit peu amélioré son avance dans le classement et conservé la première place avec une moyenne de 144.3, suivi de Roland Girouard, 142.1, Ronald Marcoux, 138.8, Jean-Paul Corriveau, 136.7, René Lamontagne, 135.2, René Côté, 135.2, Michel Thibeault, 134.6, Guy Béliveau, 134, André Beauchesne, 133.8, Gérard Lessard, 133.5, Guy Turgeon, 132.3, Guy Hamel, 131.5, Jean Patry, 130.4, Yvon Thibeault, 129.4, Gilles Boisvert, 127.9, Richard Lainesse, 127.7, Bruno Arseneault, 127.2.

Les records de la semaine sont accrédités à Jacques Boule, avec un simple de 173, et Ronald Marcoux, avec un triple de 454, ainsi qu'à l'équipe des Produits Gano, avec un simple de 713, et à celle du Garage J.-R. Plourde, avec un triple de 1,876. Par contre, les records sont à date détenus par Jean-Marc Perreault, avec un simple de 230, et René Côté, avec un triple de 564, ainsi que par l'équipe Molson, avec un simple de 784, et celle du Garage J.-R. Plourde, avec un triple de 2,165. Dans le club des "200", on remarque Jean-Marc Perreault, 230, René Côté, 229, Michel Thibeault, 213, Ronald Marcoux, 211, Jacques Boule, 210, Félix Poiré, 209, Jacques Richer, 208, René Lamontagne, Bernard Leblanc et Jean Patry, 207, Roland Girouard, 204, Adrien Henri, Guy Marcoux et Marcel Michaud, 203, Gilles Boisvert, Jean Michaud et René Pineault, 202.

Les contribuables en faveur

Projet d'annexion à l'étude à la Commission rurale de Princeville

PRINCEVILLE. (N.F.) — La plupart des contribuables de la Commission scolaire rurale de Princeville se sont prononcés en faveur de l'annexion à la Commission scolaire urbaine afin de permettre une amélioration considérable au système actuellement en usage dans les écoles rurales sous leur contrôle. L'opinion a été manifestée à l'issue d'une importante réunion tenue au centre paroissial, sous la direction des commissaires, section rurale.

Présenté par M. Georges Beauchesne, secrétaire, M. Thomas Boily, de Magog, inspecteur régional, qui agissait comme conférencier à titre de représentant du surintendant du département de l'Instruction publique, a mis en évidence les nombreux avantages du projet et démontré l'efficacité d'un système centralisé au point de vue social et éducatif. Après avoir expliqué que la centralisation des systèmes scolaires ruraux figure parmi les principales initiatives pour assurer l'instruction des enfants des sections rurales, il dirigea un dialogue qui permit à l'assistance d'obtenir tous les renseignements désirés. Des articles de loi furent alors communiqués et le principal point touché fut celui des conditions requises pour qu'un contribuable ait validement le droit de signer une requête.

M. Boily fit ensuite remarquer que l'instruction d'un enfant dans les écoles urbaines de Princeville coûte $56 aux contribuables au lieu de $60, dans les écoles rurales. A la campagne, les enfants reçoivent l'instruction jusqu'à la 7e année inclusivement, alors que les élèves des villes peuvent poursuivre jusqu'à la 12e année inclusivement. Une sélection plus facile parmi le personnel enseignant dans les écoles urbaines permet d'obtenir des résultats supérieurs à ceux des écoles rurales où une institutrice, malgré sa bonne volonté, ne peut s'occuper adéquatement d'élèves de 7 cours.

A la demande de quelques contribuables, M. Georges Beauchesne soumit quelques chiffres. Pour l'année 1959-60, la Commission scolaire rurale avait 284 contribuables inscrits au rôle d'évaluation. Pour la même période, les dépenses de la commission se sont élevées à plus de $22,000 et environ 225 élèves étaient inscrits dans les 10 écoles. Aux craintes exprimées par des contribuables sur la possibilité de l'augmentation des taxes à la suite de l'annexion, M. Boily donna des chiffres sur les taux payés par les contribuables de plusieurs endroits où ce projet avait été réalisé au cours des dernières années. Il a été constaté que les taux étaient demeurés dans des limites très raisonnables et que, même dans certains cas, ils étaient inférieurs à ceux payés par les contribuables ruraux avant l'annexion. Dans tous les cas, une amélioration considérable avait été constatée dans l'instruction des enfants. Il a été prouvé que les contribuables, satisfaits, ne voudraient pas revenir au système de la petite école du rang, qui a été très utile dans le passé.

La facilité des moyens actuels de transport et l'état des routes sont d'autres raisons qui donnent avantage au système central, avec écoles adjacentes à l'église, aux places d'affaires, et autres. L'assemblée décida alors de former un comité qui serait chargé de faire signer une requête parmi les contribuables. M. Eddy Perreault, le président, et les commissaires approuvèrent cette résolution. Pour que le projet soit pris en considération, il faut la signature de la majorité des contribuables qualifiés. M. Lucien Grandmont, inspecteur de district, s'est chargé de faire parvenir aux intéressés les formules convenues.

Au conseil de Victoriaville

Le stationnement au centre de la ville: terrains homologués

VICTORIAVILLE (N.F.) — Plusieurs décisions importantes ont été prises par les membres de la chambre de Commerce de Victoriaville, au cours d'une réunion régulière qui a eu lieu dimanche avant-midi, au motel Boifran, sous la présidence de M. Roméo Reny.

Pour un calendrier

A la suite d'une demande provenant d'une banque, qui a manifesté le désir de publier un calendrier avec des photographies de la ville de Victoriaville, à l'occasion du centenaire de cette municipalité, un comité fut formé pour effectuer des recherches et tenter de trouver le plus grand nombre d'illustrations possible. Les titulaires nommés pour assumer cette responsabilité furent : MM. Gaston Beauchesne, Gérard Tremblay, Omer Vachon et Robert Provencher.

Le stationnement

Donnant son rapport sur le comité de stationnement, M. Michel Auger souligna que les terrains avaient été homologués sur l'emplacement situé dans le quadrilatère central de la ville, soit entre les rues St-Jean Baptiste, Perreault, Notre-Dame-Est et St-Dominique, et que les détails préliminaires avaient même été envisagés par les ingénieurs. Il précisa alors que la prochaine procédure à venir était la préparation du règlement face à l'emprunt nécessité, ce qui ne devrait pas tarder. "Ce qui ralentit la solution définitive du problème, dit-il, c'est la municipalité pour la ville des règlements à adopter".

Industrie

Au sujet de la venue éventuelle à Victoriaville d'une industrie, le projet sera soumis au conseil municipal, mardi soir, à l'occasion d'un caucus. En faisant l'exposé de son rapport, M. Paul Brunelle a déclaré: "Nous avons 3 projets pour cette compagnie attendue, deux locaux à lui offrir, mais nous voulons demander à la ville de construire un édifice qui répondrait mieux aux exigences de la firme".

Recrutement

Sur l'instigation du président, M. Reny, une campagne intensive de recrutement sera moussée à Victoriaville de façon que les cadres de la Chambre puissent répondre à l'objectif fixé à 200 membres. Un succès digne de mention avait déjà été obtenu dans la classe professionnelle, surtout chez les médecins, et la même expérience sera tentée auprès des marchands, des contracteurs-électriciens, et d'autres éléments qui n'ont jamais encore été approchés. Le travail actif demandé a été confié à un comité formé de MM. Omer Vachon, le Dr Georges Roy, Maurice Buteau et Laurent Trottier.

Circulation

A la demande du Jeune Commerce, l'assemblée a étudié le problème que présente la rue Tourigny pour la circulation depuis qu'on lui a imposé une mesure de sens unique. Il fut reconnu que cette politique provoquait un sérieux inconvénient et que son observance était au détriment des marchands. Une résolution fut alors adoptée pour qu'une lettre soit envoyée à la ville pour lui demander qu'une étude de sa part soit faite au sujet d'un projet visant l'élargissement de 4 pieds de chaque côté de la rue Tourigny, à partir de l'édifice de Mme Richard Blais, et de la rue St-Jean-Baptiste jusqu'au boulevard Jutras-Est. Huit commerces sont concernés dans ce secteur.

Félicitations

M. Reny, le président, félicita ensuite le comité du Carnaval, dont M. Benoit Auger était le président, pour le succès sans précédent remporté avec le concours des marchands locaux. Invité à parler, M. Benoit Auger, président régional des Chambres des Cantons de l'Est, demanda à la Chambre locale si elle accepterait de tenir dans sa ville la réunion régionale de septembre qui sera marquée par l'élection annuelle d'un nouveau président. Non seulement l'invitation fut acceptée, mais il fut même question de mettre sur pied une organisation pour des manifestations de 2 jours. La date du 9 septembre fut suggérée pour cet événement, mais elle devra être soumise pour approbation au comité du centenaire. Un programme spécial sera ensuite élaboré.

Une victoire facile des Papetiers sur les Mineurs

RICHMOND. — Les Papetiers de Windsor ont disposé facilement, hier soir, des Mineurs d'Asbestos au compte de 5-1 dans la première joute des éliminatoires de la ligue intermédiaire "C" de la vallée du St-François.

La joute disputée à Richmond devait être jouée à Windsor, hier après-midi, mais elle a du se dérouler à l'étranger à cause de l'état de la glace.

Le St-Laurent a été superbe dans les filets de Windsor en brisant sans cesse les efforts des mineurs, particulièrement dans le dernier engagement.

Les Papetiers ont dominé pendant presque toute la joute et la défaite d'Asbestos est attribuable à leur manque de précision dans les lancers.

Un total de 14 punitions partagées ont été décernées au cours de la joute.

Première période

1—Windsor, M. Codère (Spenard) 14.47
2—Windsor, M. Audet (Dupuis) 18.57
Punitions: Lavigne 6.56, Dubreuil 9.58, Carignan 10.58; Leblanc et Lavigne 18.32, J. Codère 19.06.

Deuxième période

3—Windsor, Y. Morisette (Lapierre et Dubreuil) 4.46
4—Windsor, B. Lapierre Morisette et Dubreuil) 5.46
5—Windsor, G. Leblanc (J. Codère et Bachand) 16.26
6—Asbestos, J. Viens (Carignan) 19.37
Punitions : Rousseau 1.10, Lemay (club) 4.37, Morissette 9.26, Bapierre 14.48, Bachand 19.06.

Troisième période

Aucun point.
Punitions : Champagne 10.22, Lussier 13.13 et M. Codère.

Le Commercial triomphe des As de Magog par 6-5

MAGOG. — Le Commercial de Cookshire a triomphé difficilement hier soir des As de Magog au compte de 6-5 dans une joute de la série éliminatoire de la ligue Intermédiaire "C" de la vallée du St-François.

La défaite des As est attribuable à leur manque de joueurs, l'équipe d'hier comprenant seulement 11 membres avec le gardien de buts.

Au cours de la joute d'hier, Mlle Huguette Cournoyer a été couronnée reine du club de Magog par Mlle Idola Simard, reine canadienne du textile.

La joute a été excessivement rude, hier, même si seulement 13 punitions ont été décernées, dont sept au Commercial.

SOMMAIRE

Première période

1—Magog, Lamontagne (Goyette, Vaillancourt) 8.45
2—Cookshire, St-Laurent (Moisan) 10.18
3—Magog, Hébert (Goyette, Gohue) 16.10
4—Cookshire, Thibodeau (Reid, Dubois) 17.57
5—Magog, R. Boucher (Lamontagne, Bégin) 18.23
Punitions : R. Boucher, 2.19 ; Talbot, 3.05 ; Martel, 5.03 ; Vachon, 15.32.

Deuxième période

6—Magog, Goyette (Gaudreau) 9.23
7—Cookshire, Reid (Dubois, St-Laurent) 10.50
Punitions : Charland, 7.02 ; Moisan, 8.41 ; Dumont, 18.18 ; Bégin, 19.24.

Troisième période

8—Cookshire, Thibodeau (Payant) 0.50
9—Cookshire, Thibodeau (Dubois, Forgues) 17.08
10—Cookshire, Pearson (Moisan, Thibodeau) 17.47
11—Magog, Lamontagne (Bégin, Vachon) 18.07
Punitions : R. Boucher, 14.30 ; Talbot, 14.30 ; Reid, 15.37 ; R. Boucher, 19.48.

Tout semble normal, à Drummondville

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Tout est normal à Drummondville pour ce qui est du niveau actuel de la rivière Saint-François. Telle a été la déclaration faite par M. Jules-P. Marceau, gérant local de la Southern Canada Power.

Des nouvelles émanant de la métropole disaient, hier matin, que le niveau de la rivière Saint-François n'était qu'à 37% de sa hauteur normale pour cette période-ci de l'année. Le bulletin d'information se basait sur ces données pour prédire un été sec.

A Drummondville, la compagnie Southern Canada Power possède deux barrages pour produire l'énergie électrique. Il semble donc, selon les informations qu'on nous a données, que le volume de l'eau qui passe les barrages soit normal pour le temps.

Convocations

Sherbrooke

Club Kiwanis : Réunion hebdomadaire. Endroit : hôtel Sherbrooke. Heure : 6 h. 15. Conférencier : M. Caroll Niderost.

Club Richelieu : Réunion hebdomadaire. Endroit : hôtel Sherbrooke. Heure : 6 h. 15. Conférencier : Dr Louis Blanchard, optométriste. Sujet : diapositives d'un voyage aux Bermudes.

Progress Club : Réunion hebdomadaire. Endroit : hôtel King Georges. Heure : 12 h. 15.

Club Optimist : Réunion hebdomadaire. Endroit : hôtel Wellington. Heure : 6 h. 15.

Lions Club : Réunion hebdomadaire. Endroit : hôtel Sherbrooke. Heure : 6 h. 15.

Richmond

Richmond and Melbourne Board of Trade : Réunion mensuelle. Endroit : hôtel Brunswick. Heure 6 h. 30. Conférencier : M. E. Ritchie Clark, surintendant de la banque de développement de Montréal.

A Victoriaville

La Commission ferait établir l'évaluation de ses écoles

VICTORIAVILLE. — (N. F.) — Pour répondre à une mesure de prudence sur le plan économique, la Commission scolaire de Victoriaville demandera à M. François Bourgeois de faire établir l'évaluation actuelle de toutes les écoles, anciennes comme nouvelles, afin de connaitre la valeur exacte des différents établissements.

Ceci pourrait aider énormément, le cas échéant d'un incendie, à déterminer le montant d'une réclamation auprès de la compagnie d'assurance attitrée. Cette décision a été prise samedi après-midi, à la demande de M. P.-A. Poirier, par les commissaires d'écoles, au cours de leur réunion régulière, qui a eu lieu à l'école secondaire, sous la présidence de M. Albert Morissette.

Escompte de 20 pour cent

L'assistant-secrétaire informa ensuite l'assemblée que les travaux de pavage, effectués par la ville sur les trottoirs de quelques écoles, avaient coûté la somme de $1,796, comprenant $530 sur la rue Champlain, $672 sur la rue Larivière et $594 sur l'avenue Pie-X. En produisant la facture, le secrétaire fit remarquer que la municipalité de Victoriaville avait inclus un escompte de 20 pour cent, réduisant le montant exigé à $1,436.80. Le président se dit heureux que la commission puisse profiter d'une remise aussi appréciable. Par l'intermédiaire d'une lettre, le département de l'instruction publique fit savoir qu'il acceptait que la commission vende le terrain à l'oeuvre Domrémy, où est située actuellement la bâtisse de cet organisme, au prix nominal de $1.

Pour le centenaire

Les commissaires ont été informés que la compagnie d'immeubles des Bois-Francs acceptait leur proposition d'acheter au prix de $8,000 le terrain qui leur avait été suggéré il y a 2 semaines, mais à la condition que le département fasse parvenir son approbation. L'emplacement couvre une superficie de 154,000 pieds carrés environ et est situé en bordure de la rue Laurier, sur la route de Victoriaville-Arthabaska, entre les rues Belvédère et Méthot. Pour contribuer à apporter à la ville centenaire un éclat, surtout pour la période de l'été, où des manifestations grandioses sont prévues, la commission fera installer des mâts à toutes écoles qui n'en sont pas déjà pourvues. Actuellement, il n'y en a pas aux écoles St-Louis-de-Gonzague, St-Gabriel-Lalemant, Ste-Famille, St-David, ainsi qu'à l'école secondaire, où on en ferait installer deux sur le mur. La réalisation de ce projet coûterait plus de $1,000. Toutefois une demande sera faite à M. François Bourgeois pour des plans et un estimé. Le président a alors déclaré : "Le 18 mai, il faut que les drapeaux soient hissés aux mâts . . .

A la section classique

Concernant la section classique, à l'école secondaire, où l'enseignement n'est pas dispensé plus haut que la versification, les commissaires ont décidé d'accepter l'offre de Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, de louer un local qui serait converti en une classe de belles-lettres. Cette heureuse nouvelle réjouira certainement les parents, dont la plupart se voyaient contraints d'envoyer leurs enfants à l'extérieur, l'an prochain pour leur faire poursuivre leurs études classiques à un prix parfois bien onéreux. Comme dernier item, un rapport a démontré que la taxe de vente en décembre 1960 avait rapporté la somme de $12,243.01, comparativement à $11,090 pour la même période l'an dernier.

Mémoire projeté sur la Voirie

THETFORD. (DNC) — La Chambre de commerce régionale tenait, hier soir, une réunion afin de mettre un point final à la préparation du mémoire sur le réseau routier no 1, Sherbrooke-Québec, qui sera présenté à M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, dans un avenir rapproché.

Des recommandations très importantes apparaîtront dans ce mémoire dont l'aménagement de voies doubles aux entrées principales des villes de Thetford et Black Lake; élargissement à l'entrée de Disraëli ; la réfection complète de la route entre St-Gérard et Bishopton; ainsi que des corrections aux routes de raccordement 34 et 49.

C'est M. Louis-Georges Roy, de Disraëli, qui présidait cette importante réunion et le mémoire sera rédige par M. Adrien Gagnon, de Black Lake, qui est le secrétaire régional de la Chambre de commerce. Des représentants de Thetford, Black Lake, Disraeli et East Broughton étaient présents à la réunion.

A Sherbrooke

Claude Desrosiers obtient la bourse des constructeurs

SHERBROOKE. — L'Association des constructeurs des Cantons de l'Est a décerné une bourse de $100 à M. Claude Desrosiers, étudiant de troisième année à la faculté des Sciences de l'université de Sherbrooke.

Le chèque a été remis par M. J.-Wilfrid Roy, président de l'Association, en présence de M. Jacques Lemieux, doyen de la faculté des Sciences.

En présentant le récipiendaire, M. Lemieux a souligné que l'étudiant était un premier de classe depuis son entrée à l'université, qu'en plus M. Desrosiers n'avait que 19 ans et qu'il serait reçu ingénieur à l'âge de 21 ans, ce qui est très rare dans les annales de nos universités.

Si M. Desrosiers obtenait, par des études spécialisées, un doctorat en génie, de continuer le doyen, ce serait à l'âge où les autres étudiants terminent habituellement leurs études universitaires.

M. Lemieux a terminé en disant que la faculté des Sciences appréciait hautement le geste de l'Association des constructeurs et il a émis le voeu que la tradition commencée il y a quelques années se poursuivre encore.

La bourse a été remise à l'issue du souper marquant l'assemblée générale de l'Association des constructeurs.

Loisirs et Récréation

par DOLLARD MORIN

Championnat provincial de ballon-panier féminin

Les compétitions pour le championnat provincial de ballon-panier, dans la classe senior B pour dames et jeunes filles, auront lieu à Montréal, en fin de semaine prochaine. Elles se dérouleront dans le vaste gymnase du Centre Sportif Maisonneuve, 3000, rue Viau, au sud de Sherbrooke, les 25 et 26 février.

Sept équipes se sont inscrites à ce tournoi; ce sont celles de Québec, Trois-Rivières, St-Sylvestre, Bagotville, Lennoxville, St-Lambert et Montréal.

Les joutes préliminaires auront lieu samedi 25 février, tandis que les semi-finales et les finales se tiendront le lendemain, dimanche 26 février.

Immédiatement après la finale, un magnifique trophée sera remis à l'équipe championne. Celle-ci sera ensuite appelée à prendre part au championnat de l'est du Canada et elle affrontera les équipes championnes d'Ottawa et d'autres villes de l'Ontario.

Les amateurs de ballon-panier et le public en général sont cordialement invités au tournoi de fin de semaine.



DE VAILLANTES TUQUES. — Voici quatre des étoiles de l'équipe "Ramblers" de Rosemont qui a décroché le championnat du district no 6, dans la catégorie pee-wee ; ce sont : (de g. à dr.) D. WELLS, M. CHARPENTIER, R. PARE et B. POIRIER. Cette équipe championne est dirigée par MM. Arthur Desjardins, Gérard Lacoix et Jean Bianchi. Parmi ses as, elle compte aussi D. Delorme, R. Bérubé, M. Lacerte, R. Séguin, le gardien de buts Denis Royal, Pierre Lacroix et autres.

Jeunes gagnants du concours de travaux

Lors de la "Journée des Jeunes" qu'il a lui-même présidée, samedi, au Salon de l'Agriculture, le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a proclamé les vainqueurs du concours de travaux pour les jeunes.

Ce concours qui a remporté un succès sans précédent, avait été organisé sous le patronage du ministère de la Jeunesse, en collaboration avec le ministère provincial de l'Agriculture. On y a reçu plus de 800 inscriptions venant de tous les coins de la province. Pas moins de 600 travaux de toutes sortes ont été expédiés au Salon de l'Agriculture, qui se tient présentement au Palais du Commerce de Montréal, jusqu'au 26 février.

Un jury a fait le choix des plus belles pièces dans les différentes classes et sections. Ces travaux primés sont exposés au kiosque du ministère de la Jeunesse, au Salon, exposition que M. Gérin-Lajoie a inaugurée samedi. Quelque $500 répartis en 86 prix ont été distribués aux lauréats du concours; il y eut également 14 mentions.

Le jury qui passa plusieurs heures à examiner et à choisir les travaux soumis par les jeunes, se composait de : Mme Donat Ouellette, directrice de l'Ecole des Métiers féminins, Mlle Liliane Labelle, du ministère de l'Agriculture, de MM. Jacques Daignault, surintendant des ateliers des Ecoles de Métiers à Montréal, Rosaire Nadeau, du Service de l'Enseignement agricole, Paul Boucher, directeur des concours du Salon de l'Agriculture, Michel Demers, réalisateur de 'La vie qui bat" à CBFT, et Dollard Morin, de LA PRESSE, rédacteur de la chronique "Loisirs et Récréation".

Le palmarès

Voici la liste des lauréats du concours chez les garçons :

Grands prix : ($30) Paul Desmarais, 19 ans, Ecole des Métiers d'Amos; ($20) Michel Houde, 17 ans, Patro Roc-Amadour, Québec; ($10) Claude Bolduc, 18 ans, E. des Métiers de Victoriaville.

Division C (enseignement spécialisé). — **Bois :** ($8) Richard Lemire, E. Métiers du Cap-de-la-Madeleine; ($6) Gilles Lottinville, même école; ($4) Laurent DeLadurantaye, de Montmagny. — **Métaux : ($8)** Denis Couture, de Charny; ($6) Jacques Bernier, Cap-de-la-Madeleine; ($4) Armand Brière, de Champlain. — **Arts décoratifs :** ($8) Adrien Tremblay, 1469, Orléans, Montréal.

Division D (mouvements urbains de jeunesse). — **Bois :** ($18) Jean-Pierre Tardif, Patro Roc-Amadour, Québec; ($6) Michel Marsan, 311, rue St-Mathias, Québec. — **Arts décoratifs** ($8) Gaétan Trottier, 4209, rue Marquette, Montréal; ($6) Georges Poulin, Patro Roc-Amadour; ($4) Claude Bédard, même patro.

DIVISION E (mouvements ruraux de jeunesse). — **Bois :** ($4) Raynald Gourde, du collège Val-Estrie, Waterville; (4) Marcel Pilon, école Champagnat, La Tuque. —

Métaux : ($8) Pierre Vinette, ($6) Jean-Guy Trahan, ($4) Michel Boisvert, tous trois de l'école St-Jean-Eudes, Laval-des-Rapides. — **Autres matériaux :** ($8) Claude Lacasse, de Farnham; ($6) Roger Plamondon, St-Raymond de Portneuf.

Voici les gagnantes chez les filles :

Grands prix : ($30) Marie-Thérèse Jean-Jacques, 17 ans, Institut Familial de St-Jacques (Montcalm); $20) Madeleine Martel, 20 ans, même institut; ($10) Céline Harvey, 18 ans, de Métabetchouan, Lac-St-Jean.

Division A (enseignement spécialisé). — **Broderie :** ($8) A. Piette, de Pte-aux-Trembles; ($6) Françoise Pauzé, 331, rue Meese, Montréal. — **Tissage :** ($6) Thérèse Chrétien, de Leeds, Mégantic. — **Arts décoratifs :** ($8) V. Brassard, rue Dufresne, Montréal; ($6) Aline Bélanger, 463, Guilbault, Longueuil; ($4) A. Duhaime, St-Basile-le-Grand, Chambly.

Division B (autres écoles ou groupements). — **Tricot :** ($8) Madeleine Morin, école Allion, Ville LaSalle; ($6) Nicole Thériault, Inst. Familial de St-Jacques, Montcalm; ($4) Louise Mathieu, école N.-D.-de-Lourdes, Mont-Joli. — **Tissage :** ($8) Lise Charest, Inst. Familial de St-Jacques; ($6) Denise Plamondon, St-Raymond de Potneuf; ($4) Colette April, 3820, rue Marcil, Montréal. — **Couture :** ($8) Françoise Rousseau, Inst. Familial La Ruche, de Québec; ($6) Suzanne Paquin, ($4) Pierrette Christin, toutes deux de l'Inst. Familial de St-Jacques, Montcalm. — **Arts décoratifs :** ($8) Norma Lord, Inst. Familial de St-Jacques; ($6) Laryse Bériault, Inst. Familial de Ste-Martine; ($4) Lise Crevier, Inst. Familial de St-Jacques, Montcalm.

Le premier festival d'hiver organisé par le Centre des Jeunes à Laflèche, sur la Rive-Sud, a remporté un magnifique succès. Il y a eu défilé, couronnement de la "Reine", joute de hockey, courses, clowns, etc. Le tout s'est terminé par une soirée dansante et récréative.

Invitation aux enfants

Au nouveau Centre Paul-Sauvé, sis angle Pie IX et Beaubien, un programme récréatif et sportif a été mis sur pied à l'intention particulière des écoliers et écolières.

A ce sujet, M. Gilles Houde, directeur des sports, souligne qu'on y reçoit les enfants du lundi au vendredi inclusivement, de 4 h. 15 à 5 h. 45. Durant ces périodes, le moniteur Louis Bertrand, spécialiste en éducation physique, donne aux enfants des cours d'initiation sportive et les guide en différentes activités : gymnastique, ballon volant, tennis sur table, badminton, etc.

En plus de ces avantages, garçons et filles ont également droit avec leur carte de membre au patinage, à l'aréna du centre, et à la piscine de la Palestre, rue Cherrier.

Education artistique

Une 2e série de cours de l'éducation par l'art s'ouvrira ce soir, dans un studio du centre de la ville. Ces cours sont dirigés par Mlle Irène Senécal, artiste peintre et spécialiste en éducation par les arts plastiques. Ils auront lieu chaque lundi soir, de 8 h. à 10 h.

Ces leçons pratiques s'adressent aux jeunes et aux moins jeunes ; à ceux qui ont une certaine expérience des arts plastiques comme à ceux qui n'ont jamais eu l'avantage d'apprendre à s'exprimer par ces moyens. Les cours sont donnés d'une façon individuelle afin que tous puissent en bénéficier pleinement. Pour renseignements : Mlle Madeleine Dalmé (LA 6-7860, entre 6 h. et 7 h. du soir).

Pour jeunes travailleurs

Pour les jeunes travailleurs de 16 à 21 ans, la J.O.C. organise un débat sur les loisirs. Cette réunion se tiendra mercredi soir, 22 février, à 8 h., à la salle paroissiale Ste-Catherine, sise au sous-sol de l'église, 1660, rue Amherst. Il y aura également soirée récréative et prix de présence.

Le Carnaval d'hiver, qui avait été organisé pour la première fois, l'an dernier, par les Dames fermières à l'Isle-Maligne, avait remporté un magnifique succès. On prévoit que cette initiative, répétée cette année, sera encore mieux réussie.

Pour vos voyages en avion procurez-vous vos billets chez :
ROBERT BERGERON
votre agent de voyage
7730 rue ST-DENIS CR. 1-6619

CHEZ BENOIT MOTORS
vous ferez toujours une
MEILLEURE TRANSACTION
car nous sommes dépositaire
EN EXCLUSIVITÉ
Modèles FORD anglais
ANGLIA CONSUL ZEPHYR ZODIAC camions THAMES
VENTE SERVICE PIECES
benoit MOTORS etc.
VENTE — SERVICE — PIECES
7365 ST-HUBERT CR. 4-4384

COMPTABLES - AUDITEURS - COMMERÇANTS
LOUEZ Dactylographe OLIVETTI Electrique
18" de chariot — Caractère comptable (Pica) — Tabulateur décimal
Clavier bilingue
AUSSI : Machines à calculer et à additionner
DURANT LE TEMPS DE L'IMPOT ou INVENTAIRE
Montant de location alloué sur le prix d'achat après location
Prix très spéciaux pour comptant
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
Distributeurs autorisés des produits OLIVETTI depuis 1952
44, St-Jacques Ouest VI. 4-3491



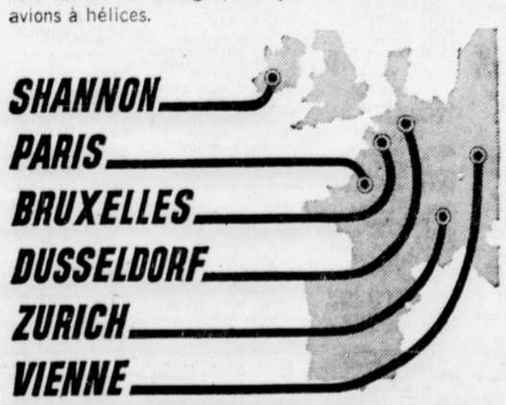
"Ah! Les Canadiens savent voyager!"



PARIS SANS ESCALE PAR AIR CANADA

MONTRÉAL-PARIS SANS ESCALE
PAR DC-8 GÉANT À RÉACTEURS ROLLS-ROYCE

Maintenant, vous pouvez prendre place, à Montréal, dans un DC-8 géant d'AIR CANADA et quand vous toucherez de nouveau le sol, vous serez à Paris! Le charme, les splendeurs, tout le pittoresque de la Ville Lumière ne seront plus qu'à quelques heures de Montréal avec le service "jet" d'AIR CANADA, pour PARIS, SANS ESCALE! (Personnel de bord parlant français dans chaque avion.) En juin, sept services "jet" d'AIR CANADA par semaine, dont **cinq sans escale,** relieront Montréal à Paris!
AIR CANADA vous offre aussi des liaisons directes, en DC-8 à réacteurs Rolls-Royce, avec d'autres villes du continent européen, ainsi que des services combinés avec BOAC vers la Grande-Bretagne, en "jet" ou en économiques avions à hélices.



Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages ou téléphonez à AIR CANADA: HUnter 9-3411

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

C'EST LE MOMENT D'ACHETER!

AUCUNE AUGMENTATION DU PRIX DES NOUVELLES ANGLIA, CONSUL, ZEPHYR, ZODIAC

VOICI POURQUOI LES VENDEURS DE VOITURES FORD ANGLAISES PEUVENT VOUS FAIRE RÉALISER D'IMPORTANTES ÉCONOMIES

Le prix de la plupart des voitures importées a augmenté par suite de la hausse récente de l'évaluation servant de base aux droits d'entrée. Mais comme Ford-Canada n'a fait subir aucune hausse à ses vendeurs autorisés, ceux-ci sont en mesure de vous vendre sans augmentation de prix! En décidant de ne pas augmenter le prix des voitures qu'elle avait importées avant la mise en vigueur du nouveau mode d'évaluation, Ford-Canada reste fidèle à sa politique du "prix minimum". HÂTEZ-VOUS d'en profiter! ACHETEZ immédiatement . . . et ÉCONOMISEZ! Voyez sans tarder un vendeur Mercury-Meteor-Comet ou un vendeur spécialisé de voitures Ford anglaises.



CONSTRUITES EN ANGLETERRE PAR FORD MOTOR COMPANY LIMITED

Anglia 105 E
Le moins cher des modèles Ford de fabrication anglaise. Une voiture vraiment "familiale", à la fois logeable et économique.

ZEPHYR/ZODIAC
Ces magnifiques voitures font l'orgueil de la construction Ford anglaise. Ce sont de véritables modèles de luxe vendus à prix économique. **Disponibles avec transmission entièrement automatique.**



CONSUL
Malgré son bas prix, la Consul est une spacieuse et confortable 6-places. Moteur 4-cyl. à faible consommation d'essence et d'huile.



TOUTES LES VOITURES FORD DE FABRICATION ANGLAISE PORTENT LA NOUVELLE
GARANTIE DE 12,000 MILLES OU 12 MOIS
Tout vendeur autorisé de voitures Ford anglaises garantit chaque nouvelle voiture qu'il vend pour une année entière ou 12,000 milles, selon le premier chiffre atteint.

VENTE ET SERVICE PARTOUT OU VOUS VOYEZ CES ENSEIGNES
MERCURY METEOR COMET — FORD British Sales Service

OUEST
CUMMING PERRAULT LIMITED
6425, chemin Upper Lachine, HU. 9-3831
HART MOTORS LIMITED
6458, chemin de la Côte-de-Liesse, ME. 1-3561
LATIMER IMPORT MOTORS LTD.
1961 ouest, rue Ste-Catherine, WE. 7-9311

NORD
BENOIT MOTORS LIMITED
7865, rue St-Hubert, CR. 4-4384
COUSINEAU & GABOURY LTÉE
10200, boul. St-Laurent, DU. 9-3581
LANTHIER, LALONDE & FILS
4411, ave. Papineau, LA. 6-4411

EST
EUDES AUTOMOBILES LTÉE
8725 est, rue Notre-Dame, CL. 5-4068
HAMELIN & FRÈRE LIMITÉE
3491 est, rue Notre-Dame, LA. 4-6851
VERDUN
LALONDE AUTOMOBILE LTÉE
3897, ave Bannantyne, PO. 6-8521

RIVE SUD
JOS. LAPIERRE AUTOMOBILE ENRG.
1800, boul. Taschereau, Ville LeMoyne, OR. 1-5905
BREARD AUTOMOBILE INC.
864 Victoria, Montréal Sud, OR. 4-6288

TÉLÉCRITIQUE

Hier soir avait lieu l'inauguration du nouveau poste de télévision, TELE-METROPOLE, canal 10. La manifestation s'est déroulée simplement. Par son allocution, le président J.-A. DeSève donna le ton, qui fut sans prétention, familier même, comme le sera son entreprise. Le chanoine Laurent Cadieux, délégué de Son Eminence le cardinal Léger, bénit les locaux. Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, parla brièvement des droits et des devoirs de TELE-METROPOLE. Puis, le maire de Montréal, toujours sérieux mais souriant, et comme déjà conscient de ses entretiens que les téléspectateurs suivront chaque semaine, mit fin à la ronde des discours officiels, discours brefs, sensés, sans fausse éloquence.

L'émission qui suivit s'intitulait "Du neuf au 10", sorte de générique, de canevas, de séquences des émissions qui paraîtront sur le nouvel écran. Jacques Desbaillets en fut le maître de cérémonies. Il nous présenta Pierre Dagenais qui nous présenta, en quelques mots appropriés, les personnages de son téléroman quotidien, "Ma femme et moi". Claude Vincent chanta avec le charme de sa jeunesse une chanson charmante et prometteuse. Nous avons fait la connaissance également de la boutique de "Monsieur Nicola et de Valentin", etc., etc. Le palmarès est trop long pour que je l'énumère. Qu'il me suffise de dire que plus de cinquante artistes aimés et connus du public montréalais participeront à cette émission, avant-première de toutes et qui, comme toute avant-première, fut peut-être un peu lente. Toutefois, rien de sa réalisation ne clocha. Les images en étaient nettes. Débuts techniques remarquables. L'émission pouvait se comparer à "Music Hall" d'un autre canal.

Paul TOUPIN

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 21 FEVRIER : Les enfants nés en ce jour seront dotés d'une intuition et d'un savoir-faire grâce auxquels ils tireront fréquemment parti des circonstances. En outre, ils seront inspirés par beaucoup d'idées dont la réalisation agrémentera leur sort, tant matériellement que sentimentalement. Bref, ces êtres sauront tirer d'eux-mêmes les ressources nécessaires pour s'assurer leur bonheur.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Votre situation sera en progrès et, en plus de succès pécuniaires, vous aurez des triomphes d'amour-propre. Vous goûterez les joies de la famille et votre ciel sentimental sera au beau. Mais prenez garde d'être trop insouciant pour réaliser vos possibilités.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Vous avez devant vous une journée de travail qui vous donnera des obligations, mais aussi des satisfactions. Vous aurez une vie privée réglée avec des périodes de repos. Vos espoirs sentimentaux se réaliseront au mieux.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Si vous savez faire preuve de présence d'esprit et de souplesse, vous pourrez vous attendre à des avantages sentimentaux, mais ne vous lancez pas dans la première aventure. Méfiez-vous donc des nouvelles rencontres et ne cédez pas trop vite à des instincts impulsifs.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Le destin pourra se montrer un peu capricieux, il vous sera néanmoins favorable. Laissez-le agir et n'hésitez pas de votre côté à prendre des risques, à faire des avances. L'audace calculée pourra apporter à votre coeur les consolations recherchées.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — On ne vous comprendra pas. Efforcez-vous donc de vous montrer sociable dans votre milieu. Gardez le contrôle de vos réactions et ne vous mêlez pas de gérer la vie de vos proches. On tentera de vous induire en erreur au sujet d'une sortie.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Avant tout surveillez vos nerfs, car ce sera le manque de contrôle sur vous-même qui pourra vous causer des ennuis. Le meilleur tonique sera la présence de l'être aimé. Mais efforcez-vous de procurer à celui-ci les distractions dont il a besoin.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Il est bien dans votre tempérament d'être plus flirt qu'amoureux. C'est cette affirmation que donne le ciel de la journée. Réjouissez-vous donc des imprévus qui surviendront. Mais rappelez-vous l'histoire de l'abeille qui resta prisonnière de la fleur qu'elle butinait.

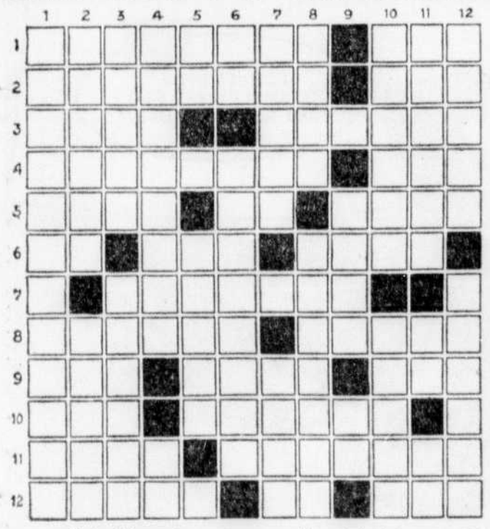
Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Journée terne où votre énergie failira. Peines de coeur sans grande importance qui seront vite oubliées. C'est comme si vous étiez heureux de vous défaire de certaines présences encombrantes plus qu'intéressantes. Vous bénéficierez d'un conseil avisé dans le règlement d'une affaire qui vous aura tracassé.

Le Capricorne (du 22 déc. au 19 janv.) — Vous éviterez de donner de l'importance aux petites choses qui prendraient une tournure mauvaise. Pas d'entêtement et efforcez-vous d'assurer une bonne entente avec toutes les personnes de votre entourage.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — Aujourd'hui, vous devez pouvoir trouver la solution de tous les problèmes qui vous préoccupent. Donnez beaucoup plus d'importance à vos relations. Et parmi celles-ci, à une certaine personne autour de laquelle votre amour s'édifie.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — A condition de soumettre vos projets les plus importants au jugement de votre meilleur conseiller habituel, vous obtiendrez de bons résultats dans la réalisation de la plupart d'entre eux. En tout cas, ne soyez pas pessimiste, surtout en ce qui touche le coeur.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1.—Etat de ce qui est raboteux — Démonstratif.
2.—Rendre la confiance — Gendre de Mahomet
3.—Fermé — Nuage gris sombre.
4.—Discours — Coupé jusqu'à la peau.
5.—Ministre mahométan — Note — Pris d'une passion violente.
6.—Symbole du titane — Volonté — Composition qui donne plus d'éclat au teint.
7.—Chanceux.
8.—Enchantement magique. — Donner de l'air.
9.—Ecorce du chêne — Ministre du roi Dagobert — Unité de travail.
10.—Canton suisse — Retour violent des vagues sur elles-mêmes.
11.—Filet pour prendre des poissons — Entaille longue et étroite.
12.—Mets en circulation — Pronom personnel — Fatigué.

Verticalement

1.—Art de construire.
2.—Sorte de saucisson — Appartement des femmes, chez les musulmans.
3.—Affection de la peau — Orgueil futile.
4.—Tremper du linge sale avant de le faire bouillir — Abrév. de saint.
5.—Petit ruisseau — Faire des vers.
6.—Infinitif — Marquer de petits points très rapprochés.
7.—Manière de se tenir — Tentai.
8.—Un des Grands Lacs — Cendre de charbon incomplètement brûlé.
9.—Sans saveur — Année.
10.—Révolter, dresser (fig.) — Mouvement en arrière.
11.—Poète français (1895-1952) — Infinitif — Dieu solaire.
12.—Ouvrage de fils entrelacés — Instruments de musique de grande dimension.

Solution demain



Solution du dernier problème

Reptile préhistorique

PORT-ELIZABETH, Union Sud-Africaine. (PA) — L'administration signale la découverte d'une partie du crâne fossile d'un lystrosaure, reptile semblable à l'hippopotame et qui rôdait sur le continent africain il y a 200 millions d'années, d'après les paléontologistes.

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



JEFF BUCHANON



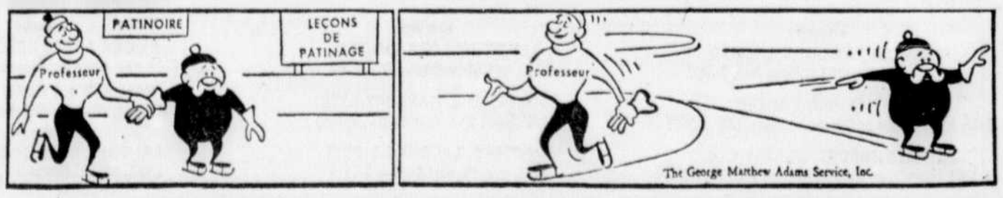
LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal 3—WCAX : Burlington 4—CFCM : Québec 5—WPTZ: Plattsburgh 6—CBMT : Montréal 7—CHLT : Sherbrooke 8—CJSS : Cornwall 10—CFTM : Montréal 12—CFCF : Montréal

LUNDI

4:00 P.M.
2,4: Bobino
3: Brighter Day
5: Make Room For Daddy
6: The People's Choice
7: Cinéfeuilleton
8: Cartoons
10: Nouvelles
12: Jeff's Collie

4:15 P.M.
3: Secret Storm
7: Be My Guest
10 : Ciné-Revue

4:30 P.M.
2,4,7: La Boite à surprise
3: The Edge of Night
5: American Bandstand
6,8: Junior Roundup
10: Soie et Coton
12: Surprise Party

5:00 P.M.
2,4,7: Le Courrier du Roy
3: Chuckwagon Tales
5: Rin Tin Tin
10: Nouv. La Boutique de Monsieur Nicola

5:15 P.M.
12: Popeye and the Three Stooges

5:30 P.M.
2: Opération mystère
4: Capitaine Tombola
5: Bugs Bunny Show
6: Quick Draw McGraw
7: Sheriff of Cochise
8: Dance Party
10: Les P'tits bonhommes

5:45 P.M.
3: Swingbillies
12: Carte Blanche

6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: Living and Learning
4: Sur la route
5,8: News, Sports
6: I Love Lucy
7: Melody Ranch
10: Télé-Métro
12: Sports

6:10 P.M.
3: World of Sports
12: Carte Blanche

6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
8: Dateline Seaway Valley

6:20 P.M.
4: Court métrage

6:25 P.M.
2: Ce soir
4: 10 minutes de vérité
10: Météogramme

6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3: News
4,7: Manchettes
5: Cartoon Carnival
6: Metro
8: "Since you went away"
10: Nouvelles
12: News

6:45 P.M.
2: Téléjournal
3: Doug Edwards
4: Cinéfeuilleton
5: Huntley, Brinkley
6: News, Sports
7: Météo et Sports
10: Sport — Images
12: Carte Blanche

6:55 P.M.
10 : Sur le bout du banc

7:00 P.M.
2: Les Uns, les autres
3: Rescue 8
4: Nouvelles sportives
5: The Price is Right
6: Seven-O-One
7: Disqu'O Vision
10: Monsieur Truc
12: Donna Reed

7:15 P.M.
4: Panorama
10: Ciné Roman

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: To Tell The Truth
4: Misez juste
5: The Americans
6: Don Messer's Jubilee
7: Ralliement des Créditistes
10: Je me souviens
12: "Cloak and Dagger"

7:45 P.M.
2: Les Collégiens Troubadours
7: Par le trou de la serrure
10: Croisière

8:00 P.M.
2,4,7: Les Belles Histoires des pays d'en haut
3: Pete and Gladys
6,8: Danny Thomas
10: Adam et Eve

8:30 P.M.
2,4,7: La Poule aux oeufs d'or
3: Bringing Up Buddy
5: Astaire Time
6,8: The Jack Kane Show
10: Aventures dans les îles

9:00 P.M.
2,4,7: La Pension Velder
3: Danny Thomas
6,8: My Sister Eileen

9:30 P.M.
2: Reportage
3: Andy Griffith Show
4,7: Destination Danger
5: Adventures in Paradise
6,8: Festival '61 "Night Must Fall"
10: Télé-policier
12: 77 Sunset Strip

10:00 P.M.
2,4,7: Histoire d'amour
3: Hennesey
10: Acte d'accusation

10:30 P.M.
2,4,7: Premier Plan
3: Johnny Midnight
5: Jackpot Bowling
6,8: Enquiry
12: Pulse

10:45 P.M.
10: Nouvelles

11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3,5,6,8: News
10: Sports, météo
12: "Variety Girl"

11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
3: "The Secret Six"
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: Météo, News
8: Hour Final

11:22 P.M.
2,4: Commentaire
6: Final Edition

11:30 P.M.
2,4: Arts et lettres
6: "Life Begins for Andy Hardy"
7: Lutte du Texas

MARDI

CBFT — Canal 2

P.M.
1:00—Musique
1:55—Téléjournal
2:00—Long métrage
2:30—Bonjour Madame
4:00—Robino
4:30—La boîte à surprise
5:00—La vie qui bat
5:30—Ouragan
6:00—Edition métropolitaine
6:15—Nouvelles sportives
6:25—Ce soir
6:30—Histoire à suivre
6:45—Téléjournal
7:00—Carrefour
7:30—Cinéfeuilleton
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Récital
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Conférence

WCAX — Canal 3

A.M.
8:00—CBS News
8:15—Captain Kangaroo
9:00—Star Performance
9:30—Film Shorts
10:00—December Bride
10:30—Video Village
11:00—I Love Lucy
11:30—Clear Horizons

P.M.
12:00—Love of Life
12:30—Search for Tomorrow
12:45—Guiding Light
1:00—News, Across the Fence
1:15—Mixing Bowl
1:30—As the World Turns
2:00—Full Circle
2:30—House Party
3:00—The Millionaire
3:30—Verdict is Yours
4:00—Brighter Day
4:15—Secret Storm
4:30—The Edge of Night
5:00—Chuckwagon Tales
5:15—Abbott and Costello
5:45—Music Country Style
6:00—Headlines
6:10—World of sports
6:30—News
6:45—Doug Edwards
7:00—Mister Ed.
7:30—Shotgun Slade
8:00—Father Knows Best
8:30—Dobie Gillis
9:00—Tom Ewell Show
9:30—Red Skelton
10:00—Garry Moore

CFCM — Canal 4

P.M.
1:05—Vie de l'Eglise
1:10—Nouvelles
1:25—Parlons sport
1:30—Siège réservé
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La Boîte à surprise
5:00—La vie qui bat
5:30—Furie
6:00—Manchettes Int.
6:05—Musique en dînant
6:35—Nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Sports, météo
7:15—Panorama
7:30—Chronique des quilles
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol

WPTZ — Canal 5

A.M.
6:30—Continental Classroom
7:00—News
9:00—This Is the Life
9:30—TV School Time
10:00—Say When
10:30—Play Your Hunch
11:30—The Price is Right
11:30—Concentration

PM
12:00—Truth or Consequences
12:30—It Could Be You
12:55—News, Bill Hunter
1:15—For you Madame
2:00—Jan Murray Show
2:30—Loretta Young
3:00—Young Dr Malone
3:30—From These Roots
4:00—Make Room for Daddy
4:30—American Bandstand
5:00—Rocky and His Friends
5:30—Cartoon Carnival
6:00—News, Sports
6:30—Cartoon Carnival
6:45—Huntley, Brinkley
7:00—The Flintstones
7:30—Nanette Fabray Show
8:00—The Lawman
8:30—Alfred Hitchcock
9:00—Two Faces West
9:30—Dante
10:00—My Three Sons

CBMT — Canal 6

P.M.
1:15—Montréal Matinee
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery School Time
2:30—Time Out
3:00—Music Break
3:30—The Verdict Is Yours
4:00—Cartoons
4:30—Junior Roundup
5:30—Wonders of the Sea
6:00—Father Knows Best
6:30—Metro
6:45—News — Sports
7:00—Seven-O-One
7:30—Director's Choice
8:00—Chevy Show
9:00—Front Page Challenge
9:30—Red Skelton Show
10:00—Close-up
10:30—Q for Quest
11:00—CBC News
11:14—Viewpoint
11:21—Final Edition
11:33—Feature Film

CHLT — Canal 7

A.M.
11:00—L'heure de Pierrot

P.M.
12:00—Basic Russian
12:30—CBC News
12:45—Première édition
1:00—Pot-pourri feminin
2:00—Théâtre en matinée
3:30—Bonjour Madame
4:00—Cinéfeuilleton
4:15—Actualité féminine
4:30—La boîte à surprise
5:00—La vie qui bat
5:30—Poney Express
6:00—Ti-Blanc Richard
6:30—Télé — Bulletin
6:50—Edition Sportive
7:00—Avec Marc Le Grand
7:30—Observation
8:00—La côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol

CJSS — Canal 8

P.M.
1:00—Cartoons
1:30—Romper Room
2:30—Matinee
3:00—Music Break
3:30—Verdict is yours
4:00—Cartoons
4:30—Junior Roundup
5:30—Youth In The Sixties
6:00—News — Sports
6:15—Dateline Seaway Valley
6:30—Movie
8:00—Chevy Show
9:00—Front Page Challenge
9:30—Red Skelton Show
10:00—Close-up

CFTM — Canal 10

P.M.
4:07—Nouvelles
4:15—Ciné Revue
4:30—Poivre et sel
5:00—Nouvelles
5:05—La Boutique de Monsieur Nicola
5:30—Les P'tits bonhommes
6:00—Télé-Métro
6:25—Météogramme
6:30—Nouvelles
6:45—Sports - Images
6:55—Sur le bout du banc
7:00—Vox Populo
7:15—Ciné-Roman
7:30—Je me souviens
7:45—Première place
8:00—Club de Jazz
8:30—Les Vikings
9:00—Télé-Quilles
10:00—Dix sur dix

CFCF — Canal 12

P.M.
4:00—Texas Rangers
4:30—Surprise Party
5:15—Popeye
5:45—Carte Blanche
6:00—Sports
6:10—Carte Blanche
6:30—News
6:40—Carte Blanche
7:00—Huckleberry Hound
7:30—Sunset Theatre
9:30—Alfred Hitchcock
10:00—San Francisco Beat

RADIO

AU CADRAN FM: CKVL-FM 96.9 mc. — CBF-FM 95.1 mc. CBM-FM 100.7 mc. — CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM: CKAC 730 — CBF 690 — CBM 940 — CFCF 600 CJAD 800 — CKVL 850 — CKGM 980 — CJMS 1280

LUNDI

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Jeu de dames
CBF—Metro-magazine
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Musique de scène
CJMS—Nouv. — Léo Lebel
CFCF—Gerry-Go-Round
CKGM—News
CBM—News—Tempo
CJAD—News, M. Stephens

5:30 P.M.
CKVL-FM—Opéra
CKGM—Pops
CBM—John Fisher, Tempo
CJAD—News, M. Stephens

5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair
CKGM—News
CBM—World of Pets

6:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Le monde des affaires
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Festival de musique italienne
CJMS—Angelus — Nouv. Serge Bélair
CJAD—News, Leslie Roberts
CFCF—Dean Kaye News
CBM—News, Byline

6:15 P.M.
CKAC—Dans l'creux de l'oreille
CJMS—Editorial
CJAD—Danny Gallivan
CKGM—Feature
CBM—Roving Reporter
CFCF—Entertainment Guide

6:20 P.M.
CKAC—Forum des sports

6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CBF—Rond Point
CKVL-FM—Tour de valse
CJMS—Nouv. — S. Bélair
CFCF—Sportsreel
CBM—Rawhide
CJAD—Mike Stephens
CKGM—News

6:40 P.M.
CKAC—Commentaires

6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CJMS—S. Bélair — Gagnante—Club-Ménagères
CKGM—Feature
CFCF—Bob Dell Show

7:00 P.M.
CKAC—Le rosaire
CBF—Psychologie de la vie
CKVL-FM—Concert
CBM-FM—Résumé — News
CJMS—Nouv. — Club Hi-fi
CBM—R.P.M.
CJAD—News, Mike Stephens
CKGM—News
CFCF—Bob Dell

7:15 P.M.
CKAC—Noces d'or
CBF—Vie économique
CBM-FM—Divertimento
CKGM—Pops

7:20 P.M.
CKAC—Variétés

7:30 P.M.
CKAC—Bella Musica
CKVL-FM—Tour du monde en musique
CJMS—Nouvelles — C. Dumont
CBM—Now I Ask You
CJAD—Hi-Fi Club
CKGM—News

7:45 P.M.
CBF—Les Affaires de l'Etat
CJMS—Nouvelles sportives
CJAD—News, Sports
CKGM—Feature News and Analysis

8:00 P.M.
CKAC—Nouv. - Evénements
CBF—Decouvrons les Amériques
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CBM—Songs of My People
CKGM—News
CFCF—Assignment
CJMS—Nouv. — Montréal ce soir
CJAD—Italian Festival
CBM-FM—Songs of My People

8:10 P.M.
CKAC—Gaietés musicales

8:15 P.M.
CKGM—Feature

8:30 P.M.
CBF—Jeunesses musicales
CKVL—Succès du jour
CKVL-FM—Voix connues
CFCF—Court of Opinion
CJAD—World Tonight
CBM-FM—Musique du Canada
CKGM—News
CBM—National Farm

8:45 P.M.
CJMS—C. Dumont
CKVL—Ce soir a Ottawa
CKGM—GM — PM
CJAD—Sam Ross, News
CBM—Secretary Report

9:00 P.M.
CKAC—Nouv. - LeBel de nuit
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Opérettes
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CBM-FM—Winnipeg Chamber Orchestra
CBM—Winnipeg Chamber Orchestra
CFCF—Late Show
CJAD—Adventure in Music
CKGM—News

9:15 P.M.
CKGM—Editorial

9:30 P.M.
CKAC—Améliorons la langue parlee
CBF—Musique de chambre
CKVL-FM—Ouvertures
CJMS—Nouv. — Y. Leclerc
CBM—CBC Chamber Music
CKGM—News
CBM-FM—CBC Chamber Music

9:45 P.M.
CKAC—LeBel de nuit
CKVL—Nouvelles
CKGM—Feature

10:00 P.M.
CKAC—Nouv. - LeBel de nuit
CBF—Radio-journal
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CBM-FM—Accents et timbres de l'Inde
CBM—National News
CFCF—Late Show
CJAD—News, Concert
CKGM—Dave Boxer

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CBF— Les Pôles de l'esprit
CKVL—Prière du soir
CJMS—Echo de ma ville — Opinion des auditeurs
CKGM—Open Mind
CBM-FM—Reith Lectures

10:45 P.M.
CKAC, Nouv. — Sports
CBF—Nouvelles sportives
CKVL—Bonsoir mes amis, Sports en revue
CJMS—Sportorama — Echo de ma ville

11:00 P.M.
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Aux portes de la nuit
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Théâtre lyrique
CBM—Montreal Recital
CKGM—News, Music
CJMS—Nouv. — Dame de Coeur
CFCF—Late Show
CBM-FM—Nouv. — Concert
CJAD—News, Sports

11:10 P.M.
CKAC—LeBel de nuit

11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'actualité
CJAD—Vance Randolph

11:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Le Carillon
CBM—Around the World
CKGM—News

11:45 P.M.
CKGM—Golden Music
CFCF—Late Show
CBM—In Town

12:00—Minuit
CKAC—Nouv. - LeBel de nuit
CBF—Nouv. — Concert
CKVL—All Night Boxs
CKVL-FM—Concert de minuit
CJMS—Nouv.— Sportorama jusqu'à l'Aube
CJAD—All Thru the Night
CBM—News, Opera Cameos
CBM-FM—Fermeture
CFCF—Bridge To Dreamland

1:00 A.M.
CKAC—Nouv. - La pensée du soir. Fermeture
CKVL-FM—Variétés

MARDI

8:00 A.M.
CKAC, Nouvelles, Bon matin avec P. Chouinard
CBF, Prière
CKVL, Mess—dames
CJMS, Nouvelles R. Lemay
CFCF, Morning Show
CBM, News, Commentary
CKGM, News Editorial

8:15 A.M.
CBF, Nouv., Sports
CJMS, Sports—Prière
CBM, Concert

8:30 A.M.
CKAC, Nouvelles, Bon matin avec P. Chouinard
CBF, Chez Miville
CKVL-FM, Musique de fanfare
CJMS, Nouvelles, R. Lemay
CKGM, News-Editor
CBM, Time Out, Concert

9:00 A.M.
CKAC, nouvelles Du "pep" avec Jean Duceppe
CKVL, Les amoureux du matin
CKVL-FM, Tour de Valse
CJMS, Nouvelles G. Hérard, Club des Ménagères
CKGM, News-Editor
CJAD, News Bill Roberts
CBM, News—Concert
CFCF, Ross Crain

9:30 A.M.
CBF, Nouvelles, Partage du matin
CKVL-FM, Festival de musique italienne
CJMS, Nouvelles
CFCF, House Party
CKGM, Bob Washington
CBM, Town Talk
CJAD, Rod Dewar

9:45 A.M.
CBM, University of the Air
CJMS, G. Hérard, Club des ménagères
CKGM, Editorial

10:00 A.M.
CKAC, Nouv. — Un "Bel" de tout
CBF, Partage du matin
CKVL-FM, Concerto
CKVL, Vive la vie
CFCF, Ross Crain
CKGM, News
CJMS, Nouvelles G. Hérard, Club des ménagères

10:15 A.M.
CBF, Psychologie
CKGM, Feature
CBM, Kindergarten of the Air

10:30 A.M.
CBF, Miss Music-Hall
CKVL-FM, Musique de Russie
CJMS, Nouvelles Gilbert Hérard
CBM, News — M. McCormick

10:45 A.M.
CKVL, Nouvelles
CJMS Petite Clinique
CBM, For Consummers
CKGM, Open Mike
CFCF, TV Topics

11:00 A.M.
CKAC, Nouvelles, Améliorons la langue parlée
CBF, Un homme et son péché
CKVL-FM, Ouvertures
CKVL, Le calvaire d'une veuve
CJMS, Nouvelles Léo Lebel, voisine
CFCF, Ross Crain
CJAD, A. P. Calling
CKGM, News
CBM, Ontario School

11:15 A.M.
CBF, Vies de femmes
CKVL, Chansonnettes
CKGM, Problems

11:20 A.M.
CKAC, Michel Noël

11:30 A.M.
CBF, Joyeux Troubadours
CKVL-FM, Operette
CKVL, L'hirondelle du foubours
CJAD, Musically
CBM, Dominie Andrews
CKGM, News
CJMS, Nouvelles Léo Lebel

11:45 A.M.
CKVL, Chansonnettes
CKGM, Feature
CBM, The Archers

12:00 P.M.
CKAC, Angélus — Nouvelles
CBF, Jeunesse dorée
CKVL-FM, Les orgues mélodieuses
CKVL, Margot
CJMS, Nouvelles
CBM, News
CFCF, Dean Kaye News
CKGM, News

12:05 P.M.
CKAC, Pierre Chuinard

12:15 P.M.
CBF, Visages de l'amour
CJMS, S. Bélair
CKVL, Chansonnettes
CBM, Travellin Balladeer
CJAD, News Quiz
CKGM, Doc Stone

12:30 P.M.
CKAC, Coeur à coeur
CBF, Réveil rural
CKVL, Dr Claudine
CJMS, Nouvelles
CKVL-FM, Concert tzigane
CJMS, Nouvelles, Serge Bélair
CBM, Market quotations
CJAD, Gene Kirby
CKGM, Editorial

12:45 P.M.
CKAC, Pierre Chouinard
CKVL, Nouvelles
CKGM, Feature

1:00 P.M.
CKAC, nouvelles Du "pep" avec Duceppe
CBF, Nouv.—L'heure du dessert
CKVL, Rufi sur l'onde
CKVL-FM, Musique de scène
CJMS, Nouvelles S. Bélair
CFCF, Dean Kaye
CBM, News
CKGM, Favourites
CJAD, News, G. Kirby

1:15 P.M.
CBF, Couellcot
CKVL, Hit P. Can
CBM, Tommy Hunter
CKGM, Editorial
CFCF—Gerry-Go-Round

1:30 P.M.
CKVL-FM, Musique de Vienne
CKGM, News
CJMS, Nouvelles
CJAD, Matinee with Willis G. Kirby

1:45 P.M.
CKAC, Blague expres Du "pep"
CBF, Arc-en-ciel
CBM, John Drainie
CKGM, Feature
CJMS, S. Bélair

2:00 P.M.
CKAC, nouvelles A & P vous appelle
CBF, Chef-d'oeuvre
CKVL-FM, Virtuosité
CJMS, Nouvelles, G. Hérard, Club des ménagères
CKVL, Vie sociale, Variétés théâtre
CBM, News-Matinee
CKGM, Bob Washington
CJAD, News G. Kirby
CFCF, Dean Kaye News

2:15 P.M.
CKVL, Socially Yours
CKGM, Housewives' Pops

2:30 P.M.
CKAC, Chansons d'amour
CKVL-FM, Musique de France
CKVL, Anniversary

2:45 P.M.
CJAD, G. Kirby
CKGM, Trading Post

3:00 P.M.
CKAC, Nouvelles, R.S.V.P.
CBF, Chansons de la maison
CKVL-FM, Sérénade
CJMS, Nouvelles G. Hérard, Club des Ménagères
CKVL, Willie Lamothe
CBM, Chicho Vallee
CJAD, News, G. Kirby
CKGM, News
CFCF, G. Herbert

3:15 P.M.
CKVL, Nouvelles
CKGM, Golden Music

3:30 P.M.
CKAC, Bonne chance R.S.V.P.
CKVL, Willie Lamothe
CBM, Music from Halifax
CKVL-FM, Accordéon
CJMS, Nouvelles Dame de Coeur
CFCF, Ross Crain

3:45 P.M.
CKVL, Nouvelles
CKGM, Features

4:00 P.M.
CKAC, Nouvelles, Evenements sociaux
CKVL, Hit Parade
CBF, Nouv — Une demi-heure avec...
CJMS, Nouvelles Dame de Coeur
CKVL-FM, Violon
CFCF, Ross Crain
CBM, News, Encores
CJAD, News M. Stephens
CKGM, Ray Stevens

4:15 P.M.
CKGM, Hits Today

4:30 P.M.
CKAC, Radio Sacré Coeur
CBF, Fantaisies musicales
CKVL-FM, André Kostelanetz

4:45 P.M.
CKAC, Une vedette chante

DECES

ALBERTINI — A Montréal, le 17 février 1961, à l'âge de 78 ans 10 mois, est décédé Joseph Albertini, époux de Diana Moretto, demeurant à 10197 rue Hamelin. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, 7030 rue St-Denis, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 107—2

BEAUCHAMP — A St-Rémi-de-Napierville, le 17 février 1961, à l'âge de 60 ans, est décédé Rosario Beauchamp, époux en 1ères noces de Cécile Poirier et en 2es noces de Georgette Payant. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. M. Ostiguy, No 44 rue Chevrefils, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 107—2

BEAUDOIN — A Montréal, le 18 février 1961 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Joseph Edmond Beaudoin, née Rose-de-Lima Deault, mère de Lucien, Donat, Yvette, Roland, Rita, demeurant à 3629 Iroliet. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, 202 rue Ste-Catherine est, à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Rallisment angle St-Hubert et Cherrier à 9.30 hres.

BELIVEAU — A Lachine, le 18 février 1961, à l'âge de 59 ans, est décédé Omer Béliveau, époux en 1ères noces de Florianne Blanchette et en 2èmes noces de Mathilda Rivest, demeurant à 172, 18ème ave. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Raoul Bourgie Inc., no 1345 rue Notre-Dame, Lachine, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 108—2

BEMEUR — A Boucherville, le 17 février 1961, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Bémeur, née Philomène Lachambre, demeurant à 46 De Grandpré. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Charron, 581 rue St-Charles à 8 h. 45, pour se rendre à l'église de Boucherville, où le le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 107—2

BOUCHARD — A Chambly, le 17 février 1961, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme J.-Armand Bouchard, née Aldena Benoit. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des Salons funéraires René Thériault Ltée, 7149 rue Christophe-Colomb, angle Jean-Talon, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera chanté à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 107—2

BOUCHARD — A Montréal, le 17 février 1961, à l'âge de 41 ans, est décédée Mme Henri Bouchard, née Hélène Chalifoux, demeurant à 2545 French. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Langlois, no 8628 rue Hochelaga à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 hrs et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRULE — A Montréal, le 18 février 1961, à l'âge de 49 ans, est décédé René Alcide Brûlé, époux de Lucienne Laidin, fils de feu Louis Alcide Brûlé et de feu Alexandra L. Harwood, demeurant à 5213 rue St-Denis, (autrefois de Vaudreuil). Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires J.-S. Vallée Ltée, No 5310 Ave du Parc à 8 h., pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON — A Montréal, le 19 février 1961, à l'âge de 84 ans, est décédé Adolphe Caron, époux de feu Angelina Renaud, demeurant à 10339 Sacre-Coeur. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., No 1415 rue Fleury est à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 108—2

CONSTANT — A Montréal, le 19 février 1961 à l'âge de 55 ans est décédé René Constant, président des Fonctionnaires Municipaux de Montréal, époux d'Aimée Sauvé, demeurant à 3526 rue Fullum. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, 4848 rue Papineau, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 108—2

DAZE-MENARD — A St-Jérôme, le 17 février 1961, à l'âge de 72 ans, 10 mois, est décédée Pamela Daze-derre, épouse en 1ères noces de Joseph-Edouard Ménard, et en 2èmes noces de feu Albert Daze, mère de M. l'abbé Léo Ménard, professeur au Séminaire de Ste-Thérèse et du notaire Albert Ménard, de St-Jérôme. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Hervé Trudel & Fils, no 400 rue Labelle, St-Jérôme, à 9 hrs pour se sendre à la cathédrale où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURISTE
C.V.J. Nielsen
FLEURS POUR FUNERAILLES
5580, BOULEVARD DECARIE, N.-D.-G. RE. 1-1153

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE MOUNTAIN
VICTOR 2-4444

vêtements de deuil
une spécialité de
dupuis Frères
VI. 2-6171



La Société Coopérative de Frais Funéraires
AU SERVICE DE TOUTES LES FAMILLES
Nous rendons tous les honneurs dus à une sépulture chrétienne, avec une dignité qui ne saurait être égalée ni surpassée. Que vous soyez ou non au nombre de nos assurés, recourez à nos services : ils vous sont acquis.
302 est, rue STE-CATHERINE Montréal • UN. 1-9911
Succursales :
7030, rue St-Denis
4848, rue Papineau
2215 est, rue Jean-Talon
L.-Eug. COURTOIS président et gérant général
Alf.-A. GOULET gérant général adjoint
L'INSTITUTION QUI PRATIQUE LE CULTE DES DEFUNTS

DECES

DECAIR-LAPLANTE — A Montréal, le 18 février 1961, à l'âge de 54 ans, est décédé Roy Decair-Laplante senior, musicien, époux de Verra Hack, demeurant à 5155 B St-Denis, père de Roy senior, Normand et Robert, frère de Mme D. Murray (Lorraine). Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Rémi Allard, no 7384 rue St-Denis, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Holy Family, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESBIENS — A Montréal, le 19 février 1961, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme veuve Joseph Desbiens, née Maria Forget, demeurant à 1493 Dezery. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires T. Sansregret Ltée, No 3198 rue Ontario est, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNE — A Montréal, le 19 février 1961, à l'âge de 70 ans, 5 mois, est décédé William Duchesne, ex-lutteur, époux de feu Maria Souillière. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Victor Dubois Enrg., No 1750 rue Amherst à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT — A Montréal, le 18 février 1961 à l'âge de 56 ans, 11 mois, est décédé Louis Dussault, époux de Juliette Gariépy, autrefois de Contrecoeur. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, 5181 rue Rachel est, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 108—2

GARAND — A Montréal, le 18 février 1961, à l'âge de 62 ans, est décédé Stanley Garand, époux d'Eva Simon. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., No 10,526 rue St-Laurent à 10 hres pour se rendre à l'église de Napierville, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 108—2

GASS — A Montréal, le 18 février 1961, à l'âge de 84 ans, est décédé Jean Gass, époux de feu Alexandra Nars, demeurant à 1230 Bellechasse. La dépouille mortelle est exposée aux salons O. Duquette Inc., 1350 est, rue Beaubien. Avis des funérailles plus tard.

GENDRON — A Montréal, le 17 février 1961, est décédé Joseph Gendron, époux de feu Marie-Jeanne Théberge, demeurant à 1585 Marie-Anne est. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, No 518 rue Rachel est, à 8.45 hres pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON — A Verdun, le 18 février 1961, à l'âge de 90 ans, 5 mois, est décédé Joachim Gendron, époux de Marie-Louise Hébert, demeurant à 4045 rue Ross. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Thériault, no 512 rue de l'Eglise à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGNAC — A Montréal, le 19 février 1961 à l'âge de 84 ans est décédé Liboire Gignac, époux de feu Evelina Hamelin, demeurant à 3940 Lafontaine. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., No 4240 rue Adam pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS — A Longueuil, le 18 février 1961, à l'âge de 81 ans, 11 mois, est décédé Ferdinand Gingras époux de Rosalba Mongeau, demeurant à 221 rue St-Jacques. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons B. Francoeur et Fils, no. 86 rue St-Charles ouest à 10 hres pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil où le service sera célébré à 10 hrs 15 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JONAS — A Montréal, le 17 février 1961, à l'âge de 74 ans, est décédé François Jonas, époux de Rose-Anna Jalbert, demeurant à 2273 de la Salle. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J. S. Vallée Ltée, 4201 rue Hochelaga à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-la-Salle où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLECHE — A Montréal, le 18 février 1961, à l'âge de 79 ans, est décédé Victor Lafleche, époux de Laura Lezer, demeurant à 3793 Lafontaine. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires T. Sansregret Ltée, No 3198 rue Ontario est, pour se rendre à l'église Très St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 108—2

LAGACE — A Montréal, le 17 février 1961 à l'âge de 67 ans est décédée Mme veuve Ovila-Pierre Lagacé, née Isola Dufour, demeurant à 2332 rue Des Erables. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., 2590 rue Rouen, à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE — A Montréal, le 18 février 1961, à l'âge de 73 ans, est décédé Rosario Laplante, époux de Rose-Anna Colpron, demeurant à 13468 St-Zotique. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons O. Duquette Inc., 1350 est, rue Beaubien à 9 h., pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

LAPORTE — A Montréal, le 17 février 1961 à l'âge de 54 ans, est décédé Rolland Laporte, époux de Rita Desmarais, demeurant à 2365 Boul. Pie-IX. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc, No 4240 rue Adam à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-la-Salle où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR — A St-Hubert, le 17 février 1961 à l'âge de 67 ans, est décédée Elizabeth Dulude, épouse en 1ères noces d'Albert Dubois et en 2es noces de feu André Latour. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Pitre Inc., no 68 ouest rue St-Charles, Longueuil, à 9 hrs 35, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hubert, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC — A Outremont, le 18 février 1961, à l'âge de 61 ans, est décédé Joseph Leblanc, garagiste, époux d'Annette Gagnon. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, no 5650 chemin Côte-des-Neiges, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Raillement à l'église. 108—2

LEBRUN — A l'hôpital Royal Victoria, le 18 février 1961 à l'âge de 53 ans est décédé Ernest Lebrun, demeurant à 2495 Jean-Talon est. Les funérailles ont eu lieu ce matin le 20 courant. Le convoi funèbre est parti des salons Georges Godin, 2251 rue Jean-Talon est, pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service fut célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture.

LECLAIR — A Montréal, le 18 février 1961, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Jean-Louis Leclair, née Juliette Turgeon, demeurant à 9312 Fouchet. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J.-S. Vallée Ltée, 6082 rue St-Denis à 9 h., pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC — A Pointe-aux-Trembles, le 18 février 1961, à l'âge de 55 ans, est décédé Paul Marcel Leclerc, époux de Marie-Rose Morin, demeurant à 250 — 94e Ave. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Pitre Inc., no 68 ouest rue St-Charles, Longueuil, à 9 hrs 35, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hubert, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LELIEVRE — A Montréal, le 18 février 1961 à l'âge de 69 ans, est décédé Emile Lelièvre, contracteur-couvreur, époux de Florida Huard. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet, no 1922 Boul. Rosemont à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Priere de ne pas envoyer de fleurs.

LEROUX — A Verdun, le 19 février 1961, à l'âge de 67 ans, est décédé Henri Leroux, époux d'Emma Cousineau, demeurant à 4044 rue Gertrude. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Thériault, no 512 rue de l'Eglise à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 108—2

LESSARD — Subitement à Pointe-aux-Trembles, le 18 février 1961 à l'âge de 34 ans est décédé Henri (Henry) Lessard, époux d'Audray Shallow, demeurant à 580, 25e Ave, apt 7. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bourgie & Gingras, no 11813 rue Notre-Dame est, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus de Pointe-aux-Trembles, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOUETTE — Subitement à l'Assomption, le 13 février 1961 à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Léon Louette, née Yvonne Turcot, demeurant à 155 Ave Edouard-Roy, l'Assomption. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Edgar Houlbault, no 371 boulevard Ange-Gardien, à 9 hrs 45, pour se rendre à la chapelle du Collège de l'Assomption, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là, au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAINVILLE — A Longueuil, le 18 février 1961 à l'âge de 85 ans, est décédé Victor Mainville, époux d'Ernestine Lamarre, demeurant à 27 rue St-Charles ouest, père de la Révérende Soeur Thérèse Ernestine des Soeurs des Saints-Noms de Jesus et de Marie (Marguerite). Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Pitre Inc., no 68 ouest, rue St-Charles, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 9 hrs et de là, au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Priere de ne pas envoyer de fleurs.

MANDEVILLE — A Montréal, le 18 février 1961 à l'âge de 71 ans, est décédé Ovila Mandeville, époux d'Ida Cotnoir, demeurant à 2289 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Bajottte, 3635 rue Hochelaga, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Robert-de-Richelieu, lieu de la sépulture, où un lineu sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 108—2

MELANSON — A Montréal, le 17 février 1961, à l'âge de 81 ans 7 mois, est décédé M. Jean-Baptiste Melanson, époux de feu Gertrude Cormier, demeurant à 3062 Contrecoeur, anciennement Petit Rocher, Nouveau-Brunswick. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de J. A. Langlois, No 8628 rue Hochelaga à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 107—2

MOULIN — A Montréal, le 19 février 1961 à l'âge de 85 ans est décédé Joseph Moulin, époux d'Alma Champagne. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., No 4240 rue Adam pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-la-Salle où le service sera célébré et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture et où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 108—2

NORMAND — A Jacques-Cartier, le 19 février 1961 à l'âge de 59 ans, est décédée Germaine Léger, épouse d'Adolphe Normand, demeurant à 1420 Chemin Chambly. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires E. Darche & Fils Inc., no 1370 Chemin Chambly. C.J.C. Avis de funérailles plus tard.

OUELLETTE — A Montréal, le 19 février 1961 à l'âge de 58 ans est décédée Mme Eléan Ouellette, née Ida Boucher, demeurant à 5890 7ème Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., No 5359 11ème Ave, Rosemont à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICARD — A Montréal, le 18 février 1961, à l'âge de 56 ans, est décédé Georges-Henri Picard, époux de Perle Bousquet, père de Claude. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, no 5650 chemin Côte-des-Neiges, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 1—R

entre nous

SUITE DE LA PAGE 16

chacun souhaite ardemment une bonne tempête de neige avant le Kandahar qui aura lieu dans deux semaines", a-t-il ajouté. "Déjà quelques pouces de neige sont tombés en fin de semaine dans certaines régions des Laurentides. Mais le ski a définitivement besoin d'une tempête pour prolonger sa saison".

* * *

Le monde des courses paraît suivre fiévreusement les dernières informations en marge de la prochaine saison si nous en jugeons par les multiples appels téléphoniques en fin de semaine. Même à l'étranger, on paraît très impatient de connaître les décisions finales . . . à Ottawa, la saison des courses sous harnais débutera le 13 mai . . . la réunion sera de cent jours . . . le comité exécutif de la V.H.H.A. et une quinzaine d'autres personnes se rendraient à l'assemblée de la Canadian Trotting Association à Toronto, cette semaine . . . le 17e salon du sportsman de Montréal s'ouvrira le 17 mars au Palais du Commerce . . . Paul Leclerc, ancien propriétaire de l'hydroplane We Go et sportsman bien connu dans le monde nautique, est mort en fin de semaine . . . Bonnie Prudden de l'Institute of Physical Fitness prononcera une causerie demain après-midi au Montreal Board of Trade Club . . . Jack Robinson, gérant d'Air Canada, à Vancouver, était l'invité de Camil DesRoches, le directeurs des relations extérieures du Forum, à la joute de jeudi dernier . . . au cours de la soirée, il rencontra Louis Arpin, de Radio Canada, qu'il avait connu sur un avion entre Hon Kong et Tokyo . . .

Après les récents succès remportés par Yvon Jolin et Georges Coallier, le sport du saut de barils prend plus d'ampleur dans la province . . . le policier Coallier semble avoir découvert un futur champion dans la personne de Robert Williets, âgé de 12 ans . . . Williets a remporté le championnat de Montréal, catégorie midget en sautant 10 barils, soit un saut de 14 pieds et 3 pouces . . . Williets en était à sa première expérience dans le saut de barils et porte les couleurs du club Villeray . . . son instructeur est Mike Grenier.

RETOUR DES CANADIENS

SUITE DE LA PAGE 16

tournoi à la suite du tragique accident qui a marqué la mort des dix-huit membres de l'équipe américaine.

Les Canadiens sont arrivés à Prague mercredi dernier, le jour même de l'accident de Bruxelles, où les Américains ont été tués. Ils repartiront aujourd'hui, tous sur la même envolée.

Otto et sa soeur Maria Jelinek, nés en Tchécoslovaquie, mais maintenant citoyens canadiens, déjà détenteurs des championnats du Canada et de l'Amérique du Nord, ont révélé samedi qu'ils étaient à la fois heureux et chagrinés de la décision.

"Nous avons consacré beaucoup de temps et travaillé durement à la préparation des championnats et leur cancellation nous porte un dur coup. Mais il nous aurait été pénibles de nous produire sur la glace sachant que les jeunes patineurs américains, eux, étaient morts. Après tout, nous étions liés avec eux et amis d'un grand nombre."

C'est ce qu'a déclaré Otto Jelinek.

Sa soeur a ajouté : "Lorsque j'ai appris la nouvelle, je me suis sentie si triste et si affectée que je croyais ne plus jamais pouvoir patiner. Je me suis remise un peu et Otto et moi, nous avons déjà commencé à travailler en vue des championnats de l'an prochain."

Deux minutes de silence

Lors de la joute entre les équipes canadienne et tchèque, samedi soir, joute gagnée 7-6 par les Smoke Eaters de Trail, la foule, les équipes de hockey et les équipes de patineurs ont toutes observé deux minutes de silence, à la mémoire des membres de l'équipe américaine.

Les Jelinek et quelques patineurs canadiens se sont rendus à leur ancienne demeure de Prague, maintenant occupée par l'ambassade autrichienne.

"Nous avons nombre de parents et d'amis qui nous savent à Prague et nous avons reçu nombre d'appels de leur part", a révélé Otto.

"Nous sommes maintenant Canadiens, et nous ne voudrons plus jamais revenir vivre ici," a répondu Maria, à ceux qui lui demandaient quels étaient leurs regrets d'avoir émigré. "Mais c'est très agréable de revoir les lieux où nous avons vécu et nous en sommes heureux," a-t-elle ajouté.

L'entraîneur Bruce Highland, de l'équipe canadienne, a révélé qu'il était un peu inquiétant de voyager au retour sur le même avion, mais il a ajouté qu'il était préférable qu'il en soit ainsi.

Dans l'ensemble, il croit que la décision de l'union internationale a été de mauvais goût. "Dans le fond de mon coeur, je suis content parce que plusieurs Canadiens étaient très liés avec les défunts. Mais pour le Canada, ce fut une mauvaise décision parce que nous avions d'excellentes chances de remporter deux victoires. Maria et Otto Jelinek étaient quasi assurés du triomphe dans leur catégorie, de même que Don Jackson."

Un dirigeant tchèque de l'organisation du tournoi a révélé qu'il en coûtera $100,000 à son organisme et il soutient qu'il aurait été préférable pour tout le monde que les championnats aient lieu.

DECES

PUVILLIAND — Subitement à Montréal, le 17 février 1961 à l'âge de 72 ans est décédé Emile Puvilland, chef de reputation internationale, époux d'Angele Pagé, demeurant à 6871, 10ème avenue, Rosemont, père de Marguerite (Mme Jules Desmarais), Roger, professeur à l'Ecole des Metiers Commerciaux), Marcel (directeur adjoint du Service de l'Hôtellerie). Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., No 3254 rue Bellechasse et 11ème Ave, Rosemont à 9 hres pour se rendre à l'église St-Eugene de Rosemont où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 108—2

REGIMBAL — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 19 février 1961, à l'âge de 62 ans, est décédée Eva Lefebvre, épouse de Joseph Régimbal, demeurant à 18 rue St-Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J.-S. Vallee Ltée, 107 rue Ste-Anne, à 9 h., pour se rendre à l'église de Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 108—2

SERRE — A Montréal, le 18 février 1961, à l'âge de 67 ans, est décédé Edmond Serre, pensionnaire de la Commission du Transport, époux d'Yvette Raymond, demeurant à Mont-Tremblant. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin, no 831 rue Laurier est à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là, au cimetière St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURCOTTE — A Montréal, le 17 février 1961 à l'âge de 2 ans 8 mois et 26 jours, est décédée bébé Johanne Turcotte, enfant de Roger Turcotte et de Denise Leger, demeurant à 551 Cuvillier. La cérémonie des anges aura lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc, No 3225 rue Ontario Est à 1 h. 30 pour se rendre à l'église du Très St-Redempteur où la céremonie aura lieu à 2 h. p.m. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALADE — A Montréal, le 18 février 1961 à l'âge de 73 ans est décédée Mme Vve Clement Valade, née Anna Periard, autrefois de Chenneville, mère de Jean-Marie, propriétaire de "Parisian Laundry", Roland, maître électricien, Edna (Mme J.-D. Latour, Dominon Rubber), Raymonde (Mme Marcel Dionne, propriétaire de la station Shell, Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., 2590 rue Rouen, à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceuil, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 108—2

REMERCIEMENTS

DUROCHER — Mme Arcade Durocher remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Monsieur Arcade Durocher, employé à Radio-Canada, décédé le 22 janvier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télegramme, visite ou assistance aux funérailles.

BILLY REAY

SUITE DE LA PAGE 17

Norm Guimond, Merv Kunyluk et Clif Schmautz ont été les autres compteurs des vainqueurs.

COUP D'OEIL — **Matt Ravlich**, qui souffre d'une fracture d'une main, ne jouera plus cette saison . . . L'arbitre **Art Skov** n'a imposé que deux punitions mineures, une à chaque équipe . . . **Claude Pronovost** a écarté 33 lancers devant les buts du Royal contre 21 pour **Roy Edwards . . . Guy Black** effectuait un retour au jeu avec le Royal . . . **Jim Roberts** était cependant absent, blessé à une cheville . . . **Gilles Tremblay** et **Jean-Guy Gendron**, sur la liste des blessés du Canadien, ont tenu un léger exercice après la joute . . . **Gendron** chaussait les patins pour la première fois depuis la joute à Toronto mercredi dernier . . .

Une joute de hockey entre une équipe de journalistes et commentateurs sportifs et une composée d'artistes de la radio et de la télévision a déridé les spectateurs avant la joute du Royal. Les deux clubs ont fait partie nulle 5 à 5. Parmi les étoiles de la joute, selon les gérants des estrades, se trouvait **René Bonin** qui persiste à jouer au hockey à l'âge où d'autres se contentent de remplir le rôle de spectateurs. **Yvon Leblanc**, l'un des compteurs des journalistes, s'est révélé le meilleur joueur des deux équipes. **André Bertrand**, des artistes et **Jean Aucoin**, des journalistes, ont réussi chacun deux buts.

JOURNALISTES 5, ARTISTES 5

Première période

1—Journalistes, Murray (MacFarlane et Richer) 0.15
2—Journalistes, Bonin (Loiselle et Aucoin) 4.30
3—Artistes, Bertrand (sans aide) 8.20
Aucun punition.

Deuxième période

4—Journalistes, Aucoin (Corey et Loiselle) 8.04
5—Artistes, Richard (Bertrand et Chatel) 9.03
6—Artistes, Denis (Bertrand) 12.40
7—Artistes, Brousseau (Bertrand) 14.59
Punitions : Murray 10.55, Campeau 14.00.

Troisième période

8—Artistes, Bertrand (Roger) 7.35
9—Journalistes, Leblanc (Haipin) 9.58
10—Journalistes, Aucoin (Panneton) 14.55
Aucune punition.
Arbitre : Maurice Richard; juges de lignes : André Rufiange et Pierre Paquette.

SUMMERAUER

SUITE DE LA PAGE 17

ment de Montréal, doat le temps a été de 2 minutes 02.5 secondes. Elle était suivie de Louise Thibault, de Victoriaville, et de Louise Lebrun, de Québec, qui ont terminé cette épreuve avec des temps respectifs de 2:19.2 et 2:20.0.

Il est à noter que Carl Whittier, du Mont Orford, s'est classé le meilleur chez les juniors "A" avec un temps de 1.52, tandis que Jean Perreault, du club Hillcrest, un junior "B", suivait trois rangs en arrière de Whittier avec un temps de 1:56.8.

Chutes spectaculaires

La descente devait être de deux épreuves, mais on a dû contremander la première à

Les syndicats sont une nécessité en démocratie

--l'abbé L. O'Neil

Les syndicats ouvriers sont nécessaires non seulement pour améliorer les conditions de travail, mais aussi pour assurer la démocratie, a dit samedi l'abbé Louis O'Neil, devant un groupe de syndiqués réunis en session d'étude.

Le conférencier, parlant à des membres de la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres travailleurs, a dit que la démocratie nécessite un équilibre des forces de la société, équilibre qui ne peut s'établir sans les syndicats.

C'est pourquoi les syndicats doivent être forts. Ils doivent faire connaitre les besoins et les désirs des travailleurs auprès des gouvernements et de l'opinion publique.

Les syndicats ont peut-être trop négligé ce rôle dans le passé. Il est indiscutable qu'ils ont le devoir de faire de l'action politique, bien que l'on puisse discuter de quelle façon celle-ci doit se faire, a dit le conférencier.

Responsabilité sociale

L'abbé O'Neil, coauteur de "Le chrétien et la démocratie", a beaucoup insisté sur les responsabilités sociales, disant que plus une vertu est sociale, plus elle est grande. Il a dit à ce sujet que notre milieu évolue rapidement et dans le bon sens. Les individus ont une plus grande conscience de leurs responsabilités sociales.

La prudence, une vertu fondamentale, consiste à se servir de son intelligence, à réfléchir sur les problèmes qui se posent.

En matière sociale, on n'a pas été assez prudent, en ce sens qu'on ne s'est pas suffisamment efforcé de réfléchir, de voir les problèmes et de tenter de les résoudre. Dans bien des familles, il y a manque d'éducation à cause de la paresse intellectuelle des parents.

Le chrétien, a dit le conférencier, doit être un bon syndiqué, un bon citoyen: il a l'obligation spirituelle d'être présent dans l'organisation de la vie humaine. On rejoint Dieu non seulement par la prière, mais aussi en travaillant avec les hommes; la recherche de Dieu doit se faire dans l'organisation de la vie humaine, comme dans la prière.

C'est pourquoi l'ouvrier doit participer à la vie de son syndicat, faire tout ce qui est nécessaire pour que celui-ci soit fort et efficace, donc de contribuer financièrement et d'assister aux assemblées.

La session d'étude tenue samedi et dimanche, dans l'édifice de l'Union internationale des ouvriers du vêtements pour dames, 225, rue Plateau, réunissait un groupe de membres de la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres travailleurs de la région de Montréal. Elle était sous la direction de MM. Bert Hepworth, directeur du service d'éducation du syndicat, et P.-E. Jutras, représentant au service de l'éducation.

"Améliorons la langue parlée"

A l'émission "Améliorons la langue parlée" demain avant-midi, de 11 h. 05 à 11 h. 20 ainsi qu'à la reprise du programme le soir de 9 h. 30 à 9 h. 45 le titulaire de cette série, M. J. Salvator Catta, proposera à ses élèves ainsi qu'à l'auditoire de CKAC, l'étude du theme suivant: **Le coiffeur.**

(On recommande aux élèves d'apporter en classe les illustrations parues dans le cahier-magazine en rotogravure, (page 10, de "La Presse" de samedi 18 février).

Lecture: Gavroche et ses protégés, Victor Hugo, Le plan page 40.

Ou: La Besace, de Lafontaine, Le plan page 62.

Ces cours de français radiodiffusés par CKAC sont préparés à l'intention des élèves du cours secondaire de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et sont réalisés par Jeannette Brouillet de CKAC, avec la collaboration conjointe de la C.E.C.M. et du quotidien "La Presse".

ANNONCE

N'avez-vous pas honte d'être obèse?

WINNIPEG, MAN. Nous aimons ous qu'on nous apprécie, qu'on nous dmire, qu'on nous envie. Malheureusement, les personnes trop rosses sont désavantagées au point le vue apparence, santé et actions. On les envie rarement. Pour regagner me sensation de jeunesse et attirer apidement les regards admiratifs de os amis, il vous suffit de perdre otre excès de poids. Pourquoi atendre à demain pour commencer? llez chez votre pharmacien et demandez le Plan Naran. Vous remarquerez très vite des résultats, sinon otre argent vous sera remboursé ar le fabricant.

"J'ai beaucoup plus confiance en noi depuis que j'ai perdu 15 livres. Tous mes amis me disent que mon pparence est bien meilleure, alors u'auparavant, j'en avais honte. Je n'avais aucun désir de me faire de nouveaux amis, ni de sortir. Maintenant, je me sens mieux sous plus d'un rapport et je comprends que j'aurais dû essayer le Plan Naran il y a longtemps." C. Ryan, Winnipeg.

Mary Maxim®

MODÈLE EN LAINE Cloudspun

VI.2-6171



Vous ferez les plus merveilleux tricots avec cette laine MARY MAXIM — DEUX QUALITES pour différents genres de tricots — Choix complet de couleurs et de patrons.

CLOUDSPUN
l'écheveau 2 onces
.69

DOUBLE KNITTING
l'écheveau 2 onces
.79



En montre aujourd'hui

CLOUDSPUN
NUANCES :
- rose pâle
- rose bonbon
- corail
- rouge clair
- rouge vin
- jaune
- beige pâle
- fauve
- rouille
- brun
- vert pâle
- vert irlandais
- vert foncé
- turquoise
- bleu copen
- bleu royal
- marine
- blanc
- gris pâle
- noir
- vert olive
- jaune or
- beige tweed

DOUBLE KNITTING
NUANCES :
- rose pâle
- rose bonbon
- vieux rose
- rouge clair
- rouge cardinal
- rouge vin
- orange
- jaune pâle
- jaune
- corail
- beige pâle
- fauve
- rouille
- brun
- vert pâle
- vert irlandais
- vert foncé
- turquoise
- bleu pâle
- bleu poudre
- bleu copen
- marine
- bleu royal
- marine
- blanc
- gris pâle
- gris charcoal
- violet
- noir
- gris mixte
- beige mixte

PATRON GRATUIT VI.2-6171
AVEC L'ACHAT DE LAINE POUR UN CHANDAIL OU UN JETE

JETÉ



Donnez une note de perfection à votre intérieur et choisissez-en un parmi ces 7 superbes modèles de JETE. Leurs motifs élégants apportent un nouveau raffinement dans la décoration des intérieurs modernes, car ils font s'harmoniser les teintes les plus vives avec les tons les plus adoucis de la LAINE DOUBLE MARY MAXIM. Leur exécution est simple et vous serez ravie d'en avoir un. Commencez le vôtre dès maintenant.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 271

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. — le samedi : 9 h. 30 à 5 h. 30 VI. 2-6171

Offres vedettes Chez dupuis

SEULEMENT 100 LAMPES DE CHAQUE MODELE

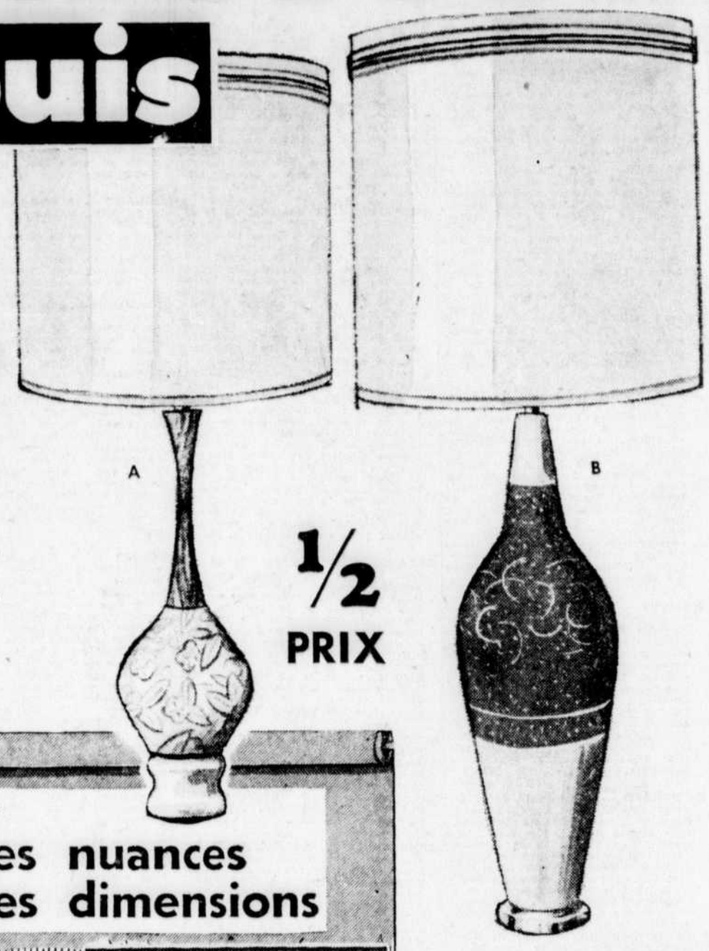
nouvelles, décoratives

LAMPES DE TABLE

Ord. 19.95 à 22.50

½ PRIX et moins

9.99 chacune



½ PRIX

VERITABLE CERAMIQUE ET NOYER

a) Céramique blanche moustachée de gris avec pointillés dorés, base dorée, tige noyer. Abat-jour blanc, fini soie sur fibre de verre. Hauteur 38 pouces.

b) Céramique à motifs ton brun et gris pâle, moustaché doré. Base et tige dorées. Abat-jour blanc, fini soie sur fibre de verre. Hauteur 37 pouces.

délai de 2 à 6 jours pour LIVRAISON

commandes postales et téléphoniques acceptées

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 750

intimité dans votre foyer avec ces

STORES toutes nuances toutes dimensions

"REGENT"

Stores de toile fini plastique, semi-opaque, lavable.

UNI • blanc • ivoire • sable • vert

24 x 70"	CHACUN	3.30
27 x 58"	CHACUN	2.85
27 x 70"	CHACUN	3.30
30 x 70"	CHACUN	3.30
30 x 82"	CHACUN	3.75
37 x 70"	CHACUN	3.30
37 x 82"	CHACUN	3.75
42 x 70"	CHACUN	4.75
42 x 82"	CHACUN	5.25
48 x 82"	CHACUN	7.00
54 x 82"	CHACUN	8.50

AVEC FRANGE • blanc seulement

24 x 70"	CHACUN	4.80
27 x 58"	CHACUN	4.25
27 x 70"	CHACUN	4.80
30 x 70"	CHACUN	4.80
30 x 82"	CHACUN	5.40
37 x 70"	CHACUN	4.95
37 x 82"	CHACUN	5.40
42 x 70"	CHACUN	6.80
42 x 82"	CHACUN	7.30
48 x 82"	CHACUN	9.15
54 x 82"	CHACUN	11.25

"EXLITE"

Stores de toile fini plastique, à l'épreuve de la lumière, lavable — Idéal pour chambre à coucher — en • blanc seulement.

UNI			AVEC FRANGE		
24 x 70"	CHACUN	4.55	24 x 70"	CHACUN	6.05
27 x 58"	CHACUN	4.10	27 x 58"	CHACUN	5.50
27 x 70"	CHACUN	4.55	27 x 70"	CHACUN	6.05
30 x 70"	CHACUN	4.55	30 x 70"	CHACUN	6.05
30 x 82"	CHACUN	4.95	30 x 82"	CHACUN	6.50
37 x 70"	CHACUN	4.55	37 x 70"	CHACUN	6.15
37 x 82"	CHACUN	5.00	37 x 82"	CHACUN	6.60
42 x 70	CHACUN	5.50	42 x 70"	CHACUN	7.55
42 x 82"	CHACUN	6.45	42 x 82"	CHACUN	8.45
48 x 82"	CHACUN	8.65	48 x 82"	CHACUN	11.10
54 x 82"	CHACUN	10.10	54 x 82"	CHACUN	12.90

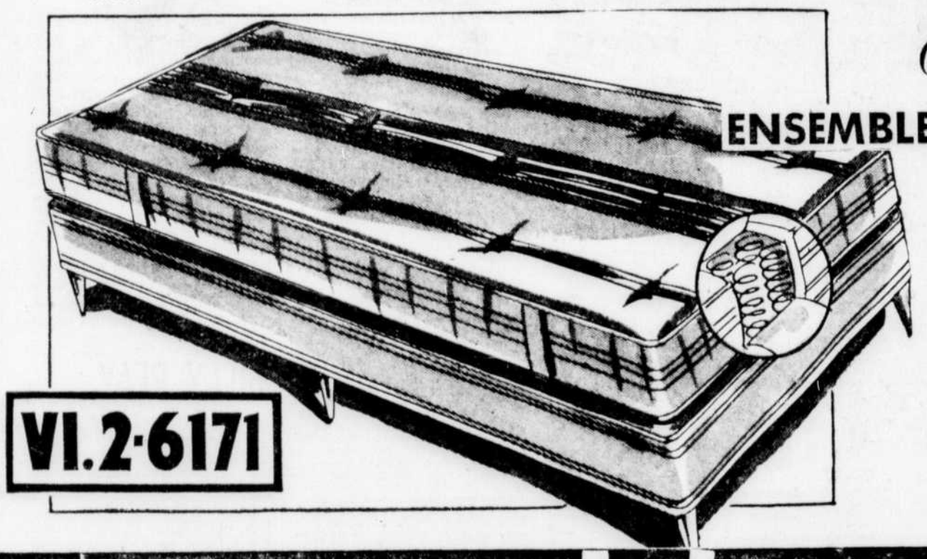
VI.2-6171

PLASTIQUE

• blanc • ivoire • sable • vert

27 x 58"	CHACUN	1.89
27 x 70"	CHACUN	1.98
30 x 70"	CHACUN	1.98
36 x 70"	CHACUN	1.98
36 x 82"	CHACUN	2.29
42 x 82"	CHACUN	2.98
48 x 82"	CHACUN	4.29

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



Offre spectaculaire

ENSEMBLES "CONTINENTAL"

Largeur 30" seulement

Achetez-les à la paire

Chaque ensemble **29.95**

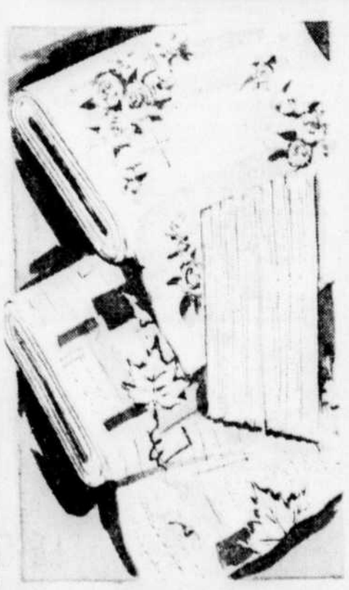
Matelas et sommier

La solidité et le confort de ces matelas sont tels que vous aurez des années d'usage sans entretien ni réparation. Fabrication résistante 180 ressorts recouverts de sisal et épaisses couches de feutre. Rebords roulés à l'intérieur, surface en épais coutil rayé. SOMMIER-TAPISSIER sur pieds pour convenir.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711

VI.2-6171

au sous-sol dupuis



TISSUS AMERICAINS
POUR JOLIES DRAPERIES
COUVRE-LITS OU COUVRE-MEUBLES
2 verges 1.50
Texture rayonne/coton. Dessins modernes, mi-modernes sur fond blanc, aussi fleurs tons divers sur fond blanc, rose, gris, turqueise. Largeurs: 42 et 45 pouces — Ord. .98 et 1.29 la verge. Profitez d'une telle aubaine!
SOUS-SOL, RAYON 1115



PYJAMAS
BROADCLOTH "SANFORIZED"
2.98 Ord. 3.98
Pour HOMMES et JEUNES GENS
Gilet à manches longues, petits revers, boutons devant, pochette. Pantalon long, taille élastique. Motifs divers aussi jolies rayures. Brun, vert, marron, bleu et autres sur fond pâle. Tailles 36 à 44 — A-B-C-D-E.
SOUS-SOL, RAYON 1625



Peignoirs
finette imprimée
2.67 Ord. 3.98
Modèle pratique à col châle, manches ¾, poche, ceinturon, coupe enveloppante. Jolis imprimés sur fond rose ou bleu. Tailles 12 à 20 et 38 à 44 pour dames et jeunes filles.
SOUS-SOL, RAYON 1535



Cache-poussière
coton cloqué
1.88 Ord. 2.49
Modèle droit à col rond, 2 poches. Choix d'imprimés sur fond rose ou bleu. Tailles P.M.G. Belle qualité de coton cloqué, facile d'entretien.
SOUS-SOL, RAYON 1535



Gilets et chandails
Tricot BAN-LON.
Tailles 14 à 20

gilets	chandails
Ord. 5.98	Ord. 3.98
4.97	2.97

GILETS à manches longues, encolure ronde avec tricot fantaisie, boutonné devant.
CHANDAILS à manches courtes, encolure ronde. Pour convenir aux gilets.
NUANCES • blanc • lilas • vert • or • noir
SOUS-SOL, RAYON 1545



Security

VENTE D'EXPANSION

TIMBRES "PINKY" GRATUITS

Nous venons de déménager dans des locaux plus spacieux. Nouvelle adresse! Nouveau numéro de téléphone! Nouvelle offre spéciale pour vous!

1,000 TIMBRES PINKY GRATUITS avec toute FENETRE SECURITY!

2,000 TIMBRES PINKY GRATUITS avec toute CONTRE-PORTE SECURITY

Profitez de cette offre spéciale pour améliorer votre maison tes de la meilleure qualité. Les avec ces contre-fenêtres et porcontre-fenêtres SECURITY sont toutes anodisées et s'obtiennent en 14 belles couleurs.

Notre nouvelle adresse
5701, ch. de la COTE-ST-PAUL
Notre nouveau numéro de téléphone
WE. 7-4222

SECURITY WINDOWS CO. LTD.
5701, ch. COTE-ST-PAUL,
MONTREAL 20, P.Q.

Veuillez m'envoyer votre brochure gratuite en couleur.

NOM .....

ADRESSE .....

Voyez notre comptoir-exposition à la
QUINCAILLERIE J. PASCAL
au CENTRE D'ACHATS BOULEVARD
(angle Jean-Talon et Pie IX)

Au Salon d'Auteuil
chez Dupuis



'COCKTAIL'
SHAMPOOING COLORANT
5.00

...préparé spécialement pour vous... pour convenir parfaitement à votre teint ou votre goût... dans les nuances les plus populaires... et appliqué de manière experte par nos coiffeurs et coiffeuses... le résultat sera simplement RAVISSANT.

Prenez rendez-vous en signalant VI. 2-5151, local 226
UTILISEZ VOTRE CHARGA PLATE

DUPUIS — DEUXIEME, STE-CATHERINE

Heures d'affaires : **9** h. **30** à **5** h. **30** — Ouverts le vendredi soir jusqu'à **9** h. — Le samedi **9** h. **30** à **5** h. **30** — **VI. 2-6171**

VEDETTES EXTRA SPÉCIALES

Chez dupuis — CASSEROLES INDIVIDUELLES



verre blanc réfractaire à la chaleur

6 pour **1.88**

Pour présenter de façon appétissante : soupe à l'oignon, paté de poulet, soufflé, poudingue et autres mets . . . rien de plus pratique et de plus attrayant que ces casseroles allant au four. Ord. .39 chacune.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760

VI.2-6171



Rabais jusqu'à 50%

OFFRES SPECIALES

MAX FACTOR

formats professionnels à prix ordinaires (pour un temps limité seulement)



4.25

CREME AUX HORMONES ENRICHIE. Pour nourrir, humidifier, adoucir votre épiderme. Lisse, parfaitement mélangée : huiles de beauté et hormones. A employer de préférence la nuit.



2.00

CREME NETTOYANTE. Très pénétrante, non alkaline, n'asséchant pas la peau fragile et à DOUBLE ACTION pour une peau propre et saine. Semi-liquide . . . s'étend bien.



3.25

"MOISTERIZER" crémeux et léger . . . pour conserver à l'épiderme son élasticité naturelle. A utiliser sous le maquillage.



2.00

"SECRET KEY" pour restaurer l'équilibre chimique de la peau . . . tonifier . . . stimuler.



3.25

CREME "VITA-NIGHT" pour adoucir et corriger les peaux trop huileuses ou de type combiné.



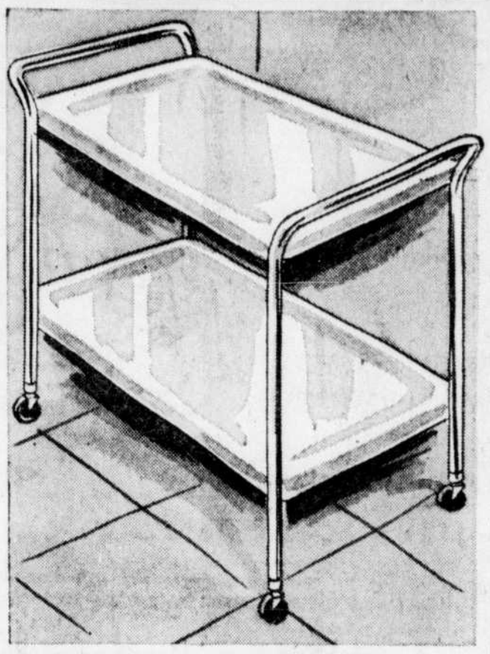
3.25

CREME DE NUIT "VELVETY". Pour peau normale ou trop sèche . . . redonnera souplesse, douceur et jeunesse.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240

MAX FACTOR
HOLLYWOOD

ARTICLES MÉNAGERS À PRIX VEDETTES



TABLES METAL

indispensables dans la cuisine

hauteur 28" encombrement 16 x 24"

Pratique, cette table à service ou à desservir, 2 tablettes. Montants chromés, les surfaces métal solide, émaillé blanc — Pieds sur roulettes pour déplacement facile.

Ord. 16.95
TRES SPECIAL
10.79

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780



ALBUMS "AMBASSADOR"

pour philatélistes

très spécial, l'album et 700 timbres divers

Espaces pour 16,000 timbres, comprenant aussi 1,000 illustrations. Couverture rigide cartonnée sous jaquette polytène transparent. Album très pratique puisque vous pouvez ajouter des feuilles volantes au besoin.

Ord. 5.95
5.39

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280



AUTOCLAVES "PRESTO"

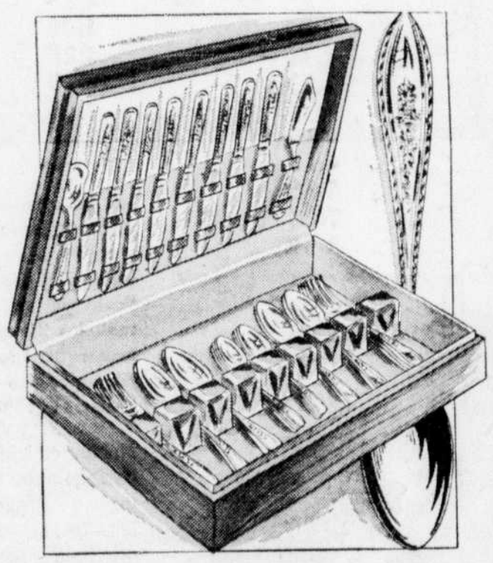
nouveau modèle

Fabrication pour des années. TOUT ALUMINIUM, extérieur brillant, poli. Couvercle hermétique, soupape de sûreté. Poignées en bakélite. Pour apprêter rapidement et sans perte de la valeur nutritive : viandes et légumes.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

CAPACITE 3½ PINTES
ORD. 16.95
TRES SPECIAL
10.99

CAPACITE 5 PINTES
ORD. 19.95
TRES SPECIAL
13.99



ARGENTERIE DE TABLE 34 PIECES

délicat motif "Rosebrook"

ORD. 21.95 POUR 8 COUVERTS
TRES SPECIAL
15.59

Métal solide plaqué argent. Le tout dans un coffret en bois fini noyer, intérieur antiternissant COMPRENANT : 8 couteaux, 8 fourchettes, 8 cuillers à soupe, 8 cuillers à thé, 1 couteau à beurre, 1 cuiller à sucre.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 250

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES DES 9 h. DU MATIN

Commandes postales
865 est, rue Ste-Catherine, Montréal

VI.2-6171



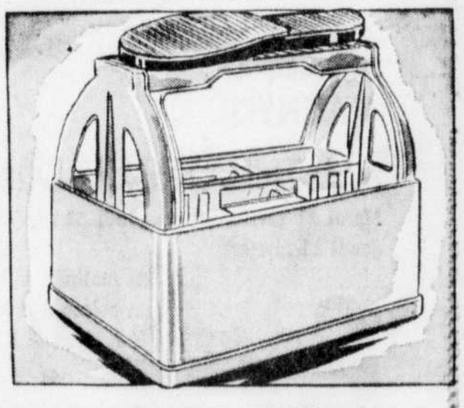
NOUVELLES HOUSSES JUMBO

"Magna-Door"

En épais plastique, qualité supérieure, fini piqué. HAUTEUR 54" — vous remarquerez qu'il n'y a pas de glissière à ces housses, la partie avant ouvre et se ferme hermétiquement au simple toucher des doigts. (tel que sur vignette).

ORD. 5.98
PRIX SPECIAL
3.98

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230



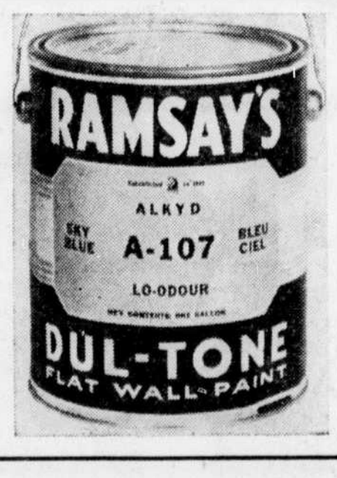
NECESSAIRE A CIRAGE

(tel qu'illustré)

La boîte est en plastique rigide, très robuste, pouvant supporter un poids jusqu'à 200 livres. Le dessus de la poignée et en forme de pied. L'intérieur pourra recevoir tous les articles à cirage requis. Hauteur 10½", surface 7" x 10".

PRIX SPECIAL
1.83

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230



POUR TOUS VOS TRAVAUX DE PEINTURE MOITIE PRIX

PEINTURE MATE "DUL-TONE" RAMSAY'S
1ère qualité, sans odeur, base alkyde, laisse en séchant beau fini velouté, lavable. Pour murs, plafonds, etc. TEINTES PASTELLES crème, ivoire, pêche, primevère, jade, vert avocado, bleu ciel, bleu turquoise, beige, gris, corail, vert lime.

PEINTURE SEMI-LUSTREE RAMSAY'S
Sans odeur, 1ère qualité, base alkyde. S'applique sur murs, boiseries, meubles. Sèche en un beau fini satiné, résistant. TEINTES PASTELLES pêche, vert avocado, bleu ciel, gris.

EMAIL "INTERIOR LUSTRE" RAMSAY'S
Base alkyde, sans odeur, 1ère qualité. Pour murs, meubles, boiseries, etc. Donne fini très lustré, durable. TEINTES PASTELLES crème, ivoire, pêche, jaune primevère, jade, vert avocado, bleu ciel, gris, corail, vert lime.

ORD. 2.95
LA PINTE
1.48

ORD. 8.90
LE GALLON
4.48

Grand choix de jolies teintes pastelles

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 782

ENSEMBLES 2 MALLETTES



surface similicuir blanc

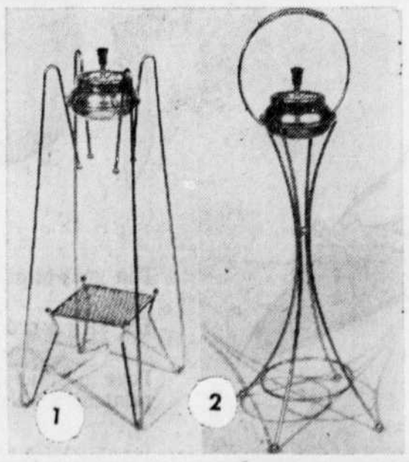
ORD. 22.45 — PRIX SPECIAL
15.50 l'ensemble

Attrayantes mallettes de voyage, logeables et légères, pour dames. Bordure cuir rouge, serrures et poignées solides, intérieur doublé soie, pochettes dans les 2 modèles.

FIN DE SEMAINE 18 pouces
GRANDE MALLETTE 21 pouces

DUPUIS — SIXIEME, RAYON VALISES, 930

LES CENDRIERS NOUVEAU GENRE



ORD. 9.95 — PRIX SPECIAL
5.49

- deux nouveaux modèles
- fini or
- la cendre disparaît dans le récipient en pressant sur le bouton
- hauteur 24 pouces environ

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 970



SIEGES DE TOILETTE

TRES SPECIAL
3.88

En PURALITE solide, fini alkyde, antigermes. Les pentures finies pour résister aux acides. Chacun est entièrement garanti. Nuances pour convenir au décor de la salle de bain : blanc, rose, noir, bleu, jaune, vert.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783

dupuis

présente

les modes printanières

LE GALA DES ROSES

thème inspiré des coloris de ROSE qui dominent la mode nouvelle . . .



DEFILES DE MANNEQUINS

AU THEATRE ST-DENIS

Mardi 21 février — mercredi 22 février
Jeudi 23 février

en matinée à 2h.30
en soirée à 8h.30



Pierre BOUTET
tenor, vedette de la TV
artiste invité



Michelle TISSEYRE
vedette de la radio et de la TV canadiennes
commentatrice



Paul CHARTRAND
de réputation établie
organiste



A.-R. TRUDEL
directeur de la mode
chez Dupuis



Suzanne MANSEAU
coordonnatrice de la
mode chez Dupuis



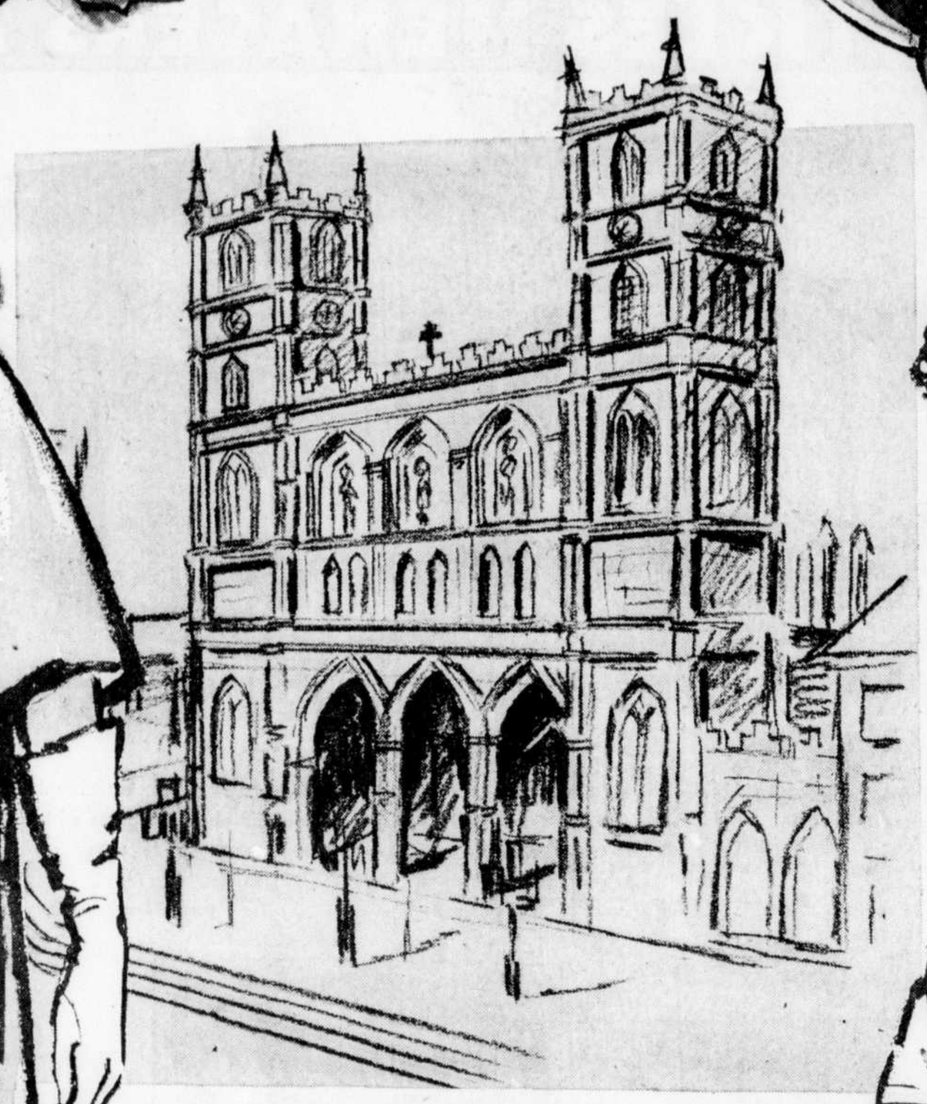
Paul DUMONT
chef des étalages
chez Dupuis
décors au St-Denis

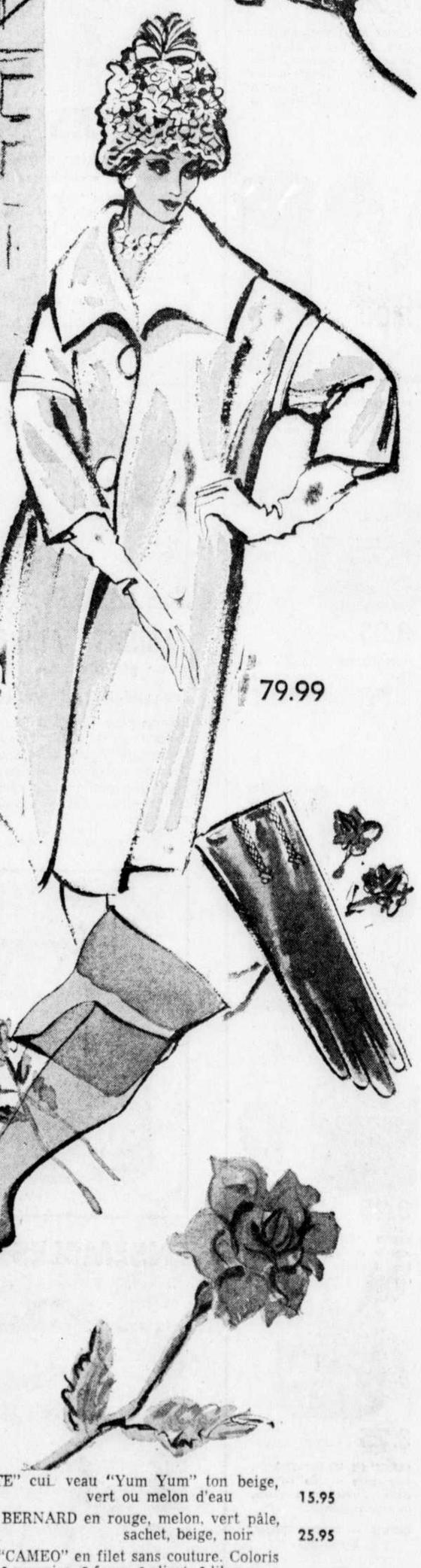
le défilé des
chapeaux
en tête de la
mode printemps 1961

Dupuis domine dans le monde de la mode des chapeaux printaniers. Cette collection est inusitée... les fleurs, les coloris et les formes révèlent le bon goût, la haute distinction toujours inspirée des données de la mode nouvelle. **18.95** à **32.05**

DEUXIEME ETAGE







79.99



79.99

85.00

. . . Les manteaux de printemps ont une allure dégagée de cape ou celle bien droite dite "colonne" . . . trois nouveaux modèles illustrés qui se remarquent surtout par les découpes des manches moins longues . . .

Mohair et laine... les manches parfaitement unies mais ne dépassant pas le coude, col droit d'inspiration orientale - doublure satin - blanc, rose or - 6 à 14 . **79.99**

Manches 3/4 sur cet autre modèle manteau Mohair et laine en vert, blanc, or. Une couture coussinée brise la monotonie des manches et du dos. Nouveau col français. Doublure taffetas. 8 à 14 **79.99**

Le troisième manteau magnifiquement façonné effet spiralaire dans ce nouveau tissu PINTO tout laine . . . naturel vert, lilas, beige, turquoise. Manches ⅞, doublure satinée, 8 à 16 **85.00**

DEUXIEME ETAGE

Bon goût et distinction dans les accessoires. Fins souliers "SILHOUETTE" cuir veau "Yum Yum" ton beige, vert ou melon d'eau **15.95**

Les sacs à main sont plus légers... ce modèle illustré est une création BERNARD en rouge, melon, vert pâle, sachet, beige, noir **25.95**

Pour le printemps vos nylons mats "poudre de riz" seront de marque "CAMEO" en filet sans couture. Coloris printaniers : black ice • bleu cadet • grey haze • cocoa • ambre brûlé • sunspice • fawn • olivet • lilas rose • flamme • rachel. 8½ à 11. **1.50**

Incomparable chic des gants de chevreau PERRIN de France pour ganter vos jolies mains noir • brun • beige. 6 à 7½ **7.00**

AU REZ-DE-CHAUSSEE